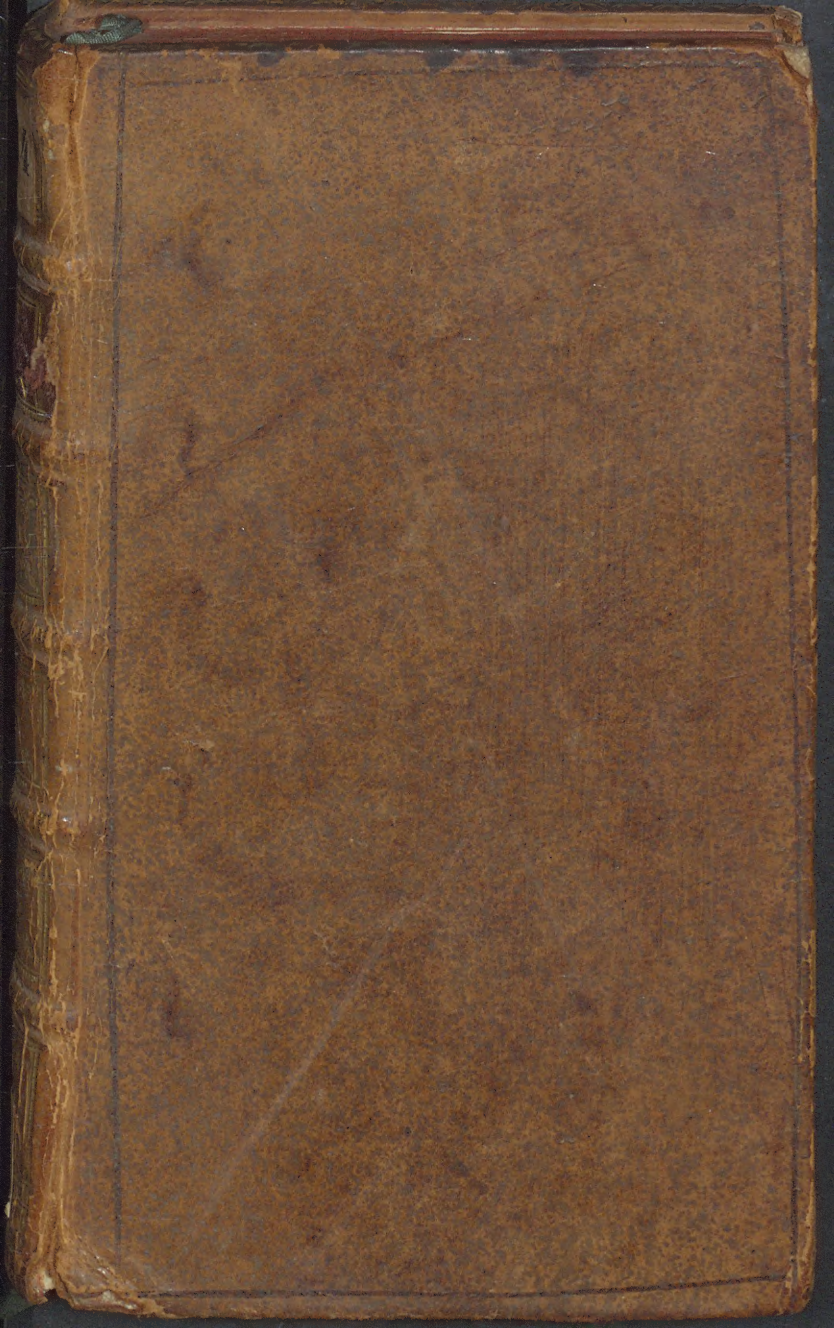
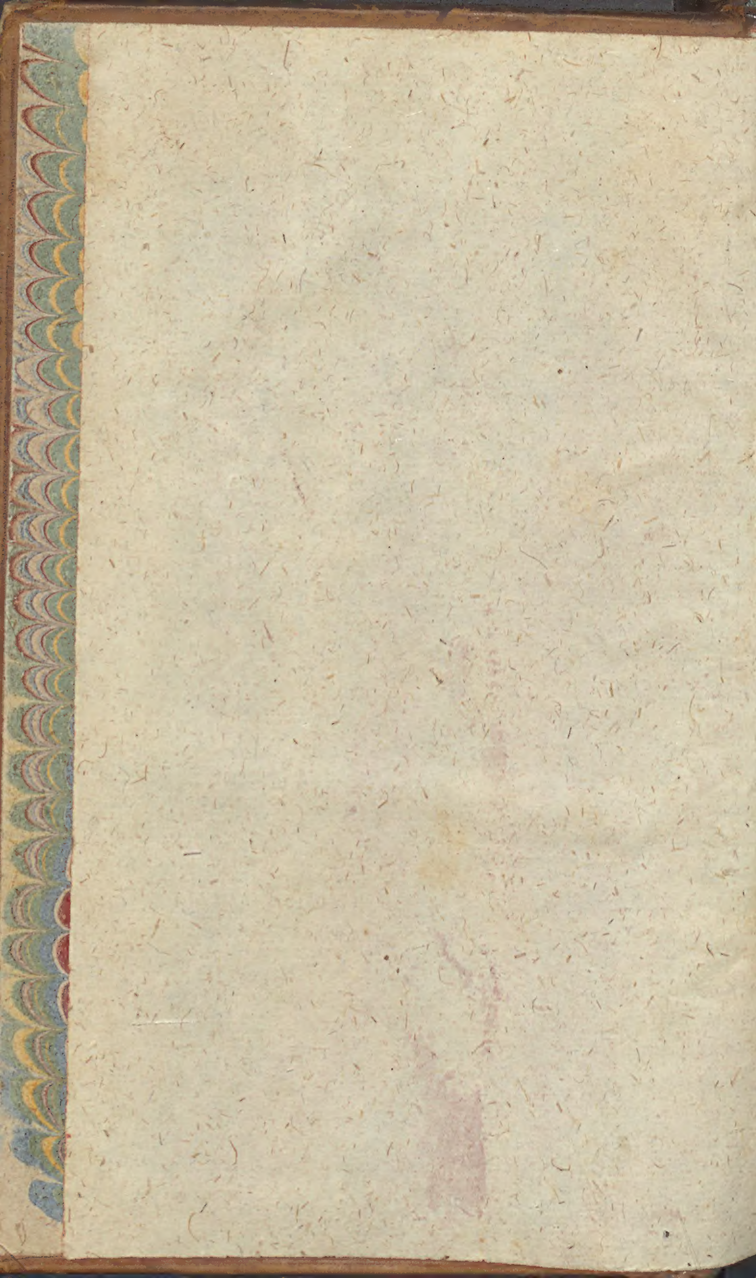
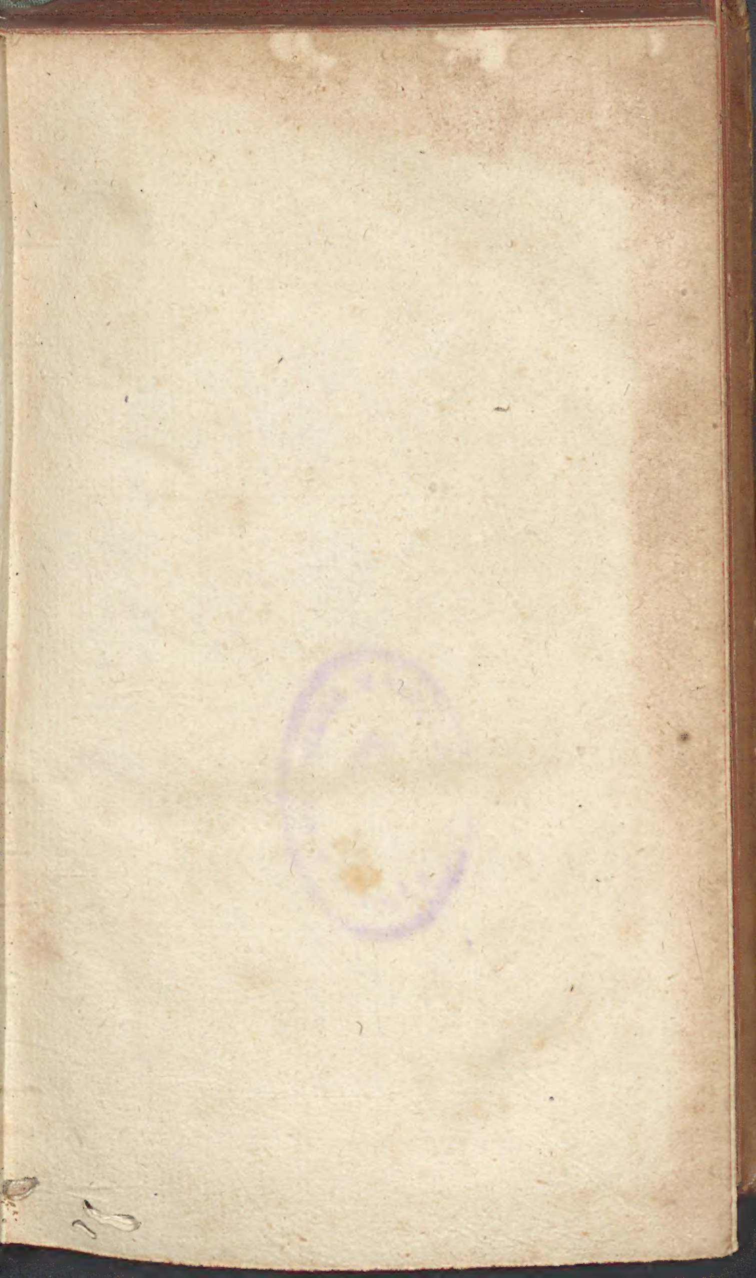
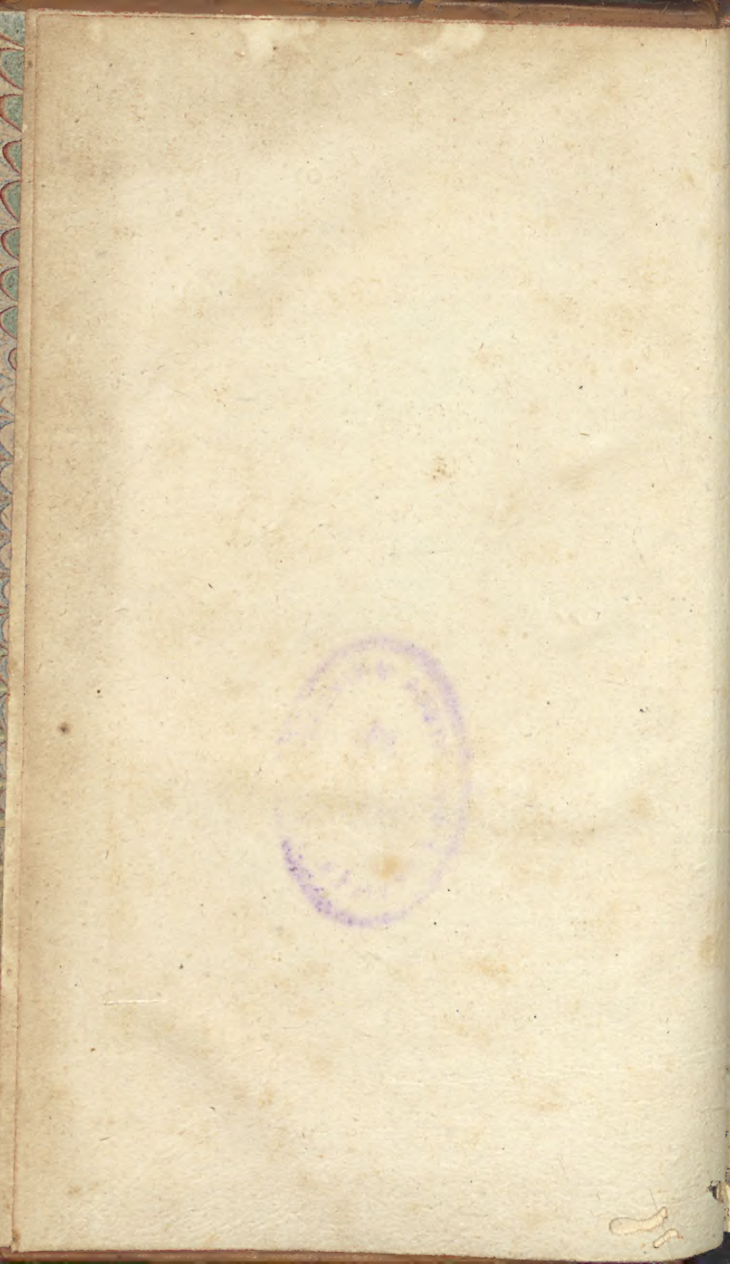













BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
SEVILLA


FERDINAND FRERE
de l'Empereur Charles V.

# LA VIE DE L'EMPEREUR CHARLES V.

Traduite de l'Italien de Mr. LETI.

QUATRIE'ME PARTIE;

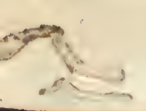
*Enrichie de Figures en Taille-douce.*






A AMSTERDAM:
Chez GEORGE GALLET,

M. DCCII.





# LA VIE DE L'EMPEREUR CHARLES V.



## PARTIE. IV. ET DERNIERE.

Années 1552. & 1553.

## SOMMAIRE

### Du I. Livre de la IV. Partie.

*EVêques, & Théologiens Espagnols envoïez par l'Empereur Charles V. au Concile de Trente. Henri II. Roi de France résout la guerre contre Charles V. Son Armée quelle; Capitaines, & Commandans qui la conduisoient: il fait lui même la montre génerale de son Armée. La Reine Cathérine de Médicis,*





*Femme de Henri II. devient malade. Henri II. retourne à Paris. La Reine étant rétablie, il passe de nouveau à l'Armée. Toul, & Verdun dans la Lorraine tombent entre les mains des François. Le Cardinal de Lorraine rétabli dans l'Evêché de Verdun. La Ville de Mets par quel stratageme prise par le Maréchal de Montmorenci: Les Habitans comment se laissent surprendre. Le Roi Henri passe à Nanci: ses diverses procédures pour le Gouvernement de la Lorraine: il envoye le Duc à Paris: La Duchesse de Lorraine va à Bruxelles sous la protection de l'Empereur. Henri II. entre en grand triomphe à Mets: ses desseins quels: il prétend de surprendre Strasbourg: les habitans plus prévoïans que ceux de Mets lui rompent ses mesures. Ceux de Haguenau lui présentent les clefs. Epouvante que causent les François dans l'Allemagne. Le Roi Henri II. exhorté par les Princes Allemans de ne passer pas outre, se retire dans le Païs de Luxembourg. Grands ravages qu'il fait par tout. Le Prince de Salerne vient trouver le Roi; lui représente facile l'entreprise de Naples. Les Calvinistes forment un Corps de gens de guerre pour le Roi. On connoît par là qu'ils sont en grand nombre en France. Charles V. se trouve en grande perplexité. Albert de Brandebourg le joint avec 15. mille Soldats. On tint cette*

*jonction secréte pour tromper les François. La Ville de Mets assiégée par le Duc d'Albe. Les François découvrent la tromperie de Brandebourg, & la dissimulent. Armée de Charles V. quelle. Préparatifs du Roi Henri II. pour la défense de Mets. Seigneurs Volontaires qui y entrent. Le Duc de Guise se jette dedans pour en être Gouverneur; il fait montre de ses gens dans la grande Place. Demandes d'Albert de Brandebourg au Duc de Guise: il tâche de le surprendre, mais en vain. Les Impériaux serrent la Place. Les François perdent beaucoup de monde dans une escarmouche. Albert se déclare ouvertement du parti de Charles V. sa trahison déplait fort aux François. Trahison dans la Ville découverte. Charles V. s'approche jusqu'à Thionville: il se rend en personne au Siége: son arrivée, & Conseils; ses conjectures mal fondées; il déclare à ses Capitaines sa résolution de prendre la Ville, ou de mourir sous ses murailles. Ses diligences & ses efforts; son indignation contre ceux qui lui conseillent de lever le siége; exhortations, & reproches. Les Princes sujets aux caprices de la Fortune. Le Siége de Metz levé avec plusieurs particularitez. Le Duc de Guise sort pour voir les morts, les blessez, & les malades: ses actions généreuses, avec diverses observations. Sentimens de Dupleix dans son Histoire. Carnage causé par*





*Albert de Brandebourg. Charles V. résout le Siége de la Ville de Terouane: combien munie, & fortifiée. Nobles Volontaires en grand nombre, & considérables qui y entrent: le Siége en est formé, par qui, & comment; on somme le Gouverneur de se rendre, avec offre de conditions avantageuses; réponse sensée, & prudente de celui-ci. Les Assauts vigoureux qui se donnent, avec plusieurs particularitez. La mort du Gouverneur, & d'autres Capitaines. Terouane prise avec plusieurs observations: la fureur des Soldats se reprime par des ordres rigoureux. Avis, & résolution de l'Empereur. Terouane détruite jusqu'anx fondemens, & raisons pour cela: le Siége Episcopal comment, & où transféré. Charles V. donne le souverain commandement de l'Armée au Prince Philibert Emanuel de Savoye. Albert de Brandebourg, & diverses de ses actions. Jesuite qui vient trouver Charles V. & réponse que lui donne ce Prince. Les Turcs passent avec une Armée Navale en Italie, sous le commandement de Dragut: dommages qu'ils causent dans la Calabre, & autres lieux. Turcs, & François se joignent ensemble. Les Ruses mises en usage pour surprendre Saint Boniface dans l'Ile de Corse. Le Gouverneur comment se laisse surprendre: il est mandé à Genes, & condamné à perdre la tête. Perpléxité de Charles V. & l'embarras où il se trouve faute d'argent; il délibére*

*délibére avec son Conseil sur les moïens d'en trouver, sans charger davantage les Peuples : sentimens du Duc d'Albe sur cela : il jette les charges sur les Ecclésiastiques, & comment. Charles V. envoye consulter en Espagne sur ces sentimens : la réponse que lui donnérent les Ecclésiastiques Diverses affaires de Sienne ; on tâche d'exciter dans cette Ville une sédition contre les Espagnols : Don Diego Mendozza, en découvre le dessein. Conspiration formée par deux Comtes, pendant que Mendozza se trouvoit à Rome, comment elle réussit avec diverses particularitez. Les Espagnols sortent de Sienne : la Ville est remise entre les mains du Roi Philippe, qui la remet au Duc Cosme de Florence.*

COmme Charles V. n'avoit rien tant à cœur que l'article du Concile, & que c'étoit le principal but qu'il s'étoit proposé, parce que c'étoit, disoit-il, l'unique moïen de donner la paix, & le repos à l'Eglise, & de procurer le service & la gloire de Dieu, aussi ne laissoit-il pas, malgré les grandes occupations que lui donnoient les mouvemens continuels, & les différens desseins de Soliman, sans parler de la conduite inconstante de la Cour de Rome, & des menaces de la France, d'écrire sans cesse des lettres aux Princes qui y avoient le plus d'intérêt, pour les solliciter à envoïer sans délai leurs Evêques, & leurs Théologiens, parce qu'il n'y avoit point, selon lui, de meilleur moïen d'obli-

Concile combien tint au cœur de Charles V. 1552.

d'obliger le Pape, qui ne souhaitoit pas beaucoup le Concile, d'y penser enfin tout de bon. Et comme l'Empereur étoit le premier à presser fortement la convocation du Concile, & que les Ecclésiastiques dont il devoit être composé, devoient, pour la plûpart, sortir de ses Etats, & de ceux du Roi Ferdinand son Frére, il crut qu'il étoit nécessaire qu'il donnât le premier l'exemple, en faisant en sorte que ses Evêques & ses Théologiens s'acheminassent les premiers à Trente. Et afin qu'ils fussent plus capables de s'acquitter de leur devoir dans le Concile, il donna ordre qu'on tînt, sur tout en Espagne, des Assemblées, & des Synodes extraordinaires, où assistérent des gens de son Gouvernement, pour faire choix des Sujets, tant Evêques, que Théologiens, les plus savans, les plus modérez, & de vie exemplaire, afin que sans aucun retardement on leur donnât les choses nécessaires pour le voïage, de sorte qu'au commencement de cette année les Prélats, dont voici les noms, partirent pour le Concile, partagez en différentes troupes.

EVEQUES,

# EVEQUES, PRELATS ET THEOLOGIENS,

## *Qui partirent d'Espagne pour le Concile de Trente, l'an 1552,*

DOn Jean de *Samillan* Evêque de Tuy.

Don Alvare de la *Quadra* Evêque de Venosa dans le Royaume de Naples, mais Espagnol.

Don Fernandez *Temino* Evêque de Leon, appellé par d'autres Don-Jean Fernandez.

Don Martin *d'Ayola* Evêque de Guadiz.

Don Jean de *Salazar* Evêque de Laciano dans le Royaume de Naples, mais Espagnol.

Don François de *Salazar* Evêque de Salamine.

Don François de *Navarre* Evêque de Badajoz.

Don Jean *Bernal Dias de Luca*, Evêque de Calahorra, jeune, mais fort docte.

Don Pierre *Guerriero* Archevêque de Grenade.

Don Gaspar *Jofre* Evêque de Segorbe.

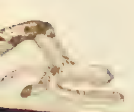
Don Guttiere de *Caravaial* Evêque de Plaisance.

Don Christophle de *Sandoval*, & *Roias* Evêque d'Oviedo.

Don François Manriquez Evêque d'Orense.

Don Pierre *Augustin* Evêque d'Huesseca.





Don Jean de *Fonſeca* Evêque de Caſtello-à-mare dans le Royaume de Naples, auſſi Eſpagnol.

Don Jean de *Moſcoſo* Evêque de Pampelune.

Don Jean *d'Acugna* Evêque de Segovie.

Don François de *Venavides* Evêque de Mondognedo, âgé de 66. ans.

Don Ferdinand de *Loazes* Evêque de Lerida.

Don Jean Jubino, Catalan, Evêque Titulaire de Conſtantino, que d'autres écrivent par erreur Conſtantinople.

Don Jean de *Merlo* Portugais Evêque des Algarves.

Don Pierre de *Ponte* Evêque de Ciutadrodrigo.

Don Antoine d'*Aquila* Evêque de Zamora, en odeur de grande ſainteté.

Don Etienne d'*Almeida* Evêque de Cartagéne.

Don Pierre d'*Acugna* Evêque d'Aſtorga.

Don Loüis de *Cola* Evêque d'Ampuria,

Don François de la *Cerda* Evêque des Canaries, qui étant ſurpris d'une fiévre fort violente, mourut en chemin.

Melchior *Cano* Religieux de l'Ordre de Saint Dominique ſucceda à cet Evêché des Canaries.

Don François *Pacheco* Evêque de Jaeneſtuvo, qui fut à peine arrivé à Trente qu'il fut créé à Rome Cardinal.

Barthelemi de la *Mirande*, Religieux de l'Ordre de St. Dominique, & Provincial, qui fut enſuite Archevêque de Tolede.

Domi-

Dominique de *Soto* Religieux de l'Ordre de St. Dominique, personnage d'un grand savoir.

Antoine d'*Ortega* Religieux, Provincial de l'Ordre de St. François.

Alonse de *Castro*, Religieux du même Ordre.

Jean *Regola* Religieux de l'Ordre des Jeronymites, lequel l'Empereur aïant rappellé à Bruxelles, l'emmena avec lui en Espagne, & le choisit pour son Confesseur.

Le Pére Alonse *Salmeron* de la nouvelle Compagnie des Jésuites, estimé homme d'une profonde érudition.

Le Pere Diego de Lanes de la même Compagnie.

Le Docteur Jean d'*Arce* Chanoine de Palencia, surnommé Fontaine de Théologie.

Maître Gregoire *Gallo*, fameux Professeur en Theologie à Salamanque.

Le Docteur *Garces*, de Sarragosse.

Le Docteur *Ferruze*, de Valence.

Le Docteur *Herredio*, de Girone.

Le Docteur Martin d'*Olave*, de Victoire.

Le Docteur François de *Toro*, de Seville.

Le Docteur *Medranio* de Cationa.

Le Docteur *Belasco* Jurisconsulte.

Le Docteur *Vargas* Jurisconsulte.

Pour venir à présent à Henri II. ce Monarque ne voulut pas perdre l'occasion de faire la guerre à un Prince qu'il avoit déja tâché de décrier, en publiant qu'il vouloit rendre l'Empire Héréditaire dans sa Maison, & qu'aprés avoir fait la paix avec les Protestans, il avoit Henri II. fait la guerre à Charles V. 1552.





dessein de se rendre Maître de la France, ou de se la rendre au moins tributaire, pour satisfaire son ambition démesurée ; avec tout cela, peut-être, Henri II. n'étoit il pas moins tourmenté de cette passion que Charles V. & ne rouloit-il pas dans son esprit de moins vastes desseins. Quoi qu'il en soit, le nouvel Electeur Maurice de Saxe ne pouvant venir à bout d'obtenir la liberté du Landgrave son Beaupére, résolut de la lui procurer par les armes; de sorte que s'étant uni avec le Marquis Albert de Brandebourg, & aïant fait tous deux alliance avec Henri II. ils résolurent de faire la guerre à l'Empereur, avec les particularitez qui ont été observées dans la troisiéme Partie de cette Histoire. Le Roi aïant donc une Armée toute prête, composée de 10. mille Chevaux, & de 25. mille hommes de pied, selon la parole qu'il avoit donnée aux Luthériens d'attaquer avec une Armée aussi nombreuse l'Empereur Charles, il se disposa à exécuter ce dessein.

Son Armée par qui commandée.

Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, frére du Duc François de Guise, fut fait Colonel Général de la Cavalerie legére : Gaspar de Coligni Seigneur de Châtillon, depuis Amiral de France, étoit Colonel de l'Infanterie Françoise, conjointement avec le Seigneur d'Estanges. Le Roi qui avoit résolu d'avoir la principale gloire de cette expédition, & de commander lui-même son Armée, voulut avoir auprés de sa Personne Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, Jean Duc d'Anguin, & Loüis Prince de Condé, qui étoient tous trois freres, & Capitaines de grande

grande expérience. De plus Loüis, Duc de Montpensier ; Charles Prince de la Roche-Sur-yon ; le Duc de Guise Général d'une prudence consommée, & d'une vaillance incomparable ; René Marquis d'*Elbeuf*, frére des deux autres ; François de Cleves, *Duc de Nevers* ; Jaques de Savoye, *Duc de Nemours* ; *Claude de Lorraine* Frére du Duc de Guise ; les Comtes de Rohan, & de la Rochefoucaut, & un grand nombre d'autres Seigneurs & Capitaines renommez ; sans compter plus de 500. Gentishommes Volontaires des principales familles du Royaume, & pour le moins autant d'autres d'une naissance moins illustre ; & pour son Lieutenant, Henri II. avoit choisi Anne de *Montmorenci*, Connêtable de France, lequel devoit avoir cette Charge comme un droit dû, & attaché à celle de Connêtable. En un mot, l'Armée ne pouvoit pas être plus belle, plus florissante, ni plus considérable.

Elle étoit si grande & si nombreuse que la montre solemnelle & générale que Henri II. en voulut faire, dura trois jours. On croit que ce Prince fit cela à dessein que la connoissance en étant parvenue à Charles V. (comme elle ne manqua pas d'y parvenir) par le moïen de la Trompette de la Renommée, qui grossit toûjours les objets, il en fût épouvanté, & qu'ainsi intimidé il perdît courage. Mais je ne croi pas que ç'ait été là la pensée de Henri II. parce qu'il connoissoit trop bien Charles V. par ce qui s'étoit déja passé, pour n'avoir pas meilleure opinion de lui. Ce Roi avoit déja, avant que de venir ordonner son

Montre, & Gouvernement. 1552.

Camp,



Camp, pourvû finement au Gouvernement de toutes les Provinces du Royaume, & même donné les mémoires & les ordres nécessaires sur les choses qui pourroient arriver; & pour ce qui regardoit la partie la plus essentielle du Gouvernement de tout le Royaume, il déclara la Reine Cathérine de Médicis sa femme, Gouvernante & Régente en son absence, avec un Conseil particulier, outre l'ordinaire, & ordre à tous les Gouverneurs des Provinces de lui donner une particuliére & exacte connoissance de tout.

Maladie de la Reine.

Pendant que le Roi étoit occupé à faire cette montre, il reçût par un Courrier la nouvelle que la Reine étoit tombée malade, & attaquée de fiévre, ce qui l'obligea à prendre incessamment la poste, accompagné de peu de Gardes, pour se rendre à Paris, afin non-seulement de remplir les devoirs extérieurs que l'amour conjugal exige, mais aussi de mettre ordre au Gouvernement, en cas de mort, ou de longue maladie. *Dupleix* rapporte la chose autrement, savoir, que la Reine tomba malade justement la nuit qui précédoit le jour que le Roi devoit partir, ensorte qu'il trouva à propos de différer son départ jusqu'à ce qu'il eût vû l'issuë de cette maladie; mais néanmoins il ne permit pas à son Armée de retarder un moment sa marche, aïant donné ordre au Connêtable de Montmorenci de la faire marcher vers Vitri en Champagne où étoit le rendez-vous général de l'Armée.

Les particularitez conviennent.

Monsieur de Thou ne fait aucune mention de ces particularitez, quoi qu'il lui arri-

ve ſouvent de s'étendre fort ſur des choſes beaucoup moins conſidérables. Et véritablement certaines circonſtances remarquées à propos, ſervent quelquefois beaucoup à éclaircir les événemens les plus importans ; ſans quoi on n'en peut que malaiſément voir la ſuite & l'enchaînûre; de ſorte que quand les choſes ſont bien circonſtantiées, ſur tout en matiere de guerre, cela contribue extrémement à déveloper les plus grandes difficultez; pourvû néanmoins que ces ſortes de circonſtances ne ſoient pas forgées à plaiſir, & pour ainſi dire, à perte de vûë, n'y aïant rien qui choque plus directement les Loix de l'hiſtoire, que de négliger ce qui eſt abſolument néceſſaire, pour s'arrêter à une circonſtance qui n'eſt pas eſſentielle. Défaut que j'ai tâché d'éviter en toutes mes Compoſitions Hiſtoriques, & ſur-tout dans les Vies des Grands.

Enfin mot, Montmorenci n'eut pas plûtôt reçû l'ordre du Roi, qu'aprés avoir pourvû à ce qui pouvoit être le plus néceſſaire, il ſe mit à la tête de l'Armée, & s'achemina vers la Lorraine, Province qui étoit preſque toute entiére ſous la domination de Charles V. ou à laquelle il avoit du moins beaucoup de part, comme étant fief de l'Empire ; d'autant plus qu'il y avoit des Garniſons en quelques Places. Il marcha d'abord vers *Toul*, & *Verdun*, ſachant bien qu'il importoit extrémement pour les intérêts de ſon Roi, qu'il s'aſſûrât de ces deux Places, & qu'il commençât par elles les premiers progrez de cette Guerre ; & il ne trouva pas beaucoup de difficulté & d'oppoſition à s'en rendre maître, [Toul, & Verdun.]

parce

parce qu'à peine y avoit-il assez de gens de guerre pour fermer les portes; les aïant donc toutes deux en sa puissance, sans qu'il lui en coûtât rien, il mit bonne garnison dans l'une & dans l'autre, les pourvût de munitions de guerre, & de bouche, en grande abondance, donna ordre de les faire fortifier le mieux qu'il seroit possible, & fit clairement connoître qu'on avoit dessein d'y mettre une bonne fois le pied, & de s'y maintenir. Et véritablement ces deux Forteresses étoient nécessaires non-seulement, comme il a été dit, pour faciliter l'exécution de tout ce qui avoit été projetté, mais aussi pour fermer entiérement le passage aux Allemans, que Charles V. auroit pû envoyer pour secourir cette Province investie.

Dispositions, & ordres.

Sur l'heure même Montmorenci dépêcha un Exprés au Roi pour lui en donner avis, & ce Monarque fort content de ce bon succés, auquel il donna de grandes loüanges, lui envoya ordre de commencer à Verdun la construction d'une Citadelle. Il envoya le Brevet de Gouverneur de Toul au Seigneur d'Esclavolles, Lieutenant de la Compagnie du Duc de Guise; il rétablit Charles Cardinal de Lorraine, qui en ces temps-là étoit un grand ornement au Sacré Collége, dans ses droits, & dans la Seigneurie de la Ville de Verdun, de laquelle il étoit Evêque, & Seigneur, quoi que l'Empereur l'en eût privé; mais néanmoins Henri II. se reserva le premier droit de Souveraineté; & outre cela le pouvoir de faire bâtir (comme il a été dit) une Citadelle, le soin de la construction de laquelle

laquelle fut donné à *Sarcy*, qui étoit un des Ingénieurs du Roi ; & comme on lui fournit une grande quantité de Travailleurs & d'Ouvriers, & qu'on y apporta toute la diligence possible, cette Forteresse se trouva en moins de trois mois, en état de bonne defense. Le Seigneur de Tavannes, Soldat également fidelle & expérimenté, en fut établi Commandant. Pendant que ces choses se passoient, Charles fort inquiet songeoit aux moïens de rendre la tranquilité à l'Allemagne, afin de pouvoir avec plus de vigueur, & de succés, rabbattre (comme il disoit) l'orguëil des François.

Ensuite le Roi envoïa en même temps d'autres ordres à *Montmorenci*, par lesquels il lui mandoit de faire en sorte de s'emparer aussi de *Metz*, qui étoit une Ville Impériale. Pour exécuter cet ordre, & venir à bout de ce dessein du Roi, le Connêtable envoïa les Seigneurs de *Bourdillon*, & de *Tavannes* vers le Gouvernement, & les Habitans de Metz, avant que de venir à aucun fait d'armes, pour leur faire entendre, qu'il desiroit d'entrer dans cette Ville, afin de pouvoir plus commodément donner les ordres nécessaires pour les provisions dont l'Armée du Roi avoit besoin, & que par ce moïen ils éviteroient les dégâts, & les désolations que les Troupes pourroient faire dans leur Païs; leur donnant parole qu'il ne meneroit avec lui que ses familiers Amis, ses Domestiques, & ses Gardes. Les Habitans qui avoient depuis long-temps joüi d'une tranquilité & d'une paix profonde, ne furent pas peu surpris & embarrassez à

Ville de Metz prise, & comment. 1552.

l'oüie

l'oüie d'un compliment de cette nature ; & comme ceux qui avoient le plus de connoissance des Histoires, firent rapport que Loüis XI. avoit fait la même demande, ils prirent huit jours de temps pour y faire une réponse positive, afin de pouvoir plus mûrement délibérer sur la résolution qu'il falloit prendre dans une affaire de si grande conséquence.

Continuation de la même matiére.

Cependant ils dépêchérent incontinent au Connêtable six de leurs principaux & plus expérimentez Habitans, pour le prier de vouloir s'ôter cette pensée de l'esprit, avec offre de pourvoir l'Armée de Sa Majesté de tout ce qu'il seroit possible à la Ville de faire. Le Connêtable qui s'étoit mis à continuer sa marche aussitôt aprés le retour de Bourdillon, & de Tavannes, rencontra en chemin les Députez de la Ville, qu'il reçût avec de grands honneurs, & beaucoup de civilité, les entretenant & les amusant de différentes paroles obligeantes, mais pour la plûpart, générales, & ambigues, pendant que ses gens hâtoient le pas, selon l'ordre qu'il leur avoit donné : mais néanmoins il continuoit à leur dire qu'il ne prétendoit pas entrer dans leur Ville, que de la maniére qu'il l'avoit fait entendre, savoir, avec ceux de sa Maison, & avec ses Gardes; avec tout cela l'Armée le suivoit. Arrivé aux portes de la Ville, il envoya ordre à l'Armée de faire alte, & de le faire suivre seulement de deux Compagnies de 150.hommes chacune, par conséquent renforcées de gens d'élite, sans doute, & presque tous Officiers de valeur & d'expérience; lesquels comme les Députez entroient, se

ſe trouvérent à leur ſuite, diſpoſez en ſorte qu'ils demeurérent maîtres de la porte ; & par ce moïen il ne fut pas difficile à la plus grande partie de l'Armée, ſavoir, 1500. Cavaliers, & 7000. hommes d'Infanterie d'entrer dedans ; & quoi que les Habitans fuſſent tous armez, avec tout cela il n'y en eut aucun qui ozât branler. Choſe naturelle au petit Peuple de s'échaufer avec une extréme violence, même pour de ſimples ſoupçons, & de ſe refroidir avec la même facilité par timidité & par foibleſſe ; de ſorte qu'un moment le voit tout feu, & l'autre tout glace.

Cette action qui ſemble une ruſe de guerre par rapport aux François, a été à l'égard des Habitans de Metz une grande ſimplicité, & une pure ſotiſe, de voir une Armée en marche, & ne fermer pas les portes ; pour recevoir par le guichet, ou de deſſus les murailles, la réponſe des Députez. En un mot, le Roi aïant reçû avis que la Reine commençoit à ſe rétablir ( c'eſt ainſi au moins que l'écrivent les Auteurs François ) monta incontinent à cheval, accompagné de ſes Gardes ; & ſe rendit au grand galop à l'Armée, de laquelle il fut reçu avec une joye extraordinaire ; mais au lieu d'entrer dans la Ville, il alla à Nanci, où étoit le jeune Charles Duc de Lorraine, ſous la conduite, & la garde de *Chriſtine*, ou *Chriſtierne* ſa Mere, Veuve du Duc Antoine, laquelle, comme parente de l'Empereur, dépendoit entiérement de ſa volonté. Ce qui faiſoit appréhender à Henri II. que cette Ducheſſe aïant une ſi grande affection pour l'Empereur ſon parent, Henri II. à Nanci.

parent, n'eût du penchant à marier le jeune Duc son Fils avec quelque Fille d'un Ennemi de la France; de sorte que pour se délivrer de cette appréhension, il se saisit de la personne du jeune Duc, & l'envoïa en France, sous la conduite du Seigneur de *Bourdillon*, aprés avoir assûré la Mére, qu'il auroit un soin particulier de son Fils, & qu'il le marieroit à une de ses Filles, comme il fit effectivement ensuite; il lui assigna aussi 40. mille livres de rentes, outre divers autres avantages; & aïant ôté au Seigneur de *Mombardon* la charge de Gouverneur de ce Prince, il la donna à la *Brosse Molli*, Gentil-homme de grand mérite, & de grande expérience.

Le Gouvernement de Lorraine à qui donné.

Henri II. fut en suspens, & ne savoit pendant quelque temps, s'il devoit, ou ne devoit pas, dépoüiller la Veuve Christine du Gouvernement de la Lorraine, mais enfin aprés avoir mûrement considéré la chose, il jugea qu'il étoit de son intérêt d'ôter l'administration des affaires à une Femme qui dépendoit si fort de l'Empereur son Ennemi; de sorte que lui aïant ôté le Gouvernement de l'Etat, il le donna au Comte de Vaudemont, qui étoit Frére du défunt Duc Antoine, & par conséquent Oncle Paternel du jeune Duc; & afin qu'il pût soûtenir ce rang, & cette Dignité avec plus de décence, il lui donna une compagnie de ses Gardes à cheval, composée de cent hommes; laissant à Christine la liberté de se retirer, avec ses biens, où il lui plairoit; de sorte que cette Princesse se voïant privée tout à la fois de ce Gouvernement, & de son Fils, en écrivit à l'Empereur,

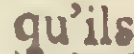
pereur, qui lui manda par sa réponse, qu'elle devoit aller à Bruxelles, auprés de la Reine sa sœur, & que ce seroit à lui d'avoir soin de la pourvoir du rang dû à sa naissance. Avec ces promesses, & ces espérances la Duchesse prit la route de Bruxelles, non sans un sensible déplaisir de se voir séparée d'un Fils qu'elle aimoit tendrement, & réduite à la dure nécessité d'obéïr, aprés avoir commandé, & goûté de la Souveraineté.

Entrée de Henri II. à Metz.

De Nanci Henri II. passa à Mousson, qu'il donna ordre qui fût fortifié, & d'où étant parti à la tête de son Armée, rangée en trés bon ordre par Montmorenci son Lieutenant, il s'achemina vers Metz où il fit son entrée le lundi de Pasque 19. Avril. Les Habitans se voïant réduits dans un état, qu'il falloit bien bon gré, malgré, qu'ils le reçussent, faisant de nécessité vertu, s'efforcerent de donner des marques de leur zéle, en lui faisant tous les honneurs qui pouvoient dépendre d'eux, & qui sont ordinaires en des réceptions de cette nature. Aprés lui avoir fait de grandes acclamations par les rues, ils lui prétérent dans la Cathédrale serment de fidélité, avec une infinité d'applaudissemens, comme à leur Seigneur, & Souverain; mais que ce fût du cœur, & avec sincérité, c'est ce qu'il est difficile de croire, puis qu'il n'y avoit pas une seule personne parmi les Habitans, & moins encore entre les Magistrats, qui ne fût trés-persuadée que l'Empereur ne laisseroit pas cette Ville aux François.

Devises

Ils eurent aussi un sensible déplaisir, quoi


qu'ils

qu'ils témoignaſſent de bouche en être bien aiſes, de voir que par l'ordre du Connêtable, on ôtât la Deviſe de l'Empereur, laquelle étoit dans la Cathédrale, avec, ces deux mots *Plus Ultra*, gravez ſur les deux Colomnes d'Hercule, dans une bande qui les entouroit toutes deux, & au deſſus un Aigle, ſimbole de l'Empire, pour donner à entendre que Hercule ne paſſa pas au delà des Colomnes qu'il fit lui-même ériger à l'entrée du Détroit de la Mer Méditerranée, dit communément *Gibraltar*; mais que l'Empereur non content de Metz, prétendoit aller au delà & aſpiroit à la conquête de la France; & certainement je n'ai pas de peine à croire qu'il en ait eû la volonté & le deſſein. En la place de cette Deviſe de l'Empereur, les François en firent graver, & dreſſer une autre pour leur Roi, laquelle conſiſtoit en trois Croiſſans entrelaſſez enſemble, avec ces paroles au milieu, *Donec totum impleat Orbem*, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que tout le rond ſoit rempli: parce que la Lune dans ſon croiſſant forme un Cercle qui figure le monde, ou le Globe Terreſtre. De ſorte que la Deviſe du Roi ſurpaſſant celle de l'Empereur, donnoit à entendre que le Roi de France iroit toûjours en croiſſant & s'aggrandiſſant juſqu'à ce qu'il eût achevé de ſubjuguer toute la Terre C'eſt ainſi que les Flateurs des Princes, faute de ſavoir la Sacrée doctrine du Prophéte Royal, *Domini eſt Terra*, qu'on peut appeller la Deviſe de Dieu, font voir l'ambition, l'avidité & l'avarice inſatiable de leurs Princes, qui quelquefois n'auroient d'eux-

mêmes aucun penchant à ces vanitez que ces Courtisans adulateurs leur mettent dans la tête, croïant s'insinuer par ce moïen dans leur esprit, & gagner leurs bonnes graces.

Henri II. voïant de quelle importance la Ville de Metz étoit à la France, en établit Gouverneur *Artus de Cossé*, Commandant extrémement prudent, & expérimenté, & de plus trés-brave Soldat, afin d'assûrer cette Place, ne doutant pas que l'Empereur ne fît les derniers efforts pour la reprendre. Il y mit outre cela une forte Garnison, toute composée de gens d'élite, & de tres-bons Officiers. Il donna charge à deux Ingénieurs de fortifier le mieux, & le plûtôt qu'il seroit possible, les murailles, & les Bastions, laissant pour cet effet au Gouverneur de Cossé tout l'argent nécessaire, & mille Travailleurs François, outre les Habitans, & bien persuadé que ceux-ci avoient plus d'affection pour l'Empereur, que pour lui, il donna ordre, pour les tenir en bride, qu'on bâtit une Citadelle. Enfin, il laissa cette Ville si bien munie de toutes les choses nécessaires, qu'il partit bien assûré qu'il n'avoit rien à craindre. Préparatifs pour assûrer Metz. 1552.

Le Roi étant parti de Metz, envoya le *Ringrave* Honoré de Savoye, *Seigneur de Villars*, François de *Montmorenci* Fils du Connêtable, & le Comte de la *Rochefoucaut* dans le Territoire de *Treves*, avec 3000. Soldats, afin qu'ils désolassent tout le païs, pour se venger de l'inhumanité que les Habitans avoient exercée contre quelques François peu d'années auparavant; & ils ne manquérent pas d'y faire un horrible carnage, & un grand Tentative de Henri II. sur Strasbourg.

 dégât,



dégât. Pendant que cela se passoit, Henri II. tenta de faire à *Strasbourg*, ce que Montmoreci avoit fait à Metz, mais il trouva que les Habitans de Strasbourg étoient devenus sages aux dépens d'autrui. Il envoïa donc deux Gentils-hommes pour les prier de vouloir permettre que quelques-uns de ses Officiers, & Généraux entrassent à Strasbourg pour y acheter des vivres, & des munitions pour l'armée; à quoi ceux de Strasbourg répondirent, *Qu'ils étoient prêts de fournir à Sa Majesté tout ce qui seroit nécessaire, & qui dépendoit d'eux, & qu'ainsi il n'étoit pas besoin que d'autres vinssent dans leur Ville, mais qu'ils enverroient des Députez à l'Armée; ou que si les Officiers vouloient venir dans la Ville, ils ne passassent pas le nombre de dix, & que l'Armée se tînt loin,* Le Roi qui vouloit savoir l'état de la Ville, y envoïa, sous prétexte de traiter de l'achat des vivres, le Seigneur de *Lusignan*, avec une demi-douzaine de Capitaines des plus expérimentez, déguisez en valets; mais ceux de Strasbourg s'en étant apperçus ne leur permirent pas de sortir de l'Hôtellerie, où ils eurent seulement la liberté de traiter de l'achat des vivres, aprés quoi ils les accompagnérent jusqu'à la porte.

Haguenau. Henri II. aïant manqué son coup à Strasbourg, prit le chemin de *Haguenau*. Les Habitans de cette Ville s'étoient véritablement fortifiez autant qu'il leur avoit été possible, mais non pas autant qu'il le falloit pour être en état de se défendre contre une si puissante Armée, & si bien pourvûë d'Artillerie; de sorte que le Roi arrivé aux portes de

cette Ville, ne leur eut pas plûtôt fait entendre qu'il déſiroit de faire entrer dedans un certain nombre de gens pour s'aſſûrer de ce paſſage, qu'ils firent partir ſix de leurs Bourgeois pour aller lui porter les Clefs, mais Henri II. content de cette offre répondit, que la promptitude avec laquelle ils les lui préſentoient, l'obligeoit à ſe contenter du plaiſir de les voir entre leurs mains : qu'il ne ſouhaitoit autre choſe que d'être pourvû des proviſions qu'ils pourroient lui fournir pour ſon argent, ce qu'ils firent volontiers, y ajoûtant quantité de rafraîchiſſemens dont ils lui firent préſent. La même choſe fut faite par la Ville de *Visbourg*, qui lui fournit auſſi beaucoup de proviſions.

Le Roi étant là, reçut des lettres de Maurice, & autres Princes Confédérez d'Allemagne, qui le priérent d'agréer leurs remercîmens pour la Ligue qu'ils avoient entretenue juſqu'à ce jour là avec Sa Majeſté, & lui donnoient avis qu'aïant fait leur paix avec Sa Majeſté Impériale, ils s'étoient unis, & alliez avec lui, comme étant leur Empereur, & qu'ainſi ils prioient Sa Majeſté de vouloir retirer ſes armes, de ne rien entreprendre ſur l'Empire, & de ne paſſer point plus outre. Les François, & particuliérement *Dupleix*, écrivent que le Roi Henri aïant conduit heureuſement ſon armée juſque ſur les bords du Rhin, ſes Armes jettérent bientôt l'épouvante dans toute l'Allemagne; mais il y a en cela un peu de vanité, & d'envie d'exalter leur propre Nation ; car l'Allemagne ne fut pas tant épouvantée par les armes

Qui épouvanta l'Allemagne.

des François, que par celles des Allemans mêmes, ſavoir de Maurice, & de ſes Alliez, qui cauſoient une guerre inteſtine, dont les ſuites ne pouvoient être que funeſtes. Car le Roi de France ne ſongeoit qu'à profiter habilement de la diviſion de l'Allemagne, & de la ligue qu'il avoit conclüe avec Maurice, & Albert. Et en effet, tandis que les Allemans ſe combattoient entr'eux, Henri II. eût un beau champ pour ſe rendre maître de Toul, de Verdun, de Metz, & de toute la Lorraine, tout à ſon aiſe, & ſans preſque tirer l'épée; apprenant par ſa propre expérience la vérité de cet ancien Axiome, *Inter duos Litigantes tertius gaudet.* De ſorte que ce que diſent les François que les armes du Roi Henri épouvantérent l'Allemagne, eſt une flaterie qui n'a aucun fondement. Et en effet, Maurice & ſes Alliez n'eurent pas plûtôt écrit à Sa Majeſté pour la prier de ne rien entreprendre davantage ſur l'Empire, qu'Elle reprit avec ſon Armée le chemin de France.

Dommages faits par les François dans le Luxembourg.

Avant que d'arriver en ſon Païs, il voulut eſſaïer de faire quelques progrez dans le Païs Héréditaire de Charles V. étant pour cet effet entré dans le *Luxembourg*, il ravagea tout le plat Païs, mit tout à feu, & à ſang, avec beaucoup de cruauté, & réduiſit en cendres le *Mont-Saint-Jean*, & *Solievre*, deux Châteaux d'une belle, & magnifique ſtructure, & cela pour avoir revanche des maux que les Flamans avoient faits en Champagne. Outre cela il mit le ſiége devant *Danvilliers*, pour y pouvoir laiſſer une ſeconde fois des marques de la fureur des François. Cette Ville avoit été


PLVS
VLTRA



été ruïnée par Charles Duc d'Orleans, Frére du Roi Henri II. sous François I. mais l'Empereur Charles V. l'avoit faite réparer, fortifier, & embellir de superbes édifices. Cette place soûtint le siége huit jours, & lors qu'elle avoit encore presque toute sa garnison, & qu'elle étoit bien pourvuë de tout, le Seigneur de *Govar*, qui en étoit Gouverneur, proposa de la rendre, lors que les François s'y attendoient le moins, & que même le Roi étoit sur le point d'ordonner la retraite. Véritablement ce Commandant fut saisi de je ne sai quelle terreur panique, sur ce qu'il se persuada qu'il étoit impossible de recevoir du secours; & ce qu'il y a de pis, est qu'il se contenta d'une capitulation honteuse, savoir, de sortir sans armes, sans bagage, & sans enseignes, & comme une si grande lâcheté ne plut pas au Roi, il fit passer la Garnison au milieu de l'Armée rangée en haye; ensuite il donna le Gouvernement d'une si importante Place, au Seigneur de *Rabodanges*, & y mit bonne garnison.

Le même jour que le Roi entra dans cette Ville, le *Prince de Salerne* y arriva de Naples, étant venu en poste pour représenter à sa Majesté, que jamais la France n'avoit eû une plus belle occasion de se saisir sans peine de ce Royaume, parce que les Napolitains ne pouvant plus supporter les oppressions des Espagnols, avoient résolu de secoüer un joug si pesant: de sorte qu'il suffisoit qu'une petite Armée parût sur ces côtes pour les faire tous soûlever, & prendre les armes. Henri II. étoit bien persuadé que ce Prince avoit beau-

*Prince de Salerne.*

coup de crédit & d'autorité à Naples, mais aussi il n'ignoroit pas qu'il avoit reçû de grands mécontentemens de l'Empereur, & qu'ainsi c'étoit plûtôt la passion dont il étoit aveuglé, qui le faisoit parler de la sorte, qu'aucune bonne raison; de sorte qu'il le renvoïa chargé de caresses, & d'espérances véritablement, mais sans lui rien promettre de certain & de précis. Cependant Charles V. informé de cette démarche du Prince, ordonna au Viceroi de procéder contre sa personne, & contre ses biens, & de le traiter comme un Rebelle.

Calvinistes. 1552. *Gaspar de Coligni*, qui étoit passé en Champagne aprés l'entreprise de Metz, pour faire quelque levée de gens, ne sachant pas encore l'accommodement de Maurice, vint trouver le Roi à Danvilliers, à la tête de 3500. Religionaires, c'est-à-dire *Reformez*, tous gens bien faits, & de qualité, pour la plûpart. Le Roi eut d'un côté beaucoup de satisfaction de voir la facilité avec laquelle on pouvoit en peu de temps faire des levées considérables de Troupes; mais de l'autre il ne fut pas peu surpris de voir tirer d'une seule Province, en moins de trois mois, tant de gens du seul Corps des Calvinistes, capables de porter les armes, & bien instruits même en l'art militaire. Parce qu'il inféroit de là que cette nouvelle Religion, comme on l'appelloit, s'étoit fort multipliée dans son Royaume, & qu'avec le temps il en pourroit naître de grands désordres, en quoi il ne se trompa pas beaucoup. Enfin, aprés avoir fait quelques autres progrez dans les Païs de l'Empereur, le Roi s'en retourna à Paris, sans avoir fait aucune per-

perte, quoi que son Armée se trouvât diminuée à cause des Garnisons qu'il avoit été obligé de mettre dans les Places dont il s'étoit emparé; cependant il jugea à propos de ne pas désarmer, jusqu'à ce qu'il eût vû les suites de la paix que Charles V. venoit de faire, & de la victoire qu'il avoit remportée, mais aux dépens de la vie de Maurice.

Je laisse au Lecteur à juger de lui-même combien ces prospéritez de Henri II. causoient de chagrin à l'Empereur, parce que je suis sûr que son imagination le lui représentera mieux que je ne saurois faire avec ma plume. Il est certain que l'état des affaires étoit tel qu'il ne pouvoit que lui causer une grande inquiétude, une extréme perpléxité, & une cruelle mortification. Ce n'étoit pas un médiocre sujet de déplaisir de voir de ses propres yeux déchirer par les mains de ses propres enfans, les entrailles de cette Allemagne, qu'il tiroit peu auparavant tant de gloire de voir paisible & tranquille. Quel crevecœur à un si grand Empereur, qui ne croïoit pas avoir d'ennemis qui ozassent seulement avoir la pensée de le chagriner, d'en voir un si grand nombre se soûlever en même temps contre lui, & qui pis est, de les voir victorieux tant au dedans, qu'au dehors de l'Allemagne? Ces fâcheux accidens auroient été capables de fendre le cœur d'un Empereur de fer, combien plus celui d'un Prince qui avoit bien de la peine à se soûtenir, à cause des continuelles douleurs de goute dont il étoit tourmenté? Il est bon que les Princes aïent de temps en temps quelques sujets

Sujet de douleur qu'à Charles V.

jets de mortification, parce qu'un trop long cours de prosperitez ne manqueroit pas de les enfler, & d'en faire des tirans, fussent ils, pour ainsi dire, les Fils mêmes de la modestie, étant certain que trop de bonheur aveugle l'esprit, & gâte le cœur.

Albert se lie avec Charles V.

Ce qui chagrinoit le plus l'Empereur, c'étoit de voir la Lorraine tombée sous la puissance des François, justement dans un temps auquel, avec toute sa pénétration d'esprit, & toute la solidité de son jugement, il ne voïoit que malaisément ce qu'il falloit faire pour la tirer de leurs mains, avant qu'ils y eussent pris de trop profondes racines; vû sur tout qu'il étoit averti que le Roi Henri faisoit travailler nuit, & jour, avec toutes les diligences possibles, un grand nombre d'Ouvriers, pour fortifier les Places prises, & particuliérement Metz. Il ne manquoit pas cependant d'assembler des forces: mais ce qui lui donnoit le plus à penser, c'est qu'Albert Marquis de Brandebourg se trouvant à la tête d'une Armée de 20. mille hommes d'Infanterie, & de 3000. de Cavalerie, aprés avoir refusé d'accepter le Traité de Paix fait avec Maurice, il n'étoit pas de son intérêt de porter ses armes dans la Lorraine, & de laisser l'Allemagne exposée à un Ennemi si fort, & domestique. Sur ces entrefaites, Albert qui n'avoit eû aucun égard aux remontrances de Charles V. & de Maurice, se porta, soit par sa propre inclination, soit par quelque maxime de sa politique, à faire entendre à l'Empereur, qu'il étoit tout disposé à se remettre sous l'obéïssance de sa Majesté Impériale, à suivre ses ordres, & à em

emploïer ses armes à son service, en tout ce qui pouvoit concerner ses intérêts.

Il lui fit de plus savoir, qu'il étoit prêt à soufcrire toutes les conditions convenables tant pour la sûreté de Sa Majesté Impériale, que pour la sienne propre; mais qu'il croïoit que le plus avantageux pour Sa Majesté, étoit que tout se passât fort sécrétement. Albert, & l'Evêque d'Arras, premier Ministre de Charles V. s'abouchérent donc ensemble, travestis, & dans un lieu où ils ne pouvoient être observez, & découverts de qui que ce fût, aïant même fait tenir un peu à l'écart leurs plus affidez serviteurs. L'Evêque témoigna d'abord à Albert la grande joïe que son retour causoit à l'Empereur, lui protestant que de son côté il n'en avoit jamais ressenti une plus grande que celle de voir ce renoüement d'amitié avec un Prince, dont il avoit toûjours estimé le mérite, & la valeur. En un mot, ils convinrent sans aucune contestation des articles nécessaires à l'un, & à l'autre, & sur-tout qu'Albert feindroit d'être toûjours ennemi de l'Empereur, & ami de la France; que Sa Majesté Impériale lui enverroit l'Armée pour assiéger Metz, & que cependant Albert procureroit tous les avantages convenables aux intérêts de Charles V. De plus, il fut dit, qu'on donneroit avis de tout cela au Duc d'Albe, afin qu'ils pussent se communiquer sécrétement entr'eux ce qu'il seroit le plus à propos de faire.

L'Amitié se tient secréte.

Les Auteurs François écrivent, que quoi que ce Traité eût été négotié, & conclu avec tout le secret possible, néanmoins les finesses

Les François la découvrent.

& les ruſes dont on uſa ne furent pas aſſez grandes pour empêcher qu'il ne parvînt ( ce que j'ai bien de la peine à croire ) aux oreilles du Roi Henri ; qui trouva à propos comme Albert proteſtoit qu'il vouloit continuer au ſervice, & à la ſolde de France, afin de pouvoir mieux la trahir , aprés avoir reçû la païe qu'on lui donnoit , de feindre auſſi de ſon côté ignorer ſon Traité avec Charles V. afin de le mieux leurrer, & de voir juſqu'où iroit ſa malice dans les maux qu'il avoit réſolu de faire à la faveur d'une feinte amitié , juſqu'à ce qu'il levât le maſque. Diſons la vérité. Cette action d'Albert ne mérite rien moins que des loüanges, quoi que les Loix de la guerre ſemblent excuſer toutes ſortes d'artifices & d'infidélitez, lors qu'on peut en tirer quelques avantages.

Armée de l'Empereur.

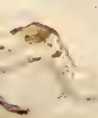
Charles V. réſolut donc le ſiége de Metz, ſans conſidérer que la ſaiſon étoit déja fort avancée , n'aïant pû aſſembler ſon armée avant la fin de l'Automne , ni terminer plûtôt les affaires d'Allemagne. Les François pour exalter davantage la valeur, & la gloire de leur Nation dans la défenſe de Metz , & rendre plus honteuſe la levée du ſiége que l'Empereur fit lui-même en perſonne, diminuent le nombre des gens qui étoient dans cette Ville aſſiégée, & augmentent celui des Aſſiégeans. Dupleix ne fait aller qu'à 8000. hommes ceux qui étoient dans cette Place, & tout au contraire il veut que l'Armée de l'Empereur deſtinée pour ce ſiége fût la plus grande qu'il eût eüe ſous ſon commandement, même depuis qu'il étoit engagé dans des guer-

res contre Soliman. En un mot, cet Historien assûre formellement que cette Armée étoit de plus de 100000. hommes tant Infanterie, que Cavalerie; & cependant il est certain, selon le rapport de la plûpart des Auteurs, & de ceux qui paroissent les plus desintéressez, que toute l'Armée de Charles V. en cette entreprise, ne consistoit qu'en 44. mille hommes d'Infanterie, & 10000. de Cavalerie. Il est vrai qu'aprés qu'Albert de Brandebourg se fut déclaré ouvertement pour l'Empereur, & eut joint son Armée, qui consistoit en 20. mille Fantassins, & trois mille Chevaux, à celle de Charles V. elle se trouva forte de 64. mille hommes de pié, & de 13. mille Chevaux, mais cette jonction ne se fit que fort tard. Cette Armée étoit composée d'Allemans, d'Italiens, d'Espagnols, & de Flamans, & l'Empereur en donna le commandement à Don *Alvarez de Tolede*, Duc d'Albe, avec la même qualité, qu'il possédoit déja, de Lieutenant Général de Sa Majesté Impériale, & il lui donna pour son Lieutenant *Jaques de Médicis*, Marquis de Marignan, natif de Milan, Capitaine aussi trés-expert dans le mêtier de la guerre, fort vaillant, & plein de prudence.

Apareils de Henri II. pour la defense de Metz.

Henri II. ne doutant pas que tous ces grands préparatifs (& d'autant plus qu'il commençoit à se défier fort du Marquis Albert) ne regardassent la Ville de Metz, & que l'Armée de Charles V. ne fît ses plus grands efforts contre cette Place, parce qu'en se rendant maître de la Capitale, il auroit bientôt sans peine toute la Province, le Roi de Fran-





ce, dis-je, prévoïant cela, pensa aux moïens de la pourvoir si bien, & de la munir en sorte qu'elle fût en état de résister aux plus vigoureuses, & plus furieuses attaques. Pour cette fin, il enjoignit avant toutes choses à *Anne de Montmorenci*, Connêtable de France, de pourvoir avec toute la promptitude, & la diligence que demandoit la briéveté du temps, toutes les Places de munitions, & de vivres, & d'en redoubler les Garnisons; & comme ce Prince étoit persuadé que le premier orage tomberoit sur Metz, il emploïa promptement tous les moïens propres à en assûrer la défense, & ne doutant pas qu'elle n'eût à soûtenir un trés-grand effort, Sa Majesté témoigna être fort aise que *François de Lorraine* Duc de Guise eût entrepris de défendre cette Place. C'étoit un Guerrier en qui l'on voïoit également briller dans un éminent degré, la valeur, le courage, l'expérience, la vigilance, la magnanimité, & la prudence. Henri II. n'eût pas plûtôt fait entendre à ce fameux Capitaine ses intentions sur ce sujet, qu'il accepta l'emploi avec tout le zéle imaginable.

Seigneurs Volontaires à Metz.

Le bruit ne se fut pas plûtôt répandu que le Duc de Guise étoit entré dans la Ville de Metz pour la défendre, qu'on eût dit que la France alloit être abandonnée de tout ce qu'il y avoit d'Officiers, & de Gentils-hommes les plus qualifiez, qui accouroient de toutes parts, à dessein de se renfermer dans cette Place, afin de la défendre, & de faire la guerre sous un si grand Heros. Plus de 400. Gentils-hommes, & Officiers de mérite

rite eurent le bonheur d'y entrer comme Volontaires. Entre les principaux & les plus illustres on compta le *Duc d'Anguien*, & le *Prince de Condé*, Freres. *Le Grand Prieur de France*; le *Marquis d'Elbeuf*, le Seigneur de *Montmorenci*, & le Seigneur de *Danville*, tous quatre Freres, & Fils du Connêtable. Horace Farnese, Duc de Castro; le *Comte de Martigues*, & le *Marquis de Range* Freres. Les Comtes de *Bernon*, de *Charni*, de *Granzé*, de *Nanteüil*, de la *Rochefoucaut*, & *Rendon* son Frere. Les Vidames de *Chartres*, & d'*Amiens*. Les Vicomtes du *Pont-Nôtre Dame*, & d'*Auch*. Les Seigneurs de la *Trimoüille*, de *Meziéres*, de la *Palisse*, de *Monpezat*, de *Brosse*, & son Frere, de *Crevecœur*, de *Maligni*, de *Ferriéres*, d'*Ovarti*, de *Bousdasin*, de *Canaples*, & son Frere, de *Rochevil*, de la *Chapelle*, de *Lucé*, des *Ursins*, de *Rufec*, de *Suze*, de Roche *Baron*. de *Clermont*, de *Soubize*, de *Dampierre*, de *Paroi*, de *Noüailles*, de *Silly*, de *Rouville*, de *Tourci*, de *Bordeille d'Anchon*, de *Duras*, de *Lorges*, de *Maillé*, & son Fils. De *Verigni*, de *Joyeuse*, de *Monmar*, de *Samaches*, de *Sessac*, d'*Amantay*, de *Sombarnon*, d'*Orbec*, de *Vitri*, de la *Ferté*, de *Murat*.

En un mot, plus de cent autres Gentilshommes qualifiez, avec six Valets, pour la plûpart, & les autres pour le moins trois, tous bons Soldats. De sorte qu'on pouvoit dire que toute la fleur de la Noblesse Françoise s'étoit renfermée dans cette Place pour la défendre. Le Seigneur d'*Entragues* Lieutenant du Duc de Guise, passa à la montre dans

On fait montre. 1552.

dans la grande Place de l'Eglise Catédrale tous ces Volontaires, qui étoient au nombre de 400. aïant chacun ses Valets qui marchoient derriére eux en bon ordre; mais qui dans la suite furent mis à part dans l'Armée. Le Duc de Guise qui regardoit cette montre d'une fenêtre témoigna une joïe & une allégresse extraordinaire, & déclara qu'il n'avoit jamais vû ensemble tant de Noblesse, toute bien faite, & lestement habillée, & parmi laquelle il n'y en avoit pas un seul qui ne fût capable de commander. *Guillaume Paradin* écrit qu'il n'y eut dans Metz qu'environ huit mille Soldats, pour la défense de ce Siége, mais quoi qu'il dise, l'opinion commune est qu'il s'y trouva plus de 12. mille Soldats d'élite, & parmi eux 1500. Chevaux, avec des provisions pour un an & demi, tant pour les hommes, que pour les chevaux, & une grande abondance de munitions de guerre. Il n'y a donc pas grand sujet de s'étonner qu'une Ville comme celle-là, bien munie & bien pourvuë de tout, ait soûtenu un Siége pendant l'hiver, & dans un temps de pluïes, & de néges.

Albert de Brandebourg.

Avant que l'Armée de l'Empereur se mît en marche, pour commencer le Siége résolu (savoir le 14. d'Octobre) Albert de Branbourg feignant toûjours d'être ami, & confédéré du Roi Henri, s'avança avec son Armée, & vint se poster dans un lieu distant seulement de cinq miles de Metz, à dessein de surprendre cette Ville, donnant à entendre au Duc de Guise qu'il pouvoit disposer de lui, & de son Armée, & qu'il n'étoit là

que

que pour le ſervice du Roi, & pour tâcher de détourner l'Empereur de la penſée de faire aſſiéger cette Place. Cependant il preſſoit fort le Duc de lui envoïer des proviſions pour l'entretien de ſes gens, dans la vûë, s'il ne pouvoit pas faire d'autre mal aux François, de leur faire au moins celui de diminuer les proviſions d'une Ville, qui attendoit à tout moment de ſe voir aſſiégée. Au commencement le Duc ne fit pas difficulté de lui en fournir, parce qu'il ſavoit bien que le Roi croïoit qu'il y alloit de ſon intérêt de le repaître d'eſpérances. Mais enfin le Marquis continuant ſes inſtances, & ſes importunitez pour avoir des vivres, le Duc lui fit dire que ce ſeroit à lui une grande folie de ſe défaire de ſes proviſions, dans un temps où il attendoit le Siége, & qu'abſolument il ne pouvoit plus lui en donner; d'autant plus que le Marquis aïant la campagne à ſa diſpoſition, il lui étoit plus facile d'en recouvrer, qu'à lui d'en avoir lors qu'il ſeroit inveſti, & ſerré par les ennemis.

Albert (que les François ne qualifioient plus autrement que l'infidelle, & le Traître) voïant qu'il ne pouvoit plus tirer aucun avantage de ce côté-là, ſongea aux moïens d'en tirer d'un autre. Il envoïa donc prier le Duc de Guiſe de lui faire bâtir un pont ſur la *Moſelle*, afin qu'il pût ſe retirer avec ſûreté, avant que d'être preſſé par l'Armée de l'Empereur; demande à laquelle le Duc répondit qu'il n'avoit ni matériaux, ni loiſir pour faire conſtruire des ponts, en un temps auquel les Ennemis s'approchoient de plus en plus

Tâche de ſurprendre le Duc.

des

des portes de la Ville. Albert aïant manqué ce coup en tenta un autre. Il envoïa prier le Duc de vouloir recevoir quelques mortiers dans la Ville, parce qu'ils ne feroient, disoit-il, que l'embarrasser, en cas qu'il fût obligé d'en venir aux mains avec les ennemis; ce qu'il fit pour mieux persuader le Duc de sa fidélité, & le surprendre ensuite plus aisément; & en effet, pendant qu'on faisoit entrer ces mortiers dans la Ville, ou peu aprés qu'ils y furent, Albert écrivit un billet au Duc, par lequel il le prioit de lui assigner lieu, jour, & heure pour s'aboucher ensemble hors de la Ville, aïant à lui communiquer des affaires de la dernière importance, qui ne se pouvoient pas confier au papier. A quoi le Duc répondit que ce seroit la derniére imprudence à un Gouverneur de Place d'abandonner sa Garnison, lors qu'il avoit l'ennemi aux portes; ajoûtant à cela que si Monsieur le Marquis vouloit venir dans la Ville, ce lui seroit un trés-grand plaisir, & qu'il feroit de son mieux pour le bien régaler.

Autre événement.

Albert pour ne découvrir pas si tôt sa trahison, fit mine d'accepter l'offre, afin de ne pas donner sujet de soupçonner qu'il se défiât du Duc, mais quand il fut question d'assigner le jour, & l'heure, il trouva mille détours, & finesses, pour prolonger le temps. Le Roi avoit envoïé Jean du Fresne, Evêque de Bayonne, & le Seigneur de Lansac, pour lui proposer d'autres avantages, afin de le retenir par ce moïen à son service, ou de le détourner du moins de celui de Charles V. Cependant le Connêtable avec lequel le Roi s'étoit

entretenu

entretenu de l'infidélité dont il y avoit tout lieu de ſoupçonner Albert, s'étant approché de Metz avec l'Armée Royale, pour encourager la Garniſon, par l'aſſûrance d'un prompt ſecours, en cas de beſoin, aſſembla ſes plus affidez Conſeillers de Guerre, & mit en délibération, ſi l'on devoit battre le Marquis, avant qu'il eût joint ſon Armée avec celle de l'Empereur. Mais quoi que le Connêtable eût prés d'une fois autant d'Infanterie & les deux tiers plus de Cavalerie, il ne fût pas néanmoins trouvé à propos de rien riſquer dans une ſemblable occaſion, parce que la perte de la bataille auroit infailliblement cauſé celle de la Ville.

Le 22. Octobre le Duc d'Albe, & le Marquis de Marignan arrivérent à quatre miles de Metz, avec 4000. Chevaux, & 14000. hommes d'Infanterie, & allérent camper à Ste. Barbe. Le Duc d'Albe s'avança encore avec la Cavalerie d'un côté, faiſant en même temps défiler de l'autre 2000. Fantaſſins Eſpagnols pour reconnoître la Place, & le terrein. Le Duc de Guiſe ne s'en fut pas plûtôt apperçu, qu'il fit ſortir les Seigneurs de *Rendan*, & de la *Broſſe* avec 600. Chevaux ſoutenus par 1200. hommes d'Infanterie pour les ſaluer par une eſcarmouche, & obſerver leurs démarches. Mais les Eſpagnols ſe retirérent ſans tirer un ſeul coup, faiſant ſemblant d'avoir peur, à deſſein d'attirer les François un peu loin de la Ville, afin de les pouvoir battre plus aiſément, mais ceux-ci ſuivant leur ordre s'en retournérent. La nuit ſuivante toute l'Armée Impériale

Les Impériaux arrivent devant Metz 1552.

acheva

acheva d'arriver, & le matin on fit peu à peu les approches de la Ville, à la faveur des tranchées. Mais ce ne fut pas sans perdre beaucoup de monde, à cause des continuelles sorties de ceux de dedans, qui soûtenus par le canon des murailles, & par les Soldats qui bordoient les parapets, les éloignoient par de rudes escarmouches, ou leur faisoient acheter bien cher le terrein qu'ils gagnoient. Et en effet les Impériaux n'avoient pas moins d'affaire à repousser les Assiégez, qu'à se mettre à couvert du fracas de l'artillerie.

Perte des François.

Le Marquis Albert ne faisoit que tourner tout autour, tantôt un peu plus prés, tantôt un peu plus loin, comme s'il eût voulu se défendre contre les Impériaux, sans néanmoins faire aucun acte d'hostilité. Le Duc d'Aumale avec mille Chevaux avoit ordre de le côtoyer, pour observer ses mouvemens & ses actions; mais connoissant manifestement sa tromperie, & ne pouvant la souffrir plus long-temps, il se laissa un jour emporter à son grand courage, & sans considérer que la partie n'étoit nullement égale, il se jetta avec furie sur les premiers Régimens, qui ne pensant à rien moins qu'à être ainsi surpris par des gens qu'ils regardoient comme amis, furent fort endommagez, & mirent toute l'armée en désordre; mais les Brandebourgeois s'étant bientôt ralliez, coururent avec une impétuosité que le desir de la vengeance augmentoit encore, contre les François, & en firent un horrible carnage. Le Duc blessé de trois coups demeura prisonnier

nier d'Albert, avec les Seigneurs de Rohan, de Chartres, & 17. autres Gentils-hommes, qui furent envoïez en Allemagne, & l'année suivante ils furent delivrez, moïennant une bonne rançon chacun, le Duc d'Aumale aussi guéri de ses blessures, racheta sa liberté en donnant 40. mille écus.

Le même jour le Marquis Albert, aprés cet avantage, se déclara ouvertement pour l'Empereur, piquant avec ses Gardes, vers le Marquis de Marignan qu'il rencontra le premier, & vers le Duc d'Albe, lesquels l'embrassérent avec tous les respects dûs à un si grand Prince, & à un si grand Guerrier; & ainsi il se campa le neuviéme de Novembre devant Metz, son quartier lui aïant été marqué à l'Abbaye de St. Martin, vis-à-vis de celui du Duc d'Albe, qui s'étoit avancé jusqu'à Belle-Croix. Comme ce lieu avoit été marqué pour le quartier du Marquis Albert, qu'on attendoit de jour à autre pour s'unir à toute l'Armée, on n'avoit point fait de batterie de ce côté-là contre la Ville: mais le jour même de son arrivée en ce lieu, Albert fit dresser une batterie plus grande qu'aucune autre; ce qui lui fut plus facile, parce qu'il ne fut pas incommodé par les fréquentes sorties, comme on l'avoit été au commencement; de sorte qu'aïant mis son canon en baterie, il commença à foudroyer la Ville avec furie.

Albert se déclare du parti de l'Empereur.

Avec tout cela, le Duc d'Albe voïant que les batteries faisoient peu d'effet, eut recours à la trahison, & consulta avec Albert, & avec le Marquis de Marignan, sur les moiens de

Trahison.

de s'en ſervir avec ſuccez, vû que les grandes précautions du Duc de Guiſe rendoient les batteries preſqu'inutiles; & il fut conclu que le ſoin en ſeroit laiſſé au Duc, qui ſe mit en état de venir à bout de ſon deſſein. Pour cet effet, il trouva moïen de corrompre deux Priſonniers, auſquels, aprés leur avoir donné la liberté, il perſuada en leur promettant de grands avantages, de rentrer dans la Ville, & de tâcher d'y engager le plus de gens qu'ils pourroient dans le parti de l'Empereur, en quoi, diſoit-il, ils n'auroient pas de peine à réüſſir, parce que le nombre de ceux qui conſervoient du reſſentiment contre la France, étoit grand. Ces Soldats, ſoit qu'ils craigniſſent, ou qu'ils ne rencontraſſent pas dans cette entrepriſe toute la facilité qu'ils croïoient, bien loin de s'emploïer à l'affaire qui leur avoit été confiée, découvrirent le tout au Duc de Guiſe, & par une autre trahiſon, s'offrirent de faire tomber les ennemis dans le piége. Mais il faut ſavoir que, ſoit que le Duc d'Albe ſe défiât des deux priſonniers, ou qu'il voulût mieux aſſûrer le ſuccez de la trahiſon, il leur donna pour compagnon un Ingénieur trés-habile, & trés-brave, feignant qu'il étoit un de ſes Capitaines; lequel remarqua que l'endroit le plus foible de la Ville, étoit celui du côté de la Moſelle, Le Duc de Guiſe donc accepta l'offre des autres, qui furent renvoïez au Camp Impérial, pour tâcher d'exécuter l'autre trahiſon projettée.

Trahiſon ſans effet.

Comme ils furent arrivez au Camp; où ils feignirent de s'être ſauvez comme par miracle,

racle, l'Ingenieur ne manqua pas d'informer d'abord le Duc d'Albe, que l'endroit du côté de la Moselle étoit trés-fort, & comme imprenable, mais que le côté de la Porte de *Saint Tribau* étoit si foible, que si on y donnoit l'assaut, on remporteroit immancablement la victoire, & on prendroit la Ville. Le Duc de Guise avoit posté du côté de cette Porte toute la fleur de son monde, ne doutant pas que les ennemis n'y vinssent à l'assaut, & bien persuadé que par le grand carnage qu'il en feroit il les obligeroit de lever le siége. Mais le Duc d'Albe qui n'ajoûtoit guére de foi à des rapports de cette nature, non content de changer la batterie, & de la faire dresser du côté de la Moselle, fit pendre tous ces Traîtres à la vûe de la Porte de Saint Tribau, & par-là non-seulement il frustra le Duc de Guise de son espérance, mais incommoda beaucoup les Assiégez par cette batterie furieuse du côté de la Moselle, & comme c'étoit effectivement l'endroit le plus foible, cela donna beaucoup d'inquiétude au Duc de Guise.

Il n'avoit pas été jugé à propos, sur-tout par les Espagnols, naturellement pointilleux & formalistes, que l'Empereur allât en personne à ce siége, comme il le souhaitoit fort, parce, disoit on, qu'un Empereur ne devoit pas lui-même battre une Ville, à moins qu'il n'y eût dedans un Roi pour la défendre; comme si les Conseillers qui furent de cet avis eussent prevû les malheurs qui devoient arriver à l'Armée. Il fut néanmoins conclu qu'il seroit bon qu'il se tînt en un lieu voisin, afin d'ani-

Charles V. à Thionville.

d'animer davantage les Affiégeans par fa proximité. De forte qu'aïant laiffé tout le foin de ce fiége au Duc d'Albe, & au Marquis de Marignan au commencement, & enfuite, comme il a été dit, au Marquis Albert, il s'arrêta à Thionville, pour en être le fimple fpectateur. Quelques-uns rapportent autrement ce fait, & les François mêmes, favoir, que l'Empereur venoit pour commander le fiége en perfonne, mais que la goute l'aïant furpris en chemin, il fut contraint de s'arrêter à Thionville; & la raifon qu'ils en allé-guent, c'eft que dés qu'il commença à fe retablir, il fe tranfporta en perfonne à ce fiége. Je ne nie pas qu'il n'ait pû fe faire que Charles V. foit refté à Thionville à caufe de la goute, à laquelle il étoit fort fujet, furtout en ce temps-là; mais comme je remarque que les Ecrivains les plus contemporains en parlent autrement, je trouve à propos de les fuivre.

Il va en perfonne au fiége. L'Empereur s'apperçut qu'entre les trois Chefs qui commandoient ce fiége, il régnoit une grande jaloufie dans le commandement, une continuelle diverfité de fentimens dans les Confeils, une extréme obftination à vouloir foûtenir chacun fon fentiment; une haute opinion que chacun avoit de foi-même; ce qui caufoit de grands retardemens, & de continuelles irréfolutions, en forte que pour la moindre chofe il falloit envoyer à Thionville les points qui étoient en deliberation, & conteftez, pour en attendre de lui la decifion. Ainfi Charles V. perfuadé que c'étoit là la vraïe raifon pourquoi

ces

ces trois grands Capitaines, également vaillans, & expérimentez, n'avoient encore du tout point avancé à ce siége, dans l'espace d'un mois, avec une Armée trés-floriſſante, ce Prince, dis-je, voïant cela, jugea qu'il y alloit de ſon honneur, & de ſon intérêt, d'aller lui-même en perſonne commander ce ſiége; afin de pouvoir par ſa préſence, & par ſon autorité y mettre quelque fin; ce qu'il ne fit que trop d'une maniere honteuſe, & préjudiciable à ſa reputation, & à ſa gloire.

Il arriva donc le ſoir du 21. Novembre au Camp de Metz, où il avoit auparavant envoïé ordre que perſonne ne bougeât de ſon poſte, & qu'on ne lui fit aucune réception (Il y a néanmoins des Ecrivains qui le rapportent autrement) parce qu'il vouloit s'y rendre *incognito*. Cet ordre exprés fut donné au trois Chefs qui y obéïrént, de ſorte qu'étant entré dans le Camp lors qu'on s'y attendoit le moins, il s'en alla tout droit au quartier du Duc d'Albe, où à l'inſtant même, c'eſt-à dire, auſſitôt qu'il eût mis pié à terre, il tint conſeil de Guerre, avec les trois Chefs ſeulement, Albert de Brandebourg, le Duc d'Albe, & le Marquis de Marignan; & le même ſoir, environ à trois heures de nuit, il aſſembla le Conſeil de tous les Généraux, non pas tant pour avoir leur avis, que pour marque d'eſtime, & pour les exhorter de vouloir chacun pour leur propre honneur, & pour le ſien, redoubler leur courage, leur zéle, & leurs travaux pour venir heureuſement à bout de cette entrepriſe. Outre cela Charles V. avoit déja mis en uſage une autre maxime

Son arrivée, & Conſeil.

me, que je ne veux pas paſſer ſous ſilence, ſavoir, qu'il avoit écrit aux trois Chefs, à chacun en ſon particulier, que s'ils avoient quelque ſujet de ſe plaindre l'un de l'autre, ils vouluſſent, au nom du Seigneur, & pour l'amour de lui, ſacrifier leurs reſſentimens particuliers au bien public; ou du moins remettre l'éclairciſſement de leurs différends à un autre temps: juſqu'aprés le ſiége, qu'il avoit deſſein de pouſſer avec toute l'application, & la vigueur poſſible, ſans vouloir entendre parler que d'une bonne, & mutuelle diſpoſition à faire connoître à l'envi, que le deſir de la gloire commune l'emportoit dans leur eſprit ſur tous les ſujets de haine, & de mécontentement, qu'ils pouvoient avoir chacun en leur particulier.

Soupçons de Charles V. malfondez.

Ce ne fut pas ſans beaucoup de raiſon que Charles V. fit précéder ſa venue de ces exhortations, vû qu'il n'ignoroit pas que la jalouſie, l'envie, la diſcorde ne régnoient que trop entre les trois Chefs, dont chacun prétendoit en ſavoir plus que l'autre; poiſon pernicieux, qui ne ſe gliſſe que trop dans toute ſorte de Gouvernement, & qui s'inſinue ſur tout en celui de la Guerre, où néanmoins la bonne intelligence eſt requiſe d'une façon toute particuliére, parce que c'eſt de la concorde, ou de la diſcorde, que dépendent les défaites, ou les victoires. Pluſieurs écrivent que l'Empereur voïant (comme il a déja été dit) qu'en tant de jours de ſiége on n'avoit fait aucuns progrez, n'eut pas de peine à ſe perſuader que la diverſité de ſentimens qui régnoit entre les Chefs, étoit la cauſe de ce peu de ſuccés.

tez. Mais lors qu'enſuite il conſidéra lui-même, & connut bien l'état des choſes, il ſe déſabuſa de cette penſée dont il étoit prévenu, & vit clairement que le Roi Henri avoit ſi bien fortifié, & muni Metz, qu'il n'étoit pas poſſible de le prendre. Ce ne fut pas ſans raiſon qu'il fut dit enſuite par la voix publique; que *l'Empereur par ſon arrivée au ſiége, perdit ſa reputation, & ſauva celle de ſes Généraux*

Le lendemain de ſon arrivée, l'Empereur alla de grand matin viſiter tous les Quartiers, encouragea les Soldats par des paroles pleines de cette bonté & de cette humanité qui lui étoit naturelle, & ordinaire; les exhorta à vouloir par un effet de leur courage, & de leur zéle, ſupporter avec patience les ſouffrances, les incommoditez, & les difficultez que la ſaiſon déja fort avancée augmentoit de beaucoup; il pria les Officiers de n'épargner pas les bons exemples aux Soldats, en faiſant paroître une grande vigilance, & en ſouffrant auſſi patiemment, de leur côté, les peines, & les fatigues inſéparables du Commandement: il fit reſſouvenir les uns, & les autres des devoirs auſquels la profeſſion des armes les engageoit; & pour rendre toutes ces exhortations plus efficaces il y joignit des promeſſes de grandes & magnifiques recompenſes, proportionnées au mérite des actions de chacun; promeſſes qui avoient beaucoup de force dans la bouche de ce Prince, qui n'en fit jamais aucune ſans l'exécuter. En un mot, comme il s'agiſſoit de riſquer toute ſa gloire dans cette entrepriſe, & dans cette réſolu-

Ses exhortations.

ſolution de continuer le ſiége en perſonne, & que cette gloire n'avoit déja été que trop flétrie par ſa fuïte précipitée d'Inſpruch, il avoit beſoin de faire quelque choſe d'extraordinaire pour lui rendre ſon premier luſtre, c'eſt pourquoi il emploïa toute la force de ſon éloquence pour perſuader les ſiens, & les porter à faire chacun de ſon mieux. Il loüa les uns, blâma les autres, fit divers changemens tant dans le Commandement, que dans les batteries: & pour ne rien omettre de tout ce qui étoit capable de toucher & d'animer ſes gens, il déclara hautement devant tous, que pour lui il étoit réſolu, *ou de prendre Metz, ou de mourir devant Mets*, cependant il ne fit ni l'un, ni l'autre.

Merveille digne de remarque.

On tient pour certain que, ſelon le rapport de toutes les Hiſtoires, on n'avoit jamais vû dans le monde aucun Capitaine, ni aucun Prince, & bien moins encore aucun Roi, & aucun Empereur, ſur tout âgé déja de 53. ans, affoibli outre cela par de grandes fatigues ſouffertes durant l'eſpace de 35. ans, en de continuels voïages par mer, & par terre, travaillé d'ailleurs, depuis pluſieurs années, d'une goute aſſez fréquente, & enfin accablé de diverſes autres incommoditez, on rapporte, dis-je, comme une choſe conſtante, qu'il ne s'étoit jamais trouvé aucun Prince qui malgré tout cela eût pû tant agir, tant faire, tant fatiguer. Pendant un mois entier il fut inceſſamment occupé à viſiter lui-même, nuit & jour les batteries, & on le vit travailler de ſes propres mains, quoi-qu'eſtropiées par la goute, & entreprendre les choſes les plus peni-

penibles, & les plus difficiles, pour donner exemple aux autres. Il ne se soucioit plus ni de boire, ni de manger, ni de dormir, & étoit le premier à courir aux assauts. Le desir de prendre cette place apliquoit tellement son esprit à l'exécution des moïens propres à parvenir à cette fin, que non-seulement il ne se soucioit plus de hazarder sa vie, mais que même il ne voïoit, & ne connoissoit plus ni périls, ni risques; en sorte que le Duc d'Albe, & le Marquis de Brandebourg furent souvent contrains de le tirer par force des plus évidens dangers.

Enfin aprés tant de peines, de fatigues, de travaux, & d'efforts, aprés avoir cent fois risqué sa vie, & vû tomber morts à ses pieds un grand nombre des siens, & tout cela inutilement, la prise de cette Place aïant été jugée impossible par tout ce qu'il y avoit de gens habiles & expérimentez, Charles V. fut contraint par le conseil de tous ses gens de lever le siége; d'autant plus que les Allemans avoient déja oublié leur fierté, les Espagnols leurs rodomontades, & les Italiens leurs ruses, & leurs finesses. Lors que le Duc d'Albe, Albert de Brandebourg, & le Marquis de Marignan allérent trouver l'Empereur, & lui remontrérent, que puis qu'on ne voïoit que trop clairement que toute espérance de prendre cette Place étoit perdue, & que l'Hiver commençoit déja à faire sentir ses rigueurs, il falloit de nécessité se retirer de ce lieu sans aucun retardement: cette remontrance démonta ce Prince, pour ainsi dire, jusque-là que contre son naturel tranquile & moderé,

Il ne veut pas lever le siége.

 il ne

il ne put s'empêcher de leur répondre tout en colére: *De quel front osez-vous me faire une proposition de cette nature, qui n'est propre qu'à ternir mon honneur, & ma reputation? J'ay déclaré hautement que j'étois venu ou pour entrer dans Metz, ou pour mourir devant. S'en aille donc qui voudra, pour moi j'ai résolu ou de voir la chûte de Metz, ou de m'ensevelir sous ses ruines.*

Mal, & bien, même dans les Princes. 1552.

Il est constant que ce ne fut pas sans beaucoup de difficulté, & de peine qu'on le fit résoudre à lever le Siége; mais à la fin aïant rappellé dans son âme cette prudence qui l'avoit presque abandonnée, il se laissa persuader, pour ne pas rendre le mal encore plus grand. Si les Princes venoient à bout de faire tout ce qu'ils veulent & de mettre en exécution tous les desseins qu'ils forment, les Courtisans flateurs, sorte de gens dont les Cours abondent, leur éleveroient des Temples, & des Autels, & leur offriroient des sacrifices comme à autant de Divinitez. Pour les faire ressouvenir qu'ils ne sont que des hommes, non plus que les autres, cette Providence, qui voit, conduit, & ordonne tout, veut que les Princes & les Monarques soïent sujets au mal, & au bien, à la santé, & à la maladie; au chaud, & au froid; aux plaisirs, & aux déplaisirs; aux bonheurs, & aux malheurs. S'ils n'ignorent pas ces Decrets qui réglent souverainement, & inévitablement les destinées du Genre humain, pourquoi tant se réjoüir des bons succez, puisqu'ils doivent être suivis des mauvais? Pourquoi tant s'affliger des mauvais puis que les bons

bons doivent leur ſuccéder ? Charles V. devoit ſe contenter d'avoir fait à ce Siége, tout ce qui pouvoit être fait par un grand Monarque, & par un des plus experts & plus prudens Guerriers ; & ſe ſoûmettre à la volonté de la Puiſſance Supérieure.

Enfin, les Impériaux ſe trouvoient accablez de toutes ſortes de miſéres ; étant expoſez, pour la plûpart, ou à perdre la vie par le fer de l'ennemi, en combatant vaillamment, qui étoit la ſeule conſolation qui leur reſtoit, ou à périr miſérablement par la faim, par la ſoif, par le froid, par les glaces, par les maladies, & par toutes les autres eſpéces de miſéres qu'on peut imaginer ; outre que pluſieurs déſertoient, & ſe débandoient, ou pour ſauver leur vie, ou pour ſe délivrer de cette urgente néceſſité qu'ils ne pouvoient plus ſupporter. Que doit donc faire Charles V. dans une occurrence de cette nature ? Lever le Siége ; hé bien, le voilà levé ; le *Comte d'Egmont* aïant été envoïé devant avec la Cavalerie legére du côté de Flandre, vers où Charles V. s'achemina tôt aprés. Cette retraite ſe fit avec tant de précipitation, & avec un ſi grand déſordre, que le Seigneur de *Charny* avec 30. Chevaux ſeulement, emmena à Metz 400, Priſonniers qu'il trouva débandez, & épars çà & là, ne ſachant comment ſe tirer des boues, cauſées par les pluïes qui étoient tombées en abondance ; de ſorte que les pauvres Soldats ſe laiſſoient deſarmer, & mener en priſon, comme ſi ç'eût été un grand bonheur pour eux. Véritablement il ne s'étoit, peut-être,

Le Siége levé. 1553.

jamais vû une plus grande confusion; parce que les principaux Commandans, voïant leur Souverain Chef tout abbatu de douleur, de chagrin, & de honte, ne pouvoient être qu'en un semblable état; & à leur exemple les autres Officiers; & par consequent quelle confusion ne devoit pas se trouver parmi les Soldats?

Arriére garde.

En vérité, un si grand Empereur méritoit bien de commencer plus heureusement l'année 1553. car la levée de ce Siége arriva justement le premier jour de cette année. Le Marquis Albert se chargea de conduire avec ses gens l'Arriere-garde, dans la retraite de l'Armée, & il n'eut assûrément pas peu à faire avec la Garnison de Metz qui sortit en un gros corps, & se mit à ses trousses. Il se défendit au commencement avec beaucoup de bravoure & de fermeté, mais les attaques trop fréquentes de l'ennemi, lui aïant ôté tout moïen de pouvoir plus long-temps conduire ses gens en bon ordre, & les voïant tous embarrassez, & en confusion, il prit la fuïte avec un petit nombre de ses Officiers, criant lui-même *sauve qui peut*; de sorte qu'une bonne partie des siens tombérent entre les mains des Ennemis, & furent tous ou tuez, ou faits prisonniers.

Duc de Guise. 1553.

Aussitôt que le Duc de Guise eut vû le Siége levé, & les ennemis mis en fuïte, & poursuivis fort loin par la Garnison, qui en tua un grand nombre, il dépêcha au Roi à Paris trois Seigneurs de la premiére qualité, qui prirent différens chemins, faisant entr'eux des gagûres à qui courreroit le plus

plus vîte pour en porter le premier la nouvelle ; outre un anneau de quelque prix que le Duc promit (ſans compter le préſent qu'on ſuppoſoit que le Roi ne manqueroit pas de donner) à celui qui lui porteroit le premier cette bonne nouvelle. Environ une heure aprés, que les environs de la Ville ſe virent delivrez des ennemis, & entiérement nettéïez, le Duc de Guiſe ſortit accompagné de pluſieurs Princes, & Capitaines qui avoient part à la gloire, pour viſiter le camp, les batteries, & les quartiers, & par tout il ſe trouva quantité de malades, & de bleſſez, qui étoient dans une extréme langueur, & demandoient du ſecours. Le Duc, généreux de ſon naturel, fut touché de compaſſion envers eux, & ordonna, qu'on leur fournît à tous des vivres & des rafraîchiſſemens ; il manda auſſi ordre aux Médecins d'en prendre autant de ſoin que s'ils euſſent été de véritables amis, de les aſſiſter, & de faire tout ce qui ſe pourroit pour leur guériſon. De là à deux jours il fit préparer vingt Barques couvertes avec des paillaſſes, & autres commoditez, & aïant fait mettre dedans les malades, & les bleſſez, il les envoya à Thionville. Cette action du Duc, laquelle peut être avec vérité appellée auguſte, charitable, & pleine de pieté, & de juſtice, augmenta fort l'eſtime où étoit déja la Nation Françoiſe, & rendit de plus en plus immortel le nom de ce fameux & illuſtre Guerrier, qui outre cela s'attira par une ſi grande humanité l'amour & la vénération des Allemans, des Eſpagnols, des Italiens, & des Flamans, car il

y avoit de toutes ces Nations des malades & des bleſſez. Enſuite le matin du 13. Janvier le Duc partit pour aller receüillir les fruits de ſes travaux, & cette moiſſon de gloire qu'il venoit d'acquérir, & véritablement il fut reçu du Roi avec tous les témoignages d'affection qu'un ſi grand Prince pouvoit donner à un ſi grand Capitaine.

Morts. 1553. Pour ce qui eſt du nombre des Morts, il y a une ſi grande diverſité de ſentimens entre les Auteurs, que quelque diligence, & quelque exactitude que j'aïe pû apporter, pour m'en éclaircir au vrai, il ne m'a pas été poſſible d'en rien receüillir de bien certain. Quelques-uns écrivent que de cette Armée qui fut emploïée à ce Siége, laquelle étoit composée de plus de 70. mille Soldats, en y comprenant ceux de Brandebourg, il en manqua plus de 30. mille, qui périrent ou par la rigueur de la ſaiſon, qui ſe trouva trés-grande, ou par la violence des armes. D'autres diminuent ce nombre, & le reſtreignent à 20. mille tout au plus; & il y en a beaucoup qui l'exagérent juſqu'à aſſûrer qu'il en périt 40. mille, & plus. Mais il y a d'autres Ecrivains qui ne font pas difficulté de ſoûtenir, ſans aucune apparence de raiſon & de vérité, qu'en tout & par tout il ne mourut à ce Siége, qui dura deux mois entiers, que 4000. hommes ſeulement; & cependant il eſt conſtant, ſelon le rapport des Auteurs mêmes Allemans, & Flamans, que le ſeul Albert de Brandebourg perdit plus de 5000. des ſiens. Voilà tout ce que je puis dire ſur cette matiére.

Je

Je desirerois cependant que les François & leurs Partisans ne chantassent pas si haut leur *Alleluia*, leur *Gaudeamus*, & leur *in Cœlum ascendam, & super Astra Dei exaltabo solium meum.* Je veux bien qu'ils chantent en musique en quatre parties, & même à six, si le chant le permet, le *Gratias agimus tibi*, les yeux tournez vers le Ciel avec une grande devotion; parce qu'il est certain que cette Place (je ne prétens pas diminuer le mérite du Duc, un des plus grands Heros de son temps) fut défenduë, plus que par la valeur du Duc, par la Divine Providence; & dans l'état où se trouvoit la Ville, elle pouvoit être gardée & défendue, je ne dirai pas par un Heros, mais par un *Cola de Renzo*, qui songeoit toutes les nuits qu'il gagnoit des victoires, & prenoit des Places. Quelles forces, je vous prie, pouvoient prendre une Ville, dans laquelle le Roi, bien persuadé du Siége, avoit mis toute la fleur de la Noblesse Françoise, avec une Garnison nombreuse, composée non de Soldats, mais d'Officiers, & bien pourvûë, & munie de tout? Mais que dis-je? Quelle armée, quelque grande & forte qu'elle eût été, n'eût pas été fatiguée & abbatue par les armes & par l'artillerie de la Ville, & sur tout par une guerre de deux mois, à commencer du dernier d'Octobre jusqu'au premier de Janvier, que la rigueur de la saison lui fit, avec la Cavalerie legére des vents, accompagnée de grêles, de tonnerres, & d'éclairs, qui ne discontinuérent point durant ce temps là, sans parler des glaces dont la terre étoit couverte. Comment

Les François ne doivent pas tant se vanter.

ment pouvoir résister à tant d'ennemis qui détruisoient ceux de dehors, & qui mettoient ceux de dedans fort à leur aise, & leur donnoient beau jeu?

Continuation. Cependant Dupleix qui (comme il a déja été dit) semble être payé pour écrire les éloges des Rois de France, & pour inventer des Satires contre Charles V. & Philippe II. son Fils, pour ne pas dire contre tous les Princes de la Maison d'Aûtriche, fait passer pour des vertus les actions les plus imprudentes de François I. devant Pavie, & les vertus de Charles V. devant Metz pour des actions lâches & honteuses. Cet Auteur fait d'une mouche de gloire en un Roi de France, un éléphant, & d'un éléphant de mauvaise conduite, une trés-petite mouche; & tout au contraire, lors qu'il s'agit de Charles V. il fait passer un éléphant d'actions glorieuses pour une mouche, & une mouche de quelque défaut pour un éléphant, s'il m'est permis de parler ainsi. Pour moi, je ne voi pas quelle grande gloire les François tirent d'avoir défendu Metz; des boîteux, & des aveugles auroient été capables de la défendre, vû les raisons déja alléguées. A Dieu ne plaise que je veüille en rien diminuer la gloire que s'est acquise par les armes la Nation Françoise, qui, aprés la Romaine, est assûrément la plus belliqueuse qu'il y ait jamais eû sur la Terre; mais je ne voudrois pas que les François se vantassent si fort, & se donnassent tant de louanges pour avoir défendu Metz; ou du moins, il me semble qu'ils ne devroient pas insulter si fiérement un grand &

glorieux

glorieux Empereur, pour lui avoir fait lever le Siége. Il a perdu de l'honneur, & de la reputation, il a reçu un affront. Soit, je veux bien le dire avec les autres, qui le blâment sans bien considérer toutes choses, mais je suis sûr que quiconque voudra faire attention à tout ce que j'ai allégué ci-dessus en divers endroits, ne pourra s'empêcher de rendre justice à cet Empereur en cette rencontre. Cette retraite fut glorieuse à Charles V. pour avoir sçû auparavant sauver tout le canon, & tout le bagage.

Autre circonstance remarquable.

A la fin de l'autre Livre j'ai décrit le grand carnage (car il est constant qu'il fit beaucoup de mal) qu'Albert Marquis de Brandebourg fit en Allemagne, & la bataille qu'il livra à Maurice, dans laquelle celui-ci perdit la vie, j'ai, dis-je, rapporté ces événemens à la fin du Livre précédent, parce que plusieurs Auteurs écrivent qu'ils arrivérent en 1552. alléguant entr'autres raisons celle-ci, que si Maurice n'eût pas été mort, Charles V. avec lequel il s'étoit réconcilié, n'auroit pas manqué de le mener avec lui à une si grande entreprise; cependant personne n'a fait mention où étoit Maurice dans le temps d'un si fameux Siége. Avec tout cela la plûpart des Ecrivains conviennent que la Bataille où Maurice fut tué, ne se donna que six mois aprés la levée du Siége de Metz; & il y a grande apparence que cela est ainsi, puisque les Histoires Chronologiques, & Généalogiques de la Maison de Saxe le rapportent de cette maniére. Je n'ai pas néanmoins crû faire mal de parler de cette particularité lors que j'ai fait mention du Traité de Charles V. avec

Maurice, & ses Confédérez, & d'ajoûter ici ce qui me reste à dire de plus d'Albert: mais premiérement je toucherai un autre article.

Charles V. donne ordre d'assiéger Teroüane.

Charles V. dans sa marche de Metz à Bruxelles (pendant laquelle je ne nie pas qu'il n'ait eû un sensible chagrin) ne fit que rouler dans son esprit, alors occupé de tant de différentes pensées, l'état de sa fortune, de ses affaires, & de ses intérêts, se voïant destitué de forces assez grandes pour pouvoir s'opposer à un Ennemi qui se montroit si puissant, & que le succez de Metz ne pouvoit que rendre encore plus superbe, & plus fier; avec tout cela il ne laissa pas de dissimuler son chagrin & son inquiétude, afin que personne ne s'en apperçût. Et ne voulant pas laisser à son ennemi le plaisir entier de se vanter de sa victoire, il pensa aux moïens de rabbattre sa joïe, & d'adoucir un peu les peines & les ennuis que lui pouvoit causer à lui-même sa disgrace. Aïant donc auprés de lui un si grand Corps d'Armée, il ne fût pas plûtôt arrivé à Bruxelles, qu'il en donna la conduite au Seigneur de *Binecourt*, dont la valeur, & l'expérience dans les armes lui avoient acquis une si haute estime dans l'esprit du Duc d'Albe, que dans les actions de grande conséquence il avoit accoûtumé de l'appeller *Mon bras droit*. Avec cette Armée il lui donna ordre d'aller mettre le Siége devant Teroüane, dés le premier commencement du Printemps.

Combien munie.

Cette Place, Capitale des anciens *Menapiens*, dont César fait souvent mention dans ses Commentaires,

mentaires, étant située ſur les frontiéres de Flandre, & de l'Artois, étoit de la derniere conſéquence aux François, parce qu'elle étoit la clef qui leur ouvroit les portes de ces deux Provinces pour les endommager à leur plaiſir, & qui les fermoit en même temps aux Ennemis qui de ce côté-là auroient voulu entrer en France. Pour cette raiſon on avoit toûjours pris grand ſoin de la fortifier, de la munir autant qu'il avoit été poſſible, & de la pourvoir d'un Gouverneur de grande expérience, qui étoit en ce temps-là André *Montalamber* Seigneur d'*Eſſé*, dit communément d'*Eſpanvilliers*, perſonnage plein de valeur & de courage, & qui avoit rendu des ſervices trés-ſignalez en Ecoſſe, & en France. Mais Henri II. Prince circonſpect, ſoit qu'il eût été averti des deſſeins de Charles V. ſur cette Place, ſoit qu'il les ſoupçonnât, ou qu'il l'eût ainſi jugé par la marche de l'armée, quoi qu'il en ſoit, outre 3000. bons ſoldats de Garniſon (nombre ſuffiſant pour la grandeur de la Place) il y fit encore jetter dedans 2. Compagnies d'Infanterie de 500. hommes chacune, 100. hommes d'armes, & 250. Chevaux legers; & pour ſignaler leur zéle pour le Roi, & acquérir de la gloire à la défenſe de cette Ville, plus de 300. Gentilshommes Volontaires coururent auſſi s'y renfermer, entre leſquels étoient François de Montmorenci, Fils du Connêtable, les Seigneurs de *Pienne*, de *Loſſe*, de *Bandiné*, de *Blanday*, de *Dampierre*, de la *Rochepoſai*, de *Ferrieres*, de *Lameſin*, de *Coutance*, de *Bordeille*, & autres trés-qualifiez.

Char-

On l'assiége. 1553.

Charles V. aïant entendu les grands préparatifs faits pour la défense de cette Place, il donna ordre à l'Armée, qui étoit déja en marche avec les choses nécessaires, de faire alte; parce que les Conséillers de l'Empereur lui représentoient, qu'au nom du Seigneur Sa Majesté Impériale considérât bien, qu'aller attaquer une Place si bien munie, c'étoit manifestement se vouloir exposer à un second affront, qui acheveroit de ternir toute sa gloire. L'Empereur aïant mandé *Binecourt* lui fit connoître les choses qu'on lui avoit remontrées, mais celui-ci qui avoit été plusieurs fois dans cette Place lui répondit : *Pourvû que vôtre Majesté Impériale ne me transforme pas en Hydre, mais qu'Elle me laisse faire avec une seule Tête, je veux être tiré tout vif à quatre chevaux, si en moins de quatre mois, je ne réduis Teroüane.* Charles V. aprés l'avoir embrassé, lui repliqua, *Sta bueno, vada con Dios.* Etant donc parti, & arrivé devant Teroüane, il dressa, en moins de trois jours, trois batteries, au grand étonnement du Gouverneur *Espanvilliers*, nonobstant les escarmouches & cannonades continuelles, par lesquelles on tâchoit de l'incommoder, & de l'empêcher, & le soir du 4. Mai, il commença à faire battre la Place. On lui conseilla de faire savoir au Gouverneur, avant que d'en venir à aucun fait d'armes, que s'il vouloit se rendre, on lui feroit des conditions avantageuses, proposition à laquelle il répondit: *Et quel Gouverneur seroit si lâche, & si perfide de vouloir rendre une Place si bien munie? Et quelle seroit ma prudence de tenter une chose que je*

*je suis bien sûr de ne pas obtenir ? Et quelle sottise de m'exposer à avoir une réponse insolente, telle que je la ferois si j'étois Gouverneur ?*

En un mot, il fut fait en moins de trois semaines une bréche large de 60. pieds, par laquelle *Binecourt* fit donner à quelques jours l'un de l'autre, trois assauts furieux, dont le dernier étoit toûjours plus terrible que les précédens, dans lesquels les Assiégeans perdirent plus de 600. hommes, par la vigoureuse défense des Assiégés, qui répoussérent les ennemis avec un courage & une furie extraordinaire, sur tout dans le dernier assaut qui dura sept heures consécutives, chose qu'on ne se souvenoit pas d'avoir jamais vuë ; & dans lequel perdirent la vie le Gouverneur *Espanvilliers*, les Seigneurs de *Piennes*, de *Baudines*, de la *Rochepofai*, de *Blandi*, de *Sources*, de *Ferriéres*, & 23. autres Nobles Avanturiers, avec plus de 400. soldats, sans les blessez. Le Seigneur de *Montmorenci* fut déclaré Gouverneur en la place du défunt, plûtôt pour voir aux moïens de se rendre à des conditions honorables, que pour penser à se défendre, n'y aïant plus aucune espérance; mais la nuit, pendant qu'on délibéroit sur le choix des personnes qu'on devoit envoïer pour traiter de la reddition, Sebastien de Luxembourg Marquis de *Bouge*, trouva moïen d'entrer dans la Ville sur le minuit, accompagné des Capitaines *Gril*, *Saint Romain*, *Breüil*, & de cent Arquebusiers à Cheval, chacun aïant derriére lui un petit sac de poudre, qu'on craignoit qui manquât, à cause des décharges continuelles qu'on avoit faites jour & nuit.

Assauts.

Ce

Place prise. 1553.

Ce ſecours (qui fut aſſûrément un trés-grand malheur) encouragea les aſſiégez & les porta à ſe défendre, ſans plus penſer à ſe rendre à quelque condition avantageuſe. Binecourt averti de cela, ordonna pour la nuit ſuivante, 20. Juin, un aſſaut plus grand & plus furieux que les autres, dans lequel il remplit les foſſez des ruïnes de la muraille, enſorte qu'aprés un grand carnage, ils entrérent dans la Ville ſans plus trouver de réſiſtance. *Binecourt* ſe mit à crier à haute voix: Que ſous peine de la vie perſonne n'eût la hardieſſe d'emploïer le fer contre ceux qui avoient échapé à la premiére fureur du Soldat, & que chacun devoit ſe reſſouvenir de la grande bonté, & charité de Monſieur le Duc de Guiſe, & des grandes careſſes qu'il avoit faites aux Priſonniers, aux Malades & aux bleſſez; & ſur-tout qu'on eût égard à l'honneur des Femmes. Ces exhortations touchérent tellement les Soldâts, qu'aïant depoſé la fureur de loups, ils entrérent dans la Ville comme des Agneaux. Avant que de réſoudre aucune choſe, *Binecourt* dépêcha auſſitôt un Gentilhomme à l'Empereur, pour lui donner avis de la priſe de cette Place, entendre ſa volonté, & recevoir ſes ordres; & cependant il ordonna qu'on prît un ſoin particulier des bleſſez; & ce fut un plaiſir de voir les Eſpagnols (ſouvent cruels, & toûjours fiers) s'abbaiſſer, avec une humilité, & une charité extréme, à ſervir, & à careſſer les bleſſez, & les malades, pour ſe revencher de tout ce que le Duc de Guiſe avoit fait à Metz à ceux de leur Nation.

Enſui-

Ensuite la réponse de l'Empereur vint, & voici quelle elle fut : *Qu'on retînt prisonniers de guerre tous les Nobles Avanturiers, & Capitaines, avec les autres Officiers dont on pouvoit tirer des rançons considérables ; qu'on renvoïât la Garnison en toute liberté, sans bagage & sans armes, & qu'on fournît des voitures commodes aux malades, & aux blessez. Qu'on permît à tous les habitans de l'un & de l'autre séxe de se retirer avec les habits qu'ils portoient d'ordinaire, & quelque ajustement de plus aux Demoisel-les. Que toutes les armes, & les munitions fussent envoïées à ses Forteresses les plus voisines ; qu'on abandonnât la Ville au pillage ; & que du reste elle fût rasée jusques au fondement, & qu'on détruisît entiérement, non-seulement les édifices profanes, mais aussi les Eglises, Monastéres, & Hôpitaux ; en un mot, qu'on n'y laissât aucun vestige de muraille ; & qu'on fît venir les habitans des lieux les plus voisins des Provinces de Flandre, & de l'Artois, pour ramasser les debris de la Ville, aprés le sac.* Quelle terrible sentence ! Le tout fut ponctuellement executé. On fit jusqu'à 200. Prisonniers qualifiez parmi les Nobles Avanturiers, Officiers, & Capitaines ; & entr'autres *Montmorenci*, qui avoit été établi Gouverneur à la place du premier, les Seigneurs de *Bouges*, de *Saint Romain*, d'*Ovarti*, de *Dampierre*, de *Losse*, de *Mononine*, de *Baillet*, & les Capitaines *Gril*, *Pedeface*, *Marsan*, *Selpuzi*, *Laspui*, *Orsel*, & autres.

Sentence, ou résolution de Charles V.

Qui eût jamais cru qu'on eût vû ruïner de fond en comble, dans un mois de temps, une Ville où il y avoit pour le moins 12. mille habitans ;

Teroüane ruinée 1553.

bitans; quelques-uns même écrivent 15. & d'autres jusqu'à 20. mille, sans qu'il y restât un pié de muraille, On vit accourir à une si grande désolation, pour se venger (parce que sa Garnison leur faisoit de continuels dommages) les peuples de l'Artois, & de Flandre, avec des marteaux, des pics, des hoïaux, & des Charettes, pour transporter les ruïnes, chacun se faisant un plaisir d'emporter dans sa maison quelques piéces des portes, ou des fenêtres, ou autres bois, & pierres, pour satisfaire leur appetit de vengeance, & servir de témoin qu'ils avoient contribué à détruire une Ville, qui de son côté avoit tant de fois aidé à ruïner leurs plus beaux Lieux. Ainsi vont les choses du monde. Ainsi les Villes les plus fameuses, telle qu'étoit assûrément Teroüane, ont leur commencement, leur progrés, & leur période; selon qu'il plaît à la Divine Providence d'en prolonger, ou d'en accourcir la durée. Les hommes sont mortels de leur nature, ils ne peuvent vivre qu'un certain temps, & comment les ouvrages de leurs mains pourroient ils subsister éternellement? Le Siége Episcopal de cette Ville, qui avoit un Diocése fort étendu, fut transferé par Jules III. à Bologne en Picardie. Et comme le Diocése de cette premiére Ville étoit extraordinairement grand, on en fit trois Evêchez, de Bologne, de St. Omer, & d'Ipres; Ce qu'il y eut de prodigieux dans ce Siége est, qu'il y fut tiré tant par ceux de dedans, que par ceux de dehors, jusqu'à 150. mille coups de canon.

Philibert Emanuel. Mais, soit que les Espagnols eussent, par envie,

envie, donné à l'Empereur de fâcheux soupçons de la personne de *Binecourt*, soit que ce Prince vît son corps trop affoibli par des maladies continuelles; soit que son esprit ne fût plus capable de soûtenir tant d'occupations importantes dans les Conseils d'Etat, & de Guerre, ou qu'il voulût peu à peu se préparer à l'abdication qu'il fit dans la suite; quoi que c'en soit, il se déchargea de tout le poids des armes, aïant borné son *non plus ultra*, à la désolation & à la ruïne de Teroüane; ôtant le commandement de son Armée à Binecourt, au grand étonnement de bien des gens, & la remettant en même temps à la disposition absolue, plûtôt qu'au simple commandement de *Philibert Emanuel* de Savoye, qui n'avoit pas encore 27. ans. Quelques-uns écrivent que Charles V. pour prévenir le scandale qu'il prevoïoit bien qu'on ne manqueroit pas de prendre, en lui voïant donner un commandement si absolu de ses Armes à un jeune Prince, disoit souvent, *Que voïant ses Armes peu heureuses, pendant qu'il les commandoit lui-même en personne, dans sa vieillesse, il vouloit qu'elles esséïassent d'avoir un meilleur succés sous un jeune Chef.* Mais la verité est que Charles V. avoit une trés-haute opinion de ce jeune Prince, sur-tout à cause qu'il haïssoit à mort les François, parce qu'ils l'avoient dépoüillé de son Pays.

Dés que Philibert se vit entre les mains un si puissant commandement d'armes, il songea à se signaler par une entreprise des plus glorieuses. S'étant donc mis à la tête de la même Armée qui avoit assiégé, & détruit Teroüane, Hesdin pris. 1553.

ne, il paſſa en Picardie, & avec toute l'adreſſe & la ruſe qu'on auroit pû attendre du plus vieux, & du plus expérimenté Capitaine, il ne fit durant un mois entier que tourner çà & là, feignant d'avoir deſſein d'aſſiéger quelque Place, ſans que l'Ennemi pût connoître celle à laquelle il en vouloit. Enfin, quoi qu'il fût éloigné de ſeize miles, il fit marcher toute ſon Armée pendant la nuit, & le lendemain au point du jour il ſe trouva aux environs d'*Heſdin*, ou d'*Edin*, comme d'autres l'appellent, & ſur l'heure même aïant fait viſiter les dehors de la Place, il y mit le ſiége, & commença à la battre avec tant de furie, qu'en moins de huit jours il y fit une ſi grande bréche qu'il obligea ceux de dedans à parlementer, quoi qu'elle fût gardée par une Garniſon de 2000. Soldats, & de plus de 200. Gentils-hommes Volontaires, & entr'autres de Robert de la Marc *Duc de Boüillon*, qui en étoit Gouverneur, & qui étoit Marêchal de France; *Charles de Luxembourg*, Comte de Martigues, *Horace Farneſe*, Duc de Caſtro, le *Comte de Villars*, & plus de dix autres grands Seigneurs.

Maiſon Farneſe. Mais il faut ſavoir ici que pendant que la reddition ſe négocioit, & qu'elle étoit déja ſignée, il arriva un accident, qui, s'il fût arrivé auparavant, auroit empêché qu'on n'eût accordé aux aſſiégez des conditions ſi avantageuſes. Le feu ſe mit aux poudres, & renverſa une grande muraille du Magazin, ſous les ruïnes de laquelle plus de 40. perſonnes demeurérent enſevelies, & entr'autres Horace Farneſe, Frere d'Octave, dont il a été parlé

parlé en ſon lieu. Cette mort cauſa beaucoup de déplaiſir à Henri II. non ſeulement parce qu'il étoit ſon Gendre, aïant épouſé Catherine ſa fille naturelle, mais à cauſe de ſa grande valeur, & de ſon courage extraordinaire. L'Empereur tout au contraire fut fort aiſe de voir que le jeune Generaliſſime qu'il venoit d'établir, commençât l'exercice de ſa Charge par des progrès ſi heureux: mais il eut ſur tout une ſenſible joye de la mort d'Horace, ſachant trés-bien que comme il avoit un grand aſcendant ſur l'eſprit d'Octave Duc de Parme ſon Frére, Gendre de l'Empereur même, c'étoit lui qui le tenoit entiérement attaché au parti des François, & ſi éloigné de la penſée de ſe réconcilier avec ſon Beaupere. Et c'eſt en effet ce que l'événement juſtifia bientôt, car à peine Octave eut-il reçu la nouvelle de la mort d'Horace, qu'il commença à rechercher l'Empereur, & à tâcher de ſe remettre dans ſes bonnes graces. La Ducheſſe Marguerite ſa femme, fille de Charles V. écrivit à l'Empereur ſon Pere des Lettres ſi ſoûmiſes, & ſi touchantes, que ſa Majeſté Impériale s'y laiſſa aiſément vaincre; de ſorte qu'Octave devint en un moment de François Eſpagnol; & de partiſan de Henri II. bon ſerviteur de Charles V.

Pendant qu'on détruiſoit la Ville de Teroüane, quatre Ambaſſadeurs de celle d'*Agria*, qui venoit de s'aquérir un nom immortel dans ſa défenſe contre les Turcs, vinrent trouver l'Empereur à Bruxelles. C'étoient Jean *Vaivada*, George *Vitezo*, André *Somaghi*, & Albert *Cuſegi*. Charles V. eut un ſingulier plaiſir

Ambaſſadeurs d'Agria. 1553.

ſir de voir ſi fort honorez les défenſeurs d'une Ville, de devant laquelle, aprés un Siége long & opiniâtre, Ferdinand, conjointement avec les Habitans, avoit obligé Soliman de ſe retirer, aprés avoir remporté ſur lui pluſieurs victoires, & lui avoir cauſé des pertes conſidérables. Comme ce favorable ſuccez étoit d'une extraordinaire conſéquence aux intérêts du Roi Ferdinand, la Ville trouva à propos, pour donner des marques de ſon reſpect, & de ſon zéle, d'envoyer des Ambaſſadeurs à l'Empereur ſon Frére, pour le féliciter d'une ſi grande victoire, Ambaſſade qui fut extrémement agréable à ce Monarque, qui voulut être informé de toutes les particularitez de cette guerre, & de la mort du Cardinal *Giorgi*, qui de petit Moine étoit devenu grand Favori du Roi, & de la Reine de Hongrie, juſqu'à diſpoſer de tout à ſon gré, & à ſe faire nommer au Cardinalat. Ferdinand le fit poignarder cette année ci, ſous prétexte vrai, ou faux, qu'il entretenoit correſpondance avec Soliman; bien que d'autres écrivent que ce Cardinal aïant amaſſé avec beaucoup d'avidité des tréſors immenſes, Ferdinand, qui avoit beſoin d'argent, trouva ce prétexte pour le faire mourir, & confiſquer tous ſes biens, comme il ne manqua pas de faire. Pallavicini Colonel Italien, & ſes Complices, qui furent les aſſaſins, entreprirent volontiers de faire un tel coup dans l'eſperance certaine de faire leur fortune, en aïant part aux grandes richeſſes du Cardinal. Charles V. inſtruit de toutes ces choſes par les Ambaſſadeurs, les renvoïa chargez de préſens.

Ce genre de mort d'un ſi grand Cardinal fit grand bruit dans le monde, & ſur tout à la Cour de Rome, tous les Cardinaux eſtimant que par là tout le Sacré Collége étoit ſenſiblement offenſé. Le Pape Jule témoigna une extréme indignation, & aprés de grandes menaces, & des plaintes fort aigres, il lança une terrible excommunication contre ceux qui avoient commis cet homicide, ou qui y avoient eû part; mais tout s'accommoda par le moïen des raiſons & des juſtifications de Ferdinand, auſquelles Charles V. joignit ſes offices. Cependant le Pontife ſouhaitant paſſionément d'avoir la gloire de reconcilier les deux grands Monarques qui déſoloient l'Europe par la guerre qu'ils ſe faiſoient, envoïa deux Legats *à Latere* accompagnez de pluſieurs ſages Prélats, ſavoir le Cardinal *Dandini* vers l'Empereur, & le Cardinal de *Saint George* vers le Roi de France. Mais ces Cardinaux aprés pluſieurs ſemaines de négotiations s'en retournérent à Rome, ſans aucun fruit, aïant trouvé les cœurs trop obſtinez. Le Pape procure la paix.

Nous paſſerons à préſent à rendre viſite à Albert Marquis de Brandebourg. Ce Prince non content des dommages & des maux déja faits à l'Allemagne, & bien loin d'être mortifié, & humilié par la perte recuë à Metz, devenu plus fier que jamais, ne fut pas plûtôt retourné dans ſon Païs, qu'au lieu de licentier le reſte de ſon armée débandée, il ſe mit à faire avec une extréme diligence des levées pour la renforcer; aprés quoi ne pouvant, comme un Soldat vaillant, & féroce, Albert de Brandebourg. 1553.

roce, & un eſprit remuant, demeurer en repos, il recommença à traiter une grande partie de l'Allemagne encore pis qu'auparavant, aïant ſur tout pour but de piller autant qu'il lui étoit poſſible. L'Empereur, qui croïoit comme une choſe certaine, qu'il ne ſe départiroit pas du reſpect & de l'obéïſſance dûë à l'Empire, fut fort étonné lors qu'il apprit un tel changement; de ſorte qu'il lui écrivit des Lettres trés-preſſantes, mêlées de remontrances, & de menaces, pour l'obliger à ceſſer de faire des violences de cette nature, ſi préjudiciables à la liberté, & à la tranquilité publique; & le voïant toûjours plus obſtiné dans ſes pernicieuſes actions, il le mit au ban de l'Empire, pour la troiſiéme fois; mais comme l'accoutumance rend preſque inſenſible, ſelon ce mot *ab aſſuetis non fit paſſio*, Albert accoûtumé à ces ſortes de bans, ne fit pas ſcrupule de ſe moquer de ce dernier, comme il avoit fait des deux premiers. De ſorte que Maurice Electeur de Saxe, tant pour ſatisfaire l'Empereur, que pour ſe contenter lui-même, fit alliance avec quelques Princes, & aïant fait un bon corps d'armée, il alla chercher Brandebourg, avec les ſuccez, qui ont été décrits dans l'autre Livre.

Jéſuïte. En ce temps-là parut à Bruxelles le Pere Alphonſe *Salmeron*, Jeſüite Eſpagnol, lequel ſouhaitoit d'obtenir de Charles V. des lettres de recommandation, pour pouvoir établir à Naples, avec quelque avantage, des Colléges, & des Maiſons, comme il avoit fait en pluſieurs lieux d'Eſpagne. Ce Pere admis à l'audience repréſenta ſon deſſein, & comme

Charles V.

Charles V. savoit que cet Ordre avoit été établi pour les Missions contre les Infidelles, & les Herétiques, il fit aux demandes du Religieux la réponse suivante ; *Pourquoi ne me demandez-vous pas d'aller vous établir en Allemagne où il y a tant de Luthériens ? ou bien dans les Iles nouvellement découvertes, où il y a tant d'Infidelles ? Il faut*, répondit le bon Pere à cette question, *que Vôtre Majesté Impériale sache que les Infidelles se gagnent par les artifices, les Luthériens avec les épées, & les Chrêtiens Catholiques avec les paroles. Je suis fâché, mon bon Pere*, lui repliqua Charles V. *je suis fâché d'être trop vieux, & trop infirme pour profiter de vôtre leçon.* Il lui accorda néanmoins des lettres pressantes au Viceroi de Naples où il desiroit d'aller, & où il commença à s'établir si bien avec son Ordre, qu'en peu de temps il fit des progrez fort considérables, & devint trés-riche.

Dans le temps que l'Empereur étoit le plus tourmenté de sa goute à Bruxelles, qu'Albert d'un côté ravageoit l'Allemagne, & que de l'autre les affaires de Ferdinand son Frére alloient mal en Transilvanie, il reçût les nouvelles que le Roi Henri II. avoit fait une confédération avec Soliman pour attaquer la Calabre, la Sicile, & autres Etats de l'Empereur, s'il étoit nécessaire, nouvelles qui augmentérent beaucoup son mal, & qui le redoublérent encore d'avantage lors qu'on en eût appris l'issuë, dont je vai dire quelques particularitez. A l'instigation du Roi de France, les Turcs mirent sur mer une Armée Navale de cent Vaisseaux, & Galéres, sous le

Turcs en It lie. 1552.

commandement de *Dragut Rais*, duquel il a été parlé en plusieurs endroits de cette Histoire. D'abord Dragut se jetta sur la Calabre où il causa de grands dommages, particuliérement sur les Côtes les plus exposées, & de là aïant fait voile vers la Sicile, il prit *Alicante*, qu'il mit au pillage avec une terrible furie. De cette Ville il passa à celle de *Sacca*, où son dessein ne lui réüssit pas, cette Place aïant été sauvée par l'adresse, & la ruse du Baron de *Valle lunga*, qui en étoit Gouverneur, lequel fit tourner tout autour d'une Plate-forme quelques habitans armez, qui étoient toûjours les mêmes, de sorte que les Turcs s'imaginérent que le nombre des Défenseurs étoit trés-grand, ce qui fut cause qu'ils n'oserent passer outre. Ils firent cependant plus de 2000. Esclaves dans l'Ile *Pantalaria*, & dans celle d'*Alerda*. Dragut se retira ensuite dans la Sardaigne, & de là en l'Ile de Corse, d'où, comme il en étoit convenu avec les François, il alla faire le tour de l'Ile d'*Elbe*, la ruïnant entiérement; il tenta aussi la prise de *Portoferrario*, mais en vain, parce que le Duc de Florence avoit pris un grand soin de la bien munir, comme une Place qui lui étoit trés-importante.

Turcs & François.

Les Turcs arrivez dans l'Ile de Corse se joignirent à 28. Galéres, & 16. Vaisseaux François, afin d'exécuter le dessein qu'ils avoient formé de prendre ensemble *Saint Boniface*, qui est la premiére & la principale Ville de cette Ile, & qui cependant ne laissa pas d'être prise, comme nous le dirons ci-dessous. Les François promirent 20. mille Ducats

Ducats aux Turcs, pour garantir cette Ville du pillage, mais ils ne firent pas cette offre sérieusement, comme s'ils eussent eû effectivement cette somme; ils eurent seulement dessein en répandant ce bruit de diminuer, s'il étoit possible, le scandale que tous les Chrêtiens prenoient de leur conduite, & l'aversion qu'ils avoient conçuë contr'eux. Mais néanmoins Dragut trouva moïen de les tromper, car il accepta l'offre, & voïant qu'ils n'avoient point cet argent, il prit plusieurs piéces de leur Canon, quantité de meubles prétieux, & 12. Officiers François, pour les garder jusqu'au païement de la somme promise; aprés quoi Dragut voïant que l'Automne s'approchoit, chargé de butin, & d'Esclaves, il fit voile vers Constantinople.

Pour dire maintenant quelque chose de la prise de *Saint Boniface*, il faut savoir que cette Ville fut assiégée au mois d'Août par les forces des François, & des Turcs conjointement; qui, durant l'espace d'un mois de Siége, y tirérent plus de 15. mille coups de canons, sans pouvoir faire de brêche, tant les Habitans se défendoient vigoureusement, sous le commandement de leur Gouverneur, qui fit paroître autant de valeur, de bonne conduite, & d'adresse à se bien défendre, qu'il témoigna ensuite d'imprudence à se laisser tromper. Les Assiégeans voïant qu'il n'y avoit aucune apparence de prendre cette Ville par la force des armes, eurent recours aux ruses. Les François avoient parmi eux un homme de leur Nation qui contrefaisoit admirablement bien toute sorte d'écriture, & Ruse pour surprendre Saint Boniface. 1553.

aïant quelques lettres du Doge, & du Senat, ils en firent une fausse de celui-ci au Gouverneur, par laquelle il lui donnoit avis, que puis qu'il n'étoit pas possible de secourir la Place, il devoit la rendre sans attendre l'extrémité, pour pouvoir obtenir des conditions plus avantageuses. Ruse aussi loüable en celui qui l'inventa, qu'il y eut d'imprudence en celui qui s'y laissa surprendre.

Il est surpris

Le Gouverneur simple & mal habile aïant reçû cette lettre, demeura fort étonné de voir qu'on lui envoioit un tel ordre dans un temps où il étoit sûr de pouvoir se défendre encore plus de deux mois; mais soit imprudence simplement, ou quelqu'autre chose, sans faire aucune réfléxion, sans examiner l'écriture, ni le cachet, pour voir s'il n'y avoit point de la tromperie, & sans avoir aucun soupçon, il commença à négotier le Traité de Capitulation, qu'il conclut à des conditions fort honteuses; remettant entre les mains des Turcs une Place bien munie, & bien fournie de tout. Le Senat ne fut pas peu surpris quand il apprit cette perte, qui affligea extrémement toute la Ville, chacun attendant avec impatience le retour du Gouverneur, qui étant arrivé ne sauva que comme par miracle sa vie de la fureur du Peuple; aïant été appellé devant le Senat, il lui montra, pour sa justification, la lettre qu'il avoit reçûë, mais le Doge lui répondit, *cela seul fait vôtre condamnation*, de sorte que sans autre forme de procez, il fut condamné, sans avoir aucun égard à sa parenté, à expier son imprudence, & sa sottise par la perte de sa tête,

te, que le Bourreau lui coupa dans la Place publique. Et véritablement qu'une Ville se perde ou par la trahison, ou par l'imprudence d'un Gouverneur, c'est tout un pour le Prince qui la perd, c'est pourquoi la peine doit être égale.

Pendant que ces choses se passoient, Charles V. ne laissoit pas de se trouver en une grande perpléxité, ne sachant (pour me servir du commun proverbe) où donner de la tête. Il voïoit tous ses Peuples épuisez & ruïnez en Espagne, à Naples, en Sicile, & plus encore dans le Duché de Milan, par tant d'impositions, & de charges pour soûtenir la guerre; & dans les Païs-Bas ils n'étoient guere moins surchargez, quoi que leurs priviléges fussent grands. Il se trouvoit obligé à des dépenses plus grandes que jamais par les avis qu'il avoit que Soliman continuoit dans ses desseins, & qu'il étoit résolu de tenter de faire des progrez contre les Chrêtiens dans les Royaumes de Naples, & de Sicile; outre que les François le poursuivoient à toute outrance; & que le Roi Ferdinand son Frére avoit grand besoin de secours, à cause du mauvais état de la Hongrie, & de l'augmentation du nombre des Luthériens, qui le menaçoient tout hautement; à quoi il faut ajoûter, qu'aïant déja dans l'esprit le mariage du Prince son Fils avec la Reine d'Angleterre, il se voïoit dans une obligation indispensable de faire des dépenses exorbitantes. Et où prendre de l'argent pour fournir à tous ces frais excessifs? Aïant donc assemblé son Conseil secret, & lui

Charles V. consulte pour trouver de l'argent.

lui aïant fait connoître tout ce qui étoit nécessaire sur cette matiére, il pria chacun des Conseillers de penser mûrement aux moïens les plus propres pour amasser des sommes extraordinaires d'argent, vû que le besoin étoit extraordinaire, & de les lui proposer. Le Duc d'Albe voïant que les Conseillers étoient tous fort embarrassez & ne savoient quelle réponse faire à l'Empereur, prit la parole, & lui parla dans ces termes.

Discours du Duc d'Albe.

*Empereur mon Seigneur. Il n'est pas malaisé de connoître, qu'il n'est aucun de ce Corps qui ne voulût aux dépens de son propre sang, contribuer à dissiper l'inquiétude d'esprit où se trouve Vôtre Majesté Impériale, dans ces fâcheuses occurrences où la disette d'argent est si grande, dans un temps auquel on auroit si grand besoin d'en avoir une abondance extraordinaire. Cependant je voi que tous ceux qui sont ici présens, sont en une étrange perplexité, & ne savent quel remede apporter au mauvais état des choses; comme si les Etats presque inombrables de Vôtre Majesté, avoient été ou réduits en cendres, ou rendus deserts. Messieurs les Conseillers, mes Collégues, puis que Sa Majesté a un si pressant besoin d'argent, pour exécuter tout ce qu'il faut pour le bien de la cause commune, & qu'il attend que nous lui ouvrions les moïens les plus efficaces pour en amasser sans charger davantage les peuples, il est bien juste que nous les lui fournissions, comme l'exige le zéle que nous devons avoir pour le service de Sa Majesté; & il ne sera pas difficile de le faire, si nous avons assez de fermeté, & de courage pour prendre les expédiens qui se présentent. Considérons donc, de grace, & faisons*

*sons mûrement réfléxion, que les Sujets de Sa Majesté sont de deux Ordres,* Ecclésiastiques, & Séculiers: *ceux-ci véritablement sont entiérement épuisez, tant les Nobles, que les Roturiers, & bien qu'il semble que tout le poids du joug se porte par ces derniers, nous savons bien néanmoins le contraire; parce que la Noblesse s'est tellement appauvrie par les services rendus pendant tant d'années à Sa Majesté, qu'elle est quasi réduite à la mendicité, pour avoir été obligée, sur tout tant de milliers de Volontaires, de se rüiner entiérement en tant de Campagnes où ils ont servi à leurs dépens; de sorte que tant les Nobles que les Roturiers qui font le Corps Séculier, ont été tellement sucez, qu'il n'y a pas moïen d'en rien tirer d'avantage.*

*Tout au contraire, les Ecclésiastiques vivent tranquillement & à leur aise, ou dans leurs Monastéres, ou dans leurs Maisons, ou dans les Maisons de leurs Eglises, & possédent des revenus immenses, qui absorbent presque tout le Patrimoine Roïal. Mais on pourra répondre à cela qu'ils sont obligez de donner tous les ans le dixiéme, & une fois la moitié de leur revenu, afin de contribuer à soûtenir les guerres contre les Turcs, & contre les Hérétiques. Cela est vrai, on ne peut pas le nier, mais pour peu qu'on y fasse réfléxion, on trouvera que leurs charges reviennent presque à rien. Premiérement cette levée faite sur eux de la moitié de leur revenu n'a été que pour une année, & pour une seule fois, & cela dans la plus pressante nécessité; pour ce qui est des dîmes ordinaires pour les guerres, ce ne sont pas les Ecclésiastiques qui les paient, mais la Trésorerie même du Prince: & comment me*

 *dira-*

*dira-t-on ? Le voici. Les Ecclésiastiques sont exempts, eux, & tous leurs biens de toute sortes de taxes, & d'impôts ; de maniére que le profit qu'ils tirent de ce côté-là remplace ce qu'ils peuvent débourser de l'autre pour les dîmes, d'où il est aisé de voir qu'ils les païent des deniers du Prince, dont ils ont encore beaucoup de reste ( & il est certain qu'il seroit plus avantageux de les exempter des dîmes, & de leur faire païer les tailles & les impôts ; comme les Séculiers les païent.*

*Ce n'est pas tout, j'ozerai dire à Vôtre Majesté Impériale, que ces Dîmes ne sont que de simples feüilles qu'un même moment voit reverdir, & sécher. Il faut, Royale Majesté, il faut venir au tronc & à la racine de l'arbre. Considérez, s'il vous plaît, par un effet de vôtre zéle tant pour vos intérêts propres, que pour ceux de vos Peuples, dont vous faites l'amour & les delices, que dans vos seuls Royaumes d'Espagne les Ecclésiastiques possédent pour plus de dix millions de Ducats* ( somme immense pour ce temps-là, & que pour moi je ne croi pas) *en fonds de terre, soit Comtez, Baronies, Fiefs Seigneuriaux, aïant leurs Vassaux, & leurs Sujets ; avantages dont joüissent non-seulement les Evêques, les Chapitres, & autres Eglises de Prêtres, mais aussi les Fréres, & les Moines mêmes, pendant qu'à peine reste-il à Vôtre Majesté Impériale un pouce de terre, pour gratifier tant de vos fidelles Capitaines qui emploïent sans cesse leurs biens, leurs sueurs, & leur sang même pour le service, & pour la gloire de Vôtre Majesté.*

*Mais que sert aux Ecclésiastiques d'avoir des Sujets, & d'être de si grands Seigneurs ? A les rendre fiers & superbes, qualitez incompatibles avec*

*avec l'état Sacré où ils sont engagez, état qui ne doit respirer que modestie, & qu'humilité, & qui doit être exempt du trouble, de la vanité, & du faste du siécle, qui sont inséparables de ceux qui gouvernent les Peuples. Pourquoi Vôtre Majesté a-t-elle tant dépensé, pourquoi a-t-Elle tant couru, pourquoi a-t-Elle tant de fois risqué sa vie par mer, & par terre? Pour défendre l'Eglise, & la Chrêtienté contre les oppressions des Turcs, & des Héretiques. Et si ceux-ci deviennent les plus forts, à quoi serviront tant de trésors dans les coffres des Ecclésiastiques, sinon à enrichir les Hérétiques, & les Turcs? Peut-être que si les Ecclésiastiques n'eussent pas été si puissans, & si riches, tant de Royaumes qui sont à présent à Luther, seroient encore à la Sainte Eglise Catholique. Qu'on ôte d'entre les mains des Prêtres & des Moines tant de Baronies, tant de Fiefs, & qu'on les réunisse au Domaine de Vôtre Majesté, afin de pouvoir par une augmentation si considérable, & des richesses si immenses, non seulement combattre, mais aussi abbatre les Ennemis de l'Eglise.*

Charles V. écouta ce discours avec une extréme attention, & une grande tranquilité, sans paroître nullement émû, quoi que scrupuleux adorateur des Ecclésiastiques; & il eût d'autant plus de sujet de le faire, qu'il vit qu'il n'y avoit personne qui ne témoignât prendre plaisir à un discours de cette nature, & qui ne lui applaudît dans son cœur, quoi qu'il n'y en eût aucun qui osât l'approuver ouvertement, tous unanimement aïant répondu, *que des affaires de cette nature ne pouvoient*

Charles V. envoye pour consulter là dessus en Espagne. 1553.

 être

*être décidées que par la Conſcience, & par l'autorité du Souverain Legiſlateur.* Charles V. réſolut donc d'envoïer en Eſpagne au Prince Philippe ſon Fils, afin qu'il preſſentît ſur ce ſujet le ſentiment des plus habiles Théologiens. Philippe aïant reçu cet ordre fit aſſembler dans ſa Chambre ſept Théologiens, & entr'autres le Pére Melchior Canus Evêque des Canaries de l'Ordre de St. Auguſtin, le Religieux Barthelemi de la Mirande, Provincial de l'Ordre des Dominicains, le Docteur Gallo Bibliotécaire à Salamanque, Alonſe de Caſtro, Prédicateur de Saint François de Salamanque, tous Théologiens de grand mérite, & qui ne manquoient pas de zéle pour ſoûtenir les droits, & immunitez Eccléſiaſtiques. Ils furent néanmoins fort circonſpects dans les ſeſſions qu'ils tinrent entr'eux ſur cétte matiére, juſqu'à quatre, dans la derniére deſquelles ils conclurent comme on le va voir ci-deſſous.

# CONSULTATION,

*Et Déciſion de ſept Théologiens ſur l'aliénation des Fiefs Eccléſiaſtiques, faite à Madrid, & préſentée au Prince Philippe le 26. Août* 1553.

PUis que Vôtre Alteſſe nous demande, par l'ordre de Sa Majeſté, nôtre ſentiment ſur la queſtion, ſi Sa Majeſté peut demander, en bonne conſcience, au Pape la permiſſion d'alié-

d'aliéner & vendre les Baronies; & Fiefs avec Vassaux, qui dans ces Royaumes se trouvent sous la Seigneurie & domination des Evêques, & autres Ecclésiastiques de différens Ordres, & de différentes Eglises; & cela pour en emploïer l'argent aux guerres qu'il faut faire pour s'opposer au Turc, & assûrer les Mers, & les Ports d'Espagne; & pour abaisser & abattre la puissance des Hérétiques, & des Infidelles, laquelle va tous les jours en augmentant; & comme pour cela Sa Majesté a besoin de grandes forces, son Patrimoine n'étant pas suffisant, pour resister à des Ennemis si puissans, & l'Eglise, & toute la Chrêtienté se trouvant exposée à un trés grand péril, il faut de nécessité chercher tous les moïens possibles pour la secourir, & la maintenir, même aux dépens des biens appartenans aux Ecclésiastiques, puis qu'il s'agit de la cause de Dieu; S. M. protestant qu'en cas qu'elle demande cette liberté, & qu'elle l'obtienne, Elle donnera aux Possesseurs un revenu plus que suffisant pour leur entretien, & pour celui de leurs Eglises, en sorte qu'ils ne pourront qu'en être satisfaits, & contens, outre la gloire qui leur reviendra de contribuer au service de Dieu, dans une si sainte & si belle cause.

Pour satisfaire à ce que Sa Majesté exige de nous, & à la fin pour laquelle V. A. nous a fait assembler, nous dirons avec toute la sincérité dont nous sommes capables, que Sa Majesté ne peut pas en bonne conscience demander à Sa Sainteté cette permission de vendre, & d'aliéner les Fiefs, & Terres qui

ſont ſous la Seigneurie des Eccléſiaſtiques, & des Egliſes ; & que Sa Sainteté même, en cas qu'on lui faſſe une telle demande, ne pourroit pas l'accorder en bonne conſcience; & cela pour les raiſons que nous allons dire.

La premiére, parce que le Pape n'eſt pas en ſon particulier Maître de ces biens de l'Egliſe, mais ſeulement l'Egliſe elle-même, & les Prélats, & autres Eccléſiaſtiques qui les poſſédent, auſquels ſeuls appartient le droit de les conſerver, mais non pas de les aliéner; étant manifeſte que cette aliénation ne peut ſe demander, ni être accordée qu'avec le conſentement des Poſſeſſeurs, qui n'ont que le droit de les poſſéder.

La II. Que ces biens ſont parvenus à l'Egliſe par le moïen des Donations, & Legs Teſtamentaires des Perſonnes pieuſes & devotes, de ſorte qu'agir contre leur volonté, à préſent qu'ils ſont morts, ce ſeroit faire une injuſtice ſcandaleuſe, contre tout droit humain, & Divin; puis que ce ſeroit viſiblement empêcher que la volonté deſdits Teſtateurs ne fût exécutée, & les priver de tant de ſuffrages qui ſe font pour le ſalut de leurs ames, en vertu des legs mêmes, par leſquels ils ont obligé les Légataires, moïennant les donations faites par leurs Teſtamens, comme on le peut voir dans les Teſtamens mêmes : & ſi par le moien de ces legs & de ces donations les Teſtateurs ont obligé les Egliſes à de tels ſuffrages, n'eſt-ce pas évidemment fruſtrer la volonté, l'attente, la devotion, & le ſaint zéle des ames pieuſes des Teſtateurs, qui n'ont donné ces biens aux Egliſes, que parce qu'ils connoiſ-

noiſſoient bien dans leur conſcience, qu'ils devoient le faire pour leur ſalut.

La III. Que ceux qui laiſſérent ces biens aux Egliſes, avoient un plein pouvoir, & un droit légitime d'en diſpoſer, puis qu'ils en étoient les Seigneurs abſolus, & les poſſeſſeurs, & en cette qualité ils n'ont fait que tranſporter leur droit aux Egliſes, ſelon les mouvemens de leur pieté; de ſorte que celles-ci qui doivent être regardées comme de ſacrées Pupilles, poſſédant de droit, en vertu de ce tranſport, de tels biens, ne doivent, ni ne peuvent ſe dépoüiller de tout ce qu'elles poſſédent ſi légitimement en propre, & ce qu'il y a de plus important, à la charge, comme nous avons dit, & avec l'obligation de faire des ſuffrages en faveur des Donateurs; & il y auroit de l'inhumanité & de l'impieté à abolir une pratique pour laquelle la Sainte Egliſe Catholique a tant de vénération, & qu'elle a cru abſolument néceſſaire.

La IV. Que l'état Eccléſiaſtique doit être plus privilégié que le ſeculier; or on ne parle pas d'aliéner les biens Seigneuriaux des Séculiers; ce que le Prince ne ſauroit faire ſans paſſer pour le Tiran de ſes Peuples, & cependant ces biens des Séculiers n'ont garde d'être ſi ſacrez, & ſujets à des obligations ſi ſaintes & ſi indiſpenſables; ainſi on ne ſauroit, ſans faire à l'Egliſe l'injure & l'injuſtice la plus criante, & la plus horrible, entreprendre de la dépoüiller de ſes biens; & il ne ſeroit ni de la raiſon, ni de l'équité, ni de la gloire de Sa Majeſté, de demander l'alié-

nation

nation de tels biens, non plus que de celle de Sa Sainteté d'en accorder la demande, qui ne ſerviroit qu'à l'expoſer à la riſée de tout le monde.

La V. Que ces biens ont été laiſſez pour toûjours, & comme les Loix ont accoûtumé de s'exprimer, *Irrevocabiliter inter Vivos*; & ces Loix, ces donations, & ces Teſtamens qui ſe font par les Teſtateurs, & par les Notaires, & auſquels on appoſe les ſeaux publics, ſont approuvez, non pas tacitement, mais expreſſément par le Prince, qui ne peut pas ôter par force & par violence à un de ſes Sujets, le bien qu'il aura eû d'un autre par donation, ou par Teſtament, qui ſont reputez être approuvez par lui, puis que, comme nous l'avons dit, ils ſe font par des Perſonnes qu'il a deſtinées & établies pour cela; combien moins pourroit il le faire à l'égard de l'Egliſe, contre laquelle la violence ſeroit encore plus grande?

La VI. Que les Teſtateurs qui ont laiſſé ſous la Seigneurie de l'Egliſe, & des Eccléſiaſtiques ces Fiefs Seigneuriaux, avec leur juriſdiction d'où relevent les Sujets, & les Vaſſaux, ont eû principalement en vûe de les mettre ſous un Gouvernement plus doux, en les mettant entre les mains de Perſonnes ſacrées, & vénérables; de ſorte qu'ils ne pourroient regarder que comme une choſe fort dure & injuſte de ſe voir aſſujettis à la domination trop impérieuſe des Séculiers, qui d'ordinaire ſont rudes, & rigoureux, étant certain que leſdits Sujets ne peuvent pas attendre d'être traitez par les Séculiers, comme

comme ils le ſont par les Eccléſiaſtiques, avec pieté, avec clémence. & avec douceur.

La VII. Que ſi l'on veut ôter ces biens à l'Egliſe, il faut néceſſairement ou détruire l'Egliſe même qui les poſſéde, ou lui donner un équivalent. Si l'on détruit l'Egliſe, c'eſt vouloir obliger Sa Sainteté, & Sa Majeſté à faire en Eſpagne ce qui a été fait par Henri VIII. en Angleterre, & par tant de Partiſans & de Sectateurs de Luther en Allemagne, en Suiſſe, & en d'autres lieux; penſeé que Sa Sainteté & le trés zélé Empereur abhorrent, ſans doute, également; & ſi au contraire on veut donner un équivalent, comme cela eſt convenable pour éviter un vol ſacrilége, nous ne voïons pas quel profit il s'en pourroit tirer; puis que donner pour donner, & changer cent pour cent, ne peut pas pourvoir aux beſoins.

La VIII. Il faut conſidérer que la néceſſité n'eſt pas ſi viſible, ni ſi grande, qu'elle puiſſe juſtifier cette aliénation. L'Egliſe, & la Chrêtienté ſe ſont vûes, même dans les Royaumes de Sa Majeſté, aux derniers abois, ſans qu'on ait ſeulement eû la penſée de paſſer à une ſi ſcandaleuſe extrémité, s'étant contenté d'exiger les dîmes volontaires qui ont été exactement payées, & dans les plus urgentes néceſſitez on a levé la moitié du revenu pour une ſeule fois; & à préſent que la Chrêtienté, & l'Egliſe ſont dans un état plus tranquile, & moins périlleux, & que la néceſſité eſt aſſûrement beaucoup moins grande, on parle non d'aider Sa Majeſté des dîmes, & de la moitié du revenu, mais auſſi de re-

noncer à son propre en sa faveur, & de renverser tout le fondement des biens.

La IX. Que ce seroit une chose honteuse, & qui terniroit toute la gloire de Sa Majesté de vouloir, aprés avoir témoigné tant de zéle en exposant sa trés-sacrée Personne par Mer, & par Terre, aprés avoir remporté tant de victoires contre ses Ennemis, aprés en avoir tant battu, & abbaissé, aprés avoir maintenu la Religion Catholique, lors qu'elle paroissoit le plus sur le penchant de sa ruïne, de vouloir, dis-je, aprés tout cela, se montrer inhumain jusqu'à cet excez que de sucer, & détruire les Eglises d'Espagne, qui enfin ne doivent pas être dépoüillées, & ruïnées pour soûtenir l'Allemagne.

La X. Que diroit le monde, lequel s'est persuadé (& on le croit ainsi fermement à Rome) que Sa Majesté ne posera jamais les armes, jusqu'à ce que tous les biens qui ont été usurpez par les Hérétiques avec une avidité si insatiable, aïent été restituez à l'Eglise? Certainement il ne pourroit que frémir d'horreur, en voïant ce même Prince, bien loin de s'emploïer à une œuvre si sainte, concevoir la pensée d'usurper les biens de l'Eglise d'Espagne. On dira, peut-être, qu'avec ces biens ôtez aux Ecclésiastiques d'Espagne, on pourroit forcer les Héretiques à restituer ce qu'ils ont usurpé sur l'Eglise d'Angleterre; mais ce seroit là vouloir que Sa Majesté vérifiât le commun Proverbe, *Dépoüiller Saint Pierre, pour revêtir Saint Paul.*

La XI. Regarde le scandale que les Fidelles, qui n'ignorent pas que ces biens ont été don-

donnez aux Eglises d'Espagne par des Princes Religieux, & Catholiques, afin de faire célébrer le service Divin avec plus de pompe, & de procurer davantage par-là la gloire de Dieu, ne manqueroient pas de prendre, en voïant qu'un autre Prince trés religieux, & qui surpasse en pieté, & en zéle tous les autres, que ce même Prince, dis-je, dépoüille, & ruïne ces Eglises.

La XII. Que Sa Majesté en faisant cela, donneroit occasion aux autres Princes Chrêtiens de faire la même chose dans leurs Etats, & qu'ils ne manqueroient pas de prendre prétexte, que cela se feroit pour le service de Dieu; de sorte que la Conscience de Sa Majesté se trouveroit extrémement chargée, & obligée de rendre compte non seulement des biens qu'Elle auroit Elle-même usurpez sur l'Eglise d'Espagne, mais aussi de tous ceux que les autres, à son exemple, usurperoient dans leurs Etats.

La XIII. Que bien loin que Sa Majesté pût tirer de l'avantage de l'aliénation de ces sortes de biens, il lui en reviendroit tout au contraire beaucoup de préjudice, par la raison que le Roi de France la voïant si renforcée, & en état de se rendre plus puissante que Lui, de le batre, & de le vaincre par le moïen de ces nouvelles forces, y remédieroit, sans doute, en se servant du même exemple, & du même moïen; c'est-à-dire en ôtant aussi à ses Ecclésiastiques les biens de la même nature, lesquels étant plus considérables en France, il se rendroit, par conséquent, beaucoup plus formidable; de sorte que Sa Majesté seroit obligée de se servir pour

faire

faire la guerre aux Chrêtiens, de ces biens qu'elle croïoit emploïer contre les Infidelles, & les Hérétiques.

La XIV. Que l'usurpation de ces biens, étoit le vrai moïen d'ôter tout crédit, & toute autorité aux Prélats, autorité néanmoins trés-nécessaire dans l'Etat, puis que ce sont eux qui retiennent les Sujets dans le respect & l'obéïssance qu'ils doivent au Prince, & l'on a vû plusieurs fois que dans les occasions d'émotions populaires, les Evêques, & les autres Ecclésiastiques s'opposant à ces torrens, les ont arrêtez, ce qu'ils n'auroient pû faire, s'ils n'eussent eû beaucoup de crédit & d'autorité. De sorte que nous ne voïons pas par quelle maxime sa Majesté peut se porter à ravaler ces Prélats, conduite capable de causer un notable préjudice à la Religion, parce que les Peuples, à moins qu'ils ne soient retenus, se portent volontiers aux nouveautez, ausquelles ils ont une pente naturelle; si bien qu'il faut de toute nécessité que ceux qui les contiénent dans le devoir aïent de l'autorité.

La XV. Que si l'on ôtoit les biens aux Ecclésiastiques, pour en faire un trésor pour le service de Sa Majesté, dans les Guerres contre les Infidelles, & les Héretiques, il faudroit nécessairement les vendre tous à la hâte, & les livrer au plus offrant; ce qui non seulement causeroit un grand scandale, & exposeroit à la moquerie du Peuple, mais feroit de plus naître des differends, & des procez entre bien des gens, comme cela se vit lors qu'on s'empara des biens des Templiers.

La

La XVI. Que par la vente des Fiefs ôtez aux Ecclésiastiques, on ouvre la porte, & on facilité le moïen de faire la même chose des autres biens; & pourquoi non, s'ils sont d'une même nature? Certainement si cela avoit une fois lieu, ce qui seroit un trés-grand malheur pour l'Eglise, dès que le Souverain auroit la moindre guerre à soûtenir, ses Ministres ne manqueroient pas, pour gagner ses bonnes graces, & s'exempter eux-mêmes des contributions, & des charges, de lui insinuer quelque prétexte de Religion, & de lui conseiller de déposséder les Eglises des autres biens de différente nature.

La XVII. Que puis que les Séculiers, & sur tout les Nobles, étoient, comme on les représentoit, tout-à-fait épuisez, il ne seroit pas possible de trouver des gens qui voulussent acheter les biens en question, ce qu'ils valent, & qu'ainsi il faudroit de toute nécessité, pour faire de l'argent, les vendre à vil prix; ce qui seroit évidemment faire un petit profit, & une grande perte.

La XVIII. Que la conscience de Sa Majesté demeureroit chargée devant Dieu, & devant les Hommes, non-seulement des dommages présens que les Eglises d'Espagne recevroient de cette privation des biens qui leur appartenoient, mais aussi de tous les autres encore plus grands qu'elles en recevroient à l'avenir. Et en effet, quelle personne, fût elle des plus devotes & des plus pieuses, pourroit desormais se résoudre de donner à l'Eglise par legs, ou par donation, un seul sou, voiant usurpez, & vendus à l'encan les biens des

des autres? De cette maniére on verroit bientôt les Eglises d'Espagne réduites à la mendicité. Et quelle mortification, quel chagrin ne seroit ce pas pour sa Majesté?

La XIX. & derniére raison est, que pour un avantage fort médiocre, & momentané, comme on l'a fait voir, on en perd un trés-grand & permanent. Il y a déja plus de 300. ans que les Ecclésiastiques d'Espagne ont donné, dans toutes les occasions de guerre, dont elle n'a jamais été exempte, des marques de leur zéle à leur Roi, en lui païant les dîmes de leurs revenus, non seulement en vertu des Concessions des Papes, mais même de leur bon gré; d'où il est provenu des sommes qui se trouveroient immenses si l'on en faisoit le compte. Les Ecclésiastiques étant donc tout d'un coup dépoüillez, on perdroit ces subsides presque annuels, dans les besoins les plus pressans.

Toutes ces raisons sont naturelles, & faciles à comprendre, & outre cela soûtenues & appuïées par toute sorte de droit humain, & Divin; aussi bien que par les sacrées Plumes des Docteurs de l'Eglise, que nous omettons ici, pour ne pas ennuïer, & fatiguer sa Majesté par une trop longue lecture; & pour ne pas abuser plus long temps de la bonté, & de la patience de Vôtre Altesse.

*Melchior Canus Evêque des Canaries.*
*Barthelemi de Miranda.*
*Le Docteur Gallo Prédicateur.*
*Alonse de Castro.*

Cet

Cet Ecrit fut inceſſamment envoïé à Sa Majeſté Impériale, qui l'aïant reçû, & lû, ne trouva pas à propos de le faire lire à qui que ce ſoit, ſi ce n'eſt à Granvele Evêque d'Arras, ſon principal Miniſtre, auquel il déclara qu'il ſe ſentoit toucher trop au vif par de ſi fortes raiſons, pour ne pas être entiérement détourné de la penſée de mettre la main à l'Encenſoir ſacré; ſentiment dans lequel Granvele ne manqua pas de l'affermir, ne pouvant, ni ne devant faire autre choſe, en qualité d'Evêque. Charles V. fit auſſi paroître ſon zéle, en ce qu'il voulut que cet Ecrit fût à l'heure même jetté au feu, afin qu'il ne tombât pas entre les mains du Duc d'Albe, qui y auroit, ſans doute, répondu.

Comment reçû de Charles V.

Les événemens de la Ville de Sienne, n'augmentérent pas ſeulement les inquiétudes & les afflictions dans leſquelles l'Empereur Charles ſe trouvoit plongé, à cauſe des diſgraces précédentes, aſſez grandes pour abâtre l'ame la plus ferme, mais y en ajoûterent de nouvelles, encore plus grandes & plus ſenſibles, parceque cette Ville lui tenoit extrémement au cœur, juſqu'à déclarer ouvertement, *Qu'il aimeroit mieux perdre la Sicile, que de voir Sienne au pouvoir des François.* Et il avoit bien raiſon, parce que les François aïant cette importante Place au cœur de l'Italie, ils n'auroient pas manqué avec leurs prétentions, & avec leur eſprit remuant & entreprenant de troubler le repos de toute l'Italie, de ſorte qu'il ne faut pas s'étonner de ce qu'il reçut un ſi grand chagrin en apprenant que les affaires alloient mal; d'autant

Charles V. affligé des affaires de Sienne. 1553.

plus

plus que son Conseil, pour l'obliger à y apporter un prompt reméde, lui répréſentoit le mal encore plus grand, & de la derniére conſéquence à ſes intérêts; ce qui étoit trés-vrai, & que Charles V. n'ignoroit aſſûrément pas, comme il a été dit. C'eſt pourquoi il ne ſera pas, à mon avis, hors de propos d'en toucher legérement dans cette Hiſtoire les principales particularitez.

Intérêts quels? Charles V. voïant, dès le commencement de ſon Empire, que le Roi François I. avoit pris une ferme réſolution de lui faire continuellement la guerre, ou dans le Royaume de Naples, ou dans la Duché de Milan, ou dans ces deux Païs tout à la fois, pour venir à bout de ſes deſſeins, & de ſes prétentions, il ſongea à ſe fortifier le plus qu'il lui ſeroit poſſible, afin de lui en faire mieux paſſer la penſée, & de le détourner des deſſeins qu'il avoit conçus; il s'y diſpoſa ſur tout avec plus d'empreſſement & d'ardeur que jamais, lors qu'il fut informé de cette grande Ligue conclue contre lui entre le Pape Clement VII. le Roi François I. & les Venitiens. Et afin de mieux aſſûrer la réüſſite de ſes deſſeins, il mit en œuvre toutes les ruſes & les fineſſes Eſpagnoles; & par le moïen de ſes artifices & de ſes ſtratagémes, accompagnez de ſurpriſe, & de violence, il introduiſit dans la Ville de Sienne, que ſon élévation extraordinaire rendoit preſque imprenable, une bonne Garniſon Eſpagnole, ſous le beau & ſpécieux prétexte de n'avoir aucun autre deſſein que celui de conſerver, & de maintenir en ſon entier la liberté de cette République,

qui

qui lui étoit trés-chere, comme Ville Impériale, contre les desseins des François qui se préparoient à l'opprimer, afin d'avoir une des Clefs d'Italie, pour en ouvrir la porte, & y mettre le pié. Prétexte qui fit au commencement une impression d'autant plus forte sur l'esprit des Siennois, qu'ils avoient conçu de l'aversion pour les Francois, à cause de l'humeur trop libre, & trop licencieuse de leür Nation. De plus Charles V. eut pour but de tenir par ce moïen en bride l'Etat Ecclésiastique, afin d'ôter au Pape l'envie de faire jamais à ses Successeurs, ce que Clement VII. avoit fait contre lui. Outre cela il eut en vûë de mettre en même temps un joug sur le cou de la Maison de Medicis, quoi qu'il l'eût élevée sur le Trône d'une Duché si considérable; afin qu'ainsi humiliée elle servît du côté de la Toscane d'un puissant & sûr boulevard contre ceux qui entreprendroient d'attaquer le Royaume de Naples; & pour dire la vérité, il n'avoit pas si grand tort d'y aporter de bonne heure un reméde si efficace.

Siennois las des Espagnols.

Mais comme les prétextes des Princes commencoient dés ce temps-là à être fort suspects, sur tout à cause que la mémoire étoit encore toute fraîche du Roi Ferdinand le Catholique, Aïeul Maternel de Charles V. qui avoit été le Pere des fourberies politiques, & des plus grandes subtilitez à inventer des prétextes, & à les mettre en usage; cela fit que les Sienois las de guerres, & desabusez des spécieux prétextes dont l'Empereur s'étoit servi pour les faire donner dans

le

le panneau, commencérent à penſer à leurs affaires; d'autant plus que les Eſpagnols commençoient à les traiter avec tant de fierté, de hauteur, & de violence, qu'il ne leur étoit plus poſſible de les ſupporter, & qu'il étoit aiſé de connoître que Charles V. avoit eû plûtôt deſſein de les tiranniſer, que de protéger cette République, à laquelle il ne reſtoit plus que la ſeule ombre de la liberté; malheur auquel il ne pouvoient penſer ſans ſe ſentir pénétrez d'une vive, & profonde douleur.

Ils tâchent de ſecoüer leur joug.

Les plus ſenſez & les plus zélez Habitans en étant plus vivement touchez encore que les autres, ſe mirent à penſer ſérieuſement aux moïens de ſecoüer un joug ſi peſant, avant que d'en être entiérement accablez; & pour cette fin, ils commencérent à ourdir de ſecrétes trames pour exciter une ſédition, dont les ſuites pouvoient être dangereuſes; portez à cela par cette maxime, que dans les maux extrémes, il faut uſer de remédes extrémes. Quoi que cette ſédition fût conduite avec toutes les précautions, & tout le ſecret imaginables, avec tout cela il ne fut pas poſſible d'en garder aſſez pour empêcher que le vent n'en vînt au Duc de Florence, lequel, pour faire paroître ſa gratitude envers l'Empereur dans une affaire, qui lui importoit extrémement, en donna ſecrétement avis à Don Diego Mendozza, qui étoit Gouverneur, & Commandant en chef de la Citadelle de Siene, l'exhortant de vouloir ſe tenir ſur ſes gardes, parce que les Sienois tramoient une conſpiration contre la Garniſon Eſpagnole.

Don

Don Diego va à Rome.

Don Diego, qui avoit reçu ordre de l'Empereur de consulter sur toutes les affaires de Sienne, qui pourroient arriver, avec Don Jean de Tolede, Archevêque de Saint Jaques, & Cardinal dit de Compostelle, & avec Don François de Mendozza (son Cousin) Evêque de Burgos, & Cardinal, n'eut pas plûtôt reçû cet avis du Duc Cosme, qu'aïant recommandé le Gouvernement de la Citadelle à Don François d'Avila son Lieutenant, il se transporta par la poste en toute diligence à Rome, où il conféra avec les deux Cardinaux sur ce qu'il y avoit à faire dans une occurrence de cette nature, & aprés être demeurez trois jours à délibérer, selon la coutume des Espagnols, qui sont extrémement longs à se déterminer, enfin il fut résolu d'envoïer chercher l'Ambassadeur du Duc Cosme, afin de le prier d'écrire à son Maître, pour le supplier de leur part de vouloir fournir un puissant secours de Troupes au Gouverneur Don Diego ; pour s'assûrer contre tout attentat. Le Duc aïant reçu la lettre de son Ambassadeur, lui fit réponse, qu'il ne trouvoit pas qu'il fût de son intérêt de s'attirer l'inimitié de la France, & de mécontenter les Siennois; ce qui aïant été entendu par les deux Cardinaux, & par Don Diego, ils écrivirent sur ce sujet au Duc la lettre qui suit.

## LETTRE

*Au trés-illustre, & trés-excellent Seigneur, Monseigneur le Duc Cosme. A Florence.*

MONSEIGNEUR: Aïans été informez par la lettre du 30. Juillet, écrite par V. E. à son Ambassadeur, de la difficulté qu'Elle trouve à secourir le Château de Sienne, & qu'Elle a prêté l'oreille aux conditions que les Habitans de cette Ville lui ont proposées; Nous avons jugé à propos, portez à cela par le desir & par le zéle que nous avons pour le bien de l'intérêt commun, & pour le vôtre en particulier, d'écrire cette lettre à V. E. dans l'appréhension où nous sommes de ces grands dommages, & de ces grands maux dont les choses arrivées à Sienne menacent tant le particulier, que le général, si l'on n'y apporte un trés prompt reméde. Nous sommes pleinement persuadez que V. E. dont la prudence est extréme, ne manquera pas d'y faire de sérieuses & profondes réfléxions; d'autant plus que nous n'ignorons pas avec quel courage, & quel zéle Elle sait prendre une bonne résolution dans les affaires les plus difficiles & les plus scabreuses; & que nous sommes bien assûrez qu'Elle le fera sur tout voir dans cette conjoncture, qui demande le plus prompt reméde. Nous sommes aussi trés certains que V. E. en sera sollicitée de divers endroits par diferens

ferens offices, & par les plus grandes inſtances. Tout cela nous fait eſpérer que V. E. aprés avoir mûrement examiné, ſelon ſa prudence, toutes les circonſtances d'une affaire ſi importante, & conſidéré combien le péril eſt grand & évident, ſi l'on ne court inceſſamment à la guériſon d'une ſi grande playe, Elle y apportera un reméde auſſi prompt, que le beſoin eſt preſſant. V. E. doit de plus faire état, que ſi elle ſe laiſſe leurrer par les diſcours intéreſſez de certaines gens, elle pourra mettre cette affaire dans un tel état qu'il n'y aura plus moïen d'y remédier.

Il n'eſt pas mal-aiſé de voir que ſi l'on ne court promptement s'oppoſer aux François, & qu'on ſouffre qu'ils aïent la Ville de Sienne à leur devotion & à leur diſpoſition, ce ſera le vrai moïen d'allumer dans l'Italie une guerre perpétuelle; & il ne s'en feront pas plûtôt mis en poſſeſſion qu'on verra arriver ce malheur; auſſi n'eſt-ce que pour cela qu'ils s'efforcent tant d'exécuter ce deſſein. Perſonne n'ignore, & V. E. encore moins que tout autre, qu'on a préſenté au Roi de France un Ecrit, par lequel on lui repréſente comme une choſe facile de parvenir à la Monarchie univerſelle, pourvû qu'il puiſſe ſeulement mettre le pié en Italie, & que le moïen de l'y mettre eſt d'avoir la Ville de Sienne; de ſorte qu'il eſt évident que les François aïant cette Place, ou ſe rendront bientôt Maîtres de toute l'Italie, ſans trouver que fort peu de réſiſtance, à cauſe de la terreur qui s'emparera de tous les eſprits; ou la déſoleront par des guerres continuelles & iné-

vitables aufquelles elle demeurera expofée, & Dieu fait jufques à quand, & quelle iffuë elles auront. V. E. qui a fous fa domination un nouvel Etat, dont les Peuples font encore peu accoûtumez à porter le joug de la fervitude, a toute forte de fujet, & de raifon, d'ufer en cette rencontre de cette rare prudence qui lui eft fi naturelle, pour apporter à ce mal un reméde, qui lui eft d'une extréme importance, & dont elle fe trouvera bien.

Les dommages & les malheurs que la guerre traîne aprés foi, ne font que trop connus par une funefte expérience, & tout le monde fait que la plûpart tombent fur les voifins, & les accablent. Mais quant à la défolation générale, elle fera d'autant plus grande que les François fe trouvent voifins de l'Italie : de forte que par le moïen des Places qu'ils fortifient, des Païs qu'ils prénent de nouveau, & où ils mettent de bonnes & fortes Garnifons compofées de foldats de la même Nation, & de la grande abondance d'argent qu'a préfentement le Roi de France, pour maintenir fes forces, & faire fubfifter fes Troupes, la Domination Françoife s'établit fi bien infenfiblement en Italie, qu'il ne fera plus poffible de la détruire, & qu'on verra l'Italie devenir une Province de la France: & l'on doit tenir pour certain qu'ils ne fe réfoudront jamais à laiffer la Principauté de Florence dans le même état où elle fe trouve à préfent; au contraire ils voudront y faire des changemens, & cela pour plufieurs raifons, qui méritent bien que V. E.

y faſſe de ſérieuſes & profondes réflexions.

La premiére, pour l'ancienne amitié, & attachement de Florence avec la France, & pour l'opinion que cette amitié auroit été la principale cauſe du changement; c'eſt pourquoi ils voudroient ou remettre les choſes dans leur premier état, ou prendre Florence pour eux; & comme cette Ville ſe trouve juſtement ſituée au milieu de l'Italie, ils la jugeroient abſolument néceſſaire pour l'établiſſement de leur Monarchie.

La ſeconde, à cauſe du grand nombre de bannis de l'Etat, leſquels n'ont penſé, & ne penſent nuit, & jour, qu'à tourmenter, & à deſerter cette Principauté, & les principaux deſquels ont beaucoup de crédit & d'autorité à la Cour du Roi de France, qui, comme on le peut bien croire, eſt pouſſé par ces ſortes de gens à faire toutes ces entrepriſes, dans leſquelles ils le ſervent de leurs perſonnes & de leurs biens, particuliérement en celle-ci, qui n'a été commencée que par l'argent du Roi: Or tous ces Bannis ſont les Ennemis de Vôtre Excellence, & de ſa Maiſon.

La troiſiéme, que la Reine Catherine prétend avoir des droits particuliers ſur l'Etat de Florence, en qualité de plus proche Héritiére de V. E. comme plus proche parente du feu Duc Alexandre, & quand elle n'auroit pas de telles prétentions, néanmoins aïant en ſa puiſſance la Ville de Sienne, & des forces ſuffiſantes, elle pourra les faire valoir; ce qui eſt la raiſon qui l'a portée à faire paroître tant de paſſion, & à s'intéreſſer ſi fort

dans cette affaire de Sienne; outre que la Reine temoigne souvent en parlant avec des Ambassadeurs, & autres personnes, qu'Elle a juste sujet de se plaindre du tort que l'Empereur lui avoit fait en n'aïant aucun égard à ses raisons en ce qui concerne Florence.

La quatriéme, enfin, est celle-ci, que quand même la Reine ne prétendroit rien, & moins encore le Roi, ce qu'on ne sauroit s'imaginer sans se tromper grossiérement; mais supposons que cela soit; les Florentins eux-mêmes desespérez (n'étant pas encore accoutumez à porter le joug) encouragez par l'exemple des Siennois, & par la facilité de pouvoir faire la même chose, pourroient bien en dix heures de temps courir au nombre de cinq ou six mille, sur les murailles de Florence; & cela avant l'entreprise du Roi, & nous savons que les discours s'accordent fort sur cet article, & qu'ils font les uns & les autres de grandes plaintes, & forment également des desseins & des complots; ce qu'on a d'autant plus de sujet de tenir pour certain, que l'Ambassadeur de France n'a pû s'empêcher de faire entendre à quelques-uns de ses partisans, que l'Armée du Turc, & celle de France, donneroient bon ordre aux affaires de Sienne, & de Florence.

Comme V. E. est trés prudente, nous ne révoquons nullement en doute qu'Elle ne refléchisse mûrement sur toutes ces choses. Nous sommes persuadez, que ceux qui font attention aux raisons alléguées, ne peuvent que regarder comme une grande & visible faute, de négliger les affaires de Sienne, & de

de ne ſe pas appercevoir qu'elles regardent auſſi celles de Florence. Il pourroit cependant arriver que pour le préſent la furie Françoiſe, jointe à la barbarie Ottomane, ſe déchargeât ſur le Royaume de Naples, ou ſur celui de Sicile, qui étant bien fortifiés & munis, n'en pourront recevoir aucun dommage, ſi ce n'eſt ſur quelques Côtes, comme ils l'ont été d'autres fois. Au lieu qu'étant Maître de Sienne, ils voudront auſſi, ſans doute, ſe ſaiſir de Florence, Place ſi capable de faciliter leurs autres progrez en Italie; & ce qui obligera encore plus les François à jetter les yeux de Siene ſur Florence, c'eſt la facilité de s'en rendre maîtres, ſans faire la dépenſe de mettre ſur pié une grande Armée; à quoi il faut ajoûter le ſecours que les Florentins mêmes ne manqueront pas de leur donner, quand ce ne ſeroit que pour ſe venger de la Perſonne, & de la Maiſon de V. E.

Mais poſons le cas qu'ils puiſſent avec le ſecours du Turc, joint à toutes leurs forces, conquérir le Royaume de Naples, & le Duché de Milan, V. E. pourra-t-elle s'imaginer, qu'aïant Sienne ſi voiſine de Florence, ils voudront laiſſer en repos un ſi grand Prince dans la Toſcane ? Que V. E. conſidére de grace la maniére dont les François ont depuis quelque temps en çà, traité le Duc de Savoye, celui de Lorraine, le Roi d'Ecoſſe, & le Marquis de Saluſſes, & Elle n'aura pas de peine à juger par là du traitement que ſa Séréniſſime Maiſon en doit attendre, lors qu'ils ſe ſeront rendus Maîtres de Sienne.

Peut-être que V. E. ſe repoſera ſur les promeſſes, & les aſſûrances de bonne amitié, & d'une ſincére & mutuelle correſpondance que les François pourront lui donner, & qu'ils lui donneront, ſans doute, les plus belles, & les plus amples du monde: mais il n'y a pas d'apparence qu'Elle ſe laiſſe ainſi ſurprendre; Elle eſt aſſûrément trop ſage pour cela, trop prudente pour ne pas profiter des exemples tous récens, & trop habile pour n'être pas pleinement informée par les Hiſtoires, qu'on n'a jamais vû dans les Rois de France qu'inconſtance dans les promeſſes, & que parjures dans les paroles, & dans les ſermens; & il n'y a pas lieu d'eſpérer qu'ils vouluſſent changer d'humeur & de maniére en faveur de V. E. dans une affaire qui les accommode ſi bien.

On peut prendre le prétexte, comme les François le publient déja par tout, d'une alliance par le moïen du mariage d'une Fille de V. E. avec le Fils du Duc Octave: mais c'eſt ſans aucun fondement qu'on veut ſe ſervir de ce mariage pour une affaire auſſi importante que celle de laiſſer établir les François dans un lieu auſſi périlleux pour V. E. & auſſi commode pour leurs deſſeins. Encore moins faut-il ſe fier ſur les aſſûrances que le Pape, ou les Venitiens pourront vous donner que les François laiſſeroient en repos la Principauté de Florence, V. E. pouvant aiſément connoître le contraire.

Ainſi, V. E. n'aïant d'autre raiſon pour ne pas contribuer à rompre les deſſeins des François, & à les chaſſer, que celle de ne vouloir

loir pas les mécontenter, & s'attirer leur indignation; Elle nous permettra de lui dire que cette raiſon n'eſt pas aſſez forte pour l'empêcher de ſuivre l'intérêt de ſon Etat, qui eſt comme ſur le bord du précipice, où il ne peut manquer de tomber ſi l'on néglige les remedes convenables. Mais pourquoi V. E. apprehende-t-elle de s'attirer la haine des François? Parce qu'Elle les croit forts & puiſſans; & par cette même raiſon on s'y doit oppoſer de bonne heure, parce qu'ils ſeront plus à craindre, & que V. E. aura plus de ſujet de les appréhender, lors qu'Elle les verra à Sinene, comme ſur ſes épaules.

Il ne reſte plus qu'à lever une difficulté, qui empêche V. E. d'y apporter reméde, comme Elle s'en explique dans la lettre écrite à ſon Ambaſſadeur, difficulté qui regarde les proviſions des munitions de guerre, & de bouche qui ſe trouvent dans le Château, & qui étant fort médiocres ne ſont pas capables d'entretenir ſa Garniſon ordinaire que fort peu de temps, & beaucoup moins encore ſi on la renforce, à quoi il faut ajoûter qu'on ne pourroit ſe ſécourir qu'avec beaucoup d'incommodité, ſi une fois la porte *Camolia* eſt perdue; de plus on peut alléguer l'embarras où ſe trouve Sa Majeſté Impériale, au ſujet du mauvais ſuccez de la guerre de Parme; & de celle du Piémont. Enfin, on objectera encore, peut-être, les dommages que V. E. recevroit immancablement, ſi elle s'engagoit à donner un tel ſecours qui lui attireroit ſur les bras tout le faix de la guerre.

On ne peut pas nier que toutes ces considérations ne ſoïent d'une grande importance, & qu'il n'y ait quelque danger à courir dans cette rencontre: mais comme les dangers & les inconveniens ſont encore plus grands, & qu'il arrivera infailliblement des malheurs plus fâcheux, ſi l'on n'apporte des obſtacles aux deſſeins des François, il faut néceſſairement remédier au plus grand mal. Pour ce qui eſt du manque des vivres, nous avons été extrémement étonnés de voir que V. E. marque dans ſa lettre qu'il n'y a plus de munitions de bouche que pour quatre jours, parce que nous ſommes bien aſſûrez qu'elle eſt bien pourvûë pour un mois, & plus. C'eſt ce qu'on ſait part le rapport de pluſieurs Soldats qui ont vû la farine, les viandes, & les autres vivres, & qui ſont ici à Rome. De plus on peut voir par une lettre arrivée cette nuit de Don François d'Avila, qui commande à préſent dans la Forteresse, qu'il y a des proviſions en grande abondance pour un mois, & pour ſix ſemaines, en épargnant un peu; ce qui eſt ſi vrai que les François eux-mêmes, & les Siénois écrivent qu'il y a dans le Château des proviſions pour huit, ou dix jours.

A l'égard de la difficulté qu'il y a de pouvoir mettre ſur pié une Armée, il n'y a pas tant de lieu d'en déſeſpérer comme fait V. E. parce qu'avec la moitié des gens qu'Elle a, avec les 3000. Chevaux ramaſſez par Don Aſcagne Colonna, qui ſe mettra en marche cette ſemaine; avec les Allemans qui doivent venir de Naples, leſquels ſont déja embarquez,

quez, avec ceux qui ſont auſſi en chemin, ſous le commandement de Lodron, & du Bâtard de Baviére, & avec les chevaux, & l'artillerie de V. E. on pourra aſſembler une armée aſſez nombreuſe, & aſſez forte pour repouſſer l'ennemi, & aſſûrer la Fortereſſe; d'autant plus que la plus grande partie de l'Armée Françoiſe eſt compoſée de Soldats mutins, & ſans expérience.

Quant à ce qui concerne le païement des gens de cette Armée, ce ſera Sa Majeſté Impériale qui le fera, & cela avec toute l'exactitude poſſible, pour mieux obliger les Soldats à faire leur devoir; de ſorte qu'il n'y a rien qui ne ſe puiſſe eſpérer d'une Armée bien païée, & bien commandée, & ſur tout on ne revoque pas en doute qu'on ne ſecoure le Château, ſoit par force, ou par ſurpriſe; pour le faire il ſuffit d'entrer par la Porte Camolia, laquelle ne pourra que trés-difficilement être défendue par l'ennemi. Mais quand on perdroit le Château, on ne devroit pas pour cela ſouffrir que les François ſe fortifiaſſent dans la Ville, tout au contraire on doit faire en ſorte de les en débuſquer par la force, avant qu'ils commencent à y prendre racine.

Pour ce qui regarde l'embarras où ſe rencontre Sa Majeſté Impériale, nous ne le trouvons pas auſſi grand, que V. E. le croit. Les affaires d'Italie doivent être regardées comme celles qui lui cauſent le plus d'inquiétude, qui ſeroit encore beaucoup augmentée, ſi Elle arrivoit à être informée des difficultez que forme V. E. à ſecourir le Château.

 Certai-

Certainement Sa Majesté Impériale ne pourra jamais comprendre qu'un Prince, qui a un si grand intérêt à sécourir cette Place, & qu'Elle regarde comme le plus zélé Partisan de sa Sérénissime Maison, demeure si incertain & si irrésolu. Il suffit que V. E. prenne une bonne résolution pour tirer entiérement d'embarras l'Empereur, donner bon ordre au repos d'Italie, & faire repentir les François d'avoir poussé si avant leurs desseins. Les exemples de Parme, & du Piémont ne doivent pas ralentir V. E. dans les affaires de Sienne, au contraire elles devroient la porter à se déterminer promptement à une telle défense, vû qu'on voit clairement que les François sous le spécieux prétexte de secourir les Princes opprimez, les oppriment eux-mêmes encore davantage, & ont le dessein d'unir l'Italie à la France. Et il est certain qu'ils en pourroient venir à bout, si V. E. comme le Prince le plus voisin, & le plus intéressé n'y apporte le premier reméde; ce qu'Elle doit faire avec d'autant plus d'ardeur, & de zéle que nous venons de recévoir une lettre du Viceroi de Naples, par laquelle il nous donne avis qu'il a reçu ordre d'envoïer un autre secours de 2500. Soldats, partie à cheval, partie à pié, lesquels n'attendent que l'ordre pour partir.

Il semble que V. E. se trouve en une grande perpléxité, incertaine, en suspens, & tout à fait irrésolue, à cause de la crainte qui s'est tellement emparée de son esprit, qu'Elle s'imagine que si Elle prend ouvertement la défense, & la protection de Sienne, tout

le

le faix de cette guerre lui tombera immancablement ſur les bras; ce qui ne vient, comme nous l'avons déja obſervé, que de ce que V. E. n'a point encore commencé à refléchir mûrement, & avec cette prudence exquiſe, qui eſt ſi renommée, ſur les dommages, & les ruïnes ſous leſquelles Elle demeureroit accablée, & qui ſeroient incomparablement plus grandes, & plus funeſtes, ſi pour éviter un petit mal, elle en laiſſoit croître un grand, & qui iroit toûjours en empirant.

Mais que diroit le monde? Que diroient les François eux-mêmes de voir un Prince d'une Maiſon qui a de ſi grandes obligations à l'Empereur, qui la regarde reciproquement comme celle de toutes qui a le mieux ſervi ſa trés Auguſte Maiſon; tourner le dos à la premiére occaſion qui ſe préſente de lui faire connoître ſon zéle, même dans une affaire où il s'agit auſſi de ſon propre intérêt, & loin de s'emploïer tout entier au bien de l'intérêt commun & de la liberté particuliére de l'Italie, fortifier ouvertement ſes ennemis? Trés Excellent Seigneur, non ſeulement les François, mais toutes les autres Nations du monde, ne pourront s'empêcher d'être perſuadez que V. E. s'abbandonne elle-même par un excez de crainte; & ce qu'il y a de pis, Elle va par-là faire croire, ou du moins ſoupçonner, que les affaires de Sa Majeſté Impériale ſont en trop mauvais état pour pouvoir y apporter reméde.

Ainſi, il ne ſera pas poſſible que Sa Majeſté ne ſoit ſenſiblement touchée de voir que V. E. abandonne ſa fortune, pour ſuivre cel-

le de son ennemi, sans y être portée que par des raisons qui lui doivent paroître à Elle-même trés-foibles, & que tous les autres trouveront encore plus vaines. V.E. doit faire sur cet article de sérieuses & profondes réfléxions, & courir avec un zéle extréme embrasser une aussi favorable occasion que celle qui se présente, de pouvoir s'aquérir dans l'esprit de tout le monde beaucoup d'honneur, & de gloire, & signaler sa valeur, aussi bien que sa devotion pour un si grand Empereur, en s'unissant avec lui, & joignant vos armes, & vos forces avec les siennes; ce n'est pas que le péril soit déja effectivement trés-grand, mais il pourroit le devenir pour peu qu'on négligeât de faire ce qu'il faut, Quand il n'y auroit dans cette affaire de Sienne que le seul intérêt de Sa Majesté, V.E. devroit, par le principe d'une généreuse reconnoissance, s'unir avec Elle, avec toutes ses forces; & avec combien plus de raison doit-Elle le faire, puis qu'Elle voit qu'il y va aussi du sien?

Nous ne parlons pas des moïens; & du parti qu'il y auroit à prendre pour terminer entiérement, & heureusement cette affaire, cela étant plus à desirer, qu'à espérer, parce que les François sont déja dans la Ville de Sienne, bien pourvûs, & munis de tout, & que les Siennois ont fait leur capitulation avec eux. Tout ce qui reste à faire, est de les attaquer vivement, & sans différer, pour ne leur donner pas le temps de se fortifier davantage; affaire qui ne peut manquer d'avoir de bons succés, si V. E. la prend à cœur, & en fait la sienne, comme elle en vaut bien la

peine,

peine. Nous supplions cependant V. E. d'être bien persuadée que nous n'avons été portez à lui écrire en ces termes que par le seul desir de nous acquitter de ce que nous devons tant à V. E. qu'à la Cause commune; outre que le service de sa Majesté le requiert ainsi. Nôtre Seigneur vueïlle prendre en sa garde la Personne, & la Maison de V. E. & les combler de plus en plus de toute la prospérité possible. Ce sont les vœux de ceux qui sont de

VOTRE EXCELLENCE,

De Rome le 3. Août 1553.

Les véritables & trés-affectionnez serviteurs.

*Jean Cardinal de Compostelle.*
*François Cardinal de Burgos.*
*Don Diego Mendozza.*

PLusieurs Ecrivains mettent cet événement de Sienne en l'an 1552. & d'autres, dont le nombre n'est pas petit, en 1553. Pour moi, bien que je sois persuadé qu'il soit arrivé, pour la plus grande partie, en 1552. je ne laisse pas néanmoins de le placer en 1553. & cela sur tout parce que j'ai voulu conclure cette affaire par la fin de ce Livre. Mais toutefois je ne sai de quel parti me ranger, tant est grande la diversité de sentimens que je trouve, même entre les Auteurs Italiens, qui devroient mieux le savoir, sur le procedé du Duc Cosme de Florence, & touchant cet Article de Sienne, vû que les uns en écrivent con-

Diversité de sentimens. 1553.

conformement à la susdite Lettre, rapportée tout au long par Sandoval, par Sangro, & par d'autres, & les circonstances de laquelle sont trop manifestes pour en douter. Au contraire, il y en a beaucoup qui veulent que le Duc aïant découvert la conspiration que les Siennois tramoient, en donna avis au Gouverneur de la Forterèsse Don Diego Mendozza, auquel il offrit en même temps un bon nombre de ses troupes d'élite pour renforcer la Garnison, & la mettre en état de mieux défendre & assûrer la Place. Don Diego qui étoit Espagnol, & Espagnol fieffé, & qui par conséquent étoit trés sujet à prendre de la jalousie, & des soupçons de tout, particuliérement en fait de maximes d'Etat, prit la poste, aprés avoir commis le Gouvernement de cette Forteresse à Avila, comme il a été dit, & se rendit en moins de 24. heures à Rome.

Jalousiés, & soupçons.

Arrivé dans cette Ville, il alla d'abord chez le Cardinal de Compostelle, auquel aïant fait voir le billet du Duc Cosme, il le trouva disposé à aller voir le Cardinal de Burgos, & étant tous trois entrez en conférence, ils convinrent ensemble qu'il pouvoit y avoir quelque tromperie cachée dans le billet du Duc. Ces Ministres n'ignoroient pas que cette Citadelle de Sienne entre les mains d'une forte Garnison Espagnole, étoit une poutre dans les yeux, & des entraves aux pieds de ce Duc, pour ne pas dire des fers & des chaînes qui le rendoient Esclave; de sorte qu'il ne se pouvoit pas révoquer en doute qu'il n'embrassât volontiers, & ne recherchât même avec

pressement les occasions propres à lui donner les moïens de s'en affranchir. Dans cette persuasion ils s'imaginérent que ce Billet étoit feint & supposé par le Duc, pour pouvoir par ce moïen surprendre le Gouverneur Mendozza lui-même, sous ce prétexte que les François, & les Siennois lui dressoient des embûches pour l'attraper; & ils se mirent dans l'esprit que le Duc n'offroit de son pur mouvement un nombre considérable de ses gens pour secourir & défendre la Place, qu'à dessein de pouvoir lui-même mettre un pié dedans, & s'assûrer d'une porte, afin de pouvoir ensuite la nuit introduire à son aise un corps d'Armée, & chasser par ce moïen les Espagnols, ce qui pouvoit facilement s'exécuter à cause du voisinage des lieux éloignez seulement de peu d'heures de chemin; de cette maniére la résolution fut prise de remercier le Duc de ses offres, ne trouvant pas en avoir besoin pour le présent.

Origine de la Conjuration.

Voilà une trop grande diversité de sentimens, & je ne me trouve pas d'humeur à m'aller rompre la tête pour savoir auquel je me dois tenir, me contentant de continuer le récit du succez de la conjuration. Elle avoit été tramée par les Principaux de la Ville, entr'autres par le Comte Nicolas de *Pitigliano*, & par les deux Fréres Comtes de *Sansiore*, dont celui-là étant Compére, & ceux-ci intimes amis de Don Diego Mendozza, il mettoit en eux trois sa plus grande confiance. Mais eux aussi, las de la fierté, & de la hauteur de leur ami, conjurérent contre tous les Espagnols. Les Conjurez aïant arrêté entr'eux

entr'eux la conjuration, & diſpoſé les moïens propres à l'exécuter, ils donnérent ordre de faire une Levée de gens, de 6000. Soldats dans les Païs circonvoiſins de Rome, & dans la Ville même, le Pape Jules III. y prêtant ſecrétement la main, pour deux raiſons; la premiere qu'il étoit aſſuré par les Conjurez qu'ils n'avoient aucune intelligence avec les François, & que la conjuration tendoit uniquement à chaſſer de Sienne les Eſpagnols, & à remettre les Siennois dans leur premiere liberté: la ſeconde raiſon qui avoit porté le Pape à apuïer cette conjuration, fut le deſir qu'il avoit de ſe venger de Mendozza, qui avoit fait aſſaſſiner à Rome le Prevôt, ou Capitaine des Archers, outre que venant ſouvent à Rome il ſe faiſoit haïr de tout le monde par une fierté exceſſive, & un orgueil inſupportable.

*Prétexte des Siennois.* Pendant que le Comte de Pitigliano, & les deux autres Comtes de *Sanfiore*, étoient occupez à aſſembler le corps d'Armée de 6000. hommes (quelques-uns veulent que le Pape contribua l'argent néceſſaire pour en lever la plus grande partie) y compris 500. Chevaux, les Siennois qui étoient les Principaux Conſpirateurs coururent aux armes, ſous prétexte que cela étoit abſolument néceſſaire (prétexte dont ils étoient auparavant convenus enſemble, & dont ils ne manquérent pas de faire courir le bruit) à cauſe que Dragut, Corſaire dont le nom ſeul jettoit par tout l'épouvante, étoit arrivé ſur les Côtes de l'Etat Eccléſiaſtique, avec l'Armée Navale Turque plus formidable que jamais; de

ſorte

ſorte qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'il ne fît décente ſans trouver de réſiſtance, pour s'emparer de *Porto Hercole*, ou bien de *Porto ſan Stephano*; & comme par la priſe de ces lieux il s'ouvroit le chemin dans toute la Province, pour s'en ſaiſir, la ſaccager, & la ruïner toute entiére, il ne falloit pas, diſoient-ils, négliger de ſe fortifier avec toute la diligence poſſible, & de prendre les armes pour s'oppoſer à ſa violence. Le Magiſtrat de la Ville feignant de ſe trouver fort embarraſſé dans un Armement ſi précipité, eut recours à Don François d'Avila Capitaine de 600. Eſpagnols dans la Ville, & qui commandoit dans la Citadelle, le priant de vouloir faire marcher vers les Côtes 400. de ſes Eſpagnols, & autant d'Habitans, afin de mieux aſſûrer les deux Ports dont on vient de parler; demande qui lui fut faite à deſſein uniquement d'éloigner de la Ville les Eſpagnols, & d'en diminuer ainſi tellement le nombre qu'il fût facile aux Conjurez, aprés y être entrez, d'exécuter contre les Eſpagnols tout ce qu'ils avoient réſolu enſemble. D'Avila ne manqua pas de donner dans le panneau, & accorda la demande.

Dans cette conjonćture Don Diego Mendozza ſe trouva malheureuſement à Rome, penſant à toute autre choſe qu'à être trompé & trahi par ſon Compére, & par les deux Comtes de Sanfiore, avec leſquels il entretenoit la plus étroite amitié : mais il eſt certain qu'il n'y en a point, quelque forte qu'elle ſoit, dont l'amour de la Patrie ne viole toutes les loix, lors qu'il s'agit du ſalut de celle-

La conjuration éclate. 1553.

celle-ci. Cependant Avila s'apperçût bientôt qu'il y avoit quelque mauvais dessein caché dans cet armement si précipité des Siennois, vû qu'il n'y avoit pas, à beaucoup prés, tant de sujet d'appréhender les Turcs, qu'ils le représentoient; ce qui l'obligea de dépêcher incessamment un Courrier à Mendozza à Rome, auquel il fit entendre que le péril étoit évident. Celui-ci ne trouva pas à propos de partir de Rome, où il fut aussi retenu par les deux Cardinaux qui étoient bien aises d'avoir auprés d'eux un homme aussi brave, & aussi habile, afin de pouvoir consulter avec lui sur les événemens qui pourroient arriver; de sorte qu'il fut conclu, qu'ils écriroient au Duc de Florence, afin de le prier de faire incessamment passer à Sienne au secours d'Avila un bon nombre de ses meilleures Troupes.

Secours, & combat.

Le Duc Cosme n'eut pas plûtôt reçû cette lettre, qu'il donna ordre à *Othon de Montaigu*, Capitaine renommé, & son Général d'Infanterie, d'en prendre 800. hommes, & de marcher à grand pas, à leur tête à Sienne, pour se joindre avec François d'Avila, & tâcher avec lui de soûtenir, autant qu'il seroit nécessaire, les Espagnols contre les Conjurez. Montaigu entra avec ses gens dans la Ville, par la porte qui regarde du côté de Florence, dans le même temps que par l'autre porte, qui va à Rome, entroit le Comte de Pitigliano avec 3000. Fantassins soûtenus par les Habitans, qui dés qu'ils eurent appris que le Comte étoit arrivé à la Porte avec son monde, étoient tous sortis armez de leurs Maisons,

ſons, & accourus de ce côté-là pour le recevoir, donnant ainſi aux Florentins le moïen d'entrer facilement dans la Ville. L'Infanterie de Pitigliano n'y étoit pas encore toute entrée, lors que les Habitans en armes courant de tous côtez, ſe mirent à crier *Viva Dio, viva la libertà, & al Diavolo gli oppreſſori*, Vive Dieu, vive la liberté, & au Diable les Tirans; & quoi que la conjuration fût connuë à peu, néanmoins comme il s'agiſſoit de la liberté, tous concoururent à la maintenir; & aïant ſçû qu'un Corps d'Infanterie, envoyé par le Duc de Florence, étoit entré dans la Ville, & s'étoit retranché dans la grande Place, ils coururent tous tumultuairement de ce côté-là, tant les Habitans, que les gens de Pitigliano. Montaigu ſe défendit courageuſement pendant plus de deux heures, mais ſe voïant accablé par la grande multitude, & en grand péril de périr avec tout ſon monde, il jugea à propos de lâcher le pié, & de ſe retirer ſous le canon de la Citadelle, où il ne put ſe mettre à couvert qu'aprés avoir perdu plus de cent des Siens, & ôté la vie à plus de 200. des ennemis, parce que le nombre de ceux-ci étant extrémement grand, les coups de ſes gens faiſoient beaucoup d'effet. Il eſt certain que le combat ne pouvoit être ni plus furieux, ni plus opiniâtré.

Le lendemain matin, deux heures aprés le ſoleil levé, les deux Fréres Comtes de Sanfiore arrivérent dans la Ville, amenant avec eux 1600. hommes d'Infanterie, & 350. Chevaux; & dans le même temps, comme c'étoient Allemans.

tous

tous gens frais, les autres étant fatiguez de la furieuſe eſcarmouche du jour précédent, ils ſe mirent à combattre vigoureuſemenr 300. Fantaſſins Impériaux tous Allemans. Ceux-ci aïant appris le mauvais état des Florentins, qui faiſoient encore quelque réſiſtance, & voïant le grand danger, auquel ils ſe trouvoient eux auſſi expoſez, aimérent mieux mourir glorieuſement, en combatant pour le ſervice de leur Seigneur, que de ſe rendre avec lâcheté. Dans cette généreuſe réſolution, s'étant emparez du Couvent de St. Dominique, ils travaillérent toute la nuit à s'y fortifier le mieux qu'ils purent, dans l'eſpérance que le Duc Coſme ne manqueroit pas de leur envoïer inceſſamment de puiſſans ſecours.

Furieux combat. Le lendemain fort matin ils arborérent l'Etendard de l'Empire ſur le clocher du même Monaſtére. Les Comtes de Sanfiore aïant vû cela firent inveſtir le Monaſtére avec leurs gens, & avec une partie de ceux de Pitigliano, & de la Bourgeoiſie, faiſant ſavoir au Baron de *Broctorf* qui commandoit les Allemans, que s'il vouloit ſe rendre, on lui accorderoit des conditions auſſi avantageuſes qu'il le pourroit deſirer. Mais le Baron répondit avec un courage intrépide, *Que les Soldats de l'Empereur Charles n'avoient pas accoûtumé de ſe rendre volontairement, ſi ce n'eſt à l'Empereur, & qu'ils ne s'étoient retirez, & retranchez en ce lieu qu'à deſſein de combatre.* Les Habitans irritez de cette réponſe, ſe mirent à ſerrer le Monaſtére, à le battre avec des canons, & à l'eſcalader, avec la plus terrible

ble furie qui se fût jamais vûe. Les Allemans se défendirent, comme autant de Mars, ou plûtôt de Démons, aïant tué, soit à coups de mousquet, ou de lance, ou d'épée, ou de pierres, plus de 500. des Ennemis, & continuant à combatre opiniâtrément jusqu'à ce que de trois cens des leurs il n'en resta que 80. seulement, qui fatiguez par une si vigoureuse défense, & n'aïant plus la force de résister, se rendirent enfin à composition, n'aïant pû obtenir que la vie sauve, à la charge de sortir incessamment de la Ville; ce qui fut une grande marque de respect envers l'Empereur, parce qu'ils avoient causé une assez grande effusion de sang, pour recevoir un plus rude traitement.

Aprés avoir remporté cette victoire aux dépens de tant de sang, les deux Comtes de Sanfiore, celui de Pitigliano, & une partie des Habitans allérent assiéger la Ville, dans laquelle les Florentins étoient déja entrez, & qui étant bien munie de tout, n'avoit rien à craindre de plusieurs jours. Cependant les Siennois informez que le Duc de Florence préparoit de grandes forces pour sécourir les Impériaux, & les Espagnols, trouvérent à propos de lui envoïer des Ambassadeurs, pour lui protester qu'ils n'avoient aucune intention de se soustraire de l'obéïssance, & de la fidélité dûë à l'Empire; que leur unique but étoit de recouvrer leur liberté, que le fier & superbe Don Diego Mendozza leur avoit entiérement ôtée.

Ambassadeurs envoïez au Duc Cosme par les Siennois.

Les Ambassadeurs furent envoïez au nombre de quatre; mais cependant on ne laissoit

Le Duc Cosme Mediateur.

ſoit pas de continuer vigoureuſement le ſiége; d'autant plus que les aſſiégeans voïoient qu'à peine y avoit-il dedans aſſez de vivres pour nourrir, pendant huit jours, cette grande multitude de gens qui y étoit; & d'ailleurs on le preſſoit pour tâcher de ſe rendre maître de la Place avant que l'Armée que le Duc Coſme préparoit, fût arrivée. Ce Prince reçût les Ambaſſadeurs, & oüit leurs propoſitions avec quelque plaiſir, déclarant qu'il ſe rendroit volontiers Médiateur pour un accommodement. En effet l'adroit & ruſé Duc voïoit bien, inſtruit qu'il étoit des bonnes maximes d'Etat, qu'il n'étoit nullement de ſon intérêt que cette Fortereſſe reſtât entre les mains des Eſpagnols, parce que ceux-ci prétendant que ſa Maiſon étoit redevable de toute ſa fortune à celle d'Aûtriche, il ne pourroit manquer d'étre plus tiranniſé encore que les Siennois; de ſorte qu'il commença à penſer mûrement aux moïens de faire en ſorte que la Ville de Sienne demeurât République. Aprés donc s'étre rendu Médiateur, il dépêcha des Exprés à Rome aux deux Cardinaux qui ménageoient les affaires de l'Empereur, pour les exhorter à vouloir pour l'amour du Seigneur, chercher les moïens de donner la paix à cette Ville, parce que s'ils négligoient de le faire, les choſes pourroient s'empirer, & cauſer un plus grand préjudice aux intérêts de Sa Majeſté Impériale, auſſi bien qu'au repos & à l'avantage de l'Italie, qui courroit riſque d'en être rüinée.

Le Duc Coſme

Ces Miniſtres témoignérent beaucoup de répugnance

répugnance, & sur tout Mendozza, qui naturellement altier, & impérieux ne parloit que de vengeance: mais le Duc fit si bien, qu'aprés des négotiations de quelques jours, on conclut le Traité qui suit : *Que jusqu'à-ce que l'Empereur en eût autrement résolu, & déterminé, le Gouverneur Don Diego Mendozza, & Don François d'Avila qui commandoit par son ordre dans la Forteresse, la remettroient aux Seigneurs du Gouvernement de la Ville, & en feroient sortir tous les Espagnols le même jour. Qu'Othon Montaigu s'en retourneroit avec ses gens à Florence; & que de leur côté les Siennois s'obligeroient de ne se pas départir de l'obéïssance qu'ils devoient à l'Empereur, & qu'ils se comporteroient à l'avenir, comme par le passé, avant que les Espagnols entrassent à Sienne; qu'outre cela ils enverroient au plûtôt deux Ambassadeurs en Flandre, où Sa Majesté Impériale se trouvoit, pour la supplier tres-humblement de vouloir pardonner tout ce qui s'étoit passé dans cet événement.*

Ce Traité fut signé par les deux Cardinaux, de Compostelle, & Burgos, par Mendozza, & d'Avila, par les principaux du Gouvernement de la Ville, & ensuite par le Duc Cosme, comme Médiateur, & Garant. Les Espagnols sortis de Sienne se retirérent à Orbitello, où ils commencérent aussitôt à se fortifier avec toute la diligence possible, résolus de s'y défendre avec plus de courage, qu'ils n'avoient fait à Sienne. Les Siennois ne virent pas plûtôt les Espagnols hors de leur Ville, dont ils demeuroient les Maîtres absolus par cette retraite, qu'aïant assemblé le Con- Citadelle démolie. 1553.

seil, où les deux Comtes de Sanfiore, & celui de Pitigliano assistérent, ils consultérent sur ce qu'il falloit faire. Les sentimens furent fort partagez, mais néanmoins la conclusion fut, que l'Empereur regardant comme un sanglant afront de se voir hors d'une Citadelle qu'il avoit lui-même fait bâtir ne manqueroit pas de faire les derniers efforts pour y rentrer, par la force des Armes; de sorte que le meilleur seroit de la démolir de fond en comble, sans perdre aucun temps; ce qui fut promptement exécuté, les Femmes mêmes travaillant à cette démolition avec tant de diligence, qu'en moins de huit jours il n'en resta aucune trace.

Indignation de l'Empereur.

L'Empereur, qui étoit alors à Bruxelles, informé de toutes ces choses, en eut un si sensible déplaisir qu'il ne put tellement se contenir dans sa modération ordinaire, qu'il ne le laissât voir à sa Cour, jusqu'à protester hautement qu'il vouloit en tirer vengeance & réparation des Siennois, dont les uns admirérent la ferme & courageuse résolution; & les autres blâmérent la fiére impertinence, d'avoir l'audace de ne vouloir pas céder à un si grand Empereur, & de lui faire en face un aussi sanglant affront, que celui de démolir avec tant de violence une Citadelle qu'il avoit fait bâtir. En un mot, le chagrin de Charles V. étoit extréme, non-seulement à cause de la bréche que les Siennois avoient faite à sa gloire, mais aussi parce qu'il voïoit par là ruïnez ces intérêts, sur lesquels ils croïoit avoit mis les affaires d'Italie en toute sûreté. Aïant donc tenu Conseil

ſeil d'État, & de Guerre ſur ce qu'il falloit faire dans une affaire ſi importante, il fut conclu unanimement que Sa Majeſté Impériale ne pouvoit s'empêcher, pour quelque raiſon que ce fût, de faire connoître aux Siennois ſa juſte indignation, & d'en tirer même vengeance, parce que l'outrage étoit trop grand pour le diſſimuler, & le négliger, & tel que s'il ne s'en vengeoit pas, il s'exposeroit à la riſée & à la moquerie de tous les Princes de l'Europe, & de Soliman même, qui auroit juſte ſujet de s'étonner de voir une poignée de gens faire des choſes de cette nature contre un ſi grand Monarque.

Il ſe diſpoſe à faire la guerre aux Siennois.

Charles V. déja porté de lui même à faire éclater ſon reſſentiment, fut encore davantage excité par les avis, & les diſcours de ſes Conſeillers, de ſorte qu'il fit en toute diligence partir de Flandre pour l'Italie, Jacob de Medicis, *Marquis de Marignan*, un de ſes plus renommez Capitaines, à la tête de 500. Cavaliers d'élite, de 5000. Fantaſſins, tous vieux Soldats, & de plus de 300. Officiers, & Volontaires. Il envoïa ordre à Don *Pierre de Tolede*, Viceroi de Naples, de faire paſſer pour cette guerre contre Sienne 2000. Eſpagnols, & autant d'Italiens, qui furent auſſitôt envoïez ſous le commandement de Don *Gartia de Paredes*. Il donna encore ordre à Don Ferrand Gonzague, Gouverneur de Milan, d'envoïer 4000. hommes d'Infanterie, & 500. de Cavalerie, des meilleures, & des plus vieilles Troupes qu'il y eût dans les Fortereſſes. Outre cela Charles écrivit une lettre trés preſſante au Duc *Coſme*, pour le

prier de vouloir aſſiſter de toutes les forces qu'il lui ſeroit poſſible le Marquis de Marignan, qui devoit commander en Chef ſon armée dans cette guerre contre Sienne. Don Diego Mendozza qui avoit la vengeance plus à cœur que qui que ce ſoit, s'étant uni avec Don *Aſcagne de Corgnia*, Neveu du Pape, qui à ſon inſtigation étoit paſſé un mois auparavant du ſervice des François, à celui de l'Empereur, ils envoïérent conjointement pluſieurs Capitaines dans l'Etat de l'Egliſe, pour y faire des levées de gens; de ſorte que Marignan ſe vit à la tête d'une trés floriſſante Armée, nombreuſe de 20. mille Fantaſſins, & de 3000. Chevaux.

Les Siennois ont recours à la protection du Roi de France.

Les Siennois bien avertis, dés le commencement, de la réſolution que Charles V. avoit priſe de ſe venger d'eux, & ne doutant pas que tous ces préparatifs ne fuſſent deſtinez contr'eux, ils eurent recours aux ſecours étrangers, voïant bien qu'ils n'avoient pas d'eux-mêmes des forces aſſez grandes pour réſiſter. L'Empereur en avoit raſſemblé de ſi conſidérables, parce qu'il ne doutoit pas que la France ne donnât du ſecours aux Siennois, leſquels ne manquérent pas de recourir à la protection du Roi Henri II. qui la leur accorda volontiers, & pour les encourager davantage, il joignit les effets aux paroles, en envoïant à Sienne Don Pierre Strozzi, avec un Corps de 6000. hommes d'Infanterie, & de 800. de Cavalerie, nombre que les François font moins grand. Outre cela Henri II. donna ordre au Cardinal Hipolite d'Eſte, Protecteur de France, de paſſer à Sienne, afin de

de tâcher d'animer les Siennois par ſon éloquence, & par ſon autorité, & de les porter à ſe défendre vigoureuſement.

Qu'il me ſoit permis de dire ici, pour accorder les contradictions qui ſe trouvent entre les Auteurs, comme il a été dit ci-deſſus, qu'on me permette, dis-je, d'obſerver qu'il ſe pourroit faire, que le Duc Coſme voïant les François à Sienne, fit difficulté d'envoïer des ſecours au Marquis de Marignan, pour ne pas s'attirer la haine de ceux-ci ; ce qui fut cauſe que les deux Cardinaux, & Mendozza prirent la réſolution d'écrire à ce Duc la lettre inſérée ci-deſſus. Cela me ſemble aſſez vrai-ſemblable. Cependant les choſes paroiſſent tout-à-fait confuſes & embroüillées dans les Auteurs. Ce qu'on en receüille de certain, eſt que le Duc Coſme eut beaucoup de part dans cette guerre, où il favoriſa le parti de l'Empereur. Obſervation.

En un mot, le Marquis de Marignan s'étant rendu devant Sienne, en forma le Siége, aprés avoir battu deux fois Strozzi, qui par les intrigues du Cardinal d'Eſte, avoit été déclaré Gouverneur de la Ville; & obligea ainſi les Habitans à recevoir les Troupes Impériales, à lui porter les Clefs de la Ville, à chaſſer le reſte des François, que le fer avoit réduits à un trés-petit nombre, & qui avec ſon paſſeport ſe retirérent en Piémont, & en un mot, à ſe remettre entiérement ſous l'obéïſſance, & la domination de l'Empereur, comme Roi de Caſtille. Le Duc Coſme contribua beaucoup à mettre fin à cette guerre, qui, à cauſe du voiſinage, faiſoit extrémement Sienne retourne à l'Empereur.

 ment

ment souffrir son Etat. Il contribua fort aussi à adoucir l'esprit du Marquis de Marignan, & à l'empêcher de pousser la vengeance jusqu'aux plus grandes extrémitez contre les Siennois.

Il la remet à son Fils.

Peu de temps aprés, Charles V. aïant fait, comme nous le dirons en son lieu, l'abdication de tous ses Etats Héréditaires, tant de l'hérédité paternelle, que maternelle, & des autres qu'il avoit conquis, la donation de la Ville de Sienne fut expreſſément ſpécifiée dans cette abdication, en ces termes ; *Je veux aussi que le dit Philippe mon cher Fils, possède pour toûjours en héritage, lui, & ses Décendans, la Ville de Sienne, avec tout son Territoire, & toutes ses appartenances. Conquête faite en dernier lieu par mes Armes, savoir Sienne, Pienza, Montalcino, Chiusi, Soana, Massa, Grosſetto, Lucignano, Asciano, l'Ile d'Elbe, Porto-ferrerio, jusqu'à Portécentino, & tout son Territoire avee* 300. *Habitations.*

Celui-ci au Duc Cosme.

A peine l'Empereur Charles V. fut-il embarqué pour Espagne, que le Marquis Salviati, Ambassadeur du Duc de Florence, qui àvoit déja pressé Charles V. depuis plus de deux ans, de vouloir remettre Sienne entre les mains du Duc son Maître, & qui avoit pour cela inutilement emploïé tous ses offices, commença à les renouveller auprés du Roi Philippe son Fils. Celui-ci informé par Salviati des grands dommages que le Duc son Maître avoit soufferts dans ces guerres, assembla son Conseil, & lui proposa l'intention qu'il avoit de faire donation de la Ville, & Seigneurie de Sienne au Duc de Floren-ce,

ce, tant pour le dédommager des dépenses immenses qu'il avoit faites dans cette guerre, que pour s'attacher encore davantage une si puissante Maison. Plusieurs furent d'avis que ce seroit faire un mépris trop visible de la volonté, de la donation, & de la gloire d'un si illustre Pere, que de se priver d'un Etat qui lui avoit tant coûté à acquerir, & qui devoit être précieusement gardé comme un monument de sa glorieuse mémoire: que cette Ville devoit servir de boulevard aux Royaumes de Naples, & de Sicile, & au Duché de Milan; qu'on devoit avoir égard à l'estime que l'Empereur faisoit de cette conquête, puis qu'il n'avoit jamais voulu écouter les instances de Salviati. Toutes ces raisons ne furent pas capables d'empêcher Philippe de la remettre, en tître de Fief mouvant du Royaume de Castille, au Duc Cosme, auquel il en donna l'Investiture avec toutes les formes, & les cérémonies accoûtumées.



# LA VIE
## DE
## L'EMPEREUR
# CHARLES V.

### PARTIE. IV. LIVRE II.

Années 1554. & 1555.

---

## SOMMAIRE

### Du II. Livre de la IV. Partie.

*Convocation de la Diéte à Ausbourg. Résolution prise pour les Luthériens. Charles V. négotie le mariage de Philippe son Fils, avec la Reine Marie d'Angleterre. L'Electeur de Saxe tâche d'y mettre empêchement. Les Religionnaires persécutez par Marie lui demandent du secours. Il envoie des Ambassa-*

*Ambassadeurs à Londres. Ses offices pour empêcher le mariage de Philippe découverts. Charles V. lui en fait ses plaintes. Les protestations par lequelles il tâche de s'excuser. Charles V. & Marie entretiennent ensemble une secréte intelligence. Les moïens dont il se sert pour la porter à se marier avec Philippe. On croit qu'il auroit mieux fait de l'épouser lui même. Ses maximes, & ses prétentions dans ce mariage. Ses plus grands desseins pour avancer les intérêts de la Religion. Les Concurrens au mariage avec Marie quels, & combien. Jalousie qu'en prend Charles V. & son appréhension. Il se sert du Confesseur de la Reine pour procurer l'avantage des intérêts de son Fils. Le Cardinal Polus envoïé à Londres. Charles V. tâche de le pressentir sur le mariage de la Reine. Il lui déclare ses sentimens, & quels. L'Empereur lui fait différer son voïage d'Angleterre. Marie prend la résolution de se marier avec Philippe. Charles V. envoïe pour cet effet une solemnelle Ambassade à Londres. Articles accordez par le Contrat de mariage. Le Parlement demande d'autres Articles. Philippe déclaré Roi de Naples. Il envoïe en prendre possession en son Nom. Les Espagnols mécontens de ce mariage, & raisons. Diverses autres raisons favorables à Charles V. & aux intérêts de sa Maison. Le Prince de Salerne haï, & ses disgraces : il se*

*fait Huguenot, avec plusieurs particularitez. Charles V. tâche de surprendre par une trahison de Moines la Ville de Metz; elle est découverte, & issuë. Don Ferrand Gonzague Gouverneur de Milan envoïé, & accusé; il se justifie à son honneur; il est bien reçu de l'Empereur. Voïage du Roi Philippe en Angleterre: comment reçu, régalé, & caressé. Premiéres Cérémonies de ses Epousailles; autres encore, avec plusieurs particularitez: derniéres Cérémonies, & solemnité des Nôces. Grande magnificence des Tables; jalousies des Espagnols: Réjoüissances, & bals. Le Gouvernement d'Espagne en l'absence de Philippe comment pourvû: Charles V. panche pour Maximilienne, mais Philippe n'a pas d'inclination pour elle; Jeanne Veuve déclarée Régente. Affaires de Religion en Angleterre: Anlgois & Espagnols également orgueilleux, & jaloux. Philippe passe à Bruxelles. Grande appréhension de Charles V. des Luthériens, & observations. Charles V. convoque la Diete à Ausbourg. Les Articles convenus sur les affaires de la Religion: ils ne sont nullement goûtez à la Cour de Rome, & plaintes. Scenes de Papes à Rome. Mort de Jules III. Dits notables de Charles V. ses sentimens sur le nouveau Pontife Paul IV. La mort de la Reine Mere de Charles V. avec plusieurs observations: Le Duc d'Albe envoïé Viceroi à Naples. Plaintes du Pape contre Charles V.*

*Charles V. Le Duc d'Albe passe par Rome, & son audience reçûë du Pape. Henri II. Roi de France en campagne avec une puissante Armée. Ses grands progrez. Appréhension de Charles V. Tromperie des Cardinaux dans l'élection de Paul IV. Son Traité avec Henri II. Roi de France. Erreur de quelques Auteurs. Le Pape persécute les Partisans de Charles V.*

Diéte à Ausbourg. 1554.

POur mettre quelque ordre aux choses qui regardoient la Religion, lesquelles étoient dans un trés-grand désordre, & ranger à son devoir Albert de Brandebourg, qui aprés avoir perdu la bataille, s'étoit refugié en France, mais qui ne laissoit pas de troubler encore l'Allemagne, pour pourvoir, dis-je, à toutes ces choses, l'Empereur Charles avoit convoqué trois Diétes, qui n'avoient produit aucun effet; Enfin il en assembla une quatriéme au commencement de cette année à Ausbourg; mais ses incommoditez ne lui permettant pas d'y assister en personne, il donna à Ferdinand son Frere le pouvoir d'y présider de sa part, en qualité de Roi des Romains. *Auguste* devenu Electeur de Saxe par la mort de Maurice son Frere sans héritiers, s'y trouva en personne avec un Cortége nombreux, & leste, qui se fit admirer de tout le monde. La premiére chose que fit Ferdinand, aprés l'ouverture de cette Diéte, fut celle de la Cérémonie de l'Investiture qu'il donna à Auguste de son nouvel Electorat, Cérémonie qui fut faite avec toute la pompe & la

ſolemnité poſſible, à cauſe qu'Auguſte auoit l'ame grande & généreuſe, & en même temps avec un aplaudiſſement univerſel, parce qu'il s'étoit concilié l'affection de tout le monde par ſes belles maniéres d'agir, & ſes actions tout-à-fait nobles.

Réſolution pour les Luthériens.

Dans cette même Diéte cet Electeur ſe fit Chef des Proteſtans, à la priére, & à la ſatisfaction de tous les Princes, & Députez de Villes, qui le ſuppliérent unanimement de preſſer avec ſa prudence, & ſon adreſſe ordinaire, Sa Majeſté Impériale, de vouloir enfin prendre une bonne réſolution de terminer les affaires qui concernoient la Religion, d'une maniére qui tournât au bien & au repos public. Auguſte, qui étoit dans une haute eſtime dans l'eſprit de l'Empereur, trés-bien diſpoſé à procurer la tranquillité de l'Allemagne, écrivit tant de Lettres à Charles V. & agit ſi bien auprés de Ferdinand, qu'il diſpoſa toutes choſes, enſorte, qu'on publia un Décret agréé des Catholiques, parce que l'état des choſes le demandoit ainſi; & approuvé des Proteſtans, à cauſe qu'il leur étoit auſſi favorable qu'ils l'euſſent jamais pû deſirér. Cela veut dire qu'entr'autres Articles en leur faveur, du Decret donné à l'Empereur, étoient contenus les ſuivans, ſavoir, *Que Sa Majeſté Impériale, le Roi Ferdinand, & tous les Princes, & Etats de l'Empire, ſe tiendroient dans une Chrêtienne; & ſage moderation, ſans faire aucun outrage à aucun Sujet de l'Empire, ni à cauſe de leur Doctrine, & de leur Religion, ni au ſujet de la Confeſſion d'Ausbourg; & qu'ils ne pourroient pas être forcez par des ordres, ou par*

*par d'autres moïens, à abbandonner la Religion qu'ils professent, & les loix établies pour leur Gouvernement Ecclésiastique.*

Charles V. procure le mariage de Marie avec Philippe. 1554.

Dés le mois de Juillet de l'année passée, Edoüard VI. Roï d'Angleterre étoit décedé, laissant héritiére de la Couronne *Marie* sa sœur, fille de la Reine Catherine tante de l'Empereur, lequel informé que dans le premier Parlement Marie avoit été pressée de vouloir choisir un Mari au plûtôt, l'intérêt du Roÿaume le demandant ainsi, aussi-bien que son âge de 46. ans, qui ne permettoit pas que ce mariage fût plus long-temps différé, il crut que celui de Marie avec Philippe son Fils seroit également avantageux à la Religion Catholique, & à sa Maison; persuadé d'ailleurs que cette Reine étant obligée de choisir un Mari pour contenter son Parlement, ou pour satisfaire ses propres inclinations, elle prêteroit, sans doute, plûtôt l'oreille à un Traité de Mariage avec Philippe son Fils, qu'avec quelqu'autre Prince Etranger que ce fût. Il n'eut pas plûtôt fait ces réfléxions que sans perdre de temps il emploïa les Partisans, qu'il avoit en grand nombre à Londres, afin qu'ils disposassent toutes les choses nécessaires pour ce dessein.

Electeur de Saxe.

Cependant la Reine Marie, bien que trés débonnaire de son naturel, aïant, à l'instigation de ceux qui abhorroient les Protestans, qu'Edoüard avoit si bien établis, fait publier de trés-rigoûreux Edits de bannissement, & donné des sentences trés-sévéres de mort contre ceux qui ne vouloient pas se soûmettre à la Réligion Catholique; cette séverité obligea

ce

ce grand nombre de malheureux qui avoient embrassé la Reforme de l'Eglise, ordonnée par Edoüard, d'avoir recours à l'Electeur Auguste de Saxe, afin que compâtissant à leurs miséres il lui plût, par un effet de sa généreuse charité, les recommander, pour leur faire obtenir quelque soulagement à leurs maux. Les expressions de cette nature, contenues dans quelques lettres Circulaires, le touchérent sensiblement & reveillérent fort son zéle; mais l'avis certain qu'il avoit reçû qu'on négotioit avec beaucoup d'empressement, & de chaleur, le mariage du Roi Philippe Fils de l'Empereur Charles V. avec la Reine Marie, l'anima encore davantage. Cet Electeur qui n'ignoroit pas les choses présentes, & qui prévoïoit souvent les futures, n'eût pas de peine à voir, que ce Mariage de Philippe avec Marie venant à se faire, il en arriveroit infailliblement de trés-grands maux à la Religion Protestante en Angleterre, & avec le temps des désordres capables de la ruïner aussi en Allemagne. Il se trouva donc obligé de répondre à la bonne opinion qu'on avoit de son zéle pour la Religion Protestante, vû sur-tout qu'il s'en étoit déclaré, avec un si grand applaudissement, le premier Chef, & Protecteur. De sorte que toutes les raisons de bienséance, & d'honneur l'engageoient à embrasser cette occasion de rendre les plus grands services qu'il lui seroit possible aux Protestans opprimez d'Angleterre, & à tous ceux qui pourroient l'être dans la suite.

Il prit donc la résolution d'envoïer un Ambassadeur à Londres, & il jetta pour cet effet

fet les yeux ſur la Perſonne du Baron de *Bendeſtorf*, ſon Conſeiller d'Etat, Perſonnage d'une grande expérience, & d'une admirable dextérité à ménager les affaires, auſſi-bien que plein d'un zéle également prudent, & ardent pour la Religion Proteſtante. Cette Ambaſſade ne devoit paroître faite que pour féliciter la Reine Marie ſur ſon avenement à la Couronne, mais ſon vrai but, ſuivant l'ordre donné à l'Ambaſſadeur, fut de tâcher de traverſer avec ſon adreſſe ordinaire, le plus ſecrétement qu'il lui ſeroit poſſible, le mariage, que l'Empereur faiſoit négotier, du Prince ſon Fils avec Marie; ſans néanmoins témoigner trop de paſſion, ni faire connoître que ce fût à cauſe de la Religion. Le Baron ne manqua pas, auſſitôt aprés ſon Entrée ſolemnelle d'agir auprés des grands Seigneurs de la Cour, conformément à ce que portoient ſes inſtructions, repréſentant tantôt aux uns, tantôt aux autres, comme par forme de diſcours, qu'on eſtimoit impoſſible que la Nation Angloiſe, Nation ſi jalouſe, ſi éclairée, ſi ſoigneuſe de conſerver ſa liberté, & ſa propre gloire, voulût, & pût ſe réſoudre à penſer au mariage de la Reine Marie avec un Prince tel qu'étoit le Roi Philippe, qui, ſelon toutes les apparences, alloit être bien-tôt un grand Monarque, parce qu'il n'en pouvoit naître d'autre fruit que l'aſſujétiſſement de la Nation Angloiſe à l'Eſpagnole.

Envois des Ambaſſadeurs à Londres. 1554.

Bien que Bendeſtorf uſât de toutes les précautions imaginables, & de toute l'adreſſe poſſible, pour faire enſorte que ſes offices demeuraſſent trés ſecrets, avec tout cela il ne

Ses offices découverts.

put

put empêcher qu'ils ne parvinssent aux oreilles de l'Empereur, dont les Partisans étoient en trop grand nombre, & animez d'une trop grande passion de le bien servir dans une si importante affaire, pour négliger de veiller soigneusement sur la conduite des autres, & d'épier leurs actions; d'autant plus que Charles V. ne révoquoit nullement en doute, ni par conséquent ceux qui ménageoient ses intérêts, que les Protestans ne travaillassent sourdement à empêcher ce mariage, qui ne pourroit que mettre le Luthéranisme, & le Calvinisme dans un manifeste danger d'être entierement détruits. Un Royaume comme celui d'Angleterre rendu Catholique, & à la disposition d'un Monarque de la Maison d'Aûtriche ne pouvoit assûrément présager rien de bon; ou plûtôt on n'en devoit attendre que de trés-grands maux; c'est pourquoi je ne m'étonne pas que les Protestans cherchassent les moïens de traverser les négotiations d'un mariage de cette sorte; comme je ne suis pas surpris que les Partisans de la Maison d'Aûtriche eussent l'oëil sur les actions des Protestans, à la Cour d'Angleterre.

Charles V. se plaint à l'Electeur.

D'autres écrivent que l'Empereur naturellement jaloux, & soupçonneux quand il s'agissoit de ses intérêts, & toûjours attentif à chercher les finesses & les ruses propres à les faire réussir heureusement, n'eut pas plûtôt appris la nomination, & le voïage de l'Ambassadeur de Saxe, qu'il écrivit en termes extrémement forts & pressans à ses Partisans à Londres, de n'épargner ni soins, ni présens, pour découvrir tout ce qui se diroit & se passeroit,

feroit, afin de pénétrer le but de cette Ambaſſade, ajoûtant que pour lui il croïoit que ſon unique fin étoit de mettre obſtacle par des offices ſecrets au mariage de ſon Fils avec la Reine. De là vinrent les ſoins extraordinaires avec leſquels on obſerva les actions de l'Ambaſſadeur. Enfin l'Empereur, ſoit qu'on lui eût effectivement donné avis que le deſſein du Duc de Saxe étoit de le traverſer, ou que ce fût ſimplement la jalouſie, & les ſoupçons qui le fiſſent parler, en fit de grandes plaintes à l'Electeur, diſant que ſon Miniſtre à Londres faiſoit des pratiques fort contraires à ſes intérêts. L'Electeur qui ne vouloit pas ſe broüiller avec Charles V. deſavoüa tout ce que ſon Ambaſſadeur avoit pû dire & faire contre les intérêts de Sa Majeſté Impériale, & le rappella auſſitôt, d'autant plus que la Reine avoit déclaré qu'elle inclinoit à ce mariage.

Charles V. & Marie entretiennent enſemble une ſecréte intelligence.

Il y a beaucoup d'Ecrivains qui veulent que l'Empereur aït lui-même traité ce mariage en écrivant directement à Marie, laquelle dés ſon premier avénement à la Couronne, même auſſitôt aprés la mort d'Edoüard ſon Frére, avoit écrit des lettres trés preſſantes à l'Empereur à Bruxelles, le priant de vouloir non-ſeulement ne la pas abandonner, mais auſſi la ſoûtenir, & la proteger, & que pour Elle elle avoit pris une ferme réſolution de dépendre entiérement des ſages & prudens conſeils de Sa Majeſté Impériale, ne lui etant pas poſſible de trouver un Prince plus expérimenté, & plus habile dans l'art de régner. Charles V. de ſon côté ne manquoit pas de cultiver

tiver

tiver cette bonne disposition de Marie à son égard, par des Lettres trés fréquentes écrites de sa propre main, en Langue Françoise, lesquelles il lui faisoit tenir secrétement; & la Reine qui parloit aussi trés-bien François, répondoit exactement aux Lettres de Charles V. & lui écrivoit souvent Elle-même pour rendre plus grande la confidence. Véritablement dans l'état où se trouvoit alors l'Angleterre, toute divisée & troublée au sujet des affaires de la Religion; une Reine qui n'avoit aucune expérience dans le Gouvernement, & qui, selon toutes les apparences, alloit avoir sur les bras de grandes affaires, tant au dedans qu'au dehors, avoit besoin, pour se maintenir, d'une prudence, & d'une puissance telles qu'elles se rencontroient en Charles V. à qui elle pouvoit tout confier, puis-qu'il étoit son Cousin Germain. Aussi entretinrent-ils l'amitié & la parenté, non seulement par des Ambassades publiques, mais aussi par des lettres trés-particulieres.

Charles V. exhorte Marie au mariage.

On prétend que sans les continuelles sollicitations de Charles V. cette Reine n'auroit pas pensé au mariage, quelque pressée qu'Elle en fût par le Parlement: mais le bon Empereur qui l'avoit destinée pour Philippe son Fils, ne manqua pas, dés le moment que Marie lui eut écrit de sa propre main la nouvelle de la mort de son Frére, & de sa succession au Royaume, de lui faire une réponse énoncée en ces termes: *Reine ma Scœur, & Cousine, vous avez besoin d'un Mari qui soit puissant, ferme dans la Religion Catholique, & fort expérimenté dans les affaires.* Gomez écrit qu'

que l'Empereur aïant exhorté Marie à se marier, avec de certaines expressions qui sembloient donner à entendre qu'il voulût lui désigner sa propre personne, cette Reine se le persuada tout de bon; à quoi cet Auteur ajoûte : *Et effectivement il eût été beaucoup plus convenable à une Reine de 50. ans d'épouser Charles, qui en avoit alors 53. que Philippe qui n'en avoit encore que 26.* Mais pour ce qui est de l'âge de cette Reine, cet Historien se trompe fort, & le fameux Monsieur de *Thou* tombe dans la même erreur ; car dans l'endroit où il parle de ce mariage de Marie, il donne le même âge à cette Princesse, écrivant non en Chiffre, mais tout du long, *cinquante ans.* Je ne puis pas comprendre comment un Auteur contemporain, & si célébre, a pû commettre une erreur si grossiére ; étant certain que la Reine Catherine, Mere de Marie, se maria au Prince de Galles son Cousin, depuis Henri VIII. en 1509. le jour de St. Jean Baptiste, & que Marie née de ce mariage, ne vint au monde que six ans aprés, savoir le 8. Février 1515. de sorte qu'il ne faut pas être grand Arithméticien pour conclure de là qu'elle ne pouvoit pas avoir 50. ans en 1553. Mais c'est un malheur qui n'est pas nouveau ni rare à ceux qui écrivent l'Histoire, de tomber, par inadvertance, en de lourdes fautes.

Ceux qui soûtiennent que l'Empereur avoit reçû une promesse secréte de la Reine Marie de se marier avec Philippe son Petit-neveu, en alléguent cette raison ; que l'Empereur avoit déja donné ordre de conclure le double maria- *Raison digne de remarque.*

mariage (qu'on négotioit depuis plus d'un an) du Prince Philippe son Fils, avec Donna Eleonor, Fille du Roi de Portugal, sa Cousine germaine; & de Donna Jeanne sa sœur fille de Charles avec le Prince Don Jean III. Roi de Portugal; & lors qu'on étoit sur le point de conclure ces mariages, Edouard VI. étant venu à mourir, & Marie lui aïant succédé au Royaume, l'Empereur écrivit par un Exprés qu'on achevât le mariage de Donna Jeanne sa Fille, avec Don Jean (comme effectivement les nôces en furent tôt aprés celébrées) mais non pas celui de Don Philippe, qu'il destinoit à un autre mariage; ce qu'il n'auroit pas fait, s'il n'eût eû une secréte parole de Marie.

Maximes de Charles V.

Il n'est pas difficile de penétrer la pensée de Charles V. en faisant ce mariage de Philippe avec Marie. Premierement il est clair que ce ne pouvoit pas être le desir de multiplier sa Famille; si cela eût été il l'auroit marié avec Eleonor de Portugal, Princesse de 19. ans, & parfaitement belle, & non pas avec Marie déja âgée de 40. ans (quoi-que quelques Auteurs ne lui en donnent que 34.) nullement belle, peu agréable, qui n'avoit jamais témoigné aucun penchant à l'amour, ni la moindre inclination pour le mariage, & qui sembloit au contraire née avec une humeur toute contraire. D'ailleurs Charles V. se voïant en la personne de Philippe un Fils jeune, & vigoureux, & considérant que Ferdinand son Frére en avoit trois, & Maximilien, aîné de celui-ci, déja autant, savoir, Ferdinand, Rodolphe, & Ernest, Fils de Ma-

Marie sa Fille, qui fut Mere de 16. enfans, il n'avoit aucun sujet d'appréhender que la Maison d'Aûtriche manquât d'Héritiers. Quels furent donc les desseins de Charles V. dans ce mariage de Philippe avec Marie? Le premier fut, sans doute, de pouvoir unir ensemble en une ligue offensive & défensive, l'Empire avec l'Espagne, & l'Angleterre, pour pouvoir, sinon détruire entiérement, au moins rogner les aîles à la France, qui par la bonne fortune de Henri II. s'étoit élevée à une puissance trés formidable, & qui lui avoit fait beaucoup de mal.

Le second dessein fut celui de la Religion. On ne révoque pas en doute que Charles V. n'ait été plus zélé pour la Religion Catholique, qu'aucun autre Empereur de sa Maison, quoi-que les maximes d'Etat, le bien de l'Empire, & les intérêts de sa Maison l'aïant obligé à ménager les Protestans; mais dans le fond de son cœur il eut toûjours la pensée de les détruire dés qu'il en trouveroit l'occasion favorable; & il s'en est lui-même souvent déclaré avec ses plus familiers Amis, dans les termes suivans: *Qu'il espéroit que la Providence Divine lui fourniroit un jour les moïens nécessaires, pour exterminer, & extirper, avant que de mourir, toutes les Herésies qui troubloient l'Europe.* Il se persuada que le mariage de Philippe avec Marie lui procureroit infailliblement ces moïens, qu'il désiroit avec tant d'ardeur, pour venir à bout de ses desseins; parce que Philippe se montrant, par un effet tant de son inclination naturelle, que des instructions qu'on lui avoit données, un trés-zélé défen-

Dessein pour la Religion.

défenseur de la Religion Catholique, & l'ennemi juré des Luthériens, & des Calvinistes, jusques à en abhorrer le nom; & la Reine Marie, de son côté, faisant le signe de la Croix toutes les fois qu'elle entendoit nommer un Lutherien, justement comme les Catholiques ont coûtume de faire quand on parle du Diable, il n'y avoit pas lieu de douter que ces deux Epoux joignant de si grandes forces, & tant de haine ensemble, il ne leur fût trés aisé d'exécuter leurs mauvais desseins contre les Protestans. Voilà le but de Charles V. dans ce mariage. Pour moi, je ne suis pas du sentiment de certains Ecrivains Protestans qui se sont imaginez, que sans les sollicitations & les instances continuelles de l'Empereur, la Reine Marie timide, & ambitieuse, voïant la difficulté qu'il y avoit à se conserver la Couronne, en demeurant Catholique, se seroit résolüe d'embrasser, & de conserver la Religion établie par son Frere. C'est ce que je ne saurois croire.

Concurrens au mariage. Trois Partis aspiroient à un si grand mariage, & étoient sur les rangs; savoir, Philippe, qui étoit étranger, le Cardinal Renaud *Polus*, & le Comte, ou Prince de *Courteney* comme d'autres écrivent, tous deux Anglois, & du sang Roïal; si l'un de ceux-ci eût eû le bonheur d'y parvenir, l'un & l'autre conservant un amour extraordinaire pour la Patrie, ils auroient conservé inviolable la liberté & l'immunité des Loix. Le Cardinal Polus étoit considérable par sa parenté avec Marie, étant Fils de *George Duc de Clarence*, frere d'Edoüard IV. & par conséquent Cousin, à un degré

degré assez proche de la Reine; outre cela on avoit égard à l'intégrité de sa vie, à la sainteté de ses mœurs, à sa grande affabilité, à son adroite conduite, à sa rare prudence, & à son expérience consommée. Courtenay décendoit aussi du sang Roïal, tirant son origine de la sœur de la Mere de Henri VIII. & étant par conséquent proche parent de Marie.

Polus étoit celui qui donnoit le plus d'appréhension à Charles V. c'est pourquoi il avoit résolu dans son esprit de l'empêcher de passer de Rome, où il étoit, en Angleterre; ce qu'il fit en effet, comme nous le verrons bientôt. Mais il ne laissoit pas de prendre aussi beaucoup d'ombrage de Courtenay, jeune homme de 32. ans, beau comme un Ange, & fort aimé de la Reine, pour ses belles maniéres d'agir, & pour son esprit agréable, & qui n'avoit rien de forcé, ni d'affecté. Morceau justement tout propre à mettre en appetit une Reine déja sur le retour de l'âge, & qui commençoit à perdre le goût pour ces sortes de mets, ou bien qui étoit trés bon pour le lui faire venir si elle l'avoit perdu; & Charles V. étoit d'autant plus inquiet qu'il apprenoit que ce Seigneur étoit assez disposé à faire la Cour à la Reine. Il falloit donc de néceffité abbattre cet arbre qui lui donnoit tant d'ombrage, & il le fit par le moïen du Pere *Reresby* Dominicain, qui étoit Confesseur de la Reine, & qui lui avoit été donné & recommandé par Charles V. Ce Pere, en consequence des instructions reçues de Bruxelles, souffloit sans cesse à la Reine, que

Jalousies de Charles V.

Dieu

Dieu l'aïant reservée pour être un instrument aussi glorieux, & aussi utile à l'Eglise, que de rétablir la Religion Catholique en Angleterre, Elle devoit, pour y réüssir heureusement, éloigner toutes les occasions qui pourroient y mettre obstacle. Qu'Elle devoit sur tout considérer que Courteney s'étoit toûjours montré, & se montroit encore trés passionné & ardent Protecteur de l'hérésie. Ces remontrances firent d'autant plus d'impression sur l'esprit de Marie, qu'Elle s'étoit apperçue que ses Ministres les plus plus soupçonnez d'avoir peu de penchant pour la Religion Catholique, étoient justement ceux qui la pressoient le plus de se marier avec ce jeune Seigneur, En un mot, Reresby de bouche, & Charles V. par lettres, détournerent entiérement l'esprit de la Reine de la pensée d'épouser Courteney.

Le Cardinal Polus. 1554. Il ne restoit donc plus que le Cardinal Polus, auquel la Reine, ne pensant du tout point au mariage, à ce qu'on croit, avoit, avant que d'être couronnée, envoïé un courier à Rome, avec des Lettres au Pape Jule III. pour le prier de vouloir le lui envoïer en qualité de Legat Apostolique, pour travailler avec Elle à la bonne & sainte œuvre du rétablissement de la Religion Catholique dans ce Royaume; & en même temps elle écrivit aussi au Cardinal de vouloir se mettre au plûtôt en chemin ne pouvant avoir auprés de sa Personne un Minist e plus digne, plus capable, & plus zélé, d'autant plus qu'il étoit son bon parent; étant persuadée que Dieu l'avoit garenti de la fureur du Roi son Pere, pour servir d'instrument à cet Ouvrage.

Ouvrage. Et veritablement Henri VIII. avoit cruellement perſécuté Polus, juſqu'à en vouloir à ſa vie, parce qu'il s'oppoſoit aux deſirs deréglez & injuſtes de ce Prince. Le Pape ne trouva pas à propos, ni Polus lui-même, d'envoïer ſi tôt à Londres un Légat de cette conſidération, voulant voir premierement quel tour prendroient les affaires de la Reine: mais néanmoins il fit partir inceſſamment par la poſte Jean *François Commendon*, Maître de Chambre (qui fut enſuite Cardinal) qui arriva bientôt à Londres, où il ne ſéjourna que huit jours, la Reine l'aïant prié de vouloir s'en retourner par la poſte, comme il étoit venu, & de preſſer la venuë de Polus.

Cependant l'Empereur qui avoit fort la puce à l'oreille, & ne pouvoit dormir ſur un intérêt de cette conſéquence, avoit mis en campagne bien des gens, qui ſemblaſſent n'avoir aucune relation avec la Maiſon d'Aûtriche, pour découvrir quels ſentimens pourroit avoir Polus ſur le mariage du Prince Philippe ſon Fils avec la Reine Marie, & il découvrit juſtement qu'il en avoit de fort oppoſez. Un de ces Eſpions qui ſervoient Charles V. dans cette affaire, aïant un jour demandé au Cardinal ce qu'il penſoit de ce mariage, Son Eminence avoit répondu à cette demande: *Que pour lui il ne pouvoit pas dire, ſi ce mariage ſeroit avantageux, ou préjudiciable à l'Angleterre.* Il avoit répondu à un autre qui lui avoit fait la même queſtion: *Ce mariage ſemble, ſelon toutes les apparences, auſſi onéreux à l'Empereur, qui va par*

Charles V tâche de découvrir ſes ſentimens.

*là s'engager en de nouvelles intrigues, & en de grands embarras, comme s'il n'en avoit pas déja assez, que contraire aux véritables intérêts de la Reine, qui s'expose visiblement par ce moien, à aliéner les esprits de ses Sujets, de la plûpart desquels il est blâmé.* De plus Charles V. avoit été informé qu'un Neveu de Polus disoit par tout avec une liberté, ou plûtôt indiscrétion, de jeune homme; *Qu'aucun bon Anglois ne pourroit jamais approuver que la Reine voulût se résoudre, & penser même seulement, à s'assujettir Elle-même, & la Patrie à un Roi étranger, & si puissant.* Charles V. trouva aussi fort mauvais qu'un autre Neveu du même Cardinal, fût passé de Londres en France, en disant tout ouvertement, *J'aime mieux abandonner ma Patrie, ma Maison, & la Cour, que d'être le témoin des negotiations du mariage de Philippe avec la Reine.*

Polus retenu en chemin. 1554.

Ces sortes de rapports obligérent l'Empereur à prendre ses mesures, & voici comment. Aussitôt aprés le retour de Commendon à Rome, le Pape déclara Polus son Légat *à Latere* en Angleterre, avec ordre de prendre sa route par l'Allemagne pour deux raisons; l'une pour éviter de donner à l'Empereur quelque ombre de jalousie, qu'il n'auroit pas manqué de prendre s'il l'avoit vû passer par la France, Païs qui lui étoit si fort ennemi; l'autre, pour recommander à ce même Prince l'intérêt de la Religion Catholique en Angleterre; & le Cardinal Polus prétendoit y en ajoûter une troisiéme, qui étoit de représenter à Charles V. avec toute son éloquence, combien il lui seroit utile &

avantageux de ne point penser au mariage de son Fils Philippe avec Marie, & à quels périls le Royaume se trouveroit exposé par un tel mariage, qui ne pouvoit être agréable ni aux Catholiques, ni aux Protestans. Mais l'Empereur fit avorter ce dessein ; car sçachant que Polus devoit passer par Ausbourg, il envoïa ordre à Don Mendozza, qui commandoit dans cette Ville un corps de Cavalerie Espagnole, de faire savoir de sa part au Legat Polus, *Qu'aïant mûrement examiné l'état où se trouvoit l'Angleterre, & étant trop proche parent de la Reine, pour ne pas s'intéresser dans ce qui la regardoit, & ne pas procurer son avantage, il ne trouvoit pas à propos qu'il continuât si tôt son voïage à Londres.* Mais ce qu'il y a d'important, est qu'il le fit garder à vûe, afin qu'il ne pût retourner sur ses pas, & prendre le chemin de France. En un mot, il le fit retenir à Ausbourg jusqu'à l'entiére conclusion du Mariage, c'est-à-dire jusqu'à ce que les promesses en eussent été passées. De sorte qu'il falut ensuite changer ses Lettres, & l'envoïer Légat au Roi Philippe, & à la Reine Marie.

Pendant que ces choses se passoient, la Reine pressée & sollicitée sans relâche par l'Empereur, voïant bien qu'il falloit se résoudre au mariage; & considérant d'ailleurs que si elle épousoit un Anglois, elle épouseroit un Maître, au lieu qu'en épousant Philippe elle demeureroit Reine, elle se déclara en plein Parlement en faveur de celui-ci. Elle y fut outre cela portée par deux raisons; la premiére, que le Roïaume d'Angleterre aïant

Ambassadeurs de Charles V.


une

une pente naturelle aux nouveautez, & aux remuemens, & se trouvant alors troublé, & divisé pour la Religion, il étoit nécessaire qu'elle eût pour Mari un Roi trés-puissant, qui eût de lui-même d'assez grandes forces, pour appaiser les troubles du dedans, & l'assûrer contre les attentats du dehors, tel précisément qu'étoit Philippe. La seconde raison fut celle-ci, que le Roi de France s'étant tout nouvellement emparé du Royaume d'Ecosse, il lui seroit facile de fomenter des deux côtez les divisions en Angleterre, pour pêcher en eau trouble, & concevoir même, peut-être, la pensée de se rendre Maître absolu; de sorte qu'il étoit à propos de s'unir avec un Monarque, qui fût capable de lui faire passer, même par le seul bruit de sa puissance, une telle envie; en cas qu'elle vînt à le prendre.

Ambassadeurs de Charles V.

La Reine aïant donc déclaré sa volonté dans le Parlement, qui y consentit aprés quelque opposition, cette Princesse pour témoigner son respect pour l'Empereur qui avoit tout fait, & qui devoit être son Beaupere, dépêcha aussitôt vers lui à Bruxelles par la voye de Calais, le Comte d'*Arondel*, pour ébaucher le Traité, ou Contrat de mariage, qui fut fait, aprés quoi Arondel s'en étant retourné incessamment, l'Empereur nomma en même temps ses Ambassadeurs, tant pour achever de conclure le Traité, que pour visiter la Reine. Il choisit pour cela *Lamoral Comte d'Egmond*, Chef de l'Ambassade, Charles Comte de *Lalaing*, ou d'*Alain*, comme d'autres écrivent ce mot, & *Jean de Montmorenci*

*renci*, Seigneur de Courrieres, qui devoient soûtenir par tout avec l'éclat & tout le faste possible la gloire de cette Ambassade, la plus solemnelle que Charles V. eût jamais envoïée dans tout le cours de son Empire; On les fit accompagner des Conseillers *Philippe Nigri*, & *Simon Renard*, pour négotier les affaires. A leur arrivée à Londres ils furent reçus comme le méritoit une si glorieuse Ambassade, aprés quoi la Reine leur donna, pour conclure les conditions, Etienne Gardiner, Evêque de Wincester, Chancelier du Royaume, Henri Comte d'Arondel, Milord Paget, Chevalier de la Jarretiére, & deux autres, qui conclurent en deux séances le Contrat avec les Articles suivans.

# ARTICLES

## *Du Contrat de Mariage entre Philippe d'Espagne, & Marie d'Angleterre.*

I. QU'entre le Sérénissime Philippe Prince d'Espagne, & la Sérenissime Marie Reine d'Angleterre, restera contracté un pur, & légitime mariage par la promesse présente, lequel se devra consommer au plûtôt.

II. Qu'en vertu de ce mariage contracté, & consommé, le Prince commencera à

 joüir

joüir de tous les tîtres, honneurs, & prérogatives Roïales de tous les Roïaumes, & Etats de la ditte Reine, & que durant ce mariage ils gouverneront conjointement; les loix néanmoins des Roïaumes & des Etats demeurant inviolables, & dans toute leur force & vigueur.

III. Que le Prince seroit obligé de laisser à la Reine l'entiere liberté, & le pouvoir absolu de conférer tous les bénéfices, & offices desdits Royaumes, & Etats, aux seuls Anglois de Nation.

IV. Qu'en vertu de ce Mariage, la Reine de son côté est entendue associée au Prince au Gouvernement de tous ses Etats, & Roïaumes, tant de ceux dont il joüit présentement, que de ceux dont il pourra joüir à l'avenir, dans quelque païs que ce soit; & cela s'entend autant de temps que leur mariage durera.

V. Qu'en cas que la Reine survive au Prince, il lui sera assigné pour son doüaire 60. mille Livres sterlings tous les ans, sa vie durant, sur tous les biens patrimoniaux du dit Prince.

VI. Que cette assignation se fera de 40. mille Livres Sterlings sur les Roïaumes d'Espagne & d'Arragon, & 20. mille


sur

ſur les autres Etats de Flandre, de Brabant, & de Hollande, telle qu'elle fut faite autrefois à Madame Marguerite d'Angleterre qui demeura veuve de Charles Duc de Bourgogne.

VII. Que pour ce qui concerne l'Herédité maternelle, les Fils qui naîtront de ce mariage, ſuccederont ſelon les Loix, Statuts, & coûtumes d'Angleterre, & autres Roïaumes, & Etats qui en dépendent.

VIII. Que quant aux biens que le Prince laiſſeroit, Don Carlos, Infant d'Eſpagne, en ſeroit, comme ſon Aîné, le Succeſſeur & Héritier legitime, & aprés lui ſes enfans & Décendans de l'un, & de l'autre ſéxe; ce qui devoit s'entendre tant des biens que le Prince poſſéde à préſent, que de toutes les autres héréditez, qu'il pourroit réceüillir aprés la mort de la Reine Jeane ſon Ayeule, & de l'invincible Empereur ſon Pére, ou autres.

IX. Qu'en cas que le dit Don Carlos, ou ſes Décendans vinſſent à manquer, le premier qui naîtra de ce mariage, ſera ſubrogé en la place, ſelon la nature de la ſucceſſion, & ſuivant les loix & coûtumes des Royaumes, & Etats.

X. Que le dit Premier né ſuccédera pareil-

lement à tous les Roïaumes, & Etats Patrimoniaux, qui appartiennent à l'Empereur Charles, tant en Bourgogne, que dans la Basse-Allemagne, & autres dépendances.

XI. Que si aprés l'Infant Charles il reste des Enfans de ce mariage, Fils, ou Filles, en tel cas Don Carlos, & ses Décendans seront exclus desdittes Terres, & Etats de la Basse-Allemagne, & Bourgogne, qui appartiendront à celui qui naîtra le premier du présent mariage, en assignant aux autres Fils une portion convenable, & aux Filles une dote honnête dans les Roïaumes d'Angleterre, ou dans les Etats de la Basse-Allemagne.

XII. Que le dit Aîné sorti de ce mariage, & ses Décendans ne pourront prétendre aucune chose dans les Royaumes d'Espagne, & autres Etats du dit Infant Don Carlos, à la reserve toutefois des choses que l'Ayeule de son Pére pourroit leur laisser par Testament.

XIII. Que s'il arrivoit qu'il ne vînt de ce mariage aucun héritier mâle, mais seulement des filles, en ce cas l'Aînée succéderoit par toute sorte de raisons aux Etats de la Basse-Allemagne, pourvû qu'elle prît un mari ou d'Angleterre, ou

ou de la Baſſe-Allemagne, & cela avec l'agrément, & le conſeil du ſuſdit Infant Don Carlos.

XIV. Que ſi mépriſant l'agrément & le conſeil de Don Carlos ſon frére, il lui arrive de ſe marier à quelqu'autre perſonne, elle demeurera privée de la ſucceſſion de tous les Etats de la Baſſe-Allemagne, & de Bourgogne, qui appartiendront légitimement à l'Infant Don Carlos, & à ſes Héritiers; à la charge néanmoins de lui donner autant qu'aux autres Filles ſorties de ce mariage, c'eſt-à-dire de leur faire à toutes des dotes convenables, conformément aux Us & Coûtumes deſdits Roïaumes, & Etats; & cela s'entend en cas qu'il n'y ait pas de Fils légitimes.

XV. Que s'il arrivoit que le dit Don Carlos vînt à manquer, & tous ſes Décendans, ou qu'il ne vînt de ce mariage aucun Fils, mais ſeulement des Filles, en ce cas l'Aînée ſuccédera non-ſeulement aux Etats des Païs-Bas, & de la Bourgogne, mais auſſi aux Roïaumes d'Eſpagne, d'Angleterre, & autres Etats, ſuivant les Loix, & les Statuts établis auparavant.

XVI. Qu'entre le trés-Invincible Empereur, & le Séréniſſime Prince ſon Fils,

& ses Décendans, aussi-bien que leurs Roïaumes, Etats, & Seigneuries, & les Roïaumes, Etats, & Seigneuries de la Reine, il y aura à l'avenir une ferme paix, concorde, union, & vraïe fraternité, avec une Alliance perpétuelle, & Ligue offensive, & défensive dans les besoins, pour se donner reciproquement tout le secours nécessaire en toute occasion.

On envoïe d'autres Articles. 1554.

CEs Articles furent de cette maniére écrits, & souscrits par les Ambassadeurs, & Députez, en Langue Latine, Anglöise, Flamande, & Espagnole; ce qui se faisoit à mesure que chaque Article étoit digéré, & arrêté, y aïant des Secretaires destinez pour cela. La Reine, à laquelle ils furent présentez, les approuva; mais étant bien aise de donner une marque d'affection, & d'estime pour son Parlement, qui s'étoit assemblé à Londres pour cette grande affaire, elle ne voulut point signer ces Articles, qu'ils n'eussent auparavant été examinez, & approuvez par ledit Parlement, auquel ils furent présentez au nom, & de la part de la Reine, par le Chancelier Gardiner. Aprés que la lecture en eut été faite, il n'y eut personne qui ne les approuvât, mais néanmoins chacun remontra qu'il y manquoit plusieurs choses, qui demandoient d'être plus clairement expliquées, sur tout celles qui regardoient la Personne du Prince. Ainsi, les Membres du Parlement aïant


MARIE REINE D'ANGLETERRE
Epouse du Roi Philippe II.

aïant fait un projet de ce qu'ils jugeoient à propos qui y fût ajoûté, & l'aïant presenté, à la Reine, les Ambassadeurs, & Députez s'assemblérent de nouveau, & sans toucher en aucune maniére aux autres Articles, ils convinrent de ceux qui suivent.

# ARTICLES

## *Ajoûtez à l'instance du Parlement.*

I. QUe le Prince ne pourra admettre à l'administration de quelque benéfice, ou Office que ce puisse être, soit Militaire, ou Civil, du Royaume d'Angleterre, & Etats qui en dépendent, aucun Etranger, mais seulement les Personnes nées sous la domination de la Reine, ou qui auront été naturalisées, par Elle, ou par son Parlement.

II. Que ledit Sérénissime Prince sera obligé de prendre, & de choisir, dans toutes les Charges de sa Maison un nombre convenable de Nobles, & Vassaux du Roïaume d'Angleterre, de les bien traiter, & proteger, ne souffrant pas qu'ils soient opprimez par les Etrangers qui sont dans sadite Maison.

III. Que si lesdits Etrangers viennent à manquer à leur devoir, & à en passer les bornes, ils seront châtiez, & chassez de sa Maison, & du Royaume, comme les Officiers de la Nation seront aussi châtiez, s'il leur arrive de ne pas s'acquitter comme il faut de leur devoir.

IV. Qu'il ne sera pas permis au Prince d'emmener la Reine hors du Royaume, à moins qu'elle ne l'en prie, lors qu'Elle le jugera à propos.

V. Qu'il ne lui sera pas permis non plus d'emmener hors du Royaume les Enfans, soit Fils, ou Filles, qui pourront naître de ce mariage, mais qu'il se contentera qu'ils soïent élevez, & nourris dans le Royaume même; & qu'en cas qu'il soit necessaire de transporter quelqu'un desdits Enfans hors de l'Etat, cela ne pourra se faire qu'avec l'avis, & le consentement du Parlement.

VI. Qu'en cas que la Reine vînt à mourir sans laisser aucun Héritier, le Prince ne pourra plus prétendre aucune sorte de droit sur l'Angleterre, & Etats qui en dépendent, mais qu'il sera obligé d'en laisser la succession à celui à qui elle appartient légitimement selon les ordres, & les loix du Royaume.

VII. Qu'il

VII. Qu'il ne ſera pas permis au Prince de faire aucune innovation dans les Etats publics, ni particuliers, non plus que dans les ordres & les loix du Royaume & des Domaines qui en dépendent, mais qu'il confirmera, & conſervera à chaque Etat ſes loix, & ſes droits.

VIII. Que ledit Prince ne pourra pas emporter, ou faire tranſporter hors du Royaume d'Angleterre les Pierreries, & autres choſes précieuſes appartenant au Tréſor dudit Royaume, ni aucune choſe qui lui appartienne, ſi ce n'eſt avec le conſentement, & l'approbation du Parlement; ne permettant pas non plus qu'elles ſoient dérobées, ou diverties par ſes Domeſtiques, ou par d'autres Etrangers qui ſeroient dans le Royaume.

IX. Que ledit Prince ſeroit obligé de prendre ſoin que tous les lieux, & particuliérement les Fortereſſes, fuſſent bien gardées, pour l'avantage & l'utilité du Royaume, & cela par les Anglois mêmes.

X. Que le Prince ne pourroit tranſporter hors du Royaume, ni armes, ni Vaiſſeaux, ni munitions, ni aucune autre choſe des Arſenaux de Mer, & de Terre,

re, sinon en cas que le Parlement le trouvât bon, & l'approuvât; mais qu'il mettroit ordre que tout fût soigneusement gardé, & augmenté selon les occasions.

XI. Qu'en vertu de ce mariage le Prince ne pourroit pas prétendre d'intéresser le Royaume d'Angleterre, ni directement, ni indirectement dans la Guerre qui régne présentement entre l'Empereur son Pere, & le Roi de France; mais que pour ce qui regarde les autres Royaumes, & Etats Patrimoniaux, ledit Prince demeure libre, & en plein pouvoir de secourir, & assister ledit Empereur son Pere, pour la défense de ses Etats, & pour tirer réparation des injures qu'il a reçuës.

XII. Que le Prince sera tout son possible pour procurer la conservation de la paix, telle qu'elle se trouve entre les Royaumes d'Angleterre, & de France, & la faire ponctuellement observer, évitant toutes les occasions qui pourroïent la troubler, & la rompre; & que pour cet effet le dernier Traité de bonne amitié, & union, fait entre ces deux Roïaumes, & Nations, sera observé.

XIII. Que la Reine devant épouser le Prince Philippe en qualité de Roi de Naples;

&

& l'Empereur aïant donné parole, comme ses Ambassadeurs la donnent encore ici de sa part, de renoncer dés ce jour-ci à cette Couronne, le Prince sera tenu d'envoïer un Ambassadeur, pour en prendre solemnellement possession en son nom, avant la consommation du mariage; & que les Lettres authentiques tant de la renonciation, que de la prise de possession, seront présentées au Parlement.

XIV. Que le Prince sera obligé, aussi avant la consommation du mariage, de jurer solemnellement, & publiquement, à la face de l'Eglise, l'exacte observation de tous les susdits Articles. Le dernier de Janvier 1554.

CE dernier Article concernant le Royaume de Naples fut d'abord exécuté, l'Empereur aïant fait aussitôt, en faveur de Philippe son Fils, une solemnelle cession des Royaumes de Naples, & de Sicile, & de la Ville de Bruxelles, avec toutes les formalitez les plus autentiques, qu'il jura dans la Catédrale de Bruxelles. Aprés quoi on les envoïa au Pape Jules III. qui ne fit pas de difficulté d'y donner son approbation, que Charles V. envoïa à la Reine, avec l'Acte de Donation, & de Renonciation. Mais à l'égard de la possession, elle ne fut prise qu'au commencement de Novembre de la même année 1554.

*Philippe Roi de Naples. 1554.*

1554. Philippe néanmoins avoit dés le commencement de Juin créé son Ambassadeur, Plénipotentiaire, & Procureur, Don *Ferrand François d'Avalos*, Marquis de Pescara, avec ordre de se transporter à Naples avec un superbe cortége, pour prendre en son nom cette possession; mais ce Marquis emploïa jusqu'à trois mois à faire les préparatifs de ce voïage, ou en chemin, & demeura plus d'un mois à Naples, avant que toutes choses fussent prêtes pour cette cérémonie, dans laquelle le Cardinal Don François *Paceco* Viceroi n'épargna ni festins, ni feux d'artifice, ni aucune autre chose, pour rendre cette prise de possession solemnelle & éclatante, sa magnificence répondant à celle du Marquis; & la publication n'en eut pas plûtôt été faite, que le Cardinal publia aussi sa nouvelle Patente de Viceroi du nouveau Roi.

Espagnols mécontens. Quant aux Articles de mariage, ils n'eurent pas plûtôt été rendus publics en Espagne, qu'ils causérent un grand murmure parmi tout le peuple; cette fiére Nation trouvant (& elle n'avoit pas tout le tort) que ce Traité lui étoit extrémement injurieux; de sorte qu'on n'entendoit de tous côtez que plaintes, énoncées en ces termes: *Comment, Philippe qui, selon toutes les apparences, sera bientôt nôtre Roi, & qui est dés à présent nôtre Prince qui nous domine, s'en va en Angleterre pour y être dominé? Nous voilà donc obligez d'obéïr à un Prince commandé par les Anglois?* Il est constant que ce mariage, avec de tels articles, fut peu agréable aux Espagnols; & à Rome, où Pasquin n'épargne personne, on vit

vit paroître des Pasquinades trés-piquantes, & entr'autres une Lettre avec le dessus qui suit, *A Philippe Roi d'Espagne, fait Esclave en Angleterre.* Ce qui redoubloit le chagrin & la mortification des Espagnols, étoit qu'ils avoient appris que les Anglois eux-mêmes s'en moquoient, & disoient hautement, *Pour mortifier l'orgueil Espagnol, il falloit qu'il se fît un Contrat de mariage avec des Articles de cette nature.*

L'Empereur néanmoins regardoit les choses d'un œil bien différent; estimant prudence & sagesse d'agir dans la Politique, comme l'on a coutume de faire dans la Médecine, qui ordonne dans les néceßitez absoluës de retrancher un membre pour en guérir un autre, ou, pour mieux dire, pour assûrer la vie de tout le corps, elle ne fait pas difficulté de couper & d'extirper une de ses parties. Charles V. se voïoit infirme, & presque incapable de manier l'épée, & moins encore de gouverner, & de commander avec autant de jugement, & de fermeté qu'il étoit nécessaire, & qu'il avoit fait jusqu'alors. Il n'ignoroit pas que son Fils n'étoit pas un grand Guerrier. Réduit bientôt à la néceßité de faire en sa faveur l'abdication de tous ses Roïaumes, & Etats Patrimoniaux, il ne pouvoit, sans chagrin, voir qu'il le laissoit sans apuis engagé dans une guerre trés-fâcheuse. Il considéroit que la France, à laquelle Philippe n'avoit seulement jamais pensé, étoit un Roïaume habité de Peuples belliqueux, & dont les forces étoient si grandes, qu'il étoit assez puissant pour lui faire tête, & remporter

Raisons de Charles V. 1554.

ter

ter même de grandes victoires sur lui, qui avoit en son pouvoir tant de Roïaumes & d'Etats, & outre cela l'Empire. Il s'affligeoit de voir devant ses yeux un Roi, tel qu'étoit Henri II. Prince victorieux, aïant sur pié de grandes forces, & toûjours secondé de la fortune; & en même temps tournant les yeux du côté d'Allemagne, il n'y appercevoit que des sujets de craindre les derniers malheurs, tant pour lui-même, que pour le Roi Ferdinand son Frere, qui étoit menacé au dehors en Hongrie par le Turc, & embarrassé au dedans par les troubles de Religion.

Continuation. Mais rien ne lui causoit tant d'inquiétude & d'appréhension, que l'avis certain qu'il avoit reçu qu'il se négotioit à Londres une Alliance, & Ligue contre lui, entre le Roi Henri II. & le Roi Edouard; sur quoi il faisoit ces réfléxions, que si le Roi Henri seul lui faisoit la guerre avec tant de bonheur, & des progrez si considérables, il ne pouvoit s'attendre qu'à des maux, & à des pertes extrémes si l'Angleterre se joignoit à lui. Effectivement, Marie succéda au Trône, par la mort d'Edouard, dans le temps justement que cette confédération étoit sur le point de se conclure, de sorte que ce ne fut pas sans raison (comme l'écrit Fontana) qu'il dit à Granvelle, son premier Ministre, lors qu'il vit le mariage conclu: *Qu'il n'avoit jamais éprouvé la fortune si favorable, que dans cette occasion.* Si bien qu'il ne faut pas s'étonner s'il fit paroître tant d'empressement, & de chaleur pour venir à bout de ce mariage, parce que par

par là il coupoit un bras à son ennemi, & l'acquéroit en même temps pour lui-même. A la vérité, il étoit expressément déclaré dans le Contrat, que l'Angleterre vouloit entretenir la paix avec la France, mais on regardoit toûjours comme un grand avantage de ne l'avoir pas pour ennemie, & d'être en état de l'obliger, avec le temps, à faire ce qu'on exigeroit d'elle. Mais pendant que le Roi Philippe fait le voïage d'Espagne en Angleterre, voïons quelqu'autre événement.

La grande affection que le Peuple portoit à *Don Ferrand Sanseverin*, Prince de Salerne, & le grand mérite de ce Seigneur, qui étoit véritablement le premier & le plus riche Grand du Roïaume de Naples, lui attirérent dans la Ville de ce nom une des plus terrible persécutions, qui lui fut sur tout, suscitée par Don Pierre de Tolede, qui étoit Viceroi de Naples, & qui malheureusement pour ce Prince le fut long-temps. Ce Viceroi aprés l'avoir fort tourmenté, & donné de lui de trés-mauvaises informations à la Cour, alla jusqu'à lui faire son procez sur deux articles ; le premier, (qui étoit trés-véritable, mais fort difficile à prouver) qu'il avoit sollicité le Roi de France, à porter ses armes dans le Royaume de Naples, & qu'il entretenoit avec le même Roi une secréte correspondance ; & le second, qu'il avoit tenté d'exciter une rebellion dans le Roïaume. Sur ces entrefaites le Prince fut averti comme il étoit dans ses Etats, que le Viceroi devoit bientôt envoïer quelques Compagnies d'Espagnols, pour s'assûrer de sa Personne, &

Le Prince de Salerne haï. 1554.

& le faire conduire Prisonnier à Naples, quoi qu'il n'y eût pas de preuves suffisantes pour lui faire son procez. Il résolut donc de sortir du Roïaume, & de se retirer à Venise; comme il fit.

Ses malheurs. Il se fait Protestant.

Persuadé qu'il n'y avoit rien qui pût lui faire faire son procez, il résolut d'aller trouver l'Empereur, qui étoit alors à Ausbourg, pour se justifier, mais en chemin il reçut une lettre de celui-ci qui lui ordonnoit de se rendre à la Cour dans quinze jours. Un ordre si précis le fit entrer en de grands soupçons que les affaires alloient mal pour lui, de sorte qu'il jugea à propos d'envoïer le Docteur Thomas Pagano à Sa Majesté Impériale, pour lui faire ses excuses, & pour lui remontrer qu'il lui étoit impossible de voïager sitôt, parce que la plaïe de la blessure qu'il avoit reçüe d'un coup d'arquebuse, s'étoit r'ouverte; ( ce qui étoit trés-véritable ) Pagano arrivé tâcha de faire voir l'innocence de celui qui l'avoit envoïé, & l'Empereur lui aïant répondu, *Venga el Prence a su Rey*, que le Prince lui-même vienne trouver son Roi. Je m'en vai donc, lui repartit alors Pagano, dire au Prince qu'il vienne, sur la parole de Vôtre Majesté; *Soura de mi palebra*, repliqua l'Empereur en colere, *no dico yo, se quier venir que venga, se no aga lo que le pareze.* Pagano s'en retourna là-dessus, & le Prince aïant appris de lui ce qui s'étoit passé, & ne jugeant pas à propos de rien risquer, se retira en France au service du Roi Henri II. L'Empereur averti de sa retraite au commencement de cette année,

née, envoïa ordre au Viceroi de le déclarer traître, de confiſquer tous ſes biens, & de faire même le procez à ſa Femme. Henri II. aïant appris cette confiſcation, aſſigna au Prince 20. mille Ducats par an: mais ce Roi étant mort peu aprés, le Duc ſe fit Proteſtant à la ſollicitation de l'Amiral de Colligni, & aïant été, à cauſe de cela, privé de ſa penſion, il prit parti contre la Cour, dans les affaires de Religion:

Charles V. tâche de ſurprendre Metz. 1554.

La conſolation que reçut l'Empereur du Contrat de mariage du Prince Philippe avec la Reine Marie, ne fut pas un reméde ſuffiſant pour guérir cette playe profonde que la perte de *Metz* lui avoit faite dans le cœur; & comme il voïoit qu'il n'y avoit plus aucun moïen de reconquérir cette Ville par la force des Armes, il ſongea à ſe ſervir de ceux qui ſont le dernier recours des déſeſpérez, ſavoir, les trahiſons. Il pratiqua donc le Viſiteur Général des Religieux de l'Ordre de St. François, & convint avec lui de faire tenir à Metz le Chapitre Provincial, & d'y faire trouver non-ſeulement pluſieurs Moines des plus vigoureux & des plus robuſtes, avec de bonnes armes ſous leurs habits, mais auſſi quelques Soldats, & Officiers vêtus en Moines, & bien armez. On avoit arrêté qu'à une certaine heure marquée tous ces gens-là devoient, aprés avoir tué la Garde, ſe ſaiſir d'une Porte, devant laquelle ſe devoient trouver mille Chevaux de l'Empereur à la même heure, pour entrer dedans, ſuivis d'un plus grand nombre de Cavalerie & d'Infanterie.

Sa trahison découverte.

Cette conſpiration fut découverte, demi-heure ſeulement avant celle qui étoit deſtinée à l'exécution, par un des Conſpirateurs, qui révéla tout pour faire ſa fortune ; de ſorte que le Gouverneur aïant fait fermer les portes, & s'étant aſſûré des Complices, les Seculiers qui s'étoient déguiſez en Moines, furent les uns pendus juſqu'au nombre de 18. & les autres juſqu'à 30. envoiez aux Galéres. Les Superieurs des bons Religieux furent condamnez à une trés-étroite priſon, & ceux des ſimples Moines qui furent trouvez les plus coupables, & qui avoient tâché de ſuborner les autres, furent envoïez aux Galéres juſqu'aux nombre de 23. l'on fit faire aux autres honteuſement le tour de la Ville, avec une Mitre de papier ſur la tête, aprés quoi ils furent dégradez, & condamnez à ſortir inceſſamment de la Ville. Châtiment qui fit paſſer aux autres l'envie de prendre des emplois de cette nature. Charles V. ne fut pas peu mortifié quand il apprit la nouvelle de ce mauvais ſuccez; & ſes Miniſtres pour ſauver ſon honneur publiérent que tout cela s'étoit fait à ſon inſçu; cependant quelques Auteurs écrivent, que lors qu'il reçut la nouvelle de cette diſgrace il ne put s'empêcher de s'écrier, *Je voi bien que la Fortune me veut abandonner, c'eſt pourquoi je veux me diſpoſer à lui ôter les moïens de me mal traiter davantage.* Quelques-uns de ces Supérieurs qui avoient été mis en priſon, confeſſérent avoir été induits par Charles V. même, cependant Dupplеix, & de Thou n'en diſent rien.

En ce même temps l'Empereur eut un autre chagrin, qui le toucha sensiblement; Les Espagnols ne pouvant plus souffrir que le Gouvernement du Duché de Milan fût entre les mains d'un Italien, tel qu'étoit Don Ferrand Gonzague, s'aviférent de le charger de calomnies pour le perdre. D'abord Charles V. refusa de prêter l'oreille à tant d'informations qui lui étoient données contre lui, ne pouvant croire qu'un si grand Capitaine, & un Ministre si expérimenté, & si prudent, pût tomber dans un crime tel que la felonnie, & la rebellion, aprés, sur tout, lui avoir rendu une infinité de services importans; & comme les accusations étoient graves & vives, il se trouvoit en une grande perpléxité, ne sachant à quoi se déterminer. Cependant Gonzague averti de tout ce qui se passoit à Bruxelles, & connoissant son innocence, écrivit à l'Empereur, priant Sa Majesté de lui vouloir permettre d'aller à la Cour, ou pour être justifié s'il étoit innocent, ou pour être condamné, s'il se trouvoit coupable; demande qui lui fut accordée; & cependant Charles V. donna ce Gouvernement à Don Gomez Suarez de Figuera, qui étoit son Ambassadeur à Génes; & établit deux Commissaires, qui furent Bernard de Borea, & François Pacceco, pour faire les informations, lesquels entrérent à Milan, le même jour que Gonzague en partit pour Flandre.

Comme ce Seigneur étoit déja assez avancé en âge, gouteux, & sujet à d'autres infirmitez, il fut obligé de mettre l'espace de Justifié.

sept

fept femaines dans fon voïage, de forte que les lettres de Figuera, & des deux Commiffaires arrivérent avant lui, par lefquelles ils atteftoient n'avoir trouvé aucunes chofes contre Gonzague, mais au contraire une infinité de témoignages, qui exaltoient fon grand mérite, & fa parfaite innocence: fi bien qu'à fon arrivée à Bruxelles, qui fut le feptiéme d'Avril 1554. l'Empereur voulut qu'on préparât pour le recevoir une des plus fuperbes Cavalcades, & en l'embraffant, ce Monarque lui dit, *Soïez le bien venu le Triomphateur de l'envie, & des calomnies. Béni foit*, lui repartit Gonzague profterné à fes pieds, *mon généreux & augufte Prince, & Juge, qui fait fi bien faire triompher l'innocence.* Cependant les François profitant de l'abfence de Gonzague, ne le virent pas plûtôt éloigné, & le Gouvernement de Milan donné à un homme fans expérience dans le mêtier de la Guerre, qu'ils entrérent dans le Milanez, prirent Ivrée, faccagérent Verceil, & ruïnérent tout le Païs; de forte que ce ne fut pas fans raifon que Charles V. voïant cela, dit hautement; *les Ennemis de Gonzague lui ont fait du bien, & à moi du mal.*

Voïage du Roi Philippe en Angleterre.

Pour retourner préfentement aux particularitez du mariage du Roi Philippe (car il avoit déja été déclaré Roi de Naples) il eft bon de remarquer d'abord que le bruit s'étant répandu en Angleterre que ce Prince s'étoit embarqué fur une des plus puiffantes Armées Navales qui eût jamais couvert cette Mer, étant forte de cent gros Vaiffeaux, trés-bien équipée, extraordinairement armée,

armée, & que plus de 12. mille Eſpagnols s'étoient embarquez ſur elle ( il n'y en avoit que 4000. ſeulement ) des avis de cette nature ne donnérent pas peu d'inquiétude aux Anglois, gens naturellement jaloux de leur liberté, qui ſe perſuadérent que Philippe venoit avec d'autres deſſeins que celui du mariage ; les Proteſtans entr'autres furent extrémement allarmez ; mais ils furent les uns & les autres bientôt delivrez de leurs appréhenſions, car le Prince, avant que d'entrer dans le Port d'*Hampton*, renvoïa tous ſes Vaiſſeaux, où étoit la Soldateſque Eſpagnole, en Flandre au ſervice de l'Empereur ſon Pére, ne ſe reſervant que les 18. Vaiſſeaux Anglois que la Reine lui avoit envoïez pour l'eſcorter. On lança de ce Port le plus beau Vaiſſeau que la Mer eût jamais vû, que les Anglois, Peuples naturellement magnifiques & ſuperbes, avoient fait bâtir exprés pour cet uſage, & dans lequel on ne voïoit qu'or & argent, & autres ornemens d'un prix preſque infini.

Ce Vaiſſeau accompagné de dix autres tous remplis de la fleur de la Nobleſſe Angloiſe, s'avança trois heures dans la haute Mer, pour recevoir le Prince, qui parmi le bruit de la décharge du Canon, & du ſon harmonieux des Trompettes, des Fifres, & autres Inſtrumens, paſſa de ſon Vaiſſeau ſur celui-ci, ſuivi du Duc d'Albe Grand-Maître de ſa Maiſon, de Rui-Gomez de Silva, Premier Gentilhomme de la Chambre, & de Don Antoine de Tolede, avec peu de gens de ſervice. Philippe entra dans ce Port le 19. Juillet, & alla

Son arrivée.

alla loger au Palais, qui ſurpaſſoit en magnificence d'ameublemens toutes les Maiſons Royales de l'Europe. Le lendemain matin, il envoïa le Duc d'Albe, & Rui-Gomez à la Reine, pour la complimenter de ſa part, & lui porter un préſent de trés-belles Pierreries eſtimées 200. mille écus, que la Reine expoſa, ſur une petite table, aux yeux de tous, pour ſatisfaire la curioſité des Courtiſans, & des Etrangers. Le lendemain Philippe dîna en public, & ne fut ſervi que par des Anglois, au grand crevecœur des Eſpagnols, qui ne pouvoient, ſans beaucoup de chagrin, voir leur Prince entre des mains étrangeres.

Philippe part pour Winceſter 1554.

Philippe ne manqua pas de prendre, en partant d'Eſpagne, les meſures les plus juſtes; & il eut les vents, & la Mer ſi favorables qu'il arriva en Angleterre préciſement dans le temps qu'il falloit, pour pouvoir célebrer les nôces le 25. Juillet, jour de Saint Jaques Protecteur d'Eſpagne, rencontre heureuſe, qui ſervit à diminuer, & à radoucir un peu l'amertume du chagrin que les Eſpagnols avoient conçu de ce mariage, à cauſe des Articles deſavantageux. Le matin donc du 25. dudit Mois, le Prince partit d'Atone, une heure avant ſoleil levé, accompagné de cent Halebardiers Eſpagnols, qui faiſoient ſa garde, richement habillez, à la mode de la Nation. Il étoit ſuivi de 60. Grands, Chevaliers, & Gentilshommes Eſpagnols tous vêtus d'habits en broderie d'or, & d'argent, enrichis de Pierreries, avec de beaux plumets ſur leurs Chapeaux, & montez ſur les plus ſuperbes Chevaux qu'il y eût alors en Eſpagne.

Cha-

Chacun de ces Seigneurs avoit autour de lui pour le moins dix Valets de pied, avec de trés-magnifiques Livrées. L'Amirante de Castille qui n'avoit débarqué que le jour précédent avoit une suite de 40. Personnes tant Pages, que Valets, vêtus de manteaux de velours violet, doublez de ras jaune, ornez de deux bandes de toile d'or, avec les Caleçons, les pourpoints, les Chausses, & les souliers de la même couleur. Le Duc d'Albe en avoit un pareil nombre, mais habillez de velours Turquin. Le Duc de Medina, & Rui Gomez de Silva avoïent aussi chacun le même nombre de gens à leur suite, sans autre différence que celle des couleurs : en un mot, on fit le compte que ces 60. Seigneurs qui composoient le Cortége de Philippe, avoient entr'eux 1230. Pages, & Estafiers, chose merveilleuse qui ne fut pas peu admirée.

Le jour precédent la Reine s'étoit rendue dans la Ville de *Wincester*, lieu destiné aux Epousailles, éloigné seulement de dix miles d'Atone. A un mille de cette Ville le Roi fut rencontré par le Duc de Norfolc, & par le Comte d'Arondel à la tête de 40. Gentilshommes, & Officiers de la Maison de la Reine, tous vêtus si lestement & si magnifiquement, & chacun avec un si grand nombre de Domestiques aussi habillez proprement, & richement, que les Espagnols qui avoient couché de leur reste pour ne pouvoir pas être égalez, furent même surpassez, & eurent tout sujet d'avoir de la jalousie. Au milieu de ces deux Corteges (les Espagnols étant ho-

Reçu, & son arrivée à l'Eglise.

norez de la droite comme Etrangers) qui formoient assûrement la plus superbe pompe qu'on pût voir dans le monde, le Prince arriva à la porte de la Ville, où il fut reçû par l'Evêque de Vincester, accompagné de cinq autres Evêques (Il n'y en avoit pas plus de Catholiques) & des six grands Officiers du Royaume tous à cheval. Le Prince entra dans la Ville sous un trés-magnifique Dais, porté par des Chanoines, & par des Gentishommes, aïant à sa gauche l'Evêque de Vincester vêtu Pontificalement avec la Mitre. Arrivez devant l'Eglise, ils mirent pié à terre, & entrérent dedans, & Philippe, aprés avoir fait une courte priére devant le Grand Autel, fut conduit à un Amphitéatre, élevé de huit pieds, fort embelli & enrichi, & où il y avoit deux superbes Trônes, avec des Dais, à la gauche de deux desquels Philippe se plaça.

Premiere Cérémonie. 1554.

Aussitôt aprés parut la Reine, habillée à la Françoise, d'un habit de brocard d'or tout parsemé de perles, avec une longue queüe toute brillante de Diamans, & autres pierres précieuses. Au retroussis de la manche se voïoient plusieurs nœuds faits de perles, & de diamans; son corps de jupe étoit tout couvert des plus grosses perles, & des plus beaux diamans, & vers le milieu au haut brilloit ce gros Diamant que le Prince Philippe lui avoit envoïé d'Espagne par le Marquis de *las Navez*, aussitôt aprés avoir reçû le contrat. L'habit de dessous étoit de ras blanc, brodé d'argent; les bas d'écarlate, & les souliers de velours noir. Sa premiére Dame d'honneur

neur lui portoit la queüe du côté droit, & à gauche il y avoit (la Reine aïant voulu lui faire un si grand honneur) un certain bon Vieillard nommé *Gaio*, qui, dans le temps que Marie étoit prisonniére à la Tour, avoit été son Géolier, & l'avoit toûjours servie avec beaucoup de fidélité & de douceur. La Reine étoit accompagnée de 20. Dames, les plus qualifiées, & les plus belles du Roïaume, toute brillantes d'or, de pierreries & de broderies, qui donnérent tellement dans la vûe des Espagnols que ravis en admiration, & comme extasiez ils renoncérent dans ce moment à leur jalousie. Le Roi Philippe étoit vêtu d'un riche velours, avec une broderie de trés-grosses perles, & de gros Diamans, avec le pourpoint, & le haut-de-chausse de ras blanc, brodez d'argent, & tout autour du collet du Pourpoint un Collier d'or battu, tout garni des plus fins & des plus précieux diamans, d'où pendoit une toison sur sa poitrine; & à sa jambe au dessous du Genou, le Ruban de l'Ordre de la Jarretiére que la Reine lui avoit envoïé, tout garni de perles petites, mais trés-fines, avec douze trés-gros, & trés-fins Diamans, qui pendoient aux deux extrémitez, six de châque côté.

Dés que la Reine parut sur l'Amphitéatre, Philippe se leva, & courut lui donner la main jusqu'au milieu de l'escalier, & aprés l'avoir saluée, embrassée, & baisée affectueusement, & l'avoir été reciproquement de la Reine, il la conduisit par la main environ quatre pas, jusqu'au Trône placé à droite où elle

Autre encore.

elle s'assit, aprés quoi le Prince aïant fait une profonde revérence retourna reprendre sa place sur celui qui étoit à gauche, de sorte qu'ils s'assirent tous deux presque en même temps. Incontinent aprés, le Grand Chancelier du Roïaume fit la lecture de l'Acte de renonciation que Charles V. faisoit des Roïaumes de Naples, & de Sicile, depuis le jour de la donation faite de ces mêmes Etats au Prince Philippe son Fils; aprés cette lecture, la Reine s'étant levée, alla embrasser, & féliciter Philippe, ce que firent aussi quelques-uns des plus considérables Grands. Ensuite fut lû le Contrat de Mariage, qui renouvella le chagrin & la mortification des Espagnols, qui pourtant ne firent guére d'attention à cette lecture, tous occupez & charmez qu'ils étoient des beautez des Dames Angloises.

Epousailles. 1554. Ensuite l'Evêque de Wincester, assisté des autres cinq Evêques, s'étant présenté devant leurs Majestez, & puis tourné vers le peuple, pour se conformer à l'usage de ces temps-là, usage reformé tôt aprés par le Concile de Trente, il dit tout haut; que le Roi Philippe, & la Reine Marie étoient venus en ce lieu, pour conclure leur mariage, & parce qu'il étoit néceſſaire que les mariages fussent libres, & sans empêchemens, il faisoit entendre à tous, que s'il y avoit quelqu'un qui y sçût quelque empêchement, ou qui y eût quelque intérêt, ou raison de s'opposer à ce mariage, il n'avoit qu'à se présenter, parce-qu'on y auroit égard. Aussitôt on oüit un bruit confus de voix qui crioient, *Nullus est.*

*Nullus*

*Nullus est, fiat, fiat*, il n'y a personne, il n'y a personne, soit, soit. Alors l'Evêque aprés avoir fait une profonde révérence au Roi, lui dit, *Philippe, vis habere Mariam in Uxorem, & illam custodire, & amare in omnem paupertatis, aut majoris status, aut prosperæ valetudinis, aut aliquo morbo affectam; & renunciare commercium aliarum Mulierum, dando in potestate suâ corpus, & omne Regnum tuum?* Philippe, voulez-vous avoir Marie pour vôtre femme, la garder, & l'aimer dans quelque état qu'elle puisse tomber de richesse, ou de pauvreté, de bonne, ou de mauvaise santé, & renoncer au commerce de toutes les autres femmes, lui donnant vôtre Corps, & tout vôtre Royaume en sa puissance? Philippe répondit qu'oüi, & qu'en signe de sa foi il lui donnoit ces monnoïes d'or & d'argent, dont il prit une poignée que Rui Gomez lui donna, & les mit sur le Missel qu'un de ces Evêques tenoit ouvert. Ensuite l'Evêque se retournant vers la Reine lui dit, *Maria, vis habere Philippum in maritum*, Marie voulez-vous avoir Philippe pour Mari? A quoi il ajoûta les mêmes paroles ci-dessus, changeant seulement le Genre Masculin en Feminin; Marie aïant répondu qu'oüi, Elle prit à l'instant toutes ces monnoïes de dessus le Missel, & les mit dans une bourse, qu'Elle donna à la Dame qui lui portoit la queüe. Alors le Roi lui présenta deux Anneaux qui furent bénis par l'Evêque, & mis par le Roi même aux doigts de la Reine, son Ecuyer lui tenant la main.

Cette cérémonie achevée, le Roi & la Reine

Conti-
nuation.

Reine allérent devant le grand Autel, où ils s'aſſirent ſous un Dais de Brocard d'or, la Reine à la droite, & le Roi, à la gauche. Mais il eſt bon d'avertir ici que ce grand Amphitéatre, dont il a été parlé, n'étoit pas dreſſé dans l'Egliſe, mais dehors dans ſa grande Place, ſelon le rapport de quelques Ecrivains; à quoi il y a grande apparence, parce qu'il étoit ainſi plus expoſé aux yeux du Peuple. De quelque maniére que ce ſoit, il eſt certain que l'Evêque de Vinceſter célébra la Meſſe, aſſiſté des autres Evêques. Lors qu'on en fut venu à l'Evangile, l'Evêque de Lincoln, qui ſervoit de Diacre, porta à baiſer la Paix à la Reine, & au Roi, lequel s'étant levé embraſſa la Reine en ſigne de paix, & lui donna un baiſer, que cette Princeſſe lui rendit. Enſuite s'étant mis tous deux à genoux devant le Grand Autel, pendant que dura la Conſécration, ils recûrent la communion de la main du même Evêque, avec beaucoup de devotion, & de pieté. Aprés que la Meſſe fut achevée de chanter en Muſique, qui fut excellente, quatre Herauts ſe préſentérent, l'un deſquels publia les Titres, ſavoir, *Marie, & Philippe par la grace de Dieu, Reine, & Roi d'Angleterre, de France, de Naples, de Sicile, de Jeruſalem, & d'Irlande, Défenſeurs de la Foi.*

Fin des Cérémonies. 1554. A peine le Heraut eut-il achevé de prononcer ces paroles, qu'on oüit un concert harmonieux d'une infinité d'Inſtrumens de Muſique, joint au bruit de l'Artillerie, & à celui des voix d'acclamations, *Vive la Reine Marie,*

*Marie, & le Roi Philippe.* En même temps les cloches de cette Eglise, & celles de toutes les autres se mirent, à faire un Carillon qui dura plus de demi-heure. Aprés cela le Roi & la Reine sortirent de l'Eglise, & étant tous deux montez à Cheval, furent conduits sous un trés-riche Dais, porté par 16. Gentishommes, Espagnols, & par autant d'autres Anglois, au Palais, à un Balcon, où il y avoit 24. Trompettes, 12. de la Reine, & autant du Roi Philippe, qui se mirent à sonner de concert depuis que leurs Majestez parurent dans cette Place, jusqu'à ce qu'Elles décendirent de Cheval, & qu'Elles montérent les Escaliers de leur Appartement.

Ces illustres Epoux passérent ensuite dans une Chambre, où ils demeurérent seuls une bonne demi-heure; discourant, sans doute, de leurs amours, aprés avoir pris quelques biscuits, avec un peu d'Hipocras. On avoit préparé les Tables pour dîner, dans une grande Sale, ornée de Tapisseries d'or, & de soye; au haut bout de laquelle on avoit élevé une Estrade superbement parée, où l'on montoit par le moïen de quatre degrez, & sur laquelle étoit la Table pour la Reine, & pour le Roi; au bas de cette Estrade étoient six Tables de 40. couverts chacune, pour les Ambassadeurs, pour les Seigneurs, & pour les Dames. L'Evêque de Vincester s'assit à la Table de leurs Majestez, du côté droit, à une distance de trois pas; & à la gauche se plaça, aussi éloigné de trois pas, le Comte d'Egmont, Chef de la magnifique Ambassade envoïée par l'Empereur, pour assister à cette solemnité. Tables.

Les autres Ambaſſadeurs, & Seigneurs ſe mirent avec les Dames aux autres Tables, qui furent auſſi toutes ſervies en même temps, les Anglois continuant à honorer les Eſpagnols de la droite. La Table de leurs Majeſtez fut ſervie en Vaiſſelle de vermeil doré, & toutes les autres d'argent ſimplement, mais il y en eut une prodigieuſe quantité, auſſi bien que de viandes, & de confitures. La premiere ſanté fut portée par la Reine qui but, *à la ſanté du trés-Invincible Empereur, mon trés-débonnaire Beaupere.* Alors tous s'étant levez, & ſe tenant debout, même les Dames, burent la même ſanté, & au même temps on entendit le bruit de la décharge de plus cent piéces de canon, & Mortiers, & d'une infinité de coups de mouſquets, qui étoient dans la Place; & le ſon d'un concert de 40. Inſtrumens de Muſique, & de guerre, qui étoient au deſſous de la Sale, ſur deux Amphitéatres élevez. L'honneur de la Salve de l'Artillerie, & de la mouſqueterie, & de toute autre décharge d'armes à feu, fut reſervé à l'Empereur, & on ne ſe ſervit pour le Roi, & pour la Reine que des ſuſdits Inſtrumens.

Jalouſies, ſantez, & Bals. 1554.

De là à quelques momens le Roi aïant pris un verre en main, remercia la Reine, & tous ces nobles, & illuſtres Conviez qui avoient bû à la ſanté de l'Empereur, mais aïant ajoûté les paroles ſuivantes, *de l'Empereur mon Seigneur, & Pere*, pluſieurs Anglois s'en formaliſérent; prétendant que la Reine eût épouſé un Roi libre, & indépendant; mais ils eurent bientôt ſujet de ſe conſoler

soler par l'explication qui fut donnée, que cela ne s'entendoit que de la Seigneurie, & de la puissance que la Nature donne légitimement, & indispensablement au Pere sur le Fils. Ensuite Philippe but la santé de la Reine, en ces mots, en Anglois, *A la santé de la Reine, ma trés-chére Epouse*, au bruit des Instrumens de Musique; & la Reine but incontinent celle du Roi, usant de ces paroles, en Espagnol, *A la santé du Roi mon Epoux.* Ensuite on servit le dessert, & un quart d'heure aprés, leurs Majestez se levérent si adroitement de table, que quoi qu'il y eût devant Elles quantité de Seigneurs, & de Dames, personne ne s'en apperçut, & par une fausse porte, qui étoit derriere la Table, ils se retirerent dans leur Chambre, où il y avoit deux Dames, & une Femme de Chambre, qui aïant ôté à la Reine ces habits pesans, lui en donnérent de legers, mais où il y avoit beaucoup de trés-bel ouvrage; aprés quoi ces Dames sortirent, & laissérent ces nouveaux Epoux en leur liberté pendant deux heures, jusqu'à ce que les Tables étant déservies, on passa dans une trés-magnifique Sale, où l'on commença le bal, qui dura toute la nuit. Voilà qui suffit pour cette heure sur cette matiere de cerémonies.

Charles V. attendoit avec impatience les nouvelles d'Espagne, pour savoir quel succez auroit le Gouvernement de ce Royaume entre les mains de la Princesse Jeanne sa Fille, parce qu'il craignoit extrémement qu'il n'arrivât quelque chose de fâcheux & de sinistre, à cause du chagrin que le Traité de Maria- *Gouvernement en Espagne.*

Mariage de Philippe avec Marie, avoit causé aux Espagnols en genéral, & de la mauvaise humeur où il les avoit mis, surquoi il ne sera pas hors de propos de savoir ce qui sera le plus convenable à cette matiére. Aprés la conclusion de ce mariage, le Prince Philippe devant de toute nécessité passer en Angleterre pour le consommer, & y établir sa résidence du moins pour trois, ou quatre ans, il falloit nécessairement pourvoir au Gouvernement de cet Etat en son absence. Bien des gens se persuadoient, & Philippe lui-même le croïoit ainsi au commencement, que l'Empereur passeroit en Espagne, par la raison qu'il y avoit déja trois ans qu'il avoit recommandé l'Allemagne au Roi Ferdinand son Frere, qu'il ne se mettoit guére en peine des Païs-Bas, étant bien persuadé du bon Gouvernement de la Reine Marie; & que pour les Armes, il en laissoit la conduite à Philibert Emanuel de Savoye, & à ses autres Chefs, & Capitaines, sur lesquels il se reposoit presque entiérement; de sorte qu'il y avoit apparence que l'Empereur lui même passeroit en Espagne, & se chargeroit du poids du Gouvernement de ce Royaume.

On pense à Maximilien.

Mais Charles V. avoit des sentimens bien éloignez de ceux-là; il y avoit déja quelques mois qu'il délibéroit de se retirer en Espagne, pour y mener une vie privée, bien loin de penser plus aux choses du monde; & il jugea que la Fortune lui en avoit fourni les moïens favorables, lors qu'il vit la conclusion du mariage de Philippe. Dés qu'il commença à le négotier, son principal dessein fut

fut de faire paſſer en Eſpagne en la place de Philippe, Maximilien ſon Neveu, & ſon Gendre, afin de reprendre conjointement avec Marie ſon Epouſe, & Fille de Sa Majeſté Impériale, le Gouvernement de ce Roïaume, qu'ils avoient adminiſtré dignement, & à l'entiére ſatisfaction des Eſpagnols, durant trois ans; de ſorte qu'il ſembloit que cette réſolution ſeroit infailliblement éxécutée; mais en aïant écrit à Philippe à Valliadolid, il lui fut aiſé d'inférer de la froideur des expreſſions de ſa réponſe, qu'il n'avoit pas pour Maximilien toute l'inclination qu'il auroit bien ſouhaité de voir en lui: ce qui ne lui cauſa pas peu d'inquiétude, ne ſachant quel autre expédient prendre, parce que confier un Gouvernement ſi conſidérable à un Conſeil compoſé de Perſonnes de la Nation, ç'auroit été l'expoſer à des troubles continuels, à cauſe des jalouſies, parce qu'ils auroient ſouffert impatiemment la Regence entre les mains de leurs Egaux, ou de leurs Inférieurs; de ſorte que Charles V. écrivit lettres ſur lettres à Philippe pour le diſpoſer à conſentir de bon cœur, & avec plaiſir, que le Prince Maximilien paſſât en Eſpagne, pour gouverner ce Roïaume en ſon abſence.

Jeane Veuve Gouvernante d'Eſpagne.

Sur ces entrefaites mourut Don Jean, Fils de Don Jean III. Roi de Portugal, qui, comme il a été dit, avoit épouſé Jeane ſeconde Fille de Charles V. & Sœur de Philippe. Les Médecins eux-mêmes crurent que ce jeune Prince avoit perdu la vie, pour avoir voulu s'acquiter avec trop d'ardeur du devoir conjugal; mais qui pourroit jamais modérer les

feux

feux & les flammes de deux Epoux beaux en perfection, & âgez ſeulement de 18. ans? Quoi qu'il en ſoit (choſe véritablement trés-rare) cette Princeſſe ſe vit en l'eſpace d'onze mois, Fille, Epouſe, Veuve, & Mere, ſon Mari l'aïant laiſſée enceinte. Charles V. aïant reçû cette nouvelle par une lettre de Philippe qui lui témoignoit qu'à ſon avis le Gouvernement d'Eſpagne ſeroit fort bien entre les mains de cette chère Sœur, il y conſentit volontiers, & lui donna ordre de la faire venir, & de lui remettre ce Gouvernement. Jeanne mit au monde à la mi-Juin ce Sebaſtien, qui depuis fut tué par les Maures, & à peine fut-elle relevée de couches qu'elle s'achemina vers Valliadolid, où elle fut déclarée Gouvernante, avec le même Conſeil qu'avoit Philippe.

Affaires de Religion.

Peu de ſemaines, & même, ſelon quelques-uns, peu de jours aprés la conſommation du mariage de la Reine Marie, *Renaud Polus* Legat *à Latere*, arriva à Londres; revêtu de toute la puiſſance Papale, dans les affaires de Religion. En paſſant par Bruxelles il ſe réconcilia avec l'Empereur, dont il étoit fort mécontent, pour en avoir été arrêté comme priſonnier à Ausbourg; & il conféra avec lui ſur les intérêts de l'Angleterre, où tout ce commencement du Gouvernement de Marie, & de Philippe, ne ſe paſſa à autre choſe qu'à abolir entiérement la Réformation de l'Egliſe établie par Henri VIII. & par Edouard VI. ne ſe parlant que de fer, & de feu, de banniſſemens, de priſons, & de menaces. Polus qui étoit le principal directeur de cet-

te grande affaire, écrivoit souvent à Rome des lettres pleines d'expressions qui flattoient, & repaissoient cette Cour des plus belles, & plus douces espérances, telle que celle-ci, pour exemple, *Je ne saurois exprimer avec combien de zéle, & d'ardeur le Roi, & la Reine s'emploïent à extirper l'hérésie.*

Anglois, & Espagnols.

Cependant le pauvre Roi Philippe qui avoit une femme peu propre à lui réjoüir l'esprit par les plaisirs du mariage, s'accoûtumoit peu à peu à sa prison. En vertu du Proverbe burlesque, *Durus cum Duro non possunt facere bonum Murum*; Les Anglois jaloux, & orgueilleux, & les Espagnols superbes & envieux ne pouvoient du tout s'accommoder ensemble, ni se supporter les uns les autres, non seulement à l'égard des actions, mais même pour ce qui concerne les habits. A la vérité les Anglois firent au commencement aux Espagnols toutes les civilitez, & tous les honneurs possibles, parce qu'ils les considéroient comme étrangers; mais voïant que Philippe en tenoit plusieurs à son service, non seulement ils prétendirent avoir le pas, mais ils ne vouloient pas seulement permettre qu'ils fussent les premiers à faire leur cour; de sorte que le Roi, pour prévenir de plus grands inconvéniens, congédia presque tous ses Domestiques, se remettant entre les mains de gens dont il n'entendoit pas même la langue.

Philippe passe à Bruxelles.

Afin donc de dissiper un peu ses chagrins, il résolut de passer en Flandre, faisant connoître à la Reine, & au Parlement, que plusieurs années s'étant écoulées sans qu'il eût

vû l'Empereur son Pere, qui se trouvant si proche pourroit, avec raison, trouver mauvais qu'il négligeât d'aller lui rendre visite & l'embrasser; outre qu'il seroit bien aise d'aller visiter la fameuse Forteresse de Calais. Il partit pour ce voïage au commencement d'Octobre, accompagné des principaux Officiers Anglois, & aprés avoir resté 15. jours à Bruxelles, en de continuelles conférences avec l'Empereur son Pere, il s'en retourna à Londres.

Appréhension des Lutheriens. 1554.

La rigueur qu'on exerçoit en Angleterre contre les Protestans, & la persécution sucitée en France contre les Reformez, tantôt dans une Province, & tantôt dans une autre, donnoit une grande appréhension aux Luthériens en Allemagne, ne pouvant croire qu'une Maison fût en sûreté lors que la voisine qui la touche, se trouvant toute en feu, la menace d'une ruïne visible, de sorte que tels que des Abeilles qui voltigent tout autour de leurs Ruches, ils murmuroient entre les dents, & s'entretenoient sur ce qu'il falloit faire; d'autant plus que le mariage du Roi Philippe avec la Reine d'Angleterre, ne leur présageoit rien de bon, & les menaçoit même de beaucoup de mal. L'Electeur de Saxe qui, comme il a été dit, avoit été déclaré Chef des Luthériens, écrivit une lettre à l'Empereur, qui étoit alors à Bruxelles, le priant de vouloir convoquer une Diéte, & en cas que Sa Majesté Impériale ne pût pas y assister, à cause de ses indispositions, de donner les ordres convenables, afin qu'on pût apporter quelque remede aux affaires de la

la Religion en Allemagne, & trouver les moïens de les accommoder, parce que les Catholiques se croïant les plus puissans, à cause des révolutions d'Angleterre ne faisoient pas difficulté de violer les ordres qui avoient été établis dans les derniéres Diétes; de sorte qu'il en pourroit arriver du mal, si l'on n'y apportoit pas de bonne heure quelque reméde, auquel il avoit toûjours contribué de sa part.

Charles V. assemble une Diéte à Ausbourg. 1555.

L'Empereur qui préméditoit sa retraite, & qui ne vouloit pas laisser les choses en désordre, eut l'avis pour agréable, parce qu'il lui remit dans la pensée, que si les Luthériens, dans le temps même qu'ils n'étoient pas en si grand nombre, & qu'ils venoient de recevoir une aussi grand échec que celui de la perte d'une bataille trés-importante, & de la prison de leurs principaux Chefs, avoient néanmoins été capables, il n'y avoit que deux ans, de le chasser lui-même de l'Empire par la puissance de leurs Armes, & de mettre toute l'Allemagne en feu, & en désolation; ils pourroient bien présentement être encore mieux en état, si on les poussoit à bout, de susciter des troubles & des désordres capables de préjudicier beaucoup aux intérêts de sa Maison. Aprés avoir fait là-dessus les sérieuses réflexions que l'importance du sujet demandoit, il ordonna pour le commencement de Fevrier de cette année 1555. la convocation d'une Diéte à Ausbourg, & en envoïa les lettres néceſsaires à Ferdinand son Frere, comme il avoit fait pour les autres Diétes précédentes, lui recommandant expressément de

de travailler conjointement avec l'Electeur Auguste, & avec ses principaux Ministres pour trouver quelque bon tempéramment aux affaires de Religion, qui pût tranquiliser un peu l'esprit agité des Luthériens, sans trop inquiéter celui des Catholiques. La Diéte fut assemblée, & plus de dix séances se passérent en de grandes contestations, mais énfin on convint de faire publier le Réglement qui suit auquel la prudence de Ferdinand, & d'Auguste contribua beaucoup.

# ARTICLES

## *Dont on convint sur les affaires de Religion, dans la Diéte d'Ausbourg, en l'an* 1555.

I. QUe l'Empereur, le Roi des Romains, & autres Princes, & Etats Catholiques d'Allemagne, ne feront aucune persécution, ni injure à aucun Sujets de l'Empire, tant en général, qu'en particulier, en tout ce qui regarde la Religion, la doctrine, & la créance contenüe dans la Confession ditte d'Ausbourg, présentée dans une autre Diéte dans cette Ville, au même Empereur Charles V.

II. Qu'on ne les obligera, ni par commandemens, ni par menaces, ni de quelqu'autre

qu'autre maniére que ce soit, d'abandonner leur Religion, leurs Cérémonies, leurs loix, & leurs rites, qui avoient été établis par les Alliez de la même Confession d'Ausbourg, non plus que ceux qui pourroient être établis à l'avenir dans leurs Villes & Etats.

III. Qu'il ne sera aussi permis à qui que ce soit de leur dire des paroles injurieuses, ni de les outrager de quelque autre maniére que ce puisse être, au sujet de la Religion.

IV. Qu'on laisseroit les même Protestans joüir dans un parfait repos de la liberté de leur conscience, & qu'on ne les troubleroit en aucune façon dans la possession de leurs biens, de leurs facultez, de leurs Seigneuries, de leurs droits, & de leurs priviléges.

V. Que les différends & contestations qui pourroient arriver entre les Catholiques, & les Protestans, en matiére de Religion, seront, par les soins de l'Empereur, & du Roi des Romains, terminez, & pacifiez par des moïens doux, par des Députez choisis de ceux de l'un & de l'autre Parti.

VI. Que de leur part ceux de la Confession d'Ausbourg se comporteront de la même maniére envers l'Empereur, le

Roi

Roi des Romains, & les autres Princes, & Etats de l'ancienne Religion Catholique, Apoſtolique, Romaine, leurs Chapitres & Collége; les laiſſant reciproquement joüir de la liberté de leur Religion, de leurs Cérémonies, de leurs loix, de tous leurs droits, leurs biens, facultez, & poſſeſſions.

VII. Que tous les différends, & procez qui pourroient arriver entre ceux de l'un & de l'autre parti, ſeront décidez ſelon les Loix, & Statuts de l'Empire, avec douceur & à l'amiable.

VIII. Qu'on n'entend comprendre dans cet Accord que les ſeuls Catholiques de l'ancienne Religion, & ceux de la Confeſſion d'Ausbourg.

IX. Qu'en cas que quelque Archevêque, Evêque, Prélat, ou autre de l'Ordre & Etat Eccléſiaſtique, vînt à abandonner ſon ancienne Religion, il ſera obligé de ſe démettre auſſitôt de ſon Evêché, de ſa Prélature, & de tout autre ſorte de Bénéfice, & d'y renoncer entiérement; auſſi bien qu'aux revenus, & uſufruit dont il joüiſſoit auparavant; ſans néanmoins que cette démiſſion, & renonciation lui puiſſe être imputée à deſhonneur, ni qu'il fût même permis à qui que ce ſoit de lui en faire des reproches.

X. Que les Colléges, Chapitres, & autres qui ont droit de faire l'élection, pourront en toute liberté s'assembler, & procéder à l'élection d'un autre Sujet, selon leurs Statuts, pour remplir la place de celui qui aura abandonné le Bénéfice, & cela s'entend Sujet de l'ancienne Religion, Catholique Romaine, pour pouvoir posséder paisiblement le tout; avec la déclaration que cela ne préjudiciera nullement à la réconciliation que celui qui aura abandonné sa Religion pourroit demander.

XI. Que comme quelques Etats Protestans de l'Empire, soit ceux qui vivent à present, ou leurs Prédécesseurs, s'étoient emparez de quelques Bénefices Ecclésiastiques, Monastéres, & autres sortes de biens sacrez, & les avoient appliquez au Ministére de l'Eglise, à l'entretien des Ecoles, & autres bons usages, ils ne pourront, ni ne devront pour cette raison être appellez en justice.

XII. Que la Juridiction Ecclésiastique de l'ancienne Eglise Catholique, ne prétend en aucune façon avoir le moindre droit sur la Religion, la créance, les Cérémonies, la doctrine, les loix, & le Minis-

Miniſtére Eccléſiaſtique de la Confeſſion d'Ausbourg, mais qu'elle demeurera ſuſpenduë, & ſans effet, juſqu'à ce que les différends qui régnent en matiére de Religion, entre les deux Partis ſoient entiérement terminez.

XIII. Que la même Juridiction ſera exercée en tout & par tout, & aura lieu, ſelon l'ancien droit, & uſage, dans toutes les autres choſes, qui ne regardent en aucune maniére la Religion.

XIV. Que tout ce qui concerne la joüiſſance des biens de l'Ordre Eccléſiaſtique, tant dans l'une que dans l'autre Religion, reſtera à l'avenir dans l'état où il ſe trouve préſentement, chacun joüiſſant de ce qu'il a.

XV. Que ceux qui ſont dans les Provinces où ſe trouvent ces biens Eccléſiaſtiques ne perdroient en aucune façon les droits qu'ils y avoient, avant les troubles de Religion.

XVI. Qu'on prendroit de ces biens Eccléſiaſtiques les choſes néceſſaires pour l'entretien des Miniſtres de l'Egliſe, des Paroiſſes, des Ecoles, des Hôpitaux, & pour les aumônes, ſans avoir aucun égard à qui de l'une, ou de l'autre Religion, cette aſſiſtance, & cette nourriture pourra être appliquée, diſtribuée, & accordée.

XVII.

XVII. Que s'il arrivoit par hazard quelque conteſtation, & diſpute au ſujet des aumônes, & des pauvres à qui la diſtribution en doit être faite; les deux Partis choiſiront de leur bon gré un nombre égal d'Arbitres, qui ſeront obligez de terminer les différends dans l'eſpace de ſix mois; & cependant les Diſpenſateurs ne laiſſeront pas d'emploïer le fond deſtiné aux uſages & ſervices mentionnez, de la même maniére qu'ils avoient accoutumé de faire auparavant, juſqu'à la déciſion du Procez.

UN tel Traité d'accommodement déplut fort à la Cour de Rome, parce qu'accoutumée à vivre dans le repos, l'aiſe, & l'abondance, elle eſt ſi délicate qu'elle ne peut ſouffrir la moindre piquure de puce, & qu'elle voudroit que tout allât au gré de ſes deſirs, & à l'avancement de ſes intérêts, non à ſes dépens, mais à ceux d'autrui; de ſorte qu'elle en porta de grandes plaintes à l'Empereur, & au Roi des Romains, mais l'un & l'autre firent pour le coup la ſourde oreille, particuliérement Charles V. qui avoit coutume de dire ſouvent à ſes plus confidens Amis, *Que ceux qui veulent perdre leurs affaires, écoutent les plaintes du Pape, & qu'ils imitent les maximes de la Cour de Rome.* Le Cardinal Polus, & les autres Catholiques en Angleterre, trouvérent que ce Réglement, Plaintes.

pour

pour être trop avantageux aux Proteſtans, ne pouvoit que relever le courage de ceux de ce Royaume, & leur faire concevoir pour l'avenir de grandes eſpérances, ce qui les obligea d'en dire quelque choſe, par forme de plaintes au Roi Philippe, qui leur répondit, *Ce nous ſera auſſi à nous un puiſſant motif de mieux éguiſer nos épées contre les Hérétiques.* Mais les Catholiques d'Allemagne qui avoient tant ſouffert à cauſe des troubles de Religion, & qui étoient preſque tout-a-fait déſolez, trouvérent cette emplâtre fort douce, c'eſt ainſi qu'ils l'appelloient, parce que ſi elle leur cauſoit de la demangeaiſon d'un côté, elle les ſoulageoit de l'autre.

Scenes de Papes à Rome.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient; il ſe joüa trois différentes ſcenes ſur le Théatre de Rome; la premiére fut tragique, ſavoir, celle de la mort du Pape Jules III. qui avoit fait voir en ſa perſonne un grand changement de mal en bien, parce qu'autant qu'il s'étoit montré adonné aux plaiſirs, & peu attaché aux affaires, lors qu'il étoit Cardinal, autant parut-il moderé, modeſte, & appliqué au Gouvernement quand il fut devenu Pape. C'eſt pourquoi Charles V. avoit coûtume de dire, *Je me ſuis également trompé dans les pronoſtications que j'ai faites ſur le ſujet de deux Papes. Je croiois Clément VII. un Pontife d'un eſprit paiſible, ferme, & conſtant, & il s'eſt trouvé un Eſprit inquiet, broüillon, & variable; tout au contraire, je m'étois imaginé que Jules III. négligeroit toutes les affaires, pour ne penſer qu'à ſes paſſetemps, & à ſes divertiſſemens, & cependant on n'a jamais vû de Pape*

plus

*plus diligent, & plus appliqué que lui, qui ne se soucie plus d'autres plaisirs, que de ceux qu'il trouve dans les affaires.* Ce Pape mourut le 23. Mars 1555. La seconde scene fut celle de l'événement de son Successeur. Les Cardinaux étant entrez dans le Conclave, aprés la mort de Jules, le matin du 4. Avril, jettérent d'abord les yeux sur la personne de *Marcel Cervino*, de Montepulciano en Toscane, sans qu'on trouvât rien à redire en sa personne, si ce n'est que n'étant encore âgé que de 55. ans, avec une compléxion saine & robuste, il pourroit par sa longue vie faire languir & lasser toute la Cour; mais son grand mérite aïant fait passer par dessus cette difficulté, il fut en l'espace de 4. jours seulement créé Pape, le matin du 9. du même mois. Il ne voulut pas changer de nom, mais garda celui de Marcel. II. Impatient de se voir la triple Couronne sur la tête, il se fit couronner dés le lendemain, jour de Vendredi Saint, c'est-à-dire le plus triste de l'Eglise. Mais quoi! ce Pape si sain & si robuste ne vêcut que 20. jours. Charles V. entendant la nouvelle de cette mort dit, *Il faut que je pense à mes affaires*, faisant allusion à son âge qui étoit justement le même que celui de ce Pontife.

L'autre scene, fut celle de l'exaltation de son Successeur à la Papauté. Les mêmes Cardinaux étant donc rentrez dans le Conclave le matin du 10. Mai, ils élûrent celui du 23. du même mois, Pierre *Caraffe* Napolitain, Archevêque de Naples, peut être pour continuer l'usage de créer des Papes qui vêcussent peu, car celui-ci entroit justement, le même

Scene de Paul. IV.

me mois, dans ſa quatre-vingtiéme année; il ne laiſſa pas néanmoins d'en vivre encore 4. & davantage. Il prit le nom de Paul IV. Le Roi Philippe informé de l'élection d'un de ſes ſujets, écrivit auſſitôt à l'Empereur ſon Pere, ſur le ſujet de la ſolemnelle Ambaſſade d'obédience qu'il falloit lui envoïer au plûtôt : mais Charles V. lui fit la réponſe qui ſuit ; *On ne nous a jamais rendu de bons témoignages de ce Cardinal, & ſi nous en croïons les rapports qui nous en ont toûjours été faits, il n'a jamais été, quoi-que ſujet, bon Partiſan de la Maiſon d'Aûtriche; ne nous preſſons donc pas tant, voïons ce que fera ce Pape.*

Sentimens de Battaglini. 1555.

Battaglini dans ſon Hiſtoire des Conciles, où il parle de l'élection de Paul IV. ne fait pas ſcrupule de le dépeindre comme un Pontife ſi auſtere, ſi rigide, ſi intrépide qu'il ne ſavoit ce que c'étoit que de plier, & de céder jamais. Il étoit, dit-il, ſi difficile & ſi rude dans les négotiations des affaires, que témoignant un ſouverain mépris pour les Miniſtres, & même pour leurs Princes, on ne pouvoit eſpérer rien de bon de lui, ni attendre autre choſe qu'une exceſſive rigueur dans l'adminiſtration de la juſtice, ſans que rien pût l'obliger à la tempérer par quelque petite douceur, & quelque eſpéce de grace. Il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie, ſur tout dans ſa jeuneſſe, à la Cour d'Eſpagne, où il avoit été peu agréable à l'Empereur; de ſorte que tout le monde n'eut pas de peine à prévoir, qu'aïant naturellement une ſi grande ſévérité, & par accident une ſi forte averſion pour l'Empereur, il ne pourroit pas condui-

re

re les affaires avec cette neutralité, & ce desintéressement qui est, & qui doit être, le vrai, & le premier fondement de la paix; & ce qui ne contribua encore en aucune maniere à la procurer, & à la conserver, fut la promotion au Cardinalat de Charles *Caraffe*, Neveu de Sa Sainteté, lequel ne cedoit en rien à son Oncle pour ce qui est de la severité & de l'aprêté du naturel, mais qui étoit fort différent à l'égard du zéle pour l'Eglise, dont Paul IV. étoit ardent défenseur jusqu'à l'excez, sans vouloir y être porté par aucune autre raison.

Indignation du Pape.

De là venoit le retardement du Concile, & que dans les Sessions il ne se décidoit rien, outre qu'on ne vouloit guere se soûmettre aux Décrets déja faits. L'occasion se présenta bientôt de mettre le feu aux matiéres déja préparées, entre le Pape, & l'Empereur; & de faire éclater entr'eux les divisions & les haines à quoi ils étoient d'eux-mêmes tous disposez; car Charles V. aïant assemblé une Diéte à Ausbourg, la premiere année du Pontificat de Paul IV. comme il a été dit, il y fut donné une pleine liberté aux Protestans, & défendu aux Catholiques de les attirer à leur Religion; il y fut arrêté que toute Jurisdiction Ecclésiastique demeureroit suspenduë, autant que son exercice pourroit troubler la paix, & la concorde, même à l'égard des Sujets des Princes Ecclésiastiques, qui ne pourroient pas les forcer à vivre selon leurs rites, & leurs cérémonies. On ne sauroit dire combien la nouvelle de ce Decret irrita l'esprit d'un Pape de l'humeur de celui que

nous venons de dépeindre. Il le regarda comme un outrage ſanglant fait à ſon zéle, dans ce premier commencement de ſon Pontificat, & comme il étoit un ardent Défenſeur de la Religion Catholique, il conçut d'abord un violent deſir ou d'en obtenir la réparation, ou d'en tirer vengeance. Deſſein dans lequel il fut encore confirmé par le Cardinal ſon Neveu, qui tout ravi de joïe de voir l'eſprit de ſon Oncle ſi fort irrité, ne laiſſa pas échaper l'occaſion de lui faire coûvrir, ſelon l'uſage du Dimanche de la Paſſion, la Croix de Pierre, pour dégaîner l'Epée de Paul: ou, pour mieux dire, d'emploïer tout enſemble le coutelas de Pierre, & l'Epée de Paul, & pour cet effet il n'oublia rien pour porter le Saint Pere à s'unir, & à ſe liguer avec le Roi de France, comme nous le verrons ci-deſſous.

Mort de la Reine, Mere de Charles V. 1554. Pendant que ces Scenes ſe paſſoient à Rome, l'Eſpagne eut auſſi la ſienne. *Jeanne* d'Arragon Mere de l'Empereur Charles V. mourut le 25. Avril de cette année, la 73. de ſon âge, dans la Ville de *Tordeſilla* en Eſpagne. Cette grande Princeſſe aimoit ſon Epoux Philippe, dit le *Trés-beau*, Pere de Charles V. avec la plus grande tendreſſe qu'on ait jamais vûe dans aucune autre femme; de ſorte que la mort d'une perſonne ſi chérie, la toucha ſi ſenſiblement, que rien ne fut jamais capable d'adoucir ſon affliction; juſque-là que la violente, & continuelle douleur dont elle étoit penétrée, lui cauſa certaine mélancolie qu'il ne fut pas poſſible de diſſiper de ſon eſprit, qui en demeura toûjours embarraſſé, & af-

foibli. Avec tout cela, jusqu'à la fin de sa vie il ne se passa rien de conséquence en Espagne, qui ne se fît en son nom, & qu'on n'envoïât prendre son conseil ; ce n'est pas qu'elle fût capable de le donner, mais on agissoit de la sorte par une certaine bienséance, fondée sur deux raisons, dont l'une étoit de cacher, autant qu'il étoit possible, aux yeux du monde, cette imbecillité de cerveau ; & la seconde, parce qu'on devoit ce respect, non seulement à la personne, mais à l'ombre même d'une Princesse à laquelle l'Empereur Charles V. étoit redevable de toute cette premiere fortune, qui le fit ensuite parvenir à l'Empire, savoir, tant de Royaumes en Espagne, ceux de Naples, & de Sicile en Italie, sans parler du nouveau Monde. Il est certain que Charles V. se montra toûjours un Fils généreux, doux, & respectueux envers une si illustre Mere.

Il le fit bien voir aprés sa mort par les obséques trés-solemnelles & trés-magnifiques, qu'il lui fit faire par tout, & particuliérement à Bruxelles; mais il fit entr'autres une action trés-remarquable. La Reine n'avoit pû faire de Testament devant Notaire, à cause que celui-ci ne lui trouva pas toute la liberté, & la fermeté d'esprit nécessaire pour cela, mais Charles V. ne laissa pas d'ordonner que tous ceux qui l'avoient servie, tant de l'un que de l'autre séxe, fussent libéralement recompensez soit par des présens, ou par des pensions, ou par des Charges. La nouvelle de cette mort le pénétra d'une vive & sensible douleur; & plusieurs Ecrivains remarquent que

Chose remarquable.

pour comble d'affliction il reçut la nouvelle de l'exaltation de Paul IV. justement le même matin qu'il prit le deüil de sa Mere, & si l'on ajoûte foi à quelques-uns, il en écrivit à Philippe en ces termes ; *Mon Fils, je ne tire pas à bon augure pour nôtre Maison que ce Pape ait été créé, puis que le deüil que nous portons, nous défend d'en faire aucune rejoüissance* ; en quoi il ne fut pas faux Prophéte, car bien-tôt aprés ce Pontife commença une rude guerre contre Philippe.

Duc d'Albe Viceroi de Naples. *1555.*

Mais comme Charles V. ne manquoit pas de prendre bien ses précautions, lors même que les choses étoient fort douteuses, & incertaines ; ce qui étoit, peut-être, un présage de ce qui devoit arriver ; il manda aussitôt à son Fils qu'il devoit envoïer la Patente de Viceroi de Naples à Don Ferrand Alvarez de Tolede, *Duc d'Albe*, son Lieutenant Genéral, parce qu'il en auroit assûrement besoin. Philippe n'eût pas plûtôt reçû à Londres la Lettre de l'Empereur son Pere, qu'il ordonna à son Secretaire d'expédier cette Patente pour le Duc, & en même temps l'ordre à Don Bernardin de Mendozza, qui en étoit Viceroi, de s'en retourner en Espagne. Charles V. aïant reçu ces Lettres, ordonna au Duc d'Albe de partir incessamment pour s'aller mettre en possession de cette Viceroïauté ; ce qui ne causa pas peu d'étonnement à tout le monde, personne ne pouvant comprendre qu'on ôtât un si grand Capitaine de Flandre, où la guerre étoit si fort allumée, & qu'on l'envoiât à Naples, où il n'étoit pas, ce semble, besoin ; cependant ce coup est, peut-

peut-être, un des plus beaux que Charles V. ait jamais fait en matiere de choix des personnes propres pour les Gouvernemens; parce que pour contester contre un Pape à Rome, lequel avoit une grosse tête, il falloit envoïer à Naples un Duc d'Albe, qui n'en avoit pas une moins grosse, ni moins dure. L'Empereur adroit ne voulant pas qu'il parût qu'il eût de son côté aucun mécontentement, & étant bien aise d'ailleurs de découvrir les véritables sentimens du Pape, ordonna au Duc de passer par Rome, de baiser de sa part les pieds à Sa Sainteté, & de l'assûrer de ses trés-humbles respects, & du desir qu'il avoit d'entretenir avec Elle une ferme, bonne, & étroite correspondance. Le Duc fut reçu avec de grands honneurs, à la verité, mais néanmoins moindres qu'il n'étoit convenable, & aïant été admis à l'audience, il fut bien surpris d'entendre de la propre bouche du Pape des plaintes telles que celles qui suivent.

Plaintes du Pape contre Charles V.

*Que dans le temps qu'il étoit Archevêque de Brindisi, & Membre du Conseil de Naples, allant en Angleterre en qualité de Nonce, il fut exclus dudit Conseil; & fut depuis ce moment là si peu agréable à l'Empereur, qu'étant depuis devenu Cardinal, il apprit que son Maître de Chambre, Espagnol de Nation, avoit ordre de l'empoisonner. Que disant un jour dans le Consistoire son avis, tant contre l'Empereur, que contre le Roi de France, sans aucune passion, mais uniquement pour décharger sa conscience, le Roi de France l'en avoit fait remercier, pour avoir dit son sentiment avec sincerité, en faveur du Siége Apostolique, & Charles V. tout au contraire le*

 *fit*

*fit menacer & censurer comme un homme partial. Qu'aïant été créé Archevêque de Naples, l'Empereur n'avoit pas voulu souffrir pendant longtemps, qu'il s'en mît en possession, & que bien qu'il l'eût à la fin permis, il l'avoit toûjours fait troubler dans sa Jurisdiction par ses Ministres. Que pendant la vacance du St. Siége par la mort de Paul III. de Jules III. & de Marcel II. les Cardinaux Imperiaux, & Espagnols l'avoient toûjours exclus de son rang.*

Pendant que le Pontife tenoit un tel discours au Duc d'Albe, il sembloit à ce Seigneur (comme il l'a lui-même confessé depuis) qu'il avoit l'épée à la main, & que le Pape l'avoit à la bouche; il prit néanmoins congé en des termes équivoques, comme s'il n'eût pas compris ce que le St. Pere vouloit dire; & pour n'être pas obligé à lui rendre une autre visite, il lui déclara qu'il étoit extrémement pressé de se rendre à son Gouvernement de Naples, & qu'ainsi il se voïoit dans l'obligation de prendre congé de Sa Sainteté, même dans cette audience; ce qui lui fut volontiers accordé, & deux jours aprés il partit sans autres cérémonies, & arriva bientôt à Naples, où il ne voulut aucune pompe, prenant possession de ce Gouvernement sans aucun faste, peut-étre, afin d'épargner l'argent pour la guerre qu'il prévoïoit infaillible, comme effectivement elle arriva tôt aprés ; & il ne manqua pas de donner les ordres nécessaires, de disposer toutes choses comme il falloit, & de faire beaucoup d'affaires à petit bruit; selon cette addresse, & cette prudence qui lui étoit toute par-

ticuliére

ticuliére, & naturelle. Avant que de partir de Rome, il écrivit à Charles V. & à Philippe tout ce qui s'étoit passé à Rome avec le Pape. L'Empereur écrivit sur cet article au Roi Philippe, dans les termes qui suivent, *Qu'il falloit penser aux affaires de France, & à celles d'Angleterre, parce que le Duc d'Albe donneroit bon ordre à celles de Naples.*

Henri II. Roi de France qui véritablement étoit Capitaine & Soldat, & avoit l'ame martiale, non content de sa fortune, & de celle de ses Armes, considérant que l'Empereur étoit presque hors d'état de lui faire la guerre en personne; voïant que le Mariage de Philippe avec Marie, ne rendoit pas la Maison d'Aûtriche plus puissante, & aïant des Capitaines, & des Soldats bien aguerris, il se mit plus que jamais dans la tête, ce dessein ambitieux, passion qui n'est que trop naturelle aux Guerriers, sur tout aprés avoir éprouvé la fortune favorable, de réduire la Maison d'Aûtriche dans un tel état qu'elle fût obligée d'avoüer qu'il n'y avoit que la France de formidable, & d'invincible. Il se mit donc en Campagne au Printemps, avec trois Corps d'armée; le premier commandé par le Connêtable, & par le Duc de Vendôme; le second par le Marêchal de Saint André; & le troisiéme par le Duc de Nevers. Le Roi qui étoit au premier Corps d'Armée, mit le Siége devant Mariembourg, & l'obligea en peu de jours à se rendre à discretion. Le Duc de Nevers de son côté exécuta glorieusement sa commission, aïant pris, sans perdre presque un homme, toutes les Forteres-

Henri II. en Campagne. 1555.

ses situées le long de la Meuse, c'est-à-dire depuis Mezieres jusqu'à Givet. Pour le Marêchal de Saint André, il s'avança le premier du côté de Mariembourg, pour s'assûrer de tous les passages, par où l'Ennemi pouvoit y jetter du secours, action qui ne lui acquit pas une mediocre gloire.

Grands progrez. 1555. Le Roi de France parti de Mariembourg, s'achemina vers Bovines, où étant arrivé il envoïa un Trompette au Gouverneur pour le sommer de lui ouvrir les portes; & sur le refus qu'il en fit, Henri II. irrité ordonna l'assaut général, qui fut si furieux qu'en moins de trois heures ses gens y entrérent, & firent une grande boucherie des assiégez, quoique le Roi s'efforçât, aprés la premiere furie, d'empêcher le carnage, par des ordres rigoureux qu'il fit publier. Le Connêtable se rendit en même temps devant *Dinant*, dont *Romere* étoit Gouverneur, auquel il fit entendre qu'il eût à ouvrir les portes au Roi, qui n'étoit pas loin: mais ce Gouverneur croïant qu'un bon Soldat ne devoit jamais se rendre à la premiere demande, refusa d'abord de le faire; cependant voïant qu'on faisoit avancer le Canon, & n'aïant aucune espérance d'être secouru, il demanda de capituler; ce qui lui fut accordé; mais comme il demandoit beaucoup, le Connêtable lui fit dire, *Que s'il ne se contentoit pas de sortir avec dix de ses gens armez à leur choix, il le feroit bien capituler par force*; Compliment qui ne lui plut guére, & qui l'obligea de subir les conditions qu'on lui vouloit imposer, pour éviter une plus facheuse, & plus rude capitulation,

tion. On fit du reste de ses gens une montagne de corps morts, & plusieurs ruisseaux de sang; & la Ville fut mise au pillage, aprés lequel le Roi ordonna qu'elle fût démolie de fond en comble, aussi bien que le Château, qui fut entiérement rasé.

L'Empereur qui se tenoit à Bruxelles, où il avoit presque entiérement renoncé aux affaires, aïant laissé le Gouvernement de ces Provinces aux soins de la Gouvernante Marie, & la conduite des Armes à Philibert Emanuel; aïant entendu la nouvelle des progrez du Roi Henri, & que ce Monarque avec trois corps d'Armée couroit par tout victorieux & triomphant, sans qu'on eût encore pû lui opposer aucun obstacle, & craignant qu'il ne lui arrivât la même chose qu'à Inspruk, d'où il fut obligé de sortir en plein minuit, se disposa à se retirer à Anvers. Don Ferdinand Gonzague qui étoit avec lui, tâcha de le faire revenir de sa peur, & par de fortes & solides raisons le fit résoudre à une action plus généreuse, qui fut d'assembler toute son Armée, de se mettre lui-même à la tête, & de commencer l'ouverture de la Campagne du côté de Namur, Place distante seulement de 14. miles de Dinant, où le Roi Henri II. étoit campé; ainsi Charles V. aïant suivi ce conseil marcha effectivement à Namur. Mais je dirai, pour conclusion de ce livre, que pendant toute cette Campagne l'Empereur ne fut presque que Spectateur des progrez de Henri II. bien loin d'être Défenseur. Il se donna néanmoins une bataille, où la perte fut égale de part & d'autre; à cela

Appréhension de Charles V.

prés que les François demeurérent les maîtres du Champ de bataille. Aprés quoi Charles V. trop foible, & trop infirme pour soûtenir plus long-temps les fatigues de la guerre, s'en retourna à Bruxelles, d'autant plus qu'il lui survint d'assez rudes attaques de goutte, dont on le croïoit presque guéri.

Erreur des Cardinaux. 1555.

Cependant on n'étoit pas trop content à Rome, où les Cardinaux, au milieu des Fêtes solemnelles qu'on y célébroit sur le nouveau Pontificat, ne pouvoient s'empêcher de déplorer l'erreur où ils étoient tombez sur ce sujet; parce qu'ils avoient élû ce Pape d'un âge si avancé & si mûr, dans la persuasion qu'aïant témoigné un zéle si ardent pour la paix entre l'Empereur, & le Roi trés-Chrêtien, lors qu'il n'étoit encore que Cardinal, il ne manqueroit pas de faire paroître à cet égard une passion encore plus grande, lors qu'il seroit revêtu du Tître de Pere commun. Mais ils se mirent à lever les épaules les uns aux autres, lors qu'ils virent leur attente si fort trompée; car à peine Paul IV. attendit-il le jour de son Couronnement, qui se fit trois jours aprés son élection, c'est-à-dire le 26. Mai, pour couvrir la Croix de Pierre (je l'ai déja dit) comme l'on a coutume de faire le Dimanche de la passion, & dégaîner l'épée de Paul, contre les Fils qui avoient le plus mérité de l'Eglise, bien qu'étant Cardinal il eût accoutumé de dire, *Que le Vicaire de J. Christ portoit la Croix jusques sur ses Pantoufles, afin qu'il addressât tous ses pas à procurer la paix avec une douceur, & une charité véritablement Chrêtienne, & que son Epée Tempo-*

*relle ne devoit être tirée que contre les Hérétiques, & les Infidelles.* Aprés cela qui ne s'y seroit trompé? Qui n'auroit pas donné sa voix à un Cardinal si religieux, & si zélé?

En un mot, le jour même de son Couronnement, ce Pape fit connoître sa mauvaise volonté envers l'Empereur Charles V. & son inclination pour la France, aïant voulu que dans les Cérémonies, & les audiences, les François fussent fort distinguez, & traitez plus honorablement que les Impériaux en tout ce qui dépendoit des civilitez & des honnêtetez. Les François s'en étant aisément apperçus, commencerent dés ce moment là à tenir le haut du pavé à Rome, étant bien venus, & regardez de bon œil à la Cour, & le bon vieillard de Pape, qui avoit la vüe fort courte, mettoit souvent ses lunettes sur son nez, pour avoir le plaisir de voir les François tous gaillards sauter, pour ainsi dire, de joie; pendant que les Espagnols avec leur modération ordinaire, souffroient patiemment les affronts, pour pouvoir mieux méditer, & exécuter la vengeance.

François vûs de bon œil.

Ce Pape donc, quoi que né à Naples, & par conséquent Sujet de l'Empereur Charles V. & qui étoit de la Maison de *Caraffe*, étroitement unie d'alliance avec celle de *Melfi*, toutes deux odieuses aux Espagnols, Partisanes des François, & ennemies jurées des deux Maisons Colomne & Vitelli, entiérement dévoüées au Parti de la Maison d'Aûtriche, ce Pape, dis-je, mal conseillé assûrément par ses Neveux, commença à décharger sa colére, & à exercer sa vengeance sur les Colom-

Colomne, & Vitelli persecutez.

ne

ne, & les Vitelli, afin qu'abbaissant, & détruisant même, deux Maisons si contraires à la France, il eût non seulement le plaisir de mortifier des gens qui avoient toûjours été odieux aux siens, mais aussi le moïen de donner aux François sujet d'être plus que jamais persuadez de son affection. Pour pouvoir mieux venir à bout de ses orgueilleux desseins contre l'Empereur, & soutenir ses hauteurs & sa fierté, il conclut 3. mois aprés son couronnement une Ligue offensive, & défensive avec le Roi de France, une Copie de laquelle fut incontinent envoïée à Charles V. quoi qu'on la tînt encore fort secréte.

# ARTICLES

## *De la Ligue conclüe entre le Pape Paul IV. & Henri II. Roi trés-Chrêtien, le 15. Septembre. 1555.*

I. Que le Roi trés-Chrêtien engage volontairement sa foi de défendre avec toutes ses forces sa Sainteté nôtre Seigneur Paul IV. tant en sa Personne, qu'à l'égard de l'Eglise, dont il est le souverain Chef, contre toute sorte de Personne de quelque rang, & condition quelle fût, qui voudroit l'offenser & l'outrager.

II. Qu'en

II. Qu'en cas qu'il arrivât que l'Etat Ecclesiastique fût attaqué par les Armes des ennemis, Sa Majesté viendra en Personne, ou enverra une Armée en Italie, pour la défendre, pourvû que sa ditte Majesté ne soit pas attaquée dans son propre Roïaume, s'obligeant de n'abandonner point Sa Sainteté, & de ne rien omettre pour la bien défendre, comme il est convenable à un Prince pieux, Fils aîné de l'Eglise.

III. Que Sa Sainteté se repose tellement sur l'espérance que lui donne Sa Majesté, & sur la fermeté de ses promesses, qu'Elle n'entend pas que ce Traité, & cette foi promise, soïent regardez que comme de purs eff.ts de sa Bonté Roïale, & de sa grande générosité.

IV. Que Sa Majesté se contente d'appeller Dieu à témoin, comme Sa Sainteté l'y appelle aussi de sa part; suppliant humblement Sa Divine Majesté, comme pareillement Sa Sainteté la supplie, qu'Elle daigne garder & protéger Sa Majesté trés-Chrêtienne, & ses Sérénissimes Fils, de la même maniére que ledit Roi gardera, & protégera Sa Sainteté, & le Saint Siége.

V. Que le Roi Trés-Chrêtien prend aussi en sa perpétuelle protection l'Illustrissime

me & Réverendissime Cardinal Caraffe, & les Illustrissimes Seigneurs Comtes de Montorio, & Don Antoine Caraffe, & leurs Décendans, & promet de les récompenser, & dédommager des Tîtres, Biens, & Fiefs qu'ils pourroient avoir perdu pour cause de Ligue, ou Traité fait avec sadite Majesté dans le Roïaume de Naples; en leur donnant en Italie, ou en France d'autres Tîtres convenables à leur noblesse, & à la génerosité & grandeur d'ame de sa Majesté.

VI. Que par le présent Traité s'entend concluë une perpétuelle Ligue offensive, & défensive entre Sa Sainteté, & le Saint Siége Apostolique d'une part, & le Roi Trés-Chrêtien de l'autre; le Piemont étant entendu compris dans l'Italie.

VII. Qu'il soit fait un dépôt de 500. mille Ecus, dont le Pape en mettra 350. mille, & les autres seront mis par Sa Majesté; & bien que les Pontifes en d'autres pareilles occasions de Ligues aïent fourni de plus grandes sommes Sa Majesté néanmoins se contentera de ladite somme, en considération de ce que Sa Sainteté a trouvé, dans ce commencement de son Pontificat, la Chambre Apostoː

Apoſtolique extrémement épuiſée. Que ce dépôt doit être fait à Rome, ou à Veniſe, dans le terme de tout le mois de Février prochain, & que cependant on ne tardera pas à commencer la guerre.

VIII. Que le Roi ſoit tenu de faire paſſer en Italie dix, & s'il ſe peut faire 12. mille Fantaſſins étrangers, 500. Lances Françoiſes, & 500. Chevaux legers.

IX. Que le Roi enverra un Prince de ſes premiers Capitaines, auquel ſe doit donner le commandement entier des armes de l'un & de l'autre.

X. Que Sa Sainteté doit donner de l'Etat Eccléſiaſtique, ou bien d'autres gens, 10. mille Fantaſſins, plus ou moins, ſelon qu'il ſera jugé à propos, & outre cela mille Chevaux, avec leurs Colonels & Capitaines, dont le choix, & la création dépendra de Sa Sainteté.

XI. Que Sa Sainteté donnera le paſſage, les vivres, & autres commoditez qu'on pourra avoir dans l'Etat Ecccléſiaſtique, à l'Armée de Sa Majeſté, & cela s'entend en païant des deniers du Roi.

XII. Que Sa Sainteté fournira toute l'artillerie qui ſe trouvera, & qui ſe pourra fournir, auſſi bien que toute ſorte de munitions, & le tout aux dépens de la Ligue.

XIII. Qu'on

XIII. Qu'on commencera la Guerre par le Roïaume de Naples, ou bien par la Toſcane, ſelon qu'il ſera trouvé plus avantageux aux intérêts communs; mais que néanmoins il eſt entendu qu'on la commencera par un de ces endroits.

XIV. Qu'en cas que le temps, & les conjonctures des affaires viennent à changer, & qu'il ſoit trouvé à propos de porter la guerre dans le Duché de Milan, Sa Sainteté ſera tenue de contribuer de la même maniére qu'il a été dit.

XV. Qu'il faut faire les derniers efforts pour porter la guerre dans la Toſcane, & tâcher de la remettre en ſa premiere liberté.

XVI. Qu'ils promettent reciproquement, & de bonne foi de ne ſe départir jamais de cette alliance, & de ne faire aucune paix, ou Traité avec d'autres ſans s'en donner avis.

XVII. Qu'on entend laiſſer la liberté aux Venitiens, & autres Princes, d'entrer dans cette Ligue, & que même Sa Sainteté, & Sa Majeſté les y inviteront, & les en preſſeront, auſſi bien que les autres Potentats, en leur repréſentant que cette guerre ne ſe fait que pour la liberté commune d'Italie.

XVIII. Que si l'on recouvre les Roïaumes de Naples, & de Sicile, comme il y a lieu de l'esperer, Sa Sainteté en donnera l'investiture à un des Serenissimes Fils de Sa Majesté Trés-Chrêtienne, pourvû que ce ne soit pas le Dauphin, toutes les fois que Sa Majesté le demandera, à la reserve néanmoins de la Ville de Benevent, qui sera pour le saint Siége, avec tout son Territoire : & cette investiture se donnera à ces conditions: premierement que les limites de l'Eglise s'étendront depuis l'Apennin jusqu'à Saint Germain *inclusivement*, & jusqu'à la Riviére de Garigliano ; & de l'autre côté jusqu'à la Riviére de Pescara ; de sorte que tout ce qui se trouve entre ces deux frontiéres s'entendra appartenir au Siége Apôstolique ; aussi bien que la Ville de Gaïete qui sera comprise dans le Domaine de l'Eglise, avec son Territoire, & son Port.

XIX. Qu'outre la Haquenée accoûtumée, & le tribut annuel de sept mille Ducats d'or pour le droit de Fief, que l'Empereur Charles V. s'obligea de donner au Saint Siége, ce tribut sera augmenté de 20. mille autres Ducats, en cas qu'on prenne ce Roïaume, & que l'investiture en soit donnée, comme il a été dit.

XX. Que

XX. Que le dit Sereniſſime Fils du Roi Trés-Chrêtien, lors qu'il ſera inveſti deſdits Roïaumes de Naples, & de Sicile, ne pourra y donner retraite aux Rebelles de l'Egliſe; & que de ſon côté Sa Sainteté s'oblige de ne recevoir dans les Terres de la Sainte Egliſe aucuns ſujets rebelles de ſa Majeſté, à l'exception de la Ville de Rome, où ils pourront ſe retirer, & demeurer en ſûreté, pourvû qu'ils n'aient pas conſpiré directement contre la vie de ſa Majeſté.

XXI. Qu'il ne ſera pas permis audit Sereniſſime Fils, inveſti des dits deux Roïaumes de donner de l'argent à des gens qui ſeroient à la ſolde de l'Egliſe, ou qui en ſeroient Vaſſaux & Sujets, ni de les retenir à ſon ſervice contre la volonté de Sa Sainteté, & de ſes Succeſſeurs à perpétuité, & ſans leur permiſſion.

XXII. Qu'il ſera aſſigné par le même Séreniſſime Prince inveſti, un Etat dans la Sicile, qui puiſſe rendre 25. mille Ducats d'or par an, & cela dans un lieu convenable, qui ſera laiſſé au choix de ſa Sainteté.

XXIII. Qu'il ſera donné dans le même Roïaume, à l'illuſtriſſime Seigneur Com-

te de Montorio, un Etat, pareillement libre, & de *pleno jure*, qui soit au gré de sa Sainteté, lequel rende 20. mille écus d'entrée, avec tître de Duché, qui soit à lui, & à ses Héritiers de l'un, & de l'autre Sexe, en sorte qu'il puisse, le donner, le vendre, le transporter à qui bon lui semblera.

XXIV. Qu'il sera encore donné un autre Etat dans le même Roïaume, à de pareilles conditions, qui rende pour le moins 15. mille écus, & qui soit voisin de l'autre, pour être donné à Don Antoine Caraffe.

XXV. Que le Roi Trés-Chrêtien sera tenu d'envoïer à Rome son dit Sérenissime Fils le plûtôt qu'il sera possible, pour recevoir cette investiture, de la maniére la plus commode, & la plus convenable, selon qu'il sera jugé à propos par sa Sainteté, & par sa Majesté.

XXVI. Qu'étant encore fort jeune, il sera nourri & élevé dans le Roïaume même, que tout sera fait en son nom, & qu'il aura un Conseil, & des Ministres pour l'administration du Gouvernement; que tous seront choisis d'entre des personnes fidelles, & affectionnées au Saint Siége, & à sa Sainteté; qu'ils seront nommez, & élus du commun consen-

tement de sa Sainteté, & de sa Majesté, jusqu'à ce que ledit Roi soit parvenu à l'âge requis pour gouverner & regir de lui-même lesdits Roïaumes; & que quant aux autres Gouverneurs, & officiers de l'Armée, ils seront choisis par le Roi.

XXVII. Que ledit Sérenissime Prince qui recevra l'investiture desdits Roïaumes, & ses Héritiers, & Successeurs, ne pourront en aucune maniere, ni directement, ni indirectement, prétendre, ni chercher les moïens, de parvenir à se faire nommer, & élire Empereurs des Romains, ni Rois d'Allemagne, ou de Lombardie, ni Seigneurs de Toscane, ni particulierement Rois de France; & en cas de contravention à cet Accord, ceux qui y contreviendront s'entendent, *ipso facto*, déchus de toute investiture, & de tout droit & privilége.

XXVIII. Que jusqu'à ce que le Sérenissime Prince investi de ces Roïaumes en vienne prendre possession, ce qui pourroit ne pas arriver sitôt, pour ne pas exposer aux fatigues d'un si long voïage la personne dudit Prince dans un âge encore si tendre; qu'en ce cas-là les deux susdits Roïaumes seront administrez, & gouvernez avec l'agrément, & le

le consentement unanime de sa Sainteté, & de sa Majesté Trés-Chrêtienne, par une, ou par plusieurs personnes affidées.

XXIX. Que celui, ou ceux qui seront destinez au Gouvernement de ces Roïaumes, feront tout au nom du Sérenissime Prince investi; & que celui, ou ceux dont sa Sainteté, & sa Majesté seront convenus, soit Ecclésiastique, ou Séculier, prêteront serment de fidélité, entre les mains de sa Sainteté, & du Roi trés Chrêtien, promettant d'administrer le tout fidellement, & selon la volonté de l'un & de l'autre.

XXX. Que si l'on convient de donner le Gouvernement à un Ecclésiastique, il portera le Tître de Légat de sa Sainteté, & du Roi Trés-Chrêtien; & que si c'est un Séculier, il aura celui de Vice-régent, au nom de l'un & de l'autre, ausquels il appartiendra aussi de limiter leur temps.

XXXI. Que ce Sérenissime Fils de France investi de ces Roïaumes, n'étant pas encore parvenu à l'âge requis pour pouvoir prêter serment & faire hommage à sa Sainteté, & au Siége Apostolique; en tel cas le Roi Trés-Chrêtien lui-même, en qualité de Pere, & de Tuteur, exer-

exercera cette fonction pour son Fils, lors que cette investiture lui aura été donnée.

XXXII. Que la forme de serment qui doit être fait, sera semblable à celle des autres sermens que les autres Rois de Naples ont prêté aux précédens Pontifes, & au Saint Siége; à laquelle forme sera ajoûté tout ce qu'il sera nécessaire d'exprimer, afin que tout ce qui pourra être ajoûté, ou changé dans ces Articles, demeure mieux specifié; parce que lors qu'il s'agit des intérêts du Saint Siége, il est bon que tout soit énoncé avec toute la sincérité, l'exactitude, & la netteté possible.

XXXIII. Que pour raison, & reconnoissance de la ditte premiere investiture que recevra ledit Prince à cela destiné, il sera tenu de faire bâtir à ses dépens dans l'Eglise de Saint Pierre de Rome; Metropole de toutes les autres Eglises de la Chrêtienté, une des plus belles & plus magnifiques Chapelles, dédiée au Saint, ou à la Sainte, auquel, ou à laquelle il aura le plus de dévotion.

XXXIV. Que lors que ledit nouveau Roi investi sera parvenu à l'âge requis de 16. ans accomplis, il sera obligé de prêter lui-

lui-même le serment, & de faire l'hommage dû, comme il a été dit ci-dessus, au Siége Apostolique, & à sa Sainteté, ou à son Successeur qui sera en ce temps-là, & aussi de jurer l'observation de tous les Articles de ce Traité, qui regardent lesdits deux Roïaumes.

XXXV. Que voulant venir à Rome en Personne pour faire cette fonction à la face du Saint Siége, sa Sainteté promet de le recevoir avec les mêmes honneurs, qui furent rendus à Charles VIII. lors qu'il alloit à Naples; mais ne pouvant faire cela en personne, il enverra en qualité d'Ambassadeur un des premiers Seigneurs de son Roïaume, avec toute la magnificence convenable.

XXXVI. Que ledit Sérenissime Roi investi des deux dits Roïaumes, sera tenu, promettant pour cet effet par ce présent Traité de donner sa parole de le faire observer, de laisser tirer & transporter du Roïaume de Sicile, *ultra Pharum*, à la Chambre Apostolique, pour son service, & à ses dépens, dix mille charges de blé annuellement, sans la moindre obligation de païer ni droits, ni impositions, quelles qu'elles soient, anciennes, ou nouvelles,

XXXVII. Qu'en cas que la Ville de Ro-

me ait besoin d'une plus grande quantité de grains, ledit Séreniſſime Prince Inveſti la préferera à tout autre Païs, quel qu'il puiſſe être, qui voudroit en tirer; & en ce cas non-ſeulement les grains ſeront païez ſelon le prix courant, mais de plus tous les droits, impôts, & Doüanes; duquel beſoin ledit Roi inveſti, & ſes Succeſſeurs, ſeront tenus de voir les Brefs, *Aut alias litteras cujuſcumque Pontificis pro tempore exiſtentis. Datum Romæ, in Palatio Divi Petri, 15. Septembris.* 1554.

Erreur. 1555.

MAis il ſe rencontre ici une difficulté, choſe qui n'eſt pas nouvelle, ni rare dans les Ecrivains. Il y en a qui veulent que ce Traité ait été conclu à Rome, non au mois de Septembre, mais de Decembre; & peut-être, que la terminaiſon de ces deux noms, qui eſt la même, en aura trompé quelques-uns. Summonte lui-même ne ſait à quoi s'en tenir; mettant au commencement du Traité la date le 15. de Septembre, & à la fin le 15. de Decembre. Cependant autant que j'ai pû démêler la vérité de ce fait, & la recueillir des Auteurs tant François, qu'Italiens, je trouve qu'il fut conclu le 15. de Septembre; & aſſûrement le Pape, & ſur-tout ſes Neveux, n'auroient pas voulu entreprendre avec tant de précipitation & de violence, ce qu'ils entreprirent, ſans ſe bien munir d'un apui, eſtimé plus ſolide qu'il n'étoit en effet

ſave

ſavoir celui de ce Traité, qu'ils tinrent le plus ſecret qu'il leur fut poſſible: mais quelques précautions qu'ils priſſent pour cela, ils ne purent empêcher qu'on n'en tirât une copie, qui fut envoïée à Charles V. qui ne l'eût pas plûtôt reçûë qu'il l'envoïa à Philippe ſon Fils. Si l'on en croit *Sangro*, l'Empereur en aïant entendu la lecture dans ſon Conſeil ſecret, ſe prit à dire en Eſpagnol, comme n'aïant jamais eû grande opinion de ce Pontife, *Quien eſta mal con Dios, ne puede hazer cauſa buena:* c'eſt-à-dire, celui qui eſt mal avec Dieu, ne peut rien faire de bon.

Action de Paul IV. contre Charles V.

Paul IV. n'avoit pas plûtôt été élû dans le Conclave, que le Cardinal Colomne avoit envoïé en poſte à l'Empereur, Jean François Lottini de Volterra ſon Sécrétaire affidé, pour donner de ſa part avis à Sa Majeſté Impériale de tout ce qui s'étoit paſſé dans le Conclave dans cette Election, de laquelle Charles V. ne tira pas bon augure, comme il a été dit. Lottini retourné juſtement dans le temps qu'on avoit conclu le Traité avec la France (quoi que quelques Auteurs mettent, par erreur, cette priſon auparavant) le Pape le fit mettre dans une étroite priſon, ſous prétexte qu'il avoit été envoïé, pour irriter l'eſprit de l'Empereur contre lui, & contre le Saint Siége; mais le véritable deſſein de Paul IV. fut, que Lottini aïant entre ſes mains tous les papiers, & tous les ſecrets du Cardinal Colomne, il eſpéroit d'en tirer bien des choſes qui pourroient ſervir à faciliter l'exécution des projets qu'il méditoit; on croit même que par la force des

tourmens Lottini en dit assez, pour donner lieu au Pape de faire mettre en prison le Cardinal Colomne lui-même, quoi que les Princes, sans en excepter les Papes, ne manquent jamais de prétextes pour satisfaire leur vengeance, & s'en forgent à leur fantaisie. En un mot, le Cardinal de Sanfiore, *Camille Colomne*, & l'Abbé *Brisegna* Espagnol, grand Partisan dudit Cardinal, furent envoïez au Château Saint Ange, & avec eux quelques-uns de leurs plus intimes, & familiers amis, qui furent mis dans les prisons publiques, pour être examinez.

Autre exécution.

Outre cela, Julien Césarini, & Ascagne de la Corgna étant grands Partisans de l'Empereur, & étroitement unis d'intérêt avec les Colomnes, le Pape leur défendit, sous de griéves peines, de sortir de Rome, & quelques-uns même écrivent qu'ils donnérent caution de n'en pas sortir, ce que je ne trouve pas néanmoins conforme à l'opinion la plus commune. Ce qu'il y a de vrai est, que le Pontife aïant été supplié, & conjuré par presque tous les Cardinaux qui avoient témoigné le plus de chaleur pour son élection, de vouloir élargir le Cardinal, & Camille Colomne, il leur accorda cette faveur, à la charge toutefois qu'outre la parole, & le serment de quelques Cardinaux, leurs biens en répondroient. Il fit ajourner Marc Antoine Colomne, qui étoit Connêtable du Roïaume de Naples, & qui s'en étoit fuï, voïant les autres Prisonniers, à comparoître devant le Pape son Prince, dans l'espace de dix jours, sous de griéves peines, & de la confiscation de

tous ses biens: & cependant il fit défense à Don Jeane d'Arragon sa Mere, à sa Belle-Fille, & à ses Filles de sortir de Rome, faisant de plus épier leurs actions, pour plus grande sûreté, mais nonobstant tout cela Jeane craignant quelque chose de pire de l'esprit broüillon, colére, & vindicatif d'un vieux fou (comme elle l'appelloit, en quoi elle ne se trompoit pas beaucoup) elle s'évada de Rome, & s'en alla trouver son Mari à Naples, dequoi le St. Pere extrémement irrité, fulmina une sentence d'excommunication contre Marc Antoine, & Ascagne son Pere, & les dépoüilla du Duché de Pagliano, & de tous les biens qu'ils possédoient dans l'Etat Ecclésiastique, desquels il investit Jean Caraffe, Comte de Monterio son Neveu, du côté de son Frere.

Déplaisir de Charles V.

Un procédé de cette nature ne pouvoit que causer un extréme chagrin à Charles V. sur tout par rapport à l'état où se trouvoient ses affaires en Flandre, à celui du Roi de France pourvû de tant de forces, & favorisé de tant d'heureux succez, & à la disposition où il se rencontroit lui-même, méditant sa retraite du monde, dont il tenoit encore la pensée cachée, mais à laquelle il y avoit tant d'apparence, qu'on n'en doutoit presque pas. Il se confioit, à la vérité, beaucoup en la puissance de tant de Roïaumes, & de trésors qu'il possédoit, & encore plus en la valeur, & la conduite de ses Capitaines, mais cependant cela n'empêchoit pas qu'il ne regardât comme une chose préjudiciable à son Fils d'être parvenu à la Couronne en de telles conjonctures de temps; se consolant néan-

moins dans l'eſpérance que tout ce qui étoit arrivé ne ſeroit que comme un feu de paille, parce que le Pape étant déja entré dans ſa quatre-vingtiéme année, ou il perdroit l'eſprit dans les troubles dont il étoit agité, & qu'il s'attiroit par ceux qu'il cauſoit aux autres ; ou bien ſa haine, & ſon appetit de vengeance contre la Maiſon d'Autriche, demeureroient éteintes avec ſa vie, & cependant il ne laiſſoit pas de pourvoir à tout ce qu'il falloit. Il eſt certain pourtant que ce Pape, n'étant encore que Cardinal, fit paroître une toute autre humeur en pluſieurs Emplois, mais il vérifia le commun Proverbe, *Honores mutant mores*. Cependant ſi ſes Neveux euſſent été autrement faits qu'ils n'étoient, ils ne lui ſeroit jamais tombé dans la penſée de commencer ſon Pontificat par la Guerre: mais il ne faut pas s'étonner qu'un Paul IV. ait voulu monter ſur le Trône Papal l'épée à la main.

LA



# LA VIE
# DE
# L'EMPEREUR
# CHARLES V.

## PARTIE. IV. LIVRE III.

Années 1555. 1556. & 1557.

---

## SOMMAIRE
## Du III. Livre de la IV. Partie.

*DEplaisir de la Reine d'Angleterre de voir son Mari exposé à tant de guerres. Le Cardinal Polus envoïé en France pour disposer les choses à la paix. Plénipotentiaires nommez pour cet effet ; on conclut une Tréve. Charles V. dispose quelques affaires. Action qu'il fait à l'egard du Pa-*

*pe, combien pieuse, & Chrêtienne. Diversité de sentimens sur le temps de l'abdication de Charles V. avec plusieurs particularitez. Autres différens sentimens sur la résolution de quitter ses Roiaumes, avec plusieurs observations. Charles V. résout son abdication, avec plusieurs particularitez: exemple de l'Empereur Diocletien; de Lesban Roi d'Etiopie. Charles V. communique ses desseins à la Reine Marie sa Sœur. On assemble les Etats. Charles V. ordonne à Bruselli de parler de sa part; lui même s'étant levé parle: son discours quel; son autre discours à Philippe son Fils: réponse de celui-ci renfermée en peu de paroles: son discours aux Etats. Raisonnement des Etats à l'Empereur; de la Reine Marie au même; de la même Reine aux Etats. Discours familier de Charles V. à Philippe, avec plusieurs observations dignes de remarque. Acte, & Témoins de l'abdication. Mémoires donnez par Charles V. à Philippe. Il se dispose à abdiquer l'Empire. Lettre écrite aux Etats d'Allemagne sur cette abdication. Le Prince d'Orange destiné à porter la Couronne, & le Sceptre à Ferdinand. Charles V. part de Flandre: son embarquement avec plusieurs particularitez: son arrivée en Espagne: son Vaisseau submergé aussitôt aprés son debarquement; il va à Valladolid; la mine du Prince Don Carlos ne lui plaît pas: son arrivée dans*

*dans sa Retraite ; dessein pour ce lieu désigné long-temps auparavant : plusieurs particularitez de cette Retraite. Huit vers Latins faits sur ce sujet par Schiappalario. Différens sentimens sur la Vie de Charles V. dans sa solitude. Paul IV. s'oppose à l'abdication de l'Empire faite par Charles V. les Electeurs s'y opposent aussi. Raisons de l'un & des autres, avec plusieurs particularitez. Offices de l'Electeur de Saxe pour soûtenir cette abdication : son discours aux Electeurs sur les droits de l'Empire contre les prétentions de Rome : expédient trouvé pour contenter les Catholiques, & les Protestans. Etonnement que la retraite de Charles V. cause à tout le monde. Dit notable de Soliman sur cette abdication. Exemple d'un Juif converti à la vuë de Charles V. dans la solitude : Le Pape devenu Guerrier : scandale qu'en prend Soliman, & son mot plaisant & curieux. Paul IV. censuré de ses actions : son éloge. Les Partisans du Pape répandent des Satires contre Charles V. Elles causent du chagrin à cet Empereur. Les Calomnies doivent être méprisées, avec plusieurs observations. Vûë de Charles V. & de François I. dans leur affection pour les gens de Lettres. Dit remarquable de Charles V. sur ceux-ci. Ouvrages satiriques faits contre Charles V. Princes semblables aux autres hommes, avec plusieurs observations. Comment les Prin-*

*ces peuvent manquer. Charles V. prodigieux dans ses actions.*

Reine d'Angleterre. 1555.

C'Etoit une chose fort déplaisante à la Reine d'Angleterre, & à son Parlement même, de voir Henri II. Roi de France favorisé de la Fortune, se rendre si redoutable par ses armes, & par conséquent fier & plein de mépris pour ses Voisins, ce que cette Princesse croïoit ne pouvoir souffrir sans agir contre les bonnes maximes, & les intérêts d'Angleterre; outre qu'elle jugeoit qu'il y alloit de son honneur, & de celui de toute cette Nation à se tenir les bras croisez, & à voir ravager, & ruïner si fiérement un Païs qui devoit appartenir à son Mari, qui étoit même déja à lui, & qui, suivant les articles du Contrat de Mariage, devoit un jour être possédé par ses Héritiers. De plus, il lui sembloit que c'étoit blesser l'amour qu'elle devoit à son Epoux que de voir devant ses yeux l'Empereur son Pere opprimé par les armes d'un Roi, dont les victoires ne pouvoient que donner beaucoup d'ombrage à son Roïaume, sans faire le moindre mouvement, ni par des effets, ni par des paroles, pour lui donner quelque secours, & lui procurer quelque soulagement. S'étant donc transportée au Conseil, Elle y fit connoître Elle-même son déplaisir, & ses sentimens sur cette matiére, remontrant qu'il y alloit de son honneur, aussi-bien que de l'intérêt, & de la gloire de la Nation, de ne pas permettre qu'un Roi voisin devînt si puissant, parce que s'il avoit

une

une fois étendu les bornes de ses Etats, il ne manqueroit pas de s'énorgueillir jusqu'à ne pouvoir plus souffrir que les Anglois se vantassent de porter, en tenant Calais, les clefs de la France à la ceinture; & que d'ailleurs la Nation Angloise ne devoit pas endurer que le Païs de son Mari, & de leur Roi fût exposé à tant de miséres & de désolations.

Elle conclut que de maniére, ou d'autre, il falloit prendre une bonne résolution d'y apporter remède. Les sentimens furent partagez là-dessus, mais celui qui l'emporta fut, qu'il falloit envoïer le Cardinal Polus, afin que par son addresse, & sa prudente conduite, il tachât, ou de faire résoudre l'Empereur & le Roi Henri à une paix, ou d'éxaminer du moins des Préliminaires, & d'établir des Ambassadeurs pour les négotiations. Ce Cardinal aïant donc passé la Mer se rendit d'abord à Bruxelles, où il trouva l'Empereur Charles V. plus valétudinaire qu'il ne l'avoit laissé l'année précédente, & en même temps trés-disposé à faire tout ce qu'il désiroit. Etant ensuite passé de là en France, il trouva la même disposition dans le Roi Henri. Mais Polus ne voulant pas, à cause des affaires & des intérêts de la Religion, demeurer longtemps hors d'Angleterre, il se contenta d'obtenir des deux Monarques qu'ils enverroient des Ambassadeurs pour les négotiations de Paix. Le Cardinal Polus.

Le Monastére de *Vocelle*, prés de Cambrai, fut choisi pour le lieu des Conférences, où l'Empereur envoïa ses Plénipoten- Plénipotentiaires. 1555.

 tiaires

tiaires tant en son nom, qu'en celui du Roï Philippe son Fils, le Comte Charles de Lallain, Simon Renard, Charles Tisnac, Philippes de Bruxelles, & Jean Baptiste Schiccio Jurisconsulte trés-renommé; & le Roi de France de son côté envoïa Gaspar de Coligni Amiral, & Sebastien d'Aubespine Maître des Requêtes. La Reine Marie fut priée tant de la part de l'Empereur, que de celle du Roi, de vouloir envoïer en son particulier, & en son nom deux Plénipotentiaires, pour assister en qualité de Médiateurs, aux négotiations, afin de les faciliter; à quoi cette Princesse aïant volontiers consenti, elle y envoïa l'Evêque de Wincester, & le Comte d'Arondel. Ces Ambassadeurs commencérent leurs conférences le troisiéme jour de l'année 1556. & durant un mois entier ils ne firent autre chose que se disputer, les difficultez & les obstacles paroissant toûjours plus insurmontables, à mesure qu'on cherchoit les moïens de les aplanir, & de les lever.

Tréve. Enfin, ne se trouvant aucun jour à la paix, on se contenta de conclure une Tréve pour cinq ans, qui fut signée le 5. Fevrier, & qui étoit enoncée en si peu de mots qu'elle ne contenoit que deux Articles, qui furent, *Qu'il y auroit Tréve pour cinq ans, tant par Terre, que par Mer, de laquelle joüiroient généralement tous les Peuples, Etats, Roïaumes, & Provinces tant de l'Empereur, que du Roi de Fran- & du Roi Philippe. Que pendant tout cet espace de temps de cinq ans, il y aura suspension d'armes, & que cependant chacun de ces Potentats gardera tout ce qu'il avoit pris dans*

*le cours de cette guerre.* Tous ensemble comprirent le Pape dans cette Tréve, mais l'Empereur en excepta les Bannis de Naples, & de Sicile. Le Roi de France vouloit que le Marquis Albert de Brandebourg y fût compris, mais l'Empereur ne voulut jamais le permettre, parce que tout l'Empire étant compris dans la Tréve, & Albert proscrit par le Ban Impérial, il ne pouvoit pas joüir du bénéfice & des avantages de cette Tréve, qu'il ne se fût auparavant fait rétablir dans une Diéte. Les Prisonniers furent rendus de part & d'autre, excepté le Duc de *Boüillon*; & François de *Montmorenci*; & du côté de l'Empereur Philippe de Croi Duc d'*Arscot*, de la rançon desquels il se devoit parler dans trois mois. Mais le Duc d'Arscot qui avoit été pris Prisonnier prés d'Amiens dans une Bataille, comme il fuïoit déguisé en Païsan, & qu'on tenoit prisonnier à Vincennes, trouva cependant le moïen de se sauver par une fenêtre, avec une corde, évasion qui fit dire à l'Empereur lors qu'il l'eut entendu; *Le Duc d'Arscot a été pris Prisonnier en Flandre comme un Mendiant, & il s'est sauvé de France comme un Larron.* Au reste, je dois observer ici que Pufendorf dans ses Evénemens de l'Europe, met cette Tréve en 1552. ce qui est une grande erreur.

L'Empereur aïant résolu de renoncer entiérement aux affaires du Monde, & d'embrasser la vie Contemplative, & même Religieuse, il s'occupa à écrire des lettres pour terminer qnelques affaires, & sur tout celles qui regardoient certains Prisonniers qui

Charles V. régle quelque affaires. 1555.

avoient

avoient été arrêtez par son ordre, soit pour de bonnes raisons, ou pour de simples soupçons, & il ordonna qu'on en mît plusieurs en liberté tant en Espagne, que dans les Païs-Bas. Il disposa de quelques Titres qui lui avoient été demandez depuis long-temps; il fit quelques changemens en divers Gouvernemens, dont il chargea ceux qu'il croïoit capables de les bien exercer; afin que son Fils fût mieux servi au commencement de son Régne: en un mot, il fit venir d'Allemagne, & ramassa tout l'or & tout l'argent, & même une infinité de Pierreries, qu'il avoit çà, & là, & qu'il vouloit emporter avec lui en Espagne, pour en faire présent aux Eglises, & pour enrichir la Cour de son Fils, & la rendre plus magnifique, & plus majestueuse.

Son action à l'égard du Pape.

Aprés cela il manda au Roi Philippe de venir le trouver à Bruxelles, pour des affaires de la derniére importance, sans aucun retardement, ordre auquel ce Prince ne manqua pas d'obéïr, étant incontinent parti de Londres, & aïant traversé la Mer de Douvres à Calais, pour se rendre à Bruxelles, où il arriva justement à la même heure, que Charles V. son Pere reçut de Rome un Courrier dépêché par le Marquis de Lara *Don Jean Manriquez*, qui étoit Ambassadeur à cette Cour de la part de l'Empereur, & qui marquoit par ses lettres que le Pape avoit donné des signes manifestes d'une grande haine contre toute la Maison d'Autriche, ne faisant depuis le matin jusqu'au soir autre chose que parler contre la gloire & la réputation de cette illustre Maison. A quoi l'Ambassadeur

deur ajoûtoit, que s'il plaisoit à Sa Majesté Impériale de lui envoïer des ordres exprés, il appuïeroit & encourageroit plusieurs Cardinaux, qui étoient résolus, disposez, & tous prêts à faire voir que l'Election de Paul IV. étoit illégitime, & que par conséquent il falloit venir à un autre Conclave, & qu'ils n'attendoient pour se déclarer que la protection de Sa Majesté Impériale. Le Roi Philippe fut volontiers d'avis de le faire; d'autant plus que l'Ambassadeur remontroit qu'on devoit au moins se servir de ce prétexte pour mortifier l'insolence d'un Pape, qui faisoit tout son plaisir de dire du mal de la Trés-Auguste Maison d'Autriche. Mais l'Empereur répondit à son Fils, avec une extréme modération, *Qu'il ne falloit pas accuser de nullité une Election faite par les suffrages libres des deux tiers des Cardinaux: Que Dieu auroit soin des intérêts de la Maison d'Autriche, ce qu'on n'auroit pas lieu d'attendre, si celle-ci se mettoit en devoir de troubler le repos de l'Eglise*; & dans sa réponse à l'Ambassadeur sur cette matiére, il ajoûta, *Saluez sa Sainteté de ma part, & l'assurez de ma vénération Filiale.*

Je n'ai pû bien éclaircir une difficulté qui se trouve dans les Ecrivains, qui se contredisent les uns les autres dans leurs opinions, malheur qui leur est assez ordinaire. Il est certain que Charles V. céda solemnellement les Païs-Bas à Philippe à Bruxelles, le 25. Octobre 1556. quoi que d'autres mettent le 25. Novembre, en quoi ils se trompent. De plus, il est constant qu'il abdiqua les Roïaumes d'Espagne, le Duché de Milan, & ses autres

Opinions differentes 1555.

autres Etats Héréditaires le 6. Janvier, ou, comme d'autres l'écrivent, le 10. ou le 15. de ce même mois. Mais ce n'eſt pas là la difficulté qui me fait de la peine, mais une autre que je vai dire. Tous les Auteurs conviennent de cela, & tombent auſſi unanimement d'accord qu'une Tréve fut concluë le 5. Fevrier 1556. entre l'Empereur Charles V. & le Roi Henri II. à l'inſtance, & par la médiation de la Reine d'Angleterre. Voilà deux choſes tout-à fait contradictoires. Dans cette Tréve il n'eſt fait aucune mention du Roi Philippe, mais ſeulement de l'Empereur Charles V. & du Roi Henri II. & qu'entr'eux d'eux (comme il a déja été rapporté) il y aura Tréve pour cinq ans, tant par mer, que par terre, dans les Roïaumes, Etats, Provinces, & Terres de l'un, & de l'autre. Mais de grace, ſi Charles V. avoit cédé le 25. Octobre les Païs-Bas à Philippe ſon Fils par une donation ſi ſolemnelle; & ſes autres Païs Héréditaires le 6. Janvier 1556: où ſont ſes Roïaumes, ſes Etats, ſes Mers, un mois aprés, ſavoir, le 5. de Fevrier de la même année 1556. où ſont-ils, dis-je, pour pouvoir les obbliger & en diſpoſer? Charles V. ne conclut pas cette Tréve en qualité d'Empereur, puis qu'il n'y eſt pas dit un ſeul mot de l'Empire. J'avoüe franchement au Lecteur qu'il y a en cela quelque choſe que je ne puis comprendre. Il me ſeroit bien facile de dire pluſieurs choſes inutiles, comme les autres en diſent aſſez, en voulant délier ce neud ſi ſerré, mais je ne ſuis pas d'avis de l'entreprendre, parce-qu'en croïant bien faire, je pourrois

pourrois faire encore pis, comme cela a accoûtumé d'arriver.

Mais le Lecteur pourra me dire sur cela; pourquoi avez vous mis cette Tréve hors de son lieu ? Si vous étes bien assûré qu'elle a été concluë en 1556. comme cela est certain, pourquoi ne la placer pas en cette année là ? Je te répondrai à cela, Lecteur (puis que pour te parler je me détourne du fil de l'histoire) que cela importe peu. Je te présente cette Tréve, peut-être avant qu'elle ait été faite; car le temps auquel elle l'a été est si embroüillé & si confus, que je n'en saurois trouver qu'un projet fort imparfait, quoiqu'au fond elle soit bien réglée; & pour moi je ne suis pas surpris qu'on n'en découvre qu'une ébauche, puis-qu'elle eut à peine été faite qu'elle fut rompue, comme nous le verrons. Reçoi-la cependant telle qu'il te plaira, & la place où tu trouveras à propos. Pour moi je ne saurois t'en dire autre chose, ni te donner d'autre éclaircissement; d'autant plus que je ne trouve pas que ce soit une chose absolument nécessaire dans cette Vie de Charles V. Excuse.

Cet Empereur fit ces abdications de ses Etats l'une apres l'autre, & outre cela il en fit auparavant publier le dessein, pour découvrir quels seroient sur une résolution de cette nature, les sentimens du monde, qui étant accoûtumé à examiner curieusement, & à critiquer la moindre petite action, ne manqua pas, comme on le peut bien croire, de raisonner sur celle-ci, qui peut avec raison passer pour la plus singuliére, & la plus surprenante dans toutes ses circonstances, que Sentimens divers sur la résolution de Charles V.

le

le monde eût jamais vû, *Meteren* écrit que tout l'Univers fut étonné, voïant que l'Empereur prenoit la résolution de céder les Païs-Bas à Philippe son Fils, jeune Prince dont il n'avoit pas, dit-il, fort bonne opinion, sans expérience, étranger, & par consequent peu agréable aux Flamans. Certainement cet Ecrivain, d'ailleurs celébre, mais trop partial, se trompe fort en cela; parce que, selon les sentimens de la plûpart, Charles V. avoit une trés-grande opinion de Philippe son Fils, qui n'étoit pas si jeune, puis qu'il avoit déja 27. ans, & qu'à cet âge un Prince peut se dire mûr, & capable de régner: de plus, il avoit beaucoup d'étude, & une expérience extraordinaire, aïant gouverné les Espagnes sept ans; outre cela il avoit toûjours eû de tres-habiles Maîtres; & pratiqué les plus experimentez Ministres de l'Univers; enfin, il n'y avoit aucun lieu de croire qu'il seroit mal reçû des Flamans, qui lui avoient fait, à son premier voïage, une reception où ils lui avoient donné tant de marques d'affection, & de si grands applaudissemens.

Autres encore.

Il y a eû des gens qui ont voulu faire passer cette génereuse résolution de Charles V. pour un coup de désespoir; parce, disent-ils, qu'il ne lui étoit plus possible de paroître victorieux & triomphant dans le monde, aprés avoir reçû deux affronts aussi sanglans, que celui d'être contraint de s'enfuïr d'Inspruk avec tant de précipitation & de peur; & l'autre, de se voir obligé de se retirer si honteusement de devant Metz; Mais quand il seroit vrai que ces raisons l'y auroient porté, il ne s'ensui-

vroit pas que ce fût un déſeſpoir, tout au contraire, cette conduite devroit paſſer pour un acte de prudence, & de prévoïance, parce que voïant que la fortune commençoit à l'abandonner il crut que ce ſeroit faire ſagement que de la prévenir, en penſant à la retraite. D'autres veulent que Charles V. ait été porté par le conſeil des Amis particuliers de Philippe, à faire cette ceſſion, dans l'eſpérance qu'ils avoient d'avancer par ce moïen leurs intérêts, & dans l'impatience de ſatisfaire leur ambition; opinion ridicule, s'agiſſant d'un Empereur qui gouvernoit la Monarchie par lui-même, & la conduiſoit par la force de ſon eſprit; & d'un Fils qui exempt de toute vanité, appliquoit principalement le ſien à l'étude de ces vertus qu'il ſouhaittoit tant d'acquérir; & qui devoient dans la ſuite non ſeulement lui faire porter, mais auſſi mériter, les tîtres d'un des plus ſages, plus adroits, & plus prudens Princes du monde.

Cela veut dire que les Favoris de Philippe ne pouvoient pas recevoir de lui la commiſſion, ni la prendre d'eux mêmes, de donner à un tel Empereur des conſeils de cette nature, puis-qu'ils auroient aſſûrément beaucoup riſqué. Il y en a d'autres qui ſe perſuadent que le vrai deſſein de Charles V. fut celui de pouvoir, pendant ſa vie, mieux inſtruire ſon Fils, dans l'art de régner, & de gouverner une ſi vaſte Monarchie, en loüant ſes bonnes actions, & blâmant les mauvaiſes. Mais il n'y a nulle apparence que l'Empereur penſât à cela, puis-que la ſuite a fait voir tout le contraire, car depuis qu'il eut abdiqué l'Empire, Autres encore.

pire, & ses autres Etats, il ne voulut plus savoir ce que faisoient au monde ni son Frere, ni son Fils, ni les autres Princes, ni les Peuples. Bien des gens se sont imaginé que Charles V. quitta ses Etats, l'Empire, & sa Souveraineté sur tant de Peuples, à dessein de passer pour un Souverain unique, & sans pareil dans la Chrêtienté; parce que conquérir des Roïaumes, & des Païs par la force des armes, n'étoit simplement qu'une preuve de valeur, d'expérience, & d'adresse à bien gouverner, vertus qui ne pouvoient pas se comparer à celle de se surmonter soi-même, de reprimer volontairement son ambition, & ce violent desir de régner si naturel à l'homme, pour se réduire non-seulement à une vie privée, mais à une espéce d'ésclavage; ce qui est assûrement la plus belle & la plus grande de toutes les victoires.

Charles V. resout sa retraite du monde.

Enfin, disons que Charles V. affoibli par les violentes douleurs de sa goute, accablé d'autres grandes infirmitez, las de tant de guerres continuelles, dégoûté par tant de chagrins, & de peines inséparables de la Dignité Impériale, croïant d'ailleurs avoir assez cherché, & procuré l'avantage de la Chrêtienté, à laquelle il fit effectivement beaucoup de bien toute sa vie, & en même temps assez fait pour sa Maison, résolut de se décharger du poids de tant de Jougs pesans & insupportables, & aprés avoir vêcu plus de 36 ans pour les autres en des fatigues, des travaux, des sueurs, & des périls continuels, de vivre enfin le reste de ses jours pour soi-même, dans le repos, & la tranquilité, sans plus

plus penser à aucun Gouvernement, où il n'est pas possible de s'engager sans avoir continuellement dans l'ame ces deux passions contraires, le *desir*, & la *crainte*, qui agitent l'esprit, & en troublent toute la paix. Il ne pouvoit pas se promettre une vie fort longue, vû la nature de ses infirmitez, qui alloient tous les jours en s'augmentant; ce qui lui faisoit rouler dans l'esprit cette pensée, que s'il n'abandonnoit pas l'Empire, & ses Roïaumes, il pourroit bien en être abandonné, en devenant tout-à-fait incapable de les gouverner, & dans un temps auquel il ne lui seroit pas possible de rémedier aux désordres; & que par consequent il ne pouvoit prendre un meilleur parti que de quitter lui-même tous ses Etats, dans le temps justement qu'il pouvoit y mettre tous les ordres convenables & nécessaires.

Il fit quelque temps auparavant de sérieuses refléxions sur l'exemple de l'Empereur Diocletien, qui, bien qu'il fût un Prince fiér, superbe, cruel, avide d'honneurs, & aimant le faste dans ses habits, se démit de l'Empire Romain, & aprés avoir renoncé à toutes les Grandeurs & les vanitez du monde, se retira dans une espéce de Solitude à *Salones*. Ville de Dalmatie, sa Patrie, où il passa le reste de ses jours à cultiver de ses propres mains un petit Jardin, s'estimant plus heureux dans cette condition basse & simple, qu'au milieu des grandeurs & de la gloire de l'Empire. Il considera l'exemple de Caton le *Censeur*, le plus grand homme de son temps, qui à l'âge de 78. ans, quoi que sain & robuste,

Exemples merveilleux. 1555.

buſte, quitta Rome, & ſe retira à *Pouzol*, proche de Naples, dans une certaine Maiſonnette écartée des autres, derriére laquelle il y avoit un petit Jardin, qu'il cultivoit durant l'Eté, paſſant l'hiver dans la lecture de quelque Livre. Je ne doute pas que l'Empereur ne ſe ſoit auſſi repréſenté l'exemple de *Lesban* Roi d'Etiopie, dont la Vie a été écrite par Nicéphore, & par Metaphraſte, lequel aprés avoir vaincu les Ennemis de la Foi Catholique, par ſa valeur, & par la puiſſance de ſes Armes, envoïa ſa Couronne Roïale au Temple de Jeruſalem, & embraſſa la Vie Religieuſe.

Il ſe diſpoſe à l'abdication de ſes Etats.

Charles V. aïant donc pris la réſolution de ſe retirer du monde, la communiqua à la Reine Marie ſa Scœur, femme d'une grande prudence, & ſageſſe, qui aïant gouverné 25. ans ces Païs, & connoiſſant combien étoient grandes, les infirmitez de l'Empereur, & le poids du Gouvernement de tant d'Etats péſant, & accablant, loua ſa penſée, & approuva ſa réſolution, lui déclarant en même temps que ſon intention étoit de ſuivre ſon exemple, en menant le reſte de ſes jours une vie privée & ſolitaire. Le matin du 25. (ou un autre jour) Octobre 1555. il déclara d'abord Philippe ſon Fils Chef, & Grand-Maître de l'Ordre de la Toiſon d'Or. L'aprés-dînée, ou le matin, comme d'autres le veulent, ſa Majeſté Impériale étant entrée dans une grande Sale où tous les Ordres des Etats des Provinces étoient aſſemblez, Elle s'aſſit ſur ſon Trône, ce que firent enſuite tous les autres, ſavoir Philippe à ſa droite, comme Roi d'An-

d'Angleterre, immédiatement aprés Maximilien comme Roi de Boheme, & aprés lui Philibert Emanuel comme Duc de Savoye. A sa gauche Eleonor Reine de France, & Marie Reine de Hongrie, toutes deux sœurs; Marie Reine de Bohéme, & Christine Fille du Roi de Dannemarc, Duchesse de Lorraine, & tout autour quantité d'Ambassadeurs, & le Nonce même du Pape, qui y assista aussi,

Tous les autres Nobles, Seigneurs, & Députez des Villes, & Provinces, se placérent sur six rangées de bancs, trois de chaque côté, tout le long de la Sale, les uns derriére les autres en amphitéatre, en chacun desquels 30. Personnes pouvoient s'asseoir; au milieu il y avoit d'autres Bancs pour des Officiers moins considérables. La premiere chose que fit l'Empereur fut de déclarer à cette illustre Assemblée, qu'il avoit créé Grand-Maître de l'Ordre de la Toison d'Or le Roi Philippe son Fils, qui fut incontinent complimenté par le Roi, par les Reines, & par les Grands qui étoient autour du Trône, & les autres le felicitérent en poussant des *Vive le Roi Philippe Grand-Maître de l'Ordre*. Ensuite tous s'étant remis en leur place, & aïant fait silence, l'Empereur se tournant vers *Brusselli* son Conseiller d'Etat, lui commanda d'exposer aux Etats là assemblez tout ce qu'il lui avoit ordonné de dire en son nom, lequel renferma le tout en ce peu de paroles en Flamand.

Sale, & bancs des Etats. 1555.

*Que Sa Majesté Impériale se trouvant attaquée de diverses maladies qui minoient & diminuoient*

Discours de Brusselli.

*nuoient de jour en jour ses forces, Elle étoit par là avertie de penser à ses affaires; & de pourvoir avec plus de soin, d'exactitude, & d'application au repos de sa conscience; suivant les mouvemens de laquelle, ne pouvant plus soûtenir le trés-pesant fardeau d'un Gouvernement aussi étendu, & d'un Empire si vaste, avec la décence convenable, & toute la diligence requise, comme il croïoit avoir fait par le passé, il s'étoit résolu de céder ce Gouvernement à Philippe son Fils, qui avoit 27. ans, c'est-à-dire huit de plus qu'il n'avoit lors qu'il avoit commencé à régner, & par conséquent capable, comme il en étoit trés-persuadé, tant à l'égard de l'âge, que par rapport à la solidité de son jugement, de bien conduire tant de Peuples. Qu'ainsi, aprés avoir prié le Ciel de vouloir seconder sa résolution, & la faire tourner à l'avantage de la Personne de son trés-cher Fils, & au bien des Etats, il déclaroit lui céder entiérement la Flandre, & la Bourgogne, & remettre aux Peuples le serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté, consignant entre les mains de Philippe son Fils le domaine, & la possession de toutes ces Provinces, remerciant les Etats de la prompte & bonne volonté qu'ils avoient toûjours témoignée envers lui, soit à païer les contributions, ou en toute autre sorte d'obéïssance, & les priant de vouloir continuer les mêmes sentimens à l'égard de son Fils, duquel il étoit persuadé qu'ils recevroient toutes sortes de marques de bienveillance, & de justice, & toute la satisfaction possible.*

L'Empereur se léve & parle.

A peine Bruffelli eut-il achevé de parler que l'Empereur se leva, apuïé sur Guillaume Prince d'Orange, aïant les pieds trop affoiblis

blis par la goute pour pouvoir ſe lever debout tout ſeul. Dans cet état, aïant néanmoins le chapeau ſur la tête, pendant que tous les autres ſe tenoient non-ſeulement debout, mais découverts, il continua le diſcours de Bruſſelli, avec le ſecours d'un petit Mémoire, ſur lequel il jettoit de temps en temps les yeux, repréſentant en langue Françoiſe, tout ce qu'il avoit fait depuis l'age de 17. ans juſqu'à ce jour-là, toutes ſes entrepriſes, & ſes voïages, ſavoir, neuf dans les Provinces d'Allemagne, ſix dans les Roïaumes d'Eſpagne, ſept en Italie, quatre en France, dix en Flandre, deux en Angleterre, deux en Afrique; onze ſur mer qu'il avoit traverſée; de plus ſes guerres, ſes paix, ſes Alliances, & ſes victoires, qu'il déduiſit briévement, mais diſtinctement, avec plus de majeſté que de faſte, aprés quoi il pourſuivit de cette maniere.

*Je puis bien aſſûrer, pour la conſolation de mon ame, que dans toutes ces actions, je ne me ſuis jamais propoſé d'autre fin, que de defendre la Religion, & l'Empire, comme mon honneur, ma conſcience, & mon devoir l'exigeoient; n'aïant jamais épargné ni fatigues, ni ſoins, ni veilles, pendant qu'il a plû à Dieu de me donner aſſez de ſanté pour cela: de ſorte qu'il avoit*, ajoûtoit-il, *ſujet de ſe perſuader que ſon Gouvernement ne pouvoit jamais avoir déplu qu'à ſes Ennemis. Que la paſſion de dominer, que le Vulgaire croit naturelle aux Princes, n'avoit jamais été aſſez forte en lui, pour éteindre dans ſon cœur l'affection qu'il portoit à ſes Peuples; ſi bien que ſe voïant privé des forces néceſſaires pour agir, au lieu* Son Diſcours plus étendu.

*d'un Souverain vieux, languissant, & foible, il avoit résolu de leur en donner un jeune, vigoureux, expérimenté dans l'art de régner, & qui a toujours été estimé sage, prudent, judicieux, & admiré par tous ceux qui l'ont pratiqué; c'est pourquoi il se faisoit un plaisir de prier les Etats de ces Provinces de vouloir rendre avec zéle, & affection, à ce nouveau Seigneur, l'obéissance qu'ils lui devoient; entretenir entr'eux une bonne, & ferme concorde, & conserver un zéle constant pour la Sainte Mere Eglise Catholique; & enfin, que pour ce qui regardoit sa Personne en particulier, il les prioit tous de vouloir lui pardonner généreusement les fautes où il pouvoit être tombé en les gouvernant; les assûrant que de son côté il se souviendroit continuellement de leur obéissance, & de leur fidélité, pour les recommander à la grace de Dieu, à la gloire duquel il alloit consacrer uniquement le peu de jours qui lui restoient à vivre dans ce monde.*

C'est ainsi que parla Charles V. toûjours debout, Le visage tourné vers les Etats, & soûtenu par le Prince d'Orange. Aprés qu'il eut fini, il s'assit un peu, & la Reine Eleonor lui donna je ne sai quelle liqueur dans un petit Vase, laquelle il reçut, & l'aïant bue, il se leva de nouveau comme la premiere fois, & s'étant tourné du côté du Roi Philippe, qui se leva & se découvrit avec beaucoup d'humilité, il lui addressa le discours qui suit.

Autre discours à son Fils.

*Mon trés-cher Fils. Quand même cette possession de tant de fameuses Provinces ne vous seroit tombée entre les mains que par ma mort, vous devriez toûjours m'avoir quelque obligation de*

*de vous avoir laiſſé héritier d'un ſi riche Patrimoine, que j'ai ſi fort augmenté. Mais vous cédant, non par une néceſſité indiſpenſable de la nature, mais volontairement, tout ce que je vous laiſſe, & aïant bien voulu, pour vous faire plûtôt joüir d'un bien qu'on n'attend que de la mort, mourir avant que la vie me manquât; je puis prétendre avec raiſon que vous me tiendrez quelque compte de ce que j'ai anticipé le temps en vôtre faveur. La reconnoiſſance que je vous demande, c'eſt que vous l'emploïez à donner des témoignages d'une véritable amour pour ces Peuples que je remets à préſent à vôtre Governement, dans la perſuaſion que vous ſaurez vous montrer en même temps leur Prince, & leur Pere.*

*Il y a bien des Princes qui font leur plus grand plaiſir de donner la vie à leurs Fils, mais quelque grand amour qu'ils aïent pour eux, rarement en voit on à qui la penſée vienne de ſe dépoüiller de leurs Etats avant que de mourir. Mais pour moi, mon cher Fils, j'ai voulu, & veux, que vous reçûſſiez, & que vous receviez tous mes biens non aprés ma mort ſeulement, mais durant ma vie; regardant comme une double ſatisfaction de vous avoir donné la vie, & de vous voir de mon vivant poſſéder tous mes Roïaumes. Ma conſolation, & ma joïe ſont encore fort augmentées par l'eſpérance certaine que j'ai conçue, que vous ne manquerez pas de gouverner avec zéle, & avec amour les Peuples de ces Provinces, que je vous donne, & céde, avec toute l'affection paternelle, & la ſincerité poſſible.*

*Je ſuppoſe qu'il ne ſe trouvera que fortpeu de Princes dans le monde qui ſoient d'humeur*

*d'imiter ma résolution ; & je dis cela parce qu'aïant cherché dans les Siécles passez quelque exemple pour moi-même, j'ai eû bien de la peine à le trouver. Je voudrois donc, mon cher Fils, que vous vous comportassiez si bien, pour vôtre honneur, & pour vôtre gloire, que tout ce que j'ai résolu en vôtre faveur, fût approuvé de tout le monde ; Cela arrivera infailliblement, pourvû que vous fassiez voir par vos actions, que vous êtes digne d'avoir été choisi pour représenter sur le Téatre du Monde une scene si nouvelle, vous n'aurez pas de peine à arriver à cette gloire, si cette sagesse, à laquelle je vous voi enclin, conduit tous vos pas ; si vous avez devant les yeux la crainte du Maître & du Directeur de l'Univers ; si vous prenez la protection de l'Eglise Catholique ; & si vous faites inviolablement observer la justice, & les loix qui sont les bases, & les fondemens les plus solides des Roïaumes, & des Etats. Il ne me reste plus à désirer, & à demander au Ciel, pour vous en qualité de Pere, qu'une chose, qui est, qu'il lui plaise vous donner des Fils tels que vous puissiez volontairement, mais n'y soïez jamais contraint, leur céder vos Roïaumes.*

Réponse de Philippe.

En achevant de prononcer ces paroles il se jetta au cou de son Fils, l'embrassa tendrement, & en le baisant lui moüilla le visage de larmes, pendant que Philippe de son côté se jetta à ses pieds aussi fondant en larmes, pout lui embrasser les genoux ; & comme il voulut ouvrir la bouche pour parler, l'Empereur en le relevant lui dit, *levez vous mon cher Fils*, ce qu'aïant fait la tête découverte, bien que l'Empereur fût couvert, il

il prononça les paroles suivantes: *Je n'ai jamais mérité, Trés-Invincible Empereur, mon trés-bon Pere, ni n'aurois jamais cru pouvoir mériter un amour Paternel si grand, qu'il n'y en a assûrément jamais eû au monde de pareil, ni qui ait produit de semblables effets, ce qui me couvre de confusion, & m'inspire le plus profond respect. Mais puis qu'il vous a ainsi plû par un effet de vôtre auguste bonté, exercez la encore généreusement, mon trés-cher Pere, en demeurant persuadé que je ferai de mon côté tout ce qui sera en mon pouvoir, afin que vôtre résolution en ma faveur soit généralement approuvée, & agréable; m'efforçant de plus de gouverner ensorte que les Etats puissent être convaincus de l'affection que j'ai toujours eue pour eux.*

Puis s'étant encore mis à genoux il prit la main de l'Empereur son Pere, & la baisa plusieurs fois avec respect, & tendresse, & celui-ci en la lui donnant lui dit en pleurant, *Je te souhaite, mon cher Fils, les plus prétieuses bénédictions du Ciel, & sa Divine assistance;* le Pere & le Fils faisant par leurs larmes pleurer toute l'assemblée, & particuliérement les Reines, les Princesses, & les Dames qui étoient présentes. Philippe aïant baisé la main de l'Empereur, & essuïé ses larmes, se leva, & se tourna vers les Etats, qu'il salua fort civilement tout autour, étant debout, & le chapeau à la main (posture où se tinrent tous les autres qui l'écoutoient, excepté l'Empereur qui demeura couvert, & assis) aprés quoi il prononça ces propres paroles en François. *Messieurs. Je voudrois bien que je sceusse mieux parler le langage de ce Païs, que je ne*

Discours du Roi Philippe aux Etats.

*fais, afin de vous faire d'autant mieux entendre la bonne affection, & faveur que je vous porte; mais parce que je ne la sçai si bien, comme il seroit bien nécessaire, je m'en rapporterai à l'Evêque d'Arras, qui le fera pour moi.*

Discours aux Etats. 1555.

Alors l'Evêque d'Arras, qui étoit *Antoine Perrenot de Granvelle*, qui fut depuis Cardinal, servant d'Interpréte, représenta aux Etats dans la langue du Païs, par un discours aussi éloquent, que court; que comme le Roi conserveroit éternellement une vive & profonde reconnoissance pour la bonté incomparable de l'Empereur son Pere, il seroit aussi toûjours trés-disposé, tant par son inclination naturelle, que par le désir de se conformer exactement aux bonnes & sages instructions que ce grand Prince venoit de lui donner, à procurer le bien, & l'avantage de tous les Peuples de ces Provinces, en exerçant à leur égard une justice temperée par la clémence, en les défendant & protégeant avec zéle, & en maintenant leurs Priviléges & leurs Droits, comme un bon Souverain doit faire. Ce discours fini, le Roi se rassit; & en même temps se leva Jaques Masius Grand Jurisconsulte en ces temps-là, lequel fit au nom des Etats, qui cependant se tenoient debout, & découverts, la harangue qui suit.

Discours des Etats.

*Royale Majesté, & trés-Invincible Empereur, Les Seigneurs Etats du Païs, qui sont à present assemblez en ce lieu par vôtre ordre, & représentent toutes les Provinces, poussez par la grande affection, amour, & fidélité qu'ils vous portent, ne sont pas, à la vérité, surpris de voir vos indispositions, mais ils ne peuvent qu'être fort affligez*

*gez en voïant que Vôtre Majesté, qu'ils ont si fidellement servie dans dans une infinité d'ocasions (comme ils espérent qu'Elle leur rendra la justice d'en être bien persuadée) vueille présentement les abandonner en un temps si calamiteux, si périlleux, & rempli de troubles. Avec tout cela considérant que telle est l'intention de Vôtre Majesté, à cause que son repos le demande ainsi, ils prenent juste sujet de se consoler de ce qu'il plaît à Vôtre Majesté de les mettre entre les mains du Roi son Fils; & bien que le Païs soit surchargé d'impositions, & opprimé par les Armes, ils ne laisseront pas néanmoins de lui témoigner dans toutes les occasions, qu'ils sont de fidelles Vassaux, & des Serviteurs volontaires de Vôtre Majesté, toûjours prêts à l'assister, & à le servir aux dépens de toutes leurs facultez, & de leur sang.*

Aussitôt que ce discours fut fini, la Reine Marie Gouvernante de ces Provinces, se leva, & aprés avoir fait une profonde revérence à l'Empereur, qui étoit assis, Elle lui parla en ces termes, se tenant debout. *Invincible Empereur, mon trés-cher Frere, Vôtre Majesté a voulu, par un effet de sa grande bonté envers moi, que je gouvernasse ces Provinces durant l'espace de 26. ans. Je dirai présentement à Vôtre Majesté, tant pour m'acquiter de ce que je lui dois, que pour ma propre consolation, que je me suis efforcée de faire tout ce qui dépendoit de moi pour le service, & l'avantage de Vôtre Majesté; mais s'il m'est arrivé de manquer en quelque chose, je La supplie de m'excuser.*

Discours de la Reine Marie à l'Empereur.

Ensuite la Reine s'étant tournée vers les Etats, les assûra, aprés une révérence trés-civile, & se tenant debout, comme firent aussi

De la même aux Etats. 1555.

aussi les Etats, qu'Elle avoit fait dans son long Gouvernement tout ce qui se devoit faire en bonne conscience, & qu'elle avoit pour cela emploïé avec plaisir tous les talens qu'Elle avoit reçus de la bonté Divine; que si néanmoins Elle avoit manqué en quelque chose, bien qu'Elle eût de bonnes & droites intentions, Elles les prioit de vouloir le lui pardonner & l'excuser, persuadez de la sincérité de sa protestation. *Masius* la remercia, & déclara de la part des Etats qu'ils étoient trés-contens de son Gouvernement, & qu'ils la remercioient trés-humblement du zéle, & de l'affection qu'Elle avoit temoigné pour eux. Immédiatement aprés ces cérémonies, on écrivit les Actes de cette abdication, qui furent signez de la propre main de l'Empereur, & scellez de son Sceau, le tout par la main d'un Notaire Public. Ensuite Charles V. s'étant levé de dessus son Trône y fit asseoir son Fils, lui cédant tous ses Etats, & priant Dieu de vouloir le conserver longtemps, & le combler de ses bénédictions, aprés quoi il sortit de l'Assemblée. Ainsi Philippe assis sur son Trône reçut l'hommage des Etats; on rompit les Seaux de l'Empereur, les siens furent mis en leur place; on scella avec eux quelques Actes publics, & on finit, & congédia par là l'Assemblée, à l'issue de laquelle l'Empereur ne pût s'empêcher de dire. *Adieu mes chers Enfans, vous me percez le cœur de tendresse, & je vous abandonne avec déplaisir.* Le soir aïant fait venir Philippe dans sa Chambre, il lui fit le discours qui suit.

Mon

Mon Fils, la Souveraineté eſt un fardeau trés-peſant pour celui qui veut en bien remplir les devoirs, une choſe fort glorieuſe à celui qui y prend plaiſir, & un état extrémement périlleux pour celui qui ne s'y emploïe pas avec aſſez d'application; & j'eſpére qu'elle tournera à vôtre gloire. Pour vous la bien conſerver, il faut chercher avec ſoin tous les moïens poſſibles pour entretenir une bonne correſpondance, & amitié avec tous les Potentats, & Princes de l'Europe, & même Etrangers, s'il ſe peut faire, & ne pas négliger les alliances, & une ferme union avec les Parens, particuliérement avec ceux qui peuvent vous donner dans l'occaſion des conſeils, & du ſecours; Ne ſoïez pas chiche de careſſes envers les Serviteurs qui ſavent le mieux vous ſervir; ne manquez pas de les élever par degrez aux premiéres Charges, & vous ſerez aſſûrément un grand Prince; ſur tout ſi vous pouvez apprendre à bien connoître, ſans vous y tromper, les Sujets qui ſont les plus capables de vous ſervir. Sachez que pour être un Prince riche, il faut travailler à rendre vos Sujets opulens: & que pour être véritablement prudent, vous ne devez chercher que des Miniſtres qui aïent auſſi beaucoup de prudence & de ſageſſe. Diſcour de Charles V. à Philippe.

Quelques Princes ſe ſont trompez en prenant pour maxime de ſe faire craindre, c'eſt pourquoi je vous conſeille de vous étudier plûtôt à vous faire aimer, puis que c'eſt une choſe humaine, & même Angelique de ſe faire aimer des Peuples, & diabolique de vouloir ſe faire obéir par la crainte. Quant à Continuation.

l'éxercice de la Justice, il vaut mieux, à mon avis, laisser quelque faute impunie dans un Coupable, que de permettre qu'un Innocent soit condamné: vû que ce n'est une maxime ni de Prince, ni de Chrêtien, que cette Sentence, *Pur che il Reo non si salvi, il giusto perea,* pourvû que le Criminel ne se sauve pas, que le Juste perisse. Si vous voulez être bien servi, ne négligez pas de recompenser libéralement les services, sur tout les plus importans. Tâchez d'éviter de juger des choses cachées, & de condamner sur de simples conjectures; les Princes étant obligez de laisser à Dieu les secrets des cœurs, & les pensées de leurs Sujets, pour ne pas s'arroger le droit de corriger & de punir les fautes cachées, droit qui n'appartient qu'à Dieu; les Princes n'aïant de jurisdiction que sur ce que l'œil voit, & la main touche; ce qui mérite bien d'être consideré.

Continuation. Gardez vous bien, mon Fils, d'oublier les vieux Serviteurs, pour faire de quelque nouveau venu que vous ne connoîtrez pas, vôtre premier Favori; tâchez même de trouver toûjours de nouveaux moïens pour recompenser vos anciens amis, & Officiers, afin de les engager à vous rendre toûjours de meilleurs services, & souvenez vous qu'un Homme qui a déja beaucoup d'expérience dans les affaires ne sauroit assez se païer. Vous devez savoir, mon Fils, que les Espagnols sont de leur naturel altiers & superbes, & qu'ainsi il vous est fort nécessaire de faire en sorte qu'ils soient tenus de court, autrement ils pourroient être cause de la perte des

des Païs-Bas, parce que de l'humeur dont les Flamans ſont naturellement, ils ne pourront jamais ſe réſoudre à porter le joug de la Domination d'une Nation étrangére, accoutumée à commander avec trop de hauteur & d'arrogance. Je vous recommande de bien traiter, & d'honorer en toutes les occaſions le Roi Ferdinand vôtre Oncle, & Maximilien Roi de Bohéme vôtre Beaufré & Couſin, pour lequel je me ſuis apperçu que vous n'aviez pas toute l'inclination, & l'affection que vous devriez avoir; & à cauſe de cela je l'ai fait venir ici, afin que vous puiſſiez vous réconcilier, & vous unir étroitement enſemble, pour pouvoir enſuite vous ſéparer avec cette ſincére amitié qu'exige le ſang. Je laiſſe le reſte à vôtre bon & ſolide jugement.

Deux mois & demi aprés cette abdication, ſavoir, le 6. de Janvier 1556. ou, comme d'autres veulent, le 10. ou le 15. l'Empereur ſe dépoüilla de tout le reſte de ſes Roïaumes, & Etats Héréditaires en faveur du même Philippe; & comme le bruit s'étoit répandu que cela devoit ſe faire, il s'étoit rendu à Bruxelles un grand concours de Peuple, chacun étant curieux de voir une cérémonie ſans exemple. Cette ſolemnelle abdication ſe fit dans la grande Sale du Palais, en préſence de deux Reines, *Eleonor*, & *Marie*, du *Duc de Savoye* (Maximilien étant déja parti pour l'Allemagne) du Duc de Médina-Celi, du Marquis de *los Naves*, du Comte de *Feria*, de Don Loüis de *Zuniga*, grand Commandeur d'Alcantara, de Don Loüis

Abdication de tous les autres Etats. 1556.

*Manriquez*, de Don Loüis *Quisida*, Gentilhomme de la Chambre de Charles V. de Don Pierre de *Cordoüe*, de Don Jean *Alzavedo*, & de Don Gautier *Lopez*. De plus, de l'Evêque d'*Arras*, du Prince Guillaume d'Orange, & du Duc d'*Arscot*, qui tous ensemble, tant les uns, que les autres, & particuliérement les deux Reines, souscrivirent comme témoins l'Acte de l'abdication, aprés qu'il eut été Signé par l'Empereur, & par le Roi Philippe; de celui-là comme Donateur, & de celui-ci comme Donataire, & du Secrétaire *François Eraso*. En vertu de cet Acte l'Empereur Charles V. donna à Philippe son Fils la possession & la Seigneurie des Roïaumes, Etats, & Iles, qui lui appartenoient tant dans le vieux, que dans le nouveau Monde.

Complimens. Cette cérémonie faite, Charles V. se retira dans son Appartement, accompagné de Philippe, & aïant rencontré devant ses yeux le Sécrétaire *François Eraso*, il le prit par la main, & le présenta à Philippe en lui disant, *Mon Fils, tout ce que je vous ai donné est peu de chose, & même rien, en comparaison de ce bon Serviteur que je vous donne présentement.* Aprés que Philippe eût accompagné son Pere jusqu'à son Appartement; celui-ci lui dit, *Retournez, mon Fils, dans la Chambre des cérémonies, pour donner à cette grande quantité de Noblesse la satisfaction que chacun désire à l'envi, en aïant l'honneur de vous féliciter.* Ainsi Philippe étant retourné sur ses pas, & s'étant assis sur un Siége élevé de deux degrez sous un Dais, il reçut, pendant plus d'une heure, les complimens de toute cette Noblesse,

qui venoit en foule pour le féliciter; & il fut remarqué que tout étant accourus à cette Sale, Charles V. demeura tout seul dans sa Chambre. On ne jugea pas à propos néanmoins de faire des feux d'artifices. *De Vera* rapporte qu'aprés cette cession, l'Empereur donna à son Fils le Mémoire qui suit.

Mémoire donné par Charles V. à son Fils. 1556.

*Accordez à Don Jean d'Alzavedo la grace qu'il me demanda hier par ce Mémoire que je vous remets entre les mains, parce qu'en effet il la mérite bien. Confirmez à Don Ferdinand de* Vera *le don que je lui ai fait de la Charge de Maître Général de la Chasse, parce que je la lui ai donnée en considération des fidelles services que son Pere m'avoit rendus, & qu'à cause de sa mort je n'avois pû recompenser; & comme cette Charge est vacante, par la mort de Don Indico de* Guevara, *je donnai celle de Gentilhomme de ma Chambre à son Fils aîné. Rendez à Garcilasso son Gouvernement, que je lui ôtai par un grand transport de colére, mais en effet il m'a bien servi, sans avoir reçu de moi d'autre recompense que ce Gouvernement. Si Pierre* Portocarrero *a la Commanderie de Caravaca, que j'avois donnée à Gautier* Lopez *de Padille, sans savoir l'empêchement de la Bulle, donnez-en une autre audit Lopez, parce qu'il m'a servi avec fidélité contre son parent même, dans les affaires qui se sont passées. Enfin, je vous recommande de donner à l'Evêque de Coria, qui est un Sujet de vertu, & de mérite, un autre Evêché meilleur, car il en est digne; & si cela arrive bientôt, donnez celui de Coria au Chanoine Balmasedo, s'il le veut.*

Il se dispose à abdiquer.

Comme Charles V. avoit prémédité de se retirer

l'Empire. retirer tout-à-fait dans la solitude, il commença à dispofer les chofes néceſſaires pour l'abdication de l'Empire, & ne voulant pas le faire ſans l'agrément du Pape, il écrivit à Paul IV. qui occupoit alors le Saint Siége, pour lui communiquer cette réſolution, & recommanda aux Cardinaux Eſpagnols, & au Marquis de Lara qui étoit ſon Ambaſſadeur à Rome, de ſolliciter Sa Sainteté à vouloir bien donner ſon agrément pour cette abdication de l'Empire; mais quelques offices qu'ils emploïaſſent pour cela auprez du Pontife, il ne leur fut pas poſſible de rien gagner ſur ſon eſprit à cet égard; ce n'eſt pas que la choſe lui importât en aucune façon, mais il étoit bien aiſe de faire du chagrin à l'Empereur. D'autres écrivent que Charles V. ne voulut pas quitter l'Empire, pour ne le pas laiſſer embarraſſé, qu'il n'eût premiérement fait une Paix, ou une Tréve avec la France; mais c'eſt ce qu'il avoit déja fait, comme il a été dit, dés le cinquiéme de Fevrier que la Tréve avoit été conclue, & cependant l'abdication ne fut faite que ſix mois aprez. Il eſt certain qu'il eût bien deſiré d'avoir l'agrément du Pape, mais l'impatience de faire ſa retraite fut cauſe que laiſſant là le Pape avec ſon obſtination, il fit ſon abdication par un Acte que j'ai traduit du Latin. Mais avant que de l'inſérer ici, le Lecteur trouvera bon que j'ajoûte un événement fort néceſſaire.

Abdication de l'Empire pourquoi retardée. 1556.

On crut que dans cet intervalle que Charles V. mit entre la ceſſion des Etats, & des Roïaumes Héréditaires, faite à Philippe ſon

Fils

Fils, & celle de l'Empire faite à Ferdinand ſon Frere, il n'eût d'autre fin que celle d'aſſûrer cependant inceſſamment la préſéance des Ambaſſadeurs du Roi ſon Fils, au préjudice de ceux du Roi de France. Que cette penſée ſoit venue, ou non, dans l'eſprit d'un ſi grand Empereur, c'eſt ce qu'on ne ſauroit affirmer, ni nier poſitivement; mais c'eſt, à mon avis, une choſe qui ne convient guére à un Empereur qui vouloit abandonner entiérement le monde, & ſe retirer dans un Deſert, de s'embarraſſer l'eſprit, & la conſcience de certaines vanitez, qui, bien qu'elles ne regardent que de ſimples Cérémonies, ne laiſſent pas d'être grandes; & ne pouvoient que cauſer des ſcandales & des troubles, non-ſeulement dans ſes propres Etats, mais auſſi dans ceux des autres; puis qu'il s'agiſſoit de faire un trop grand tort à la Couronne de France, qui n'avoit jamais ſouffert qu'aucune autre Couronne de l'Univers (excepté celle d'Angleterre, à cauſe de tant de malheureuſes & funeſtes guerres inteſtines) allât du pair avec elle, & qui même avoit par deſſus toutes les autres Couronnes de l'Europe, cette même ſupériorité qui régne à préſent (j'entens ſupériorité de Ceremonial ſimplement) entre les Ducs de Savoye, & de Toſcane, & les Couronnes de France, d'Angleterre, & d'Eſpagne. Et en effet, comme je l'ai déja obſervé en ſon lieu, & que tous les Auteurs l'écrivent, la Couronne de France avoit joüi du Têtre de *Majeſté* plus d'un ſiécle & demi avant les autres Couronnes, auſquelles on ne donnoit encore

encore alors que le Titre de *Sérenité*, ou d'*Altesse Sérenissime*; mais Charles V. aprés être parvenu à l'Empire ordonna qu'on donnât au Roi de Castille le Titre de MAJESTE, pour flatter la fierté des Espagnols; de sorte que les autres Couronnes n'eurent pas plûtôt entendu ce Decret, qu'Elles prirent aussi le même Tître. Si bien qu'il n'y a nulle apparence que Charles V. ait entrepris de faire, contre son honneur, & sa conscience, un tort si manifeste à la Couronne de France, & cela dans le temps qu'il méditoit de se retirer dans un Desert. Mais puis que tous les Historiens l'ont ainsi écrit, je l'écrirai aussi de la même maniére.

On rappelle les Ambassadeurs.

L'Empereur Charles V. prévoïant donc (ou son Conseil pour lui) qu'aprés l'abdication de l'Empire, ses Ministres n'aïant plus le tître d'Ambassadeurs Impériaux, mais seulement celui d'Ambassadeurs du Roi Philippe, ceux de France ne manqueroient pas (parce qu'il savoit bien que cela étoit juste) de prendre le pas, selon la coûtume, sur ceux de Castille, comme ils faisoient sur ceux des autres Couronnes, il songea à y mettre bon ordre par un stratagéme. Il envoïa donc ordre au Marquis de Lara, qui étoit son Ambassadeur à Rome, à Don François de Vargas, qui se trouvoit à Venise avec le même Caractére, & à tous les autres Ambassadeurs, de se rendre un certain jour à Bruxelles, ordre auquel tous obéïrent ponctuellement. On fit courir le bruit que l'intention de l'Empereur étoit de les faire tous assister à la Cérémonie solemnelle de la cession de ses

Etats

Etats à son Fils, & de recevoir ensuite de ce nouveau Roi les ordres nécessaires ; mais ce n'étoit-là que le prétexte, & on avoit caché là dessous une ruse, ou une maxime d'Etat, que voici.

La cession des Etats Patrimoniaux aïant été faite, comme il a été dit, on commença le jour suivant à expédier de nouvelles Patentes à tous les Ministres, & particuliérement à Lara, & à Vargas, savoir, une Patente aux Ambassadeurs de l'Empereur, donnée par le Roi Philippe en son nom, en qualité de Roi de Castille, & des autres Roïaumes dont il venoit d'être mis en possession. Les Ambassadeurs munis de ces Patentes, séparées l'une de l'autre, partirent, avec ordre de se faire recevoir comme s'ils alloient de nouveau, Charles V. Philippe, & leur Conseil se figurant qu'insensiblement on se mettroit en possession du pas sur la France, sans que les François s'en apperçussent. Les Ambassadeurs, & les autres Ministres étant donc partis, on leur fit par-tout une reception & une entrée nouvelle; & comme la premiere contestation sur ce sujet arriva à Venise, je n'en rapporterai que ce seul exemple. Don François de Vargas étant retourné à Venise y fut reçu avec de nouveaux préparatifs, & de nouvelles Cérémonies en cette double qualité d'Ambassadeur de l'Empereur Charles V. & du Roi Philippe, en quoi il n'y eut aucune difficulté, parce que le caractére d'Ambassadeur de l'Empereur lui donnoit, sans contredit, la préseance.

Invention pour avoir la préseance.

Cependant Charles V. aïant abdiqué l'Empire

Evénement à Venise.

pire, & la nouvelle de cette abdication s'étant répandue par tout, l'Evêque *Lodeva*, Ambaſſadeur à Veniſe de la part de Henri II. Roi de France, ſe préſenta au Senat, & déclara avec d'amples proteſtations que Charles V. aïant renoncé à l'Empire, & le Seigneur de Vargas n'aïant plus, par conſequent, d'autre caractére que celui d'Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, il prétendoit avoir le pas devant lui dans toutes les fonctions publiques de la République. Celle-ci prévoïant que cette diſpute pourroit cauſer de grands déſordres, pria les deux Ambaſſadeurs de s'abſtenir d'aſſiſter aux cérémonies publiques; ce qu'ils promirent de faire. Tôt aprés Lodeva aïant été rappellé, & *François de Noüailles* Evêque d'Acqs, envoïé en ſa place à cette Ambaſſade, celui-ci aïant trouvé que ſon Prédéceſſeur avoit mal fait de ne pas ſe maintenir dans le droit de la préſeance dans les fonctions publiques, non-ſeulement s'en mit en poſſeſſion; mais de plus repréſenta la juſtice de la cauſe de la Couronne de France pour la préſeance ſur celle d'Eſpagne, avec des raiſons ſi vives & ſi fortes, qu'il obligea le Senat de décider, qu'aprés le Nonce du Pape, & l'Ambaſſadeur de l'Empereur, la préſeance ſeroit donnée immédiatement à celui de France. Voici maintenant la Lettre de l'abdication de l'Empire.

Lettre pour l'abdication de l'Empire. 1556.

*CHARLES V. Par la Divine Miſéricorde Empereur des Romains, toûjours Auguſte &c. A tous, & à chacun des Electeurs, Princes tant Eccléſiaſtiques, que Séculiers, Prélats, Comtes, Barons, Chevaliers, Nobles, Capitaines, Vicomtes*

*comtes, Prevôts, Lieutenans, Magistrats, Juges, Bourgmestres, Consuls, Habitans, Communautez, & autres Sujets de l'Empire, & Fidelles bienaimez, de toute sorte d'état, dignité, ou condition, qui liront, ou entendront lire les présentes; salut, amitié, & tout bien. Reverendissimes, Vénérables, Illustres, Amis, & nos très-chers Cousins; Géneraux, Nobles, considerables, affectionnez, & fidelles Sujets. Parce que nous nous reconnoissons & sentons avertis & poussez par plusieurs raisons trés-importantes; & particuliérement par les années dont nous-nous trouvons chargez, & par les continuels chagrins, & les diverses infirmitez dont nous-nous voïons extrémement affoiblis, & presque entiérement privez des forces qui sont si nécessaires à tous ceux qui gouvernent des Peuples; & aïant déja il y a quelque temps remis & cédé tous nos Roïaumes, Etats, & Païs Héréditaires à nôtre trés cher Fils, Roi d'Espagne & d'Angleterre, aprés avoir quitté le Siége ordinaire de nôtre Cour de Bruxelles, nous nous sommes transportez au Port où sont nos Vaisseaux déja fournis de toutes les choses nécessaires, à dessein de faire voile pour Espagne au premier bon vent, avec l'assistance Divine: voïage que nous avons si bien disposé & résolu, qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse l'empêcher. Ainsi par nôtre foiblesse, & nôtre absence, le Gouvernement du Sacré Empire Romain appartient au Serenissime, & tr s-puissant Prince Ferdinand Roi des Romains, de Hongrie, & de Boheme, nôtre trés-cher Frere, comme légitimement élû Roi des Romains, & par consequent nôtre Successeur à l'Empire sans aucune contradiction; Gouvernement où il a déja beaucoup d'expérience pour*

*pour l'avoir administré plusieurs fois, & administré avec un soin veritablement fraternel, en nôtre absence.*

*Pour ces raisons, afin que la République Chrêtienne, & le Sacré Empire ne souffrent, à cause de nôtre éloignement, aucun dommage (ce qu'à Dieu ne plaise) & que nôtre dit Frere le Roi des Romains puisse traiter avec plus d'autorité toutes les affaires, Nous voulons & entendons que comme Roi des Romains il ait le pouvoir de faire toutes choses par lui-même, absolument, & sans aucune dependance de Nous; de négotier, d'ordonner tout ce qui lui paroîtra nécessaire, & convenable à la Dignite, à l'avantage, & à l'accroissement du Sacré Empire, de la même maniere que Nous avons fait en qualité d'Empereur.*

*Il est certain que Nous n'avions rien si fort à cœur que de Nous retrouver avant le voïage que Nous avons résolu, à la Diéte qui se tenoit à Ratisbonne nôtre Ville Impériale, desirant de terminer heureusement les affaires publiques; & de remettre en même temps entre les mains du Roi des Romains nôtre trés-cher Frere, le Gouvernement au Sacré Empire, en lui donnant ordre dans cette Diete publique de gouverner en nôtre place, & vous exhorter de bouche à lui rendre l'obeïssance qui lui est dûe. Mais nos incommoditez, qui ne sont que trop connues à tout le monde, ne nous ont pas permis d'entreprendre un si long voïage, & sur-tout par terre; outre que nous avons cru que nous ne devions pas perdre l'occasion, & le temps propre pour nôtre navigation. De sorte que n'aïant pas pû nous rendre en personne à la Diéte, comme c'étoit nôtre dessein, pour regler tout ce qui étoit convenable, Nous avons estimé nécessaire*

*faire pour le moins de vous faire entendre à tous par cet Edit qui contient nos volontez, & de vous commander expressement par la teneur de ces lettres de la Puissance Impériale, de rendre à nôtre Frere le Roi des Romains une entiere fidelité, & obéissance, comme vous avez fait plusieurs fois, & que vous devez faire maintenant plus que jamais, sous peine d'encourir nôtre indignation, & nôtre disgrace; soit qu'il fasse en nôtre place, & établisse des Edits, des ordres & des commandemens, vous devez avoir pour Lui toute sorte de réverence & de respect. C'est là nôtre derniere volonté, à laquelle vous conformant vous eviterez de tomber dans nôtre indignation. Donné sous nôtre Seau Impérial à Sudburg en Zélande le 7. Septembre, l'an de Christ 1556. & de nôtre Empire le 36.*

L'Empereur aïant écrit cette Lettre, justement comme l'embarquement se faisoit, il manda le Prince d'Orange, & lui donna la commission d'aller porter la Couronne, & le Sceptre Impérial à Ferdinand son Frere, & la lettre à la Diéte; commission que ce Prince ne put recevoir sans faire cette réponse; *J'aspirerois à toute autre fortune dans ce monde, qu'à celle d'être destiné à dépoüiller mon Seigneur des marques de l'Empire, pour les porter à un autre.* Véritablement le Prince d'Orange qui avoit reçu de grands honneurs, & de grands bienfaits de Charles V. & qui lui avoit souvent mis le sceptre à la main, ne pouvoit se résoudre à servir d'instrument pour le lui ôter; de sorte que comme un Serviteur plein de zéle il fit les derniers efforts pour être dispensé de cet emploi.

Le Prince d'Orange porte le Sceptre Impérial,

Mais

Charles V. envoïe la Couronne, & le Sceptre à Ferdinand.

Mais il ne lui fut pas possible de resister long-temps aux priéres, & aux instances d'un si grand Maître; de sorte qu'aïant accepté cette Charge, il se disposa à une si solemnelle Ambassade, où il fut accompagné d'un nombreux cortége de Courtisans, tous avec les plus magnifiques Livrées. On lui donna pour ajoints le Docteur Gregoire *Sigismond* Vice-chancelier de Charles V. le Docteur Volfang *Xallet*, Secretaire, & deux autres Avocats comme témoins de la rénonciation. En un mot, l'Empereur donna au Prince, & à tous les autres qui allérent avec lui, un Acte public passé par devant Notaire, par lequel il leur donnoit un plein & absolu pouvoir de transporter, & de remettre de sa part à Ferdinand, avec la Couronne, & le Sceptre Impérial, l'administration, & le Gouvernement de l'Empire, le Tître, le Nom, la Dignité, avec tous ses droits, prérogatives, & dépendances, de la même maniere que s'il étoit mort; & de prier de sa part les Electeurs Ecclésiastiques, & Séculiers de vouloir consentir à cette résolution, & l'avoir pour agréable. De plus, pour marquer son respect pour le Pape, il fit partir en toute diligence pour Rome Don Antoine *Gusman*, afin qu'en qualité de son Ambassadeur il donnât communication à sa Sainteté de l'envoi qu'il avoit fait du Sceptre, & de la Couronne Impériale au Roi des Romains.

Charles V. part.

L'Empereur arrivé à Gand, où il fut accompagné depuis Bruxelles par tous les Grands, & les Ambassadeurs, & par un nombre infini d'Officiers Capitaines, Magistrats, &

& Nobles, il les congédia tous, excepté ceux qui devoient le suivre, & le Roi Philippe qui voulut l'accompagner jusqu'à l'embarquement. En prenant congé des Ambassadeurs, il les pria de vouloir recommander de sa part à leurs Princes, la bonne correspondance avec le Roi Philippe, & de leur faire en même temps part de sa résolution, & de son voïage. Il remercia tous ces Magistrats, Officiers, Capitaines, & autres du bon & fidelle service qu'ils lui avoient rendu, & les recommanda tous à Philippe son Fils qui étoit présent. Aprés cela il se mit dans une Littiére, & passa à Flessingue, où se rendirent les deux Reines ses sœurs, avec leurs Dames. Là le Roi Philippe, & le Duc de Savoye prirent congé de lui. L'Empereur embrassa avec une grande tendresse le Roi son Fils, qui s'étant mis à genoux lui demanda sa bénédiction, qu'il lui donna avec des larmes trés-tendres; aprés quoi Philippe aïant aussi pris congé des deux Reines ses Tantes, s'en retourna avec le Duc à Bruxelles.

Le lendemain 14. ou, selon Monsieur de Thou, 10. Septembre 1556. l'Empereur s'embarqua sur son Vaisseau Roïal, véritablement Roïal en grandeur, & en ornemens. Marie Reine d'Angleterre, n'avoit pas plûtôt eû appris que l'Empereur devoit partir pour Espagne, qu'Elle avoit envoïé vers lui le Comte *d'Arondel*, pour le prier au nom du Seigneur, de vouloir lui donner la satisfaction de le voir en Angleterre. D'abord l'Empereur répondit, *Et quel plaisir pourra prendre une si grande Reine, de se voir Belle-fille d'un simple*

Il s'embarque. 1556.

*ſimple Gentilhomme?* Véritablement le Comte d'Arondel continua, non ſans importunité, à le ſupplier juſqu'à l'heure de l'embarquement, de vouloir donner cette ſatisfaction à la Reine ſa Maîtreſſe; & l'Empereur lui dit pour derniére réponſe, *Monſieur le Comte, tout dépendra des vents.* Les deux Reines & leurs gens, s'embarquérent avec l'Empereur, & avec les Officiers qu'il s'étoit reſervé pour le ſervice de ſa Perſonne. Pour plus grande ſûreté, & pour le tranſport du bagage, le Vaiſſeau Roïal fut eſcorté de 60. autres Vaiſſeaux, qui l'accompagnérent juſqu'en Eſpagne, où ils arrivérent tous heureuſement, aïant eû un vent favorable, & où l'Empereur étoit déja allé ſept fois; la premiere à l'âge de 16. ans, la 2. à 22. la 3. à 23. la 4. à 36. la 5. à 38. la 6. à 41. & la 7. à 56.

Il arrive en Eſpagne.

A ſon arrivée à *Laredo* Port de Biſcaye, il fut reçu par le Grand Connêtable de Caſtille, qui alla au devant de lui avec quelque ſuite de Nobles. Pluſieurs Auteurs font mention d'un événement qui fut regardé comme un prodige. Voici ce que c'eſt. L'Empereur aïant achevé ſa navigation avec le vent le plus favorable qui ſe puiſſe deſirer, il fut à peine arrivé à Laredo, ou Loredo, comme d'autres écrivent ce mot, le débarquement de tous ſes gens n'étant pas même encore tout à fait achevé, qu'il s'éleva une des plus furieuſes tempêtes qui ſe ſoient jamais vûes, en ſorte que divers Navire périrent, & entr'autres le Vaiſſeau Royal, qui avoit conduit Charles V. fut ſubmergé avec le bagage des Reines, & toutes les richeſſes & les tréſors, dont l'Empereur

reur croïoit enrichir la Cour, & les Eglises. Sur quoi quelqu'un a écrit, que ce Vaisseau Roïal prévoïant qu'il ne porteroit plus sur Mer un si grand & si invincible Empereur, s'enfonca dans les eaux pour marquer son regret, & sa douleur; la pensée ne seroit pas mauvaise pour un Roman. En un mot, l'Empereur étant décendu à terre, s'agenoüilla, à l'imitation de ce que Cesar avoit autrefois fait en Afrique, & la baisant lui addressa ces paroles, *Je te salue avec toute sorte de respect, ô Mere Commune, & comme je suis sorti nud du ventre de ma Mere, pour recevoir du monde tant de trésors, je veux aussi maintenant rentrer tout nud dans ton sein, ma trés-chére Mere, & si ce fut alors un devoir de la Nature, c'est aujourd'hui un effet de la grace sur ma volonté.*

En passant par *Burgos*, Ville Capitale, il eut un grand sujet de déplaisir, en ne voïant que trés-peu de gens, & presque personne, sortir au devant de lui, pour lui rendre ce dernier devoir; de sorte que s'étant tourné vers Don *Diego d'Imera*, qui étoit à côté de lui, il lui dit, *Je puis dire avec vérité que j'entre nud à Burgos.* Personne apparemment ne se soucioit plus de faire des dépenses pour aller recevoir un Prince qui n'avoit plus ni Titres, ni Grandeurs, & qui ne pensant qu'à sa retraite, ne prenoit plus garde ni au bien, ni au mal qu'on lui pouvoit faire. Il eut encore un autre sujet beaucoup plus grand de chagrin. Ce grand Prince, en cédant tout à son Fils, ne s'étoit reservé de ces revenus immenses qu'il possédoit, que 80. mille Ducats

Sujet de chagrin. 1550.

par an, qu'il devoit recevoir à Burgos, & qu'il demanda dez qu'il y fut entré, pour continuer ſon voïage ſans perdre aucun temps; avec tout cela il eut bien de la peine à en avoir mille; pour les donner à quelques-uns de ſes ſerviteurs qu'il devoit congédier; & pour avoir toute la ſomme il fut obligé de s'arrêter huit jours dans cette Ville. Ce qui, pour dire la verité, fut pour lui une grande mortification.

Il va à Valladolid, & ſa penſée ſur le ſujet de Don Carlos.

Il partit enfin de Burgos, & continuant ſon voïage en Litiére, il alla à *Valliadolid*, d'où ſortit pour le recevoir avec une fort petite ſuite de Nobles, Don Carlos Fils de Philippe ſon Fils, lequel faiſoit ſa réſidence dans cette Ville une des plus conſidérables Capitales d'Eſpagne, ſituée dans la Caſtille Vieille. L'Empereur entra avec ſon petit-fils, dans la Ville, & comme Don Carlos marchoit à cheval à la portiére gauche de la Litiére, Charles V. ne ceſſa de le conſidérer attentivement, d'autant plus que d'abord ſa mine ne lui avoit pas beaucoup plû; de ſorte que le lendemain il voulut l'avoir toûjours auprés ne lui, pour le regarder encore avec plus d'attention, & n'aïant pas conçu fort bonne opinion de ſon humeur, il en dit le ſoir même ſon ſentiment à la Reine Eleonor, en ces termes, *Il me ſemble que mon Fils Philippe eſt mal pourvû de Fils en Don Carlos, ſon air, & ſon naturel ne me plaiſent pas dans cette premiere jeuneſſe, je ne ſai ce qui pourra arriver dans la ſuite, lors qu'il ſera plus avancé en âge.* Comme cette Reine devoit ſéjourner dans cette Ville, Charles V. la pria inſtamment

d'étu-

d'étudier les actions de ce jeune Prince, & de lui mander avec ſincérité ſa penſée ſur ſon ſujet. Eleonor, ſoit qu'elle le pensât ainſi, ou qu'elle voulût obéir ponctuellement à l'ordre de l'Empereur, lui en écrivit tôt aprés de la maniére qui ſuit, *Mon Frere, ſi les manieres d'agir de nôtre Petit-neveu Carlos, vous ont déplû pour ne l'avoir vû qu'un jour, elles me déplaiſent beaucoup plus à moi qui l'ai vû trois.*

Son arrivée dans la Solitude.

Ainſi Charles V. malcontent, & dépoüillé, ſe diſpoſa à partir au bout de deux jours pour ſa Retraite, aïant congédié à Valliadolid toute ſa Cour, à l'exception de douze de ſes Domeſtiques qu'il ſe reſerva avec environ douze Chevaux, & quelques Meubles rares & curieux, aïant diſtribué tout le reſte à ſes Courtiſans en leur donnant congé. Ce ne fut pas ſans larmes qu'il ſe ſépara des deux Reines ſes ſœurs, & de ſon Petit-fils Carlos, auquel il donna pluſieurs inſtructions, bien qu'il fût perſuadé qu'il en profiteroit peu, comme cela arriva effectivement, Aprés cela il ſe rendit dans ce lieu qu'il avoit deſtiné pour ſa Retraite, ſavoir le Monaſtére de Saint Juſt de l'Ordre des Jeronymites, qui eſt ſur les frontiéres de Caſtille. dans la Province d'Eſtramadure, du côté de Portugal, à 18. miles de *Palença*, & un mile ſeulement de *Serrandilla*, lieu trés-agréable & delicieux pour une vie ſolitaire, à cauſe de la beauté & des charmes du Valon où il étoit ſitué, lequel tant pour la perſpective des Collines, que pour la température de l'air pouvoit bien porter le nom de Paradis Terreſtre; bien-

que les Moines de ce Couvent menassent une vie extrémement austére, & tout à fait retirée du monde.

Dessein pour le lieu. *Tondera* écrit que l'Empereur étoit allé visiter ce Lieu en l'an 1542. parce que c'étoit un Monastére fort renommé en Espagne, & qu'il le visita si exactement qu'il donna sujet aux Grands qui l'accompagnoient, de soupçonner qu'il n'eût dessein d'en faire autre chose; à quoi il ajoûte qu'en partant il dit à ses gens, *Voici un véritable lieu pour la retraite d'un autre Dioclétien.* Il n'y a, à mon avis, aucune apparence que Charles V ait eû dés lors cette pensée; avec tout cela il est constant qu'au commencement de l'année 1555. il fit passer de Bruxelles en Espagne un certain *Pierre Sorbion* Architecte, avec un trés-habile Jardinier, pour lui bâtir en toute diligence dans ce Monastére six Chambres basses de plein pié, & lui dresser un jardin, dont il leur marqua lui même le plan, ce qui fit croire que ce grand Prince préméditoit dés lors sa retraite. De ces six Chambres 4. furent bâties tout comme les Cellules des Moines, & les deux autres un peu plus grandes, sans aucun ornement, si ce n'est de quelques Tableaux qui représentoient les Deserts de ces Saints Hermites, qui avoient mené une vie sainte dans les Solitudes. Deux de ces petites Chambres étoient pour l'usage de l'Empereur, avec quelque petite Table, quelques Coffrets, & un petit lit tout simple, & de sa Cellule on passoit de plein pié dans le petit Jardin, arrosé de deux côtez d'une petite Riviére trés-claire, & toute bordée de la maniere du monde la plus agréa-

agréable de Cedres, de Limoniers, & d'Orangers, qui élevoient, & lui présentoient des fleurs, & des fruits jusques à ses fenêtres.

L'Empereur entra dans ce lieu, pour en prendre possession, le 26. Février 1557. jour qui lui fut toûjours trés-heureux, en disant, *Qu'il vouloit renaître pour le Ciel, le même jour qu'il étoit né pour la terre.* Voilà enfin où se borna cet Empereur, en qui on vit toûjours paroître une ambition si démesurée, & une si grande avidité de dominer, & de conquerir des Etats, & des Seigneuries, qu'il sembla, comme un autre Alexandre, pleurer de ce que le monde étoit si petit; & en effet, non content d'être le Maître de la plus grande partie de l'Europe, il risqua deux fois sa vie, pour aller chercher de nouveaux Païs en Afrique, & n'épargna aucune dépense, insupportable à toute autre Puissance, pour aller conquerir un autre Monde dans l'Amérique. Voilà quel fut le Mausolée de cet Empereur qui sans se donner aucun repos roula sans cesse en son esprit de si vastes projets. Voilà où se renferme ce Géant, auquel on donnoit la gloire d'avoir étendu ses bras au delà des bornes des Colomnes d'Hercule. Voilà enseveli tout vivant dans une Cellule ce grand Monarque pour les triomphes duquel s'étoient épuisez tous les trésors, & tous les esprits des Villes de l'Univers. Voilà mort pour la Société Civile cet Auguste Prince que toutes les Nations de la Terre ont tant célébré, & jugé digne de l'immortalité. Voilà seul ce Heros servi par tant de Princes, &

Il entre dans sa solitude. 1557.

qui par le seul bruit de son nom faisoit trembler, & soûmettre humblement à ses loix tant de Peuples, & rendoit tant d'armées victorieuses. Et en effet en entrant en ce lieu il ne se reserva qu'un seul Cheval, & envoïa les autres à Sarandilla.

Observation. Un si grand changement de Scene étonna alors le monde, qui continue à s'en étonner jusqu'à maintenant, & s'en étonnera, sans doute, jusqu'à la fin des siécles. Effectivement, qui pouvoit, & qui pourra jamais s'imaginer qu'un Monarque de tant de Roïaumes, un Conquérant de tant d'Etats, un Guerrier qui commandoit tant d'Armées, un autre Xerxes, qui possédoit non simplement un arbre, mais un Monde d'or, qui pouvoit, dis-je, se figurer qu'un si grand Prince eût pû se dépoüiller de tous les sentimens de la Nature? Un Prince à la veue duquel les Roïaumes, & les Peuples trembloient, & dont la fortune & l'épée, enchaînoienr Papes, Rois, Electeurs, & Princes, & cependant Charles V. retiré dans cette solitude ne pense plus, & ne veut pas même en entendre parler, à ses trésors des Indes, ni au bruit des guerres que ses Capitaines, & ses Armées faisoient, il n'y a pas long-temps dans toute l'Europe. *Strada* écrit dans son Histoire des Guerres de Flandre, que Charles V. s'occupoit souvent à travailler quelques heures, de ses propres mains, à quelque ouvrage mécanique, en qnoi il réüssissoit admirablement bien, & que quelquefois il alloit se promener à Cheval, s'abandonnant à une agréable rêverie dans ces lieux délicieux,

bien

bien que deserts. Mais selon le sentiment de la plûpart, il emploïoit la plus grande partie de son temps à reciter, & à écouter les Offices Divins, jusques à aller souvent au Chœur avec les autres Moines. Mais il ne me seroit pas possible de dire les charitez qu'il a faites, parce-qu'elles sont infinies. *Schiappalaria* parlant, dans ses Observations Politiques, de cette Retraite de Charles V. y ajoûte ces huit Vers.

*Dopo d'haver tutte le Terre vinte.*
*E triomphato encor di tutte l'Onde,*
*E tante forze, & tante fiamme estinte,*
*Tante arroganze, e tante insidie immonde;*
*In pace, in guerra anche le Tempie cinte,*
*D'oro, di gemme, e d'honorate fronde*
*Al Tempio deli Dei l'animo volse,*
*E dalla Terra al Ciel, lieto si tolse.*

Aprés avoir dompté tous les Païs du monde.
Triomphé trés-souvent sur la Terre, & sur l'Onde,
A tous ses Ennemis préparé le tombeau;
De cent guerres par tout éteint le noir flambeau;
Mortifié l'Orgueil, malgré tout stratagéme,
Ceint son illustre front d'un riche Diadéme,
Et ce qui passe en prix les pierres, l'or précieux,
Couronné ses Temples de lauriers glorieux,

Vers le Temple de Dieu, son cœur enfin se tourne,
Il méprise la Terre, & dans le Ciel retourne.

Divers sentimens. 1557. Plusieurs Ecrivains assûrent que Charles V. prenoit quelquefois plaisir dans sa Solitude, à s'informer de temps en temps de ce qui se passoit dans le monde, aïant pour cet effet donné par tout des ordres exprés de l'informer des principaux événemens de l'Europe; pour moi, je ne saurois croire cela, parce qu'il n'y a pas d'apparence qu'un Empereur comme celui-là eût abandonné Etats, Roïaumes, Commandemens, Empires, richesses, Cours, pour se réduire à mener une vie austére, & tout-à-fait éloignée du commerce du monde, parmi des Moines, dans un de-Desert, afin de mieux penser à sa conscience, & qu'aprés cela il allât se rompre la tête à s'enquérir de ces nouvelles curieuses, qui quelles qu'elles fussent ne pouvoient que troubler le repos de son esprit. Quant à cet article, je souscris volontiers au sentiment de ces Auteurs qui soûtiennent que cet Empereur, non seulement aprés qu'il fut entré dans sa Solitude, mais même depuis le jour qu'il s'embarqua pour Espagne, ne voulut plus savoir, ni même entendre parler, ni de paix, ni de guerres, ni de ce que les Princes Chrêtiens faisoient dans leurs Etats, ou au dehors; il est vrai que quelquefois il recevoit quelques lettres sur des complimens de festes, & autres choses, mais il y répondoit toûjours avec beaucoup de briéveté.

Mais

Mais tout au contraire, ces mêmes Auteurs, & plusieurs autres encore, ne peuvent se persuader, que Charles V. n'aïant qu'un Fils unique, & un Frere unique, pour lesquels il avoit tant fait, ausquels il avoit tant donné, & sur les bras de qui il laissoit des affaires fort embroüillées, & extrémement scabreuses, & périlleuses, il voulût tellement renoncer à toute humanité que de ne vouloir plus savoir (mettons à part le Frere) où étoit son Fils; de quelle maniére la Fortune l'avoit traité dans ce commencement de son Régne; quelle suite avoit eû la haine que le Pape portoit à la Maison d'Autriche; ce que les peuples pensoient & disoient de ses actions; s'il avoit, ou n'avoit pas des enfans avec la Reine; s'il étoit demeuré en Flandre, ou passé en Angleterre, & cent autres choses qui semblent inséparables de l'humanité; d'où vient que ceux qui raisonnent de la sorte, concluent que de temps en temps Charles V. s'informoit en gros & en général de ce que faisoit son Fils; mais pour ce qui est des affaires particuliéres pour donner ses avis ni en bien, ni en mal, personne ne croit que Charles V. s'en informât; outre que Philippe lui-même n'auroit pas manqué, quand même l'Empereur son Pere ne le lui auroit pas demandé; de lui faire sçavoir les choses les plus essentielles. Autres encore.

La nouvelle de l'abdication que Charles V. avoit faite de l'Empire, étant venue à la connoissance du Pape, il répondit avec un esprit tout altéré & ému, à l'Ambassadeur *Gusman*, que Charles V. ne pouvoit en aucune Opposition à l'abdication de l'Empire. 1557.

cune maniére sans la Bulle expresse de son agrément de démettre de l'Empire, quand même il auroit le consentement de Electeurs, ausquels il en écrivit par un Exprés, pour les porter à ne point agréer une abdication de cette nature, qui étoit également injurieuse à l'Eglise, & à l'Empire, puis qu'elle ne pouvoit se faire sans le consentement du Pape, & du Collége Electoral qui devoient auparavant l'accorder. L'Empereur avoit, pendant six mois consécutifs, fait ménager par Ferdinand son Frere, l'esprit des Electeurs, pour les obliger à vouloir agréer sa résolution; & aïant entendu que les Electeurs Ecclésiastiques, & particuliérement celui de Cologne, loin d'avoir du penchant à y consentir, témoignoient être fort disposez à s'y opposer; il songea à se servir pour cela de l'Electeur de Saxe, qui, quoi que Luthérien, se rendit fort accrédité par son addresse & sa prudence à négotier; & pour cette fin il écrivit à cet Electeur une lettre fort obligeante, & dépêcha vers lui pour l'en presser encore plus fortement de bouche, Don *Charles Gomero*, & pour accompagner de ses offices & de ses instances, les sollicitations qu'il lui faisoit par sa lettre; ne voïant pas d'autre remède, parce qu'il se persuadoit que les Electeurs Catholiques ne manqueroient pas d'appuïer l'opposition du Pape.

Premiére raison pour la negative

Auguste (c'étoit le nom de l'Electeur dont il s'agit) témoigna d abord beaucoup de repugnance quoi que pressé par les instances de l Empereur, & de son Envoyé Gomero, à donner son consentement à cette abdication de l'Empire;

pire, porté à ce refus par trois raisons. La premiére, qu'il ne trouvoit pas qu'il fût de son intérêt que le Roi Ferdinand qui avoit tant d'Etats Patrimoniaux en Allemagne, qu'en y comprenant la Hongrie, il ne faisoient guére moins de la moitié de ce grand Païs, parvint si tôt à l'Empire, parce qu'étant déja par sa propre puissance superieur en force à tout autre, il seroit plus fort que tous ensemble, lors qu'à ses propres Etats il auroit joint la puissance de l'Empire, dans un temps sur tout auquel l'Allemagne se trouvoit toute troublée, & divisée au dedans; de sorte qu'il jugeoit avantageux pour lui de temporiser, parce que Ferdinand n'étant que Roi des Romains seroit obligé à continuer de cultiver son amitié, au lieu que dés qu'il seroit devenu Empereur il ne le considéreroit plus comme Ami, mais simplement comme Sujet.

La seconde raison étoit prise de certains complimens & grimaces de gens de Cour, parce que Charles V. lui aïant toûjours donné de grandes marques d'affection, il se croïoit, disoit-il, obligé de lui témoigner de la gratitude, en faisant connoître au Public, qu'il ne pouvoit se résoudre à servir, par son suffrage, d'instrument pour dépoüiller du Sceptre Impérial un Empereur qui l'avoit si généreusement protégé, article sur lequel il insista beaucoup dans ses Conférences avec Gomero; jusqu'à protester que la seule pensée que Charles V. avoit d'abdiquer l'Empire, lui causoit une vive douleur. La troisiéme raison étoit, que Ferdinand étant, dans les choses de la

Deux autres raisons. 1557.

Religion, moins politique, & plus ſcrupuleux que Charles V. il étoit à craindre qu'aïant reçu le Sceptre Imperial, il ne ſe laiſſât facilement induire par la Cour de Rome, & par les autres Eccléſiaſtiques, à apporter quelque changement dans les affaires de Religion, avant qu'elles euſſent été réglées par quelque Concile; & peut-être, à appuïer le Roi Philippe ſon Neveu, & la Reine ſon Epouſe, dans l'établiſſement entier de la Catholicité. De ſorte qu'il étoit plus avantageux pour les Proteſtans d'avoir un Empereur foible, infirme, & par conſéquent fort éloigné de s'embarquer en des affaires embarraſſantes.

Il ſe réſout d'emploïer ſes bons offices pour Charles V.

En un mot, Auguſte ne voulut pas prêter facilement l'oreille à la réſolution priſe par Charles V. de quitter l'Empire; mais enfin il ſe laiſſa perſuader par la force des raiſons que lui allégua Gomero, qui l'obſédoit ſans ceſſe: de ſorte que non ſeulement il lui promit ſon ſuffrage, mais auſſi ſes bons offices auprés des autres Electeurs. Et en effet, il s'emploïa tout de bon dans cette occaſion; premiérement par lettres, & enſuite par des remontrances de vive voix, lors que le Collége Electoral s'aſſembla à Francfort pour cette affaire; c'eſt pourquoi Monſieur de *Vera* écrit dans ſon Hiſtoire, que *les Electeurs, lors qu'ils furent aſſemblez pour conſulter ſur ce qu'il falloit faire au ſujet de la réſolution priſe par l'Empereur Charles V. de renoncer à l'Empire, ne voulurent point d'abord écouter une propoſition de cette nature, ni conſentir en aucune façon que la Couronne Impériale fût ôtée à Charles V. ou donnée par lui-même à ſon Frére Ferdinand,*

*nand; déclarant hautement qu'ils ne permettroient jamais en aucune maniére que le Sceptre fût ôté, autrement que par la mort, à un Empereur qui l'avoit si dignement porté. Mais les offices de l'Electeur de Saxe, que Charles V. avoit tant sollicité, facilitérent fort l'accomplissement de ses desirs.*

Mais il est bon de considérer ici que l'Electeur Auguste en voulant rendre un service à l'Empereur, en rendit un autre encore plus grand à l'Empire, & je dirai comment tout à l'heure. Le Prince d'Orange étant arrivé en Allemagne avec la Couronne, & le Sceptre de l'Empire, & s'étant adressé à l'Electeur de Mayence, comme Président, & l'un des principaux Electeurs, celui-ci ordonna l'assemblée du Collége Electoral à Francfort, où il y eut une grande diversité de sentimens sur cette matiére, Auguste aïant déja gagné trois voix pour le consentement; & d'autre part deux Electeurs Ecclésiastiques, & particuliérement celui de Treves, s'étant mis à soûtenir, non-seulement le refus d'agréer l'abdication, mais de plus le droit du Pape, sans la permission duquel Charles V. ne pouvoit pas, disoient-ils, abandonner l'Empire, ni le Collége y donner son consentement, que le Pape n'y eût auparavant accordé le sien, par une Bulle Publique. Auguste fut extrémement indigné de ce raisonnement, aïant trop de zéle, & de bon sens, pour ne pas voir que par un sentiment de cette nature on faisoit manifestement une grande bréche à la gloire, & à la liberté de l'Empire; si bien qu'il fit là-dessus le discours qui suit.

Collége Electoral. 1557.

» Je

Discours de l'Electeur de Saxe.

„Je ne ne puis pas comprendre qu'il y aît „icy dans nôtre Collége des gens, qui, bien „qu'ils ſoient principaux Membres de l'Empire, dont ils ſont obligez de défendre les „droits, non ſeulement pour leur propre intérêt, mais auſſi par le ſerment qu'il ont „ſolemnellement prêté, ne laiſſent pas néanmoins d'apuïer les pretendues raiſons du „Pape, choſe dont la ſeule penſée me fait frémir. Ne croïez pas, Meſſieurs, que je parle ainſi parce que je ſuis Luthérien, & que „comme tel j'abhorre l'aurorité du Pape. A „Dieu ne plaiſe, que je me laiſſe gouverner à cette paſſion dans un lieu tel que celui „ci. Ce qui me fait parler, c'eſt uniquement „le ſerment que j'ai fait comme Electeur „lors que j'ai reçû l'Inveſtiture de cette Dignité, de ſoûtenir les droits, & la liberté „de l'Empire, qui ne mon honneur; ni ma „conſcience ne me permettent pas de voir „diminuer, & avilir. En quoi, de grace, „conſiſte l'affaire pour laquelle nous ſommes „aujourd'hui aſſemblez? C'eſt que l'Empereur Charles V. ne pouvant plus, à cauſe „de ſes grandes infirmitez; ſoûtenir le grand „poids de l'Empire, en a envoïé la ceſſion, „avec la Couronne, & le Sceptre au Roi „Ferdinand ſon Frere, auquel comme Roi „des Romains, elle appartient de droit, & „nous a écrit une trés-obligeante lettre de „juſtification, & d'excuſe. Il ne reſte donc „autre choſe à faire, il ne reſte, dis-je, autre choſe à faire, que de reconnoître Empereur Ferdinand, & cependant nous voulons, en un cas qui eſt ſans exemple, ſoû-

mettre




SEVILLA

„mettre à la Juridiction de Rome la liberté „de l'Empire? & il semble que nous aimions „mieux être esclave à Rome, que libres en „Allemagne, contre l'intention même de „l'Empereur, qui, quoi que trés-zélé pour la „Religion Catholique, néanmoins toûjours „en garde contre Rome, a mieux aimé avoit „le Pape prisonnier, que d'être prisonnier „du Prpe.

„De grace, l'Empereur Charles V. (c'est „une chose connue de tout le monde) n'a-t- „il pas été élû dans cette Ville par le Collé- „ge des Electeurs qui vivoient alors, en un „temps auquel le Pape Leon X. s'y oppo- „soit? Ne lui envoïa-t-on pas en Espagne l'E- „lection, avec toutes les Patentes, nécessai- „res, avant que le Pape en eût reçû aucune „nouvelle? Ne fut-il pas couronné solem- „nellement par le Collége à Aix la Chapelle, „bien que Leon déclarât ne vouloir pas confir- „mer cette Election, qui étoit, disoit-il, con- „traire aux Bulles, qui portoient, que les „Electeurs ne pouvoient pas créer Empereur „un Roi de Naples, tel qu'étoit Charles V. „Et cependant les Electeurs (qui avoient „assûrément pour la liberté de l'Empire, „plus de zéle que nous n'en avons en cette „rencontre) créérent Empereur ce Roi de „Naples, le couronnérent solemnellement à „Aix la Chapelle, & lui rendirent hommage „sur le Trône, sans se mettre en peine des „discours & des plaintes du Pape. A pré- „sent on prétend changer les loix, & on ne „veut pas recevoir sans la permission du Pa- „pe, la démission de cet Empire, qui fut

Confi-nuation, 1557.

„donné

„donné à Charles V. ſans l'approbation du „Pontife. Mais tout au contraire, nôtre „ſerment, nôtre intérêt, nôtre honneur, nô- „tre gloire nous engageroient à rejetter cet- „te démiſſion ſi elle avoit été approuvée par „le Pape; & à cauſe de cela même que celui- „ci ne la veut pas approuver, nous devons „la recevoir avec toutes les formalitez, „& ſur tout dans une ſituation d'affaires, „telle que celle où nous ſommes mainte- „nant.

Encore. „Tous nos Réſidens écrivent, & tous les „avis portent, qu'il y a juſtement un mois „que le Cardinal Charles *Caraffe* envoyé „Cardinal *à Latere* à Paris, par le Pape Paul „ſon Oncle, conclut une Ligue offenſive „entre le Roi Henri II. & le dit Pontife, „pour porter la guerre dans le Roïaume de „Naples & autres lieux appartenans au Roi „Philippe; au préjudice de la Tréve conclue „il y a un an entre l'Empereur, l'Empire, „& le dit Henri; & comme elle avoit été „ſolemnellement jurée le Cardinal Légat don- „na à Henri II. par l'ordre du Pape, dans „l'Egliſe Catédrale de Paris, avec de grandes „ſolemnitez, l'abſolution de ce ſerment. „Le Pape nous a, peut-être, fait ſavoir „quelque choſe de l'abſolution du ſer- „ment d'une Tréve qui intéreſſe tant l'Em- „pire? Et quel plus grand affront pour „nous? Et cependant en même temps on „prétend mettre le Pape en poſſeſſion de „certains droits qu'il n'a pas, puis qu'il n'y „a point d'exemple qu'aucun Empereur ait „abdiqué l'Empire, & qu'il ne paroît pas

dans

„dans les Hiſtoires, & moins encore dans „nos Archives, que le Pape ſe ſoit mê„lé d'accorder la permiſſion d'y renon„cer; néanmoins, contre toute bonne ma„xime, comme ſi le ſeul nom de Rome fai„ſoit peur, nous prétendons donner au Pa„pe ce qui appartient à l'Empire. Je ne dou„te pas qu'il ne ſoit de ſon intérêt de de„mander ce qu'il demande, Rome étant un „abîme qui plus il engloutit, plus il voudroit „engloutir; mais je ne ſai pas ſi nous pouvons „en bonne conſcience, & avec honneur, „donner ce qui appartient à l'Empire.

„Si c'eſt à nous qu'appartient abſolument „le droit d'élire l'Empereur, ou le Roi des „Romains, comme nous en avons cent & „cent exemples, pourquoi ne ferons nous „pas auſſi en droit d'agréer la ceſſion qu'un „Empereur par nous élû, fera en faveur du „Roi des Romains, que nous avons auſ„ſi élû? Et ſi ce droit nous appartient, pour„quoi donner nôtre autorité au Pape? S'il y „avoit des exemples que les Papes euſſent „eû autrefois ce pouvoir, il ſeroit même de „nôtre devoir de ſecouer un Joug ſi p. ſant, „mais puis qu'il n'y en a pas, pourquoi vouloir „nous rendre nous-mêmes eſclaves de gaïeté „de cœur? Il n'y a pas encore 200 ans qu'on a „vû un Pape mettre dans la Place publique de „Veniſe, le pied ſur le cou d'un de nos Empe„reurs; dequoi l'on voit par tout, à la gran„de honte de l'Empire, des repréſentations, „outre que les Hiſtoires en font amplement „mention. La Cour de Rome n'eſt jamais „endormie quand il s'agit d'avancer ſes in-

térêts

„ térêts ; & il n'eſt pas néceſſaire de la prier „ beaucoup pour lui faire embraſſer les oc„ caſions de déterrer de vieilles prétentions, „ & même d'en forger, il ne faut que lui en „ donner long comme le doigt, pour l'obli„ ger à en prendre long comme le bras, pour „ me ſervir de cette façon de parler vulgaire. „ Et ſi l'Empereur Charles V. ne l'eût tenue „ en bride avec autant de zéle, que de pru„ dence, Elle avoit ſi bien commencé à s'é„ lever par deſſus l'Empire, que la liberté „ d'Allemagne ne ſeroit plus à préſent qu'un „ ſimple tître, & un vain nom. Les Hiſtoi„ res du monde ſont toutes pleines, je ne „ puis m'empêcher de le repéter, de l'action „ pleine d'arrogance d'Alexandre III. qui mit „ le pied ſur le cou de l'Empereur Federic. „ Quelle belle gloire pour l'Empire? Et „ préſentement Paul IV. veut le mettre ſur la „ tête de Ferdinand, & du Collége.

„ Que le Pape ſoit reſpecté, & reconnu par „ Meſſieurs les Catholiques, dans les choſes „ qui regardent l'autorité ſpirituelle, à la bon„ ne heure, je n'ai rien à dire à cela; qu'on „ lui conſerve, & augmente une telle autori„ té, il y va de ſon intérêt de le faire; mais „ que nous nous dépoüillions de certains droits „ temporels, qui ne doivent en aucune façon „ dépendre du Spirituel; c'eſt ce que nous ne „ pouvons, ce me ſemble, faire, ſans nous faire „ tort à nous-mêmes. Nos Hiſtoires nous four„ niſſent des exemples lamentables de la ma„ niére dont pluſieurs de nos Empereurs ont „ été traitez par les Papes, pour ne rien di„ re de tant d'autres Potentats, & Princes.

„ Les


PHILIPPE II. FILS
de Charles V.

»Les Papes font des Bulles telles qu'il leur »plaît, & celle qui aura été une fois faite »par un de ces bons Pontifes, ne manquera »pas de servir d'exemple à l'autre. Nous »sommes sur nos pieds, tenons-nous bien »fermes de peur de tomber. Il semble que »le Pape Paul IV. n'ait d'autre but dans cet- »te prétention qu'il a, que de faire du cha- »grin au Roi Philippe, avec lequel il entre »présentement en guerre, en empêchant »que la volonté de son Peru ne soit exécu- »tée, mais je me persuade aisément qu'il agit »par quelqu'autre principe plus caché, & en »effet si nous ne voulons pas recevoir cette »cession de l'Empereur, par laquelle il trans- »porte la Couronne Impériale à son Frere, »qui empêchera un autre Pontife de pré- »tendre être en droit dans les occasions de »ne pas permettre que nous fassions l'élec- »tion d'un tel pour Roi des Romains, ou »pour Empereur, mais d'un tel. Le mal s'aug- »mente de plus en plus, lors qu'on néglige »de le déraciner de bonne heure.

Grande dispute dans le College des Electeurs.

Les trois Electeurs Protestans, desque's Auguste étoit le principal Chef, pour ce qui regardoit les choses de la Religion, & particuliérement dans la défense de ce point, étoient déja tombez d'accord de tenir fermes dans la résolution d'exclure le Pape de cette prétention, que la cession de l'Empire faite par Charles V. à son Frere, ne pût pas être reçue par les Electeurs, qu'elle n'eût auparavant été approuvée par Sa Sainteté, & ûe presser de la faire agréer, sans en donner seulement avis au Pape. Sentiment auquel celui

celui de l'Electeur de Cologne sembloit s'accommoder; en sorte qu'on étoit déja sur le point de confirmer à la pluralité des voix la cession de Charles V. lors que Ferdinand Roi des Romains, déclara avec de grandes protestations, sans en considérer les conséquences, que quant à lui il étoit bien résolu de ne point accepter la Couronne, & le Sceptre, que l'Empereur son Frere lui avoit envoïez par le Prince d'Orange, s'il ne voïoit premiérement le consentement du Pape, par une Bulle expresse; déclaration qui fit prendre à l'affaire une toute autre face, parce que les Electeurs Ecclésiastiques jugérent que leur sacré Caractére les obligeoit à ne pas s'éloigner du sentiment, & de la protestation du Roi des Romains, & comme les Electeurs Protestans de leur côté ne voulurent pas non plus se relâcher, cela causa de si grandes contestations dans le Collége des Electeurs, qu'ils se séparérent, & se rassemblérent jusqu'à deux fois, sans pouvoir rien résoudre sur cette matiére.

Expédient. Enfin, on trouva le moïen de les contenter tous. Les Protestans furent satisfaits par la résolution qui fut prise, que la cession seroit reçûe, & approuvée; qu'en même temps le Prince d'Orange seroit introduit dans le Collége avec les autres; qu'en présence de tous les Electeurs il remettroit entre les mains de Ferdinand les Marques de l'Empire, qui lui avoient été envoïées par son Frere, qu'aprés les avoir reçues, il commenceroit à faire sur l'heure, les fonctions de la Dignité Impériale, & continueroit ensuite, de la même maniére


DONNA CATHERINE
CARACCIOLA
Princesse de Bisignano

niére que l'Empereur Charles V. les faisoit, & qu'on ne lui donneroit pas d'autre qualité que celle d'Empereur. Voilà les Electeurs Protestans contens. Les Catholiques le furent aussi, parce qu'il fut arrêté que le nouvel Empereur envoïeroit au Pape une solemnelle Ambassade d'obédience, pour lui demander en même temps la confirmation de la cession de l'Empire, faite en sa faveur par Charles V. son Frere; de sorte que le Pape en prit occasion de dire, *les Electeurs m'envoient l'orange, aprés avoir mangé le chapon.* Véritablement le bon Pontife n'avoit pas tout le tort, d'avoir un peu de chagrin de voir tourner les choses tout au rebours de la coutume de la Cour de Rome, qui depuis sept ou huit siécles a fait profession de s'emparer du chapon, aussi bien que de l'orange, pour satisfaire son insatiable avidité

Etonnement que cause la retraite de Charles V. 1557.

Deux choses donnérent en ces temps-là un grand sujet d'étonnement à tout le monde. La premiére, celle que je viens de rapporter avec toutes ses circonstances, savoir, la retraite d'un si grand Empereur, & si puissant Monarque dans un Desert, sans se reserver un seul pouce de Terre pour son sépulcre, puis que les Cellules où il se retira, quoi qu'il les eût fait bâtir, appartenoient néanmoins au Monastére, qui étoit Seigneur du fond. Pendant deux ans on ne s'entretint d'autre chose dans l'Europe, parmi toute sorte de gens, & dans toutes les Compagnies. Les Personnes pieuses, & devotes, & entr'autres les gens d'Eglise, exaltoient l'action de ce Prince, comme la plus sainte qu'on pût s'imaginer,

maginer, & qui ne pouvoit venir que d'une inſpiration Divine. Tout au contraire ceux qui aimoient le monde, la traitoient de folie. *Soliman (ſi l'on en croit Dominichi)* apprenant que l'Empereur Charles V. avoit abdiqué tous ſes Roïaumes, & ſes Etats, & s'étoit retiré dans une Solitude de Moines, prononça là-deſſus cette ſentence, fort cenſée, à mon avis, *Si l'Empereur Charles V. a fait une action de fou, il n'y aura aucun ſage dans le monde qui le veuille ſuivre; & ſi de ſage, il ne ſera pas imité par les fous.*

Le Pape Guerrier. 1557.

Le Pere *Caſtilla*, dans ſon Livre intitulé *Los Grandes que dexan el Mundo, ſe hazen en la perfetion mas illuſtres*, rapporte pluſieurs exemples, & entr'autres un de Soliman, qui aïant entendu cette grande réſolution de Charles V. & qu'il vivoit trés content dans un Monaſtére & dans un Déſert, où il étoit entiérement retiré du monde, eut la curioſité de faire paſſer en Eſpagne un certain Abraham *Solingo*, Juif, qui parloit trés-bien Eſpagnol, non ſeulement pour entendre quel jugement le Public faiſoit de cette réſolution, mais auſſi pour tâcher de voir Charles V. dans ſa Solitude, & en prendre un modele; à quoi ce Religieux ajoûte, que le Juif aïant un jour rencontré l'Empereur à cheval, il vit briller ſur ſon viſage des raïons ſi éclatans & ſi angeliques, que s'étant à l'inſtant mis à genoux, il déclara qu'il étoit tout éblouï; & avoüa, pouſſé par une ſainte inſpiration, qui il étoit, & ce qu'il étoit venu faire; aprés quoi il reçut le batême de la main du Prieur, Charles V. lui-même lui ſervant de Parrain.

Mais

Par. IV. Pag. 286.





Mais, pour dire les choſes comme je les penſe, j'ai peur qu'il n'y ait dans cette hiſtoriette quelque choſe qui ne ſoit pas tout-à-fait conforme à la vérité. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il n'y eut ni Prince, ni Noble dans l'Europe qui ne cherchât avec empreſſement les moïens de voir un ſi grand Homme dans un tel Deſert, & qui n'y aſpirât avec ardeur.

L'autre merveille, qui véritablement fit dreſſer les cheveux à la tête, tant aux Sages, qu'aux Fous, dans tout le monde, fut de voir un Pape âgé de 80. ans, c'eſt-à-dire un pié ſur le bord de la foſſe, & l'autre dedans, avec l'épée au côté, & réſolu non-ſeulement de faire la guerre au Roi Catholique, comme il fit en effet, mais d'aller lui-même en perſonne, par une curioſité fort extraordinaire, voir paſſer à la montre ſes Soldats, viſiter les Armes dans l'Arſenal, & mettre ordre aux autres préparatifs, juſqu'à vouloir que ſes Généraux, & ſes Capitaines tinſſent en ſa préſence Conſeil de guerre, ſur la maniére dont on devoit attaquer le Roi Philippe; ſi on commenceroit par le Duché de Milan, ou par le Roïaume de Naples; & même ſans conſidérer l'incertitude des événemens, il ne put s'empêcher de dire dans un Conſeil: *Qu'on attaque ces deux lieux à la fois, ſi vous le jugez à propos, Meſſieurs, afin d'expédier plus vîte les affaires.* Quel effet la paſſion ne produit-elle pas dans l'ame des Vieillards, qui s'oublient eux-mêmes pour la ſatisfaire. Pour moi je ſuppoſe que ce Pontife décrépit & foible, eut l'eſprit tellement troublé

troublé par ses Neveux, qui ne cessoient de l'animer, qu'ils lui firent oublier, qu'il étoit revéré comme le Pere universel, comme Vicaire de J. Christ, & comme Conducteur des Ames au salut, & que vouloir faire la guerre à un Roi Catholique, n'étoit pas le moïen de soûtenir dignement tous ces grands Tîtres. Mais si les Neveux de ce Pape le firent tomber en de si grandes fautes, ils en firent une rude pénitence, & les expiérent bien sous le Pontificat de son Successeur qui les fit étrangler.

Continuation. Il est certain qu'on n'avoit jamais vû une guerre plus déraisonnable que celle-là en toutes ses circonstances, puis qu'elle n'avoit d'autre cause que le ressentiment du Pape, qui vouloit se venger du peu d'affection que l'Empereur avoit fait paroître pour lui, pendant qu'il étoit Cardinal; & ne pouvant prendre vengeance du Pere qui étoit dans un Desert, il voulut la poursuivre sur le Fils, qui étoit sur le Trône. Soliman, dont j'ai déja parlé, Prince prudent, & rusé, pour le malheur des Chrêtiens, & qui tenoit des Espions par tout, pour être informé de tout, aïant entendu qu'un Pape de 80. ans faisoit la guerre à un Roi de 27. & que celui-ci avoit plus de Villes, & de Villages (ce qui étoit trés-véritable en y comprenant les Indes) que l'autre n'avoit de Sujets, il se prit à s'écrier, *Je te remercie, grand Dieu, de ce que tu m'as fait naître Turc, puis que dans nôtre Religion on ne voit point des folies de cette nature.* Je ne sçai pas s'il est bien vrai que Soliman ait dit ces paroles, ce qu'il y a de certain est qu'il ne

manquoit

manquoit pas d'esprit, & qu'il avoit assez de bon sens pour cela.

Ce qu'il y a encore de constant, c'est que bien que la guerre ne durât que peu de mois entre ces deux Monarques, les Partisans de l'un & de l'autre ne laissérent pas de répandre, chacun de leur côté, une grande quantité de Satires, & de Pasquinades extrémement piquantes; & les François ne manquérent pas de faire la leur aussitôt que la paix fut faite entre le Pape & le Roi Philippe. Véritablement l'action du Pontife fut un peu scandaleuse; il fit solliciter avec les plus grandes instances du monde, par le Cardinal Charles son Neveu, Henri II. Roi de France, de rompre la Tréve, qu'il avoit tout fraîchement faite avec l'Empereur Charles V. jusqu'à lui donner (c'est ainsi qu'on l'a dit) une absolution solemnelle de son serment; & ensuite lui-même rompit au bout de six mois la Ligue qu'il avoit faite avec Henri II. laissa ce Prince exposé au ressentiment, & aux armes de Philippe, & puis pour toute satisfaction, il obligea un Reverend Pere Confesseur plus âgé que lui de quatre ans, de l'absoudre du serment par lequel il s'étoit lié avec Henri II. & afin que l'édification fût plus grande, il voulut que le même Confesseur donnât aussi l'absolution à son Neveu qui avoit juré pour lui. De sorte que quelqu'un aïant feint que Henri II. en avoit porté ses plaintes à Pasquin, ce Prince en avoit reçu cette réponse, *Si Vôtre Majesté m'eût demandé mon conseil de bonne heure, je lui eusse dit, que celui qui se mêle avec des Prêtres, ne peut jamais en*

Le Pape Paul IV. censuré, 1557.

*sortir que demi écorné, & tout galeux.*

Eloge de Paul IV.

On ne peut pas nier, cela est certain, que la conduite de ce Pape, tant en ce qui regarde les mœurs & la vie, qu'en ce qui concerne les fonctions du Gouvernement, n'ait été d'une trés-grande édification à l'Eglise, & aux Princes, soit pour les services qu'il a rendus, soit pour sa maniére de commander; en sorte qu'on peut dire que ce fut son mérite qui l'éleva sur le Saint Siége, les Cardinaux aïant eû égard aux grands, & signalez services qu'il avoit rendus à l'Eglise, & à la Chrêtienté, sous les Pontificats de Jules II. de Leon X. d'Adrien VI. de Clement VII. de Paul III. & de Jules III. quoi qu'il n'eût jamais été agréable à Charles V. bien que Napolitain, & son Sujet par conséquent; car il ne se trouve aucun Ecrivain qui fasse le moins du monde mention que cet Empereur se soit servi de lui en aucune chose, quoi qu'il fût plus capable qu'aucun autre Prélat de toute sorte de négotiations, tant pour son grand sçavoir, qu'à cause de son extréme application aux affaires, & de son expérience consommée. Il est certain que s'il eût été moins âgé, plus desintereßé, & moins susceptible des impreßions que ses Neveux lui vouloient donner, lors qu'il parvint à la Papaûté, il auroit laißé un tout autre nom aprés sa mort.

Les Caraffes font répandre des Satires. 1557.

Comme d'ordinaire ceux qui régnent, & sur tout à la Cour de Rome, où il y a tant de moïens, tant sacrez, que profanes, pour recompenser les Espions, & les Partisans, ne manquent pas de gens qui vont leur offrir leur

leur langue, & leur plume, pour soûtenir à tort & à travers la passion effrenée de ceux qui ont le pouvoir en main, cela se vit à l'égard des *Caraffes*, qui remplirent Rome de Satires contre toute la Maison d'Autriche, & particuliérement contre la Personne de Charles V. sur lequel tomboit toute leur vengeance, comme il a été dit ci-devant; à cause, entr'autres raisons, que cet Empereur connoissant bien la mauvaise disposition du Cardinal Caraffe envers lui, avoit donné ordre, aprés la mort de Marcel II. aux Cardinaux de sa faction, & à son Ambassadeur, de faire les derniers efforts, pour exclure Caraffe; de sorte que les Neveux de celui-ci ne pouvoient qu'avoir une extréme aversion pour un Prince qui avoit tâché de leur ôter de la bouche un si friand morceau que celui de la Papauté. Sur quoi il ne sera pas, ce me semble, hors de propos, de dire ce que je jugerai le plus convenable.

*Charles V.* qui de 42. Cardinaux, qui étoient dans le Conclave en avoit vingt à sa dévotion, qui étoient ou ses propres Sujets, ou de Toscane, ou de Genes, se croïoit assez fort non seulement pour faire donner l'exclusion à Caraffe, mais aussi pour faire créer un autre Pape à son gré, de sorte qu'il ne demeura pas peu étonné (selon le rapport de plusieurs Auteurs, lors qu'il apprit la création de celui qu'il avoit seul exclus; & bien qu'il cachât au Public, avec sa modération ordinaire le juste sujet de chagrin qu'il avoit à cet égard, il ne put néanmoins s'empêcher de faire connoître son déplaisir à son Favori Observation.

Granvelle Evêque d'Arras, auquel il confioit ce qu'il avoit de plus ſecret. En un mot, cet événement fit croire à cet Empereur que ſon credit & ſon autorité commençoient à déchoir, & qu'on n'avoit plus tant d'égard pour ſes ordres; & cette mortification, jointe à diverſes autres, l'obligea à ſonger tout de bon à ſa retraite, & à la hâter plus que jamais. Il ne laiſſa pourtant pas d'en écrire à ſes Cardinaux, & à ſon Ambaſſadeur des lettres de plaintes; mais il lui fut répondu, que les Cardinaux Farneſe, & Ferrare, qui étoient les plus accréditez, avoient entrepris avec tant de chaleur l'exaltation de Caraffe, qu'ils s'étoient vûs obligez de ſe déſiſter de leur réſolution à l'exclure, non pas en donnant la Papauté, mais en la mettant en dépôt en la perſonne d'un Vieillard de 80. ans extrémement décrépit, & qui étoit ſur le bord de ſa foſſe. Il eſt certain que cette conſidération, jointe à l'extrême averſion que le Peuple Romain avoit pour Caraffe, à cauſe que c'étoit lui qui avoit inventé l'uſage de l'Inquiſition, ſollicité Paul III. à l'établir, & été créé le premier Inquiſiteur Général; il eſt, dis-je, conſtant que ces raiſons contribuérent beaucoup à appaiſer l'Empereur, & à lui mettre l'eſprit en repos.

Les Calomnies doivent être mépriſées. 1557.

Rien ne déplut tant aux Partiſans de cet Empereur, & ſur tout aux Cardinaux, & aux Prélats, que de voir que non ſeulement les gens du Pape, mais le Pape même étoit bien aiſe de voir courir des Satires contre un ſi grand Empereur, & même des plus malignes, indignes d'une Cour ſpirituelle,

comme

comme celle de Rome. La penſée des Partiſans des Caraffes fut de le décréditer par ce moïen, & de le perdre de reputation dans l'eſprit du Public, peut-être, parce qu'ils ſavoient que Charles V. n'avoit pas aſſez de conſtance pour mépriſer les calomnies, ce qui eſt le vrai & l'unique moïen de les confondre, & de les détruire; au lieu que les vouloir reprimer ne ſert qu'à les rendre plus malignes & plus pernicieuſes, de ſorte que les Princes ne ſauroient uſer de trop de circonſpection à cet égard. La crainte de la médiſance cauſe ſouvent du bien à celui qui la craint, parce qu'elle l'empêche de faire du mal, de peur d'être montré au doigt, & d'être expoſé aux traits des méchantes langues; & malheur à l'honneur des hommes, ſi leurs femmes n'étoient retenues par cette conſidération.

Pourquoi Charles V. & François I. ont aimé les gens de lettres.

Il y avoit fort long-temps qu'on n'avoit vû deux Princes qui aimaſſent & protégeaſſent plus les gens de lettres, & en leur conſidération les lettres, que Charles V. & François I. Pour moi, je ne puis pas trouver que cette noble inclination ait été naturelle à ces deux Princes, car, comme on peut le receüillir des Hiſtoires, ils ne nacquirent pas ni l'un, ni l'autre, avec ce penchant, & ces ſentimens généreux, mais ils y furent tous deux excitez dans la plus grande ardeur de leurs actions guerriéres; d'où l'on peut tirer deux conſéquences. La premiére, que l'ambition en fut le principe (paſſion naturelle à tous les hommes, & ſur tout aux Ames grandes & Héroïques) parce que ſe connoiſſant capables d'ex-

ploits illustres & glorieux, & étant déja en chemin d'en faire, ils tâchoient de cette maniére de disposer les moïens de les immortaliser en les transmettant à la Postérité, & de les faire admirer à ceux de leur temps, ce qui ne pouvoit être fait par ceux qui laissoient leur vie dans le champ de bataille, mais par ceux des gens de lettres qui par leur étude se rendoient capables d'écrire. Outre cela, les Princes se connoissant sujets à devenir, sinon par inclination, au moins par la conjoncture & la necessité des affaires, perfides, infidelles, parjures (& François I. plus qu'aucun autre, & par conséquent plus amateur des gens de Lettres) ambitieux, inconstans, injustes, usurpateurs, tirans de leurs Sujets, sans parler de divers autres vices, peut-être encore plus detestables; ils ont bien besoin d'avoir à leur dévotion des Sujets capables ou de colorer, & dorer leurs actions, ou de leur rogner les aîles, pour les empêcher de voler trop haut. Et qui sont, je vous prie, ces Sujets? Les Ecrivains. Faut-il donc s'étonner de ce que ces deux Monarques, lors même qu'ils dégaînoient le plus vigoureusement l'épée, & jonchoient les champs de bataille de morts avec un courage intrépide, répandoient à pleines mains leurs libéralités sur leurs Ecrivains, bien sûrs de trouver dans leur Cabinet le vrai moïen de parvenir, malgré la mort, à une glorieuse immortalité.

Ecrivains. Je ne doute pas que les Flateurs même de Charles V. & de François I. ne tombent d'accord de cela; & ceux là sur tout qui les ont connus pendant qu'ils étoient en vie, se rangeroient

rangeroient volontiers de mon ſentiment, ſi eux-mêmes vivoient encore. Mais qu'on faſſe de François I. tel jugement qu'on voudra, au moins Sangro écrit que Charles V. avoit accoûtume de dire, *Que les Prinœs, & particuliérement les plus grands & les plus guerriers, avoient abſolument beſoin des Ecrivains, tant pour cacher leurs défauts, que pour publier leurs vertus.* A ce compte les Ecrivains doivent être regardez ou comme des Flateurs, ou comme des Médiſans; & pour dire la vérité, la médiſance, & la flaterie ſont deux vices trés-capables de ſcandaliſer le Public; mais néanmoins ſi l'on conſidére le vice de l'adulation, on le trouvera beaucoup plus grand que l'autre, parce qu'il contribue extrémement à rendre l'ame baſſe, ſervile, vénale & mercénaire; ceux qui liſent les Ouvrages des Auteurs qui en ſon tachez, ne peuvent ſans que cela leur faſſe mal au cœur, voir égaler aux Capitaines les plus illuſtres & les plus glorieux de certains petits Soldats, qui n'ont qu'à peine tiré l'épée à la guerre; qualifier Heros, & Auguſtes, des gens qui n'ont que difficilement aſſez de mérite pour ſervir de laquais aux Auguſtes, & aux Heros; & honorer du tître de Perſonnages capables des grandes affaires, ceux qui ont mal réüſſi même dans les médiocres. Tout au contraire la Critique, la médiſance, & je dirai même la Satire, peuvent ſe parer des apparences de la vertu, par la raiſon que celui qui médit fait voir au moins qu'il eſt libre, courageux, intrépide. Outre cela la médiſance découvre ſouvent des vices qui détruiſent la vertu dans

l'homme, de forte que celle-ci se releve & s'établit fur les ruïnes de ceux-là.

Satires contre Charles V.

Charles V. & François I. fe font toûjours fait une rude guerre avec les épées, & les autres armes, mais on peut dire qu'ils n'ont pas moins fouvent emploïé les traits perçans des injures, des médifances, des calomnies, des Satires. Ce font là juftement les inftrumens, & les armes avec quoi les Caraffes commencérent leur guerre contre Charles V. foit que cela fe fît direċtement par leurs ordres, ou que leurs Partifans s'en avifaffent d'eux-mêmes, pour s'infinuer plus facilement dans leurs bonnes graces. De quelque maniére que ce foit, il eft certain que pour décrier exceffivement l'Empereur, ils répandirent toutes fortes de Satires contre fa Perfonne, fans garder aucune mefure. Ils en firent entr'autres courir deux extrémement malignes, l'une en Latin, & l'autre en Italien. La premiére étoit intitulée *Stultitia Caroli V.* mais cependant elle tournoit plûtôt à fa gloire, qu'à fon deshonneur, parce que dans tout le cours de cette Compofition, où il n'y avoit pas peu de lecture, on ne trouvoit pas une once de ce bon fens, & de ce fel, qu'on demande dans des Ouvrages de ce genre; de forte qu'elle ne fut attribuée à aucun Auteur Italien, parce que ceux de cette Nation étant bons Difciples de Pafquin, & de Marforio, ils ne feroient pas affûrément tombez, en de femblables matiéres, dans les plus grandes pauvretez du monde, & des fottifes fi fades, & fi infipides, qu'elles n'étoient propres qu'à caufer un extréme dégoût.

L'au-

L'autre écrite en Italien, avoit un Tître peu grave, pour n'en rien dire de pis. Voici quel il étoit: *Le Gagate di Carlo V. nel ſuo Imperio.* Mais bien que le Tître fût tout-à-fait indigne, on peut dire néanmoins que l'Auteur y raiſonnoit avec plus de bon ſens, & de fondement, puis que cette Satire n'avoit rien qui tînt de l'invective, que quelques expreſſions trop piquantes, & du reſte elle étoit toute tirée de l'hiſtoire. On peut pardonner à la Satire (au moins ſelon mon ſentiment) lors qu'elle mord avec de bonnes dents, mais quand on ſe mêle de mâcher avec une bouche édentée, qui tourne une demie heure le morceau tout autour, bien loin de flétrir par là la perſonne qu'on veut blâmer, on ne fait que donner un nouveau luſtre à ſon mérite, & augmenter ſa reputation, & ſa gloire.

Ouvrage Satirique contre Charles V. 1557.

Cette Piéce étoit diviſée en douze *Gagate*, levées de bouclier. La premiére étoit celle de l'expédition du Duc de Bourbon en Provence, qui lui fut fort préjudiciable à cauſe des grandes dépenſes qui y furent faites, & du malheureux ſuccez qu'elle eut, pour avoir été mal conduite; & entrepriſe par le Duc de Bourbon, pouſſé par ſa paſſion, plûtôt que par aucune ſolide raiſon, en ſorte que l'Empereur Charles V. qui ſe trouvoit alors en Eſpagne, n'y eut part qu'indirectement, ſes Capitaines, Partiſans de Bourbon, lui aïant repréſenté les choſes ſi faciles, que ç'auroit été pécher contre toutes les bonnes régles de la guerre, que de n'y pas donner les mains. La *ſeconde*, celle de ſa guerre en Hongrie contre Soliman, pour

Deux de ſes actions condamnées.

laquelle il ramassa tant de forces, assembla tant de Capitaines, épuisa l'Europe de presque tous ses trésors, dépoüilla les Eglises, & les Ecclésiastiques de la plus grande partie de leurs biens, suça la substance de ses Peuples, appauvrit la Chambre Apostolique; & en un mot, se fit voir à la tête d'une des plus nombreuses, & plus florissantes Armées du monde; & au bout de tout cela s'en retourna sans tirer l'épée, se contentant d'avoir mis en usage ce Proverbe plus blâmé que loué, *qu'il faut faire pont d'or à l'ennemi qui fuit.*

Troisiéme. La *Troisiéme* consistoit dans ce Discours fait à Rome en plein Consistoire, en présence du Pape, des Cardinaux, des principaux Prélats de la Cour, des Barons les plus considérables de Rome, & de tous les Envoïez, & Ambassadeurs, & entr'autres ceux du Roi de France, contre lequel le discours fut fait, en termes véritablement indignes de la bouche d'un si grand Empereur, & capables d'obscurcir sa gloire; aussi obligea-t-il les Ambassadeurs de François I. à lui perdre le respect, & à lui dire des paroles injurieuses, & qui fletrissoient sa réputation, sans en avoir jamais reçu la moindre réparation, de sorte qu'il est constant, selon le sentiment commun, & général, qu'il lui auroit été plus glorieux de dissimuler prudemment, que de parler ainsi.

Quatriéme. La *Quatriéme*, celle dont il est amplement parlé dans les Histoires de France, & qui est aussi honteuse à Charles V. que glorieuse à François I. je veux dire cette guerre qu'il entre-

entreprit, contre la France, & où il voulut commander l'armée lui-même en perſonne, aprés s'être tant de fois hautement vanté *de la vouloir une bonne fois finir avec le Roi François*; & cependant elle ne lui ſervit qu'à vuider ſes coffres par les grands préparatifs par Mer, & par Terre, qu'il fut obligé de faire, & qu'à recevoir le grand échec, & l'affront de voir toute ſon armée détruite par un petit nombre de Païſans, & d'avoir plus perdu encore que n'avoit fait Bourbon.

La *Cinquiéme*, ſon entrepriſe contre les Algériens, laquelle il voulut faire de ſa tête, renonçant pour cette fois à cette prudence avec laquelle il avoit accoûtumé de peſer toutes ſes actions; car contre les ſentimens de la plûpart de ſes Capitaines, & particuliérement du fameux *André Doria*, qui pour ſa grande expérience étoit communément appellé l'Oracle de ſon temps, pour ce qui concerne la Marine, & qui tâcha par les plus fortes remontrances de le détourner d'un deſſein ſi mal conçu, s'obſtina à vouloir une entrepriſe de cette nature, à quelque prix que ce fût, ſans conſidérer que la ſaiſon n'y étoit nullement propre, & qu'elle le menaçoit viſiblement des malheurs, & des pertes auſquelles il ſe vit expoſé; enſorte que cette entrepriſe ne lui ſervit qu'à voir périr devant ſes yeux une Armée Navale de 300. Vaiſſeaux; à faire perdre la vie à plus de 6000. perſonnes, & entr'autres à quantité de Capitaines & d'Officiers renommez; à enſevelir dans les abîmes de la Mer des richeſſes, & des tréſors immenſes, & à obſcurcir extrémement, par Cinquiéme.

un pur caprice, cette haute & éclatante gloire qu'il s'étoit acquise dans sa premiere expédition de Tunis. Il est vrai que la passion, le zéle, & l'ambition le persuadérent qu'il pouvoit réüssir.

Sixiéme. La *Sixiéme*, le Siége de Landreci. A la vérité la faute en doit être rejettée sur ses Capitaines, parce que presque tout le Conseil de guerre fut d'avis de le faire; mais comme toute la gloire des victoires, & des exploits héroïques, se donne toûjours au Prince, & au Chef, on doit aussi lui attribuer le deshonneur des mauvais succez; parce qu'aïant plus d'intérêt à y bien penser, il doit prendre toutes les précautions, & les mesures possibles, avant que de rien entreprendre. En un mot, Charles V. s'achemina à ce Siége à pas lents, mais avec une forte persuasion de se rendre en peu de temps maître de cette Place, sur les rapports qu'on lui avoit faits qu'elle étoit mal pourvûe; de sorte qu'au commencement, il négligea de l'attaquer vivement, comme par mépris: au lieu que s'il lui eût d'abord fait donner vigoureusement l'assaut, il l'auroit emportée, avant que le Roi de France eût pensé à la secourir; mais la lenteur de Charles V. lui donna le temps de venir au secours, & de le défier même au combat, qu'il ne jugea pas à propos d'accepter, quoi que plus fort, & accompagné d'un plus grand nombre d'excellens Capitaines; il tourna tout au contraire le dos, abandonna promptement le siége, & se retira.

Septiéme. La *Septiéme*, fut celle de sa fuite honteuse d'Inspruk, dont il est fait mention par les Au-

teurs

teurs mêmes Espagnols les plus passionnez, & particuliérement par *Sandoval*, & par *Ulloa*, qui voulant guérir la plaïe, ne font que la rendre plus cuisante, & plus sensible. A l'égard de ce qu'en disent les Auteurs François, ceux qui auront la curiosité de le savoir, pourront se satisfaire, en lisant là-dessus Monluc, de Thou, Duppleix, & Mezerai, qui se font un plaisir de parler souvent de cette fuite; & je prie les Lecteurs d'avoir la charité de ne pas lire la Vie de l'Electeur Maurice de Saxe, parce qu'ils concevroient une trop méchante opinion d'un si grand Empereur, sur une action de cette nature. Il est constant que Charles V. fit une grande faute de s'endormir sur la bonne foi de ses Ennemis, lors qu'il devoit le plus se tenir sur ses gardes; & ce n'en fut pas une moindre, aprés avoir reconnu qu'ils étoient puissans, & armez, de se retirer à Inspruk, pour être plus à couvert de leurs embûches, sans Gardes, ou au moins avec un fort petit nombre, sans penser à se mettre en état de defense, si ce n'est lors qu'il se vit les Ennemis à ses trousses, & contraint de prendre la fuite de nuit, presque sans épée, pour ne pas tomber entre les mains de Maurice, & lui ôter la gloire que François I. ne pût s'empêcher de donner à l'Empereur.

La *Huitiéme*, fut celle de la levée du Siége de Metz, dont les Histoires générales de France font la matiére du plus grand triomphe du monde, & parlent comme d'une chose qui doit immortaliser le nom du Roi François I. & faire à jamais célébrer la valeur de Huitiéme.

la

la Nation Françoise. Dans la Satire ci-dessus alléguée Charles V. est blâmé, pour ce qui est de cet article, en termes trés malins; particuliérement à l'égard de deux circonstances; la premiere, en ce que nonobstant les avis qu'il avoit reçus, que le Roi François I. avoit rendu cette Place imprenable, & qu'elle étoit gardée par les premiers Capitaines de France, & par la plus nombreuse, & la plus florissante Garnison qu'on eût jamais vûe; & qu'ainsi toute Armée qui auroit l'audace de s'en approcher pour l'assiéger, ne pouvoit manquer de périr devant; il voulut en tenter le siége, contre l'avis de ses plus confidens Ministres, & Officiers. La seconde circonstance fut, qu'aprés s'être entiérement reposé, sur la valeur de ses Capitaines, qui étoient les plus expérimentez de l'Europe, & avoir résolu de ne pas risquer son honneur, de peur de le perdre, comme il avoit fait à Landreci; enfin lors que ses Capitaines jugeoient qu'il n'y avoit plus aucune espérance de réüssir dans cette entreprise, il prit la résolution d'aller en personne commander à ce siége, en protestant à ses Officiers qu'il vouloit *prendre Metz, ou mourir devant Mets*, expressions plus dignes (au moins est-ce ainsi que l'écrit l'Auteur satirique) d'un Avanturier, qui joüe de son reste, que d'un Empereur aussi grand, & aussi triomphant. En un mot, on eût dit qu'il affectoit de détourner de dessus ses Capitaines & ses Généraux la honte d'avoir levé ce siége, pour la faire tomber toute entiére sur lui-même, & avoir une seconde fois l'affront de füir de devant Fran-
çois

çois I. qui venoit avec intention de lui présenter la bataille.

La *Neuviéme*, me paroît tout-à-fait maligne & mal fondée. On le blâme d'avoir commis une action basse, & indigne, en procurant avec tant de ruses, & de finesses, la conclusion du mariage de Philippe son Fils avec la Reine Marie d'Angleterre, avec des articles, si honteux & si desavantageux, qu'ils le livroient plûtôt aux Anglois comme un Esclave enchaîné, qu'ils ne l'établissoient leur Roi. Il n'y a pas de doute que les conditions du Traité de Mariage avec Marie, n'aïent été extrémement honteuses à Philippe; jusque-là qu'il se seroit, peut-être, trouvé de simples Gentis-hommes (les Anglois eux-mêmes le disoient par tout) qui aïant le cœur haut & fier, & les sentimens nobles & généreux, auroient eû bien de la peine à épouser Marie, à des conditions si dures, & si serviles. Mais ce n'est pas une chose nouvelle dans le monde, qu'on coupe un membre, pour en conserver un autre, & c'est une maxime loüable dans un Prince, de fermer un oeil, pour mieux ouvrir l'autre. Ce ne fut pas peu pour Charles V. d'avoir ôté à la France en des temps semblables, l'amitié de l'Angleterre, & de se l'être assûrée à lui-même d'une maniere inviolable; & ce fut encore beaucoup pour Lui d'avoir la gloire d'établir & de soûtenir la Religion Catholique dans ce Royaume.

Neuviéme.

La *Dixieme*, est celle d'avoir prêté l'oreille aux conseils de ceux qui lui représentérent comme une entreprise facile de surprendre

Dixiéme, onziéme, & douziéme.

Metz;

Metz, par des moïens aussi peu propres que ceux de se servir de Moines, & de faire un mêlange de Soldats, & de Religieux. Et en effet, il y avoit beaucoup de crédulité & d'imprudence à se persuader que dans une Ville où l'on prenoit ombrage de tout, qui étoit si bien munie, & où l'on usoit de toutes les précautions possibles, le secret fût fidellement gardé, ou que l'étant même, le dessein pût réüssir. La *onziéme*, son abdication de l'Empire, de tant d'Etats, & Roïaumes, & son renoncement au monde, pour aller en même temps se renfermer dans une solitude, jusqu'à se montrer dénaturé envers son propre Fils, & à ne vouloir plus en entendre seulement parler, si l'on en croit plusieurs Auteurs, dez le moment qu'il lui eut remis entre les mains la souveraineté & la puissance entiére, & absolue; bien que, outre les remontrances qui lui furent faites là-dessus, il fût lui-même trés-persuadé que dans les nouveautez de cette nature, & des changemens si soudains dans des Etats composez de tant de différens Gouvernemens, il étoit bien difficile qu'il n'arrivât des troubles, & des désordres, le plus expérimenté Pilote ne tenant plus le Gouvernail du grand Vaisseau d'une si puissante Monarchie. Enfin on ajoûtoit pour la douziéme levée de bouclier celle d'avoir pris la résolution de faire célébrer ses obséques, lors qu'il étoit encore plein de vie, sur un magnifique Tombeau, avec les mêmes Cérémonies, & Messes, que s'il eût été effectivement mort; comme nous le verrons bientôt.

Si

Si les Princes étoient infaillibles, il y auroit dans le monde autant de Divinitez que de Princes, & les Hommes s'addresseroient à eux, au lieu de recourir uniquement au Souverain Seigneur, qui peut tout. Si les Princes n'étoient pas sujets, comme les autres hommes, à toute sorte de miséres, d'infirmitez, de folies, de disgraces, d'injures, & d'inconstance des temps; de si grands Priviléges les enfleroient, & s'élevant au dessus de la condition humaine, ils voudroient passer pour des Anges; & une si grande distinction mettroit tout le reste du Genre-humain au désespoir; voïant les Princes si favorisez des graces de la Nature, & eux si mal partagez à cet égard, & regardez comme la honte, & l'opprobre même. Mais la Nature, dont la Providence est la Maîtresse, y a mis bon ordre; parce qu'en cela les Princes n'ont point d'avantage par dessus les autres hommes; puis qu'il n'y a point au monde de Prince grand, ou petit, qui ne soit exposé, comme les moindres du Vulgaire à toute sorte d'infirmitez, d'angoisses, de calamitez, de maladies, peste, goute, migraine, coliques, & autres douleurs aigues, & violentes, & quelquefois même à mourir mangez des pous, sans que toutes leurs grandeurs, & tous leurs trésors puissent les en garantir. Mais que dis-je? Ils sont sujets à commettre des irrégularitez, des indignitez, des bassesses, des infidélitez, & des folies.

Les Princes en quoi égaux aux autres. 1557.

Les autres hommes du commun se gouvernent d'ordinaire par un certain usage de la raison, que j'appellerai simplicité de la nature;

Quelle est leur sagesse.

re; s'ils réuſſiſſent en ce qu'ils entréprennent, à la bonne heure, s'ils ne réuſſiſſent pas, patience, la perte ne ſera que particuliére, & à peine s'en apperçoit-on dans le monde, à cauſe de la baſſeſſe de leur état. Mais il faut de néceſſité que le Prince ſoit ſage, parce que ſes fautes deviennent une ſource de larmes pour les Peuples, & qu'un ſeul de leurs caprices peut, en certaine circonſtance, faire répandre des torrens de ſang humain. Mais en quoi conſiſte leur ſageſſe? A pouvoir par la ſubtilité d'un eſprit bien né, & bien élevé prévoir les choſes futures, parce que la connoiſſance des préſentes peut ſe trouver naturellement en toute ſorte de Perſonnes. Ce ſentiment n'eſt pas tant le mien, que celui d'Ariſtote, qui décide dans ſes Livres de Politique, que le plus digne de gouverner les Peuples, eſt celui qui ſait le mieux prévoir l'avenir. Pour moi j'eſtime qu'un Prince qui peut prévoir l'avenir à coup ſûr, eſt, non-ſimplement un Ange, car les Anges ne connoiſſent l'avenir que par révélation, mais un Dieu. Et comment donc, de grace, comment les Princes ne manqueroient-ils pas en ce qu'ils font, s'ils n'ont rien de Divin, mais tout humain?

Comment ils peuvent ne pas manquer

Si toutes les actions des Princes étoient conduites ou par la Fortune, ou par leur volonté, & qu'ils fuſſent capables de pénétrer, & de prévoir ce qui doit arriver, bienheureux les Princes! parceque manquant faute de Fortune, on en donneroit le blâme à celle-ci, & voilà leur gloire, leur honneur, & leur réputation à couvert: & pour ce qui eſt

eſt de leur volonté, en la réglant ſur des événemens certains, ils ne pourroient jamais manquer. Mais les Princes ſont obligez dans leurs actions, & dans leurs entrepriſes, de faire une eſpéce de mêlange de la Fortune qui eſt inconſtante, & de leur volonté qui ne peut pas faire tout ce qu'elle veut, & qui s'accordent difficilement enſemble. Les Princes les plus ſages, les plus prudens, les plus exacts à mettre ordre au préſent, ne laiſſent pas de manquer, & de ſe tromper quelquefois, parce que la Providence en a autrement diſpoſé. Cependant qui eſt-ce qui accuſera la Providence, pour défendre le Prince? Perſonne. Dieu en garde, au contraire on accuſe le Prince faute de connoître la Providence.

Il eſt certain qu'il ne ſe peut pas révoquer en doute, pas même par la flatterie la plus extraordinaire, que dans les actions, les entrepriſes, & toute la Vie de Charles V. il n'y ait eû des irrégularitez, & de la mauvaiſe conduite, qui peuvent être critiquées ſans bleſſer la vérité. Mais auſſi d'un autre côté on ne ſauroit nier, que dans tout le cours de ſa vie, excepté quelque accident fortuit, il n'ait été un prodige de vertu, peut s'en faut que je ne diſe dans ſes fautes mêmes, pour avoir toûjours ſçu ou les ſoûtenir avec modération, ou y remédier par une ſage & prudente conduite. Et ſi l'on décend dans le détail des actions de ſa vie, on trouvera que pour une mauvaiſe, on en a vû éclater en lui cent bonnes; choſe bien rare dans les Princes. Je me perſuade donc, bien que le monde

Charles V. prodigieux.

de soit extrémement malin, & corrompu, qu'il ne pourra pas se trouver dans toute la terre un homme de bon jugement (à moins que ce ne fût quelque Démon incarné) qui ne vueille rendre cette justice à un si auguste Heros, & à un Monarque d'un si grand mérite, d'avouer que tout autre Monarque, tout autre Heros, tout autre grand Politique qui ait regné au monde, dans les siécles passez, avec le plus de reputation, & de crédit, bien loin de se conserver aussi glorieux pendant un si grand cours d'années, que nôtre Charles se maintint heureusement, auroit immancablement fait naufrage, & seroit allé échoüer contre divers éceüils, même dez les premiers commencemens de sa Monarchie, s'il eût eû à gouverner un Empire aussi vaste, avec tant de differens Etats, Royaumes, Nations, & intérêts non seulement d'Etat, mais aussi de Religion. Pour y bien reüssir il ne falloit pas moins que l'épée, le bon sens, & l'autorité de Charles V. dont la Vie ne sera jamais assez écrite aprés sa mort, puis que pendant toute sa vie il ne fit jamais aucune action qui ne fût admirée, & ne se porta jamais à aucune entreprise, que l'intérêt du bien public, & de la Chrêtienté n'y eût part.



# LA VIE DE L'EMPEREUR CHARLES V.

## PARTIE. IV. LIVRE IV.

Année 1558.

## SOMMAIRE Du IV. Livre de la IV. Partie.

*Discours sur le repentir qu'eut l'Empereur Charles V. de son abdication. Ses manieres de vivre dans la Solitude, avec plusieurs observations. Comment il traittoit ses Serviteurs. Combien il avoit de foi pour les suffrages en faveur des Ames du Purgatoire. Il fait célébrer les funérailles de la*

*Rein*

*Reine Eleonor sa sœur. Il consulte son Confesseur sur le dessein de faire célébrer ses obseques, de son vivant. Il est approuvé par l'Archevêque de Tolede. La résolution en est prise. Tombeau dressé dans la même Eglise du Monastére de Saint Just. Funérailles de quelle nature. Cérémonies que Charles V. fait à celui qui Officioit. Il se couche comme s'il eût été mort sur le Tombeau : On chante pour lui la Messe des Morts : peu aprés il devient fort infirme : il prédit sa mort ; & comment : les grands témoignages qu'il donne de sa pieté : sa mort : erreur sur cela du Cardinal Pallavicin : ce qu'en a écrit le Pere Regola son Confesseur. Grand concours de Peuple pour voir le Corps. Prodiges à sa mort. Eloge de Charles V. Cinq Potentats opposez à Charles V. Charles V. plus glorieux par ses actions que tout autre Empereur des Siécles passez. Combien il fut charitable & aumônier. Sa conduite lors qu'il étoit en Campagne, dans les Armées ; sa retenue dans le manger, & dans le boire : son penchant à la galanterie quel ; sa maniere de prier Dieu : son affabilité ; sa patience dans les audiences ; estime qu'il faisoit des gens de Lettres & des Marchands : son discours considerable sur cela : ses sentences notables : sa taille, & son tempérament : sa grandeur d'ame : combien il estima & favorisa Titien fameux Peintre : ses Portraits faits par*

*par celui-ci, & comment recompensez. Sonnet sur un Portrait de Charles V. Titien appellé à la Cour. Erreur de quelques Auteurs. Le Roi Philippe reçoit la nouvelle de la mort de l'Empereur son Pere. Grand nombre de Mausolées, & d'obseques faites dans l'Europe à Charles V. celles que le Roi Philippe fit célébrer à Bruxelles, avec plusieurs particularitez; funerailles merveilleuses à Naples décrites. Sonnet de Dolce. Diverses particularitez; mort, & Téstament de* Bone *Sforce Reine de Pologne. Soliman se dispose à faire la guerre en Italie : il envoye son Armée, & dommages qu'elle y cause. Chrêtiens Renégats, & observations. Armes de Charles V. avec les Colomnes d'Hercules qui y sont ajoûtées : Sa Décendance jusqu'à présent.*

Discours sur le repentir de Charles V. 1558.

NOus voici enfin parvenus à la fin de la Vie de nôtre Empereur Charles V. & de son Histoire. Pour dire la vérité, certains Auteurs se sont amusez à écrire bien des bagatelles, soit pour avoir plus de matiere pour leurs Compositions, soit par passion, & par caprice, sur le repentir de Charles V. d'avoir abdiqué l'Empire & tous ses Etats; & ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils en rapportent des circonstances qui semblent obliger les Lecteurs à les croire. Ils écrivent donc que cet Empereur se répentit d'avoir cédé les Païs-Bas à son Fils, le jour même de la cession 18. Octobre 1555. Voici sur quoi ils fondent ce repentir,

pentir, & d'où ils l'inférent; Charles V. s'étant, disent ils, retiré dans sa Chambre aprés cette cession, & le bois qui étoit au feu s'étant dérangé, & tombé de côté, & d'autre; il cria à haute voix, *Qui est là? Qu'on vienne accommoder ce feu.* Mais il ne se trouva personne, tous ses gens étant courus dans la grande Sale, pour voir la cérémonie des Grands Seigneurs qui faisoient leur cour, & leurs complimens de félicitation au Roi Philippe assis sur le Trône; de sorte que Charles V. fut contraint de se lever, & d'accommoder lui-même le feu en disant, *Tous m'abbandonnent, peut-être, pour me donner trop tôt sujet de me repentir.* Mais si l'Empereur étoit alors seul, qui est-ce qui a pû rapporter ces paroles à l'Auteur qui les a le premier écrites? L'autre chose ridicule est celle-ci, que Don *Barthelemi Mirande* étant allé rendre visite à l'Empereur, justement un an aprés sa premiere cession, & l'aïant complimenté en ces termes, *Il y a aujourd'hui précisement un an accompli que Vôtre Majesté Impériale commença à abandonner le monde, pour pouvoir s'appliquer tout entier, & en repos, au service de Dieu.* Charles V. lui fit, à ce qu'on prétend, cette réponse, *Il y a aujourd'hui précisement un an accompli que je m'en suis repenti*; faisant, peut-être, allusion à ce qu'il avoit dit en raccommodant le feu à Bruxelles. Mais comme je ne puis me résoudre à croire que de telles paroles soïent sorties de la bouche d'un Empereur si prudent & si sage, je ne trouve pas aussi à propos de faire sur cela aucune réfléxion.

Autant que j'ai pû recüeillir la vérité d'une infinité d'Auteurs que j'ai conférez, je trouve que durant toute la premiere année de sa retraite, savoir, depuis le 24. de Février 1557. qui fut celle en laquelle Charles V. entra dans la solitude de ce Monastere où il se retira, jusqu'au 24. du même Mois de l'année 1558. il prit plaisir à recevoir quelques visites, mais rarement, & à aller se promener à Cheval, par les Bocages les plus voisins du Monastére, ou le matin de fort bonne heure, ou le soir assez tard, suivi seulement de deux Serviteurs. Outre cela il étoit aussi bien aise de recevoir quelques Lettres, particuliérement du Roi Philippe son Fils, du Roi Ferdinand son Frere (car il ne fut pas reconnu Empereur durant la plus grande partie de cette année) & des deux Reines ses sœurs, & d'y répondre en peu de mots. Les seules personnes qui lui faisoient quelquefois une espéce de cour, étoient le peu d'Officiers qu'il tenoit à Serrandiglia, entre lesquels il y avoit quatre Gentis-hommes qu'il retenoit de temps en temps à dîner avec lui; aïant accoûtumé de leur dire, *Mes enfans restez avec moi, pour faire la vie de Religieux.* Il prenoit un singulier plaisir à donner quelquefois à manger à de certains petits Oiseaux qu'il tenoit dans de différentes Cages. Il s'exerçoit, comme il a été dit, à de certains ouvrages de la main. Il aimoit à voir sa Table couverte de diverses viandes bien apprêtées, & bien assaisonnées, mais sans aucun excez, aïant toûjours recommandé qu'on lui donnât à manger, comme s'il eût été un

Maniere de vivre de Charles V. 1558.

ſimple Gentilhomme de 3000. écus de rente. En un mot, il avoit entiérement oublié qu'il avoit été un grand Monarque dans le monde, & il s'eſtimoit heureux d'être réduit à la condition d'un Gentilhomme condamné, par un exil volontaire, à paſſer le reſte de ſes jours dans un hermitage.

Encore plus auſtére.

C'eſt ainſi que ce grand Prodige de merveilles en toute ſorte d'actions, vêcut pendant le cours d'une année entiére, mais il dit entiérement adieu au monde le 25. Février 1558. car l'Archevêque de Tolede étant venu pour le féliciter ce jour là, qui étoit celui de ſa naiſſance, il lui dit, comme s'il eut prophétiſé, *Monſieur, j'ai vêcu 57. ans pour le monde, un an pour mes plus intimes amis, & Domeſtiques dans ce Deſert, & je veux donner entiérement à Dieu le peu de mois qui me reſtent à vivre*; & effectivement il pria l'Archévêque, pour lequel il avoit une trés-grande eſtime, & qui paſſoit dans ſon eſprit pour un Prélat de ſainte vie, bien qu'aprés ſa mort il fut accuſé d'être Hérétique, quoi qu'il en ſoit, il le pria de ne venir plus le voir, ſinon lors que le ſalut de ſon ame le requerroit, & qu'il le lui feroit ſavoir. Il donna de même ordre à ſes Domeſtiques de Serrandiglia de ne le venir plus voir, que quand il enverroit les chercher. En un mot, il ſe réduiſit tout-à-fait à la vie Religieuſe, car il mangeoit la plûpart du temps avec les Moines, ſe donnoit avec eux la Diſcipline, & alloit exactement au Chœur, ne penſant plus qu'aux exercices de piété, & vacquant aſſidûment à l'oraiſon.

Cette

Cette vie ne plaisoit guére à ses Domestiques, parce qu'ils étoient obligez de se conformer à la maniere de vivre de leur Maître pour mieux lui complaire; supportant tout avec patience, dans l'esperance d'être recompensez, selon les assûrances que leur en donnoit souvent la Princesse Donna Jeanne, Fille de Charles V. & Gouvernante d'Espagne. L'Empereur de son côté traitoit tous ses Domestiques, tant ceux qui le servoient dans le Monastére, que les autres qui demeuroient à Serrandiglia, avec beaucoup de générosité & d'humanité; car quoi qu'il appliquât la plus grande partie du revenu qu'il s'étoit reservé, au bénéfice du Monastére, en Vaisseaux sacrez, & autres Ornemens pour l'Eglise, il ne laissoit pas néanmoins de faire tous les jours des présens à ses Domestiques, avec une grande libéralité; y ajoûtant même des consolations, & les encourageant par de telles paroles, *Mes enfans, je ne vous empêche pas de vous divertir entre vous à des choses permises, & bienseantes, pourvû que vous ne troubliez pas mes exercices.*

Quel envers ses Domestiques. 1558.

Charles V. avoit beaucoup de foi pour les suffrages pour les ames du Purgatoire, & pour cette raison il envoïoit souvent des aumônes aux Monastéres, & aux Chapitres des Villes, & des Terres les plus voisines, afin de faire dire des Messes pour cette grande quantité de Soldats, d'Officiers, de Matelots, & autres qui étoient morts dans le temps de ses guerres à son service; & il écoutoit toûjours à genoux avec une grande devotion celles qu'il faisoit célébrer dans son Couvent. Mais il

Suffrages, & funerailles.

avoit un ſoin tout particulier de faire faire des priéres en faveur des Capitaines les plus fameux, & des Conſeillers les plus habiles qui l'avoient le mieux ſervi, & qui étoient morts en le ſervant, de la mort deſquels il tenoit un Papier Journal, ne manquant pas de faire dreſſer à chacun d'eux, le jour de ſon Anniverſaire, quelque eſpéce de petit Autel où il faiſoit chanter pluſieurs Meſſes. Au mois d'Avril, au commencement, & à la fin, il fit bâtir deux Mauſolées trés-ſuperbes dans l'Egliſe de Saint Juſt, l'un pour les funérailles de la Reine Eléonor ſa ſçœur, morte dans la Ville de *Bajadoz*, ou dans celle de *Talavervella*, comme le veut *Garibas*, au mois de Fevrier de cette année; & l'autre pour celles de la Reine Jeanne ſa Mere; faiſant venir de toutes parts des Prêtres, & des Moines pour ces funerailles: de ſorte qu'on eût dit que cet Empereur prît plus de plaiſir à faire du bien aux morts dans ſon Deſert, qu'il n'avoit fait à gouverner les Vivans durant ſon Empire.

Charles V. conſulte ſur ſes funérailles. 1558

Toutes ces œuvres pieuſes de Charles V. cette grande quantité de ſuffrages pour les Morts, toutes ces pompes funébres pour les autres, tant de l'un, que de l'autre Séxe, le mirent dans l'impatience, ou pour mieux dire, lui firent naître l'envie, par une curioſité tout-à-fait nouvelle, & extraordinaire, de faire lui-même célébrer ſes obſéques de ſon vivant. Comme il lui ſembloit, ſans doute, qu'il y avoit eû dans ſa Vie des événemens rares, & ſans exemple, il voulut auſſi que ſa mort fût précédée d'une fonction, à laquel-

le perſonne n'avoit, peut-être, jamais penſé ni dans le Chriſtianiſme, ni dans le Paganiſme. Il projetta de s'enſevelir tout vivant dans une Biére, & de faire célébrer ſes obſéques, comme s'il eût été mort. Aïant concû cette penſée, il fut pluſieurs jours en ſuſpens, ne ſachant s'il devoit le faire, ou ne le pas faire, & faiſant réfléxion ſur le jugement qu'en pourroit faire le monde; mais enfin il déclara cette inſpiration (c'eſt ainſi qu'il la qualifia lui-même) au Pere *Jean Regola*, Moine du même Monaſtére. Ce bon Religieux au lieu de le détourner d'un tel deſſein, comme ne pouvant être d'aucune utilité pour ſon ame, & étant capable d'attirer de l'opprobre à ſon corps, lui répondit; *que bien que ce fut-là une action extraordinaire, & ſans exemple, il n'y voïoit néanmoins aucun mal, & qu'elle étoit au contraire, en elle-même, ieuſe, & exemplaire.*

Mais afin que Sa Majeſté eût la conſolation d'avoir tout fait avec poids & meſure, il lui dit outre cela qu'il ſeroit bon de conſulter là-deſſus l'Archevêque de Tolede. Ce conſeil plut à Charles V. qui pour cet effet fit partir incontinent le même Confeſſeur pour aller trouver l'Archevêque, & conférer avec lui ſur cette matiere, & ſur le champ le Pere ſe mit en voïage. L'Archevêque qui étoit redevable de toute ſa fortune à la bonté de Charles V. & qui n'avoit d'autre vûe que de ſe conformer à ſes volontez, & à ſes ſentimens, informé de ſon intention, la loua, & l'approuva, comme une *Choſe Sainte, & Chrêtienne.* Paroles qui, entr'autres accuſa- Il les réſout,

tions, firent un article dans le Procez, qui fut depuis fait à l'Archevêque, comme Hérétique. En un mot, le Confesseur étant de retour, & aïant apporté à Charles V. une approbation si considérable, ce Prince en fut trés-content; & pour donner des marques d'estime & d'affection envers ces Réligieux, avec lesquels il conversoit continuellement, il en parla au Pere *Cambron*, qui étoit le Prieur du Monastére, afin qu'il proposât cette résolution qu'il avoit prise, au Chapitre des Moines, parmi lesquels il ne s'en trouva pas un seul qui ne lui donnât de grandes loüanges, d'autant plus qu'ils avoient déja entendu du Pere *Regola*, que l'Archevêque de Tolede l'avoit approuvée comme une œuvre de grande pieté.

Mausolée. 1558. Aprés donc qu'on eût résolu cette Cérémonie funébre, pour ne pas dire funeste; on ordonna la construction d'un Mausolée au milieu de l'Eglise. Le Pere *Vargas*, qui étoit ingénieur, & sculpteur, en fit le dessein tel que méritoit le glorieux nom du plus illustre, & invincible Prince que le monde eût vû depuis plusieurs siécles. On fit venir de la Ville de Plaisance des Maîtres Charpentiers, & Peintres, on y emploïa le travail de plus de 20. Personnes par jour, pendant six semaines entiéres; & la seule construction de ce Mausolée, coûta jusqu'à mille écus qui valoient alors plus que 3000. écus présentement. Sa hauteur étoit de 500. pieds, sa longueur de 40. & sa largeur de 30. mais il alloit en s'étrécissant par le haut où l'on montoit par plusieurs degrez à des Galeries qu'il y avoit tout au tour. On y voïoit divers Tableaux qui représen-

présentoient tous les Empereurs de la Maison d'Autriche, & divers exploits & victoires de Charles V. Tout au haut étoit la Biére sans couvercle, & plus large qu'à l'ordinaire, aiant d'un côté l'Immortalité, & de l'autre la Renommée, & de toutes parts on voïoit des Hieroglifiques, & des Devises, avec des Festons, & des Corniches. Toute cette machine étoit couverte de noir, avec des ornemens blancs, enrichis d'or, & d'argent. .

Tout étant achevé, on marqua pour ces Funérailles le jour du 29. Août, au matin duquel, deux heures aprés Soleil levé, jusqu'à 400. grosses Chandelles teintes en noir, furent disposées, & allumées sur le Mausolée, tout autour desquelles étoient les Serviteurs, & Domestiques vêtus de deüil, chacun avec une torche à la main, & la tête nue. Du côté de devant vers l'Autel, Charles V. se tenoit assis dans un Siége, vêtu de noir, avec ses habits ordinaires dessous, & une Robe de deüil par dessus, aïant à la main une grosse torche blanche, qui appuïoit à terre; vivant ainsi aprés sa mort, dans ces obséques feintes & imaginaires, spectateur des larmes des siens, dont, peut-être quelques-uns pleuroient dans leur cœur de folies si extraordinaires; enfin Charles V. s'entendoit chanter avec une Musique triste, & dolente, le *Requiem æternam dona eis, Domine*, le *Requiescat in pace*, & tant d'autres *Antiennes*, & Chants funébres que les Catholiques ont accoutumé de réciter, & de chanter dans la Messe établie exprés pour obtenir du Ciel le

Funérailles.

le repos de l'ame du Défunt, quoi que dans cette occasion on le demandât non pour un Mort, mais pour un Vivant. La Messe fut chantée par le Prieur, pendant qu'à six autres Autels on célébroit de la même maniére six Messes basses, qui avoient été commencées dés la pointe du jour, Charles V. aïant pour cet effet fait venir de tous les lieux circonvoisins des Prêtres de tout ordre, auquels il distribua des aumônes à proportion de l'éloignement du lieu d'où ils étoient venus.

Cérémonies à celui qui officioit. 1558. L'Empereur qui étoit au milieu de deux Moines vêtus de leurs Habits Sacerdotaux de couleur noire, s'étant levé, accompagné de ces deux Religieux, se rendit devant l'Autel, où s'étant mis à genoux aux pieds du Prêtre tourné de son côté, il commença à dire, *Je te demande, & supplie, ô Monarque, & Arbitre de nôtre vie, & de nôtre mort, que comme le Prêtre prend de mes mains, avec les siennes, ce Cierge que je lui offre avec toute l'humilité possible; de même tu vueille agréer mon ame que je recommande à ta Divine Miséricorde, & la recevoir, quand il te plaira, dans ton sein, & entre tes bras trés-saints.* Aprés avoir dit ces paroles il remit le Cierge entre les mains du Prêtre officiant, qui le prit, & le mit aussitôt au milieu de l'Autel dans un grand Chandelier d'argent. Ensuite l'Empereur demeura à genoux jusqu'à la fin de la Consécration, toûjours assisté de deux Prêtres à ses côtez, aprés quoi il retourna avec eux s'asseoir comme auparavant en son Siége.

Charles V. contrefait le mort. La Messe finie, le Maître des Cérémonies étendit une grande couverture de velours noir, avec

avec un gros oreiller auſſi de velours du côté du chevet; & Charles V. aidé par les deux Prêtres qui ſe tenoient auprés de lui, s'étant etendu de tout ſon long, vêtu de cette même grande Robe qui lui couvroit tout le corps & aïant les mains jointes ſur la poitrine, & les yeux fermez contrefaiſoit le mort le mieux qu'il lui étoit poſſible. Le Prêtre Officiant ne l'eut pas plûtôt vû en cette poſture, qu'il ſe mit à entonner le Pſeaume, *De profundis clamavi ad Dominum*; & pendant que le Chœur continuoit à le chanter, tous ces Moines vêtus de leurs habits Sacerdotaux noirs, l'un aprés l'autre, le Prêtre Officiant à leur tête, commencérent à tourner tout autour du Défunt (car on faiſoit la même cérémonie que s'il eût été mort) lui jettant ſur le corps de l'eau benite, en ſouhaitant ſoulagement, & repos à ſon ame. Aprés les Prêtres, ſes Serviteurs, & ſes Domeſtiques firent le même tour, chacun s'efforçant de verſer des larmes à la vûe d'un tel ſpectacle, comme firent auſſi pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes qui y étoient accourus, dés que le bruit s'étoit répandu de cette triſte cérémonie qui dura plus de deux heures, & pendant tout ce temps là le Chœur de Muſiciens chanta deux fois le *De profundis*, & autant le *Miſerere mei Deus*, & cependant chacun ſe retiroit chez ſoi, & les Moines dans leurs Cellules, le prétendu Défunt Charles V. demeurant le dernier à ſe retirer; mais enfin s'étant levé, & tous les Etrangers aïant été congédiez, les portes de l'Egliſe furent fermées, & il s'en alla dans ſa Cellule, ou ſe

 trou-

trouvant foible, il mangea quelques petits biscuits, aïant déja résolu de passer ce jour là au pain, & à l'eau; en sorte que le Prieur, & le Confesseur furent contrains de lui enjoindre, sous peine de péché mortel, de prendre un boüillon, avec quelque peu de nourriture legére, ce qu'il fit, mais non pas sans une grande repugnance.

Maladie de Charles V.

Avec de tels essais de cérémonies si funestes, qui ne sont en usage qu'envers les morts, Charles V. s'approchoit insensiblement, sans, peut-être, s'en appercevoir, de la fin de sa vie, & de ce Sépulcre feint & imaginaire, il se préparoit à passer bientôt dans ce vrai & réel tombeau que la Nature a creusé à tous les hommes, & se disposoit encore plein de vie à la mort qui étoit plus prés qu'il ne s'imaginoit. Effectivement cette même nuit (chose bien capable de faire dresser les cheveux à la tête) sans être sorti de sa Cellule aprés cette pompe funebre, le même soir, dis-je, de ces funerailles feintes, il fut attaqué d'une violente fiévre: ensorte qu'étant dés ce moment-là entiérement mort au monde, il ne vit plus personne, excepté les Médecins, quelques Moines, & quelques-uns de ses Domestiques, parce que l'ardeur de la fiévre qui le consumoit peu à peu, ne lui permettoit pas d'avoir de grands entretiens avec qui que ce soit, bien qu'il conservât une grande fermeté d'esprit au milieu des langueurs, & des foiblesses du corps. Il souhaita qu'on ne l'accablât pas de remédes, mais qu'on laissât faire à la Nature son cours, aussi bien qu'à la Providence, & à la Misericorde Divine, à laquel-

le il appartenoit de diſpoſer de ſa Perſonne; & un jour comme on vouloit lui accommoder ſon lit, où il ſe mit le jour même de ces fauſſes funerailles, & d'où il ne ſortit que mort, il répondit à ſes Domeſtiques qui le prioient de permettre qu'on lui rendît ce petit office, *Et pourquoi tant de commodité pour un corps qui ſera bientôt réduit en pouſſiére.*

Enfin, ſe ſentant extrémement foible, & connoiſſant qu'il approchoit du dernier période de ſa vie, il fit venir ſon valet de Chambre & lui dit, *André, Montez ſur mon Cheval, & allez dire* ( c'étoit juſtement le 20. Septembre) *à l'Archevêque de Tolede que s'il veut avoir le plaiſir de me voir encore une fois, en vie, & que j'aye la ſatisfaction d'être conſolé par lui à ma mort, il vienne me voir demain matin, parce que demain au ſoir il ne ſera plus temps.* Il fit enſuite écrire au Pere *Regola* ſon Confeſſeur dans ſon petit Livre intitulé, *Vie, & Mort de l'Empereur Charles V. dans le Déſert,* que l'heure de ſa mort lui avoit été révélée. L'Archevêque ſe trouvoit alors à *Plaiſance,* Ville voiſine du Monaſtére, dans laquelle il y avoit déja quatre mois qu'il demeuroit, pour attendre les ordres de Charles V. en cas qu'il eût beſoin de lui; de ſorte qu'étant auſſitôt monté à cheval, il ſe rendit auprés de ce Prince le matin du 21. environ deux heures avant Soleil levé, n'ajant pû arriver plûtôt à cauſe des grandes pluïes, qui l'obligérent d'allonger beaucoup ſon chemin. L'Empereur eut beaucoup de joïe de le voir, & lui aïant tendu les bras pour l'embraſſer il lui dit, *Mon bon & fidelle, ami, je*

Il prédit ſa mort.

*vous ai donné la peine de venir, mais je ſuis perſuadé que vôtre charité, & vôtre amitié pour moi, vous feront trouver cette ſatigue douce & agréable; je ne vous demande pour dernier témoignage de vôtre affection, & pour marque que vous avez toûjours le même zéle pour le ſalut d'un pauvre pécheur, ſinon que vous lui aidiez à bien mourir, ce qui eſt le meilleur office qui ſe puiſſe rendre à un Ami.*

Actes de piété. 1558. L'Archevêque ne lui répondit que par des larmes, qui lui permirent à peine de lui dire, qu'il étoit venu de bonne heure, tout exprés pour célébrer la Meſſe ordinaire, *Pro famulo tuo. Dieu ſoit loué,* repartit Charles V. *Célébrez-la donc, Monſieur, ici dans ma Chambre, & me donnez vous même le Sacré Viatique.* Pendant qu'on diſpoſoit toutes choſes pour cela, qu'on apportoit les Habits Sacerdotaux, & qu'on préparoit l'Autel, Charles V ſe confeſſa à l'Archevêque pour la ſeconde fois depuis deux jours, & aprés la célébration de la Meſſe il communia de ſa main, avec toutes les marques d'une dévotion & d'une piété exemplaire, accompagnées d'une grande abondance de larmes, qui firent pleurer tous les Moines, & les autres Séculiers qui étoient dans ſa Chambre. Aprés cela, l'Archevêque, le Prieur, & le Confeſſeur, qui demeurérent auprés de ſon lit, n'oubliérent rien pour le conſoler, tant par leurs diſcours, que par la lecture des Priéres qui ſont dans le Cérémonial Romain pour les Morts. Sur le Midi le Médecin lui porta lui-même un boüillon, qu'il n'avoit pas envie de prendre, mais l'Archevêque l'aïant exhorté à le recevoir, pour

ſe

se fortifier davantage contre la violence du mal, il lui répondit, *Et quel plus grand corroboratif que vos consolations ?* Néanmoins à force d'être pressé il le prit, & puis ajoûta, *Je me sens quelque disposition à reposer, allez, mon cher Monsieur, dîner avec ces Peres.* Ainsi ils le laissérent, & en effet il demeura fort tranquille jusqu'à trois heures.

L'Archevêque étant retourné avec les autres Religieux (le Confesseur ne l'abandonna jamais) à la Cellule de Charles V. & aïant entendu qu'il reposoit encore, ils se tinrent dans le silence, ou du moins ne parloient que fort bas, mais l'Empereur s'étant apperçu de cela dit à l'Archevêque, *Monsieur l'Archevêque, je ne dors pas, mais je pense combien j'ai grand besoin qu'il y ait une Misericorde Divine, pour me pardonner tant de péchez.* L'Archevêque, & les Religieux aïant pris de là occasion de lui parler de cette Miséricorde, & de la valeur infinie du précieux sang de J. Christ, peu de goutes duquel auroient été capables de sauver le monde entier, & pourroient même sauver une infinité de mondes, s'il y en avoit autant; Charles V. leur tint là-dessus des discours & des raisonnemens qui les édifiérent beaucoup, & qui touchérent tous ceux qui étoient présens, jusqu'à leur faire verser des larmes de tendresse. Cependant les Médecins qui l'avoient servi dans cette maladie s'approchérent, & le principal lui présenta dans une petite écuelle d'or un reméde de grande vertu; mais Charles V. connoissant bien que la mort n'étoit pas éloignée, non seulement lui

Consolation.

fit

fit signe de la main de se retirer, mais lui répondit avec une espéce d'indignation sainte & pieuse, *Vous ne connoissez pas quelle médecine m'est nécessaire dans l'état où je me trouve*; & puis s'étant fait donner le Crucifix, il ajoûta, Voilà le vrai reméde de mon Ame; aprés quoi l'aïant baisé, & tenant ses yeux attachez dessus, il lui adressa ce Discours.

Discours de Charles V. au Crucifix. 1558.

*Mon Seigneur, & mon Redempteur, Je vous rens des actions infinies de graces, de ce qu'aprés m'avoir tiré de tant de périls que j'ai courus dans le monde, vous avez bien voulu me faire la grace de mourir dans mon lit, avec vôtre Image à la main, & au milieu de tant de saintes, & solides consolations. Mais je vous remercie sur tout trés-humblement de tant de dons, & de faveurs qu'il vous a plû m'accorder en me faisant Seigneur, & Souverain de tant de Royaumes, d'Etats, de Provinces, & d'un Empire qui est le bras droit de l'Eglise. Je vous bénis aussi de la sainte protection dont vous avez daigné m'honorer, & sans laquelle je n'aurois pû subsister. Mais je vous loue principalement de ce que vous m'avez donné, deux ans avant ma mort, la connoissance de vous, & de moi-même, & m'avez convaincu que, sans vous, toutes les choses du monde sont vaines, & momentanées. Quelle grace peut jamais se comparer à celle que vous m'avez faite, en m'inspirant le dessein de me tirer de la boue de ces vanitez mondaines, pour m'élever à vous, & me donnant la force & le courage de l'exécuter? Je vous supplie donc, Mon trés-miséricordieux Seigneur, de vouloir me pardonner tous mes péchez, qui sont en si grand nombre, & si énormes qu'ils méritent mille enfers,*

*&*

*& de laver dans vôtre precieux ſang mon Ame pécheresse, qui eſt encore toute ſoüillée de celui qu'elle a fait tant de fois répandre à des milliers de Créatures humaines, pour aſſouvir cette inſatiable avidité de tant de Roïaumes, & de biens paſſagers & terriens, dont elle étoit tourmentée. Qu'il vous plaiſe de la recevoir entre les bras de vôtre Miſericorde, ſur laquelle ſeule je fonde toute l'eſpérance de mon ſalut, & de ma félicité.*

Avant que d'adreſſer ce Diſcours au Crucifix, il s'étoit fait hauſſer la tête, & les épaules, avec deux oreillers, qu'il fit enſuite ôter, & ſe tourna du côté droit; & l'Archevêque aïant pris cependant le Crucifix, Charles V. le lui redemanda, ſe le remit lui-même entre les bras, appuïé ſur le chevet, & pria le Prélat, & les Religieux, de vouloir réciter avec lui quelques Priéres du ſaint Roi Prophéte, & ne pouvant pas lui-même ſe mettre à genoux, il pria ſon Confeſſeur de s'y mettre pour lui, ce qu'il fit, auſſi bien que tous les autres. En ce moment là une toux lui étant ſurvenue, on crut qu'il alloit rendre le dernier ſoupir, à cauſe de la grande foibleſſe avec laquelle il ſe mit à touſſer, mais on fut bientôt deſabuſé de cette penſée, lors qu'on l'entendit demander un peu d'eau fraîche, qui lui fut auſſitôt donnée; & comme on le leva un peu pour le faire boire, il dit en tournant les yeux des deux côtez du lit. *Quelle eſt cette lumiére que je voi, n'eſt-ce pas celle du jour?* L'Archevêque qui étoit le plus prés, lui aïant répondu, Il y a déja demiheure que la nuit eſt venue, mon Empereur; *dites*,

Autres particularitez.

*dites, Monsieur*; repliqua Charles V. à ces paroles, *dites plûtôt mon pécheur, & ne perdons point de temps*; & aprés cela s'étant remis en sa premiére situation, il commenca à dire tout doucement, les autres le suivant.

*In te, Domine, Speravi, non confundar in æternum. In justitiâ tuâ libera me; inclina ad me aurem tuam. Accelera ut eruas me. Esto mihi in Deum Protectorem, & in Domum refugii, ut salvum me facias. Quoniam fortitudo mea, & refugium meum es tu; & propter nomen tuum deduces me, & enutries me, educes me de laqueo hoc, quem absconderunt mihi, quoniam tu es Protector meus.* Ces Priéres furent proferées, pour la plûpart, d'une voix fort basse par l'Archevêque, & par les autres Réligieux, parce que Charles V. alloit toûjours en déclinant; & s'étant un peu arrêtez, & apperçus qu'il tiroit à sa fin, l'Archevêque s'approcha tout prés de la bouche de cet illustre Mourant, & lui repéta par deux fois ces paroles, *In manus tuas, Domine, commendo Spiritum meum*, lesquelles l'Empereur aïant entendues, fit trois inclinations de tête en signe d'approbation, & puis rendit l'esprit.

Erreur de Pallavicin.

Telle fut la mort de l'Empereur Charles V. aprés avoir vêcu 57. ans, sept mois, 21. jour; régné 44. ans, & gouverné l'Empire 38. & comme il étoit né le jour d'un Apôtre, savoir St. Matthias, le 24. Février, aussi mourut-il le jour d'un autre Apôtre, qui fut St. Matthieu, le 21. Septembre; quoique le Cardinal Pallavicin dans son Histoire du Concile de Trente, mette cette mort le 24. de Février, & vueille qu'il soit décédé le jour qu'il

étoit

étoit né. Je ne ſai comment un ſi grand Homme a pû faire une ſi lourde faute, & tomber dans une ſi groſſiére erreur; La Pourpre ne l'exempte pas du deſtin ordinaire des Hiſtoriens. Le Pere Regola Confeſſeur de Charles V. qui, comme j'ai dit, a écrit les deux années qu'il a paſſées dans le Couvent, & ſa mort, en parle de la maniére qui ſuit.

*J'ai vû faire à l'Empereur Charles V, une mort véritablement digne de ſa vie. Aprés avoir mené une vie ſainte, & fait toute ſorte d'œuvres de pieté, il eſt mort avec tous les ſentimens du plus zélé Catholique, & avec tous les actes, & toutes les marques de dévotion convenable à un Prince Chrêtien: auſſi une mort moins exemplaire, & moins édifiante n'auroit-elle pas été digne de cet Invincible Monarque, qui ne voulut jamais conſentir, quoi qu'il n'ignorât pas l'avantage, & l'utilité qu'il pouvoit en tirer, à laiſſer un ſeul moment l'héréſie en repos, mais emploïa toutes ſes forces, & ſon bras même, pour détruire la Secte des Luthériens, qu'il auroit aſſûrément extirpée, ſi ſon zéle eût été bien ſecondé. Il ſe montra toûjours l'ennemi juré, & le Perſécuteur des Infidelles, & ne voulut jamais entendre parler d'union, & d'amitié avec eux, bien qu'il en fût preſſé par Soliman, & qu'il vît évidemment que cela faciliteroit le deſſein qu'il avoit de mortifier le Roi François I. Protecteur des Hérétiques, & des Infidelles.* Regola Vie & Mort de Charles V. dans le Deſert.

J'excuſe l'erreur de ce bon Religieux, plus volontiers que je ne fais celle de Pallavicin, qui comme Jeſuite devoit ſavoir juſqu'aux moindres choſes qui ſe paſſoient dans les Cours des Princes, puis que c'eſt là le principal fondement Obſervation ſur ce ſentiment. 1558.

fondement de cet Ordre ; au lieu que tout au contraire le Pere Regola, qui menoit une vie ſolitaire dans un Monaſtére, au milieu d'un Deſert, & qui ſavoit à peine s'il y avoit d'autres hommes au monde, me paroît pour ces raiſons digne d'excuſe. Et effectivement n'aïant jamais lû ni Gazettes, ni Hiſtoires, ni vû aucun Homme qui pût lui en faire le rapport, il falloit bien de toute néceſſité qu'il ignorât l'*Interim* que Charles V. accorda aux Luthériens, l'adreſſe avec laquelle il tâcha d'accorder ſes intérêts avec ceux de ceux-ci; tant d'accommodemens faits avec eux; qu'il inveſtit un Prince Luthérien d'un Electorat, & la bonne & étroite amitié qu'il y eût toûjours entre Lui, & le Prince Auguſte de Saxe, depuis Electeur. Il ne pouvoit pas non plus ſavoir la Paix qu'il négotia avec Soliman, laquelle ne pouvant obtenir il ſe contenta d'une Tréve.

Concours de Peuple pour voir le Corps.

Il eſt certain que Charles V. mourut aprés avoir vêcu durant l'eſpace de deux ans avec une piété exemplaire, qui fut d'une ſinguliére édification aux Catholiques, quoi que depuis on accuſa d'héréſie ceux qui avoient le plus converſé avec lui, ſavoir, *Mirande* Archevêque de Tolede, & le Pere *Regola* Confeſſeur. On accourut de toutes les Provinces circonvoiſines pour voir ſon corps, qui, aprés avoir été enbaumé, demeura huit jours expoſé dans l'Egliſe du même Monaſtére où il fut enſeveli, & reſta juſqu'à l'an 1574. auquel il fut transféré à l'Eſcurial, Edifice ſi renommé, que Philippe ſon Fils fit batir, pour ſatisfaire la curioſité de cette grande multitude

titude de Peuple qui s'y étoit rendue de toutes parts : y aïant toûjours des Gentishommes, & des Religieux qui se tenoient tout autour. Mais il n'y eut point de pompe si belle, & si magnifique que celle avec laquelle on conduisit ensuite le Corps à l'Escurial (au moins ses cendres) accompagné de continuelles processions d'Ecclésiastiques, de Nobles, & de Grands.

Prodiges.

Le Pere *Strada* dans son Histoire de Flandre, rapporte un événement que je ne trouve dans aucun autre Auteur, si ce n'est en ceux qui l'ont tiré de lui, comme je fais; Strada écrit donc que la nuit même de la mort de Charles V. un Lis fleurit dans son petit Jardin, dequoi tous aïant été avertis, ce Lis fut exposé comme une merveille extraordinaire aux yeux de tout le monde sur le Grand Autel, comme une preuve évidente de la candeur de l'ame de l'Empereur. Outre cela, le même Strada écrit qu'au commencement de la maladie de Charles V. il parut en Espagne une Cométe, qui n'avoit guére de clarté les premiers jours, mais qui devint lumineuse & éclatante à proportion que le mal de l'Empereur augmentoit, jusqu'à ce qu'enfin elle tourna son horrible, & menaçante chevelure du côté du Monastére de St. Just lors que Charles V. expira, & puis disparut elle aussi.

Eloge de Charles V. 1558.

Presque tous les Auteurs parlent d'une grande Cométe qui parut cette année, laquelle, selon eux, présagea la mort non-seulement de Charles V. mais aussi du Pape Paul IV. de Henri II. Roi de France, de Marie Reine d'An-

d'Angleterre, & d'autres Princes, & Princesses, qui moururent en l'espace d'un an. En un mot, par la mort de Charles V. que nous venons de décrire, le Monde se vit privé du plus glorieux, plus heureux, plus respecté, & plus puissant Monarque qu'eût eû l'Univers depuis plusieurs siécles : aussi laissa-t-il une si glorieuse mémoire qu'elle a été révérée avec beaucoup de justice, non-seulement par les Soldats, les Capitaines, les Politiques & tous les Chrêtiens généralement, mais aussi par ses Ennemis, & je dirai même par les Barbares hors de l'Europe. On admira en lui un bonheur tout particulier, qui fut que la Nature (je suppose la Providence la premiere) prit plaisir à faire naître avec lui, en grand nombre, les premiers Guerriers du Siécle; aïant eû à son service les plus excellens Capitaines qu'il y eût eû depuis fort long-temps, & depuis des siécles mêmes entiers, comme nous le verrons dans le cinquiéme Livre. Mais ce qu'il y a encore en lui de plus merveilleux, & peut-être, d'inoüi jusqu'alors, fut qu'il s'éleva à un plus haut période de grandeur, & de gloire qu'aucun autre Monarque fût jamais parvenu, malgré les stratagémes, les oppositions, & la concurrence de cinq puissans, peut s'en faut que je ne dise terribles & redoutables Potentats.

Cinq Potentats opposez à Charles V.

Ces formidables Concurrens furent François I. Roi de France, qui, comme il étoit le premier de ce nom, fut aussi estimé le premier de tous les Rois ses Prédécesseurs, en valeur, en grandeur d'ame, en ambition, en

passion

passion de courir aux entreprises les plus difficiles; sans se mettre en peine des plus grands risques; Henri II. Successeur de François eût le sort des Armes si favorable, qu'il lui donna plus d'affaires en peu d'années, que François I. ne lui en avoit donné en plusieurs lustres; L'autre fut Soliman Empereur des Turcs, vaillant dans la Guerre, prudent dans la Paix, trés-généreux à pardonner, & à donner, enclin aux armes, & aux lettres, trés-illustre par une infinité d'actions Héroïques, dignes d'être imitées par les plus grands Princes Chrêtiens, & qui s'étoit acquis par ses vertus une si haute réputation, & une si grande autorité, qu'il se trouvà en état de mettre sur pied des forces capables de faire des conquêtes ausquelles n'avoit pû parvenir aucun Prince Ottoman avant lui. Le quatriéme fut Clement VII. Pontife remuant, inquiet, inconstant, changeant, qui, pour satisfaire ses passions, & quelquefois ses caprices & ses fantaisies, auroit volontiers troublé le repos de toute la Chrêtienté, & qui par là attira tant de malheurs sur Rome. Le cinquiéme enfin fut Paul III. estimé le plus grand, & le plus habile Pape que Rome eût eû jusqu'à son temps, tant pour le Gouvernement de l'Etat, que de l'Eglise; & qui avoit les Lis de France gravez plus avant dans le cœur, que la Brebis d'Autriche; & cependant Charles V. à la barbe de tous ces puissans Princes, qui s'opposoient à sa grandeur, sçut se rendre si invincible, si glorieux, & si formidable.

Ce demi Siécle que Charles V. vêcut parmi

Siécle de Charles V. merveilleux.

mi les affaires du Gouvernement, & les fatigues de la guerre, fut plus fertile en merveilles que tous les siécles qui l'avoient précédé, de sorte qu'il n'y avoit pas sujet de s'étonner d'entendre les Princes faire gloire d'avoir vêcu du temps de Charles V. Cinq Monarques puissans, & glorieux nacquirent & vêcurent en ce siécle, qu'on peut avec justice appeller *le Siécle de la valeur, & de la prudence*. Charles V. lui-même fut, sans aucun doute, le premier en puissance, en forces, en valeur, en bon sens, en fortune. Le second fut *Henri VIII.* Roi d'Angleterre, qui se seroit rendu le plus invincible Heros de son temps, s'il se fût autant adonné aux armes, qu'aux Lettres, dans sa jeunesse, & qu'aux femmes, aprés qu'il fut devenu Roi. Il ne laissa pas néanmoins, plus par sa prudence, que par les armes, de tenir le bassin (qu'on me permettre cette expression basse) pour faire la barbe à Charles V. à François I. à Henri II. & au Pape, non sans arracher quelquefois le poil aux uns, & aux autres, ce qu'il entendoit en perfection.

Le Troisiéme fut *Soliman*; dont j'ai déja beaucoup parlé, bien qu'il ne soit pas possible d'en dire jamais trop, parce qu'effectivement ce fut un Prince tout-à fait extraordinaire en mérite, en valeur, en progrez, en gouvernement, trés-glorieux dans toutes ses actions, & qui au milieu de la barbarie même fit admirablement éclater la grandeur de son ame. François I. Roi de France, & Henri II. son Fils, & son Successeur furent deux modéles, & deux vives Images de valeur, de

de courage, & de toutes les vertus militaires & Politiques; & si la fortune, qui au commencement se déclara pour l'un, & pour l'autre, ne les eût abandonnez, dans la crainte qu'ils ne l'enchaînassent par leur mérite incomparable, il est certain qu'ils auroient procuré à la France, & à leur Couronne d'autres avantages, & d'autres gloires encore plus considérables.

*Jove*, *Linda*, & autres Ecrivains comptent entre les Héros du temps de Charles V. *Sigismond* premier Roi de Pologne, en quoi ils ne se sont pas assûrément trompez, & ont bien fait de lui rendre cette justice; d'autant plus qu'il se montra toûjours bon, & intime ami de Charles V. dont il étoit aussi proche parent. Sigismond fut un Prince extrémement zélé pour la Réligion, trés-juste, & trés-prudent. Il fit diverses guerres, & presque toutes avec succez, aïant sû tenir loin de son Roïaume le fier & orgueilleux Soliman. Il régna 42. ans, & en vêcut 82. La voix publique, aussi-bien que les Epitaphes faits à ses Obséques, lui donnérent les glorieux Tîtres de *Pere de la Justice*, de *Fils de la valeur*, & d'*Idole de la Patrie*. On a écrit de Lui que dans sa jeunesse; & son âge le plus robuste, & le plus vigoureux, il fut si extraordinairement fort, que se mettant sous le ventre d'un Cheval il lui faisoit perdre terre, & avec son bras étendu il levoit un poids de cent livres : de plus il rompoit un fer de cheval avec les mains, & mettoit en piéces une corde de la grosseur du petit doigt, & diverses autres choses semblables.

Sigismond.

Quant

Voïages de Charles V.

Quant aux voïages de Charles V. ils ont été sans contredit, comme nous l'avons déja vû dans le cours de cette Histoire, trés extraordinaires & trés-merveilleux ; & il y a d'autant plus de sujet de les admirer qu'il n'y a, peut être, jamais eû au monde aucun Empereur, ni aucun Prince qui en ait fait la dixiéme partie; & ce qu'il y a de plus considérable, c'est qu'il n'en fit jamais aucun pour son plaisir, mais toûjours pour affaires : de sorte que ce n'est pas sans raison que quelques Historiens ont écrit, que si l'on mesuroit le tour des Voïages de l'Empereur Charles V. il se trouveroit plus grand de plusieurs miles que celui de Soleil. Peut-être y a-t-il de l'hiperbole; mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il passa 4. fois l'Ocean, & 8. la Méditerranée. Il fit 9. fois le chemin d'Allemagne, 7. celui d'Italie, 6. celui d'Espagne, 10. celui de Flandre, 4. celui de France, 2. celui d'Afrique, & 2. celui d'Angleterre. Il parcourut les Roïaumes de Sicile, & de Naples, une grande partie de l'Etat Ecclésiastique, toute la Toscane, & toute la Lombardie trois fois ; presque toute l'Espagne trois fois, & plusieurs fois les Provinces d'Allemagne, & des Païs-Bas; en un mot, il fit des Entrées Triomphantes en 237. Villes.

Charles V. surpasse en gloire tous les autres Empereurs. 1558.

Les Turcs mémes ont dit, & écrit (comme le rapportent tous les Auteurs qui ont fait les Histoires de l'Empire Ottoman) *qu'il n'y a jamais eû au monde aucun autre Monarque qui ait égalé Soliman II. que Charles V.* Mais ils lui auroient rendu, & lui rendroient encore plus de justice, s'ils eussent dit que jamais aucun

autre

autre Prince que Charles V. ne ſurpaſſa Soliman en toute ſorte de vertus les plus héroïques. Les Hiſtoires générales de l'Europe (ſi l'on en excepte *Duppleix* Auteur François) font voir clairement que cet Empereur ſurpaſſa en toute ſorte de mérite les autres ſix Empereurs de la Maiſon d'Autriche, ſes Prédéceſſeurs, *Rodolphe* qui fut créé en 1273. & qui régna 19. ans. *Albert* I. créé en 1300. Année memorable par ces furieux tremblemens de terre qui renverſérent, & engloutirent plus de 400. Villes, & Bourgs dans l'Europe. Il régna ſix ans, & mourut de poiſon qui lui fut donné dans l'Hoſtie. *Federic* élû en 1314. *Albert* II. Gendre de l'Empereur Sigiſmond, aprés la mort duquel il parvint à l'Empire en 1440. & ne le tint que deux ans. *Federic* III. créé en 1442. vêcut fort long-temps, & fit merveilles. Il eut pour ſucceſſeur *Maximilien* I. ſon Fils en 1496. auquel Charles V. ſuccéda enſuite en 1519. & fit aſſûrement lui ſeul plus que tous ces ſix enſemble.

Il eſt plus glorieux que tout autre.

Je dirai bien davantage, que de 19. Empereurs qu'a eû l'Empire Romain depuis Céſar, Prédéceſſeurs de Charles V. il n'y en a eû aucun dans un ſi grand nombre, qui l'ait jamais égalé en valeur, en vertus héroïques, en grande autorité, en nom glorieux, & en toutes ſes actions, tant en ſa vie, qu'à ſa mort; & il eſt certain que ſa fortune fut telle que les diſgraces mêmes tournérent à ſa gloire, ſemblable en cela à la palme qui s'éléve d'autant plus qu'on s'efforce de l'abbaiſſer. Et véritablement il acquit la réputation

d'avoir été le plus grand Empereur que l'Empire Romain eût jamais eû. Il établit toûjours son Gouvernement sur ces deux grandes bases, qui seules peuvent soûtenir, & aggrandir les Etats, je veux dire la *recompense*, & la *peine*, n'aïant jamais laissé aucun service sans salaire, ni aucune faute sans châtiment, à moins que quelque circonstance capable d'edifier le Public, ne la rendît digne de grace. De sorte que sa Justice fut toûjours temperée par sa Clémence, & sa Clémence par la justice. On vit, il est vrai, dans son Regne, & sous son Empire quelques inconvéniens, & quelques impositions & charges insupportables, qui causérent beaucoup de préjudice, & de honte; mais cela n'arriva pas par sa faute, mais par une nécessité indispensable, pour fournir aux frais de la guerre, ou par la méchanceté & l'avarice des Ministres, qui se prévaloient de la conjoncture de l'éloignement de Charles V. qui aïant tant de Roïaumes, & d'Etats si éloignez les uns des autres, ne pouvoit pas être par-tout.

Aumônes. 1558. Quantité d'Auteurs ont écrit, que Charles V. avoit dépensé plus de six millions de Ducats d'or à bâtir des Eglises, des Couvens, des Hôpitaux, des Universitez, & des Collèges, & à faire des gratifications à d'autres; A faire des charitez à de pauvres familles ruï-nées par les guerres, & sur tout à marier de pauvres Demoiselles, au nombre de plus de 4000. à plusieurs fois, chacune avec une dote plus, ou moins grande; mais qui n'étoit jamais moins de 200. écus: & il faut considérer que six millions de Ducats en ce temp

temps-là en valoient plus que n'en valent aujourd'hui 18. parce que l'argent étoit plus rare. En un mot, on n'avoit jamais vu un Empereur plus charitable ; jusque-là qu'aucun Pauvre ne se recommanda jamais à lui, sans qu'il lui fît donner une certaine charité convenable, & proportionnée à l'état de la Personne ; & il avoit accoutumé, lors qu'il alloit à pied, de faire marcher devant lui quelque Aumônier, pour distribuer des charitez aux pauvres qui se rencontroient.

Jamais homme jusques à son temps n'apprit mieux que lui à monter à Cheval, ni ne fut plus agile, & plus adroit, jusque-là (excepté depuis sa goute) qu'il sautoit presque toûjours sur la selle des plus grands Chevaux, sans mettre le pié à l'étrier, & tenant lui-même la bride de son Cheval, qu'il manioit à merveilles, il n'y avoit point de sorte d'armes dont il ne se servît dans la derniére perfection. Lors qu'il se trouvoit en Campagne il demeuroit quelquefois dix heures entiéres à cheval les armes sur le dos, faisant toutes les fonctions d'un bon & infatigable Soldat. Jamais grand Prince ne sçut si bien que Lui commander, menacer, prier à propos, & avec grace. Il fut trés-hardi dans toutes ses entreprises, & il affrontoit avec tant d'intrepidité les plus grands périls, qu'il sembloit qu'il méprisât entiérement la mort. Jamais personne ne lui vit baisser la tête, ni faire même le moindre signe de la baisser, bien qu'il vît les bonds des boulets de Canon, & qu'il apperçût voler de toutes parts les bales Campagne.

de mousquet. Jamais il ne sçut ce que c'étoit que de reculer, ni de pâlir; & jamais aucun mouvement de colére ne le porta à faire la moindre action indigne de lui.

Dans son manger.

Il fut extrémement sobre dans son manger, & jamais on ne le vit goûter plus de deux ou trois sortes de viandes, quoi qu'il se trouvât souvent à des Tables trés-somptueuses; & depuis l'âge de 25. ans, qu'il commença à prendre connoissance des grandes affaires, il ne mangea ordinairement qu'une seule fois le jour, quelquefois le matin, & quelquefois le soir; aïant accoûtumé de dire, Qu'il falloit qu'un Prince réglat ses appetits particuliers, selon que les affaires publiques pouvoient plus ou moins presser. Il ne beuvoit que fort peu de vin, & deux fois seulement à chaque repas. L'Eté il usoit le jour d'eau fraîche, où il faisoit mettre quelque peu de liqueur plûtôt aigre, que douce; & quoi qu'il fût Empereur, & qu'il fréquentât si fort les Allemans, il eut néanmoins toûjours une extréme horreur pour l'yvrognerie.

Quel à l'egard de la galanterie. 1558.

Pour ce qui est des plaisirs de la chair, s'il ne fut pas aussi continent, & aussi chaste que l'exigent les préceptes du Christianisme, au moins est-il certain qu'il fut trés religieux à garder à son Epouse la foi conjugale; & à l'égard de ses galanteries, il est constant qu'il changea, pour ainsi dire, ce vice en vertu, parce qu'au lieu que les autres Princes ont fait gloire d'exposer les leurs aux yeux du Public, Lui tout au contraire usoit de toute l'adresse possible pour dérober entiérement la connoissance des siennes à ses Courtisans mê-

mes les plus familiers; enſorte qu'il avoit cette ſatisfaction, qu'on pouvoit, peut-être, lui imputer à quelque vanité, de ſe glorifier en préſence de ſes plus affidez amis ſeulement, *que jamais aucun plaiſir, pas même ceux qu'on peut prendre légitimement avec ſa femme, ne l'avoient détourné des affaires publiques.* Effectivement il n'en voulut jamais avoir qu'une, aprés la mort de laquelle il ne penſa plus à ſe remarier, bien qu'il n'eût encore alors que 38. ans, & qu'elle ne lui eût laiſſé qu'un ſeul Fils.

Au ſortir du lit le matin, dez qu'il avoit pris ſes bas, ſans ſe donner le temps de s'habiller, il ſe mettoit ſur les épaules une longue Robe, qui lui couvroit tout le corps, & ſe jettant à genoux à terre, ſans Carreau, il faiſoit une priére devant le Crucifix, le ſuppliant de vouloir lui accorder la grace, que toutes ſes actions de ce jour-là euſſent uniquement pour but l'honneur, & la gloire de ſa Divine Majeſté, & ſe bien de ſon Egliſe, & de la Chrêtienté, & pendant ce temps-là il ne vouloit avoir dans ſa Chambre, qu'un ſeul Officier; Aprés qu'il avoit fini ſa priére & qu'il s'étoit levé, on faiſoit entrer ſes plus familiers Amis, qui avoient droit, & coûtume d'y entrer; & il faiſoit lire par un de ſes Chapelains les ſept Pſaumes Pénitentiaux, qu'il écoutoit à genoux ſur un Carreau, & apuïé ſur un ſiége; tous les autres les entendoient auſſi à genoux, pendant trois quarts d'heures que duroit la lecture de ces Pſaumes. Aprés quoi ſe levant, on lui donnoit ſes habits, ce qui ne l'occupoit pas plus d'une

Sa priére.

ne heure, & immédiatement aprés il alloit oüir la Messe dans sa Chapelle; & lors qu'il avoit la goute, ou quelqu'autre incommodité, il la faisoit célébrer dans sa Chambre, avec tant d'exactitude qu'on a remarqué de lui, comme une chose merveilleuse, qu'en toute sa vie il ne manqua d'oüir la Messe qu'un seul jour, dans le temps de cette malheureuse expédition d'Alger. Il ne manqua jamais non plus de communier une fois le mois, ou un jour de Dimanche, ou en quelqu'autre fête solemnelle, à laquelle il avoit une devotion particuliére, ce qu'il faisoit avec beaucoup de pieté & de zéle devant l'Autel, & le reste du jour il paroissoit avec une grande modestie, & ne parloit qu'avec une retenue, & une tranquillité d'esprit extraordinaire. Il avoit accoûtumé de faire dire pour cela une Messe particuliére; mais le jour de Pâque il alloit communier à la Catédrale solemnellement avec les Marques de l'Empire.

Audience. 1558. Aprés la Messe, il tenoit Conseil, & le Conseil fini, il donnoit quelque audience particuliére (Summonte a écrit que Charles V. ne faisoit jamais rien le matin, mais il se trompe) ensuite il alloit dîner, & dez qu'il s'étoit levé de table, il donnoit audience publique, écoutant avec beaucoup de bonté, & de douceur toute sorte de personnes, de quelque condition qu'elles fussent, & recevant de sa propre main les Placets qu'on lui présentoit, auxquels il répondoit avec autant de promptitude, que d'humanité, jusqu'à recommander toûjours lui-même qu'on expédiât

pédiât diligemment les affaires, tant Civiles, que Politiques, & lors qu'il remettoit ſon repas au ſoir, en ce cas-là cette audience ſe donnoit immédiatement aprés midi. Il ſe montra toûjours infatigable, tant dans la Paix, que dans la Guerre : il donna toûjours audience debout, juſqu'à ce qu'il commença à avoir la goute, qui l'obligea à la donner aſſis, encore s'efforçoit-il de ſe lever, lors qu'il la donnoit à des Dames de quelque qualité, & il fit toûjours paroître dans ces ſortes d'occaſions une affabilité, & une patience admirable, ſans jamais témoigner le moins du monde être las. Il dormoit fort peu, aïant accoûtumé de ſe coucher tard, & de ſe lever matin ; mais l'Eté il dormoit ordinairement dans un ſiége, environ une demi-heure. En s'habillant, & ſe deshabillant il diſcouroit aſſez ſouvent fort familiérement de choſes agréables, & plaiſantes avec ſes Domeſtiques; & il avoit auſſi accoûtumé de donner alors audience aux gens de Lettres, & de guerre, qu'il appelloit ordinairement, *Mes confidens Amis*.

Véritablement il uſa toûjours de beaucoup de familiarité, & de libéralité envers les gens de guerre, ſur tout lors qu'il étoit à l'Armée, & cela le faiſoit aimer, & craindre tout enſemble, lors qu'il exhortoit, ou qu'il menaçoit. Il vouloit qu'on eût de grands égards pour les Marchands, & il recommandoit ſouvent à ſes Miniſtres, & à ſes Conſeillers de travailler à introduire, & à faciliter par tout le commerce. Il avoit accoûtumé de faire tant d'honneur aux gens de Lettres, & aux

Gens de lettres. Marchands.

Marchands, qu'il donnoit de la jalousie à la Noblesse; jusque-là que le Marquis d'*Astorga* lui en aïant un jour porté quelque plainte, il lui fit cette réponse, *Marquis, je veux bien que vous sachiez que les Nobles me dépoüillent, & me rongent, au lieu que les Marchands me revêtent, & m'enrichissent, & les gens de Lettres m'instruisent, & m'immortalisent.* Un jour aïant entendu que Guichardin l'Historien étoit dans son Antichambre, où il attendoit l'honneur de voir sa Majesté, il le fit entrer pendant qu'il s'habilloit, & se mit à s'entretenir avec lui sur des matiéres Historiques. Ce qui fut cause qu'il s'éleva de grands murmures, & de grandes plaintes parmi tous ces Officiers, & Capitaines, qui attendoient depuis plusieurs jours pour avoir audience, & qui ne pouvoient qu'avec chagrin voir qu'un Pédant leur fût préferé, car c'est ainsi qu'ils appelloient Guichardin. Charles V. aïant oüi cela, dez qu'il eut achevé de s'habiller sortit de la Sale, tenant Guichardin par la main, & se prit à leur dire d'un ton de Maître:

Discours digne de remarque. 1558.

*Messieurs. J'entens que vous avez trouvé étrange que j'aïe fait entrer Guichardin à l'audience avant vous. Je veux que vous sçachiez, que si je veux je puis, en moins d'une heure, créer plus de cent Officiers d'Armée, & Seigneurs; mais qu'en vingt ans je ne saurois faire un Historien comme Guichardin. A quoi servent vos travaux & vos fatigues soit dans les actions de guerre, ou dans le Ministére, & dans les Conseils, si les Historiens n'éternisent pas vos glorieux exploits, & vos fidelles services pour l'édification de vos Successeurs,*

*ceſſeurs, & de toute la Poſtérité? Qui eſt-ce qui a inſtruit le Monde des actions les plus glorieuſes de vos Ancêtres? Les Hiſtoriens. Il faut donc les honorer, pour mieux les encourager à écrire les vôtres. Cette raiſon vous doit empêcher de trouver étrange que j'aïe fait tant d'honneur à Guichardin, puis que c'eſt autant pour vôtre intérêt, que pour le mien.*

Il tint toûjours à ſa Cour des Perſonnages fort illuſtres, particuliérement dans les Armes, & il ſe plaiſoit beaucoup à ſe voir entouré d'une foule des premiers Capitaines du monde, aïant accoûtumé de dire aſſez ſouvent, *Qu'il avoit cela de particulier, qu'au lieu que les autres qui l'avoient précédé dans l'Empire, n'avoient été Empereurs des Romains que de nom ſimplement, pour lui il étoit en effet Empereur de Capitaines.* Il ne ſe plut jamais à aucun jeu, aïant coûtume de dire que *les Princes ne devoient prendre plaiſir qu'aux affaires.* Il aimoit autant l'Hiſtoire ſincére & véritable, qu'il haïſſoit la flatterie; de ſorte que quand il recevoit à ſa Cour quelque nouveau Courtiſan, il le menoit dans ſa Chambre, & lui faiſoit cette leçon, *Je vous donne avis que je ſuis ennemi juré des flatteurs.* La Généalogie de ſa Maiſon lui aïant été un jour préſentée par un certain Généalogiſte, & aïant vû par le Titre qu'il le faiſoit décendre de Jules Céſar, il lui rendit le Livre en lui diſant, *Mon ami, ma Maiſon ne reconnoît d'autre antiquité que de deux ſiécles & demi, de ſorte que vous avez pris une Famille pour une autre;* & le renvoïa de cette maniere. Il ne pouvoit ſouffrir dans les Capitaines ni une grande avarice, ni

Charles V. ennemi de la flaterie.

une grande prodigalité, appliquant à ce ſujet ce Proverbe Italien, *Un Soldato troppo avaro, ò troppo liberale, era capace d'ogni male.* Il n'eſt point de mal qu'un Soldat trop avare, ou trop libéral, ne ſoit capable de faire. Il parloit en perfection les Langues Flamande, Eſpagnole, Allemande, Italiene, & Françoiſe, & ſon langage étoit court, & ſuccint, mais il exprimoit beaucoup en peu de paroles. Il témoignoit néanmoins du déplaiſir de n'entendre que peu, ou point du tout, la Langue Latine, & il ne pouvoit s'empêcher de dire, que *s'il eût cru devenir Empereur, il auroit mieux profité des leçons d'Adrien ſon Maître.*

Sa Taille, & ſon naturel. 1558.

Il aima beauconp les Sciences, particuliérement la Géometrie, l'Aſtrologie, les Matématiques, la Géographie, qui lui furent les plus familiéres, & qu'il ſe fit un plaiſir d'étudier toute ſa vie, pour ne les pas oublier. L'Horlogerie ne lui étoit pas même inconnue, & il avoit porté ſa curioſité juſqu'à apprendre cet Art autant qu'il étoit néceſſaire pour être Maître. Charles V. fut d'une taille ordinaire, c'eſt-à-dire pas tout-à-fait grande, mais un peu au deſſus de la médiocre : il n'étoit ni gras, ni maigre; il avoit le nez aquilin, & le front large, & il étoit nerveux, & robuſte. En ſa jeuneſſe il avoit été d'une complexion ſanguine, mêlée d'un peu de mélancolie; ce qui étoit juſtement ce qui le rendoit ſi induſtrieux, & ſi fin, & quelquefois ſoupçonneux, & obſtiné dans ſes deſſeins. Ses levres étoient un peu pendantes, défaut ordinaire & naturel aux Princes de la Maiſon d'Autriche. Il portoit peu de barbe; ſes cheveux

veux étoient blonds, & il se les faisoit couper jusqu'aux dessous de l'oreille, à la maniére des anciens Empereurs Romains. Il fut d'une complexion fort saine jusqu'à l'âge de 40. ans qu'il devint gouteux, une certaine humeur bilieuse, & flegmatique lui étant tombée entre les jointures, ce qui servit à tempérer son sang, & à modérer toute sorte de colére. Il conserva jusqu'à la fin une si prodigieuse mémoire, qu'il rapportoit jusqu'aux moindres circonstances des choses qui lui étoient arrivées dans tout le cours de sa vie; & lors qu'une fois quelque homme que ce soit lui avoit parlé de quelque affaire, & qu'il vînt le retrouver de là à dix ans, non seulement il le reconnoissoit aisément, mais lui disoit de plus, il y a tant d'années que vous m'avez parlé d'une telle chose; ce qui semble incroïable dans un Monarque qui étoit obligé de parler à tant de gens.

Voilà comment vêcut, & mourut Charles V. aïant laissé le monde en doute, s'il a merité plus de louange, d'avoir réüni en sa personne une Monarchie composée de tant de Roïaumes, de tant d'Etats, & d'un Empire, ou de s'en être lui-même dépoüillé avec tant de facilité, & de tranquillité d'esprit. A la vérité, on a parlé fort diversement d'une si grande résolution, & on en parle encore tous les jours fort différemment dans les Ecoles des Rhétoriciens, dans les Antichambres des Politiques; & je dirai même dans les Places Publiques, où l'on entend souvent raisonner de l'abdication de Charles V. laquelle passe pour un songe dans l'esprit du Vul- Chose digne de remarque.

gaire. Et véritablement si l'on considére bien la grandeur d'ame avec laquelle cet Empereur renonça à la Domination & à la Souveraineté de tant de Terres, & de Mers, sans se reserver un pouce de Terre; si outre cela on réfléchit sérieusement sur la constance & la perséverance avec laquelle il mena une vie solitaire parmi des Moines, durant l'espace de deux ans, pendant lesquels il remporta sur lui-même la plus belle de toutes les victoires; enfin si l'on fait, comme il faut, attention à la fin de sa vie, qui loin de le surprendre, fut attendue de lui avec un grand appareil, s'étant familiarisé avec elle lors qu'il étoit encore tout plein de vie; si, dis-je, l'on examine exactement toutes ces choses, on ne pourra s'empêcher de conclure que l'Empereur Charles V. bien loin d'avoir fait cette abdication legérement, y fut porté par une résolution vraiment héroïque, & Chrêtienne.

Titien est caressé par Charles V. & fait son portrait.

Je dirai présentement que Charles V. ne voulut que rarement faire faire son portrait, aïant coutume de dire, *que les Princes devoient imiter Alexandre, au moins en cela, s'ils ne le pouvoient faire en autre chose, de ne se faire peindre que par des Apelles.* Etant donc allé à Boulogne en 1530. pour y être couronné par Clement VII. comme il étoit grand Amateur des Muses, & qu'il avoit déja vû avec beaucoup de plaisir plusieurs poësies du fameux Poëte *Parthenius*, celui-ci étant venu le trouver (sa demeure étoit à Venise) il ne fut pas plûtôt arrivé à Boulogne, qu'il en fut reçu avec toute la bonté & l'affabilité possible

possible, & régalé avec beaucoup de générosité. Et comme Parthenius étoit intime ami de *Titien Vecelli de Cadore*, Peintre trés-célébre, dont il savoit que le mérite n'étoit pas connu à Venise, il le recommanda fort à Charles V. & comme ce Prince en avoit déja oüi parler avec louange, cette recommandation lui aïant fait naître l'envie de le voir, il pria Parthenius de le faire venir. Titien, qui ne demandoit pas mieux, ne manqua pas de se rendre en toute diligence auprés de Charles V. qui lui fit un aceüil trés favorable, & trés-honorable, & en même temps lui donna ordre de se préparer à faire son portrait, dans lequel il le représenta avec une grace majestueuse, revêtu d'armes trés-luisantes, parsemées de précieux ornemens, sur un Cheval bai, aïant une étoile au front, magnifiquement harnaché, qui tout fier de porter un si noble fardeau, & comme ronflant d'une noble audace, rongeoit son frein doré, étant en posture de marcher, & de fouler fiérement la terre, pendant que d'un œil extrémement vif, & gai, il regardoit les Spectateurs qui l'admiroient.

Mais toutes ces gentillesses & ces beautez n'étoient rien en comparaison d'un autre portrait qui ressembloit si parfaitement à l'original, que le Pape Clement VII. l'aïant vû, avoua qu'il n'avoit jamais vû un Portrait plus naturel; ce qui l'obligea, pour contenter la curiosité des Romains, de l'exposer sur un porche, où il y eut un extraordinaire concours de peuple, pour le voir, pendant plusieurs jours, ce qui donna de la joie

Autre portrait.

à

à l'Empereur, qui fut bien aise de voir la curiosité & la vénération qu'on avoit pour son portrait. Titien, aprés avoir reçû mille Ducats d'or de recompense, s'en retourna à Venise, où son mérite commença à faire plus de bruit. Charles V. passa en Allemagne, & étant retourné pour une seconde fois à Boulogne en 1533. aprés la guerre de Hongrie, Titien y étant aussi retourné pour lui faire la revérence, Sa Majesté lui ordonna de lui faire une seconde fois son portrait; il le lui fit justement de sa grandeur, & Parthenius fit à sa louange le Sonnet suivant.

*Di man di quella Idea, che la natura*
*Imita in vivo, e Spirital disegno,*
*E del gran CARLO il santo Esempio, e degno*
*Non più di Titian Sacra figura.*
*Però dimostra in tacita figura*
*Come è fuso il valor, come l'Ingegno,*
*Ch' Indole in se tiene l'Imperio, e il regno,*
*E ciò che porge altrui, speme, & paura,*
*Negli occhi hà la justitia, e la Clemenza,*
*Tra cigli la virtute, e la Fortuna,*
*L'Alterezza, la Gratia e la Sapienza.*
*Sembra il suo fronte, senza nube alcuna*
*Nell' alto Cor di Lui fa residenza*
*Un Sol, che adombra ogni Soultana Luna.*



Titien à la Cour. Pour ce travail Titien eut encore pour recompense mille autres Ducats d'or. Enfin Charles V. aprés avoir tant couru, & tant fait, se trouvant à Ausbourg en 1548. il fit entendre à Titien son désir de l'avoir à sa Cour, dont

dont cet excellent Peintre prit aussitôt le chemin, accompagné d'un assez grand nombre de jeunes gens, pour travailler sous lui, aïant porté avec lui, pour en faire présent à Sa Majesté Impériale, l'Image de Jesus Christ mort, portrait en pierre, & la figure d'une trés-rare Venus. Quelques-uns veulent qu'il ait suivi l'Empereur à Bruxelles, ce qui pourroit bien être; il est certain au moins qu'il fit plusieurs portraits pour ce Prince, qui alloit souvent le voir travailler, & un jour un pinceau lui étant tombé des mains, il se baissa pour le ramasser, & Titien lui aïant dit qu'il ne méritoit pas un si grand honneur, Charles V. lui répondit, *Titien est si habile, qu'il mérite bien d'être servi par un Empereur.* En un mot, non content de l'avoir comblé de bienfaits, & de lui avoir fait le présent ordinaire de mille Ducats d'or, il le créa Chevalier, & Comte Palatin, & l'ennoblit lui, & tous ses Décendans; Rodolfi dans la Vie de Titien, met la Patente tout du long, mais je me contenterai d'en rapporter ici le Titre.

*CAROLUS DIVINA FAVENTE CLEMENTIA ROMANORUM IMPERATOR AUGUSTUS, ac Rex Germaniæ, Hispaniarum, Utriusque Siciliæ, Hierusalem, Ungariæ, Indiarum, &c. Spectabili nostro, & Imperii Sacri Fideli Dilecto Titiano de Vicellis, Sive Equiti Aurato, & Sacri Lateranensis Palatii, Aulæque nostræ, & Imperialis Consistorii Comiti, Gratiam Cæsaream, & omne bonum.*

Mais je trouve ici que le Chevalier Rodolfi, dont je révére extrémement la mémoire, Lourde faute.

fait

fait une fort grande faute, car il met la date de cette Patente en l'an 1553. à Barcelone, ajoûtant que l'Empereur lui-même lui ceignit de ses propres mains l'Epée dorée: & s'il est vrai que Titien naquit en 1477. il avoit en cette année-là 76. ans, âge auquel il ne pouvoit pas avoir grande envie d'aller en Espagne; l'on ne peut pas dire non plus que ce soit une faute d'impression, qu'au lieu de Ratisbonne, on ait mis Barcelone, parce qu'on voit dans toutes les Histoires, que depuis 1552. & même auparavant, Charles V. se tint à Bruxelles, & n'alla plus en Allemagne. On pourroit, peut-être, dire que Charles V. fut à Barcelone en 1543. & que ce fut la derniere fois que l'Espagne le vit, jusqu'à 1556. qu'il alla dans sa Solitude, aprés sa renonciation, mais cela ne peut pas être, premiérement parce que Titien n'alla jamais en Espagne; & outre cela Ridolfi lui-même rapporte que Paul III. étant venu à Ferrare en 1543. Titien s'y rendit aussi, & fit le Portrait de ce Pontife, qui voulut l'amener à Rome, mais il ne put pas obéïr, parce qu'il étoit fort avant engagé au service de François Marie de la Rovere, Duc d'Urbin.

Philippe reçoit la nouvelle de la mort de Charles V. son Pere.

Philippe aïant reçû la nouvelle de la mort de l'Empereur son Pere, arrivée justement au fort de la guerre contre la France, en donna aussitôt avis à tous les Souverains de l'Europe; & Henri II. Roi de France, quoi qu'ennemi, dépêcha incontinent vers lui Monsieur de *Montpensier*, un des plus grands Seigneurs du Royaume, avec une belle suite, vêtue de grand deüil, pour lui faire les

complimens de condoléance. Cependant Philippe voïant qu'il n'y avoit pas d'apparence que la paix ſe fît ſi tôt, procura une Treve ou ſuſpenſion d'armes, entre la France, l'Angleterre, & les Païs-Bas, pour deux mois; & elle fut effectivement conclue. Trois raiſons portérent Philippe à rechercher cette Tréve; la premiere, afin de travailler cependant à détourner les Anglois de leur ferme réſolution de ne vouloir point la paix qu'on ne leur rendît Calais, qu'ils venoient de perdre, & que les François ne vouloient en aucune façon reſtituer; mais ſur ces entrefaites la Reine Marie étant morte, & Elizabeth montée ſur le Trône, les choſes changérent extrémement de face. La ſeconde, fut pour pouvoir recevoir avec plus de repos, & de commodité les viſites de compliment dont il prévoïoit bien que le nombre ſeroit trés-grand, comme elles furent en effet, d'autant plus qu'il eut à recevoir en même temps celles qui lui furent faites ſur la mort de la Reine ſon Epouſe, qui mourut le 17. Novembre de la même année 1558. Et enfin pour pouvoir ſans diſtraction faire célébrer auſſi promptement qu'il étoit convenable les plus magnifiques obſéques qu'il lui étoit poſſible.

Véritablement comme la vie de Charles V. fut un prodige de la Nature, pendant tout le temps qu'il gouverna l'Empire, & un miracle de la Grace, aprés ſa renonciation dans ſa Solitude: il étoit bien convenable qu'aprés ſa mort on vît des Chefs-d'œuvres de l'Art. Et en effet, il n'avoit point encore été fait

Pompes funébres en général. 1558.

fait mention dans les Hiſtoires, & depuis il n'y en a eu aucun exemple de Mauſolées qui approchaſſent tant ſoit peu de la magnificence merveilleuſe de ceux qu'on fit par tout dreſſer, avec des dépenſes immenſes, pour célébrer les funérailles de Charles V. n'y aïant point de Souverain de la Religion Catholique qui ne fît gloire, & ne ſe crût obligé, tant pour honorer la glorieuſe mémoire d'un auſſi grand Monarque que le Défunt, que par conſidération pour l'Empereur Ferdinand ſon Frere, & pour un auſſi puiſſant Roi qu'étoit Philippe ſon Fils, de donner ordre de célébrer ſes obſéques dans toutes les Catédrales, & toutes les autres Egliſes conſidérables, ſoit de Séculiers, ſoit de Réguliers, ou d'Abaïes ; & chacun s'efforça à l'envi d'élever des Mauſolées ſuperbes, & ingénieuſement embellis de tous les ornemens funébres qu'on puiſſe imaginer.

Philippe II. eut enſuite la curioſité d'écrire à tous les Vicerois, & Gouverneurs de ſes Roïaumes, & Etats, & à tous les Ambaſſadeurs, & Réſidens dans les Cours Etrangéres, de lui envoïer une liſte exacte de tout; & on trouva ( au moins ſi l'on en croit *Savreda* ) que dans les Roïaumes d'Eſpagne il fut érigé en différentes Egliſes 527. Mauſolées, en Portugal 76. dans les Païs-Bas 213. dans le Roïaume de Naples, où les Seigneurs, dont le nombre eſt infini, ſignalérent leur affection & leur zéle, ſans épargner aucune dépenſe, 332. dans la Sicile 231. dans le Duché de Milan 118. dans les Etats Héréditaires de l'Empereur, & autres Etats Catholiques

tholiques d'Allemagne 254. dans la Ville de Rome, de Bologne, & autres de l'Etat Ecclésiastique 292. dans la Toscane 37. à Venise, & dans toute l'étendue de son Etat 44. à Genes 28. dans le Duché de Parme 23. en ceux de Ferrare & de Modene 20. en celui de Mantoue 17. dans le Piémont, & la Savoye, aprés la paix, qui arriva tôt aprés, 169. En France, aprés la paix, 26. en Angleterre on étoit aprés à faire de grans préparatifs, mais la Reine étant venue à mourir comme ces choses se passoient, elles changérent fort de face. En Sardaigne 12. A Malte deux trés-superbes, sans parler de divers autres lieux encore plus éloignez. Le Pere *Regola* écrit qu'on éleva à Charles V. 3700. Mausolées avec une industrie merveilleuse, & des dépenses incroïables, & qu'on célébra pour lui 64. mille Messes. Savreda ne compte que 24. mille Mausolées divisez comme ci-dessus; mais il fait le nombre des Messes beaucoup plus grand, & ajoûte que ces superbes & admirables Tombeaux coûterent à dresser plus de six millions de Ducats d'or: grande somme pour ces temps-là. On dépensa, selon l'opinion commune, 75. mille Ducats d'or, pour le seul Mausolée de la Cathédrale de Bruxelles, & pour celui de la Catédrale de Naples cent mille écus.

Le Lecteur me permettra de lui faire ici un récit d'une partie des pompes funébres célébrées à Bruxelles, en présence du Roi Philippe, telles qu'elles ont été décrites par *Ulloa*. Entr'autres merveilleuses Machines, on admira celle d'un Vaisseau semblable à ceux

Merveilleux Vaisseau au Mausolée à Bruxelles.

ceux des Anciens, aïant la Pouppe ornée de gravûres & de peinture, enrichie d'or, de raisonnable grandeur; avec ses voiles pliées & attachées ensemble, dont tous les mâts, les hunes & les cordages étoient noirs, avec plusieurs Pavillons de diverses couleurs qui pendoient des hunes, & quantité d'autres à la Pouppe, & à la Proüe, & par tout le Navire des Tableaux où étoient représentez les Etats du Défunt, avec ses Armes. Ce Vaisseau (qui faisoit l'ouverture de cette Procession funébre) se mouvant, & marchant avec un merveilleux artifice, sembloit voguer sur la mer, tiré par deux Monstres Marins, qui alloient devant du côté de la Proüe, où se voïoit une jeune Femme lestement habillée, & parée, qui tenant une ancre dans une main d'argent, paroissoit, toute joïeuse, vouloir la jetter au fond de l'eau, & prendre port. Devant le grand Mât, aux pieds d'un magnifique Siége Impérial vuide, & posé sur une pierre quarrée, où étoit écrit *CHRISTUS*, on appercevoit la *Foi* vêtue d'un habit de drap trés-blanc, avec une Croix rouge à la main; & derriére la Pouppe paroissoit la *Charité* pleine d'ardeur, tenant de sa main droite le Gouvernail, pour conduire le Vaisseau. Sur la Poupe il y avoit au lieu de Pavillons, un grand tableau de drap noir, sur lequel étoient écrits quantité d'Epitafes, dont le contenu étoit, que l'Empereur Charles V. navigeant sur la Mer orageuse de ce Monde, avoit conquis un grand nombre de Païs jusqu'alors inconnus, leur avoit fait part de la lumiére de la Foi Catholique, & avoit gagné

gagné une infinité de victoires, dont ce Navire étoit chargé, & qui se voïoient aux deux côtez, représentées avec divers ornemens, & de trés belles Devises.

Derriére la Poupe étoient écrits en grosses lettres ces deux mots *PLUS ULTRA.* A côté du Gouvernail se voïoient parfaitement bien représentées diverses histoires, & entr'autres celle de la destruction de l'Afrique, avec ces paroles *APHRODISIO DILECTO.* De l'autre côté paroissoit, avec son Histoire, *GELDRIA RECEPTA.* A côté droit on découvroit dans une Ovale la Mer couverte de Vaisseaux, & de Galéres, & au dessus, *MARE PACATO.* A côté un Tableau de raisonnable grandeur, une Ville assiégée, & prise, avec ces paroles *TREMISSENO RESTITUTO.* Dans un autte Tableau on voïoit les Turcs mis en fuite, & poursuivis par Charles V. avec cette Inscription, *SOLIMANO PROFLIGATO.* Dans une autre Ovale les Indiens prosternez aux pieds de Charles V. avec ces mots, *ORBE NOVO INVENTO.* Dans une autre une bataille gagnée avec ces paroles, *MEDIOLANO VENDICATO.* A gauche on voïoit Charles V. armé à Cheval au milieu de l'*Elbe*, avec ces paroles *GERMANIA BOHEMIAQUE SEDATIS.* Puis la prise de *Modene*, & de *Corone*, avec ces mots, *METONE, CORONEQUE VI CAPTIS.* A côté la prise de *Tunis*, & cette Inscription, *TUNETO CAPTO, ET RESTITUTO, CAPTIVISQUE REDUCTIS.* Conti-nuation.

Cet ingénieux, & mistérieux Vaisseau étoit suivi de deux trés-grandes colomnes, posées sur Suit la Pompe funébre.

sur des écueils, tirées par des Tritons, couronnées chacune d'une Couronne Impériale, au milieu de la premiere desquelles on lisoit ces paroles, *Jure tibi Herculeas sumpsisti signa Columnas*; & à l'autre, *Monstrorum Domitor temporis ipse tui.* Toutes les Baniéres des Roïaumes, Etats, & Villes suivoient immédiatement. Mais on ne sauroit rien imaginer de plus admirable que la pompe qui venoit ensuite, & qui dura pendant l'espace de prés d'un mile de chemin, savoir, tous les Grands qui portoient toutes les *Marques* de l'Empire. Le Duc d'*Atri* portoit le Bonnet, le Duc de *Seminara* le Heaume, avec les Armes de l'Empire. Le Prince d'*Ascoli* l'Epée dans le fourreau, la tenant par la pointe. Le Prince de *Sulmona* l'Aigle Impériale. Le Comte de *Suatzbourg* portoit sur un Carreau de soye noire, en champ d'or, le Collier de la Toison, lequel avoit été à l'Empereur. Le Marquis d'*Aguilar* portoit le Sceptre renversé. Le Duc de *Villa-Hermosa* portoit l'épée de Charles V. toute garnie de pierreries. Le Prince d'*Orange* le Monde. Don Antoine de *Tolede* Grand Ecuyer la Couronne Impériale enrichie de trés-grosses pierres précieuses, aïant à ses côtez le Marquis de *Las Navas*, & le Comte d'*Olivarez* Majordome du Roi. Le Duc d'*Albe* Grand-Maître de sa Maison portoit les Armes de Bourgogne. Derriére suivoit le Chancelier de l'Ordre avec la Toison, au milieu des Ducs de *Brunswic*, & d'*Artois*.

Le Roi, & les Chevaliers.

Aprés cela venoit le Roi Philippe, la tête couverte, auquel *Rui Gomez* de Silva portoit la

la queue. Aprés lui *Philibert Emanuel* Prince de Piémont auſſi couvert, mais avec une grande Robe de deüil ſous le bras gauche. Enſuite venoient deux à deux tous les Chevaliers de l'Ordre, avec la Toiſon ſur leur Robe de deüil, & ils marchoient en cet ordre, le Comte d'*Egmont*, & le Seigneur de *Barbalſon*, le Seigneur de *Molimburg* & le Duc d'*Arſcot*, le Seigneur de *Barlemont*, & le Marquis de *Bergues*, le Seigneur de *Curies*, & le Comte d'*Ovrech* de Friſe, & Don Antoine *Doria*. Je ne m'arrêterai pas ici à repréſenter le grand nombre de Chevaux de main, ſans ſelle, avec des houſſes de deüil; la Nobleſſe inombrable dont cette magnifique Proceſſion étoit compoſée; les divers Ordres de Magiſtrats, & d'Officiers de la Maiſon du Roi, & du Gouvernement; plus de 500. Pages, & Eſtafiers, portant à la main de tréſ-groſſes torches tout autour du Roi, & de leurs Maîtres; le nombreux Clergé, & les Ordres Réguliers tous avec des torches à la main, & les Compagnies des Archers, & des Gardes du Roi, pour empêcher la grande foule de peuple; je laiſſe tout cela pour parler du Mauſolée dreſſé dans l'Egliſe; aprés avoir averti que dans les ſuſdites torches on voïoit les Armes de la Maiſon d'Autriche, repréſentées dans une Ovale de Carton argenté, deux doigts, plus large de chaque côté que la Torche.

Voici comment l'Egliſe étoit ornée. Sur la porte ſe voïoit un Drap noir d'environ ſix aunes, avec une piéce de Velours où il y en avoit autant, avec un Tableau en or tréſ- Egliſes comment ornée.

fin

fin où étoit repréſentée l'Aigle Impériale. Depuis la premiére Colomne de la Nef juſqu'à la derniére, entre les Colomnes, juſqu'au Chœur qui ſépare l'Egliſe, on avoit fait des eſpéces de barricades, & au bas une porte, qui fut gardée à cauſe de la grande multitude de monde, ce qui n'empêchoit pourtant pas que ceux qui étoient dehors ne puſſent voir la cérémonie qui ſe faiſoit dedans. Au devant de la porte du Chœur, entre le Chœur, & les Colomnes, on avoit dreſſé un Amphitéatre auquel on montoit par quatre degrez, où ſe fit toute la Cérémonie. Au pied de cet Echafaut, où commençoit la premiére Colomne du Vaiſſeau, étoit le Siége du Roi, ſous un Dais, & ſur la même ligne, à quelque diſtance celui du Duc de Savoye Philibert Emanuel. Vis-à-vis étoient placez les bancs pour les Ambaſſadeurs, & au deſſous d'eux ceux des Chevaliers de l'Ordre. Tout autour au haut il y avoit une grande corniche de bois noir, qui ſoûtenoit pluſieurs Vaſes de bois argentez de couleur brune, dont chacun ſoûtenoit auſſi une grande Torche avec les Armes d'Autriche, comme les autres.

L'Echafaut poſé entre la premiére & la ſeconde Colomne, vers le Chœur, & un peu plus bas que le Siége du Roi, apuïé ſur quatre Colomnes couvertes de velours noir, la forme & la ſtructure duquel étoit faite fort artiſtement, & avec un grand nombre de groſſes Chandelles allumées, reſſembloit fort à une Couronne Impériale. Vers le ſommet de ces Colomnes s'élevoient en forme de piramides

mides quatre échelons couverts de Brocard d'or,& d'Armes Impériales,& quatre Couronnes rangées par ordre, dont la plus basse étoit la plus grande, & renfermoit toutes les Couronnes héréditaires, & Patrimoniales; la seconde étoit celle dont les Empereurs ont accoûtumé d'être couronnez à Milan; la troisiéme celle d'Aix, & la derniere la Couronne Impériale d'or, dont Charles V. avoit été couronné à Bologne. Sur cet Echafaut couvert d'un drap d'or, enrichi d'une grande Croix de drap cramoisi, étoit le Cercueuil sur un plan de bois, haut de deux degrez, couvert de drap noir traînant jusqu'à terre, & environné de 200. grosses chandelles noires. Au devant de cet Echafaut vers la principale porte de l'Eglise, on avoit mis avec beaucoup d'art & d'industrie un rang de bois teints en noir, où dans des intervalles proportionnez, on voïoit tous les Etendards des Roïaumes, & Etats, qui à la lueur des Flambeaux formoient une pompe merveilleusement belle & éclatante. Sur la Biére étoient rangées toutes les *Marques* de l'Empire, l'Epée, le Sceptre, le Collier, & la Couronne. Sur un grand Echafaut reluisoient jusqu'à 1200. grosses Chandelles, & 300. Torches.

Le Roi aïant été conduit à son Siége, le Clergé commença à officier, & la Messe fut chantée par l'Evêque de Liége, & l'Oraison funébre prononcée en François par le Suffragant de l'Evêque d'Arras. A l'Offertoire de la Messe, un Heraut nomma tous les Etats & Roïaumes, qui furent offerts *Service divin.*

au Roi Philippe, aussi-bien que les Armes, Etendards, Heaumes, & autres Enseignes, avec les Chevaux qui y avoient été menez par un chemin tout couvert de planches étendues par terre, par tout où ils devoient passer. L'Office fini, Sa Majesté s'en retourna au Palais avec la suite des Magistrats, & des Officiers de sa Maison. Aprés cela furent exposez dans la même Eglise, pour être lus de tout le monde les Epitaphes rapportez ci-dessous, qui renferment toutes les actions glorieuses, & les Victoires de Charles V. qu'on avoit déja lües sur le Vaisseau dont il a été fait mention.

*Imp. Cæs. Car. V. pio, fælici, Aug. Gal. Max. Jud. Max. Tun. Max. Aphr. Max. Sax. Max. Victori Triumphatorique multarum Gentium, tametsi terrâ, marique res ab eo gestæ, singularis humanitas, incomparabilis prudentia, ardentissima religio satis Terrarum Grbi conspicua sint, Respublica tamen Christiana ob memoriam justitiæ, pietatis, virtutisque ejus victoriam navimque mundum circuivit, quem Ipse suis victoriis illustravit. P.*

*Quòd novum orbi nostro orbem patefecerit exteris Gentibus Christiano nomini additis, multis Regnis, Provinciisque aucto Hisp. Imperio.*

*Quòd Solymanum Turcarum Imperatorem cum trecentis Equitum Millibus, centum millibus Peditum, Germaniæ impendentem, ruptis in fugam pontibus, amissisque sexaginta millibus Equitum, in suos fines compulerit, Germaniâ servatâ.*

*Quòd classe Peloponnesum invadens Civitates Tur-*

*Turcarum, Patras, & Coronam receperit.*

*Quòd Barbarossam Tyrannum cum ducentis millibus Peditum, sexdecim Equitum millibus, prælio ad Carthaginem superatum, Arce Goletæ, sexaginta Triremib. multis piraticis navibus, omni nautico bellicoq. apparatu, ipsa Tuneto, & Hippone novo, Hippone Regio Civitatibus captis, Regno Tunetano, Imperioque Libyæ spoliaverit, restituto, vectigalique facto veteri legitimoque Rege.*

*Quòd unde viginti millia Captivorum liberata in Patriam reduxerit.*

*Quòd Regnum Tremissense devictâ prælio Mauritaniâ, Regi restituerit.*

*Quòd Aphrodisium Libyæ, Nobilissimum Emporium Susam, Monasterium, & Clupæam Classe ceperit, Maritimasque Libyæ Civitates principes vectigales fecerit.*

*Quòd duas Turcarum Classes nostrum Mare infestantes duobus præliis, altero ad littus Mauritaniæ, altero ad siculum littus, deleverit.*

*Quòd Mare ab assiduis rapinis Piratarum tutum Navigantibus reddiderit.*

*Quòd Pristinam Reipublicæ Genuensium libertatem restituerit.*

*Quòd Ducatum Mediolanensium sex Exercitibus hostium propulsis, tribusque magnis præliis devictis, Imperio Romano bis, ipsi Duci semel restituerit.*

*Quòd incredibili celeritate Urbe Dura vi capta Ducatum Geldrensium ditioni suæ restituerit.*

*Quòd plures Germanorum Principes, & Provincias tumultuantes compresserit, præsidia Civitatesque vi ceperit, Ducibus copiarum fusis, & pacatâ Germaniâ.*

*Quòd Romanorum Imperator Albim trajecerit, atque hostibus prælio victis, Civitatibusque in ditionem acceptis, urbibus captis Ducibusque victor inde redierit.*

*Quòd contra Christiani Nominis Hostes sponte, contra Christianos nonnisi lacessitus, & injuriam propulsans arma sumpserit.*

*Fortissimo, Catholico optimoque Principi titulos, tropheaque additis tumulo Regnorum, signis, devictarumque Gentium Imaginibus, eadem Christiana Respublica munivit, Majestatique ejus devotissima P.*

*Domino nostro Imp. Cæs. Carolo, pio, felici, Aug. Regi multorum Regnorum, Triumphatori multarum Gentium, & Victori Indorum, Victori Libyæ, Victori Maurorum, Victori Turcarum, Victori Piratarum, Liberatori Germaniæ, Liberatori Italiæ, Liberatori Maris, Liberatori Captivorum, Pacatori Germaniæ, Pacatori Italiæ, Pacatori Hispaniæ, Pacatori Maris, Restitutori multorum Principum, gloriosissimo Catholicorum Principi, Respublica Christiana exemplum justitiæ, clementiæ, fortitudinis ejus pientissimo Filio proponens devotissimè dicavit.*

*Deus Optimus, Maximus, Trinus & Unus, hos tibi titulos trophæaque Populus Christianus consecrat, ob memoriam rerum gestarum Caroli Cæs. Aug. quem Romanorum Imperatorem, Regemque multorum Regnorum tu fecisti, cujus pietatem, justitiam, clementiam, prudentiam, magnanimitatem, fortitudinem Orbis miratur. Imperium ipse regnaque tuis auspiciis auxit, illud Fratri, hoc Filio vivens reliquit, cum exemplo virtutum quas mortuus secum ad te defert.*

A Bologne aussi au Collége des Espagnols, aprés

aprés que le docte, & excellent François Robortello d'Udine eut prononcé une trés élegante oraison funébre à l'honneur de l'Empereur, on lui mit cet Epitaphe.

FORTUNATISSIMO, CLEMENTISSIMO, INVICTO, AC PIO SEMPER AUGUSTO IMPER. CAROLO V. HISPANIARUM REGI, TRIUMPHATORI MAXIMO, COLLEGIUM HISPANORUM BONON. MAJESTATI EJUS DEVOTUM, P. MDLIX. IMPERATOR CAROLUS V. QUI VIX. ANN. LIIV. Mens. VII. Dies XXI. Imperium Rom. administravit annos 38.

REgnavit in Hispaniâ, Siciliâ, & Sardiniâ ann. XLIV.

Ann. XI. Post Philippi Regis Patris obitum IV. autem an. postquam regnare cæpit in Hispaniâ, Cæsar à Germanis appellatus est.

An. XI. post Diademate à Clemente VII. Pont. Max. Bononiæ insignitus, & Imp. dictus est.

An. I. Mens. VII. antequàm è vita exiret, Imperio, Regnisque omnibus, ac potestate se abdicavit, jusque omne re-

gendi Hiſpaniam, & alias Provincias Philippo Filio quem unicum habuit, XXX. annum agenti dedit, Fratri autem Cæſari Ferdinando Imperium Romanum conſentientibus Electoribus permiſit.

Funerailles à Naples. 1559.

La pompe funebre celébrée pour l'Empereur Charles V. dans la Ville de Naples, fut eſtimée la plus ſuperbe, la plus ingénieuſement faite, & celle qui coûta la plus de toutes ces Centaines, & même milliers de funerailles, qui, comme il a été dit, furent célébrées dans toute l'Europe. Le Cardinal *Barthelemi de la Cueva*, qui en étoit alors Viceroi, n'eut pas plûtôt reçû la nouvelle de cette mort le ſoir du 4. Octobre, qu'aïant fait aſſembler les Sindics, & les Députez de la Nobleſſe, & du Peuple, il propoſa de faire célébrer des obſéques avec la magnificence convenable à une Ville ſi illuſtre, & qui avoit toûjours été ſi zélée pour la gloire d'un ſi grand Empereur; & il fut réſolu d'emploïer la ſomme de cent mille écus à la conſtruction d'un Mauſolée, & aux autres dépenſes néceſſaires pour cette pompe funébre; & ſur le Champ on députa des Commiſſaires pour en avoir ſoin. Cette machine fut commencée ſans aucun retardement, & 300. Ouvriers différens, & de tout mêtier y travailléren avec application, dans l'Egliſe Catédrale: mais quelques diligences qu'ils fiſſent pour l'achever au plûtôt, elle ne put néanmoins être tout-à-fait achevée qu'en l'eſpace de 4 mois; de ſorte qu'on prit pour cette cérémonie

nie le 24. Février 1559. jour qui étoit justement celui de la naissance de l'Empereur Charles V. Je ne m'arrêterai pas ici à décrire les pompes, les solemnitez, les Cérémonies funébres, mais je rapporterai seulement les Inscriptions du Mausolée; telles qu'elles ont été décrites par *Summonte* dans son Histoire de Naples; & je commencerai par celles des quatre plus grosses Colomnes, dont deux étant de chaque côté servoient comme de portes à l'ouverture du Tombeau. Aux deux de la main droite étoit cet Epitaphe avec le mot *Plus Ultra.*

*Cæsaris Imperium nequeunt arcere Columnæ*
*Herculis, atque ultra tenditur Oceanum.*
*Carole, si est tua Tellus, si sunt æquoris undæ,*
*& plus ultra optas, Astra petenda tibi.*

*Ton Empire s'étend au delà des Colomnes*
*D'Hercules si fameux, & n'a point eu de bornes.*
*Si la Terre & la Mer sont petits à tes yeux,*
*Et aspire au de là, va monte dans les Cieux.*

Aux deux autres à gauche il y avoit encore ces paroles entrelassées *Plus Ultra,* avec cet autre Epitaphe.

*Cæsar non ultra vitæ, post munera gesta*
*Quidnam est ultra, quam Regna superna Poli?*
*Sed Divos inter jam Divus in æthere regnans,*
*Jam non est ultra, hæc meta laboris erat.*
*Il n'est plus* d'au delà, *Grand Prince, pour la vie,*

*Si ce n'est ce haut Ciel, où tu és malgré l'envie.*
*Déja Divinisé tu régne avec les Dieux,*
*Il n'est plus d'*au delà*, ta borne c'est les Cieux.*

De plus il y avoit dans la même Eglise un Tombeau fort élevé, couvert d'une piéce de brocard d'or, artistement travaillé avec les Enseignes Impériales : & ce Tombeau étoit posé sous quatre Arcs qui formoient un Edifice trés-beau, & fait avec beaucoup d'industrie; sous lequel il y avoit un admirable Globe céleste, avec les douze Signes du Ciel, & une trés-grande Aigle avec deux Têtes couronnées de la Couronne Impériale. La hauteur de cet Edifice étoit de 150. pieds, & il étoit, aussi bien que l'Aigle, tout garni de flambeaux, & de torches allumées. A la corniche de l'Arc de la premiere façade pendoit audessous du dit Arc un Tableau où se lisoient ces paroles écrites en lettres d'or.

*Cæsaris Augustum tumulum loca numine plena*
*Quid cernis? si ultra quid petis atque rogas?*
*Naturæ rerum, & mundi miracula quæris,*
*Et quidquid toto majus in* Orbe *fuit.*
*Ille est Austriadûm generatus sanguine Cæsar,*
*Æquoris & Terræ Lucifer, atque Pater.*
*Robore qui dextræ, virtuteque pectoris alti*
*Subdidit hunc Orbem, comperit atque Novum.*

*Pourquoi contemple tu ce superbe Tombeau*
*Du Divin Charles Quint? Il n'est rien de plus beau.*
*Si tu cherche* au delà, *tu cherche la Merveille*

Qui

*Qui dans le Monde entier n'eut jamais de pareille.*
*De la Maison d'Autriche un Noble Rejetton;*
*Qui remplit l'Univers du bruit de son grand nom,*
*Qui par son bras trés-fort, par sa valeur extrême,*
*Dompta le Monde Ancien, trouva le Nouveau même.*

A la huitiéme base de l'Edifice du côté de dehors, & à deux autres du côté de devant, il y avoit dix Epitaphes, de la maniere qui suit.

*Consilium, Virtus, Robur, Fortuna secundæ*
*Imperii tribuunt hoc diadema sacrum.*

Divo Carolo V. IMP. Cæs. Aug. opt. max. Invictissimo, Gallico, Italico, Indico, Turcico, Africano, Germanico, Novi Orbis Repertori, & Triumphatori felicissimo, Divina mentis virtute, Animi altitudine, rerum felicitate, sic supra Mortalium sortem summo, ut his verè inauguratus in ipsis suæ ætatis florescentibus primordiis, Principum Electorum justis Comitiis Imperator electus sit; quem postea Clemens VII. aductus ipsius gloriosi Nominis Majestate, rerum pace & bello gestarum magnitudine, Bononiæ consecravit, Coronâque Imperatoris insignivit, Patri supra omnes Cæs. Augustiss. in Hispaniâ è terris sublato; Rex Philippus Filius, cùm apud Belgas esset, hunc Tumulum Neapoli erigendum, justaque exequiarum, Imperatorio more.

F. I.

Epitaphe qu'on peut ainsi traduire.

*Ce n'est point à autrui que vous devez l'Empire,*
*Ce n'est qu'à vos vertus, que tout le monde admire.*
*La Fortune, & la force, ont aussi conspiré,*
*A vous ceindre le front du Diadéme sacré.*

*Au Divin Charles V. Empereur, Cæsar, Auguste, tres-Bon, trés-Grand, trés-Invincible, qui a vaincu les François, les Italiens, les Turcs, les Maures, les Indiens, les Allemans, & decouvert le Nouveau Monde, Vainqueur & Triomphateur trés-heureux, doué d'un esprit divin, d'une grandeur d'ame, & de vertus extraordinaires, le plus heureux de tous les hommes dans ses entreprises; de sorte que comme tous ces avantages lui présageoient certainement l'Empire, il fut aussi, à la fleur de son âge, élû Empereur par les suffrages unanimes, & légitimes des Princes Electeurs de l'Empire; & ensuite Clement VII. le sacra à Bologne, & lui mit sur la tête la Couronne Impériale, l'en jugeant digne tant pour la majesté de son glorieux Nom, que pour la grandeur de ses actions de paix, & de guerre. Ce grand Prince le plus illustre, & le plus auguste de tous les Empereurs, étant mort en Espagne; le Roi Philippe son Fils étant en Flandre a ordonné qu'on lui dressât à Naples ce Tombeau, & qu'on célébrât ses obséques comme on a coûtume de le faire aux Empereurs.*

Lé

Le second Epitaphe étoit celui qui suit à la loüange de sa rénonciation de l'Empire.

*Deponit Sceptrum, Imperium, Regnique Coronam,*
*Dum parat Astriferi culmen adire Poli.*

Divo Carolo V. Imper. Cæs. Aug. Opt. Max. Invictissimo Regis Philippi Filio, Maximiliani Cæsaris Nepoti, Frederici Cæsaris Pronepoti, Fidei Catholicæ incomparabili, & indefesso Propugnatori, Nominisque Christiani unico Propugnatori, rerum à se gestarum magnitudine, & felicitate apud omnes Reges, Barbaros, & Tyrannos, maximè timendo & venerando, apud Hispanos in secessu Monastico vitâ functo, multò ante suæ divinæ Mentis instinctu, Imperii Sceptro, omnique Regio cultu abdicato, suo Regi, Domino, & singulari Benefactori.

Bartholomæus Cueva S. R. E. Cardinalis, in Regno Neapolitano Vicarius Generalis, ex ipsius Domesticis, hunc tumulum pretioso hoc rerum apparatu indicto in annum publico luctu mærens, & lugubris præceptis Invictis. Regis Philippi.

F. C.

*Il quitte ses Etats, & l'Empire glorieux;*
*Pour s'élever plus haut aü Royaume des Cieux.*

Au Divin Charles V. Empereur, Cæsar,

Auguste, trés-Bon, trés-Grand, trés-Invincible, Fils du Roi Philippe I. Neveu de l'Empereur Maximilien, Petit-neveu de l'Empereur Frederic, Incomparable & infatigable Défenseur de la Foi Catholique, unique Protecteur & Réparateur du Nom Chrêtien, extrémement craint & reveré par tous les Rois, même les Barbares, & les Tirans, par la grandeur de ses exploits, & par l'heureux succez de ses Armes, mort en Espagne dans un Monastére où il s'étoit retiré quelque temps auparavant, aprés avoir par inspiration Divine renoncé à l'Empire, & à toute sorte de Dignitez, & de Grandeurs mondaines, son Roi, Seigneur, & Bien-faiteur tout particulier.

Barthelemi de la Cueva Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Vicaire Général dans le Roïaume de Naples, & un de ses Domestiques, a eû soin quoi qu'accablé d'affliction, de faire dresser ce Tombeau avec ce magnifique appareil, & de marquer un jour pour faire d'année en année un deüil public, par les exprés ordres du trés-Invincible Roi Philippe II. son Fils.

Le Troisiéme Epitaphe étoit exprimé en ces termes.

*Parthenopes, Gallas acies, in Regna ruentes*
*Armis prosternit, comprimit, atque domat.*

Divo Carolo V. Imper. Cæs. Opt. Max. Invictissimi Regis Philippi Filio, Regis Ferdinandi Nepoti, quod Gallos sæpe iteratis exerci-

exercitibus, auxiliaribusque Copiis undique accitis, in hoc Regnum irrumpentes, justis præliis profligaverit, consiliis averterit, & Augusti sui Nominis auspiciis, & armis sic debellaverit, ut omni hostium metu sublato, securâ quiete, & rerum tranquillissimo statu felicissimè liceat frui, quòdque suæ divinæ mentis providentiâ saluti, & perpetuæ hujus Regni incolumitati in posterùm caverit, dum firmissimis Præsidiis ipsum confirmat, omnibus Pacis ornamentis illustrat, suo Regi Domino, & Patri Patriæ, fatis apud Hispanos erepto, mæstus & atratus.

Senatus, Populusque Neapolitanus.

Ce qui veut dire à peu prés.

*Les François se jettant en fureur sur l'Empire.*
*Ont eû, par sa valeur, trés-fréquemment du pire.*

Au Divin Charles V. Empereur, Cæsar, Auguste, Trés-Bon, trés-Grand, trés-Invincible, Fils du Roi Philippe I. Neveu du Roi Ferdinand; pour avoir batu, & défait en de justes guerres les François, qui ont tenté de faire irruption en ce Roïaume, & s'y sont jettez avec diverses Armées ramassées de toute sorte de gens, & de Troupes auxiliaires; les aïant tellement chassez, vaincus & défaits par la prudence & la sagesse de ses conseils, aussi bien que par la réputation de son illustre Nom, & de ses héroiques exploits, que toute crainte des ennemis étant ôtée, on peut joüir en repos, & dans une profonde tran-

tranquillité, chacun de son bien, & de ses commoditez, aïant par sa prévoïance extraordinaire pourvû pour l'avenir à la sûreté, au salut, & au bonheur de ce Roïaume, par de trés fortes Garnisons, & le comblant de tout les avantages de la Paix, son Roi, Seigneur & Pere de la Patrie, décedé en Espagne;

Le Senat & Peuple de Naples pénétré de tristesse, & couvert de deüil, dresse ce Monument.

Le quatriéme Epitaphe étoit énoncé en ces mots.

*Dum claudi dolet Herculeis sua nomina metis,*
*Refractis claustris, navigat Oceanum.*

Divo Carolo V. Imper. Cæs. Aug. Opt. Max. Pio, Felici, Forti Indico, quòd suâ divinâ virtute, & animi celsitudine perpetuâ felicitate omnes Reges, Heroas, Cæsares, longè antecelluerit, dum sui nominis gloriam non iisdem terminaverit finibus, sed suis victoriis, felicibusque auspiciis alterum Terrarum Orbem aperuit, in quem suæ famæ amplitudinem extenderet, & propagaret, eumque etiam suis titulis, trophæis, & immortalibus rerum monumentis illustraret; quodque etiam antipodas omnibus sæculis ignotos, & sub Polo altero Nationes latentes armis subjectas, libertate donaverit, Christianâ pietate imbuerit, totque Gentes, Populos, Regna, & denique alterum Terrarum Hemisphærium ad sui Nominis æternitatem lucro fidei adjecerit.

Novus Terrarum Orbis.

Ce qu'on peut traduire de cette maniere,

*De Charles le grand nom ne pouvant ſe borner*
*Aux colomnes d'Hercule a ſû loin les laiſſer.*

Au Divin Charles V. Empereur, Cæſar, Auguſte, trés-Bon, trés-Grand, Pieux, Heureux, Fort, l'Africain, pour avoir par ſa divine vertu & ſa grandeur d'ame, ſurpaſſé en bonheur perpetuel tous les Rois, Heros, & Empereurs, aïant étendu la gloire de ſon nom au delà des bornes ordinaires, & ouvert par ſes victoires, & ſous ſes heureux auſpices, le chemin à un nouveau Monde, pour y étendre au long & au large la grandeur de ſa reputation, & le rendre illuſtre tant par la Majeſté de ſes auguſtes Tîtres, que par ſes glorieux trophées, & par les monumens éternels de ſes exploits Heroïques & mémorables; & pour avoir auſſi ſubjugué par la force de ſes armes les Antipodes inconnus à tous les ſiécles précédens, & les Nations qui habitent ſous l'autre Pole, les avoir affranchies, & converties à la Religion Chrêtienne, auſſi bien que tant d'autres Nations, Peuples, & Roïaumes, & enfin l'autre Hemiſphére du monde, qu'il a, à la gloire immortelle de ſon nom, gagnez à Jeſus-Chriſt en les amenant à la foi.

Le Nouveau Monde.

Le Cinquiéme Epitaphe étoit celui-ci.

*Gallorum Regem, bello, Regnoque potentem*
*Collatis signis, subjugat atque capit.*

Divo Carolo V. Imp. Cæs. Aug. Invictissimo, Gallico, qui Regem Gallorum Armis potentissimum, & Regni amplitudine bellicisque conatibus, toto Orbe clarissimum maximo exercitu, Regum auxiliis, & Helveticorum legionibus confirmato, totius Italiæ Imperium affectantem, ad Ticinum confertis manibus devicit, fuso, profligatoque ejus exercitu, & Helvetiis ad unum trucidatis, in prælio cepit, & Reges Navarræ, & Scotiæ eadem pugnâ fortunam passos in suam potestatem redegit, unoque die de tribus Regibus, de Helvetiis, de Principibus Cisalpinis triumphavit, totamque Italiam motibus, studiisque Gallorum concitatam triumpho Gallico composuit, & in tranquilliorem statum redegit.

Italia Pacata.

Ce qu'on peut tourner de cette façon.

*Il a vaincu & pris en bataille rangée*
*Le Roi François si fort en Etats, en armée.*

Au Divin Charles V. Empereur, Cæs. Aug. trés-Invincible, qui vainquit en bataille rangée prés de Pavie François I. Roi de France, Prince trés-puissant, & trés-renommé par tout le monde, tant par ses nombreu-

ses Armées, & ses formidables préparatifs de guerre, que par la grandeur de son Roïaume, & par les secours de plusieurs Rois, & les troupes des Suisses dont son armée étoit renforcée, & ne prétendant pas à moins qu'à l'Empire de toute l'Italie; mit en fuite, & défit toute son armée, les Suisses aïant été tous tuez sans qu'il en restât un seul; prit, & réduisit en sa puissance les Rois de Navarre, & d'Ecosse, qui subirent le même sort de la guerre; & en un même jour triompha de trois Rois, & des Princes qui sont au deçà des Alpes; & par cette signalée victoire gagnée sur les François, rendit le repos, & la tranquilité à l'Italie toute troublée par les factions, & les menées des François.

L'Italie Pacifiée.

Le sixiéme Epitaphe étoit exprimé de cette sorte.

*Hungaricis Campis Solimanum Marte lacessit,*
*Et trepidum cogit vertere terga fugæ.*

Divo Carolo V. Imp. Cæs. Aug. Max. Invictissimo, Pientissimo, quòd Reipublicæ Christianæ non defuerit, cùm Solimanum Turcarum Terrarum Tyrannum terrifico, ac majori exercitu, quàm post Patrum memoriam, adventare intellexisset, ut Pannoniam jam antea suis armis tentatam subjiceret, atque inde in interiorem Ditionis Christianæ gradum faceret; quodque ex delectu totius Italiæ, & Germaniæ conscripto exercitu, vetera-

veteranorumque Militum Hiſpanorum copiis corroborato Hoſti totius Orientis potentiſſimo occurrerit, auguſtique ſui nominis Autoritate ſuperaverit, multiſque Turcarum millibus cæſis, detrimentiſque bellicis affectum, turpiter confugere compulerit.

Reſpublica Chriſtiana.

Ce qui ſe traduit de cette ſorte.

*L'orgueilleux Soliman il provoque au combat*
*Dans les champs de Hongrie, où il l'attrape, & le bat.*

Au Divin Charles V. Empereur, Cæſar, Auguſte, trés-Grand, trés-invincible, trés-Pieux, pour avoir toûjours défendu la République Chrêtienne, & ſur tout contre Soliman, auquel il s'oppoſa avec un courage intrépide, aïant entendu qu'il s'approchoit avec la plus nombreuſe & formidable Armée, dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire de nos Peres, pour ſubjuguer le Roïaume de Hongrie, dont il avoit déja auparavant eſſaïé de s'emparer par la force des armes; afin de s'ouvrir parlà le chemin pour s'avancer dans le cœur de la Chrêtienté; & pour avoir oſé à la tête d'une Armée compoſée de la fleur des troupes de toute l'Italie, & d'Allemagne, & renforcée des vieux Soldats Eſpagnols, aller à la rencontre du plus puiſſant Ennemi de tout l'Orient, le vaincre par ſon extraordinaire valeur, & par le bruit de ſon grand Nom. & aprés lui avoir tué pluſieurs milliers

liers de Turcs, l'obliger à chercher honteusement son salut dans la fuïte.

## La République Chrêtienne.

### Le Septiéme Epitaphe.

*Tunetum miserè immitti suppressa Tyranno.*
*Cæsareis armis pellit acerba juga.*

Divo Carolo V. Imp. Cæs. August. Opt. Fortissimo, Clementissimo, Africano, qui Mulei-Assem Regem Tunisi Regno expulsum, ab Ariedeno ad se confugientem, opemque implorantem humaniter excepit, & crudelissimo Tyranno, nominisque Christiani hosti, ingenti Classe mari enavigato, bellum intulit, primumque Arce Goletanâ situ & operibus munitissimâ expugnatâ, collatis signis primo conflictu hostili exercitu in fugam verso, victoriam incruentam reportavit, Tunetumque Urbem ruinis Patriæ Pæni Annibalis, atque Scipionum triumphis clarissimam cepit, & Mulei-Assem avito Regno restituit; multaque Christianorum millia ex diutinâ servitute in libertatem asseruit, totamque Hispaniæ, Siciliæ, Illyrii, oram piratis vacuam reddidit.

## Hispani, Itali, Siculi, Illyrici.

### Ce qui signifie en François.

*Tunis par l'Empereur est enfin delivré*
*Du joug rude & pesant d'un Tiran sans pitié.*

Au Divin Charles V. Empereur Cesar, Augus-

Auguste, trés-Bon, trés-Puissant, trés-Clément, le Vainqueur de l'Afrique, lequel reçut favorablement, & prit en sa protection Mulei-Assem Roi de Tunis chassé de son Roïaume par Barberousse, & qui avoit recours à lui & imploroit son secours; & aïant équipé une nombreuse Flote, & passé la Mer, alla faire la guerre à ce trés-cruel Tiran, l'Ennemi juré du Nom Chrêtien, & aprés avoir pris d'abord la Goulette, Forteresse que la nature & l'art rendoient également forte, mis son armée en fuite dés le premier combat qu'il lui livra, remporta une signalée victoire qui ne coûta que trés-peu de sang, & prit ensuite Tunis, Ville trés-renommée tant par les anciennes ruïnes de la Patrie d'Annibal le Carthaginois, que par les triomphes des Scipions, ces illustres Romains, rétablit Mulei-Assem dans le Roïaume de ses Peres, delivra d'une longue & cruelle servitude plusieurs milliers de Chrêtiens, & néteïa toutes les Côtes d'Espagne, de Sicile, & d'Esclavonie des Corsaires qui les infestoient.

## Espagnols, Italiens, Siciliens, Esclavons.

La teneur du huitiéme Epitaphe étoit celle-ci.

*Belgica conantem Regna expugnare Sicambrum*
*Vix visum celeri subjugat ipse manu.*

Divo Carolo V. Imp. Cæs. Augus. Invictissimo, Sycambrico, quòd Ducem Gelrensem multis copiis & auxiliis auctum, Civitates

tes Belgicas cæde & terrore complentem, magnaque molientem tantâ celeritate vicerit, ut prius victoriæ, & hostis devictionis quàm ipsius ab Hispaniâ usque adventûs nuntius ad finitimos perveniret.

Belgæ Servati.

Ce qui est ainsi rendu en François.

*Il vient, il voit, il vainc un Duc Sicambriain*
*Lequel des Païs-Bas faisoit le Souverain.*

Au Divin Charles V. Empereur, Cæsar, Auguste, Trés-Invincible, Sicambriain, pour avoir vaincu & chassé le Duc de Gueldres, qui renforcé de quantité de troupes, & de secours, remplissoit de carnage, & d'épouvante toutes les Villes Belgiques, & rouloit de vastes projets, & l'avoir défait avec tant de vîtesse, que la nouvelle de sa victoire & de la défaite de l'ennemi, fut plûtôt répandue que celle de sa venue.

Les Belges sauvez.

Le neuviéme Epitaphe étoit ainsi énoncé.

*Barbaricas toto profligat ab æquore Classes,*
*Otia dum Regnis concupit esse suis.*

Divo Carolo V. Imp. Cæs. Aug. Invictissimo, Gloriosissimo, pacis, & quietis fundatori, quòd dum Insulis, & nostro Mari, non secus atque in Continente, securitatem vult stabilire, post Barbarorum toties Classes devictas,

devictas, sic eos censuerit reprimendos, ac si suis rebus discerent timere, quodque Coronem & Modonem in Sinu Messiniaco Peloponensi, Aphrodisium Monasterium in Sinu Numidico, & Tremesenum paulò interius ab orâ maritimâ in Mauritaniâ Tingitanâ ceperit.

Salus publica.

Ce qui se peut rendre de la maniére qui suit.

Au Divin Charles V. Empereur, César, Auguste, trés-Invincible, Fondateur de la paix & du repos, & dont le grand but a été d'établir la sûreté tant dans les Iles & les Côtes de la Mer, que dans la Terre ferme; & par tant de victoires remportées contre les Armées Navales des Barbares, de les reprimer si bien qu'ils apprissent à apprehender pour eux-mêmes; aiant pris Coron, & Modon, Villes sur la côte Méridionale de la Morée, & Aphrodisium, & Monaster à l'embouchûre de la Numidie Riviére d'Afrique, & Tremissen un peu plus avant dans la Mauritanie.

Le dixiéme & dernier Epitaphe étoit conçu en ces termes.

*Germanos Proceres jurata in signa rebelles*
*Devictos armis carcere corripuit.*

Divo Carolo V. Imper. Cæs. Aug. Invictissimo, Fortissimo, Pientissimo, Suevico,

Van-

Vandalico, Norico, quòd Religionis Christianæ causam adversùs Germanos Principes à se, & à fide Catholicâ deficientes armis propugnandam susceperit, eorumque validissimos, & conjuratissimos Exercitus exiguis copiis, summâ virtute, scientiâ militari, & pectore in bellicis difficultatibus invicto, commisso ad Albim Flumen prælio fuderit, & ceciderit, ipsosque Principes Duces admirabili felicitate in suam redegit potestatem, Germaniamque totam variis rerum tumultibus æstuantem tam divino triumpho pacaverit, & in statum feliciorem restituerit.

Senatus Sacer, Ecclesiaque Catholica.
Ce qui signifie.

*Les Princes Allemans contre lui révoltez*
*En personne il vainquit, & prit les Chefs liguez.*

Au Divin Charles V. Empereur, César, Auguste, trés-Invincible, trés-Puissant, trés-Pieux, le Germanique, parce qu'il a pris soin de défendre la Cause de la Religion Chrêtienne, contre les Princes d'Allemagne, rebellez contre lui, & contre l'Eglise Catholique, & a défait leurs trés-nombreuses, & puissantes armées, avec peu de gens, mais soûtenus par son extrême valeur, par son extraordinaire habileté au mêtier de la guerre, & par la constance inébranlable de son courage au milieu des plus grandes difficultez de la guerre, les a dissipez & batus dans un combat donné prés de l'Elbe, & par un admirable

mirable bonheur, a pris & réduit en sa puissance les Principaux Chefs; & par une si admirable victoire a pacifié toute l'Allemagne qui étoit pleine de troubles & de tumultes, & l'a rétablie dans un état plus heureux.

Le Sacré Sénat, & l'Eglise Catholique.

LA



# LA VIE DE L'EMPEREUR CHARLES V.

## PARTIE. IV. LIVRE V.

Année 1558.

## SOMMAIRE Du V. Livre de la IV. Partie.

*Concours de Peuples aux Funerailles de l'Empereur. Sonnet de Loüis Dolce. Bona Sforce Reine de Bologne ; ses amours avec Pappacoda. Son voïage à Venise. Comment elle y fut reçue ; Elle va dans le Roïaume de Naples ; sa mort, & son Testament en*

*faveur du Roi Philippe. Armée Navale envoïée par Soliman contre Malte. Préparatifs des Chevaliers pour se bien défendre, avec plusieurs particularitez. Combien Charles V. recommanda au Roi Philippe la protection de Malte. Cara-Mustapha Amiral des Turcs passe avec son Armée contre le Roïaume de Naples. Epouvante qu'il donne aux Napolitains. Il prend Sorrento, & Massa par le secours des Renégats Chrêtiens; il fait grand nombre d'Esclaves, & un gros butin; il envoïe pour assûrer les Etats, & les Places maritimes du Pape. On croit que les Turcs ont été appellez contre le Roïaume de Naples par Paul IV. & par ses Neveux. Cara-Mustapha s'en retourne chargé de butin & de dépoüilles à Constantinople, aprés avoir fait de grands dégâts dans l'Ile de Minorque. Les Chrêtiens Renégats ont toûjours fait la fortune des Turcs. Les Pontifes qui régnérent du temps de Charles V. quels, & en quel nombre, avec plusieurs particularitez. Jules II. combien enclin à la guerre. Adrien VI de quelle maniére il exerça le Pontificat. Diverses actions de Clement VII. durant le sien. Autres actions de Paul III. Charles V. avec quelle adresse il se comporta avec les Papes; il sçut toûjours en tirer ses avantages. Sentimens de Sangro. Henri VIII. Roi d'Angleterre parvient à la Couronne avec beaucoup de*

*de richesses : il auroit pû rendre sa Nation formidable ; il perd cette grande gloire qu'il auroit pû s'acquerir, & comment : ses vices, & ses vertus ; son procédé avec l'Empereur Charles V. François I. Roi de France : son éloge avec plusieurs particularitez ; ses talens trés excellens : ses défauts obscurcirent ses vertus : il eut toûjours dans l'esprit de perdre Charles V. Il fut cause de la fortune, & des succez avantageux des Turcs, & des Luthériens. Henri II. Roi de France donne plus d'affaires à l'Empereur Charles V. que n'avoit fait François I. son Pere ; ses belles & dignes actions. Sigismond I. Roi de Pologne, combien son mérite fut estimé par l'Empereur. Don Emanuel Roi de Portugal fort accrédité dans l'esprit de l'Empereur. Christierne II. Roi de Dannemarc Beaufrere de Charles V. avec plusieurs particularitez de sa vie infortunée. La Reine Isabelle son Epouse se retire à Bruxelles, & y meurt. Dans quel état étoit la Suéde au temps de Charles V. Jalousies de cet Empereur au sujet du mariage du Roi d'Ecosse avec la fille du Roi François I. Comment elles se dissipérent. Procédé de l'Empereur avec les Venitiens, & de ceux-ci envers Lui. Doges qui régnérent à Venise durant l'Empire de Charles V. Quels furent les intérêts de ce Prince avec les Républiques de Genes, & de Lucques, & plu-*

*ſieurs particularitez. La Maiſon de Savoye trés-étroitement unie d'intérêt avec l'Empepereur. Maiſon de Medicis en Toſcane, ſes intérêts avec la Maiſon d'Autriche, & de celle-ci avec celle-là. Alphonſe d'Eſte Duc de Ferrare perſécuté par Leon X. Protégé par l'Empereur au temps d'Adrien VI. Il lui fait reſtituer ſes Etats dont il avoit été dépoüillé. Federic Gonzague Duc de Mantoue fait Duc par l'Empereur, & pour quelles raiſons; genéreuſe juſtice de Celui-ci, envers le même; il lui donne l'Inveſtiture du Montferrat, avec pluſieurs obſervations particuliéres. Maiſon de Rovere, dans le Duché d'Urbin, perſecutée par le Pape, protégée, & ſoûtenue par Charles V. Soliman Empereur des Turcs, ſurpaſſa en vertus héroïques les Princes Chrêtiens: ſa vie plus digne qu'aucune autre d'être écrite: on blâme ſouvent les vertus dans les Turcs par paſſion: on doit les louer dans toutes les perſonnes où elles ſe trouvent, quelles qu'elles ſoient: Soliman ſe rend glorieux & formidable par le moïen des guerres des Chrêtiens entr'eux: Priéres publiques établies parmi les Turcs pour demander à Dieu la diſcorde entre les Princes Chrêtiens. L'Ile de Rhodes priſe par Soliman, avec pluſieurs particularitez: autres victoires de ce Prince Infidelle. Charles V. & François I. ſont ceux qui ont établi dans l'Europe les véritables Eco-*

*le-*

*les pour apprendre l'Art militaire ; ils eurent une grande quantité de bons Ministres d'Etat : Les Capitaines, & les Guerriers les plus fameux de diverses Nations, lesquels servirent, & fleurirent au temps de l'Empereur Charles V. Guerriers & Capitaines François les plus renommez en ce même temps-là : les gens de lettres les plus célébres, & les plus estimez qui vêcurent aussi alors. Testament de l'Empereur Charles V. avec quelques particularitez : il ordonne un Codicille peu de jours avant que de mourir. Fils du même Charles V. tant légitimes, que naturels : Don Jean d'Autriche, sa vie, ses actions, sa mort. Philippe II. Fils unique de Charles V. avec plusieurs particularitez. Ses Femmes & ses Enfans ; Philippe III. Sa Femme, & ses Enfans ; Philippe IV. sa Femme & ses Enfans. Don Jean d'Autriche, Fils naturel de celui-ci : Charles II. dernier Successeur en droite ligne masculine de l'Empereur Charles V. Tous les Princes, & toutes les Princesses de l'Europe décendent à présent de Charles V.*

Satisfaction des Peuples. 1558.

TOutes ces pompes funébres, qui viennent d'être décrites dans le Livre précédent, ont été admirées de tout le monde ; & il est certain que dans tous les lieux où elles furent célébrées, le concours de peuple étoit si grand, qu'on eût dit que tous les hommes de la terre généralement s'y étoient rendus,

& affemblez; en forte que quelque grande que foit la Ville de Naples, il n'y avoit pas moïen d'y paffer, non pas même dans les rues les plus reculées, & les moins fréquentées; auffi tant les Habitans, que les Etrangers fe mirent-ils à crier d'une commune voix, & à demander inftamment, qu'on ne détruifît point les Echafauts qu'on avoit dreffez, jufqu'à ce que les Peuples euffent fatisfait leur noble & pieufe curiofité. fi bien que ce n'eft pas fans raifon que Loüis Dolce, Poëte Fameux qui vivoit alors, fit divers Sonnets, & particuliérement celui qui fuit, fur les deux Colomnes de ces admirables Tombaux.

*Carlo quel fempre invitto alto valore,*
*Onde fofti da Dio fol gradito*
*Ben di gran lunga è trapaffato, e gito*
*Del termine che pofe Hercole fuore.*
*Quinci fù picciol Cerchio all' ampio honore,*
*Che morti fra Mortali, anzi infinito,*
*Tutto quefto del Mondo mezo fito*
*Di donde nafce il giorno, ove egli muore.*
*Spiego l'Aquila tua l'audaci vanni,*
*Ove più fcalda il fole, e affreda il gelo,*
*E tremar fè l'occafo, e l'Oriente*
*Al fin carico di gloria più che d'anni,*
*Vincitor di fe fteffo, e d'ogni gente,*
*Satio di ftar con noi volafti al cielo.*

La Reine de Pologne.

Il arriva cette année de la mort de l'Empereur Charles V. & la fuivante, deux événemens accompagnez de telles circonftances que je me perfuade que le récit n'en fera pas

pas desagréable au Lecteur; le premier que je rapporterai sera celui de la Reine de Pologne *Bona Sforce*. Cette Princesse étant demeurée Veuve du Roi Sigismond en 1548. devint amoureuse, quoi que déja avancée en âge, d'un certain Jean Laurent *Pappacoda* Napolitain, qui étoit Camerier de son Major-dome, beaucoup plus jeune qu'elle, & assez bien fait de sa personne. Il y a des Auteurs (& entr'autres Summonte) qui écrivent que l'amour de cette Reine fut excité plûtôt par un desir de vengeance, que par passion, prétendant se vanger de l'injustice de l'amour, par une autre toute semblable. En voici en peu de mots l'avanture.

Sigismond son Fils étant devenu Roi, aprés la mort de Sigismond son Mari, se rendit éperdûment amoureux d'*Anne Radzullia*, qui n'étoit qu'une simple fille de chambre de la dite Reine, & son amour devint tout à coup si violent, & si aveugle, qu'à peine fut-il né qu'il alla à l'excez, & porta ce jeune Prince à prendre la résolution de faire celle qui en étoit l'objet sa compagne sur le Trône. La Reine s'en étant apperçue, & ne pouvant souffrir qu'une Servante devînt son égale, s'y opposa fortement, mais sans effet, car, nonobstant toutes ses remontrances, le Roi aveuglé l'épousa, pour satisfaire sa passion. La Reine fort indignée de cette bassesse de son Fils, résolut, pour s'en venger, d'en commettre une autre, afin qu'il fût la risée de tout le monde, non-seulement à cause de sa Femme, mais aussi à cause de sa Mere. D'autres néanmoins rapportent au-

Folie d'amour. 1558.

trement ce fait, & disent que la Reine aïant eu en sa jeunesse un vieux Mari, elle voulut, pour se dédommager, en avoir dans sa vieillesse un jeune, tel qu'étoit Pappacoda, qui ne passoit pas alors 30. ans, avoit fort bonne mine, & étoit tourné comme il faut, pour inspirer ce qu'on appelle passion amoureuse.

Cette Reine, pour joüir en repos, & avec plus de liberté, des caresses de ce jeune Epoux, s'avisa de deux prétextes, l'un qu'Elle ne vouloit pas voir devant ses yeux un mariage aussi disproportionné, & aussi honteux que celui de son Fils; & l'autre, qu'il étoit nécessaire qu'Elle allat visiter la Poüille, & la Calabre, au moins deux Principautez qui lui appartenoient dans ces Provinces; savoir celle de *Rossano* dans la Calabre, & celle de *Bari* dans la Poüille, dont elle avoit hérité d'Isabelle d'Arragon sa Mere, Duchesse de Milan. Elle partit donc de Pologne, avec un médiocre Cortége, pour n'avoir pas tant d'yeux à l'observer, aïant Pappacoda entre ses bras tout ouvertement, sa passion étant trop grande pour la pouvoir tenir cachée; & elle arriva à Venise à la fin de 1555. La République regardant cette Reine comme Fille de *Jean Galeas Sforce*, Duc de Milan, qui avoit été ami intime de ce Senat, & outre cela pour obliger le Roi Sigismond son Fils (ignorant les démêlez qu'il avoit avec sa Mere) résolut de lui faire un accueil des plus superbes, le Doge, François *Venier*, étant pour cet effet sorti au devant d'Elle dans le fameux *Bucentaure*, accompagné de

de plus de 200. Gondoles magnifiquement ornées, remplies de Nobles, de Sénateurs, & de Dames; & pendant huit jours qu'Elle y demeura, ce ne fut que regals, que fêtes, que bals, la Chambre contre les pompes & le faste aïant pour cela donné dispense, de sorte qu'on ne vit qu'or, & pierres précieuses briller de toutes parts.

La République non contente de cela, la fit accompagner par son Armée Navale, jusqu'aux Port de sa Ville de Bari, où on lui fit le 12. de Mai une entrée si magnifique, & si superbe, qu'elle couta des sommes immenses, & causa la rüine de ces Peuples, excepté quelque petit nombre de personnes qui en profitérent. Ensuite elle se disposa à partir pour Naples, où Elle avoit résolu de faire sa demeure; l'Empereur Charles V. aïant déja envoïé des lettres trés-obligeantes à cette Reine lors qu'Elle étoit à Venise, outre celles du Roi Philippe son Fils, qui avoit envoïé ordre au Viceroi de lui faire une belle reception. Mais aïant été surprise, deux jours avant celui qui étoit fixé pour son départ, d'une fiévre trés aigue, causée par les grandes chaleurs, ausquelles Elle n'étoit pas accoûtumée. & qui fut négligée au commencement, Elle en fut emportée en peu de temps; & on remarqua, chose effectivement rare, que ce fut là sa premiére & derniére maladie.

Elle va à Bari.

*Pappacoda* qui n'aimoit guére le Roi Sigismond, n'ignorant pas ses desseins, & ses tentatives pour le faire massacrer, à cause qu'il possédoit entiérement l'esprit, & le

Testament. 1558.

cœur de la Reine ſa Mere, porta cette Princeſſe à faire ſon Teſtament en faveur du Roi Philippe, Fils de l'Empereur Charles V. à l'excluſion du Roi Sigiſmond, qui devoit être ſon Héritier en qualité de ſon Fils. Une telle hérédité fut fort avantageuſe au Roi Philippe, parce qu'elle le rendit maître de la Principauté de Tarente, & du Duché de Bari, qui faiſoient preſque deux Provinces entiéres, & qu'il ne lui manquoit que cela pour être Seigneur de tout le Roïaume de Naples. La Reine fit ce Teſtament le ſoir du 16. de Novembre 1557. & le matin du 19. Elle mourut. Elle fit Pappacoda Exécuteur du Teſtament, & lui laiſſa dans le même Roïaume *Noia*, *Capurſo*, & *Tougano*, trés-belles, & trés-nobles Seigneuries, avec tout l'or, l'argent, & les meubles, eſtimez 200. mille Ducats, ſomme immenſe pour ces temps-là où toutes ces choſes étoient rares. Le Roi Philippe de ſon côté connoiſſant qu'il étoit redevable d'un ſi grand avantage aux bons offices de Pappacoda, lui donna, pour lui marquer ſa gratitude, quelques Charges conſidérables dans le Roïaume, & outre cela le Tître de Marquis avec le Marquiſat de *Capurſo*; Tître qui ne ſe vendoit alors que 300. écus, quoi que depuis il ait été vendu juſqu'à 6000. Le Roi Sigiſmond Fils de la Défunte, auquel cette hérédité appartenoit légitimement, en fit de grandes plaintes au Roi Philippe, & ne manqua pas de lui faire voir l'invalidité de ce Teſtament, mais entre les Princes *qui tenet, teneat, poſſeſſio valet*, Sigiſmond outré de

de ne pouvoir rien gagner du côté de Philippe, voulut décharger sa colére sur Pappacoda, & attenta sur sa vie, pour assouvir sa vengeance, mais celui-ci sçut si bien se précautionner contre ce redoutable ennemi, qu'il rendit toutes ses entreprises inutiles.

Soliman qui (pour le malheur des Chrêtiens) étoit un Prince puissant, courageux, aimé des Turcs, formidable, craint de tout le monde, extrémement fin & rusé, & qui avoit une passion démesurée d'avancer ses desseins ambitieux, voïant l'Empereur Charles V. dans une Solitude, aprés avoir renoncé à l'Empire; Ferdinand nouvel Empereur avec peu d'expérience; le Roi Philippe encore moins expert dans le mêtier de la guerre; Henri II. Roi de France aïant l'épée dégainée contre lui; le Pape disposé à faire la guerre au Roïaume de Naples, & toute la Chrêtienté troublée pour la Religion, ce Prince Infidelle, dis-je, voïant les choses en cet état, pensa à profiter d'une conjoncture si favorable, & se disposa à envoïer une puissante Armée Navale à la conquête de Malte, ne pouvant souffrir que les Chevaliers de cette Ile s'y fortifiassent si considérablement, & allassent avec leurs forces saccager jusqu'à ses meilleurs Ports; outre qu'en chassant les Chevaliers de cette Ile il s'ouvroit un chemin trés facile à la conquête de la Sicile premiérement, & puis du Roïaume de Naples. Pour cet effet, il mit en mer à la mi-Mai de cette année une Flote de 130. Galéres, & autres Vaisseaux, bien pourvue de tout, dont il fit Amiral Cara-Mus-

Soliman prétend attaquer Malte.

tapha, Capitaine fort experimenté, & qui avoit servi sous Barberousse, ce qui le faisoit juger capable des plus grandes entreprises. Soliman donna ordre à ce Commandant qu'au cas qu'il trouvât de trop grandes difficultez à faire le Siége de Malte, selon les avis qu'il en pourroit recevoir, il prît la route du Royaume de Naples, où non seulement il feroit infailliblement un gros butin, mais pourroit même faire aisément de grandes conquêtes, vû la conjoncture des guerres qui occupoient le Roi Philippe.

Diligences pour la défense de Malte.

Le Grand Maître, & le Chapitre n'eurent pas de peine à se persuader que tous ces grands préparatifs de Soliman se faisoient contre leur Ile de Malte, parce que tous les avis portoient que ce fier Empereur des Turcs ne pouvoit souffrir que cet Ordre se rendît si puissant dans ces Mers; si bien qu'ils se disposérent à faire une si vigoureuse défense, qu'elle fît passer aux ennemis l'envie de s'approcher d'eux; & en effet il n'y eut point de soin, ni de diligence qu'on n'emploiât pour bien munir, & rendre imprenables la Ville, & tous les autres Châteaux, & Forteresses de l'Ile. L'Empereur Charles V. qui ne vouloit pas que les Chevaliers perdissent cette Ile qu'il leur avoit donnée, non seulement avoit recommandé à Philippe son Fils de les maintenir dans la possession de cette Ile, mais de plus à son départ pour Espagne lors qu'il lui dit le dernier adieu, il lui avoit dit en l'embrassant: *Mon Fils, souvenez-vous toûjours que Soliman voudra avoir Malte, & que c'est vôtre intérêt de secourir*

*cette Ile, & de la défendre de toutes vos forces.* Philippe profitant de ce ſage conſeil, n'eut pas plûtôt été averti que ces grands préparatifs du Turc avoient principalement en vûe le Siége de Malte, qu'il donna ordre au Viceroi de Sicile de ſecourir cette Ile, & de la renforcer en y envoïant quantité de munitions, de vivres & de troupes.

Proviſions pour la défenſe.

Cependant le Grand-Maître, avec le Chapitre, fit citer tous les Chevaliers, avec ordre exprés de ſe rendre en perſonne à Malte pour ſe défendre; de ſorte que tous voïant la néceſſité de cette défenſe y accoururent en grand hâte de toutes les Provinces d'Italie, d'Allemagne, d'Eſpagne, de Sicile, & de France, avec quelques ſoldats, plus, ou moins, ſelon le pouvoir de chacun; & le concours fut ſi grand, que toutes les Maiſons de la Ville, & des Paroiſſes, étant pleines, on fut obligé de faire bâtir une infinité de baraques pour les loger; juſque-là que les ſeuls Avanturiers, ou Volontaires, qui s'y étoient rendus à la ſuite des Nobles, paſſérent le nombre de 1200. On déclara Généraux Don Antoine de Bologne Palermitain pour commander les Chevaliers; Chriſtophle Pacieco, eut le commandement des Milices étrangéres; & le Prieur d'Auvergne Loüis de Leſtie celui des Volontaires. Ce grand nombre de Chevaliers, & de Soldats, cauſa une trés-grande confuſion au ſujet des prétentions du Commandement, & il en ſeroit arrivé de grands déſordres, ſi le Grand-Maître de la Valette n'y eût rémédié à temps par ſon autorité, accompagnée de beaucoup

de

de prudence. Le Viceroi de Sicile, & les Magiſtrats de la Ville, envoïérent à Malte, conformément aux ordres du Roi, juſqu'à 40. Vaiſſeaux chargez de munitions de guerre, & de bouche, & de monde; diligence, & abondance qui fut fort admirée.

Les Turcs prennent une autre route.

Cara-Muſtapha informé de tous ces grands & prodigieux préparatifs, & voïant bien qu'il n'étoit pas poſſible de prendre Malte, jugea à propos de ſuivre ſes autres inſtructions. D'autres néanmoins écrivent que Soliman étant fort preſſé par Henri II. Roi de France, de faire une puiſſante diverſion dans le Roïaume de Naples, pendant que Lui, & le Pontife faiſoient la guerre au même Roïaume par mer & par terre, le Grand Seigneur pour ſatisfaire à ces inſtances avoit donné ordre à ſon Amiral, de laiſſer l'entrepriſe de Malte, & de ſe jetter avec ſon Armée ſur les côtes de Naples; de ſorte que Cara-Muſtapha aïant reçu cet ordre pendant qu'il tenoit la route de Malte, il tourna ſes voiles de l'autre côté. Ou crut auſſi que Henri II. n'avoit pas de lui-même beaucoup de penchant à recourir au Turc pour une telle diverſion, mais qu'il y avoit été porté par les fortes ſollicitations du bon Pape Paul IV. qui avoit le cœur rempli de vengeance contre la Maiſon d'Autriche, & qui vouloit, à quelque prix que ce fût, s'aſſûrer la conquête de ce Roïaume; & tout ce qu'on peut dire, pour diſculper en quelque ſorte le Pontife, c'eſt que toute cette intrigue fut ménagée par ſes Neveux, auſquels il ſe laiſſoit gouverner.

En

En un mot, l'Armée Turque aïant passé le Phare de Messine, & jetté l'épouvante dans toutes les Côtes de Sicile, & encore plus de Messine, traversa de Stromboli au Golfe de Salerne, Ville mal fortifiée, quoique grande, qu'ils remplirent de confusion, & de trouble. Le 13. de Juin s'étant apperçus que de ce côté-là il n'y avoit point de défense, ils débarquérent leurs troupes jusqu'au nombre de 8000. hommes au Cap de *Minon*, appellé présentement *Massa*, qu'ils prirent ce jour-là même, & le lendemain ils s'emparérent de *Sorentto*, deux lieux situez vis-à-vis de la Ville de Naples, qui, comme on le peut bien croire, demeura extrémement surprise à une telle vûe, justement au point du jour. Les Turcs donc, afin de me mieux expliquer, aïant fait décente sur les Côtes, guidez par trois Renégats des lieux circonvoisins, Paul *Renzo*, Antoine *Melfi*, & Janvier *Polastro*, qui connoissoient le païs, & les chemins, ils surprirent, & prirent la Ville de *Massa*, dont les Habitans se croïant en sûreté, parce qu'elle est située sur une assez haute Colline, ne pensoient pas seulement à fermer les portes; de sorte que plus de 2700. personnes furent faites esclaves dans leur lit, & presque en dormant, aprés quoi la Ville aïant été entiérement saccagée, & pillée, & les esclaves, & le butin embarquez, les Turcs passérent à la Ville de *Sorentto*, toûjours conduits par les Renégats. Les Habitans de cette derniére Place, qui avoient eû plus de temps à penser à eux, se mirent en état de défense avec beaucoup de vigueur, ce qui ne

Grands dommages qu'ils font.

servit

servit qu'à rendre leur malheur plus grand.

Carnage. 1558. Car les Turcs étant entrez de vive force dans la Ville, avec leurs trenchans Cimeterres degaînez, ils firent un carnage inoüi, ne laissant en vie que 1613. personnes, qui furent emmenées Esclaves, & non contens d'avoir pillé les Eglises, & les Couvens, aussi bien que les Maisons particuliéres, ils y mirent le feu, pour venger la mort de sept Turcs, qui avoient été tuez dans la défense faite par les Habitans de Sorentto. Selon le calcul de *Bosius* les Turcs emménerent de ces deux lieux 12. mille esclaves, & en passérent plus de 6. mille au fil de l'épée : mais *Summonte*, & *Campana* ne parlent que de 5000. Esclaves, & veulent que tout le reste fut tué.

Etats du Pape assûrez. Ensuite l'Armée Navale étant partie, aprés avoir ravagé toutes ces Côtes jusqu'à la Tour du Grec, elle se présenta à la vûe de Naples, où elle jetta l'alarme par toute la Ville, mais elle ne fit que passer, courant jusqu'à Terracine, d'où l'Amiral Cara-Mustapha envoïa un *Aga* avec un Etendard blanc, pour faire entendre au Gouverneur qu'il ne devoit rien craindre, parce qu'il avoit ordre exprés de l'Empereur Soliman de ne faire aucun mal aux Côtes de l'Etat Ecclésiastique ; & c'est effectivement ce qui arriva, bien que ces Côtes fussent les plus exposées : de sorte qu'il n'y eut personne qui ne soupçonnât que le Pape, & ses Neveux, avoient fait venir les Turcs contre ce Royaume ; d'autant plus que les Gouverneurs (déja avertis par la Cour de ne rien craindre des Places du Pape sur ces Côtes, regardoient

doient de sang froid, du haut des Clochers, l'Armée des Infidelles.

Ces Barbares aprés avoir ensuite menacé Génes, ou du moins ses Côtes, & tiré des Genois de gros présens, prirent la route de l'Ile de Minorque, où ils mirent le Siége devant *Citadella* Capitale de l'Ile, aïant débarqué l'artillerie pour battre les murailles; de sorte que les Habitans voïant bien qu'ils étoient perdus, formérent la généreuse résolution de mourir glorieusement parmi les Chrêtiens, plûtôt que de devenir lâchement les Esclaves des Turcs. Pour cet effet, étant sortis de la Ville, ils tentérent de s'ouvrir par le fer un chemin pour se sauver par la fuite, & aïant mis les femmes, & les enfans au milieu des hommes armez, ils se batirent courageusement. Plusieurs furent tuez, & particuliérement les femmes, & les enfans, mais les plus hardis, & les plus heureux échapérent par ce moïen, aprés avoir fait un grand carnage des Turcs, dont le reste étant entré dans la Ville la saccagea entiérement, & puis y mit le feu; & il fut remarqué qu'il y avoit cinq Renégats. Les François croïoient que cette Armée assiégeroit *Nice*; mais le grand nombre de gens perdus à *Citadella*, & la quantité prodigieuse d'esclaves, & de dépoüilles obligea les Turcs à prendre le chemin de Constantinople.

Turcs dans l'Ile de Minorque.

En vérité c'est une chose tout-à-fait lamentable, honteuse à la Chrêtienté, & qui devroit obliger les Chrêtiens à ne jamais lire les Histoires des Turcs, où de telles miséres ne se voient que trop décrites; c'est, dis-je, une chose

Les Chrêtiens sont cause de la fortune des Turcs.

chose capable de faire glacer le sang dans les veines d'entendre, de penser, & de voir que tous les heureux succez des Turcs, & les grands & infinis dommages qu'ils ont causez à la Chrêtienté, ont toûjours été sollicitez, apuïez, & facilitez par les Chrêtiens mêmes Rénégats, dont le nombre est si grand, qu'on croit que dans la seule Ville de Constantinople il y en a ordinairement plus de 6. mille. Et cependant, ce qui devroit redoubler nôtre affliction, & nos larmes, dans les Courses des Chrêtiens contre les Turcs, on n'a jamais vû de Turcs Rénégats, pour encourager, apuïer, & favoriser les Chrêtiens: étant certain qu'on voit tous les jours quantité de Chrêtiens renier la Foi, & se faire Turcs, pendant qu'à peine voit-on un Turc, dans chaque siécle, se faire Chrêtien, si ce n'est quelque petit enfant, qui ne sait presque pas encore s'il étoit Turc, ou Chrêtien. *Judicia Dei occulta.* Je dirai ici présentement quelque chose des Papes qui ont été au Vatican durant l'Empire de l'Empereur Charles V. auquel ils ont toûjours donné beaucoup de peine, & de chagrin, avec leurs maximes extravagantes. Il est vrai qu'ils se sont enferrez eux-mêmes, s'il m'est permis de parler en ces termes de Personnes ausquelles on attribue le superbe Titre de *Sainteté*, & dont, à cause de cela, la mémoire semble devoir être respectée.

# PAPES.

## *Qui ont régné au Vatican, durant la Vie, & le Régne de l'Empereur Charles V.*

ALEXANDRE VI. auparavant *Roderic Borgia*, sorti d'une trés-Noble Maison, régnoit au temps de la naissance de Charles V. son Pontificat causa plus de scandale, que d'édification à l'Eglise. Ses desseins furent, pour la plûpart, injustes, & impies. Il n'y eut aucun acte d'avarice, de Simonie, & de luxure qu'il ne commît pour assouvir ses passions sensuelles, & criminelles. Il lâcha la bride à Cesar *Borgia* son Fils naturel, & souffrît qu'il courût à tout abandonnement de dissolution & de méchanceté. Il permit que ce digne Fils d'un tel Pere tentât les moïens les plus indignes, formât les desseins les plus injustes, & les plus barbares, & emploïât même la force & la violence des armes pour faire de l'Etat de l'Eglise, une Principauté absolue dépendante de sa Maison. Il fit le projet d'un Traité avec le Roi Ferdinand le Catholique, pour partager entr'eux deux tout le Monde. Il obligea le même Roi par ses exhortations, & par ses menaces à chasser de ses Roïaumes les Juifs au nombre de 124. mille familles, dont lui-même en reçût en suite à Rome 6. mille des plus riches, moïennant un million d'écus qu'ils déboursérent, leur assignant un grand Quartier, & deux Synagogues

Procedures de ce Pape quelles. 1558.

gogues. Il créa en onze promotions 40. Cardinaux, 15. Espagnols, 6. François, 2. Allemans, un Anglois, un Polonnois, un de Chypre, & le reste Italiens. Il mourut le 18. Août 1503. aïant été, par mégarde, émpoisonné du même poison, dont il avoit résolu de se servir pour envoïer 15. Cardinaux à l'autre monde.

Sa vie courte.

PIE III, Siennois, auparavant *François Picolomini.* Il fut créé Pape le 22. Septembre 1503. aprés de trés-grandes contestations sucitées par César Borgia. Il auroit été un trés-bon Pape, trés-propre à bien gouverner, & animé d'un grand zéle: mais il mourut tôt aprés son exaltation, & ne tint le Saint Siége que 26 jours, ce qui fut cause qu'il ne créa point de Cardinaux: Il mourut de poison, qui, comme on eut grand sujet de le soupçonner, fut mis dans une playe qu'il avoit, par le conseil & à l'instigation de *Pandolfe Petrucci* Tiran de Sienne.

Pape Guerrier.

JULES II. auparavant *Julien de la Rovere* natif d'Albizzole, dans l'Etat de Genes. Il fut élevé à la Papauté le 1. Novembre 1503. Ce Pontife eut l'humeur belliqueuse, un courage intrépide, & si porté aux armes & à la guerre, qu'il auroit volontiers troublé le repos de toute la Chrêtienté, pour satisfaire à cette passion, comme effectivement il le troubla plusieurs fois, & fut vû souvent à la tête de son Armée, & particuliérement lors qu'il fit mettre le siége devant Mantouë, où il voulut commander en personne. Il fut trés-ardent Défenseur des droits du Siége Apostolique, & des immunitez de l'Eglise: il ôta des mains de

de *Jean Bentivoglio* la Ville de Bologne. Il fut l'instigateur de la fameuse Ligue de Cambrai pour détruire Venise. Il chassa avec le secours des Espagnols, & des Suisses, les François d'Italie; il créa en six promotions 27. Cardinaux, 3. François, 2. Espagnols, un Allemand, un Anglois, un Suisse, le reste Italiens, dont 5. furent de *Savone*, & ses Neveux. Il mourut le 31. Février 1513.

LEON X. auparavant *Jean de Medicis* Florentin, Fils de Julien de Medicis. Il fut créé Cardinal par Innocent VIII. à l'âge de 13. ans, & ensuite à celui de 37. il fut élevé au Pontificat le 11. de Mars 1513. & par sa grande jeunesse on peut aisément juger quelle haute opinion on avoit conçue de son mérite. Ce Pape se donna beaucoup de peine pour procurer la paix à l'Italie, en cherchant les moïens d'en chasser les François qui s'étoient rendus maîtres du Duché de Milan. Il fut cependant en grande partie cause de la résolution que prit *Martin Luther* d'abandonner son Ordre des Augustins, & la Religion Catholique, & de faire goûter, & recevoir sa nouvelle Reforme à tant de Provinces, & de Royaumes. Il soûtint l'élection de Charles V. à l'Empire, & lui donna l'investiture du Royaume de Naples. Il créa en huit promotions 42. Cardinaux, 2. Allemans, 4. François; un Espagnol, un Anglois, 2. Flamans, un Portugais, le reste Italiens. Il fut grand amateur, & observateur de la Justice. Il aima, & protégea les gens de lettres; il mourut le 2. Decembre 1521.

De quelle utilité à l'Eglise.

ADRIEN VI. nommé avant son Pontificat

*Adrien*

Quelle fût sa conduite dans le Pontificat.

*Adrien Florent.* Tous les Auteurs tombent d'accord qu'il fut d'une naissance médiocre, & qu'il s'éleva à cette souveraine Dignité par son savoir, & par son mérite; mais à l'égard de sa Patrie les sentimens sont bien différens. La plûpart des Ecrivains Italiens le font naître à *Salo* dans le Territoire de Bresse en Italie; d'autres veulent qu'il soit né en Hollande, sans marquer en quel lieu de cette Province; & il y en a quelques-uns, mais en petit nombre, qui assurent qu'il prit naissance à Utrecht, où il est certain qu'il passa une grande partie de sa vie. Quoi qu'il en soit, il fut créé Pape à Rome le 9. de Janvier 1522. dans le temps qu'il étoit en Espagne où il gouvernoit les Roïaumes de l'Empereur Charles V. A la vérité, les offices des Cardinaux de la Nation de cet Empereur, furent fort puissans sur l'esprit de tous ceux qui avoient voix au Conclave; mais avec tout cela il est constant que la grande reputation de ses vertus contribua encore d'avantage à son élévation. Il n'y eut d'autre opposition que celle qu'y apportérent les François, qui se mirent à crier, que l'intérêt de la liberté de l'Italie, en des temps semblables, ne demandoit nullement qu'on fît Pape une Personne à laquelle il seroit impossible de soûtenir comme il faut la qualité de Pere commun, aprés avoir fait paroître toute sa vie tant de passion pour le service de la Maison d'Autriche, & particuliérement pour Charles V. dont il avoit été Précepteur, & au service duquel il étoit actuellement; mais la bonne opinion qu'on avoit de son grand

grand mérite fit passer au dessus de tous les obstacles. Ce Pontife ne créa qu'un seul Cardinal de Mastrict, & il ne voulut jamais donner un sou à ses parens. Il tint le Pontificat un an, huit mois, & quelques jours. Il conclut, comme il a été dit en son lieu, une Ligue avec l'Empereur Charles V. contre les François, mais sa mort arrivée tôt aprés fut cause qu'elle ne produisit aucun effet. L'Ile de Rhodes fut prise par les Turcs durant son Pontificat.

*Clement VII.* duquel il a été beaucoup parlé dans cette Histoire, comme aïant représenté avec Charles V. quantité de Scenes, partie funestes, & partie glorieuses. Avant son Pontificat il s'appelloit *Jules*, & étoit Fils de *Julien de Medicis* Florentin, qui perdit la vie dans la conjuration des *Pazzi*. Jules nâquit un mois aprés la mort de son Pere, d'une Demoiselle Favorite de celui-ci; on ne laissa pas néanmoins de le nourrir, & de l'élever comme s'il eût été Fils légitime. Leon X. le reconnoissant pour son Cousin Germain, le créa Cardinal, lors qu'il étoit Chevalier de Saint Jean, & Prieur de Rhodes. Aprés la mort de Leon, Jules fit les derniers efforts pour obtenir la Papauté, mais il n'y put parvenir que lors qu'Adrien eut laissé par sa mort le saint Siége vacant, qu'il occupa à sa place, aïant été élevé au Pontificat à l'âge de 49. ans, le 19. Novembre 1523. n'y aïant dans le Conclave que 18. Cardinaux seulement, presque tous Créatures de Leon X. dont on l'exhorta de prendre le nom, mais il voulut porter celui de Clement. Durant

Comment il se comporta avec Charles. V. 1558.

rant son Pontificat il arriva de trés-grands événemens dans toute l'Europe, & particuliérement en Italie, décrits chacun en son lieu dans cette Histoire. La premiére action qu'il fit fut de confirmer l'Ordre des Clercs Réguliers Théatins, qui avoit été institué à Venise par *Jean Pierre Caraffe*, & par *Gaëtan de Thiene*, qu'on a mis dans le Catalogue des Saints. François I. Roi de France fut fait prisonnier, & Clement se donna beaucoup plus de mouvement & de peine pour sa liberté, que celui-ci ne fit ensuite pour lui. Soliman aprés la mort du Roi de Hongrie tué dans une bataille, se saisit de presque tout le Roïaume. A peine la troisiéme année de son Pontificat étoit-elle accomplie, qu'il fut contraint (disgrace qu'il s'attira lui-même par sa conduite tout à-fait irréguliére) de voir saccager Rome, & lui renfermé dans le Château Saint Ange. Il fit le voïage de Bologne où il couronna Charles V. avec de superbes cérémonies. Les Anabaptistes multipliant occupérent Munster pour y faire leur demeure. Henri VIII. d'Angleterre repudia Catherine pour épouser Anne de Boulen. Il eut toûjours l'esprit attentif aux occasions, & aux moïens d'aggrandir sa Maison, & il ne se donna point de repos jusqu'à ce qu'il la vît sur le Trône de la Principauté de Florence, & qu'il vît la Devise de cette Sérénissime Maison mise au dessous de sa Statue en ces termes, *Tu mihi quodcumque rerum est.* Il fit un voïage à Marseille, où il célébra le Mariage de Cathérine de Medicis sa Niéce, avec Henri Dauphin de France, Fils de François I,

I. Ce Pontife créa en sept Promotions 30. Cardinaux, 7. François, 7. Espagnols, un Allemand, & les autres 15. Italiens, à trois desquels il fut obligé de vendre le Chapeau, au plus offrant, afin de trouver l'argent nécessaire pour païer sa rançon. Il régna 10. ans, 10. mois, & 7. jours, & mourut le 24. Septembre 1534. peu regretté de Charles V.

Combien il donna d'affaires à Charles V. 1558.

PAUL III. appellé avant son Pontificat *Aléxandre Farnese*, qui travailla assûrément plus que tout autre Pape à l'agrandissement de sa Maison; non content d'imiter Clement son Prédécesseur en cette passion pour ses parens, il la poussa encore plus loin, bien que celui-ci ait été, comme il a été dit, trés passionné à cet égard. Aléxandre VI. aïant eû occasion de le pratiquer, & de le connoître pour un Personnage de grand esprit, prudent, & adroit, le créa Cardinal qu'il n'avoit encore que 26. ans, le 22. de Septembre 1493. & depuis ce temps-là il fut emploïé en de continuelles Légations. Il eut d'une trés-belle Dame sa Favorite, *Pierre Loüis*, qu'il fit élever avec beaucoup de soin & de tendresse, mais qui répondit mal à son éducation, & fut d'une humeur bien différente de celle de son Pere; qui cependant ne laissa pas de faire pour son agrandissement tout ce qui a été écrit dans cette Histoire. Il fut élevé à la Dignité Papale le 13. Octobre 1534. Quoi que tout le monde eût conçu une grande opinion de son Gouvernement, dont il remplit dignement les fonctions, on eût néanmoins beaucoup d'égard à son âge de 66. ans; les Cardinaux qui

avoient vû mourir cinq Papes d'un âge inférieur, se figurant que sa vie ne seroit pas longue, en quoi ils se trompérent fort, puis que contre leur attente elle dura encore plus de 15. ans. Il se promena par le monde plus que ne fit jamais aucun autre Pape. Il reçut Charles V. à Rome (comme on l'a vû dans cette Histoire) avec un triomphe qui coûta des trésors immenses, dans la seule vûe d'obliger par tant d'honneurs, & de caresses, cet Empereur à faire Duc de Milan Pierre Loüis son Fils, comme il avoit fait Duc de Florence Aléxandre, à la solicitation de Clement VII. son Oncle ; & il l'auroit effectivement fait, s'il n'en eût été détourné par le Marquis de Vasto, par Don Ferrand Gonzague, & par Don Antoine de Leva. Il s'aboucha trois fois avec Charles V. sans compter celle de Rome, & une fois avec François I. & quoi qu'il couvrît ces entrevûes du spécieux prétexte de l'intérêt public, & du bien de l'Eglise, il n'y eut néanmoins personne qui ne s'apperçût aisément que ses intérêts propres, & le désir d'avancer sa Maison, en étoient les véritables causes. Il confirma & approuva par une Bulle authentique en 1540. la Compagnie d'*Ignace Loyola*, à laquelle il donna le nom de *Compagnie de Jesus*, tître qui donna beaucoup à parler aux Luthériens. Enfin ce Pontife donna à sa Maison, qui étoit de Rome, & d'ancienne Noblesse, des Palais, des Tîtres, des Etats, des Seigneuries, & des richesses ; mais il ne pût empêcher que Pierre Loüis son Fils, ne fût assassiné dans sa propre Chambre par l'ordre des Ministres de

de Charles V. Il créa en onze promotions 71. Cardinaux, ſavoir, 9. François, 10. Eſpagnols, un Allemand, 2. Anglois, un Portugais, un Ecoſſois, & le reſte Italiens. Il finit ſes jours le 12, de Novembre 1549. dans un temps où l'Europe étoit fort agitée, laiſſant la reputation de bon Pape.

JULES III. Romain, nommé auparavant *Jean Marie du Mont*, qui avoit été fait Cardinal par Paul III. en 1536. le même Pape le créa depuis ſon Legat, & Préſident du Concile de Trente. Il fut élevé au Pontificat à l'âge de 62. ans le 15. Février de 1550. Il commença ſon Gouvernement par la publication d'un Jubilé, qui n'avoit pû être célébré l'année précédente, à cauſe de la vacance du St. Siége, & où il y eut un grand concours de peuple. Charles V. eût un trés-grand ſujet de ſe réjoüir de l'élévation d'un ſi grand Pape, parce qu'il ne fut pas plûtôt couronné qu'il ordonna que le Concile Général ſeroit transféré à Trente, ce que cet Empereur deſiroit paſſionnément. Durant ſon Pontificat les Luthériens, qui avoient été ſi fort abbatus par l'Empereur, ſe relevérent plus forts que jamais, juſque-là qu'aïant pris les armes ſous la conduite du nouvel Electeur de Saxe, ils le chaſſérent d'Allemagne de la maniére qui a été ci-devant décrite. On remarqua dans ce Pontife, au grand étonnement de tout le monde (& particuliérement de Charles V. qui en avoit conçû une trés-mauvaiſe opinion) un merveilleux changement d'humeur; car pendant qu'il fut Séculier, Eccléſiaſtique, Prélat, & Cardinal, il

Changement remarquable en lui.

n'eut d'inclination, ni de penſée que pour les plaiſirs, les divertiſſemens, les paſſe-temps, ſans vouloir ſeulement s'informer des affaires du monde, ce qui fit qu'il n'y eut perſonne qui ne fût ſurpris de ſon élevation à une ſi éminente Dignité, & qui ne traitât les Cardinaux de fous de l'avoir fait Pape. Cependant le Vatican ne vit peut-être, jamais un Pontife plus appliqué que celui-ci au Gouvernement, & aux affaires publiques; car il s'embarraſſa peu de celles de ſa Maiſon en particulier. Il créa en quatre Promotions 20. Cardinaux tous Italiens, excepté deux, l'un François, & l'autre Eſpagnol. Il mourut le 23. de Mars de 1555. avec la conſolation, dit-on, de voir ſur le Trône d'Angleterre une Reine Catholique, qui fut Marie.

MARCEL II. Il avoit auparavant ce même nom, qu'il ne voulut pas changer. Celui de ſa Famille étoit *Cervin* : ſa naiſſance n'avoit rien d'extraordinaire, il étoit de *Fano*, Fils de Richard Servin de Monte Pulciano, dans la Toſcane. Il fut mis ſur le St. Siége le 9. Avril 1555. qui étoit juſtement la 55. de ſon âge. Les Cardinaux dirent dans le Conclave qu'il faloit faire un jeune Pape, puis que les vieux vivoient trop, & les jeunes vivoient peu. En quoi ils ne ſe trompérent pas, puis qu'il ne tint le Pontificat que 20. jours, & mourut, au grand regret de ſes parens, juſtement le jour même qu'ils entroient à Rome.

PAUL IV. auparavant *Jean Pierre Caraffe* Napolitain. C'étoit lui qui avoit toûjours ſollicité les Papes ſes Prédéceſſeurs de vou-

loir

loir établir le Tribunal de l'Inquiſition; & il fut le premier Inquiſiteur Général établi par Paul III. Ce qui fut cauſe que dans le Conclave pluſieurs s'oppoſérent à ſon élection, craignant ſon extréme ſévérité, mais ſon âge de 79. ans leva tous les obſtacles; & ainſi il fut fait Pape le 23. Mai 1555. Quoi que ſujet de l'Empereur Charles V. il monta ſur le St. Siége avec une haine invétérée contre lui, & lui en donna des marques non ſimplement par des paroles, & par des plaintes, mais par des effets, s'oppoſant, autant qu'il lui étoit poſſible, à tout ce qui pouvoit donner de la ſatisfaction à cet Empereur, qui tôt aprés ſongea à ſa retraite; de ſorte que n'aïant pû rien faire contre le Pere, il ſe prit à décharger ſa vengeance ſur le Fils, pendant que Charles V. vivoit encore dans ſa Solitude, par cette guerre dont l'iſſue lui fut également dommageable, & honteuſe. Il aſſigna aux Juifs un Quartier particulier, pour y demeurer, & s'y tenir renfermez durant la nuit. Il établit des Réglemens trés-rigoureux contre les Moines Apoſtats, & en condamna pluſieurs à de trés rigoureuſes peines. Il jetta la fraïeur & l'épouvante dans tout l'Etat Eccléſiaſtique par l'établiſſement de divers Tribunaux d'Inquiſition, avec des loix ſévéres & terribles. Il perſécuta cruellement les *Colomnes*, ſeulement à cauſe qu'ils étoient dépendans de la Maiſon d'Autriche. Il créa en quatre Promotions 20. Cardinaux, un François, un Eſpagnol, les autres Italiens, il en créa auſſi un Anglois, qui ne voulut pas accepter le Chapeau, pour n'avoir rien

à démêler avec un tel Pape. Il mourut le 18 Août 1559. Peu de temps aprés son élévation à la Papauté, le Peuple Romain, qui s'en étoit formé l'idée comme d'un Tiran, à cause de son excessive sévérité, chercha tous les moïens de se concilier sa bienveillance; & lui fit pour cet effet élever une Statue de marbre au Capitole; mais aprés sa mort la fureur de ce même Peuple fut si grande, qu'il brisa la Statue qu'il lui avoit élevée, rompit ses armes, & brûla la prison de l'Inquisiteur, avec tous les papiers, & les registres, faisant retentir les airs, non sans raison, de ces voix confuses: *Au Diable, au Diable l'Inquisition.*

Charles V. fit toûjours ses affaires avec les Papes.

Ce sont là les Pontifes qui vêcurent pendant la vie de l'Empereur Charles V, deux desquels lui donnérent le plus d'affaires, savoir, Paul III. & Clement son Prédécesseur. Mais ce qu'il y eut d'admirable, est qu'il sçut ménager l'esprit des uns, & des autres; de sorte, que, ou par l'adresse de sa conduite, ou par ses maniéres honnêtes, & engageantes, ou en réprésentant les intérêts de l'Eglise, ou par les menaces, ou par la violence, & par la force, cet Invincible Empereur n'entreprit jamais rien avec aucun de ces Papes qui viennent d'être nommez, sans en venir à bout, & comme on a acoûtumé de dire, il les fit passer bon gré, malgré, par où il voulut. Les autres Princes, comme un François I. & un Henri VIII. obtinrent quelque leger avantage de quelque Pape; mais Charles V. réüssit dans tout ce qu'il tenta, soit pour la cause commune, soit pour ce qui regardoit

gardoit ſon intérêt particulier, & s'il fit ſemblant en quelque choſe de plier par affection & par reſpect pour le Pere commun, ce ne fut que pour s'élever enſuite plus haut, & parvenir plus ſûrement à ſes fins ; ſi bien qu'on peut dire qu'entre tous les Empereurs il n'y en a eû aucun qui ait ſû comme lui donner, pour ainſi dire, le fouet à un bon nombre de Papes, avec des fouets quelquefois d'or, quelquefois de fleurs, & ſouvent d'épines, ou de fer : enfin avant que de mourir, il vit mortifié, & réduit à demander à deux genoux la paix au Duc d'Albe Viceroi de Naples, ce fier Pontife, ce Paul IV. qui, ſelon le rapport de *Sangro* étoit monté ſur le Siége de St. Pierre avec une ſi forte haine contre la Maiſon d'Autriche, qu'il n'avoit pû un jour s'empêcher de dire dans le Conſiſtoire des Cardinaux, *Que Dieu l'avoit appellé à ce ſacré Miniſtére de ſon Vicariat, pour reprimer la fierté, & l'orgueil de l'Empereur Charles V.* Langage que l'apetit de vengeance, plûtôt que la vérité, mit dans la bouche de ce Pape, étant certain qu'il ne s'étoit jamais vû aucun Empereur, ni plus modeſte, ni plus clément, ni plus modéré, ni plus pieux. Ainſi le bon Pontife ſe laiſſa aſſûrément trop tranſporter à ſa paſſion, & fit paroître en toute rencontre contre l'Empereur Charles V. une grande animoſité, qui ne ſervit qu'à lui attirer la haine de toute la Chrétienté, à donner occaſion à ſes Neveux de faire mille extorſions, qui avec le temps leur coûtérent la vie, à rendre ſa vieilleſſe l'horreur de tout le monde, & à faire ſou-

haiter avec impatience de le voir dehors du Vatican. Cela ne manqua pas d'arriver, comme on l'a vû arriver à tous les Papes qui s'élevent à la Papauté avec toute autre pensée que celle de soûtenir dignement la qualité de Pere commun, & de gouverner l'Eglise comme Pasteurs & non comme Tondeurs, comme Gardiens, & non comme Loups.

Conduite de Charles V. avec les Papes.

Si tous les Empereurs depuis plusieurs Siécles eussent été aussi sages que Charles V. & se fussent conduits à l'égard de Rome aussi adroitement que lui, on n'auroit pas assûrément vû naître tant de divisions, & tous ces schismes sans nombre, qui ont donné tant de sujet de pleurer aux Peuples Chrêtiens, affligé & désolé si étrangement l'Eglise, causé un si grand scandale aux Ames simples, & aprêté si fort à rire aux Barbares, & aux Infidelles. Jamais aucun n'eut tant de fusées à démêler avec les Papes que Charles V. parce que jamais aucun ne fut Seigneur de tant d'Etats, & de Roïaumes que lui, & jamais aucun non plus n'eut sur les bras tant de guerres contre les Luthériens, & les Infidelles, dans lesquelles il étoit besoin d'intéresser les Papes. Cet Empereur reconnut dés le commencement que la Cour de Rome étoit différente des eaux minérales qui de leur nature n'ont aucune vertu médicinale, mais la reçoivent de la qualité de la terre par où elles passent. Les Cours des autres Princes qui sont Héréditaires, se conservent toûjours à peu prés dans le même état: parce que le Successeur ne peut avoir d'autre intérêt, ni

d'autre

d'autre paſſion que celle de ſon Prédéceſſeur. Mais il faut raiſonner tout autrèment de la Cour de Rome, à cauſe que le Pape qui ſuccéde ne ſe régle pas d'ordinaire ſur les maximes établies, & ſuivies par ſon Prédéceſſeur, mais il veut que la Cour ſe conduiſe par les ſiennes, qui le plus ſouvent dépendent du caprice de ſes parens, & de ſes gens.

De là vient que les Couronnes s'emploïent avec tant de chaleur, pour faire en ſorte que l'élection tombe ſur un Sujet affectionné à leur parti, & ſe ſervent de tant d'intrigues pour obliger la Cour de Rome à ſe conformer à leurs maximes. L'Empereur Charles V. ſuivoit l'ancien uſage des autres Couronnes, de procurer la Papauté à un Cardinal qui fût à ſa dévotion; & lors qu'il ne pouvoit pas y réüſſir, il ſe rendoit ſemblable à l'huile, qui, ſi on la mêle avec une médecine, ou onguent froid, devient froide; & chaude, ſi la médecine l'eſt. Cela veut dire que ſi le Pape s'humilioit avec lui, il s'humilioit auſſi avec le Pape, au lieu que quand il faiſoit le fier, & le difficile, il le faiſoit pour le moins autant de ſon côté. On écrit que de ſix, ou ſept Papes avec leſquels Charles V. eut de grands intérêts, & des affaires importantes à diſcuter; il n'y en eut aucun qui s'étudiât à connoître ſon humeur, pour le ménager à propos, & prendre avec lui de bonnes & juſtes meſures; & tout au contraire cet Empereur connut toûjours parfaitement le naturel de tous les ſept Papes allèguez, & eut l'adreſſe, & la prudence de s'y

Mieux expliquee.

accommoder, & de régler là-dessus ses intérêts. Il disoit ordinairement qu'il faloit agir avec beaucoup de précaution, & de circonspection avec les Papes, parce que c'étoit une chose ordinaire, & comme héréditaire à ces bons Pontifes de crier *helas! helas!* comme font les enfans, avant que d'être batus.

Il fit toûjours ses affaires.

Il n'y eut jamais de Prince de la Maison d'Autriche, ou le zéle pour l'Eglise Catholique fut toûjours héréditaire, qui se montrât plus obéïssant, plus respectueux, plus soumis envers le saint Siége que Charles V. qui parut toûjous plein de pieté & de zéle pour la défense de l'autorité des Pontifes, qui ignorant le commun Proverbe, *Chi si fà quel che non suole, ò t'ha ingannato, ò ingannar ti vuole*, prenoient pour argent contant, pour ainsi dire, ces actes exemplaires de la pieté de Charles V. envers eux, & comme d'ordinaire les Papes font les humbles avec les fiers, & les fiers avec les humbles, persuadez de cette humilité de l'Empereur, ils s'avisoient de tenir le fouet tout prêt pour le lui donner, mais insensiblement ils s'en voïoient eux mêmes fouettez. Leon X. le connut bien lors qu'il protesta qu'il ne lui accorderoit jamais la Bulle d'investiture du Roïaume de Naples. Clement VII. l'éprouva quand il prit la résolution de mépriser l'amitié de Charles V. pour conclure une Ligue offensive avec François I. son ennemi juré. Paul III. l'apprit lors qu'il s'obstina à vouloir maintenir Pierre Loüis Farnese son Fils dans la possession de Plaisance, contre ses prétentions.

En

En un mot, cet Empereur ſçut mettre en pratique cette maxime digne de remarque, qu'il avoit ſouvent à la bouche, *Que les Princes ne devoient pas offenſer les Papes, ni permettre d'en être offenſez.* Charles V. foüettoit les Papes juſqu'au ſang (s'il m'eſt permis de me ſervir de cette expreſſion) lors qu'il s'agiſſoit de ſes intérêts, & puis il s'empreſſoit fort à verſer quelque baume ſur les bleſſûres pour les adoucir, de quelque maniere que ce fût. Nous verrons à préſent quels furent les grands Princes qui régnérent au temps de Charles V. & particuliérement ceux contre leſquels il eut occaſion de tirer l'épée, & de mettre en uſage ſes maximes.

# PRINCES.

*Les plus conſiderables qui régnérent du temps de l'Empereur Charles V. & avec leſquels il eut le plus d'affaires à démêler.*

HEnri VIII. d'Angleterre ſuccéda à ſon Pere Henri VII. aprés la mort de celui-ci arrivée le 22. Avril 1507. & il ſemble qu'à ſon avénement à la Couronne on put à bon droit lui appliquer ce commun Proverbe, *Heureux le Fils dont le Pere eſt dans l'enfer!* C'eſt-à-dire qui n'aura pas fait ſcrupule d'emploïer les moïens les plus injuſtes pour le laiſſer riche. Henri VIII. trouva donc, comme en font foi les Hiſtoriens Anglois, en deniers effectifs, & contans, ſans les pierre- Vices, & vertus de ce Roi.

ries, & la Vaiſſelle d'or, & d'argent, un million & 800. mille livres ſterlings, qui font plus de 6. millions d'écus, que Henri VII. ſon Pere lui laiſſa, les aïant accumulez avec une avarice fort odieuſe aux Peuples, & qui en ces temps-là étoient une ſomme qui valoit plus que ne valent aujourd'hui 40. millions d'écus. Ainſi ce Roi entra dans le Gouvernement d'un Etat paiſible & tranquile, aprés avoir emploïé la fleur de ſa jeuneſſe à l'étude, & s'être rendu trés-ſavant; étant outre cela bien fait de corps, & d'eſprit, éloquent, modeſte, débonnaire, clément, & doüé de toutes les belles qualitez propres à gagner l'affection du Peuple, dont il fut auſſi aimé, ou plûtôt adoré, juſqu'au dernier moment de ſa vie: de ſorte qu'un ſi grand Roi, & qui poſſédoit tant de tréſors, auroit pû, ſur-tout dans la favorable conjoncture des temps d'alors, rendre formidable le nom Anglois, & par une merveille qui auroit fait l'admiration de l'Univers, faire la Loi à l'Empereur Charles V. & au Roi François I. & les ſoûmettre à ſa volonté. Cependant la bonne fortune de ces Princes voulut que Henri VIII. ſe laiſsât dans ſa jeuneſſe entiérement gouverner à ſon Favori *Wolſei*; qu'au lieu de faire valoir l'épée, de viſiter, & de munir avec ſoin ſes Magazins, & ſes Arſenaux, il s'amusât à exercer la plume, & à écrire des Livres dans un Cabinet; & qu'enſüite aïant atteint l'âge viril s'adonnât entiérement à ſes plaiſirs, & à ſes paſſions, à l'avarice, à l'incontinence, & autres vices bas & indignes, ne ſe ſouciant d'autre gloire, que de faire des Traitez au-

jourd'hui

jourd'hui, & les rompre demain; de maniere que bien loin de faire la loi à Charles V. ou à François I. il fut souvent contraint de la recevoir, ou des deux en même temps, ou tantôt de l'un, & tantôt de l'autre, étant aux gages, par un esprit bas & mercenaire, de celui qui lui offroit les recompenses, & les pensions les plus grosses, & les plus avantageuses. On peut donc dire, que toutes ces charges excessives, tous ces dégâts, toutes ces ruïnes lamentables que la Chrêtienté a souffert de la part des Turcs; tous ces fleuves de sang dont on a vû inonder l'Europe, & la désolation d'un million de Familles, parmi les Peuples Chrêtiens, dans ces fréquentes & longues guerres entre l'Empereur Charles V. & François I. on peut, dis-je, avancer que tous ces grands malheurs doivent être attribuez à Henri VIII. Roi d'Angleterre, comme à leur vraie Cause; parce que le Ciel lui aïant donné les moïens de procurer la paix entre ces Monarques, & de les contraindre à se contenir chacun dans son devoir, non seulement il témoigna toûjours à cet égard une négligence & une indolence extréme, mais prit même plaisir à fomenter leurs divisions, & à mettre le feu aux étoupes.

FRANCOIS I. Roi de France, apellé avant son avenement à la Couronne, *François d'Angoulême*, Prince si digne, & si illustre, que les Histoires, & les langues les plus éloquentes ne devroient jamais se lasser d'exalter, & d'immortaliser ses Vertus, parce qu'effectivement elles furent inombrables, & héroi- Loüanges, & blâmes.

roïques, chacune dans son espéce. Mais aussi, d'un autre côté, je ne saurois décider, ni ne voudrois être pris pour Juge en cette matiére; savoir, si l'on doit excuser en lui les défauts qui furent en grande quantité, & ses imperfections qui ne furent ni legéres, ni en petit nombre. Ce Roi fut tout à fait majestueux, beau de visage, vif, & animé, ce qui le fit souvent nommer *Roi des Peuples, Héros des Soldats, & Prince des Dames.* Outre cela il étoit d'une taille fort grande, & bien proportionnée; avoit le port agréable, & étoit d'un naturel admirablement doux, affable, débonnaire, & tel en un mot, qu'il inspiroit de la vénération à tous ceux qui le voïoient. Deplus il fut généreux, reconnoissant, Amateur, Protecteur, & Mécénas des Lettres, & des gens de Lettres. Constant plus qu'aucun autre dans les disgraces de la fortune, hardi dans les combats beaucoup plus qu'il ne convenoit à un Roi, courageux jusqu'à la témérité, résolu dans ses entreprises, intrépide, & ne connoissant point de péril. En un mot, si ce Roi, au lieu de naître un grand Prince, fût nai un simple Gentilhomme, obligé de chercher fortune, il auroit admirablement bien réussi, & seroit devenu un prodige de valeur, & une merveille de la Nature.

Mais comme il nâquit pour posseder, & gouverner un grand Roïaume, & en même temps avec un Concurrent, & un Compétiteur tel que l'Empereur Charles V. cette conjoncture lui donna occasion de paroître aussi chargé de défauts en qualité de Prince, qu'il

qu'il eût été orné de vertus dans la condition de simple Gentilhomme ; Le Cardinal *Carpi* aprés avoir, dans une de ses Légations, négotié avec ce Roi, ne put s'empêcher, à son retour à Rome, de dire en plein Consistoire: *Que la Fortune avoit commis une grande faute, d'avoir fait François I. Roi, parce qu'il auroit été beaucoup mieux que François I. eût lui même fait sa fortune.*

Il passa en Italie (comme il a été dit en son lieu) qu'il n'avoit encore que 16. ans, & y gagna, dans la Campagne de *Marignan*, cette grande & fameuse victoire, qui le rendit maître du Duché de Milan, & lui acquit une trés-glorieuse réputation dans les Armes; ce qui le fit devenir si fier, si présomptueux, si plein de bonne opinion de son mérite, & de sa valeur, que se figurant n'avoir point d'égal, il ne put jamais digérer que le Roi Charles d'Espagne obtînt l'Empire à son exclusion, & à son préjudice; de sorte que hors l'action (qui véritablement ne pouvoit pas être plus héroique) de lui avoir accordé le passage par son Roïaume, parmi toute sorte de magnificence, & d'honneurs, sans violer le moins du monde le sauf-conduit qu'il lui avoit donné, nonobstant qu'on lui conseillât, & qu'on le sollicitât de le faire; à cela prés, dis-je, il n'y eut pas de moïen qu'il n'emploïât, ni de ressorts qu'il ne fit joüer, ou pour le décréditer, ou pour se dispenser soi-même de lui tenir ses promesses les plus solemnelles, afin d'avoir lieu de lui faire du mal; & le malheur qu'il eût d'être batu, vaincu, & fait prisonnier par l'Armée de Charles V. bien

loin de l'humilier, ne servit qu'à le rendre plus fier, & plus intraitable.

Le plus petit avantage suffisoit pour enfler le cœur de ce Roi, & cependant les plus grandes disgraces (ausquelles il fut effectivement exposé). ne pouvoient l'humilier que fort peu. Il ne traita jamais aucune Paix avec les Princes Chrêtiens, & sur tout avec Charles V. qu'à dessein de la rompre; Soliman fut le seul avec qui il agit de bonne foi. Par ses confédérations avec ce Prince Infidelle, il fit venir trois fois les Turcs en Italie, les sollicita souvent de passer en Hongrie, & prit plaisir à voir ces Barbares ruïner plusieurs Peuples, & saccager quantité d'Habitations, d'Eglises, & de Couvens. Il envoïa aux Luthériens des secours d'hommes, & d'argent. Il apuïa le divorce du Roi Henri VIII. contre Cathérine, & sa rebellion de l'Eglise Romaine. En un mot, il fut la principale cause de tant de riches dépoüilles, & d'une infinité d'Esclaves faits par le Turc; de l'accroissement des Luthériens en Allemagne, de la ruïne de l'Eglise Romaine en Angleterre, & de l'établissement des Calvinistes en France, & tout cela en vûe seulement de se venger de Charles V. Encore une fois, François I. comme Personne privée eut des qualitez d'Ange, il est vrai; mais comme Prince il fit des actions de Demon, cela est trés-véritable.

Je suis fâché d'être obligé de dire que François I. fut perfide, parjure, Violateur de sa parole tant à l'égard de Dieu, qu'à l'égard des hommes, ambitieux, & vindicatif à un tel

excez,

excez, que pour ſatisfaire ſa paſſion, venir à bout de ſes deſſeins, & avancer ſes intérêts, il ne ſe ſoucioit pas de ſe nuire à ſoi-même, de ſe perdre de reputation, de ruïner ſes Peuples, l'Egliſe, & la Chrêtienté, & de mettre toute l'Europe ſens deſſus deſſous. Mais pourquoi, je vous prie, tant de vengeance, & d'iniquité dans un Prince? Pour ſatisfaire une vaine & capricieuſe paſſion, ou pour combatre Charles V. avec avantage, & avec gloire, & perdre totalement ce fâcheux Compétiteur, pour avoir la gloire (voilà le ver qui lui rongeoit continuellement le cœur, d'ailleurs auguſte, & heroïque) d'être le ſeul renommé par de grands exploits, & formidable dans le monde. En un mot, on peut juſtement appliquer à ce Monarque ces paroles, *E per troppo ſalir cade Fetonte.* C'eſt-à dire, pour avoir voulu s'elever trop haut, Phaëton fit une lourde chute.

Roi trés-digne.

Henri II. ſuccéda au Roïaume par le droit du ſang, on ne le peut pas conteſter, mais on me permettra bien de dire qu'il y fut auſſi élevé par ſa bonne fortune, ſes deux Freres aînez étant morts à un âge propre pour occuper le Trône; peut-être, parce que ni l'un, ni l'autre ne reſſembloient ſi bien que lui à François I. leur Pere, & n'étoient ſi dignes héritiers de ſes vertus, & de ſa valeur dans le mêtier de la guerre, ni par conſequent ſi capables de vérifier cet Axiome, *Talis Pater, talis Filius*, tel le Pere, tel le Fils. Ce Roi donna, & toûjours avec raiſon, & avec gloire, plus d'affaires, & plus d'inquiétude à l'Empereur Charles V. en ſept ans, que le

Roi François I. son Pere en 30. sans cause. Il ne laissa pas néanmoins de l'imiter dans quelques défauts, & particuliérement en celui de se parjurer, & d'être peu scrupuleux à tenir sa parole; temoin qu'il se fit absoudre par le Pape du serment solemnel fait à l'Empereur dans le Traité de la Tréve conclue pour 5. ans; aprés quoi s'étant ligué avec le même Pape Paul IV. il commença à faire la guerre au Roi Philippe. Du reste, il est certain que Henri II. tira plus d'avantages, & cela d'une maniere glorieuse, de Charles V. dans les guerres faites contre Lui, dans fort peu d'années, que le Roi François son Pere n'en put remporter durant le cours de tant de lustres, & cela avec plus de valeur, de bonne fortune, & de prudence.

Ce Monarque maintint le Duc *Octave Farnese* dans son Duché de Parme, contre les armes, & les menaces du Pape Jule III, & de l'Emperéur Charles V. Il prit par la force des armes, à la barbe de l'Empereur lui-même, qui avoit une formidable Armée, les Places de *Guines*, de *Dasnano*, d'*Hames*, de *Toul*, de *Verdun*, & de *Metz*. Il encouragea, & secourut l'Electeur Maurice, & ses autres Alliez, qui firent de tels progrez, & remporterent de si grandes victoires, que l'Empereur se vit réduit à prendre la fuïte, & à sortir même d'Allemagne. La France est infiniment obligée à ce Monarque, & lui doit des actions de graces, & des loüanges immortelles, pour avoir rendu son Roïaume redoutable, en faisant le premier connoître que ses forces sont invincibles; & avoir le premier delivré

delivré la France, du joug des Anglois, & brisé les fers où ils la tenoient enchaînée.

Les prospéritez de ce Roi furent troublées par trois disgraces arrivées coup sur coup, & aprés lesquelles il sembloit que c'étoit fait de la France, & qu'elle ne pouvoit manquer d'être opprimée par ses Ennemis, & de devenir la victime de leur fureur, & la proïe de leur avidité. L'une fut la défaite du Maréchal de *Termes* à la journée de *Gravelines.* La seconde fut celle de Pierre *Strozzi* aussi Général François taillé en piéces avec toute son Armée, par le Marquis de *Marignan* Général de Charles V. Et la troisiéme, plus grande, & plus funeste que les deux autres, consistoit en cette fameuse victoire remportée par l'Armée de Philippe II. à la bataille de *Saint Quentin*, dans laquelle Henri II. perdit, avec cette Place 22. mille hommes, dont son Armée étoit composée, qui furent presque tous ou tuez, on faits Prisonniers; parmi lesquels fut *Anne de Montmorenci* lui-même, qui en étoit Général, Grand Connetable du Roïaume, avec plus de 2000. Gentis-hommes. Perte qui fit conclure à tout le monde que la France étoit entiérement ruïnée, & qu'elle alloit infailliblement tomber entre les mains des Espagnols, & des Anglois qui étoient liguez ensemble. Mais le courageux & boüillant Henri put, & sçut ramasser (c'est une chose qui paroît incroïable, mais qui est néanmoins trés-véritable) en moins de dix mois une armée beaucoup plus grande que celle qu'il venoit de perdre, & s'étant mis à la tête, donna bataille à l'Ennemi tout fier de ses

ses avantages, le défit, reprit Saint Quentin, & chassa même les Anglois de *Calais*, Place qui sembloit imprenable, & qu'ils avoient possédée deux cens ans. Par tant d'exploits, & de conquêtes qui rendirent sa Nation formidable, & glorieuse, ce Roi donna la paix à l'Europe; & dans une des joûtes faites pour la célébrer il fut tué, par accident, d'un coup de lance.

Mérite du Roi de Pologne. 1558.

SIGISMOND I. de la Maison des JAGELLONS, Roi de Pologne, commença à régner au commencement de la vie de Charles V. savoir, en 1506, *Jove* Auteur trés-célébre qui vivoit alors, met ce Roi au nombre des trois Héros de ce siécle-là, savoir Charles V. Empereur, François I. Roi de France, & le dit Sigismond Roi de Pologne. Charles V. avoit coûtume de dire, *que si François I. eût eû la justice envers la Chrêtienté, la modération dans ses prétentions; la prudence dans ses entreprises; le desintéressement dans ses passions, & le zéle pour la Religion, tels que le Roi Sigismond les possédoit, il auroit été un Prince sans pareil dans toutes ses vertus, & ses perfections.* Véritablement Charles V. avoit une haute opinion de Sigismond, & Sigismond n'en avoit pas une moindre de Charles V. Sigismond avoit accoûtumé de dire, *Que le Roi François I. pour vouloir faire la fortune des Turcs, & des Luthériens, perdoit la sienne, & que le Roi Charles V. avoit fait la sienne en entreprenant courageusement de ruïner celle des Luthériens, & des Turcs.* Ce Roi mourut un an aprés la mort du Roi François I. savoir, en 1548. âgé de 82. ans. On dit de

Lui

Lui qu'en ſa jeuneſſe il mettoit en piéces avec les mains un fer de Cheval, & rompoit en deux une Corde de chanvre de la groſſeur du petit doigt, auſſi bien qu'un jeu de cartes, & autres choſes de cette nature qui marquoient une force extraordinaire. Il laiſſa pour Succeſſeur Sigiſmond II. ſon Fils, nommé *Auguſte*, qui continua à entretenir avec Charles V. une bonne amitié, & intelligence.

DON EMANUEL, qui en Hebreu ſignifie *Dieu avec nous*, régnoit en Portugal lors que Charles V. commença à régner en Eſpagne, ou en Caſtille, avec lequel il entretint toûjours une trés-étroite correſpondance, & qui fut Pere d'Iſabelle ſa femme. Ce Prince étant mort en 1521. Don JEAN III. Frere d'Iſabelle lui ſuccéda. Charles V. eut toûjours une trés-particuliére correſpondance avec ce digne Beaufrere, non ſeulement à cauſe de cette étroite alliance qui les lioit enſemble, & parce que le Pere avoit épouſé en troiſiémes nôces Eleonor Sœur du même Charles V. mais ſur tout parce qu'il le connoiſſoit trés zélé pour la Religion Romaine; de ſorte qu'il le porta par le moien des inſtances d'Iſabelle ſa femme, & ſœur de Jean, comme il a été dit, à introduire l'Inquiſition dans le Roïaume de Portugal, en 1532. le Roi s'étant ſervi pour cet effet de l'adreſſe de *Jean Perez Salvredra*; ce que Charles V. fit pour pouvoir faciliter par cet exemple, l'établiſſement de ce Tribunal dans la Caſtille. Clement VII. ſachant que cela avoit été fait à l'inſtigation de l'Empereur, bien que ce fût une

Roïs en Portugal.

une chose avantageuse à son autorité, ne voulut pas, pour faire dépit à ce Prince, confirmer cet établissement; mais aprés sa mort, Paul III. son successeur, en envoïa la confirmation le troisiéme mois de son Pontificat. A Don Jean succéda *Don Sebastien* son Fils, & de Donna Jeanne Fille de Charles V. auquel en qualité de Grand-pére il fut extrémement recommandé par le Pere, & prié d'avoir soin de l'exécution de son Testament.

Roi de Danemarc.

Christian II. Roi de Dannemarc, fut celui dont l'Empereur Charles V. avoit accoûtumé de dire qu'aucun Prince ne lui avoit causé tant d'affliction que celui-là, par sa mauvaise conduite. Il épousa en 1516. Donna *Isabelle* Sœur de Charles V. dont il eut trois enfans, *Jean* qui fut Duc d'Alsace. *Dorothée* qui fut Femme de l'Electeur Federic Palatin du Rhin, & *Christine*, qui encore fort jeune, étant à peine parvenue à l'âge nubile, fut mariée par Charles V. au Duc *François Marie Sforce*, en 1530. c'est-à-dire aussitôt aprés que l'Empereur eut rétabli ce Prince dans sa Duché. Cependant Christian se rendit si odieux à ses peuples par ses actions indignes, & cruelles, que ne pouvant plus souffrir sa tirannie, ils prirent les armes, en 1522. sans avoir aucun égard que ce Roi étoit Beaufrere d'un Empereur tel qu'étoit Charles V. Isabelle voïant ses Sujets armez, & le Roi son Mari accablé de disgraces, & chassé, se refugia aussitôt, avec ses enfans, à Bruxelles, soit qu'elle ne pût se résoudre à demeurer dans le Roïaume sans son Mari, ou que

que les Danois ne le voulussent pas. Quoi qu'il en soit, elle se retira à Bruxelles, où elle trouva son Frére précisément lors qu'il étoit sur le point de partir pour Espagne, ce qui ne l'empêcha pourtant pas de donner auparavant les ordres nécessaires pour qu'elle pût faire honorablement sa résidence dans cette Ville, où elle mourut, ou bien à Gand, comme d'autres l'écrivent, en 1525. mais il y a plus d'apparence qu'elle mourut à Bruxelles, puis que son corps y est enterré, laissant ses enfans entre les mains de Charles V. Christian aprés avoir erré ça & là quelque temps, & importuné sans cesse l'Empereur, & le Roi Ferdinand ses Beaufréres, les sollicitant de l'assister, & de lui donner les secours dont il avoit besoin pour se rétablir dans son Roïaume, enfin aiant assemblé une assez bonne Armée, il alla faire la guerre à ses Peuples en 1532, mais soit que la fortune ne secondât pas son entreprise, ou qu'il n'eût pas d'assez grandes forces, il fut pris dans une bataille par ses Sujets, qui le mirent en prison dans une Forteresse, où il demeura 27. ans, jusqu'en 1559. qu'il mourut âgé de 78. ans. Cependant il est bon de remarquer ici qu'aussitôt que Christian eut été chassé, les Danois qui avoient alors droit d'élection, élûrent pour leur Roi Federic I. Frere de Jean, qui dés qu'il fut monté sur le Trône, chassa la Religion Catholique de son Roïaume, & introduisit le Lutheranisme. Si l'on en croit plusieurs Ecrivains, Federic fit ce changement, non par zéle de Religion, mais par maxime d'Etat, trouvant à propos de

fortifier

fortifier le parti des Luthériens, dans la crainte que si ce parti qui s'opposoit si vigoureusement à Charles V. venoit à succomber, l'Empereur ne se rendît trop formidable, & ne voulût, & pût le chasser du Trône, pour y remettre son Beaufrere; de sorte que pour prévenir ces révolutions, il crut ne pouvoir mieux faire que de renforcer les Luthériens, en se joignant à eux.

Etat de la Suéde du temps de Charles V.

Charles V. n'eut aucun intérêt avec la Suéde, sinon celui, comme il le disoit lui-même, de déplorer deux Scenes tragiques dans ce Roïaume; l'une celle qui fut causée par Christian Roi de Danemarc son Beaufrere; & l'autre celle de la chûte des Suédois du giron de l'Eglise Catholique, dans *l'abîme infernal* (ce sont les paroles outrées de *Jove*) *du Lutheranisme*. Pour plus grande intelligence de cela, j'en décrirai ici quelques particularitez. *Charles Canut*, de l'ancienne Famille des Goths, étant monté sur le Trône de Suéde, y fit quelque glorieux progrez tant pour lui-même, que pour son Roïaume, mais au lieu d'acquérir des vertus Héroïques, parmi ses conquêtes, & ses victoires, il se laissa enfler d'orgueil, & devint Tiran, de sorte que s'étant par ses cruautez attiré la haine du Peuple, l'Archevêque d'*Upsal* Primat du Roïaume, le fit révolter contre lui, dequoi Canut s'étant apperçu, & se voïant déja assiégé à *Halma*, il trouva le moïen d'échaper & de s'enfuïr en Pologne, pour ne pas tomber entre les mains de ses Sujets irritez. Christian Roi de Danemarc qui n'avoit pas encore commencé sa tiranie, sçut si bien ménager,

ger, & gagner l'esprit de l'Archevêque, que par son credit il fut appellé en la place de Canut, à cette Couronne; mais au lieu de traiter ses nouveaux Sujets avec douceur, il exerça des cruautez inoüies, viola toutes les loix, & fit mettre en prison l'Archevêque même son Bienfaiteur; aprés quoi ne se croïant pas en sûreté dans le Roïaume, il en prit tous les trésors, & s'en retourna en Danemarc. *Stenon Stur* Neveu de Canut fut élû en sa place, & régna avec beaucoup de gloire, & de satisfaction des Peuples, durant l'espace de 30. ans, étant mort en 1503. *Suante* Prince des Ostrogoths lui succéda, & eut pour Successeur *Stenon* son Fils, qui fut fort inquiété, & attaqué par Christian II. Roi de Danemarc, qui fut si bien repoussé qu'il fut obligé de s'en retourner avec perte à *Copenhague*; où s'étant renforcé il retourna avec une Armée plus nombreuse que la premiere, & livra bataille à Stenon, qui la perdit, avec la vie, en 1519. de sorte que Christian victorieux, & puissant n'eut pas de peine à se faire couronner leur Roi au mois de Septembre 1520. & même plûtôt, comme d'autres l'écrivent. Il tourna d'abord toutes ses pensées à s'assûrer de ce Roïaume en faisant mourir tous ceux qui pouvoient lui faire obstacle, & qui lui donnoient de l'ombrage. Pour cet effet, il fit inviter à un festin dans l'occasion de quelque solemnité, les principaux Seigneurs, Ecclésiastiques, & Séculiers, jusqu'aux nombre de 40. & aïant fait entrer jusqu'à cent assassins, qu'il avoit pour cette fin apostez, & fait cacher dans

les Chambres contigues, il les fit cruellement égorger en sa présence, pendant qu'ils étoient assis avec lui à table, & qu'ils mangeoient, sans se douter de rien, & ne pensant à rien moins qu'à une telle inhumanité, qu'il commit, selon *Bisancioni*, le même mois qu'il avoit été couronné. Aprés avoir exercé sa tirannie en Suéde, il s'en retourna en Danemarc, à dessein de faire la même chose dans ce Roïaume, où il tomba dans les disgraces que j'ai rapportées ci-dessus. Il eut pour Successeur en Suéde *Gustave*, second Fils de Stenon Stur, qui fut celui qui embrassa depuis la Confession d'Ausbourg.

Etat de l'Ecosse du temps de Charles V.

Charles V. n'eut aucun intérêt avec l'*Ecosse*, mais il ne fut pas exempt des jalousies d'Etat, à cause de l'étroite union que ce Roïaume entretint toûjours avec la France. La premiere chose qui donna du chagrin à cet Empereur, fut la mort de Jaques IV. arrivée en 1513. parce que ce Prince s'étoit mis en l'esprit de passer avec une Armée en France pour faire la guerre à Loüis XII. & comme c'étoit l'intérêt de Charles V. d'avoir le Roi de France, voisin de la Flandre, occupé, & attaqué, sans parler d'autres raisons alléguées en leur lieu, dans l'Histoire de cette Vie, il ne pouvoit qu'en ressentir beaucoup de joye. Mais cette joïe ne dura pas longtemps, parce que le Roi d'Ecosse aïant été griévement blesſé dans une bataille, perdit la vie trois jours aprés. Par cette mort succéda au Roïaume, cette année là même, Jaques V. son Fils, qui donna à Charles V. grand sujet de prendre de l'ombrage. Ce

nouveau

nouveau Roi parvenu à l'âge nubile, aïant entendu que le Roi François I. avoit la Princesse Magdelaine sa Fille aînée d'une extraordinaire beauté, prit le chemin de France déguisé en simple Gentilhomme, & se rendit à Paris justement dans le temps auquel les guerres entre Charles V. & François I. étoient le plus allumées; aprés avoir été obligeamment acueilli, & reçu de celui-ci, il lui demanda lui-même sa Fille en mariage. Le Roi François I. considérant que dans l'état où se trouvoient ses affaires avec l'Empereur Charles V. il étoit trés avantageux à ses intérêts de se fortifier par une alliance étroite avec ce Roi, n'eut pas de peine à y donner son consentement; de sorte qu'aïant agréé la demande, il prit à l'instant le Roi Jaques par la main, le mena à sa Fille, & sur l'heure même sans autres cérémonies la lui donna pour femme. Mais Jaques aïant emmené sa nouvelle Epouse en Ecosse, l'air de ce Païs-là ne lui étant pas propre, cette belle & jeune Reine s'en alla à l'autre monde au bout de six mois; & avec sa vie furent éteintes ces jalousies qui causoient tant d'inquiétude d'esprit à l'Empereur Charles V. Jaques épousa en secondes nôces Marie de Lorraine. Cependant conservant toûjours beaucoup d'inclination pour le Roi François I. il se mit, à l'instigation de celui-ci, & assisté de ses secours, à faire la guerre au Roi d'Angleterre, pour le détourner de faire alliance avec Charles V. mais pendant qu'il se promettoit de grands progrez, il mourut, non sans grand soupçon de poison en 1543. ne laissant d'autres Héri-

tiers qu'une ſeule fille encore au berceau, âgée de 8. mois, qui fut cette infortunée Reine *Marie Stuart*, qui ſembla n'être née que pour repréſenter ſur le théatre de ce Monde les plus tragiques Sçenes qu'on puiſſe imaginer, ne s'étant, peut-être, jamais vû aucune femme qui ait été expoſée à des diſgraces, & à des miſéres ſi étranges & ſi funeſtes. Cette Princeſſe, toute petite qu'elle étoit, fut capable de faire renaître de nouvelles inquiétudes dans l'eſprit de Charles V. parce qu'aïant été couronnée dés l'âge de 18. mois, elle fut enſuite emmenée en France, en vertu du Teſtament du Pere, où elle fut élevée par la Reine Catherine à la Cour du Roi Henri II. ſon Mari.

Comment avec Veniſe.

Charles V. n'eut jamais rien à démêler avec la *République de Veniſe*, à cela prés qu'Elle ſe ligua trois fois avec le Roi François I. par où Elle n'avança guére les affaires de ce Prince, & nuiſit peu à celles de Charles V. outre que la République agit toûjours de ſon côté, quoi qu'ennemie, avec beaucoup de circonſpection, & garda de grandes meſures avec cet Empereur, aïant toûjours eû une vénération particuliére pour ſon glorieux nom. Quelques mois aprés ſon couronnement à *Aix-la-Chapelle*, arriva la mort du Doge *Leonard Loredano*, qui commença à exercer cette ſupréme Dignité juſtement lors que Charles V. vint au monde, & ſon Succeſſeur au Dogat, y parvint preciſément en même temps qu'il fut élevé à l'Empire; ce fut *Antoine Grimani*, qui fut couronné le 7. Juillet 1521. à l'âge de 87. ans; de ſorte qu'on

qu'on disoit généralement que les Electeurs avoient créé un Empereur pour les enterrer tous, & les Venitiens un Doge pour mourir avant que de naître: il vécut néanmoins 14. mois. Quelques jours aprés sa mort il eut pour Successeur *André Gritti*, qui étant mort en 1538. on créa Doge *Pierre Lando*, qui fut toûjours d'avis que non seulement on ne devoit faire aucune peine à l'Empereur Charles V. mais que de plus il falloit l'appuïer dans ses desseins, puis qu'ils tendoient uniquement à persécuter, & à détruire les Infidelles, & les Hérétiques. Aprés sa mort, *François Donat* fut élevé par un consentement unanime à cette premiére Dignité de la République, le 24. Novembre 1545. & en son temps Charles V. aïant été vivement poussé par les Luthériens, & obligé de se sauver par la fuite, ce Doge proposa au Senat d'envoïer offrir à cet Empereur l'Etat & les services de la République, dans les disgraces où il se trouvoit, ce qui fut fait. Donat gouverna avec beaucoup de reputation, de prudence, & de sagesse. Aprés sa mort on mit en sa place en 1553. *Marc-Antoine Trevisan*, Sénateur d'une grande probité, & d'une vie exemplaire, & fort sainte, de sorte qu'il eut beaucoup de peine à accepter le Bonnet Ducal. Il ne vêcut que fort peu de temps, & eut pour Successeur *François Venier* le onziéme de Juin 1554. De son temps la Reine de Pologne fut reçue à Venise, l'Empereur Charles V. céda tous ses Etats Héréditaires à Philippe II. son Fils, & la guerre de Paul IV. commença

contre les Espagnols. Il méritoit pour ses bonnes qualitez de vivre plus long-temps. Il eut pour Successeur en 1556. *Laurent de Priuli*, au temps duquel mourut l'Empereur Charles V. qu'il ne survêcut que de quelques mois. Voilà tous les Doges qui regnérent dans la République de Venise durant la vie de l'Empereur Charles V. lesquels font justement le nombre de sept; de quoi il n'y a pas lieu de s'étonner, vû que cette République n'a accoûtumé de donner le Dogat qu'à des Personnes fort avancées en âge.

Comment avec Genes, & Lucques.

Quant à GENES, & à LUCQUES, il a été suffisamment parlé, dans le cours de cette Histoire, de chacune en son lieu, & il ne m'en reste plus rien à dire, sinon que l'une & l'autre furent toûjours entiérement à la devotion de Charles V. Lucques de bon gré, & volonté, & Génes par néceſſité, & par force; celle-là durant tout le cours du régne de cet Empereur, & celle-ci pendant la plus grande partie; de sorte que, selon le rapport de *Sangro*, cet Empereur avoit coûtume de dire, *l'état des affaires dans mon Gouvernement général m'a obligé à me faire craindre des uns, & aimer des autres, mais je ne croi pas être aimé sans être craint, que de la seule Ville de Lucques.* Avec tout cela, si le Lecteur veut bien s'arrêter à mon sentiment, je lui dirai franchement, que ces deux Republiques étoient de tous les Etats de l'Europe ceux à qui la puiſſance démesurée des Armes Invincibles de Charles V. & la nature de ses intérêts devoient donner le plus de crainte & d'appréhension. Qu'est ce, je vous prie, que *Lucques*

*ques* pouvoit espérer de bon en voïant sacrifier la liberté de Florence, pour raccommoder Charles V. & Clement VII. auparavant broüillez ensemble. Comment les Lucquois pouvoient ils n'avoir pas la puce à l'oreille, pour ainsi dire, en voïant *Sienne*, & puis *Pise*, & *Florence* subjuguées par les Armes de cet Empereur, & confiées à sa garde? Pour moi je m'étonne fort que dans ces longs, & fâcheux différends entre le Pape Paul III. & l'Empereur Charles V. au sujet des prétentions de Plaisance, Lucques n'ait pas été sacrifiée pour contenter pleinement ces deux Monarques; parce que Plaisance que Charles V. vouloit avoir, comme une Ville qui étoit fort à sa bienséance à cause du Duché de Milan, pouvoit être échangée, en donnant au Pape, pour ses Parens, Lucques, qui valoit plus que Plaisance, & qui l'auroit mieux accommodé, à cause des grands biens que les *Farneses* avoient à Rome; nonobstant cela, cette pensée ne vint ni à Charles V. ni à Paul III. qui continuérent à faire répandre des torrens de sang pour soûtenir leurs prétentions sur Plaisance: & il ne faut pas dire que Lucques étoit forte, car les Armes qui avoient pû prendre Florence, Place trés-forte, auroient pû aisement forcer Lucques qui l'étoit moins. La République de Genes dont les Peuples sont si soupçonneux, & si appréhensifs, n'avoit pas de son côté moins de sujet de craindre, parce que Charles V. n'ignoroit pas que les Genois étoient grands amateurs des nouveautez, qu'ils prenoient plaisir à changer souvent de gouvernement, & qu'il n'y avoit pas grand

fondement à faire sur leur amitié. De plus, il voioit bien que les intérêts du Milanez, demandoient que Genes demeurât toûjours à la devotion de la Maison d'Autriche, & qu'il ne pouvoit mieux s'assûrer de l'avoir à son entiére disposition, qu'en s'en rendant le Maître absolu. Mais cet Empereur trouva plus à propos de s'assûrer de l'attachement de Genes par d'autres moïens, qui ont déja été alléguez.

Maison de Savoye. 1558.

Dez que Charles V. commença à régner dans les Païs-Bas, attendant à tout moment l'hérédité des Roïaumes de Naples, & de Sicile, qu'il eut effectivement, avant que d'être parvenu à l'âge de seize ans, il commença aussi à avoir l'oeil aux intérêts d'Italie, & particuliérement dez qu'il vit le Roi François I. passer les Alpes, sans trouver le moindre obstacle de la part du Duc Charles de Savoye, qui, loin de traverser son passage, le favorisa; de sorte qu'étant devenu Roi de Naples, il n'eut pas de peine à se persuader que le Duc de Savoye aïant les Clefs de l'Italie, pour en ouvrir, ou en fermer l'entrée, à son gré, à ceux qui venoient du côté de la Savoye, c'est à dire de France, il falloit de toute nécessité tâcher d'engager dans ses intérêts, & d'avoir à sa devotion ceux qui avoient les clefs de ces portes si importantes. Devenu Empereur il ne fut pas fâché d'entendre à son arrivée d'Espagne en Flandre, où il s'étoit rendu pour aller recevoir la Couronne Impériale à Aix la Chapelle, qu'on negotioit le mariage du Duc CHARLES de Savoye avec *Donna Beatrix* fille de *Don Emanuel* Roi de Portugal, & il s'emploïa même pour le faire réüssir, à cause

se que Don Emanuel étoit son Beaufrere, aïant épousé en troisiémes nôces *Eleonor* sa sœur, quoi que Béatrix fût du second lit, ne doutant pas que ce mariage ne fût un moïen propre à faciliter l'exécution de ses desseins, en attirant ce Duc dans son parti; & en effet ce mariage fut conclu, & consommé à la fin de 1521. l'Epouse n'aïant encore alors que 17. ans. Mais ce mariage n'empêcha pas (le Roi Emanuel, Pere de Beatrix, étant déja mort peu de jours aprés les nôces de sa fille) que le Roi François I. ne passât avec une puissante Armée au milieu de la Savoye, & du Piémont en 1524. lors qu'il s'en alloit pour faire la conquête du Duché de Milan, ou, pour mieux dire, pour être fait prisonnier à la journée de Pavie; ce qui donna ensuite lieu de dire, que le Duc Charles de Savoye avoit rendu un mauvais office au Roi François I. en lui accordant passage par ses Etats, Ensuite l'Empereur Charles V. s'assûra mieux de l'attachement du Duc Charles, & depuis ce temps-là de toute la Maison de Savoye, par le mariage qu'il contracta avec *Donna Isabelle*, sœur aînée de Beatrix, & par lequel il devint Beaufrere du Duc Charles; & véritablement ce Duc se montra toûjours depuis grand partisan de l'Empereur; à quoi néanmoins on peut dire qu'il ne fut pas tant porté par son penchant, & par sa propre constance, que par celle de Beatrix, Princesse d'un courage viril, qui jugea toûjours qu'il étoit plus avantageux à sa Maison de suivre le parti de l'Empereur Charles V. avec perte, que celui du Roi François I. avec gain. Le reste a été

dit dans le cours de cette Histoire.

Ferrare, Maison d'Este.

Quant à la Toscane, à la Sérénissime Maison de Médicis, des Ducs de Parme, & à la Maison Farnese de laquelle étoit Paul III. il en a aussi été parlé dans le cours de cette Vie, autant qu'il étoit convenable. Pour ce qui est de la Maison d'*Este*, qui possédoit alors le Duché de Ferrare, & à présent celui de Modene, & Reggio, Charles V. eût sujet tantôt d'être content de sa conduite, & tantôt d'en être mal satisfait, à cause qu'elle ne fut jamais bien ferme dans son attachement à ses intérêts, quoi qu'elle fût Feudataire du St. Siége pour le Duché de Ferrare, & de l'Empire pour Modene, & Reggio. *Alphonse d'Este*, aprés la mort du Duc *Hercule* son Pere, devint Duc de Ferrare en 1505. & se fit d'abord connoître pour un grand Homme d'Etat, un fin Politique, un grand Maître dans l'art de dissimuler. Il eut pour ennemis les Venitiens, contre lesquels il gagna une bataille, & puis fit avec eux une paix également glorieuse, & avantageuse. Mais il ne se tira pas si heureusement d'affaire avec le Pape Jule II. ou plûtôt son différend avec ce Pontife lui fut aussi funeste, que celui qu'il eut avec les Venitiens lui fut avantageux. Ce Duc étant allé à Rome pour y soûtenir ses droits contre quelques prétentions du Siége Apostolique, le Pontife tâcha de le retenir prisonnier, & les ordres avoient déja été donnez pour l'arréter, mais aïant découvert les embûches de ce Pape, il trouva le moïen d'échaper par la fuite, qui fut favorisée par Fabrice, & Marc Antoine Colomne, qui

qui étoient trés-puissans dans cette Ville; de sorte qu'il retourna sain & sauf à Ferrare. Mais cependant Jule lui prit par la force des armes *Modene*, *Reggio*, & *Rubiera*, & durant le Pontificat de Leon X. il fut dans une continuelle appréhension de perdre aussi Ferrare.

Adrien VI. aïant été mis sur le Saint Siége, Alphonse eut recours à la protection de l'Empereur Charles V. par la recommendation duquel il obtint la restitution des Etats qu'il avoit perdus, excepté la Ville de *Modene*, qu'il obtint aussi ensuite, s'étant servi pour la recouvrer de l'occasion de la prison de Clement VII. au Château Saint Ange. Charles V. croïant engager pour toûjours ce Duc dans son parti, donna à Gand une sentence définitive en sa faveur, avec la condition qu'Alphonse seroit obligé de paier à l'Eglise une fois pour toutes, argent comptant, 114. mille Ducats, & un tribut annuel de 7000. écus, moïennant quoi Modene, Reggio, & Rubiera resteroient à perpetuité à la Maison d'Este; outre cela Charles V. emploïa ses bons offices auprés de Clement pour le porter à renouveller à Alphonse l'Investiture de Ferrare, que ce Pontife refusa, mais elle fut ensuite accordée par Paul III. à l'instance du même Charles V. Pendant tout le temps que ces choses se passérent, Alphonse se montra toûjours dévoué aux intérêts de l'Empereur. Mais aïant changé d'humeur, soit par inclination, ou par caprice, il tourna le dos à son Bienfaiteur, & se donna à François I. Roi de France, qui l'aïant créé

Alphonse d'Este.

Généralissime, il remporta cette grande & fameuse victoire prés de Ravenne. Il mourut en 1534. laissant un nom immortel, & pour Successeur Hercules II. qui épousa Renée Fille de Loüis XII. ce qui le rendit, comme son Pere, partisan des François.

Duc de Mantoue 1550.

*Federic Gonzague* Marquis de Mantoue, Marquisat dont il hérita en 1518. par la mort de François son Pere, aprés avoir conduit avec la reputation d'un des plus glorieux Capitaines de son siécle, les Armées du Pape Leon X. & des Florentins. Ce Marquis, pour se distinguer entre tous les Vassaux de l'Empire, & signaler son zéle, & sa devotion pour Charles V. envoïa la premiere, & la plus solemnelle Ambassade en Allemagne à ce Prince, lors qu'à peine avoit-il reçu la Couronne Impériale à Aix la Chapelle, & par cette rencontre ce nouveau Marquis reçut de ce nouvel Empereur son investiture, & demeura toûjours trés-dévoué à ses intérêts. Federic fut magnifique, & généreux envers tous, de sorte qu'au passage que Charles V. fit par l'Etat de Mantoue en 1530. en allant, aprés son couronnement, de Boulogne en Allemagne, il reçut cet Empereur avec une si grande magnificence, que le bruit courut, qu'il avoit dépensé en trois jours au delà du revenu d'une année, en reconnoissance de quoi Charles V. le créa Duc, & lui donna solemnement l'investiture.

Généreuse, & juste sentence.

Mais l'Empereur fit encore paroître une plus grande genérosité en 1536. auquel temps il y avoit de trés-grands diférends entre ce Duc, & celui de Savoye, sur le sujet des pré-

prétentions au Marquisat de Montferrat ; & quoi qu'il n'y eût personne qui ne crût que Charles V. à qui il appartenoit, en qualité d'Empereur, de prononcer la sentence, parce que ce Marquisat étoit Fief de l'Empire, ne manqueroit pas de favoriser le Savoyard qui étoit son Beaufrere ; avec tout cela il décida avec autant de générosité, que de justice, que ce Marquisat appartenoit de droit au Duc de Mantoue ; & en même temps il lui en donna l'investiture ; & ordonna au Marquis de Vasto d'aller en son nom l'en mettre en possession avec une pompe si solemnelle, qu'il ne s'étoit point vû de si grande magnificence en pareille occasion. Peu de temps aprés, le Général des François qui se trouvoit dans le Piémont, passa dans le Monferrat, à l'instigation de quelques ennemis du Duc, où pour donner plus de réputation aux armes du Roi François I. il assiégea *Casal* Capitale du Païs, la prit, & y mit Garnison Françoise, aprés en avoir chassé celle qui gardoit la Place au nom du Duc. Le Marquis de Vasto qui étoit à Milan aïant assemblé son Armée y accourut avec un courage intrépide, reprit cette Ville, non sans qu'il en coutât du sang aux François, & les aïant chassez, il remit la Place à Federic, qui s'en alla en 1240. à l'autre Monde, chanter les loüanges de l'Empereur Charles V. Cette Famille se sentit tellement obligée à la Maison d'Autriche, que depuis ce temps-là tous les Ducs Successeurs se sont montrez trés ardens défenseurs, & zélez partisans de cette Maison.

Quant

Maison Rovere. 1558.

Quant à la MAISON ROVERE des Ducs d'Urbin, comme ce fut toûjours la maxime de l'Empereur Charles V. de se faire des Amis, & d'attirer des Partisans à sa Maison, il ne manqua pas de le faire aussi à l'égard des Ducs d'Urbin. Cette Maison se reconnoissoit redevable de sa fortune à deux Pontifes, Sixte IV. & Jule II. qui étoient tous deux de cette Maison, & fréres, ce qu'il y a de plus considérable; de sorte que l'un & l'autre firent à l'envi tout ce qui fut en leur pouvoir pour l'agrandir; mais Jule fit plus que Sixte, aïant trouvé le moïen d'établir *Jean de la Rovére* son Frere (que Sixte avoit déja fait Comte de Sinigallia) dans les Dignitez & les Seigneuries de Duc de Sora, d'Urbin, & de Préfet de Rome. Aprés la mort de Jule, Leon X. Son Successeur, aïant en vûe d'aggrandir sa Maison, sucita un procez à François Marie de la Rovere, qui par la mort de Jean son Pere avoit receüilli l'hérédité, sur l'homicide commis en la personne du Cardinal *Alodisio* Légat de Boulogne, & cela pour avoir abandonné cette Ville aux François; cependant Jules avoit accordé à François Marie l'absolution de ce crime, & de l'excommunication qu'il avoit encourue. Nonobstant cela, Leon se servant du commun Proverbe, *Celui qui veut tuer le chien de son voisin, fait accroire qu'il est enragé*, voulant avoir le Duché d'Urbin avec les autres biens, reprit les informations, déclara François Marie rebelle de l'Eglise, & excommunié pour cet homicide (dont il avoit été absous, comme il a été dit) & l'aïant dépoüillé de tous ses Etats,

Etats, en donna l'investiture à *Laurent de Medicis.*

Le recours de François Marie fut de se jetter dans le service de Charles V. sous les Enseignes duquel se rangeoient de toutes parts les plus vaillans Capitaines du monde, tel qu'étoit ce Duc, en attendant dans la profession des armes, une fortune plus favorable sous un autre Pontificat. Effectivement son sort fut aussi heureux qu'il le pouvoit espérer, car Leon X. étant mort, & Adrien mis en sa place sur le Saint Siége, l'Empereur Charles V. Prince qui aimoit la justice, & l'équité, & qui haïssoit les violences, & les oppressions, sur tout lors qu'elles venoient de passion, & d'intérêt; & qui avoit reçu François de la Rovere avec toutes les caresses possibles, aïant connu le tort que Leon avoit fait à ce Prince, l'envoïa promptement à Rome, avec des lettres de recommendation trés-pressantes au Pape Adrien son Précepteur, auquel il en écrivit encore plusieurs autres coup sur coup. Ce furent là les premiers offices de recommendation que fit Charles V. auprés de ce Pontife, & qui furent efficaces. Car Adrien aïant déclaré légitime l'absolution du crime de ce Duc, accordée par Jule II. & injuste la privation, & l'investiture (véritablement ce Cardinal avoit mérité la mort, parce qu'il avoit lâchement livré Boulogne) faite par Leon X. il rétablit François Marie dans le Duché d'Urbin, & dans tous ses autres Etats, & Honneurs. De cette maniere non seulement François Marie, mais aussi tous ses Successeurs se souvenant de ce grand Rétabli;

bien-

bien-fait dont ils étoient redevables à Charles V. démeurérent constamment attachez aux intérêts, ou au service de la Maison d'Autriche.

Soliman Empereur des Turcs. 1558.

SOLIMAN peut être dit le seul qui égala l'Empereur Charles V. en prudente conduite d'un Gouvernement que tout le monde admire, mais qui le surpassa en bonheur dans la guerre, & en quelques actions généreuses, & héroïques. J'avoue que m'étant mis plusieurs fois dans l'esprit la pensée d'écrire les Vies des Personnes qui ont laissé en mourant le nom le plus immortel, & le plus digne d'être transmis à la posterité, il n'y en a aucune que j'aïe tant roulé dans ma tête, ni que j'aïe plus été tenté d'ecrire que celle de l'Empereur Soliman II. & je l'aurois assûrément entreprise, si je n'avois été retenu par le respect que je dois, comme Chrêtien, aux Heros, & Princes de la Chrêtienté, tant morts que vivans. J'ai aisément reconnu en feüilletant les Histoires, que c'est une chose tout-à-fait impossible d'écrire la Vie d'un si grand Heros, remplie des vertus les plus éclatantes, & les plus convenables à celui qui est appellé à gouverner les Peuples, & à manier les armes; je me suis, dis-je, facilement apperçu qu'il n'étoit pas possible d'écrire une telle Vie, sans offenser la mémoire des morts, & sans faire une espéce d'affront aux vivans. Je ne l'ai pas écrite, parce que s'agissant de célébrer les vertus tout-à-fait extraordinaires d'un Empereur Turc, j'aurois craint de blesser les oreilles delicates de ces Chrêtiens, qui ne savent pas, ou plûtôt ne

veulent pas ſavoir, que les défauts, & le mal doivent être blâmez même dans un Pape, même dans un Empereur; & que le bien, & les vertus héroïques doivent être loüées par tout où elles ſe trouvent, fût ce dans un Prince Infidelle.

Cependant le monde ne fait pas uſage de la raiſon, il n'écoute que la paſſion: Les Catholiques ont en horreur ceux qu'ils appellent Hérétiques, ſans s'informer de ceux d'entr'eux qui poſſédent des vertus, & font des actions dignes d'être eſtimées; & ceux-ci (pour me ſervir du langage de Rome) ſe contentent de lancer contre les Papes des traits perçans, & de déclamer contr'eux, ſans vouloir ſeulement entendre parler le moins du monde des qualitez loüables dont ils ſont douez; & les uns & les autres croïent paſſer pour grands, & ardens Zélateurs du Chriſtianiſme, en criant fort & ferme contre la barbarie des Turcs; moi-même je crie ſouvent comme les autres, parce que les plus grandes inhumanitez, & impiétez ſont auſſi communes parmi les Turcs, que les vertus extraordinaires ſont rares parmi les Chrêtiens. C'eſt pourquoi les actions héroïques parmi la Nation Turque étant des prodiges de la Nature, ſont d'autant plus dignes d'être admirées, & ſe doivent effectivement admirer en Soliman. Ce qu'il y a de merveilleux en cet Empereur Infidelle, c'eſt que les Chrêtiens eux-mêmes qui ont écrit les Hiſtoires des Turcs, leſquels ne ſont pas en petit nombre, font voir plus de 30. généreuſes actions faites par Soliman envers les Chrêtiens, en diverſes rencon-

contres ; & cependant à peine en trouve je deux en Charles V. en faveur des Turcs, & je n'en remarque pas une ſeule dans la Vie de François I. ſi ce n'eſt celle d'avoir juſqu'à trois fois fait venir les Turcs en Italie pour la ravager, & de les avoir ſi magnifiquement reçus à Marſeille. Charles V. & François I. ne peuvent pas ſe plaindre que Soliman leur ait jamais violé la foi jurée; mais on a bien vû ceux-ci manquer de parole, comme on l'a fait voir dans cette Vie,

Il ſe prévaut de l'inimitié des Chrêtiens 1558.

Il a déja été dit en ſon lieu que Soliman fut couronné à Conſtantinople en même temps que Charles V. le fut à Aix la Chapelle, & aïant été informé des jalouſies, ces différends, & des inimitiez qui régnoient entre ces deux Monarques, il penſa à en profiter; de ſorte qu'aprés avoir étoufé, par le moïen du Bacha *Caierbei*, la rebellion ſucitée par *Gazzel* à Damas, par la mort de celui-ci & de tous ſes Mammelucs, il paſſa avec une puiſſante Armée en Hongrie, mit le ſiége devant Belgrade Capitale de ce Roïaume, par le conſeil de ſon Bacha *Pirri*; & bien que les Soldats de la Garniſon, & les Habitans ſe défendiſſent vaillamment, il ne leur fut pas poſſible de le faire avec ſuccez, ne pouvant reſiſter à des forces ſi grandes, & ſi prodigieuſes; de ſorte que cette Place, Capitale de la Hongrie, & porte de l'Allemagne, tomba entre les mains de Soliman la premiere année de ſon Empire, au grand regret de tous les Chrêtiens.

Priére publique.

Soliman étant retourné triomphant à Conſtantinople, & aïant entendu que les troubles

bles & les différends entre les Chrêtiens alloient toûjours en croiſſant, *Agalifa* grand Mufti, ou grand Pontife des Turcs, lui propoſa une aſſemblée générale de tous les autres Mufti, & Prêtres Turcs, & en aïant obtenu la permiſſion, on y établit un Formulaire d'une Priere Publique, *pour obtenir du Dieu Souverain, & du Grand Prophéte Mahomet la proſpérité des Armes Turques, ſous la conduite du Grand Seigneur; & ſur tout la continuation des guerres, & des diviſions entre les Princes Chrétiens.* On ordonna avec les proclamations ordinaires que cette Priére ſeroit faite publiquement le ſecond jour de la nouvelle Lune de chaque mois, & deux fois tous les mois lors que le Grand-Seigneur ſeroit en Campagne; & outre cela chacun fut exhorté de n'oublier pas cette oraiſon dans leurs Priéres particuliéres; & les Prêtres ne manquérent pas de conſoler par-là beaucoup leurs Peuples, & de leur faire eſpérer des merveilles de l'efficace de cette Priére, qui avoit déja, diſoient-ils, été ſi bien exaucée du Grand Dieu, & de leur Grand Prophéte Mahomet, puis que les Armes Ottomanes faiſoient de de plus en plus des progrez, & remportoient des victoires conſidérables, & que les inimitiez, & les haines entre les Princes Chrêtiens ſe rendoient tous les jours plus grandes, & plus implacables; & Dieu ſait ce qu'ils dirent lors qu'ils entendirent que le Pape étoit Priſonnier, & que la Ville de Rome, Capitale de la Chrêtienté, avoit été ſaccagée, & preſque ruïnée avec toutes ſes Egliſes, par un Empereur qui devoit la défendre. Je ne puis

puis pas pénétrer les jugemens cachez de Dieu, parce que ce sont des choses élevées au dessus du troisiéme Ciel, dans lequel l'Apôtre eut le privilége d'être ravi: mais je recüeille aisément des Histoires, que jamais l'Empire Turc ne fut plus heureux & plus florissant que du temps de Soliman, & que jamais la discorde ne fut plus grande, ni plus furieuse entre les Chrétiens, que du temps de Charles V. & de François I.

Il prend Rhodes. Aprés cette Assemblée des Prêtres Turcs, & l'établissement de ce Formulaire de priére, Soliman proposa à son Divan l'entreprise de *Rhodes*. Les plus vieux Bacha tâcherent de l'en détourner en lui alléguant l'exemple de Mahomet, qui perdit presque toute son armée & son honneur, au Siége de cette Place, qu'il n'avoit jamais pû prendre, & qui, depuis ce temps là, avoit été rendue le double plus forte. Mais le jeune & hardi Soliman répondit à ces difficultez, *que ce Grand Dieu qui l'avoit béni à Belgrade, le béniroit à Rhodes. Que les Princes Chrétiens étoient trop divisez entr'eux pour la pouvoir secourir, & que la Fortune favorisoit les gens hardis, & courageux.* Et ainsi en 1522. il alla en Personne à ce Siége, & en six mois de temps il prit cette Ile, où l'on vit des merveiles, & des prodiges de valeur, tant de la part des Assiégeans, que de celle des Assiégez, qui ne se rendirent qu'à la derniére extrémité, à composition, par laquelle ils eurent la vie sauve, & obtinrent la liberté d'emporter le bagage. D'où *Sangredo* prend sujet de loüer l'action de Soliman en cette rencontre; & le

Le Comte *Loschi* parlant du Traité de cette reddition dans les Abrégez Historiques, s'en explique en ces termes : *Ce qui fut éxécuté avec tant de ponctualité, par un exemple rare, ou plûtôt inoüi jusqu'alors parmi les Turcs, que dans l'entrée que les Ottomans victorieux firent dans la Ville, ils sembloient plûtôt une humble procession de Religieux, qui marchoient avec un profond silence, qu'une Armée triomphante qui entroit dans une Ville vaincue & prise. Il fut porté un grand respect à l'Eglise de Saint Jean, & rien ne fut pillé.* Ce n'est pas sans confusion que je dis ici que jamais Armée de Chrêtiens, au moins autant que nous le lisons dans les Histoires, n'usa dans de semblables occasions d'une modération si généreuse, je ne dirai pas envers les Turcs, mais envers les Chrêtiens mêmes. C'est ce que Rome n'éprouva que trop cinq ans aprés.

Soliman n'eut pas la Fortune favorable (rarement marche-t-on sans faire quelques bronchades) aux Siéges de Bude, & de Vienne en 1526. comme il a été dit en son lieu; en 1534. il fit la guerre à *Tamas* Roi de Perse, à qui il prit Babilone, & le Païs de Diarbech; & l'année suivante étant retourné, & entré dans la Perse, il s'empara de *Tauris*, Ville pleine de richesses qu'il pilla; mais comme il s'en retournoit chargé de dépoüilles, il fut attaqué en chemin par les Perses, & perdit la plus grande partie de son butin. En un mot, il est parlé dans le cours de cette Vie, dans les endroits où il étoit à propos, de cet Empereur Turc, & je n'ai plus rien à ajoûter ici, sinon que Soliman fut un Prince de grande

Autres victoires

grande taille, un peu maigre, aïant une Majesté Roïale, le teint brun, exact Observateur de sa parole, & de ses promesses, magnanime, généreux, remunérateur de la vertu, & à qui on ne pourroit reprocher aucun crime, s'il n'avoit traîtreusement, & cruellement fait mourir son propre Fils.

Ecole de Conseils & d'Armes.

Quant aux Capitaines, & Guerriers qui fleurirent durant la vie, & le siécle de l'Empereur, Charles V. il est certain que le nombre en fut presque infini, le commun Proverbe aïant été vérifié, *Di moi avec qui tu fréquente, & je te dirai qui tu es.* Les affaires font les Hommes soit dans la Politique, ou dans la Guerre, & les uns, & les autres deviennent d'autant plus expérimentez, & habiles, qu'ils ont plus d'occasion de s'exercer, conformément à cet Axiome *Fabricando Fabri fimus.* On ne peut pas révoquer en doute que Charles V. & François I. n'aïent planté, ou édifié dans l'Europe les plus belles & plus abondantes Pepinieres qu'on ait jamais vû dans les autres Siécles; ces deux Monarques, avec leurs guerres, leurs prétentions, leurs envies, leurs jalousies, leurs diférends, & leurs inimitiez irréconciliables, n'ont fait autre chose que dresser une infinité d'Ecoles d'armes, & de Politique; où se sont formez un nombre inombrable de Capitaines, & de Politiques; & c'est une chose dont tout le monde tombe d'accord, que dans les Siécles de ces deux excellens Princes il fleurit plus d'Hommes de guerre, & d'Etat, qu'on n'en avoit vû dans les dix Siécles précédens.

Pour ce qui regarde le Cabinet, il est certain

tain que Charles V. fut bien ſervi; & jamais on ne vit mieux vérifié ce qu'on dit, que *les Hommes font les Princes, & les Princes les Hommes*, que dans la Vie de cet Empereur, qui avec tant de Principautez, & de Gouvernemens différens, avec tant de Conſeils, avec une infinité d'Ambaſſades, avec tant de négotiations avec les Princes, avec tant d'intérêts ſcabreux & difficiles à démêler, en diverſes Cours, & ſur tout à celle de Rome, avec tant de diſputes continuelles, & un nombre inombrable d'affaires délicates, & difficiles, donna le moïen à pluſieurs centaines de Miniſtres d'Etat de ſe rendre trés expérimentez dans les plus fines maximes de politique, & en même temps ſe perfectionna lui-même en pratiquant des perſonnages de cette capacité. Le Roi François I. ne manqua pas non plus d'habiles Miniſtres, & il falloit même qu'ils euſſent plus d'habileté & d'adreſſe, parce qu'ils avoient à ſervir un Roi changeant & inconſtant dans le Gouvernement, & qui ne faiſoit aucun ſcrupule de jurer, & de ſe parjurer en même temps. De ſorte qu'il falloit que ſes Miniſtres d'Etat ſongeaſſent à ce qu'il y avoit à faire pour renouer les négotiations, & les Traitez qu'ils concluoient, & qu'ils prévoïoient bien que leur Roi ne manqueroit pas de rompre; outre qu'ils avoient à lutter, ſi je puis ainſi parler, contre la mauvaiſe fortune de leur Prince; au lieu que tout au contraire les Miniſtres de Charles V. voguoient à pleins voiles au milieu même des orages & des tempêtes, particuliérement depuis qu'ils ſe furent apperçus

De Miniſtres d'Etat.

apperçus que si la Fortune prenoit quelquefois plaisir à mortifier Charles V. par quelque disgrace, elle ne l'abandonnoit pourtant jamais. Or il est certain qu'il est plus facile de servir un Prince heureux, qu'un malheureux. Pour ce qui est de l'Ecole de guerre, le Roi François I. fut le premier qui l'établit en passant lui-même en Italie à la tête d'une trés-puissante Armée, & par tant de victoires qu'il remporta: & l'Emperenr Charles V. de son côté sçut bien en profiter, & en tirer beaucoup d'avantages & de gloire.

# CAPITAINES

*Généraux, & Guerriers les plus fameux qui servirent sous l'Empereur Charles V. dans ses Armées tant de Terre, que de Mer.*

EMANUEL Philibert, Fils du Duc Charles de Savoye, auquel il succéda ensuite au Duché. Il commença dés la plus tendre jeunesse à porter les armes sous Charles V. duquel il devint Généralissime à l'âge de 26. ans. Il continua à se rendre un prodige de valeur sous Philippe II. Fils de Charles V, & n'eut assûrément point d'égaux.

JEAN de Medicis, appellé *le Mars de son Siécle*; aïant été blessé d'un coup de canon dans une bataille dans le Mantoüan, il falut lui couper la jambe jusqu'au dessous du genou, & pendant qu'on faisoit cette douloureuse opération il voulut, avec un courage intrépide,

intrepide, & ſans exemple, tenir lui-même la chandelle, pour encourager ſes gens qui pleuroient, mais étant tombé en défaillance il mourut avec cette chandelle à la main.

ALPHONSE d'Eſte Duc de Ferrare, fut Général dés l'âge de 18. ans, & remporta pluſieurs victoires, ſans avoir jamais été bleſſé.

FEDERIC Gonzague Duc de Mantoue, qui fut également vaillant dans les combats, & judicieux dans les Conſeils. Ce fut véritablement un Grand Guerrier, & qui fit des merveilles dans les guerres d'Italie.

PIERRE LOUIS Farneſe. Il ſe trouva Colonel d'un Régiment de Cavalerie dans l'Armée Impériale, lors qu'Elle prit Rome. Sous le Pontificat de Paul III. ſon Pere, il fut créé Généraliſſime de l'Egliſe. Il prit Perouſe, reprima, & étouffa les rebellions dans l'Etat Eccléſiaſtique. Ce fut un grand Capitaine, mais peu aimé des Soldats, à cauſe de ſon exceſſive rigueur, & de ſa grande fierté.

OCTAVE Farneſe ſon Fils, imita ſon Pere dans ſes actions de guerre, & dans ſa valeur, mais il témoigna beaucoup d'éloignement pour ſes maniéres, & pour ſes mœurs. L'Empereur Charles V. charmé de ſa valeur en fit ſon Gendre, lui faiſant épouſer Marguerite ſa Fille naturelle, qui étoit Veuve d'Alexandre de Médicis Duc de Florence.

HORACE ſon Frere naturel Duc de Caſtro. Il fit ſon aprentiſſage de l'art de la guerre ſous Charles V. mais cet Empereur n'aïant pas eû à ſon égard toute la reconnoiſſance qu'il

qu'il croïoit être dûë à ses services, il le quitta, & passa fort mécontent au service du Roi François I. aprés la mort duquel il demeura à celui de Henri II. qui, pour mieux le retenir, & l'attacher à ses intérêts, lui donna en mariage une de ses Filles naturelles. Il fut tué d'un coup de canon devant Hedin. D'autres néanmoins écrivent qu'il fut enseveli sous les rüines d'un mur qu'une mine fit sauter

GUIDOBALDE de la Rovere, Duc d'Urbin. Il fut souvent Généralissime des Venitiens, & rendit diverses fois leurs armes victorieuses. Il servit aussi les Espagnols, toûjours avec la qualité de Général.

GONZALES de Cordoue, Guerrier dont la valeur fut extraordinaire, & la fortune égale, en sorte qu'il s'acquit une si grande reputation dans les armes qu'on l'appelloit communément *le Grand Capitaine*, par excellence.

FRANCOIS Gonzague Marquis de Mantoue. On dit de lui qu'il avoit Mars au bras, & Minerve à la tête, parce qu'il étoit trés-vaillant dans les combats, & trés-expérimenté dans les Conseils, & dans le Gouvernement.

PROSPER Colomne fit paroître dés son enfance un furieux penchant à la guerre, aussi servit-il long-temps sous Charles V. & s'aquit la gloire d'être mis au nombre des premiers Capitaines de son temps.

FABRICE Colomne son Neveu suivit les traces d'un Oncle si illustre & si célébre. Il se trouva à 15. batailles gagnées, & à sept perdues

perdues, & fut bleſſé à toutes, preuve évidente de ſon courage.

FERDINAND d'Avalos, ou Davalos, Marquis de Peſquaire. Charles V. avoit accoutumé de l'appeller en François, *Mon Mignon*, c'eſt-à-dire mon cher; on a écrit de lui qu'il ſe raffinoit dans les diſgraces, comme l'or dans les flammes; à cauſe qu'il étoit le premier à entrer dans les mêlées, & les combats, & le dernier à en ſortir. François I. eut une ſinguliére eſtime pour ſa valeur, juſque-là qu'en parlant de lui il diſoit ordinairement, *Peſquaire ſeroit le plus Grand Capitaine de l'Empereur Charles V. ſi Don Antoine de Leve n'étoit pas encore plus grand que lui.*

FRANCOIS Ferrant Corteſe. Son inclination le porta à la Marine. Son Pere qui étoit Italien, s'étant allé habituer à Barcelone, s'y maria avec une femme Eſpagnole, de laquelle il eut ce Fils, de ſorte qu'il fut Italien du côté de ſon Pere, & de naiſſance, mais Eſpagnol du côté de ſa Mere. Il fut d'abord Capitaine d'un Navire Marchand, enſuite d'une Galére, tôt aprés d'une Eſcadre; & enfin s'étant trouvé fort courageux, & trés-expérimenté, & trés-habile en l'art de naviger, il fut envoïé par Charles V. dans les Indes, où il fit de ſi grands progrez, qu'il s'aquit le glorieux nom de *Conquerant du Nouveau Monde.*

FRANCOIS Pizare auſſi Eſpagnol, Capitaine de Mer, & Soldat de fortune. Il fut envoïé par Charles V. dans les Indes, où il fit de ſi grands, & ſi merveilleux exploits, qu'il fut enſuite nommé l'Invincible Con-

quérant des Indes. Auſſi fut-il fort expoſé à l'envie, & à la jalouſie de bien des gens.

ANDRE Doria, appellé *le Dieu Neptune*. Il fut le premier & le plus brave Amiral que la Mer ait jamais vû avant, & aprés lui; & jamais aucun autre ne commanda tant, & de ſi nombreuſes Flotes, en diférentes entreprises, & en divers voïages. Charles V. l'appelloit *mon Pere*, & lui appelloit cet Empereur *mon Fils*. Il mit en liberté ſa Patrie, qui en ſigne de reconnoiſſance perpétuelle lui éleva une trés magnifique Statuë du plus fin marbre, dans la Cour de l'Hôtel de Ville, avec l'Inſcription qui ſuit; *André Doria Libérateur de ſa Patrie.*

JANNETIN Doria fut neveu d'André, fils de ſon Frere, & il fit ſous un tel Oncle ſon aprentiſſage de guerre, & de marine, qu'il commença dés l'âge de dix ans, de ſorte qu'il acquit une ſi grande expérience en cet art, qu'à l'âge de 23. ans il commença à commander des Eſcadres de 15. à 30. Vaiſſeaux pour aller en courſe contre les Turcs, contre leſquels il remporta pluſieurs victoires qui leur furent fort dommageables. André ſon Oncle qui l'aimoit cordialement avoit coutume de dire fort ſouvent, ſans doute pour lui faire encore davantage d'honneur, *Mon Neveu eſt devenu de mon Diſciple mon Maître.*

DIEGO Garcias de Parades. Il fut un Soldat d'un grand cœur, un Capitaine de grande expérience, & un Général d'une ſage conduite. Il avoit accoutumé de dire que les Eſpagnols commandez par des Italiens faiſoient merveilles, mais que les derniers comman-

de-

dez par les premiers ne faisoient rien qui vaille.

ALPHONSE d'Avalos Marquis de Vasto, fut un des plus dignes Capitaines de son siécle, robuste, & adroit aux armes. Il se trouva à 27. batailles, au siége, & à la prise de plus de 30. Places considérables, & à la plûpart en qualité de Commandant. L'Empereur avoit accoutumé de l'appeller *mon bras droit*.

FERRAND Gonzague, sorti des Ducs de Mantoue. Il fut Viceroi de Naples, & de Sicile, & Gouverneur de Milan, & il s'acquit dans ces Gouvernemens un Nom immortel. Il fut si vaillant & si heureux dans le commandement des Armées, & fit de si grands progrez sur les Ennemis, qu'eux-mêmes ne pouvoient s'empêcher de l'appeller *le Pere des Armes*. Il étoit naturellement doux & humain dans le Gouvernement des Peuples, mais il ne laissoit pas néanmoins de traiter souvent les Soldats avec rigueur dans le camp.

CHARLES de Gazolo fut l'Eleve & le favori de Don Antoine de Leve, qui dans la suite l'appella *mon Lit de repos*; parce qu'en effet il le fit son Lieutenant, & se reposoit sur sa valeur, son expérience, & sa prudente conduite du succez des entreprises les plus hazardeuses, & les plus difficiles.

JEAN Jaques de Medicis de la branche de Milan, Marquis de Marignan, Frere du Pape Pie IV. servit sous divers des premiers Capitaines de Charles V. & exerça plusieurs Charges Militaires honorables; de sorte qu'il

acquit toutes les vertus d'un grand Guerrier, & une glorieuſe reputation dans le Généralat.

CHARLES de Lanoi Viceroi de Naples, s'acquit une ſi haute reputation dans les Armes, que les Soldats croioïent la victoire infaillible dans les batailles où il commandoit. Charles V. avoit coutume de dire, *que ſi l'on adoroit à la Guerre les Epées, pour lui il adoreroit celle de Leva, & celle de Lanoi.* Le Roi François I. eut auſſi une ſinguliére eſtime pour ſon nom, & pour ſon mérite, ce qui fit qu'à la malheureuſe bataille de Pavie, il ne voulut jamais donner ſon Epée, ni ſe rendre priſonnier qu'entre les mains de ce fameux Général, de la valeur duquel il parloit ſouvent avec éloge.

ANTOINE de Leve. Il n'eut point aſſûrément d'égaux en valeur, en bonheur, & en conduite des Armes. Il les porta à la guerre 68. ans, & fut Général d'Armée pendant 46. Il ſe trouva à 34. batailles, qu'il livra lui-même, pour la plûpart, ſans parler des eſcarmouches. Il prit quantité de Places, & ſe trouva à plus de 40. Siéges. Son nom fut ſi célébre que les premiers Capitaines du Siécle n'aſpiroient à rien tant qu'à la gloire de faire la guerre ſous lui. Il commanda pendant 14. ans conſécutifs, les Armées avec la tête, & la langue, ne pouvant pas empoigner l'épée à cauſe de la goute.

FERDINAND d'Alarzone. Ce fut un Capitaine ſi vaillant, ſi brave, & ſi eſtimé des Soldats, qu'ils avoient coutume de dire, *qu'ils aimoient mieux mourir en combattant*

*tant sous lui, que vaincre en combattant sous d'autres.* Sangro écrit que ce Commandant tua de sa propre main en diverses batailles, & escarmouches plus de 200. Ennemis, & en fit prisonniers plus de 4000. Voilà ce qui s'appelle un grand Capitaine.

ALPHONSE Vivies. Son courage alla à un tel excez qu'il passa pour témérité, quoique toûjours accompagné d'un heureux succez. Il ne vouloit jamais accepter aucun commandement, qu'avec un plein pouvoir de tout hazarder; & comme l'Empereur étoit trés-persuadé de son grand zéle, & de son extraordinaire valeur, il n'avoit pas de peine à lui accorder ce qu'il souhaitoit.

BARTHELEMI d'Alviano. Il n'eut point d'égaux dans la connoissance de la vraïe Discipline Militaire, & jamais personne ne sçut si bien que lui ranger une Armée en bataille. Il fut Général de Charles V. & des Venitiens, & éprouva au service de l'un, & des autres, le sort des armes tantôt favorable, tantôt contraire.

JEROME Conterio, surnommé *l'Accort*. On rapporte de lui comme une chose merveilleuse, que dans tous les commandemens qu'il eut à la guerre, il ne se laissa jamais surprendre à personne. Son défaut fut d'être trop lent, & de prendre trop de mesures & de précautions avec les Ennemis; ce qui fut cause qu'il laissa échaper de ses mains plusieurs belles occasions de s'immortaliser; il ne laissa pas pourtant de faire plusieurs grands & fameux exploits.

GONZALES Hermandez de Cordoue,

Duc de Seſſa. Il fut un de ceux que les Italiens ont accoutumé d'appeller, *Huomo di Spada, e Cappa.* Il réüſſit mieux qu'homme du monde dans les Ambaſſades & il fit admirer ſa valeur dans le commandement des Armes, de ſorte que les vertus militaires, & Politiques ſembloient diſputer en lui à qui l'emporteroit.

ALVARE de Sande, Capitaine trés-fameux, aïant été fait priſonnier par les Turcs, Soliman informé de ſa grande valeur, & de ſon extraordinaire habileté dans l'art de la guerre, voulut le voir, & aprés lui avoir fait préſent d'une trés-magnifique Veſte, & d'un riche Turban, il ordonna qu'il fût bien ſervi, & traité avec honneur dans ſa Priſon.

VESPASIEN Gonzague Marquis de Rodigo. On ne ſauroit en faire un plus glorieux éloge, qu'en diſant qu'il fut l'Eleve de Don Antoine de Leve, qui ne faiſoit pas difficulté de dire, *que pour le bien de la Sainte Egliſe, il ſouhaitoit qu'Elle eût toûjours un Pape qui fût auſſi capable de porter les Clefs, que le Marquis de Rodigo l'étoit de manier l'épée.*

SFORCE Pallavicin Marquis de Haute-Cour; dans ſa premiére jeuneſſe, il eut la penſée d'embraſſer l'Etat Ecclétiaſtique, mais ſon Frere aîné étant mort, il ſe remit dans le ſiécle, & prit le parti des armes, où il fit de grands progrez. Il fut bleſſé ſix fois trés-griévement, ſoit à des batailles, ou à des Siéges; il aimoit néanmoins à épargner le ſang des autres, autant qu'il ſe pouvoit, particuliérement aux aſſauts.

JEROME

JEROME Martinengo Comte de Mortilla. Il fut appellé *Epée d'or*, à cause qu'il fit toûjours paroître beaucoup d'avidité, & d'avarice; de sorte que quand il s'agissoit de piller, & de saccager il renonçoit à tous les sentimens d'humanité; & comme les Soldats sont ainsi faits, pour la plupart, ils couroient volontiers s'enroller sous Lui.

GEORGE Trivulce, au contraire témoigna toûjours beaucoup de desintéressement, faisant visiblement connoître qu'il faisoit la guerre pour l'honneur, & non pour l'intérêt. En un mot, il mangeoit son bien, & emploïoit ses gages à régaler ses Officiers.

DON FERDINAND Alvarez Duc d'Albe, qui méritoit véritablement d'être distingué par le Tître de *Don*, & d'être placé en ce lieu, pour bien vérifier le commun Proverbe, *Finis coronat opus*. Il n'y eut point de Capitaine qui fît des actions de guerre si éclatantes, ni qui fût si propre pour les Conseils. Jamais aucun autre ne commanda tant d'armées, ne donna tant de batailles, ne conquit tant de Païs, ne prit tant de Places, ne forma tant de Siéges, ne mit en fuite tant d'ennemis, ne dompta tant de Rebelles, & n'eut la gloire de triompher si hautement de la jalousie, & de l'envie, & de devenir conquérant d'un Royaume, même étant prisonnier. Quel fut son bon sens & son jugement dans les Conseils, quelle sa prudence & son adresse dans les commandemens, quelle sa sage conduite dans les Gouvernemens, quelle sa Discipline militaire, & quelle la force & la valeur de son bras dans les combats, on le

peut aisément inférer de ce que par un Exemple unique, il fut créé Lieutenant Général d'un des plus grands, & des plus vaillans Empereurs que l'Empire ait jamais eû, & ce qui doit sur tout étonner, dans un temps où il étoit encore plus jeune que l'Empereur. Il fut rigide & sévére, tant dans l'observation de la Discipline Militaire, que dans l'exercice de la justice, on ne peut pas le nier. Il commanda des armées pendant l'espace de 60. années, ou sous Charles V. ou sous Philippe II. son Fils.

A la fin, à l'âge de 80. ans, n'aïant commis aucune faute, & par pure jalousie d'Etat, & je ne sçai quel ombrage que prit de lui le Roi Philippe, Prince soupçonneux à l'excez, il fut relégué dans un Château de sa jurisdiction, où au bout de deux ans il reçut (prodiges inoüis jusqu'alors) un billet de la propre main du Roi, qui lui commandoit de partir incessamment, pour aller se mettre à la tête de son Armée en qualité de Général, & de faire avec elle la conquête du Portugal; de sorte que ce ne fut pas sans raison que tout surpris il dit au Porteur du billet, *Et par quelle maxime le Roi mon Seigneur choisit-il un Seigneur enchaîné, pour l'envoïer conquérir un Royaume ?* En un mot, la bonne opinion que ce Roi avoit de la fidélité & du zéle de ce grand Capitaine étoit telle, que lui aïant demandé la permission d'aller auparavant à Madrid, puis qu'il n'en étoit éloigné que d'une journée de chemin, afin de se justifier, s'il y avoit des accusations contre lui, il lui fit faire cette réponse, *Qu'il aille seulement, parce qu'il*

sera

*sera assez à temps pour se justifier aprés la conquête de ce Royaume.* Chose merveilleuse & inoüie! il alla, il conquit le Royaume en 15. jours, il mit le Roi sur le Trône, & peu de jours aprés il mourut à Lisbonne, où on lui fit des obséques Roïales.

Véritablement Sangro a eû grand' raison d'écrire, *que le Ciel aïant déterminé de donner à l'Empire, dans un temps que l'Eglise & la Chrêtienté étoient chancelantes, & menacées de rüine, celle-ci par les Turcs, & celle-là par les Hérétiques, un des plus glorieux Empereurs, & des plus infatigables dans l'exercice des Armes, aussi bien qu'à parcourir dans une infinité de voïages la Mer, & la Terre, il le pourvut, pour le faire mieux devenir invincible sur l'un & sur l'autre Elément, de deux Capitaines entr'autres, l'un de Terre, & l'autre de Mer, tels justement que furent André Doria, & le Duc d'Albe, celui-ci le fleau des Hérétiques, & celui-là des Turcs, tous deux si habiles & si parfaits, chacun dans son espéce, qu'on diroit que la Nature de concert avec les Astres eût prit plaisir à s'épuiser pour les rendre des modéles accomplis.*

Cet Auteur s'étend beaucoup davantage sur les louanges de ces deux grands Hommes, & quoi qu'il semble qu'il y ait de l'hiperbole, & de la flaterie, il est certain néanmoins qu'il n'y a point d'éloges qui ne soient dûs au mérite extraordinaire de ces deux fameux Capitaines. Le même Ecrivain fait un parallele entre le nombre des Flotes commandées, des batailles gagnées, & des victoires remportées par Doria, & celui des Armées que le Duc d'Albe eut sous son commande- Doria, & le Duc d'Albe.

 ment,

ment, avec ses victoires, & ses progrez, & il semble que son dessein soit de les mettre ensemble en balance comme des choses égales; mais sauf le respect que je dois à un si grand Auteur, je trouve qu'il se trompe fort, si ce n'est, peut-être, à l'égard du nombre des Armées, & des Flottes pour des entreprises, & des expéditions contre les Ennemis, qui peut se rencontrer égal; bien qu'à le considérer en gros, je trouve que Doria a commandé plus d'Armées de Mer, que le Duc d'Albe n'en a conduit de Terre. En un mot, ce qu'il y a de certain c'est que Doria fut le plus habile, le plus expérimenté, le plus brave, & le plus heureux Amiral de son Siécle; mais il n'y a pas de comparaison à faire entre les expéditions, les progrez, & les exploits du Duc d'Albe, & ceux de Doria. Charles V. se trouvant en Allemagne dit tout hautement, *Je ne puis m'empêcher de me laisser aller à quelque vanité en me croïant invincible, quand je considére que j'ai André Doria sur Mer contre les Barbares, & que je me voi à mon côté le Duc d'Albe contre les Hérétiques, bonheur le plus grand que le plus ambitieux Prince du monde pourroit jamais desirer.*

Affection de Charles V. pour Doria, & pour le Duc d'Albe.

Ulloa écrit que l'Empereur Charles V. *aimoit Doria pour son esprit, & le Duc d'Albe par nécessité*; dequoi il ne rend aucune raison, croïant, sans doute, être assez entendu de tout le monde; & il n'y a pas sujet de s'en étonner, par deux raisons que je vai dire. La premiére est que Charles V. aïant fait une infinité de voïages sur mer, toûjours sur les Flottes commandées par Doria, eut par là de

de fréquentes & indiſpenſables occaſions, étant ſur un même Vaiſſeau, & dans une même Chambre, de manger, de boire, de diſcourir, de ſe familiariſer avec cet Amiral; & ce qui augmenta encore ſon affection pour lui, fut le rapport qui ſe trouva entre leurs humeurs; au lieu que ne voïant le Duc d'Albe que rarement, & le plus ſouvent parmi le bruit des armes, & la foule de ſes autres Capitaines, & Courtiſans, il ne pouvoit pas prendre pour lui cette même inclination qu'il avoit pour Doria.

La ſeconde raiſon eſt priſe de la différente humeur de ces deux grands Capitaines, qui obligeoit, peut-être, Charles V. à avoir de la ſimpatie pour l'un, & de l'antipatie pour l'autre. En un mot, comme cet Empereur avoit beſoin de ces deux Grands Capitaines, il témoignoit eſtimer également leur mérite, mais pour ce qui eſt de l'eſprit, & de ſon penchant naturel, il aimoit le plus celui avec lequel il ſimpatiſoit le plus d'humeur, c'eſt-à-dire Doria, qui en approchoit d'autant plus, que le Duc d'Albe en étoit trés éloigné. Doria, bien qu'homme de mer; profeſſion à laquelle la rudeſſe ſemble être attachée, étoit néanmoins la douceur, la debonnaireté, & l'humanité même. Dans les Conſeils il ne portoit jamais les choſes à l'extrémité, & il conſeilloit ſouvent à Charles V. qu'il appelloit *mon Fils*, comme il a été dit, de pécher plûtôt par un excez de clémence, que de rigueur. Le Duc d'Albe tout au contraire avoit la mine extrémement rude & fiére, & une ſéverité exceſſive, qui alloit ſouvent juſqu'à

Continuation.

la cruauté. Il ne demandoit que le ſang des rebelles, & des Hérétiques, & ne vouloit jamais entendre parler de paix, que lors qu'il n'y avoit plus moïen de faire la guerre ; & comment donc un ſi grand Empereur pouvoit il aimer un Capitaine de cette humeur? Certainement s'il l'aimoit ce n'étoit pas par inclination, mais par pure néceſſité, aïant beſoin de ſon épée, de ſon habileté à commander, de ſon zéle, de ſes talens extraordinaires pour la guerre, & même de la grande force de ſon eſprit dans les Conſeils, où ſes avis étoient toûjours ſuivis d'un heureux ſuccez, lors même qu'ils alloient à la ſévérité.

Capitaines en grand nombre.

Ce ſeroit une choſe plus ennuieuſe, que curieuſe, de vouloir ici continuer une liſte exacte des noms ſeulement de tous les grands & innombrables Capitaines, qui combatirent ſous les Enſeignes de l'Empereur Charles V. Il eſt certain que cet Empereur avoit à ſon ſervice preſque plus de Généraux, & de grands Capitaines, que le Roi François I. de ſoldats, bien que dans les guerres qu'ils ont eû enſemble les victoires fuſſent ſouvent fort balancées, & douteuſes, & les pertes égales. Je ne veux pas dire pour cela que la France manquât de Capitaines renommez, nullement : mais je ne héſiterai pas d'avancer que Charles V. en eut toûjours une beaucoup plus grande quantité. Le Roi François I. Concurrent, & Competiteur de Charles V. n'avoit que la ſeule France, Mere véritablement féconde en Heros, d'où il pût tirer ſes Capitaines : au lieu que Charles V. avoit l'Eſpagne, l'Allemagne, l'Italie, les Païs-Bas,

&

& autres Provinces, toutes Meres trés-fertiles de grands Capitaines, & de Généraux renommez.

On ne ſauroit jamais aſſez dire, & redire que les Guerres perpétuelles de Charles V. contre François I. & Henri II. furent autant d'Ecoles de Mars où ſe formérent les Maîtres les plus habiles & les plus experts en l'art militaire, c'eſt-à-dire les Généraux, & les Capitaines de mérite & de nom. Cependant l'Empereur l'emporta toûjours à cet égard ſur la France, parce qu'il en eut plus d'occaſions, ſuivant le commun Proverbe qui dit, que *les affaires font les hommes, & les hommes les affaires.* Le Roi François I. n'eut jamais d'autre but que de faire la guerre à Charles V. ſoit par un deſir ambitieux de paſſer pour plus grand Guerrier que lui, & d'effacer à cet égard ſa gloire, ou pour tâcher d'arracher de l'aîle de ce grand Monarque quelque plume qu'il croïoit ſuperflue. Mais Charles V. gouvernoit toutes les affaires de l'Europe, & de l'Amerique, pour ne pas dire de preſque toute l'Aſie, & l'Afrique, ſoit en qualité de Prince de tant d'Etats, ou comme Roi de tant de Roïaumes, ou comme Empereur d'un ſi grand Empire; ce qui faiſant tomber en abondance les grandes affaires entre ſes mains, faiſoit auſſi en même temps abonder les Capitaines dans ſes Armées, & les Miniſtres d'Etat dans ſes Conſeils: de ſorte que par le commerce qu'ils eurent les uns avec les autres dans le temps de ce grand Empereur, les Capitaines devinrent Miniſtres, & les Miniſtres Capitaines; ce qui n'arrive que trés rarement

Comment ils furent formez.

ment parmi les François, l'humeur, & le naturel de la Nation ne le permettant pas. Il ne se pouvoit donc pas que Charles V. ne fût trés-heureux, même dans ses disgraces, d'où il se releva toûjours plus glorieux qu'auparavant. Il avoit des Capitaines aussi propres à donner de bons conseils, qu'à faire la guerre, & des Ministres d'Etat également capables de conduire des Armées, & de ménager les grandes affaires.

Maison de Nassau.

Les principales Maisons de l'Europe faisoient gloire d'envoïer leurs enfans faire leur apprentissage de Guerre sous Charles V. C'est ce qui se vit particuliérement en celle de *Nassau*, trés-illustre, & trés-fameuse dans l'Europe par son antiquité, qui du temps du même Empereur, obtint pas ses bons services la Principauté d'Orange. Il n'y a point de Maison dans l'Europe de qui Charles V. eût reçu de meilleurs offices que de celle-là, comme *Campana*, *Sandoval*, & autres ne manquent pas de l'observer ; ce qui donna lieu à quelques Jaloux de dire par envie, que *l'Empereur donnoit la main aux autres, mais qu'il donnoit le cœur à la Maison de Nassau.* Et en effet Lui-même lors qu'on parloit de cette Maison, avoit accoutumé de l'appeller, *mon précieux Joyau.* C'est à un Prince, ou Comte de cette Maison, que Charles V. recommanda l'entreprise de Rome, & commit le souverain commandement de son Armée, en cas que le Duc de Bourbon vînt à mourir, comme effectivement cela arriva, comme nous l'avons vû en son lieu. De plus le Siége de Florence qu'il estimoit de si grande con-

conséquence; car voulant faire connoître au Pape Clement VII. qui le pressoit extrémement de prendre cette Place, que cette prise lui tenoit fort au cœur, il donna le commandement & le soin de cette entreprise à un Capitaine de grande valeur, & de sa confidence.

Quelle à l'égard de Charles V.

Il y a eû trois Heros de cette Maison qui ont été au service de Charles V. non seulement dans les plus considérables Emplois militaires, mais aussi dans les Conseils les plus secrets; deux desquels moururent glorieusement en combattant, l'un dans les Guerres de Naples, & l'autre dans celle de Florence. Le troisiéme fut *Guillaume*, auquel il témoigna le plus d'affection, & qu'il combla de bienfaits, & d'honneurs plus que les autres, comme le font assez voir les trois exemples que j'en vai alléguer. Le premier est de lui avoir donné, lors qu'à peine étoit-il parvenu à l'âge de vingt-ans, le souverain commandement d'un grand Corps d'armée pour une expédition considérable, comme nous l'avons vû en son lieu. Le second, d'avoir voulu l'avoir à son côté dans la solemnelle Cérémonie de la rénonciation de ses Etats à Bruxelles, & lui faire l'honneur de s'apuïer sur son épaule, tandis qu'il parloit debout, quoi que quantité de Généraux & de Grands d'Espagne fussent présens, ce qui ne leur donna pas peu de jalousie, de voir le Prince d'Orange honoré d'un si grand honneur, & d'une si glorieuse distinction, qui sembloit plûtôt être dûe au Duc d'Albe Lieutenant Général de l'Empereur. Le troisieme, fut celui de l'avoir choisi pour aller

aller porter avec un magnifique & ſuperbe Cortége, la Couronne, & le Sceptre Impérial à Ferdinand ſon Frere Roi des Romains, Cérémonie qui devoit ſe faire, comme elle ſe fit effectivement, dans le Collége des Electeurs, quelques mois aprés.

Continuation. Combien ſont étranges & variables les ſcenes des événemens dans le monde! Cette Famille qui fut ſi chére à l'Empereur Charles V. qu'il ſembloit n'avoir d'autre penſée que de l'agrandir, de l'élever aux Dignitez, aux Grandeurs, & aux Charges les plus conſidérables, & de la rendre plus accréditée & plus puiſſante qu'aucune autre de l'Univers. Cette Famille que ce grand Monarque affectoit d'employer dans les plus belles occaſions de ſe ſignaler par les plus éclatantes actions de guerre, afin qu'elle acquît la réputation & la gloire d'être plus qu'aucune autre la Mere des Heros. Cette Famille, dis-je, qui, ſous le Régne de Charles le Pere, ſe montra la plus zélée, la plus fidelle, la plus dévouée à la Maiſon d'Autriche, juſqu'à répandre le ſang le plus précieux des ſiens, pour ſon ſervice, pour ſa gloire, & pour ſes intérêts, en devint, ſous le Régne de Philippe le Fils, auſſi ennemie que ſi elle n'eût jamais connu le Pere; & ſi du temps de l'un elle fit gloire de paſſer pour la plus affectionnée à ſon parti, juſqu'à n'épargner pas ſon ſang; elle ſe fit un plaiſir du temps de l'autre de riſquer ſa vie, de répandre ſon ſang, & de s'expoſer aux plus grands périls, pour l'abaiſſer, & la détruire, ſe ſervant contre Philippe de ces mêmes armes quelle avoit em-

emploïées en faveur de Charles V. J'ai dit quelque part que l'intérêt propre & les maximes d'Etat des Princes ressemblent à ces giroüétes qui tournent à tous vens.

Discipline.

Quoi qu'il en soit, Charles V. mourut avec la gloire d'avoir laissé à son Fils jusqu'à 300. Généraux d'Armée, trés-expérimentez, & une trés-grande quantité d'autres Capitaines, sans parler de ceux qui furent tuez à la guerre, dont le nombre ne fut pas petit, comme *Summonte*, & plusieurs autres Auteurs l'assûrent. On loüa fort en Charles V. sa dextérité à prévenir, ou à appaiser dés leur naissance, par son autorité, & par les loix d'une parfaite Discipline Militaire, les différends qui pouvoient survenir entre ses Capitaines. On peut bien croire qu'il n'étoit pas possible qu'il n'y eût des jalousies, des envies, des prétentions de supériorité, & par conséquent de grandes disputes, & de fréquens démêlez, entre tant d'Officiers, de Capitaines, de Généraux, tous gens de mérite, & de nom, & de tant de Nations différentes, en tant de diverses Armées; aussi ce sage Empereur toûjours attentif à une chose, de laquelle dépendoit le bonheur, ou le malheur de ses armes, non seulement couroit d'abord apporter reméde au mal naissant, mais s'appliquoit même à en empêcher la naissance; de sorte qu'on n'avoit jamais vû d'Armées mieux réglées, & mieux disciplinées que les siennes.

# CAPITAINES,

*Généraux, & Guerriers François qui combatirent contre l'Empereur Charles V. sous les Rois trés-Chrêtiens François I. & Henri II.*

CHARLES Duc de Bourbon, qui pour quelque mécontentement passa ensuite au service de l'Empereur, où il perdit la vie au siége de Rome.

FRANCOIS de Bourbon son Frere, Duc de Châteleraut.

JEAN JAQUES Trivulce Marêchal de France.

ODET de Foix Seigneur de Lautrec, grand Capitaine.

GUILLAUME Gouffier de Bonnivet Amiral de France, qui mourut à la bataille de Pavie.

JAQUES de Chabanes de la Palisse Marêchal de France, qui fut tué à la même bataille.

FRANCOIS de Lorraine, qui perdit aussi la vie à cette bataille.

HENRI de Navarre fait prisonnier devant Pavie.

FRANCOIS de Bourbon Comte de Saint Paul.

ANTOINE de la Rochefoucaut.

GUI Chabot de Jarnac.

LOUIS de Beuil Comte de Sancerre.

FRAN-

FRANCOIS de Vivone Seigneur de la Chataigneraye.

CHARLES de Cossé de Brissac.

JEAN de Clermont de Traves.

ANTOINE du Prat de Montpesat.

CHARLES Tercelin de la Roche du Maine.

CHARLES de Bourbon Duc de Vendôme.

CHARLES de Lorraine Duc de Guise.

EDOUARD de Biez Maréchal de France.

CLAUDE Annebaud Maréchal de France.

ANNE de Montmorenci Connêtable de France.

PHILIPPE Chabot de Brion Amiral.

CLAUDE de Lorraine.

GUILLAUME de Bellai de Langei,

GEORGE de Lorges Comte de Montgomeri.

FRANCOIS de Lorraine de Guise.

ANTOINE de Bourbon Duc de Vendôme.

GASPAR de Coligni de Châtillon, Amiral.

CLAUDE de Lorraine Duc d'Aumale.

JEAN Duc d'Anguien.

LOUIS Prince de Condé.

CHARLES Prince de la Roche-Sur-Yon.

FRANCOIS de Cleves Duc de Nevers.

JAQUES de Savoye Duc de Nemours.

ROBERT de la Mark Duc de Boüillon.

CHARLES de Luxembourg Comte de Martingues.

CHARLES de Teligni.

FRAN-

FRANCOIS de la Tour Vicomte de Turenne.

Grand nombre d'autres Capitaines.

CE n'eſt ici qu'une Liſte fort abrégée des Capitaines trés-fameux qui fleurirent ſous les Régnes des Rois François I. & Henri II. & il eſt certain que j'en omets plus de cent autres qui combatirent vaillamment pour la gloire de leur Nation contre l'Empereur Charles V. je parle ſeulement de ceux qui furent Généraux, & Commandans de Corps d'Armées. Monluc qui fut un trés-renommé Général de Cavalerie, & qui dans la ſuite en écrivit lui-même l'Hiſtoire, n'a pas manqué d'y donner place à ces vaillans Guerriers qu'il vit de ſes propres yeux combatre avec tant de courage; effectivement il leur rend juſtice ſans paſſion, ſon Hiſtoire paſſant pour ſincére & nullement partiale, pour la plus grande partie. On ne peut pas révoquer en doute qu'au ſiécle de Charles V. la France n'ait ſurpaſſé en nombre de Capitaines, Généraux, & Guerriers tous les autres Royaumes, & Etats de l'Empereur; cette Nation qui eſt naturellement belliqueuſe, aïant ſur-tout commencé à le devenir plus que jamais juſtement lors que les autres Nations commencérent à s'abâtardir, & à dégénerer de leur ancienne vertu dans le mêtier de la guerre. Il eſt vrai que l'Empereur Charles V. eut cet avantage au deſſus de François I. & Henri II. ſon fils, que ſes Capitaines furent plus habiles & plus expérimentez, à cauſe qu'il eut de plus fréquentes occaſions de leur donner beaucoup d'exercice. Je veux bien croire néanmoins

que

que son bonheur d'un côté, & de l'autre le malheur du Roi François I. ne contribuérent pas peu aux bons succez & à la haute reputation de ses plus renommez Capitaines. De quelque maniere que ce soit, si l'on considére les actions de guerre qui arrivérent du temps de Charles V. & de François I. entre les Capitaines de l'un & de l'autre de ces Monarques, aussi bien que sous le Régne de Henri II. on trouvera tout sujet d'admirer la valeur des François, même dans leurs pertes; Je ne m'arrêterai pas à faire ici ce parallele, qui ne me paroît pas convenir à cette Histoire; je me contenterai de conclure que ces trois grands Monarques Guerriers, Charles V. François I. & Henri II. rendirent l'Europe si fort aguerrie, que ce n'est pas sans raison que quelques Ecrivains qualifient leur siécle, *le siécle des Capitaines*.

Mécenas des Lettres.

Il a déja été dit en son lieu que Charles V. & François I. firent fleurir non-seulement les Armes, mais aussi les lettres; & l'un & l'autre imitérent l'exemple de Leon X. Pontife digne à cet égard d'une mémoire immortelle. On peut dire avec vérité que c'est l'unique Siécle où l'on ait vû les trois premiers Monarques de la Chrêtienté se trouver d'une même inclination, & conspirer à relever les lettres déchues, & presque entiérement éteintes dans l'Europe, & à les rétablir dans un état plus glorieux & plus florissant que jamais; de sorte qu'il reste encore indécis si dans le siécle de Leon X. de Charles V. & de François I. le nombre des Capitaines fameux, a été plus grand, ou celui des gens de Lettres illustres,

lustres. Pour moi je ferai toûjours du côté des Capitaines, parce que le Sabre fait beaucoup plus d'effet que la plume, & que l'action d'un Guerrier, dans un Champ de bataille, fait plus de bruit que l'étude de cent hommes de Lettres dans un Cabinet. En un mot, l'émulation qui régna toûjours entre ces trois grands Monarques les porta aussi à se disputer l'honneur de contribuer le plus à l'avancement des Lettres, & de combler de faveurs, & de bienfaits les gens de lettres. J'en nommerai ici quelques-uns parmi le grand nombre de ceux qui vêcurent dans ce siécle, & qui furent contemporains de l'Empereur, & honorez de son estime, & de ses gratifications.

# GENS DE LETTRES.

*Qui fleurirent le plus du temps de l'Empereur Charles V. & qui furent honorez de son estime, & de ses bienfaits.*

ANDRE Alciat de Milan, il fut invité par Charles V. d'aller enseigner le Droit à Pavie, & entr'autres Ouvrages il en dédia deux à cet Empereur.

ANTOINE Guevare, il fut déclaré par Charles V. son Historiographe, & Conseiller, & dans la suite il lui donna l'Evêché de *Mondogneto* avec d'autres honneurs.

BARTHELEMI de la Casa, qui fut envoïé par Charles V. dans les Indes, où il fit merveilles, ce qui obligea ce même Empereur à lui

lui envoïer la nomination pour l'Evêché de *Chiapa.*

BERNARD Taſſo, Perſonnage trés ſçavant; il fut demandé par Charles V. au Prince de Salerne dont il étoit Sécrétaire, pour le mettre à ſon ſervice.

CORNEILLE Muſſo de Plaiſance, Réligieux Conventuel, ſe fit beaucoup aimer de Charles V. qui l'éleva à l'Evêché de *Bitonta* dans le Royaume de Naples.

JAQUES Sadolet, qui fut Evêque, & enſuite Cardinal. L'Empereur Charles V. avoit accoutumé de dire qu'il ne connoiſſoit point de Sujet plus propre que lui pour les Ambaſſades.

JEROME Cardan de Milan; il a écrit une infinité d'ouvrages, & a reçu de grands bienfaits de Charles V.

JEAN François Guichardin Gentilhomme Florentin, Hiſtorien trés-célébre; il fut ſi honoré de Charles V. qu'il donna beaucoup de jalouſie aux Grands de la Cour, qui ſouffroient impatiemment qu'il fût comblé de tant d'honneurs.

JULES Ceſar Scaliger. Charles V. étant dans la Ville de Mantoue, & le Duc de ce nom lui aïant parlé de ce grand Homme comme du Prince des Sçavans, l'Empereur aprés lui avoir fait un acceüil favorable & de grandes careſſes, lui fit donner 300. écus pour marque de ſon eſtime.

PIERRE Bembo Noble Venitien, fleurit du temps de cet Empereur, il avoit une ſience profonde, & obtint le Cardinalat par pur mérite.

GASPAR Contarin auſſi Noble Venitien,

& Cardinal. Ils furent l'un & l'autre dans une haute estime auprés de Charles V.

PIERRE ANDRE Mattioli de Sienne, Médecin trés-fameux : & Botaniste trés-renommé. Il dédia à l'Empereur quelque traduction du Grec de Dioscoride, qui fut bien reçue.

ANDRE Laguna Médecin, & Simpliciste trés-célébre. Il fut honoré par Charles V. d'une pension de 300. écus.

HERCULE Bentivoglio de Ferrare, Poëte trés-fameux ; & qui par un bel, mais rare assortiment, joignit beaucoup de sience à de grandes richesses. Il fit quelques Sonnets à la loüange de Charles V. qui l'honora de son estime.

JEROME Vida de Cremone, qui fut Evêque d'Albe, grand Poëte, & grand Orateur, fort estimé de l'Empereur.

LAZARE Bonami du Territoire de Padoüe fut dans une trés haute estime dans l'esprit d'Antoine de Leve, par lequel il fut présenté à Charles V. qui témoigna combien il lui étoit agreable, par ces paroles, *Il est Bonami avec tous, & je veux bien être bon-ami avec lui.*

LOUIS de Grenade se fit Religieux de Saint Dominique dans sa premiere jeunesse, & comme il étoit né à Grenade il prit le nom de cette Ville pour son surnom. Charles V. aïant oüi parler de sa bonne vie, & de son érudition le recommanda à Philippe son Fils, & lui conseilla de le choisir pour son Directeur de Conscience.

ANTOINE Bevier de Valence en Espagne, grand

grand Théologien, & grand Hiſtorien, l'Empereur l'aïant déclaré ſon Hiſtoriographe, il écrivit les Croniques d'Eſpagne.

FEDERIC Ceriolo qui porta parmi les Eſpagnols le nom de Prince des Juriſconſultes.

PAUL Jove natif de Côme, Patrie de Pline, fut fort agreable aux Papes Leon X. Adrien VI. & Clement VII. qui lui donnérent divers emplois fort lucratifs, & l'élévérent à de grands honneurs, outre l'Evêché de *Nocere*. Il fut véritablement grand Philoſophe, & grand Médecin, mais aprés qu'il eut embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique il s'appliqua à l'Hiſtoire. Enfin aïant dédié à l'Empereur Charles V. un de ſes ouvrages en Italien, intitulé *Dell' origine, & ſucceſſione de Turci*, ce généreux Prince lui donna pour marque de ſa reconnoiſſance une Médaille, & une Chaîne d'or de 500. écus, avec une Patente de Chevalier, & Comte Palatin, & de ſon Hiſtoriographe, avec une bonne penſion annuelle. En vérité Jove fut bien heureux d'avoir trouvé le moïen de tirer cent pour cent pour un de ſes Ouvrages; & moi qui me ſuis donné plus de peine que lui, & qui ai plus travaillé, j'ai eû le malheur de perdre cent pour cent. Ainſi va le monde.

Teſtament de Charles V.

Pour parler maintenant du Teſtament de l'Empereur Charles V. ce fut la premiére choſe à laquelle il penſa, aïant jugé à propos, avec beaucoup de raiſon, de déclarer ſa derniére volonté, & de donner ce qu'il étoit obligé de donner, ou que du moins ſa gratitude exigeoit de lui, avant que de faire ſa rénoncia-

tion. Le matin donc du sixiéme Juin 1554. Sa Majesté Impériale se trouvant à Bruxelles, & aïant mandé le Notaire Public du Gouvernement, régla son Testament, l'écrivit de sa propre main, & le fit souscrire en qualité de témoins par *Granvelle Evêque d'Arras*, par *Guillaume de Nassau Prince d'Orange*, par Don *Jean de Pope Seigneur de Laxao*, par *Don Loüis de Zuniga, Grand Commandeur d'Alcantara*, par Don *Ferdinand de la Cerda*, par *Florence de Montmorenci*, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, & par *Jean de Figueroa* Président du Conseil; & outre toutes les formalitez convenables de la part du Notaire, il fut encore signé, pour le rendre plus autentique, par le Sécrétaire d'Etat, qui le sella des deux seaux accoûtumez.

Continuation. Dans ce Testament, aprés la l'invocation de toute la Cour celeste, il commence ainsi, *Nous Charles*, aprés suivent tous les Titres &c. il continue ensuite par de trés-humbles actions de graces à Dieu, pour l'avoir laissé si long-temps au monde, & comblé de tant de biens, avec protestation d'avoir toûjours vêcu, par une grace toute particuliére de la Divine Bonté, dans le giron de la Sainte Mére Eglise Catholique Romaine, sans avoir jamais eû la moindre pensée contraire, ni aucun scrupule, & qu'il protestoit d'y mourir de la même maniere. Il ordonna de célébrer 30. mille Messes en divers Monastéres & Eglises, marquant la charité qui devoit être donnée pour chacune, & priant les Exécuteurs Testamentaires de tâcher d'obtenir du Pape une indulgence pleniére pour chacune de

de ces Messes, afin de les rendre plus efficaces. En un mot, ce Testament fut plein de grands témoignages & actes de piété, & de quantité de legs à tous les Princes du sang d'Autriche, sans en excepter les naturels, y ajoûtant toûjours de grandes exhortations; mais il remit la plus grande partie au Roi Philippe son Fils, le priant de vouloir par son affection filiale faire exécuter le tout; ce qu'il promit de faire, & effectivement l'Empereur son Pere ne fut pas plûtôt mort, qu'il écrivit de Bruxelles où il étoit alors, une lettre à Madrid à ceux qui étoient Exécuteurs Testamentaires, par laquelle il leur enjoignoit de se disposer, sans aucune perte de temps, à mettre en exécution les derniéres volontez de l'Empereur son Pere de glorieuse mémoire; & comme quelques-uns se trouvoient en Flandre, il leur ordonna de travailler incessamment à faire la même chose pour ce qui regardoit les Païs-Bas, où l'Empereur voulut qu'on chantât une infinité de Messes; & il ne manqua pas aussi de gratifier dans ces Provinces une infinité d'Eglises de legs pieux.

Quelques jours avant que de mourir, savoir le 9. de Septembre 1558. Charles V. ajoûta à son Testament un long Codicille, auquel on trouva à redire, vû le temps, parce qu'aïant fait lui-même de son vivant célébrer ses obséques, à dessein, & même avec déclaration expresse de vouloir dés ce moment là commencer à vivre comme entiérement mort au monde, il eût été, ce semble, plus à propos qu'il eût fait ce Codicille avant une

Codicille. 1558.

une résolution de cette nature, puis qu'en faisant faire lui-même des funérailles si extraordinaires, il n'avoit eû d'autre but que de vivre le reste de ses jours comme un homme qui avoit tout-à-fait renoncé au monde, & qui étoit reputé effectivement mort. Dans cette vûe il fait célébrer sa pompe funébre, il fait chanter pour le salut de son ame, les Messes qu'on a accoutumé de dire pour ceux qui sont véritablement morts, afin de passer pour mort dans l'esprit de tout le monde, comme il a été dit, & cependant par une fonction publique, & d'autorité, car tel est un acte fait devant un Notaire, il se déclara encore plein de vie.

Son contenu.

Par ce Codicille écrit de la main de *Martin de Gaztelu* Notaire de Sa Majesté Impériale, & souscrit en présence de témoins, il protesta premiérement être sain de corps, & d'esprit, & aprés l'invocation de Dieu, & de toute la Cour céleste, il déclara qu'il confirmoit sa volonté en tout & par tout, conformément à ce que portoit son Testament fait à Bruxelles l'an 1554. le 6. de Juin. Il en expliqua pourtant certains Articles, & en changea quelques autres, sans néanmoins faire aucun préjudice aux Légataires. Ensuite il fit une infinité de nouveaux legs, la plûpart à de bas Officiers de la Cour, augmentant aux uns quelque petit salaire qu'il leur avoit déja donné, & donnant quelque chose à divers autres qui ne lui étoient pas encore venus dans la mémoire; & ces Légataires instituez par ce Codicille furent païez fort ponctuellement. Charles V. témoignant à cet égard être mort au

au monde, parce qu'il ne parla pas de célébration de Messes. Véritablement si ce glorieux Empereur se montra toûjours généreux & reconnoissant, en recompensant les services de ses Officiers, & en leur donnant occasion de le bien servir par ses nobles & augustes maniéres de les gagner, & de les engager par des dons, & par des présens; il est certain qu'il témoigna sa générosité & sa reconnoissance plus que jamais au temps de sa mort, ou bien dans son Codicille, qui est justement l'occasion où le bon jugement & la prudence de tous les hommes, & sur tout des Princes, doivent se signaler, & dans laquelle ce grand Empereur fit paroître une sagesse, & une prudence exquise; comme le Roi Philippe de son côté donna de grandes marques de son affection filiale, par l'empressement & le zéle avec lequel il donna ordre d'exécuter, avec toute l'exactitude possible, les volontez de l'Empereur son Pere.

Je conclurai présentement cet Ouvrage, & les actions de *l'Empereur Charles V.* dont j'ai composé l'abrégé, par faire voir quelle a été sa race à l'égard de ses décendans jusques à aujourd'hui, jugeant absolument nécessaire d'en dire quelque chose, puis que nous avons parlé de ses Ancêtres dés leur premiére origine; ce qui tout ensemble servira à donner une connoissance distincte, & parfaite de la généalogie de la trés-Auguste Maison d'Autriche. *Charles V.* donc qui fut Fils unique de Philippe I. & qui ne laissa aussi qu'un Fils du même nom, mérita, par ses belles & glorieuses actions, de recevoir de tou- Eloge de Charles V.

 tes

tes les langues, & les Plumes de l'Univers les tîtres & les éloges d'*Honneur de l'Espagne, d'Astre bénin de l'Allemagne, de gloire de l'Empire, de Boulevard de la Foi, de Protecteur de l'Eglise, de Bouclier de la Chrêtienté, de Pere de la Justice, de Fils de la Clémence, de Terreur des Barbares, de Soleil des Indes, d'Amateur de la libéralité, de Fleau des Hérétiques, de Fils aîné de la Valeur, & de Favori de la Fortune.*

Palzi. *Palzi* dans son Livre intitulé l'*Aigle Romaine*, non content de donner ces éloges à cet Empereur, y ajoûte les suivans; Si Charles I. travailla durant 30. ans pour remettre la Saxe sous l'obéïssance de l'Eglise, Charles V. n'y emploïa que 30. jours. On ne peut mieux exprimer la grandeur de ses exploits que par l'admiration, & le silence, ni représenter plus au naïf sa vie qu'en dépeignant la guerre même. Aussi deux expéditions contre l'Afrique, autant contre l'Angleterre, quatre contre la France, six en Espagne, six en Italie, neuf en Allemagne, & dix en Flandre, arrêtées, & exécutées, lui firent-elles donner à juste tître le surnom d'*Africain* d'*Asiatique*, d'*Européen*, d'*Italien*, de *Belgique*, d'*Espagnol*, de *Germanique*, de *Lombard*, de *Saxon*, de *Gueldrois*, de *Hongrois*, de *Peloponesien*, de *Tunesien*, de *Tremissien* &c.

Addition à l'Ecu. Il orna & embellit les Armes de l'Empire où est l'Ecu d'Autriche, en y ajoûtant les deux Colomnes d'Hercule, avec sa Devise, *Non plus Ultra*, mais en retranchant le *Non*, & laissant seulement les deux autres mots, savoir sur la Corniche de la premiére à main droite le mot *Plus*, & sur celle de la seconde

de à côté gauche celui d'*Ultra*. Cette Devise fut disposée de la sorte avec des ornemens fort artistement faits tout autour des deux Colomnes, par Don *Loüis Maliano* son Médecin, qui a le bonheur & la gloire, dans les Histoires, d'avoir trois Patries, les uns le faisant natif de Milan, les autres le croïant Napolitain, & les autres Flamand. Quoi qu'il en soit, aïant quitté la Médecine il se fit Prêtre à dessein dans son ame de faire un plus grand profit en visitant les Malades pour les consoler; peut-être aussi fut-il porté à changer de profession par l'ambitieux désir de se voir une Mitre sur la tête; & effectivement à peine eut-il reçu le caractére de Prêtre qu'il fut nommé par l'Empereur à l'Evêché de *Tuy*; étant Evêque de cette petite Ville, il inventa cette Devise, & l'aïant présentée à Charles V. ce Prince, qui l'avoit fait de son Medecin son Chapelain la trouvant à son goût lui dit, *Mas os darè que merece mecho il plus ultra que me distes.* C'est-à-dire, *Je vous donnerai plus, puis que le plus Ultra que vous me donnez mérite plus*, & en même temps il le nomma Evêque de *Rodrigo*, Evêché qui valoit le double de l'autre; ce qui donna lieu de l'appeller par raillerie Evêque de NON.

Charles V. eut de l'Impératrice Donna *Isabelle* deux Fils qui se suivirent de prés l'un l'autre tant dans le berceau, que dans le tombeau, étant nés, & morts dans le petit espace d'environ deux ans; & demi; le premier desquels fut nommé sur les Fonts de Bâtême *Ferdinand*, & l'autre *Jeane Donna Ma-* Enfans.

*rie*, qui fut auſſitôt qualifiée *Infante*. Elle nâquit en 1528. le 21. Juin, & l'Impératrice ſa Mere s'appliqua avec toute l'affection & la tendreſſe poſſible à la faire bien élever. Dans la ſuite elle fut mariée, par les maximes & les raiſons d'Etat déja alléguées, à l'Archiduc Maximilien Fils aîné de l'Empereur Ferdinand, qui aïant été créé Roi des Romains lui ſucceda à l'Empire. *Marie* fut la Princeſſe la plus féconde que la Maiſon d'Autriche aît jamais eû avant, & aprés Elle, aïant mis au monde 16. enfans, 9. Fils & 7. Filles. Et cependant en moins d'un Siécle, nonobſtant tant d'autres mariages, cette Branche de la Maiſon d'Autriche d'Allemagne ſe trouva avec un ſeul Fils. Voici les Enfans que la fertile Marie Fille de Charles V. mit au monde.

ANNE qui nacquit à *Cigales* lieu diſtant de deux lieües de Valliadolid, en 1549. le 1. de Novembre; en 1570. elle épouſa ſon Oncle Philippe II. & mourut en 1610.

FERDINAND Archiduc nacquit auſſi à Cigales le 26. Mars 1551. & mourut au bout d'un an. Ces deux Enfans vinrent au monde pendant que Marie & Maximilien ſon Mari gouvernoient l'Eſpagne.

RODOLPHE né à Vienne le 18, Juillet 1552. Il fut Archiduc, Roi de Hongrie, Roi de Bohëme, & enſuite Empereur. Ce fut un Prince trés-ſavant, ſur tout en Aſtrologie; Il compoſa le Livre des Tables qu'il nomma de ſon nom Rodolphines.

ERNEST nâquit à Vienne le 16. Juin 1553. Il fut auſſi Archiduc, & mourut en 1595. à

Bruxelles

Bruxelles, pendant qu'il étoit Gouverneur des Païs-Bas. On parle de sa vie comme de celle d'un Saint, & *Justiniani* écrit qu'il s'entretint plusieurs fois avec son Ange Gardien.

ISABELLE Archiduchesse née le 5. Juin 1554. épousa Charles IX. Roi de France en 1570. & étant retournée veuve à Vienne, elle prit l'habit des Filles de St. François dans le Monastére de Sainte Claire.

MARIE Archiduchesse nâquit à Vienne en 1555. le 27. Juillet, & mourut au bout de deux ans.

MATTHIAS Archiduc fut le septiéme, né à Vienne le 24. Fevrier de 1557. il fut couronné Roi de Bohême & de Hongrie en 1608. épousa en 1612. Anne Catherine Fille de l'Archiduc Ferdinand, & en cette même année il fut élû & couronné Empereur à Francfort.

MAXIMILIEN Archiduc nâquit à *Neustad* le 18. Octobre 1558. Il fit un voïage en Espagne en habit de Pélerin pour visiter le corps de Saint Jaques. A son retour il fut élû Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Il fit la guerre aux Turcs avec beaucoup de valeur; s'étant dans la suite retiré du monde, il passa le reste de ses jours dans un Monastére, & mourut en 1608.

ALBERT Archiduc fut le neuviéme enfant de Maximilien & de Marie, né le 13. Novembre 1559. Il fut Cardinal; & renonça au Chapeau pour épouser l'Archiduchesse Donna Isabelle.

VENCESLAS nâquit en 1561. le 9. Mars, il

il fut élevé & nourri à la Cour de Madrid, & y mourut le 21. Septembre de 1578.

FEDERIC Archiduc vint au monde en 1562. & ne vêcut qu'un an.

FEDERIC Archiduc nâquit en 1563. & ne vêcut que peu de mois.

MARIE Archiduchesse nâquit en 1564. ce fut une trés-belle Princesse; elle mourut en 1574.

CHARLES Archiduc nâquit en 1566. & mourut tôt aprés avoir reçu le baptême.

MARGUERITE Archiduchesse née le 25. de Janvier 1567. à Vienne, passa en Espagne avec sa Mere devenue Veuve en 1581. Elle prit l'habit de Religieuse dans le Monastére des Carmelites de Madrid, le 25. Mars de 1584. avec le nom de *Sœur Marguerite.* Elle mourut le 5. Juillet 1633. Le Pere Jean de Palme son Confesseur écrivit sa vie en Espagnol, en forme de Panégirique.

ELEONOR Archiduchesse fut le dernier enfant de Marie, & acheva le nombre de 16. Elle nâquit à Vienne en 1568. le 31. Octobre; & elle mourut dans son enfance à Prague en 1579.

La seconde Fille de l'Empereur Charles V. fut DONNA JEANE, née au point du jour de Saint Jean Baptiste en 1535. Elle se maria en 1553.. avec Don Jean Fils & Successeur de Don Jean III. Roi de Portugal; duquel mariage nâquit l'Infortuné Roi Sebastien. Cette Princesse demeura Veuve au bout de deux ans, & étant retournée en Castille, elle fut aussitôt déclarée Gouvernante de ces Roïaumes, en la place du Prince Phi-

lippe

lippe son Frere, obligé de passer en Angleterre en 1559. pour son Mariage avec la Reine Marie. Elle fonda un trés-superbe Monastére de Religieuses de Sainte-Claire; dit *Convento Reale* à Madrid, aïant donné à l'Eglise le tître de Mere de Dieu de la Consolation, où étant morte en 1573. elle y fut inhumée.

DONNA MARGUERITE, de laquelle il a été suffisamment parlé dans cette Histoire, fut Fille naturelle de Charles V. mais élevée à la Cour de la Reine Marie sa Sœur, Gouvernante des Païs-Bas, comme si elle eût été sa propre Fille; dés l'âge de douze ans elle fut mariée à Aléxandre de Medicis que l'Empereur créa Duc de Florence, en 1535. & en 1537. son Mari aïant été traîtreusement tué, elle demeura veuve, & fut remariée à Octave Farnese, Fils, & Successeur de Pierre Loüis Farnese, Fils du Pape Paul III. premier Duc de Parme & de Plaisance, duquel mariage nâquit cet Aléxandre Farnese si célébre dans les Histoires. Elle fut Gouvernante des Païs-Bas, d'où étant partie aprés l'arrivée du Duc d'Albe, & retournée à Parme, Elle mourut dans cette Ville en 1586. & fut enterrée dans la Chapelle Ducale. Le Pere *Herrera* Augustin de Salamanque assûre dans sa Chronique trés-renommée, que dans le Monastére de son Ordre de Madrigale on trouve le Tombeau de Donna Jeane d'Autriche Fille naturelle de Charles V. qui mourut étant Novice dans le Couvent des Religieuses de l'Ordre de Saint Augustin, l'an 1530. il se peut faire que celle-ci fût

Enfans naturels de Charles V.

née

née pendant que Charles V. régnoit en Espagne. Il y a des Auteurs qui lui donnent outre Don Jean, dont je vai parler tout-à-l'heure, un autre Fils naturel nommé *Don Priam Conrad*, mais on n'en a que des indices foibles & incertains.

Don Jean Fils naturel de Charles V.

DON JEAN d'Autriche Fils de la Plombes, comme il a été rapporté ci-dessus avec les circonstances convenables, bien que Fils naturel de Charles V. ne laissa pas d'être un portrait naïf de son Pere, sur tout en ce qui regarde la valeur, aussi le recommanda-t-il trés-fortement à Philippe dans la Renonciation qu'il lui fit de tout ses Roïaumes, Don Jean n'aïant alors que dix ans accomplis, mais faisant déja paroître une grande inclination pour les armes dans toutes ses actions, & dans tous ses exercices, ce qui obligea Philippe à le cultiver avec beaucoup de soin, & à lui donner une éducation digne de sa naissance; & dans la suite ce Prince prudent & judicieux en conçut une si haute opinion, qu'il lui fit donner à l'âge de 26. ans le commandement de cette fameuse Armée Navale qui fut envoïée contre les Turcs; Marc Antoine Colomne Général du Pape, & Sebastien Venier Général de la République de Venise, tous deux Commandans d'un âge mûr, & d'une longue expérience, ne faisant aucune difficulté de lui obéïr. Don Jean eut le bonheur dans cette occasion, la premiére où il parut en qualité de Commandant, de signaler son courage, & de remporter le 7. d'Octobre 1571. la plus compléte victoire qui eut jamais été remportée sur Mer jusqu'à ce

temps;

temps-là, toutes les circonſtances concourant à lui donner du relief, puis que Don Jean n'avoit que 208. Vaiſſeaux, & l'ennemi 245. quoi que les Auteurs varient ſur ce ſujet. La bataille dura cinq heures, dans laquelle périrent ou par le fer, ou ſubmergez dans les ondes, 35. mille Turcs; 28. de leurs principaux Commandans, avec le Général lui-même *Ali Baſſa*; 8000. furent faits eſclaves, & 15. mille Chrêtiens délivrez des galéres, ou des chaînes; 180. Galéres ennemies furent priſes; 20. coulées à fond, 18. brûlées, en ſorte qu'il n'y en eut que 12. qui purent ſe ſauver par la fuite. Il prit enſuite pour ſa Deviſe dans ſes Pavillons la Croix Rouge de Conſtantin avec ces paroles, *Con eſta Segnal venci Turcos, y con eſta Vencere Hereges*, c'eſt-à-dire, *Avec ce Signe j'ai vaincu les Turcs, & avec ce Signe je vaincrai les Hérétiques.*

Dans la ſuite, lors que la guerre étoit le plus allumée dans les Païs-Bas, Philippe donna à Don Jean le Gouvernement de ces Provinces, mais à peine y eut il demeuré un an, non ſans faire de grands progrez, qu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut à Namur l'année 1578. la 33. de ſon âge. Il laiſſa deux Filles naturelles *Donna Anne* d'Autriche, qui ſe fit Religieuſe dans le Couvent des Filles de l'Ordre de Saint Auguſtin de Madrigale, puis transférée dans le Monaſtére des Graces à Avila; & enſuite dans celui des Religieuſes de Huelgas à Burgos, où elle mourut Abeſſe en 1610. La ſeconde fut *Donna Jeane* d'Autriche, qui fut mariée à Don *François Branciforte*, Prince de Botero en Sicile, Sa mort.

& Grand d'Espagne; duquel mariage nâquit, sans parler des autres enfans qui moururent dans leur enfance, *Donna Marguerite Branciforte* Héritiére de tout, laquelle épousa *Don Federic Colomne*, Prince de Paliano, Grand d'Espagne, Connêtable de Naples.

Philippe II. enfant du premier Lit.

PHILIPPE II. dit le Salomon des Espagnes, le Pere de la prudence, le modéle des Princes, nâquit (comme il a déja été dit) à Valliadolid le 21. Mai 1527. un jour de mardi. Il eut 4. femmes, *Donna Marie* Fille de Don Jean III. Roi de Portugal, sa Cousine Germaine. La seconde, la Reine Marie d'Angleterre, sa Tante, dont il n'eut point d'enfans. La troisiême Donna *Isabelle* appellée *de la Paix*, à cause de la paix conclue entre les Couronnes. La quatriéme, Donna *Anne* d'Autriche sa Niéce, fille de sa Sœur. Il n'eut de la premiére que l'infortuné *Don Carlos*, qui nâquit à Valliadolid en 1545. il fut reconnu Prince à Tolede l'an 1560. & mourut en 1568. de la maniére tragique dont les Histoires sont pleines; jusques à avoir servi de sujet à des Romans, & tragédies. La seconde ne lui donna point d'enfans.

Deux enfans du troisiéme.

Philippe eut de sa troisiéme Femme deux Filles, savoir Donna *Isabelle-Clare-Eugenie*, née en 1556. au Bois de Balsain, Maison de Plaisance prés de Segovie. En 1599. Elle épousa *Albert* Archiduc d'Autriche son Cousin germain, auquel elle porta en dot les Païs-Bas par donation de son Pere, faite le 6. Mai de l'année précédente. Cette Princesse mourut le 1. Decembre 1633. âgée de 67. ans, & comme elle ne laissa point d'enfans, ces-

Provin-

Provinces retournérent au Roi Catholique, *Donna Catherine* fut la feconde, née en 1567. Elle époufa à 18. ans *Charles Emanuel* Duc de Savoye, duquel le Poëte Guerini à dit, *Al cui fenno, al cui petto, alla cui deftra, Commife il Ciel la cura dell' Italiche mura.* Il alla l'époufer à Madrid en 1585. avec un Cortége de Roi; & eut d'elle une nombreufe famille de neuf enfans, qui ont laiffé un grand nom.

De fa quatriéme Femme il eut premiérement *Don Ferdinand* né à Madrid en 1571. il fut reconnu Prince à Toléde en 1573. & mourut à l'Efcurial en 1578. Don *Charles Laurent* nâquit dans la Terre de Galapagar en 1573. & mourut juftement un an aprés. Don *Diegue* eut pour le lieu de fa naiffance Madrid en 1576. & dans la même Ville il fut reconnu Prince en 1580. avec une incroïable allégreffe des Peuples parce que c'étoit un jeune Prince de grande efpérance; mais en 1582. il fit répandre par fa mort autant de larmes, qu'il avoit auparavant caufé de joïe. Donna *Marie* vint au monde à Madrid en 1580. & en fortit en 1583. de forte que de cinq Fils que ce Monarque fe vit entre les bras, il n'y en eut qu'un feul qui lui furvêcut, duquel je dirai briévement ci-deffous ce que je jugerai convenable. Enfin Philippe luimême mourut le 13. Septembre 1598. âgé de 71. ans.

Quatre enfans du quatriéme.

PHILIPPE III. fut donc, comme il a été dit, le feul de cinq fils, qui furvêquit Philippe II. fon Pere. Juftiniani dans fa Monarchie d'Efpagne lui donne le nom de *Pieux*, & le préco-

Philippe III.

préconise comme le plus vertueux de tous les Princes, sur tout pour ce qui regarde la chasteté & le don de continence, vertu qui, pour dire la verité, ne me paroît pas la plus grande & la plus glorieuse qu'un Prince puisse avoir; quoi qu'il en soit, plusieurs écrivent qu'il ne connut point d'autre femme que la sienne. Il nâquit de la Reine Anne d'Autriche la quatriéme femme de son Pere, à Madrid le 14. Avril 1578. il fut reconnu Prince à Lisbone en Portugal en 1583. à Madrid pour les Roïaumes de Castille & de Leon en 1584. pour les Royaumes d'Arragon, de Castille, & de Valence en 1585. en Navarre en 1586. & c'est le premier & l'unique Prince (chose digne de remarque) qui ait été reconnu dans toute l'Espagne. En 1599. il epousa *Donna Marguerite* d'Autriche sa Cousine germaine, Fille de l'Archiduc Charles. Il régna 23. ans, & mourut à Madrid en 1619.

Ses Enfans. Il eut de Marguerite son Epouse sept enfans; Donna *Anne* fut la premiere, elle nâquit à Valliadolid en 1601. le 22. Septembre En 1615. Elle fut mariée avec Loüis XIII. son Cousin, elle fut stérile durant 22. ans, au bout desquels elle mit au monde deux Fils, dont l'Aîné a fait beaucoup parler de lui. Cette Reine aprés avoir fini une Régence pleine de difficultez & d'intrigues, termina sa vie à Paris le 20. Janvier 1662. dans sa 64. année. Marie nâquit à Valliadolid, & selon d'autres à l'Escurial en 1606. le 18. Août; en 1631. elle épousa son Cousin Ferdinand III. Roi de Bohême & de Hongrie, Fils & Succes-

Successeur de l'Empereur Ferdinand II. qu'Elle fit Pere de Leopold & de plusieurs autres enfans; & puis mourut dans le délicieux lieu de Lintz, le 13. Mai, jour de Dimanche, de l'an 1646. Don *Charles* né à Madrid le 14. Septembre de 1607. qu'on croïoit devoir être immortel, tant il étoit sain, robuste, vigoureux, & cependant lors qu'on parloit de lui donner femme, il fut appellé à une toute autre compagnie le 30. Juillet 1632. laissant un bel exemple qu'il n'y a ni noblesse d'extraction, ni nécessité d'Etat, ni fleur de jeunesse, ni bonté de compléxion, ni force de corps, ni vivacité d'esprit ( prérogatives qui effectivement se trouvoient toutes en ce Prince ) qui puissent empêcher l'accomplissement des Decrets du Ciel, & former un bouclier à l'épreuve des funestes traits de la mort.

Autres Enfans du même Roi.

DON FERDINAND Infant Sérénissime, nâquit à l'Escurial le 15. Mai 1609. & comme il y avoit encore alors deux autres freres vivans, on trouva à propos de le consacrer dés son enfance à l'Etat Ecclésiastique, & le Pape Paul V. qui étoit bien aise de rendre le Collége des Cardinaux plus glorieux, lui donna la pourpre dés l'âge de dix ans, savoir, le 29. Juillet 1619. avec le Tître de *Sainte-Marie du Portique*. Il fut Prieur d'Ocrato, Abbé d'Alcobaza en Portugal, Archevêque de Tolede, Bénéfices dont il tiroit 400. mille écus de revenu. Ensuite il fut envoïé à l'âge de 25. ans Gouverneur dans les Païs-Bas, où il fit paroître les vertus d'un autre Scipion, & où il finit ses jours le 9.

Novem-

Novembre de 1641. dans la ſeptiéme année de ſon Gouvernement. Il laiſſa au berceau une Fille naturelle *Donna Anne* d'Autriche, qui à l'âge de 13. ans fut envoïée en Eſpagne, & miſe au Monaſtére Roïal des Carmelites de Madrid. Don *Alphonſe*, qui fut ſurnommé *de Lerme*, nâquit le 24. de Mai 1610. & en 1617. il s'en alla à l'autre monde. Donna Marguerite nâquit à la Maiſon de *Caro*, & coûta effectivement fort cher, aïant ôté en naiſſant la vie à ſa Mere, le 22. Septembre 1611. & l'aïant auſſi elle-même perdue l'année ſuivante.

Philippe IV.

PHILIPPE IV. fut Fils aîné de Philippe ſon Pere, & vint au monde le 18. d'Avril 1605. jour de Vendredi ſaint, préſage de ces grands malheurs qui devoient arriver à la Monarchie ſous ſon Régne: quoi que le Comte Duc fît les derniers efforts pour lui faire acquérir le nom de Grand. Ce fut ſans doute un bon Prince, qui ne manquoit pas d'étude, & qui avoit beaucoup de bon ſens, & de jugement, & dont le ſeul défaut eſt de s'être laiſſé enchanter l'eſprit par ſon Favori, qui durant plus de 20. ans le tint plongé dans les plaiſirs & les divertiſſemens, afin de pouvoir diſpoſer ſeul à ſon gré de la Monarchie, juſqu'à l'avoir rendu auſſi luxurieux, que ſon Pere fut eſtimé chaſte. Il eſt vrai que s'étant enfin apperçu de ſes erreurs & de ſes déréglemens, excepté néanmoins l'amour des femmes auquel il demeura ſujet, il chaſſa de la Cour ce pernicieux Favori, & prit lui-même en main les rênes du Gouvernement; mais il étoit trop en déſordre pour pouvoir être rétabli.

rétabli. Il se maria deux fois, la premiere l'an 1615. le 18. d'Octobre avec la Sérénissime Princesse *Isabelle de Bourbon*, sa Cousine Germaine, Fille du Roi trés-Chrêtien Henri IV. laquelle étant morte en 1644. le 6. d'Octobre, il se maria en 1649. en secondes nôces l'Archiduchesse Donna *Marie Anne d'Autriche*, sa Niéce, Fille de l'Empereur Ferdinand III. Philippe IV. régna, ou ses Favoris pour lui, 44. ans, & mourut à Madrid Capitale de ses Etats, le 17. Septembre 1665.

La Sérénissime Infante Donna *Marguerite Marie*, fut Fille aînée de Philippe IV. Elle nâquit le 14. d'Août à Madrid, & ne vêcut que 40. heures. Donna *Marguerite Marie Catherine* vint au monde le 24. de Novembre 1623. & ne vêcut que 29. jours Donna *Marie* troisiéme Infante nâquit à Madrid le 21. de Novembre de 1623. & ne vit pas la lumiére du jour, étant morte quatre heures aprés sans ouvrir les yeux. Don *Baltazar Charles* vint au monde le 17. d'Octobre l'an 1629. à Madrid; & si jamais Fils aîné de Prince, & de grand Monarque causa de la joie à ses Pere, & Mere, & au Peuple, c'est assûrément celui-ci, étant certain que sa naissance remplit toute l'Espagne d'allegresse, & de contentement. En 1632. 7. de Mars, jour de Dimanche, il fut reconnu, & proclamé Prince avec des solemnitez & des aplaudissemens extraordinaires; au Couvent de Saint Jerôme. Mais le Ciel l'avoit destiné à autre chose, & tôt aprés on vit changer en pleurs, & en deüil, les réjoüissances, & les fêtes que la Cour, & les Peuples faisoient en voïant

Enfans du premier Lit

un Prince de si grande espérance. Justement comme il finissoit la derniere semaine de sa 17. année il mourut à *Sarragosse* en Arragon le Mardi 9. Octobre de l'an 1646. Le Roi Philippe, & la Reine son Epouse en furent si sensiblement affligez, que l'un & l'autre en tombérent dangereusement malades, & eurent bien de la peine à s'en remettre. Revenus de cette grande affliction ils mirent au monde la Sérénissime Infante Donna *Marie Autoinette*, qui nâquit à Madrid le 17. de Janvier 1635. mais elle ne demeura qu'un an sur la Terre. La Sérénissime Infante Donna *Marie Thérése* nâquit sous une meilleure Etoile dans la même Ville Royale de Madrid le 20. Septembre 1638. justement 15. jours aprés la naissance de *Loüis XIV*. Et comme Elle étoit destinée à être Epouse de ce Prince, pour faire un beau & Roïal mêlange des Lis d'Autriche avec les Lis de Bourbon, elle vêcut, & devint grande pour remplir une si noble, & si glorieuse destinée; & dés son enfance on vit briller en Elle les plus parfaites vertus, jointes à une rare & admirable beauté( aussi falloit-il que le Lis d'un Lis fût tel. Ce grand mariage se fit le 7. Juin 1660. En 1661. le 1. Novembre Elle donna un Dauphin à la France; & en 1683. le 30. Juillet elle passa à l'autre vie, laissant le nom d'une Reine de grande bonté de vie.

Enfans du second Lit

Les enfans que le Roi Philippe IV. eut de son second Lit, furent premierement Donna *Marguerite Marie*, qui nâquit le Mecredi 12. de Juillet 1651. au mois d'Août 1666. Elle fut mariée à l'Empereur Leopold son Oncle,

Oncle, aïant été accompagnée, & reçue avec la plus superbe suite qu'on eût jamais vû en Europe pour aucune autre Impératrice. Elle fut nourrie & élevée par des Personnes qui lui inspirérent une si forte haine & une si grande horreur pour le nom Juif, qu'Elle ne tint pas plûtôt entre les bras l'Empereur son Epoux, qu'Elle commença à le solliciter de chasser les Juifs d'Autriche, & en vint à bout au mois de Juillet 1670. auquel ils furent bannis, par un sévére Edit, de tout cet Archiduché. Cependant dans la fleur de sa jeunesse elle païa le tribut à la Nature, à Vienne le onziéme Mars 1673. La Sérénissime Infante Donna *Marie* nâquit le soir du 7. Décembre 1655. & comme c'étoit le jour de St. Ambroise, & la veille de l'Immaculée Conception de la Vierge, on lui imposa le nom de *Marie-Ambroise de la Conception*, mais elle ne le porta que 13. jours, justement autant qu'il y a de lettres dans les noms de *Marie*, & d'*Ambroise*. Don *Philippe Prosper* Prince Sérénissime nâquit de ces deux illustres Epoux à Madrid le mécredi 28. Novembre 1657. Pour mieux faire éclater la joïe de cette naissance le Roi aïant laissé le deüil (comme fit aussi toute la Cour à son exemple) qu'il portoit pour la mort de l'Empereur Ferdinand III. parut en public le lendemain matin, magnifiquement vêtu, & l'on ne vit pendant plus d'un an que feux d'artifices nonseulement dans la Ville Royale de Madrid, mais aussi dans toute l'espagne, & dans tous les autres Etats appartenant à la Couronne Catholique. Mais pendant qu'on préparoit des

ces Cérémonies trés-solemnelles pour le reconnoître & proclamer Prince, l'Etoile fatale de cette Monarchie changea ces Pompes solemnelles en des pompes funébres, par la mort de ce Prince arrivée le 1. de Novembre l'an 1661. justement au même jour, & à la même heure que la France vit naître son Dauphin. La tristesse & l'affliction que la mort de ce Prince causa ne dura que 5. jours, chose digne de remarque, & fut dissipée par la naissance du Prince *Charles*, duquel nous parlerons plus bas. Cependant je dirai que la Reine accoucha pour la derniere fois le 21. de Decembre de 1668. du Prince *Ferdinand Thomas*, ce qui donna à Philippe grand sujet de joïe, de se voir entre les bras deux Princes vivans, mais cette joïe fut diminuée dans la suite par la mort de Ferdinand.

Don Jean Fils naturel.

Avant que de parler de cet autre Auguste Fils qui vit encore, je dirai deux mots de *Don Jean d'Autriche*, Fils naturel du Roi Philippe IV. Comme ce Monarque eut des amours fort vagues, il ne manqua pas d'avoir aussi divers enfans de ses Maîtresses ; de là vient qu'on disoit généralement par raillerie, *Que si Don Jean connoissoit tous ses freres, & toutes ses sœurs, il seroit Roi d'un monde de Bâtards.* Quoi qu'il en soit, Philippe ne voulut reconnoître que celui-ci seul, qu'il eut d'*Agate Isabelle Calderona*, trés-belle Comédienne, dont ce Monarque se rendit amoureux en la voïant & l'entendant réciter sur le Théâtre, de sorte que lui aïant fait meubler une belle Maison, il la prit pour sa Maîtresse, & en eut le 17. d'Avril 1629. Don Jean, auquel,

quel, aïant résolu de le reconnoître pour son Fils dés le moment de sa naissance, il voulut lui donner ce nom pour renouveller la mémoire de cet autre si fameux Don Jean Fils de Charles V.

Charles II. à présent Monarque des Espagnes, Successeur, à l'égard de ce nom, de Charles V. Empereur, qui fut le premier de ce nom Roi d'Espagne, fut Fils de Philippe IV. & de la Reine Marie Anne, qui le mit au monde le 6. Novembre de l'an 1601. précisément le sixiéme jour de la mort du Prince Don Philippe Prosper, un jour de Dimanche, comme un Soleil naissant à la Maison, je dirai même au Ciel de la trés-Auguste Maison d'Autriche, qui étoit sur le point de s'obscurcir en Espagne. Il fut reconnu Prince, & Héritier de la Couronne, dans l'Eglise de Saint Jerôme de Madrid, 17. jours aprés la mort du Roi son Pere, savoir le 4. Octobre, jour de St. François. Il est certain qu'on ne vit jamais de Cour affligée de tant de disgraces, & de revers de fortune que celle d'Espagne sous ce Roi, qu'on peut dire n'être encore en vie que par miracle, puis que les nouvelles publiques qu'on a fait courir les uns par passion, les autres par intérêt, dans toutes les Provinces du monde, l'ont souvent, & presque tous les jours, fait & publié mort, il est vrai que quelques-uns lui ont fait quelquefois la grace de dire seulement qu'il étoit sur le point de mourir; ce qui est venu, & vient encore d'une certaine compléxion foible & délicate de ce Monarque, qui le rend souvent sujet à diverses infirmitez

Enfans du second lit.

& maladies ; & comme de ſa vie, & de ſa mort dépendent le repos, & le ſalut, ou les ſcenes les plus tragiques de l'Europe, il ne faut pas s'étonner que les uns par un motif d'intérêt & d'avidité, & les autres par un principe d'appréhenſion & de crainte le faſſent vivant, & mort en même temps.

Voilà en quoi conſiſte à préſent la Race qui décend en droite ligne de Charles V. dont je conclus la Vie, en diſant à ſa gloire immortelle, qu'il n'y a aucune Maiſon de Tête Couronnée, ou de Prince de quelque conſidération, qui ne décende en ligne feminine de l'Empereur Charles V. tous les Princes, dis-je, & toutes les Princeſſes de Maiſons un peu illuſtres & renommées décendent de ce glorieux & incomparable Monarque.

F I N.

*Du Quatriéme, & dernier Tome de la Vie de Charles V.*




TABLE

# TABLE

*De la Quatriéme & derniére Partie de la Vie de Charles V.*

## A

Arche-

B



C

 pire

Colom

Chriſtian

D

Siége

E.



Espa-

Fer-

H

I

L

## M

O.

P.

R

Sa-

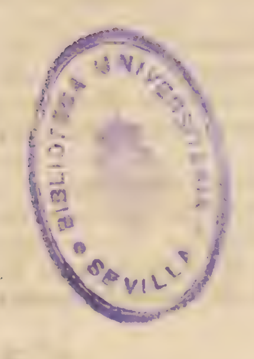
## S.

T

Vargas

V

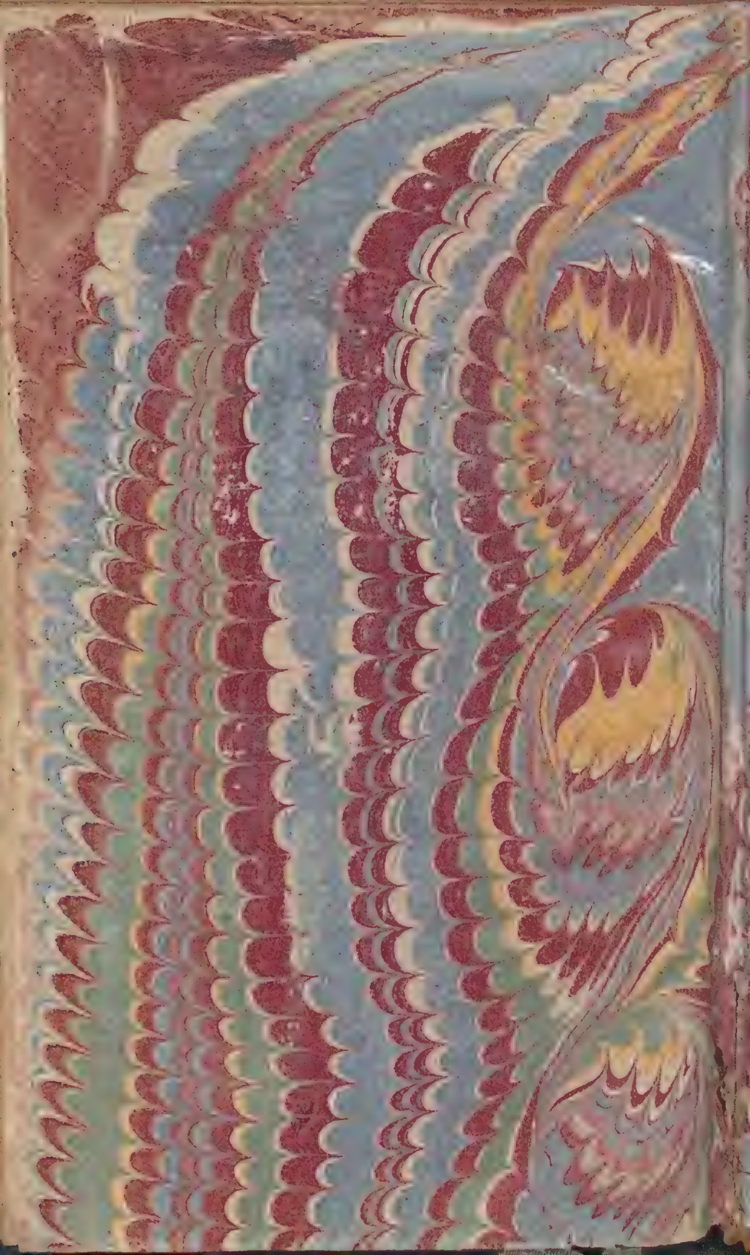
*Fin de la Table de la Quatriéme & derniere Partie.*

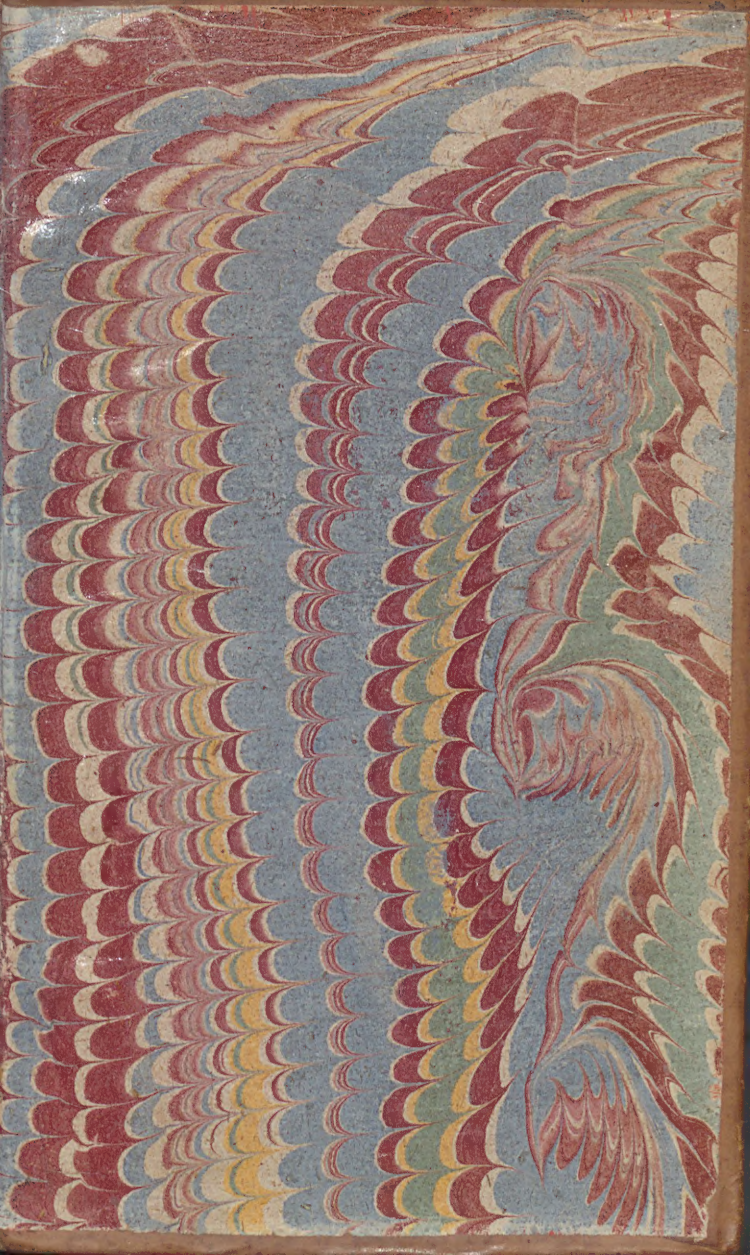


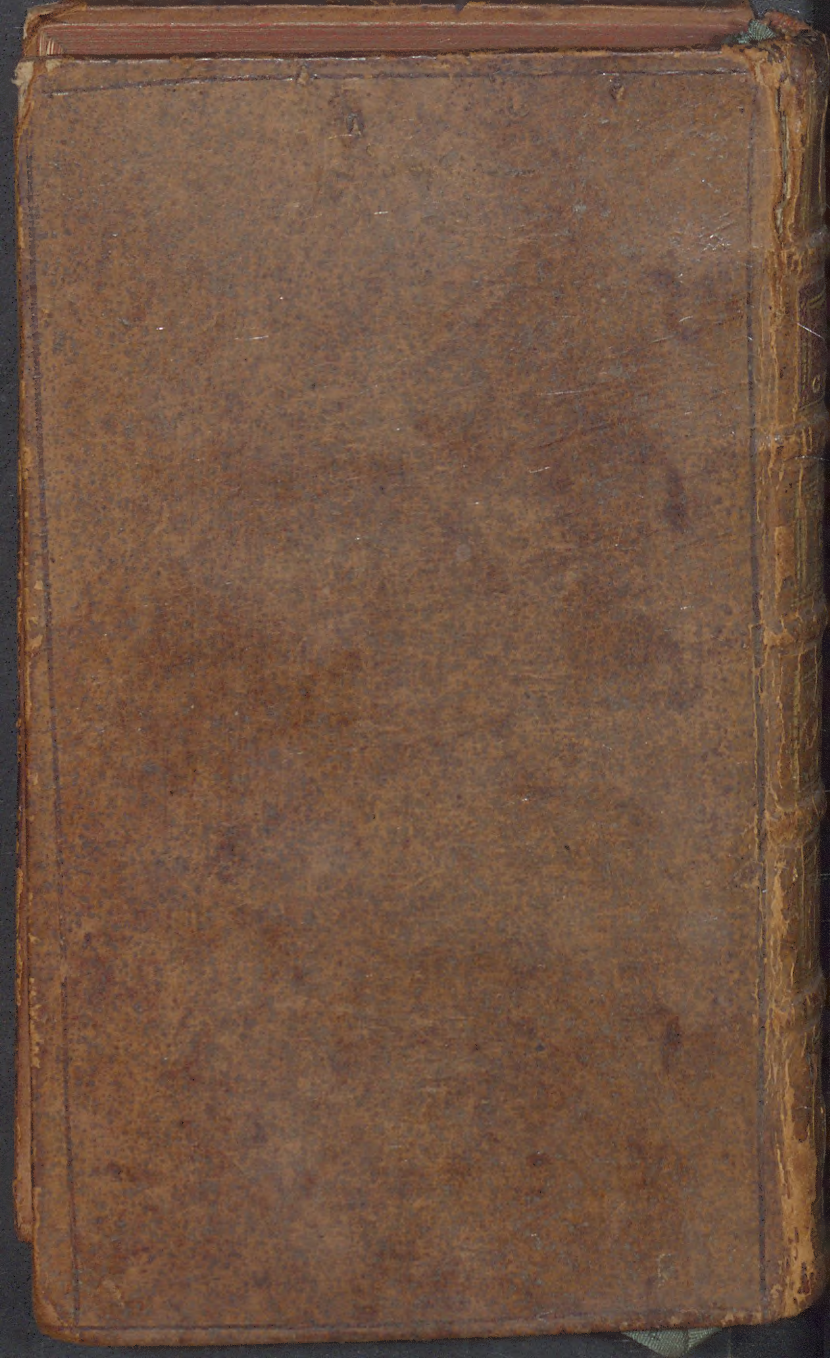
[illegible]



200 hH Hay







VIE
DE
CHARL · V

TOM · IV

calibrite

colorchecker CLASSIC

mm